



HAL
open science

La popularité de Lafayette en France et aux États-Unis de 1824 à 1834

Philippe Schneider

► **To cite this version:**

Philippe Schneider. La popularité de Lafayette en France et aux États-Unis de 1824 à 1834. Histoire. Ecole nationale des chartes, 2014. Français. NNT : . tel-01103307

HAL Id: tel-01103307

<https://shs.hal.science/tel-01103307>

Submitted on 14 Jan 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License



École
nationale
des
chartes

Philippe Schneider

*licencié ès lettres
diplômé de master*

Thèse
pour le diplôme
d'archiviste paléographe

Thèse soutenue le
10 février 2014

LA POPULARITÉ DE LAFAYETTE

AUX ÉTATS-UNIS ET EN
FRANCE DE 1824 À 1834

Sous la direction de François-Joseph Ruggiu, professeur à
l'Université Paris-Sorbonne
et de Christine Nougaret, professeur à l'École nationale des chartes

Président du jury :
Michel Pastoureau, Directeur d'études à l'École pratique des hautes études

Membres du jury :
Jean-Michel Leniaud, directeur de l'École nationale des chartes
Marie-Jeanne Rossignol, professeur à l'Université Paris-Diderot

Remerciements

Tout d'abord, je tiens à remercier mon directeur de thèse, M. François-Joseph Ruggiu, professeur à l'Université Paris-Sorbonne, de m'avoir accordé sa confiance en me proposant ce sujet et en me donnant tant de conseils avisés et précieux. Je remercie aussi M^{me} Christine Nougaret, professeur référent à l'École nationale des chartes, pour son soutien, ses conseils et sa disponibilité tout au long de mes recherches.

Je suis très reconnaissant envers M. Georges Renand, président de la Fondation Josée-et-René-de-Chambrun, qui m'a autorisé à consulter le riche fonds Lafayette qu'elle conserve. Plusieurs entrevues que M^{me} I.-Sophie Grivet, secrétaire de la Fondation, m'a accordées, ont rendu possibles mes démarches et je lui en sais gré.

Il m'est agréable d'exprimer ma gratitude à l'égard de plusieurs conservateurs d'archives, de musées et de bibliothèques, qui ont facilité mes recherches. Je pense en particulier à M^{me} Inès Villela-Petit, conservatrice à la Bibliothèque nationale de France, pour l'accès privilégié qu'elle m'a donné aux monnaies, médailles et antiques. Je remercie aussi M. François Planet, conservateur du Médaillier de Lyon, et M. Michael Douvegheant, du musée Gadagne, pour m'avoir aidé dans mes recherches. Je suis également redevable envers M^{me} Isabelle Rambaud, directrice des archives départementales de Seine-et-Marne, M^{me} Annie-France Renaudin, directrice du Centre des Archives diplomatiques de Nantes, M^{me} Christine Boulay-Deilhes, administratrice-adjointe à la bibliothèque de l'Assemblée nationale et M. Laurent Ferri, conservateur à la bibliothèque de l'Université Cornell, à Ithaca, pour ses conseils sur le fonds Lafayette. Je remercie aussi M. Antoine Liti, maître de conférences à l'École normale supérieure, pour ses précieuses réflexions et ses conseils.

Ma plus profonde gratitude revient à tous ceux qui m'ont soutenu moralement durant ces années de recherche : mes collègues chartistes, mes amis, ma famille, en particulier Henry Bonnier, Madeleine, Florence et Jan Schneider, qui ont relu avec persévérance ce travail, et surtout mon épouse Sarah, dont les conseils et la relecture, ainsi que la patience et le soutien indéfectibles m'ont été indispensables.

Abréviations de lieux de conservation

AD : Archives départementales

AM : Archives municipales

AMAE : Archives du ministère des Affaires étrangères

AN : Archives nationales françaises

BnF : Bibliothèque nationale de France

BnuS : Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg

CADN : Centre des archives diplomatiques de Nantes

LoC : Bibliothèque du Congrès américain

Abréviations de noms d'États américains¹

Ala. : Alabama
Conn. : Connecticut
D.C. : District of Columbia
Del. : Delaware
Ga. : Georgia
Ill. : Illinois
Ind. : Indiana
Ky. : Kentucky
La. : Louisiane
Me. : Maine
Md. : Maryland
Mass. : Massachusetts
N.H. : New Hampshire
N.J. : New Jersey
N.Y. : New York
N.C. : Caroline du Nord
Pa. : Pennsylvanie
R.I. : Rhode Island
S.C. : Caroline du Sud
Tenn. : Tennessee
Vt. : Vermont
Va. : Virginie
W. Va. : Virginie-Occidentale

¹ Abréviations officielles du *Guide pratique du catalogueur* de la BnF.

Sommaire

Introduction	7
Sources.....	45
Bibliographie.....	67
Première partie : Le voyage de 1824-1825 en Amérique.....	85
Chapitre premier : Le grand retour pour les États-Unis	88
Chapitre II : L'hôte de la nation américaine	122
Chapitre III : Une image et une popularité contrastées	179
Deuxième partie : Engagement politique et popularité (1825-1830)	257
Chapitre premier : Mémoire du voyage et vie politique (1825-1829)	259
Chapitre II : Le voyage triomphal de 1829 en France.....	306
Chapitre III : Lafayette au cœur de la révolution de 1830.....	364
Troisième partie : Popularité et retraite (1830-1834)	417
Chapitre premier : Activité et image de Lafayette (1830-1834)	419
Chapitre second : La réception de la mort de Lafayette (1834).....	462
Conclusion.....	503
Annexes	511
Étapes du voyage de Lafayette aux États-Unis (1824-1825)	513
Étapes du voyage de Lafayette en France (1829).....	516
Catalogue	517
Index.....	649

INTRODUCTION

En France, la vie du général Lafayette a été une vie de révolutions, de révolutions qui finissent à peine de gronder sur nos têtes. En Amérique, c'est l'existence même de la nation qui se rattache au nom et au souvenir de M. de Lafayette. Il a eu l'immortel honneur d'être avec Washington² le fondateur et comme le père d'une grande nation. De là la tendresse filiale et l'idolâtrie de l'Amérique pour tout ce qui lui rappelle M. de Lafayette et en retour l'amour paternel que [celui-ci] a toujours porté à l'Amérique. Pour les Américains, [son nom] s'enfoncé déjà dans le passé avec les origines de la nation, grand et sacré comme elles³.

Lafayette⁴ est un personnage perçu de façon fort différente, selon que l'on se situe d'un côté de l'Atlantique ou de l'autre. Aux États-Unis, il a toujours été considéré comme

² George Washington (1732-1799), chef d'état-major de l'armée continentale pendant la guerre d'indépendance des États-Unis, ami de Lafayette, est le Père fondateur le plus emblématique de l'histoire américaine.

³ *Journal des débats politiques et littéraires*, 25 janvier 1836.

⁴ Dans les publications françaises, son nom est souvent orthographié en deux mots : « La Fayette », tandis que les Américains utilisent la forme « Lafayette ». Cette dernière semble davantage pertinente, car Lafayette lui-même reproduit cette graphie dans ses propres écrits. « Lafayette » apparaît également dans les journaux de l'époque et les *Mémoires*. Nous nous conformerons donc à la graphie utilisée par Lafayette lui-

un grand héros de la guerre d'indépendance américaine, un brave soldat dévoué et désintéressé qui a sacrifié sa fortune, sa jeunesse et son confort de gentilhomme pour se dévouer à la cause de la liberté américaine. À l'inverse, la France n'a cessé d'être divisée dans l'interprétation de son rôle. Alors que l'Amérique le voit comme un héros sans tache, son comportement pendant la Révolution française a été âprement critiqué par bon nombre de ses contemporains français. À l'inverse, beaucoup l'ont perçu comme le héros de la liberté pendant toute sa vie et l'ont considéré comme une des plus grandes figures du combat libéral sous la Restauration.

Après avoir rappelé les événements principaux qui marquent la vie de Lafayette avant son dernier voyage aux États-Unis en 1824-1825, nous étudierons la place de Lafayette dans l'historiographie française et américaine, ainsi que les sources disponibles pour notre étude, avant de voir les questionnements posés par l'étude de la popularité de ce personnage des deux côtés de l'Atlantique.

même et par ses contemporains. Les dénominations de « Général », « héros des deux mondes », « hôte de la nation », « vieux vétéran révolutionnaire » etc. ont été données par ses contemporains. Par souci de neutralité, nous désignons nous-même Lafayette par les seuls dénominatifs de « Général » et « Lafayette ».

Rappel biographique sur Lafayette

Nous n’entendons pas donner ici une biographie complète de Lafayette, puisque de nombreux ouvrages le font déjà⁵, mais plutôt un petit aperçu de sa vie, en mettant l’accent sur certains événements qui sont souvent évoqués pendant les dernières années de sa vie : son rôle dans la guerre d’indépendance américaine, ainsi que durant la Révolution française. Pendant le voyage en Amérique de 1824-1825, en effet, les Américains font ressurgir le souvenir de Lafayette dans leur guerre d’indépendance. Ils rappellent alors des événements particuliers, comme la bataille de Brandywine⁶, de Yorktown⁷, ainsi que le lien d’amitié que Lafayette entretient avec George Washington. De plus, pendant les dernières années de la vie de Lafayette, le comportement, que ce dernier a eu pendant la Révolution française, a pu être soit critiqué, soit loué.

Gilbert du Motier de Lafayette, issu d’une famille puissante en Auvergne au XVIII^e siècle, naît le 6 septembre 1757. Ayant perdu son père peu de temps après sa naissance, il est élevé dans le château de Chavagniac⁸ par ses tantes et sa grand-mère, tandis que sa mère passe la plupart de son temps à Paris. Puis il part suivre une formation au collège du Plessis dans la capitale. Lorsque décède sa mère en 1770, il devient l’héritier d’une des plus grosses fortunes de France et donc un bon parti à marier. Une des plus puissantes familles

⁵ Parmi les biographies récentes, on citera entre autres : L. Chatel de Brancion et P. Villiers, *La Fayette : Réver la gloire*, Saint-Rémy-en-l’Eau : Monelle Hayot, 2013, 343 p. ; M. Leepson, *Lafayette : Lessons in leadership from the idealist General*, New York : Palgrave Macmillan, 2011, XII-202 p. ; P. Bourdin, F. Boyer et F. Weil, *La Fayette, entre deux mondes*, Clermont-Ferrand : Presses univ. Blaise-Pascal, 2009, 227 p. ; J. Arlet, *Le général La Fayette : Gentilhomme d’honneur*, Paris : Harmattan, 2008, 262 p. ; G. Saint-Bris, *La Fayette*, Paris : Gallimard, 2007, 406 p. ; J. Lane, *General and Madame de Lafayette : Partners in liberty’s cause in the American and French Revolutions*, Lanham : Taylor Trade, 2003, XIV-370 p. ; H. G. Unger, *Lafayette*, New York : John Wiley, 2002, XXIII-452 p.

⁶ La bataille de Brandywine s’est déroulée pendant la guerre d’indépendance des États-Unis d’Amérique, le 11 septembre 1777, dans le nord de l’État de New York. Lafayette y a été blessé à la jambe.

⁷ La bataille de Yorktown a duré du 28 septembre au 17 octobre 1781. La reddition des forces britanniques marque la défaite définitive de l’Angleterre dans la guerre d’indépendance des États-Unis.

⁸ Le château de Chavagniac est situé à Chavagniac-Lafayette, dans le département de la Haute-Loire.

françaises, la famille de Noailles, s'intéresse à l'adolescent et un mariage est arrangé avec Adrienne de Noailles⁹ qu'il épouse en 1774¹⁰. Il rejoint le régiment de son beau-père, le duc de Noailles¹¹, où il est promu capitaine des dragons. Noailles tente de lui trouver une bonne place à la cour de Louis XVI, mais la gaucherie et l'esprit indépendant de Lafayette le font échouer.

Alors qu'il n'a que 18 ans, deux événements marquent durablement l'avenir de Lafayette : il est initié à la franc-maçonnerie le 25 décembre 1775, à la loge « Saint-Jean » à Paris et restera fidèle aux principes de cette société toute sa vie durant¹². Peu de temps après, il entend parler de la cause des Insurgents américains, auxquels il s'intéresse tout de suite et il décide de s'engager en leur faveur. Sa belle-famille l'encourage discrètement dans cette voie, afin d'avoir des siens dans le camp interventionniste, au cas où la politique royale, jusque-là neutre sur ce sujet, doive changer. À cette époque, la cause américaine est en vogue en France : on en parle dans les salons, les universités, les académies, les clubs de lecture et les loges maçonniques. À 19 ans, Lafayette affrète secrètement un navire, la *Victoire*, à ses frais et s'embarque pour l'Amérique le 26 avril 1777, malgré l'avis du roi et la lettre de cachet qui ordonne son arrestation. Mais en réalité, le ministère n'est pas vraiment hostile à son départ et souhaite seulement éviter de froisser les diplomates britanniques en autorisant ouvertement un Français de haut rang à partir combattre les Anglais en Amérique¹³.

Certains historiens¹⁴, contrairement à une opinion générale, considèrent que Lafayette n'est parti pour le Nouveau Monde que pour échapper aux contraintes de l'Ancien : s'il s'en est allé sauver une liberté, c'est bien la sienne qu'il a voulu préserver. En garnison à Metz¹⁵, face à une perspective de carrière militaire banale, il se serait rendu compte que son avenir en France ne pourrait rester qu'obscur et qu'il devrait quitter son

⁹ Marie Adrienne Françoise de Noailles, marquise de La Fayette (1759-1807), fille de Jean Louis Paul François de Noailles et d'Anne Louise Henriette d'Aguesseau.

¹⁰ Sur les relations entre Lafayette et Adrienne cf. A. Maurois, *Adrienne : Ou la vie de Mme de La Fayette*, Paris : Hachette, 1968, 570 p.

¹¹ Jean Louis Paul François de Noailles (1739-1824), duc d'Ayen, duc de Noailles, marquis de Maintenon.

¹² P. Chevalier, « La carrière maçonnique de La Fayette », dans *Almanach de Brioude et de son arrondissement*, 65^e année, 1985, p. 43-46.

¹³ R. de Castries, *La Fayette*, Paris : Taillandier, 1981, p. 56 ; A. Maurois, *op. cit.*, p. 66.

¹⁴ M. Vandal et P. Lesourd, *Lafayette, le sortilège de l'Amérique*, Paris : France-Empire, 1976, p. 203-206.

¹⁵ Metz, préfecture du département de la Moselle.

pays natal pour se distinguer. Adroit à tirer parti de toutes les situations, dès qu'il en entend parler, la cause américaine lui semblerait être une opportunité inégalée pour acquérir la gloire et une certaine popularité qu'il n'aurait certainement pas obtenues par ailleurs. La majorité des historiens, même les plus hostiles, y voient cependant un geste désintéressé d'un homme qui sacrifie sa position à la Cour, sa femme et sa fortune pour combattre au côté des Insurgents. Cette vision est par ailleurs dans la lignée de l'immense majorité des publications qui paraissent sur Lafayette de son vivant.

Une fois arrivé en Amérique, il est d'abord reçu froidement par l'état-major américain qui garde un mauvais souvenir des arrogants mercenaires français qui s'étaient engagés en échange de fortes récompenses¹⁶. Mais sa persévérance et son amour affiché de la liberté, ainsi que les lettres de recommandation de Silas Deane¹⁷ et Benjamin Franklin¹⁸, attirent l'attention des membres du Congrès qui votent une résolution le nommant major-général¹⁹. Plutôt que de promouvoir ce jeune homme inexpérimenté à la tête d'un commandement indépendant, George Washington le rattache sous ses ordres. C'est à cette période-là que Lafayette se lie d'amitié avec lui²⁰.

Quelques semaines plus tard, il reçoit son baptême du feu : une blessure légère à la jambe dans la bataille de Brandywine, le 11 septembre 1777, qui lui permettra d'être présenté comme un héros ayant versé son sang pour la cause de la liberté. Une fois rétabli, il rejoint George Washington, qui le charge d'une reconnaissance dans la région d'Haddonfield²¹, où il bat une petite troupe ennemie, ce qui lui vaut la reconnaissance du Congrès et le commandement d'une division en Virginie. Il passe un rude hiver en garnison

¹⁶ G. Bodinier, *Les officiers de l'armée royale : combattants de la guerre d'indépendance des États-Unis, de Yorktown à l'an II*, Vincennes : Service historique de l'armée de terre, 1983, p. 258-264.

¹⁷ Silas Deane (1737-1789) est à ce moment-là ministre américain en France ayant pour mission de pousser le gouvernement français à envoyer de l'aide aux Insurgés américains.

¹⁸ Benjamin Franklin (1706-1790), tout comme Silas Deane, est alors envoyé en France comme diplomate pour demander de l'aide à la France.

¹⁹ G. Saint-Bris, *La Fayette*, Paris : Gallimard, 2007, p. 156-163.

²⁰ Sur les relations entre Lafayette et George Washington, cf. D. A. Clary, *Adopted Son : Washington, Lafayette, and the friendship that saved the Revolution*, New York : Bantam Books, 2007 et J. T. Flexner, *George Washington in the American revolution (1775-1783)*, Norwalk (Conn.) : Easton Press, 2003, p. 214-215 et 333-334.

²¹ Aujourd'hui, Haddonfield est une petite ville du New Jersey, située dans le comté de Camden.

à Valley Forge²², où il se serait fait initier à la maçonnerie américaine, suite à quoi George Washington lui aurait accordé une totale confiance²³. Après un dur hiver pour les troupes américaines, qui manquent de nourriture et d'habits, est signé le 6 février 1778 un traité entre la France et les États-Unis, prévoyant l'envoi de navires commandés par l'amiral d'Estaing²⁴. En juillet, cette flotte débarque en Amérique et doit affronter une flotte anglaise sous le commandement de Howe²⁵, mais une terrible tempête provoque des ravages des deux côtés, ce qui pousse d'Estaing à retirer ses forces à Boston²⁶ pour les remettre à pied. Cette retraite est critiquée par certains Américains et nécessite l'intervention de Lafayette pour calmer les tensions. La flotte d'Estaing finit par être envoyée aux Antilles, ce qui laisse un sentiment de méfiance et de déception du côté américain. George Washington pense que la gloire récente de Lafayette aurait plus d'écho en France : il pourrait améliorer les relations franco-américaines et saurait convaincre le roi d'envoyer une expédition contre le Canada.

Lafayette retourne alors en France, où il subit une punition symbolique d'une dizaine de jours d'arrêt chez lui pour avoir désobéi en quittant la France. Il rend la cause américaine populaire à la Cour, en racontant ses exploits et en mettant la lutte des Insurgents à la mode. Il commence alors à jouir d'une popularité croissante, en particulier dans la presse française. Lafayette convainc Louis XVI d'envoyer des troupes supplémentaires en Amérique en

²² En décembre 1777, George Washington décide d'établir ses quartiers d'hiver à Valley Forge en Pennsylvanie, à 40 km de Philadelphie. Cet endroit en hauteur permet à l'armée américaine de se défendre efficacement en cas d'éventuelles attaques des troupes britanniques.

²³ R. Castries, *op. cit.*, p. 81-82. La possibilité de cette initiation est contestée par L. Gottschalk, *Lafayette joins the American army*, Chicago (Ill.) : University of Chicago Press, 1937, p. 337-338.

²⁴ Jean Baptiste Charles Henri Hector, comte d'Estaing (1729-1794) reçoit le commandement d'une flotte envoyée en aide aux Insurgents américains pendant la guerre d'indépendance américaine. Cf. B. W. Jentleson, *Encyclopedia of U.S. foreign relations*, New York : Oxford University Press, 1997, p. 163-166.

²⁵ Richard Howe (1726-1799), officier de marine de la *Royal Navy* britannique, se distingue en particulier pendant la guerre d'indépendance des États-Unis et les guerres de la Révolution française.

²⁶ Boston est la capitale et la principale ville de l'État du Massachusetts. Pendant la guerre d'indépendance, elle est la troisième plus grande ville des États-Unis. C'est dans cette ville qu'a commencé la Révolution américaine, lorsque, le 16 décembre 1773, des membres de la loge Saint-Andrews jettent à la mer 342 ballots de thé en signe de protestation contre la taxation anglaise. Cf. J. Schneider, *Les réseaux maçonniques franco-américains de 1773 au 14 juillet 1789*, Sarrebruck : Presses académiques francophones, 2013, p. 21-27.

février 1780. Comme le commandement ne peut être conféré à un homme d'à peine 22 ans, il est confié à Rochambeau²⁷, qui est bien plus expérimenté.

Un peu déçu, mais pas découragé, Lafayette revient en Amérique en 1780 à bord de l'*Hermione* et reçoit le commandement des troupes de Virginie. Il utilise ses hommes dans une guerre d'embuscades et de petites attaques par surprise. Dans un premier temps, les Anglais prennent le dessus en reconquérant plusieurs États, alors que la flotte française reste inactive. Mais en définitive, la flotte anglaise est défaite dans la baie de Chesapeake²⁸, le 5 septembre 1781, ce qui empêche de recevoir des secours par la mer. Lafayette fait sa jonction avec les armées de Washington et Rochambeau et ils encerclent Yorktown qui est assiégé pendant trois semaines. Lafayette s'illustre par des faits d'armes pendant ce siège, en particulier en prenant les redoutes et bastions qui défendent la ville. Cornwallis²⁹ et son armée finissent par capituler le 17 octobre 1781³⁰. Les 7 500 soldats britanniques faits prisonniers servent de levier aux Américains pour entamer les négociations de paix avec l'Angleterre. Peu de temps après la victoire de Yorktown, le 23 décembre 1781, Lafayette s'embarque de nouveau pour la France³¹.

Il est à noter que, parmi tous les Français engagés dans la lutte d'indépendance américaine, il est presque le seul nom que la postérité ait retenu et que les Américains ont adulé. Ce succès est peut-être lié au haut grade qu'il a dans l'armée des Insurgés, et au caractère désintéressé qui le distingue de la centaine d'autres Français qui se sont portés volontaires dans cette guerre, ainsi que des milliers d'autres soldats français qui ont

²⁷ Jean-Baptiste Donatien de Vimeur, comte de Rochambeau (1725-1807) est un militaire français qui s'illustre à la tête du corps expéditionnaire français lors de la guerre d'indépendance des États-Unis. Il termine sa carrière militaire avec la dignité de maréchal de France.

²⁸ La baie de Chesapeake est le plus grand estuaire des États-Unis. Celui-ci se trouve sur la côte Est et donne sur l'océan Atlantique.

²⁹ Charles Cornwallis (1738-1805) est le général britannique commandant les troupes britanniques lors du siège de Yorktown.

³⁰ J. P. Greene et J. R. Pole, *A companion to the American revolution*, Malden (Mass.) : Blackwell Publishers, 2000, p. 323-325 ; B. W. Jentleson, *op. cit.*, p. 166.

³¹ Sur l'ensemble de l'activité de Lafayette dans la guerre d'indépendance américaine et la Révolution française jusque 1790, voir les ouvrages de L. Gottschalk (tous parus à Chicago : University of Chicago Press) : *Lafayette comes to America*, 1935, XIII-184 p. ; *Lafayette joins the American Army*, 1937, XV-364 p. ; *Lafayette and the close of the American Revolution*, 1942, XIII-458 p. ; Ainsi que L. Gottschalk et M. Maddox : *Lafayette in the French Revolution through the October days*, 1969, 414 p. ; *Lafayette in the French Revolution : From the October days through the Federation*, 1973, 586 p.

combattu en tant que troupes régulières³². La carrière glorieuse de Lafayette dans la guerre d'indépendance américaine s'achève avec la victoire de Yorktown. C'est cette partie de sa vie qui reste durablement dans la mémoire des Américains et des Français³³.

À son retour, tel un héros, il est reçu à Paris par des acclamations. Il semble que le titre de « héros des deux mondes », qui est le plus couramment utilisé du vivant de Lafayette, date de ce retour triomphal³⁴. Le Général jouit alors d'un grand prestige, plus grand que celui qu'il avait trois ans auparavant, ce qui lui permet de promouvoir la cause américaine dans la société française³⁵. Il n'est pas le seul à en faire la promotion : les 8 000 soldats français, qui ont aussi combattu dans cette guerre, racontent leurs expériences en rentrant en France. Néanmoins, plusieurs volontaires, déçus de ne pas avoir été employés en Amérique, ou à un rang qu'ils jugent inférieur à leurs capacités, font de la contre-propagande³⁶. Par la suite, la paix permet l'acheminement régulier du courrier entre les deux pays et donc une bonne diffusion des nouvelles d'Amérique. Dans les années 1780, le nombre de publications sur les États-Unis explose. Ces publications servent entre autres à saper les fondements du régime monarchique français par la justification de la révolte contre le despotisme et par la promotion du système républicain, même si ces principes sont bien antérieurs à la Révolution américaine³⁷.

De son côté, l'hôtel particulier parisien du « héros des deux mondes » devient le lieu de rendez-vous des Américains et des libéraux. C'est à cette époque-là que Lafayette est affilié dans la loge « Saint-Jean-d'Écosse du Contrat Social »³⁸. Sur invitation de George Washington, il repart le 1^{er} juillet 1784 pour effectuer un nouveau voyage aux États-Unis, que nous étudierons davantage en détail plus loin (p. 89-91). Il est alors accueilli triomphalement à New York, puis dans plusieurs villes qu'il visite. Il est acclamé par la population américaine qui le vénère déjà comme un grand héros. Mais le séjour ne dure pas

³² G. Bodinier, *op. cit.*, p. 266-269.

³³ R. L. Blanco et P. J. Sanborn, *The American Revolution, 1775-1783 : An encyclopedia*, New York : Garland Pub, 1993, p. 896-901.

³⁴ D. Binaud, *L'épopée américaine de La Fayette : Washington, me voici*, La Rochelle : Découvrance, 2007, p. 11.

³⁵ R. Creagh, *Nos cousins d'Amérique : Histoire des Français aux États-Unis*, Paris : Payot, 1988, p. 196.

³⁶ G. Bodinier, *op. cit.*, p. 375-376.

³⁷ J. P. Greene, *op. cit.*, p. 524-526.

³⁸ P. Chevalier, *op. cit.*, p. 51-53.

et Lafayette fait ses derniers adieux à George Washington qu'il ne reverra plus. Il s'embarque pour la France le 21 décembre 1784.

Dès son retour, il s'engage pour la cause des protestants et des esclaves. En 1785, il fait un voyage en Prusse pour observer le fonctionnement des troupes réputées être les plus modernes d'Europe et il est admis à la table de Frédéric II³⁹ à plusieurs reprises. En 1787, Lafayette devient membre honoraire de la loge « Les Élus de Sully » à Saint-Flour⁴⁰.

À la veille de la Révolution française, les finances de la monarchie sont au plus bas, car la France est surendettée, en particulier à cause des grosses dépenses engagées dans la guerre d'indépendance américaine. Afin de trouver des solutions à cette crise financière, Louis XVI convoque une Assemblée de notables à Versailles en 1787. Lafayette en fait partie et il tente de promulguer un certain nombre de réformes libérales.

En 1789, Lafayette est député de l'Auvergne aux États généraux, où il prend parti pour le Tiers-État et exprime ses idées libérales. Sur les conseils de Jefferson⁴¹, il propose le 11 juillet un projet de déclaration des droits de l'homme, inspiré de la déclaration d'indépendance américaine, mais sa proposition est rejetée. Lors de l'annonce du renvoi de Necker⁴², l'Assemblée nationale, qui décide de siéger de façon permanente, élit Lafayette vice-président. Le lendemain de la prise de la Bastille, celui-ci félicite le peuple de Paris pour cet acte et l'Assemblée nationale le nomme à la tête de la Garde nationale qui vient juste de se créer sur le modèle américain. Chef de cette masse armée, il devient l'homme le plus puissant de France, mais ne peut empêcher les débordements populaires qui le poussent à annoncer sa démission. L'assemblée des électeurs le supplie de garder ses fonctions, ce qu'il accepte et qui renforce sa popularité.

Le comportement de Lafayette, lors des journées des 5 et 6 octobre 1789, lui a été âprement reproché *a posteriori*. Au son du tocsin, environ 6 000 Parisiens se regroupent à l'Hôtel-de-Ville et l'envahissent. Lafayette essaie en vain de raisonner les manifestants et ne

³⁹ Frédéric II de Prusse (1712-1786), dit Frédéric le Grand, troisième roi de Prusse, fait entrer son pays dans la cour des grandes puissances européennes. Il fréquente les hommes des Lumières et incarne le type même du « despote éclairé ».

⁴⁰ Saint-Flour est située dans le département du Cantal et la région Auvergne.

⁴¹ Thomas Jefferson (1743-1826) est à ce moment-là l'ambassadeur américain en France. Par la suite, il est élu troisième président des États-Unis, de 1801 à 1809.

⁴² Jacques Necker (1732-1804) est alors ministre de Louis XVI.

peut qu'ordonner de les encadrer dans leur marche sur Versailles, où se trouve la famille royale. Vers onze heures du soir, Lafayette arrive à Versailles, bien après la foule d'émeutiers. L'ordre est donné de rapatrier les troupes encore fidèles, pendant que le Général négocie avec la foule. Celui-ci revient en assurant que le peuple a promis de rester tranquille, ce sur quoi la famille royale, ainsi que Lafayette, se couche pour la nuit, n'imaginant pas un instant que les manifestants ne tiendraient pas parole. Le lendemain matin, la foule force les grilles et pénètre dans le château, voulant tuer la famille royale. Lafayette la sauve par son comportement : il présente Louis XVI au balcon, puis Marie-Antoinette à qui il baise galamment la main, ce qui provoque des cris d'approbation dans la foule. Certes, la famille royale part pour Paris et est assignée à résidence aux Tuileries, mais elle a évité la mort, grâce à Lafayette⁴³. Le roi et la reine remercient Lafayette et M^{me} Adélaïde⁴⁴ déclare : « Je vous dois plus que la vie, je vous dois celle du roi et de mon pauvre neveu⁴⁵ ». C'est précisément cet événement que plusieurs libellistes ont pu lui reprocher par la suite : il est surnommé le « Général Morphée », car il a fait l'erreur de s'endormir, alors que la menace grondait.

Lafayette, face à ce que les libéraux considèrent comme des excès révolutionnaires, s'oppose à l'anarchie et fonde avec Bailly⁴⁶ le club des Feuillants, pour contrebalancer l'influence des Jacobins. Le jour de la fête de la Fédération, le 14 juillet 1790, il est à la tête de 18 000 gardes nationaux et il est déclaré chef des Fédérés. Lafayette est alors au faite de sa popularité en France, popularité qui lui attire aussi les pires critiques⁴⁷. La situation se dégrade en France pour la royauté et le roi tente de fuir, mais il est fait prisonnier à Varennes⁴⁸ le 20 juin 1791. Lafayette, encore à la tête de la Garde nationale, est accusé par le peuple de connivence avec la Cour.

Survient alors le deuxième grand événement qui a aussi été reproché à Lafayette par la suite : le massacre du Champ-de-Mars. Les 15 et 16 juillet 1791, l'Assemblée rétablit le

⁴³ J. Lane, *op. cit.*, p. 139-147. A. Maurois, *op.cit.*, p. 207-211.

⁴⁴ Marie Adélaïde de France (1732-1800), dite « Madame Adélaïde », est une des filles de Louis XV et de Marie Leszczyńska.

⁴⁵ Cité par R. Castries, *op. cit.*, p. 176-179.

⁴⁶ Jean Sylvain Bailly (1736-1793), député de Paris aux États généraux, est élu maire de Paris en 1789.

⁴⁷ Circulent à Paris des caricatures de Lafayette, ainsi que des pamphlets, tel que *Vie privée, impartiale, politique, militaire et domestique du Marquis de La Fayette*, Paris : Bastide, 1790, 88 p.

⁴⁸ Varennes-en-Argonne est une commune française, située dans le département de la Meuse et la région Lorraine.

roi dans ses pouvoirs, mais la gauche réclame la déchéance du roi. C'est ainsi qu'une pétition est organisée le 17 juillet 1791 pour protester contre le rétablissement du roi. Lafayette, à qui l'on avait donné les pleins pouvoirs et qui avait interdit tout rassemblement ou attroupement, fait dresser le drapeau rouge et adresse des sommations légales aux manifestants. Les soldats de la Garde nationale sont accueillis à coups de pierre, ce à quoi ils ripostent en tirant en l'air. La foule riposte avec des pavés et un coup de feu part en direction de Lafayette. La Garde nationale tire alors sur la foule, tue une cinquantaine de personnes et en blesse un millier⁴⁹. Même si Lafayette s'oppose à cet acte et se met devant un canon pour arrêter le massacre, sa popularité est très amoindrie, voire tout à fait détruite, car il est tenu pour responsable du massacre. Une brochure libérale commente les faits de nombreuses années plus tard : « Une première accusation avait nui à Lafayette dans l'esprit du peuple : le jour où il dissipa le soulèvement qui eut lieu au Champ-de-Mars et qui menaçait la monarchie, sa popularité diminua encore⁵⁰ ». Il lui faut des années pour la recouvrer, et encore, il ne la retrouve que partiellement.

Une nouvelle Constitution est proclamée et, le 8 octobre 1791, Lafayette démissionne et se retire en Auvergne. Mais sa retraite ne dure pas, car il est nommé en décembre à la tête d'une des trois armées, formées pour lutter contre les Autrichiens à qui la guerre est déclarée en avril 1792. En apprenant la chute du ministère, Lafayette écrit, le 16 juin, à l'Assemblée une lettre où il proteste contre l'attitude des jacobins et conseille de garder le pouvoir royal intact. Cette lettre provoque un débat à l'Assemblée qui refuse de se laisser dicter sa conduite par un général qui aurait dû s'adresser au ministère et non pas à l'Assemblée⁵¹. Lafayette quitte son armée pour se rendre à Paris, où il proteste contre les excès du 20 juin, journée où le peuple avait envahi le palais des Tuileries et avait forcé Louis XVI à porter un bonnet phrygien. Mais la protestation de Lafayette reste vaine et il doit retourner vers son armée, tandis que son effigie est brûlée à Paris et qu'il est accusé de trahison. Lafayette, voué à l'exécration des masses, perd alors toute popularité dans la capitale.

⁴⁹ Le chiffre varie selon les sources et les historiens.

⁵⁰ *Notice sur la vie du gal La Fayette*, Lyon : Perrin, 1829, p. 5.

⁵¹ R. Castries, *op. cit.*, p. 229-231.

Il fait arrêter en août 1792 les commissaires envoyés par le nouveau gouvernement, ce qui provoque sa mise en accusation à l'Assemblée. Le 17 août, le Conseil exécutif somme Lafayette de remettre le commandement de son armée à Dumouriez⁵². Deux jours plus tard, est votée par l'Assemblée la destitution de Lafayette, considéré comme traître à la nation⁵³. Il a le choix entre la guillotine ou l'exil. Le jour même, il part pour l'étranger, mais il est arrêté à la frontière par des Autrichiens.

Il passe alors plusieurs années en détention dans les cachots autrichiens, ce qui l'a peut-être sauvé de la Terreur et donc de la mort. Une tentative d'évasion, organisée en 1794 par l'Américain Francis Huger⁵⁴, échoue. Il ne sort de la forteresse d'Olmütz⁵⁵ qu'en 1797, suite aux pressions exercées par la diplomatie américaine, en particulier George Washington qui écrit lui-même à l'empereur d'Autriche⁵⁶ pour faire libérer Lafayette⁵⁷. Bonaparte agit aussi en faveur de sa libération, mais tant qu'il ne s'est pas assuré de son pouvoir par le coup d'État du 18 brumaire, il refuse encore que Lafayette retourne à Paris, car il est conscient de l'influence que ce dernier pourrait retrouver. De fait, quand Lafayette entre clandestinement en France, il est acclamé à Paris, ce qui provoque la colère de Bonaparte⁵⁸. Ce n'est donc qu'en 1800, après deux ans d'exil supplémentaires aux Pays-Bas, qu'il revient en France⁵⁹.

Lafayette se retire dans le château de Lagrange⁶⁰, qu'il a hérité de sa belle-mère. Il entre en opposition avec le premier Consul, refusant les propositions de devenir sénateur ou légat aux États-Unis. Le Général critique le consulat à vie et ne cache pas son hostilité au régime. Lorsqu'en 1804 l'Empire est proclamé, il reste en retrait de la vie politique. Il se

⁵² Charles-François du Perrier du Mouriez (1739-1823), dit Dumouriez, est un général français.

⁵³ A. Maurois, *op. cit.*, p. 248-250.

⁵⁴ Francis Huger (1751-1811) est un Américain dévoué à Lafayette qui tente de le faire évader de sa prison d'Olmütz.

⁵⁵ Olomouc (Olmütz en allemand) est une ville au centre de la Moravie, en République tchèque. C'est dans la forteresse de cette ville qu'a été détenu Lafayette pendant plusieurs années.

⁵⁶ François II du Saint-Empire (1768-1835) est alors archiduc souverain d'Autriche. À la dissolution du Saint-Empire en 1806, il devient François I^{er}, empereur d'Autriche.

⁵⁷ J.-J. Regnault-Warin, *Notice sur le général Lafayette*, Paris : L. Janet, 1832, p. 28-29.

⁵⁸ M. Vandal et P. Lesourd, *Lafayette, le sortilège de l'Amérique*, Paris : France-Empire, 1976, p. 211.

⁵⁹ Sur les années passées en captivité, cf. R. de Chambrun, *Les prisons des La Fayette : Dix ans de courage et d'amour*, Paris : Perrin, 1977, 343 p, ainsi que P. Spalding, *Lafayette : Prisoner of State*, Columbia (S.C.) : University of South Carolina Press, 2010, XII-403 p.

⁶⁰ Le Château de Lagrange-Bléneau est situé sur la commune de Courpalay, dans le département de Seine-et-Marne. Lafayette y vit de 1802 à 1834.

méfie beaucoup de l'empereur Napoléon I^{er}, qui, selon lui, représente un danger bien plus grand pour la liberté que les rois d'Ancien Régime. De fait, sous l'Empire, les libertés individuelles et la liberté d'expression sont bien plus limitées qu'elles ne l'étaient avant la Révolution française. Pendant sa retraite sous l'Empire, Lafayette reste vénérable de la loge de Rozay-en-Brie⁶¹. En 1814, il se rallie aux Bourbons et participe à la déchéance de l'empereur, ainsi qu'en 1815, après les Cent-Jours.

C'est sous la Restauration que Lafayette devient un des *leaders* du mouvement libéral français. Il est élu député de la Sarthe en 1818, ce qui n'est pas sans déplaire à Louis XVIII. Par ses discours libéraux à la Chambre, il devient l'âme d'une société, dite des « Amis de la liberté de la presse », qui encourage les forces d'opposition, dont le succès apparaît lors des élections de 1819, où vingt-huit libéraux sont élus à la Chambre. Parmi les nouveaux députés, l'élection de l'abbé Grégoire⁶², ancien évêque jureur, fait scandale : les royalistes font annuler son élection, mais Lafayette proteste publiquement. En 1820, l'assassinat du duc de Berry⁶³, le dernier descendant direct de la branche des Bourbons, provoque le renvoi du ministre modéré Decaze⁶⁴, qui est remplacé par Richelieu⁶⁵ qui met en place une série de lois liberticides. C'est alors que Lafayette comprend que l'espoir d'appliquer la liberté en France ne peut passer que par le renversement du régime Bourbon. Il passe donc à l'action clandestine, en s'affiliant à la charbonnerie et en participant à plusieurs conspirations. C'est dans ce contexte d'action clandestine et d'opposition directe au régime en place, que débute notre étude, qui s'ouvre sur le dernier voyage de Lafayette aux États-Unis en 1824-1825 et qui se termine par la mort du Général en 1834.

⁶¹ Rozay-en-Brie est à cette époque un village de 1 400 habitants, situé dans le département de Seine-et-Marne.

⁶² Henri Jean-Baptiste Grégoire (1750-1831), aussi appelé l'abbé Grégoire, prêtre catholique constitutionnel, farouche opposant à Louis XVI, a participé à sa condamnation à mort.

⁶³ Charles-Ferdinand d'Artois (1778-1820), duc de Berry, est le fils du comte d'Artois, futur Charles X. Il est assassiné par Louis Pierre Louvel le dimanche 13 février 1820.

⁶⁴ Élie Louis Decazes (1780-1860) devient en 1816 le plus jeune président du Conseil que la France ait connu.

⁶⁵ Armand-Emmanuel-Sophie-Septimanie de Vignerot du Plessis (1766-1822), duc de Richelieu, se distingue par une politique ultra-royaliste.

Questionnements historiographiques sur Lafayette

Peu de personnages historiques ont fait l'objet d'autant de publications que Lafayette. Encore aujourd'hui, les Américains sont fascinés par ce Français, comme le montrent l'exposition que la *New York Historical Society* lui a consacrée en 2008 ou encore une courte biographie sous forme de bande-dessinée destinée au grand public, éditée par la Lafayette Society⁶⁶. Des tentatives de vulgarisation de sa biographie ont été faites récemment auprès du grand public français, comme on peut le voir avec la diffusion d'une docu-fiction en novembre 2012⁶⁷ ou encore d'un documentaire en mars 2013⁶⁸.

Les publications d'ouvrages plus ou moins historiques sur le Général, tant aux États-Unis qu'en France, paraissent à profusion, de son vivant, ainsi qu'après sa mort. Lorsqu'il est encore en vie, sont publiés de nombreux poèmes, notices biographiques, libelles, pamphlets. On peut observer que les parutions en anglais sont très majoritairement favorables à Lafayette, tandis que les parutions francophones sont bien plus mitigées, puisque le personnage et le rôle de Lafayette font l'objet de polémiques pendant une bonne partie de sa vie et au-delà, jusqu'à nos jours. Force est pourtant de constater que, malgré le grand nombre de titres parus sur Lafayette, il reste des aspects assez méconnus de sa vie. Aucun ouvrage n'a approfondi la question de sa popularité en France et aux États-Unis durant les dernières années de sa vie.

De nombreux historiens américains et français se sont pourtant penchés sur la vie de ce personnage et ont, pour certains, bien cerné son caractère et la renommée qui l'entoure. Nous ne pouvons que regretter le manque d'impartialité de certains historiens

⁶⁶ D. Reid et J. Chestnut, *Lafayette, Hero of Two Worlds*, Fayetteville (N.C.) : Lafayette Society, 2007, 28 p.

⁶⁷ *Secrets d'Histoire - La Fayette, il était une fois l'Amérique*, diffusée le 6 novembre 2012 sur France 2.

⁶⁸ *La Fayette, un héros méconnu*, documentaire américain de 2009, diffusé le 27 mars 2013 sur Arte.

qui, en majorité, louent son caractère, ou qui, au contraire, reprennent des critiques de certains contemporains. Nous avons réutilisé nombre de données factuelles sur Lafayette à partir de plusieurs biographies assez nuancées, telles que celles de René de CASTRIES⁶⁹, Olivier BERNIER⁷⁰, Étienne TAILLEMITE⁷¹ ou encore Jacques ARLET⁷².

Dans un article de critique historiographique sur Lafayette, Lloyd S. KRAMER affirme qu'il y a eu trois grandes phases dans la perception historique de Lafayette. Tout d'abord, du vivant du Général, période où se situe notre étude, a eu lieu la création et la popularisation de l'image idéalisée du héros incarnant certaines vertus. Puis, dans un deuxième temps, après la mort de Lafayette, la figure du héros a été utilisée pour servir d'exemple historique au milieu des questionnements et disputes politiques. Pour finir, dans une période plus récente, une critique du héros et l'examen de sa position légendaire dans la culture nationale ont été réalisés. C'est ainsi que l'on est passé d'une perspective plutôt romantique à une vision davantage ironique et critique⁷³. Plus récemment encore, certains ouvrages historiques, comme celui de Marc LEEPSON, ont de nouveau tenté d'utiliser le cas de Lafayette comme exemple pour les générations actuelles⁷⁴.

Nos recherches nous ont mené à nous situer à la croisée de plusieurs courants historiographiques : histoire politique, histoire des relations internationales, mais aussi histoire des mentalités, histoire intellectuelle, histoire sociale de la France et des États-Unis. Il serait impossible de considérer notre étude sous un seul angle, en raison de la multiplicité des enjeux.

Lafayette est un personnage politique : il a pris une part importante dans les destinées de la France et des États-Unis tout au long de sa vie, avec des périodes plus ou moins actives. Les voyages de 1824-1825 et de 1829 ne peuvent être étudiés sans une vraie

⁶⁹ R. de Castries, *La Fayette*, Paris : Taillandier, 1981, 511 p.

⁷⁰ O. Bernier, *La Fayette : Héros des deux mondes*, Paris : Payot, 1988, 400 p.

⁷¹ É. Taillemite, *Lafayette*, Paris : Fayard, 1989, 623 p.

⁷² J. Arlet, *Le général La Fayette : Gentilhomme d'honneur*, Paris : Harmattan, 2008, 262 p.

⁷³ L. S. Kramer, « Lafayette and the historians : Changing symbol, changing needs, 1834-1984 », dans *Historical Reflections*, 1984, p. 374.

⁷⁴ M. Leepson, *Lafayette : Lessons in leadership from the idealist General*, New York : Palgrave Macmillan, 2011, p. 174-176.

compréhension de la politique de l'époque. Il en va de même pour la révolution de 1830, ainsi que pour les répercussions de la mort de Lafayette. S'il s'agit d'étudier la perception du personnage de Lafayette en tant que *leader* politique, il convient toutefois de ne pas oublier l'importance de son caractère dans l'entretien de son image⁷⁵.

L'histoire politique nouvelle intègre tous les acteurs, en particulier à travers l'étude de l'opinion publique, ne s'intéressant pas aux seuls grands hommes. Ici, nos recherches nous ont conduit à étudier conjointement la portée politique de l'opinion publique et le personnage politique qui en est l'objet⁷⁶. Dans cette perspective, l'étude de René RÉMOND sur *Les États-Unis devant l'opinion française* est essentielle pour comprendre cette période où a lieu un retournement d'opinion majeur⁷⁷. Cet ouvrage sérieux aborde plusieurs aspects qui font partie intégrante de notre étude. Il peut être complété par une étude plus récente, réalisée sous la direction de Philippe BOURDIN, en particulier les chapitres écrits par François WEIL et Fabrice BOYER⁷⁸.

D'un autre côté, il est impossible de comprendre l'importance de Lafayette, si on n'étudie pas les relations entre la France et les États-Unis⁷⁹. Le Général a joué un rôle majeur dans l'amélioration des liens diplomatiques et commerciaux entre ces deux pays, même si cela a pu mener à des tensions, en particulier en 1824-1825 et au début des années 1830. De son engagement dans la guerre d'indépendance américaine jusqu'à sa mort, Lafayette est au cœur des relations franco-américaines, même s'il n'est pas le seul acteur en jeu. On notera que, bien après sa mort, il sert aussi de prétexte à l'amélioration des relations franco-américaines⁸⁰.

⁷⁵ A. Nouschi, *Initiation aux sciences historiques*, Paris : Nathan université, 1994, p. 89-90 et 235-240.

⁷⁶ G. Bourdé et H. Martin, *Les écoles historiques*, Paris : Seuil, 1997, p. 373-374.

⁷⁷ R. Rémond, *Les États-Unis devant l'opinion française, 1815-1852*, Paris : A. Colin, 1962, VIII-967 p.

⁷⁸ P. Bourdin, F. Boyer et F. Weil, *La Fayette, entre deux mondes*, Clermont-Ferrand : Presses univ. Blaise-Pascal, 2009, 227 p.

⁷⁹ C.-O. Carbonell, J. Walch, R. Marx et L. Cesari, *Les sciences historiques de l'antiquité à nos jours*, Paris : Larousse, 1994, p. 277-280 ; P. Renouvin et J.-B. Duroselle, *Introduction à l'histoire des relations internationales*, Paris : A. Colin, 2010, 4^e éd., 520 p.

⁸⁰ Nous pensons par exemple à l'escadrille Lafayette qui est envoyée par l'armée américaine pendant la première guerre mondiale pour aider les Français. Lafayette sert alors de justification d'une intervention américaine dans le conflit européen : les interventionnistes argumentent que, tout comme le Français Lafayette était venu en aide aux Américains, c'est désormais au tour des Américains de venir en aide à la France. A. C. Loveland, *Emblem of liberty : The image of Lafayette in the American mind*, Baton Rouge : Louisiana State

Le cœur de notre étude porte sur la popularité de Lafayette en France et aux États-Unis, c'est-à-dire sur la façon dont le peuple l'a adulé, ainsi que sur les raisons politiques, sociales et intellectuelles qui l'ont poussé à l'aimer et à le glorifier. Nous nous situons ici dans ce qu'on pourrait appeler l'histoire des mentalités⁸¹, dans le sens où nous étudions la mentalité du peuple, ses sentiments, l'opinion publique, l'image de Lafayette qui circule dans la population, sans pour autant délaissier la vision des élites, qui peut être bien plus critique, surtout en France, mais aussi parfois aux États-Unis. Il est à noter cependant que l'on a souvent des élites libérales et parfois des acteurs populaires royalistes, ce qui nuance l'idée d'un peuple tout entier libéral et d'une élite en majorité royaliste et conservatrice. L'étude des mentalités nous mène à nous intéresser aux questions de constructions identitaires, abordées en particulier par Stephanie KERMES⁸², Fred SOMKIN⁸³, ainsi que Jean V. MATTHEWS⁸⁴

Cette étude des mentalités est indissociable de l'histoire intellectuelle : c'est en comprenant quelles sont les idées du temps que l'on peut saisir le développement et l'entretien d'une certaine perception que le peuple a de Lafayette. Ces idées et idéaux sont véhiculés par les médias, en particulier les journaux, qui peuvent forger une opinion publique que le peuple s'approprie. Ces idéaux libéraux, ou au contraire conservateurs, étant surtout politiques, l'histoire intellectuelle sera forcément liée à l'histoire politique. De plus, ces idéaux sont portés par un parti politique : sous la Restauration, le paysage politique est polarisé par deux extrêmes, les ultra-royalistes et les libéraux de gauche, dont fait partie Lafayette⁸⁵.

Nous ne négligerons pas l'importance politique et intellectuelle du carbonarisme et de la franc-maçonnerie, dont Lafayette est un membre éminent. Ces sociétés de pensée

Univ. Press, 1971, p. 154-157 ; A. Krebs, *Informations et documents. Numéro spécial, Lafayette*, Paris : Centre culturel américain, 1957, p. 40.

⁸¹ G. Minois, *Histoire de la célébrité : Les trompettes de la renommée*, Paris : Perrin, 2012, p. 10.

⁸² S. Kermes, *Creating an American identity : New England, 1789-1825*, New York : Palgrave Macmillan, 2008, VII-291 p.

⁸³ F. Somkin, *Unquiet Eagle : Memory and desire in the idea of American freedom, 1815-1860*, Ithaca (N.Y.) : Cornell University Press, 1967, XI-233 p.

⁸⁴ J. V. Matthews, *Toward a new society : American thought and culture, 1800-1830*, Boston : Twayne, 1991, XI-188 p.

⁸⁵ A. Nouschi, *op. cit.*, p. 93-94 et p. 241-246.

promeuvent des idéaux et une vision spécifique de Lafayette. Celle-ci est moins bien connue du public de l'époque, compte tenu de la plus ou moins grande discrétion de ces sociétés secrètes. Plusieurs études semblent importante dans l'étude de l'implication maçonnique de Lafayette, à commencer par celle de Pierre CHEVALIER⁸⁶, sans compter celles de Jan SCHNEIDER⁸⁷, Steven C. BULLOCK⁸⁸, François RIBADEAU-DUMAS⁸⁹, complétées par les recherches de Jacques-Charles LEMAIRE⁹⁰ et de Jérôme ROUSSE-LACORDAIRE⁹¹ sur l'antimaçonnisme.

On peut considérer que notre étude inclut une part d'histoire sociale, puisqu'elle aborde les mentalités du peuple et les conditions matérielles et intellectuelles qui l'ont poussé à avoir telle ou telle vision précise. À la fin de la vie de Lafayette, l'image iconographique de ce dernier est construite par des portraits que lui et son entourage ont soigneusement commandés. Se développe toute une imagerie populaire qui reprend ces portraits et qui produit aussi des médailles et des objets de toutes sortes où l'on retrouve l'effigie de Lafayette. Le travail collectif de Stanley J. IDZERDA, Anne C. LOVELAND et Marc H. MILLER⁹² a été d'une grande importance pour étudier l'iconographie de Lafayette. Un certain nombre de documents iconographiques sont aussi librement disponibles en ligne⁹³.

⁸⁶ P. Chevalier, « La carrière maçonnique de La Fayette » dans *Almanach de Brioude et de son arrondissement*, 65^e année, 1985, p. 43-66.

⁸⁷ J. Schneider, *Les réseaux maçonniques franco-américains de 1773 au 14 juillet 1789 : Comment des francs-maçons promurent l'idéologie des droits de l'homme en Amérique et en France*, Sarrebruck : Presses académiques francophones, 2013, 174 p.

⁸⁸ S. C. Bullock, *Revolutionary brotherhood : Freemasonry and the transformation of the American social order, 1730-1840*, Chapel Hill : University of North Carolina Press, 1996, 421 p.

⁸⁹ F. Ribadeau-Dumas, *La destinée secrète de La Fayette : Le messianisme révolutionnaire*, Paris : Laffont, 1972, 461 p.

⁹⁰ J.-C. Lemaire, *L'antimaçonnisme : Aspects généraux, 1738-1998*, Paris : Éd. maçonniques de France, 1999, 127 p.

⁹¹ J. Rousse-Lacordaire, *Antimaçonnisme*, Puiseux : Pardès, 1998, 117 p.

⁹² S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *Lafayette, hero of two worlds : The art and pageantry of his farewell tour of America, 1824-1825*, Flushing (N.Y.) : Queens Museum, 1989, X-201 p.

⁹³ Le Lafayette College, à Easton (Pa.) a mis en ligne de nombreux documents relatifs à Lafayette (academicmuseum.lafayette.edu/special/marquis/DigitizedCollection.htm), ainsi que la Johns Hopkins University, à Baltimore (Md.), qui a numérisé une riche collection de documents musicaux sur Lafayette (levysheetmusic.mse.jhu.edu). The Henry Francis Dupont Winterthur Museum, à Winterthur (Del.), a aussi mis en ligne l'image de nombreux objets relatifs à Lafayette (museumcollection.winterthur.org). Sites consultés le 25 octobre 2013.

À l'image picturale du Général s'ajoute une image intellectuelle, fondée sur un certain nombre de vertus sociales et de qualités que Lafayette est supposé avoir. En le présentant dans les médias comme un héros vertueux, combattant pour la liberté, les libéraux font naître et entretiennent dans l'esprit du peuple des sentiments d'amour, d'admiration et de reconnaissance.

Le voyage de 1824-1825 en Amérique a été l'objet de très nombreuses études américaines, soit en général sur le voyage, soit sur des lieux particuliers visités par Lafayette. Ces études spécifiques ont l'inconvénient de ne porter que sur un lieu particulier, même si une mise en perspective plus large a pu être envisagée. Quant aux ouvrages généraux sur ce voyage⁹⁴, ils ont un défaut principal : ils restituent une chronologie au jour le jour des déplacements de Lafayette, publiant l'intégralité de discours ou de toasts donnés lors des réceptions, mais sans véritable réflexion historique. De plus, ces ouvrages ont comme principale source les journaux américains de l'époque, sans vraies sources complémentaires. Ces ouvrages serviront donc pour les sources qu'ils peuvent fournir, mais ne suffisent pas pour une étude plus thématique sur le voyage.

Seul l'ouvrage de Jane B. MACINTIRE⁹⁵ consacre un chapitre aux schémas récurrents du voyage, c'est-à-dire la façon répétée dont Lafayette a été accueilli dans diverses localités. À côté de ces ouvrages généraux, plusieurs articles ont été écrits en anglais sur des thèmes particuliers du voyage de 1824-1825. Tous ces ouvrages américains se différencient de notre étude par leurs sources, principalement américaines, tandis que les nôtres sont en très grande majorité françaises, du moins conservées dans des centres d'archives français. Cela ne nous empêche cependant pas d'utiliser des sources américaines, à commencer par la presse locale et nationale.

⁹⁴ E. E. Brandon, *A pilgrimage of liberty*, Athens (Ohio) : Lawhead Press, 1944, 487 p. et *Lafayette, guest of the nation*, Oxford (Oh.) : Oxford Historical Press, 1950, VI-333 p. L'ouvrage de J. B. Nolan, *Lafayette in America, day by day*, Baltimore : John Hopkins, 1934, XII-324 p. ne donne qu'une chronologie aride des déplacements quotidiens de Lafayette qui sert plus d'outil de repérage que de réflexion sur le sujet.

⁹⁵ J. B. MacIntire, *Lafayette, the guest of the nation : The tracing of the route of Lafayette's tour of the United States in 1824-25*, Newton (Mass.) : Simone Press, 1967, X-260 p.

La popularité de Lafayette pendant les années qui ont suivi son dernier voyage en Amérique est bien moins étudiée, en particulier du côté américain, exception faite de l'article de Russel JONES qui traite rapidement de l'entretien de l'image de Lafayette entre 1825 et 1834⁹⁶. L'autre exception est l'ouvrage d'Anne C. LOVELAND⁹⁷. Cette étude, bien que datant d'un peu plus d'une quarantaine d'années, reste tout à fait pertinente par la justesse des propos sans cesse justifiés par des sources. À la différence de notre étude, qui porte sur la France et les États-Unis, l'auteur examine dans cet ouvrage l'image de Lafayette aux yeux des seuls Américains sur une période courant jusqu'après la mort du général.

Le voyage que Lafayette a fait en 1829 dans le Centre-Est de la France, où il a été acclamé par les populations de diverses villes, n'a jamais été étudié en profondeur. En 1829 ont paru quelques brochures relatant ce voyage⁹⁸, mais leur rôle était moins historique que politique : faire connaître à la France entière le succès que le libéral Lafayette a reçu dans cette région, c'est surtout promouvoir les idées libérales qui ont mené à la révolution de Juillet. Ces publications peuvent être considérées comme des sources imprimées, plutôt que comme des études historiques. Justement, aucun ouvrage historique complet n'a été dédié à ce voyage, d'ailleurs à peine évoqué dans les biographies de Lafayette. Pourtant, ce voyage a eu des répercussions politiques insoupçonnées et a contribué à mener à la révolution de 1830.

En revanche, le rôle de Lafayette dans cette révolution est bien plus connu, en raison du rôle primordial qu'il y a de nouveau joué dans le destin de la France. Entre 1830 et 1833 paraissent de nombreuses brochures et libelles, en majorité favorables à Lafayette, ainsi qu'une nouvelle vague de biographies⁹⁹. On trouve un certain nombre de publications

⁹⁶ R. M. Jones, « The flowering of a legend : Lafayette and the Americans, 1825-1834 », dans *French historical studies*, vol. 4, n° 4, 1966, p. 384-410.

⁹⁷ A. C. Loveland, *op. cit.*, IX-196 p.

⁹⁸ Surtout deux ouvrages assez détaillés : J. Morin, *Itinéraire du général Lafayette, de Grenoble à Lyon*, Lyon : Brunet, 1829, 124 p. et *Voyage de Lafayette en France : précédé de sa vie et orné de son portrait*, Paris : Levavasseur, 1829, 96 p. De façon secondaire : *Arrivée du général Lafayette au Puy : le 11 août 1829*, Le Puy : Clet, 1829, 20 p. ; *Arrivée du général Lafayette dans l'arrondissement de Brioude*, S. l. : s. n., 1829, 15 p. ; *Banquet offert au général Lafayette par les citoyens de Grenoble*, Lyon : Brunet, 1829, nombre de pages inconnu ; *Fête donnée à l'arrivée du général Lafayette par la maçonnerie lyonnaise*, Lyon : Impr. du F. Ayné, 1829, 16 p. ; *Fête donnée au général Lafayette par la Maçonnerie lyonnaise, le 6 septembre 1829*, Lyon : Impr. du F. Ayné, 1829, 16 p. ;

⁹⁹ J. Bécherand, *Histoire complète de la vie civile, politique et militaire du général Lafayette*, Paris : Montagne Sainte-Geneviève, 1831, 396 p. ; A. Beckhaus, *Histoire du général Lafayette*, Paris : Lemoine, 1830, 96 p. ; J. P. Cobbett, *A sketch of the life of General Lafayette*, Londres : Jowett & Mills, 1830, 86 p. ; É. La Bédollière,

américaines, mais la plupart sont françaises. Le rôle de Lafayette dans cette révolution a été expliqué dans de très nombreuses études historiques, portant sur l'histoire de la révolution de Juillet, de la Restauration, de la monarchie de Juillet, des libéraux et de la gauche en France¹⁰⁰. À l'inverse, les années qui ont suivi la révolution de 1830 sont assez peu étudiées, du fait que Lafayette se tient en retrait.

La mort de Lafayette fait de nouveau exploser le nombre de publications. Peu de temps après son décès paraissent des éloges funèbres, des sermons sur sa mort et des poèmes, très souvent en anglais. On trouve aussi une nouvelle vague de biographies sur l'ensemble de sa vie. Il est à noter que, malgré l'événement majeur que constitue l'enterrement de Lafayette et les répercussions qu'il a, aucun ouvrage historique ne s'est concentré sur la mort de Lafayette, ses conséquences et sa réception en France et aux États-Unis. Dans des biographies, on ne trouve que quelques mentions de l'enterrement et des honneurs nationaux faits en Amérique. Nous jetterons des lumières nouvelles sur cet événement, par un certain nombre d'archives inédites.

Vie politique de [...] Lafayette, Paris : Delaunay, 1833, 52 p. ; B. Sarrans, *Lafayette et la révolution de 1830*, Paris : Desplaces, 1833, 2 vol., XXIV-428, 448 p.

¹⁰⁰ Il n'est pas possible de lister tous les ouvrages historiques où le rôle de Lafayette dans cette révolution est mentionné, vu leur nombre si important.

Les sources sur Lafayette

Les papiers de Lafayette ont connu une dispersion malgré certains regroupements. Aujourd'hui encore, de nombreux documents sont conservés dans des collections privées et ne sont connus que par des catalogues d'autographes. Mais l'immense majorité des documents sont désormais consultables aux Archives nationales.

Le guide des documents relatifs à Lafayette, de Chantal de TOURTIER-BONAZZI¹⁰¹, recense la très grande majorité des archives conservées dans les institutions nationales françaises : Archives nationales et Archives du ministère des Affaires étrangères. Nous nous servons de ce guide d'archives comme base de nos recherches. Cependant, comme ce guide date de 1976, il a été nécessaire d'adapter nos propos aux évolutions archivistiques plus récentes en faisant nos propres recherches. Nous avons ainsi cherché sans succès des documents à la Bibliothèque historique de la ville de Paris et dans le fonds maçonnique de la BnF. De même, les recherches effectuées à notre demande par le personnel de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale sont restées infructueuses, cet établissement ne conservant aucun manuscrit ou livre rare concernant l'activité de député de Lafayette. Nous avons consulté un certain nombre d'inventaires directement dans des centres d'archives et ainsi trouvé de nombreux documents qui n'étaient pas répertoriés par Chantal de TOURTIER-BONAZZI.

Nous verrons d'abord les sources conservées aux Archives nationales, puis aux Archives du ministère des Affaires étrangères, au Centre des Archives diplomatiques de Nantes et à la Bibliothèque du Congrès américain. Pour finir seront évoquées les sources imprimées.

¹⁰¹ C. de Tourtier-Bonazzi, *Lafayette : Documents conservés en France, catalogue*, Paris : Archives nationales, 1976, 380 p.

On peut consulter aux Archives nationales françaises la plus grande partie des archives concernant le voyage de Lafayette aux États-Unis en 1824-1825, ainsi que les années suivantes jusqu'à sa mort. Les deux grands fonds sont les séries 217Mi et 729Mi, mais d'autres fonds complémentaires sont utiles.

Lorsqu'en 1964 les héritiers de Dieudonné Fabius vendent la collection privée de papiers de Lafayette au diplomate Arthur H. Dean, qui en fait don à l'Université Cornell (à Ithaca, N.Y.), le gouvernement français a préempté trois cartons relatifs aux révolutions de 1789 et 1830 (cotes 252AP1-3) et a exigé qu'une copie de l'ensemble soit faite pour les Archives nationales. C'est ainsi qu'une copie de ces archives est consultable librement sous forme de microfilm aux Archives nationales (cotes 217Mi1-55). Ces cartons sont constitués essentiellement de correspondances actives et passives de Lafayette. Sur les 55 cartons microfilmés, 15 cartons ont été utiles à notre étude.

La série 729Mi est aussi consultable sous forme de microfilm aux Archives nationales. Il s'agit des archives conservées au château de Lagrange-Bléneau et microfilmées en 1995, mais soumises à autorisation de consultation et de reproduction par la Fondation Josée et René de Chambrun. Nous faisons partie des rares chercheurs qui ont obtenu l'autorisation de consultation et de reproduction de ces archives¹⁰².

Nous avons aussi eu recours à un certain nombre d'archives conservées aux Archives nationales, à commencer par des rapports de police, de préfets et de procureurs. Nous avons ainsi trouvé des documents dans les séries BB¹⁸, BB³⁰ et surtout F⁷, la série de la Police générale.

Les Archives du ministère des Affaires étrangères détiennent de nombreux documents en lien avec le voyage de Lafayette aux États-Unis en 1824-1825, en particulier les volumes 80 et 81 de la correspondance politique (États-Unis, 1823-1825). Nous avons cherché dans d'autres séries d'archives du ministère des Affaires étrangères et avons trouvé un certain nombre de documents inédits, qui n'étaient indiqués ni par Chantal de TOURTIER-BONAZZI, ni par d'autres chercheurs. Il s'agit de rapports que les consuls français dans plusieurs villes ont pu faire à propos du passage de Lafayette dans leur ville

¹⁰² Nous avons reçu l'autorisation pour dix bobines de microfilm : 729Mi14, 25-27, 33-35, 42, 46, 51.

de consulat. Il s'agit des consuls en poste à Baltimore, Charleston, la Nouvelle-Orléans et Washington.

Très peu d'archives du Centre des Archives diplomatiques de Nantes sont pertinentes pour notre étude, car il s'agit en très grande majorité de lettres de consuls envoyant des tableaux sur le commerce et la navigation, des rapports sur la santé publique ou encore évoquant l'affliction due à la mort de Louis XVIII en septembre 1824. Sur trente cotes consultées, nous avons trouvé seulement 5 lettres inédites qui évoquent le passage de Lafayette aux États-Unis.

La Bibliothèque du Congrès américain conserve d'immenses collections et un certain nombre de documents porte sur les liens entre Lafayette et les États-Unis. En faisant une recherche par mot-clé sur le site des archives numérisées de la Bibliothèque du Congrès, nous avons trouvé un nombre important d'occurrences, où Lafayette apparaît. Nous avons ainsi retenu les lettres concernant les liens entre le Général et les États-Unis, au sein des correspondances avec Thomas Jefferson et James Madison

Pour ce qui est des sources imprimées, les six volumes des *Mémoires, correspondance et manuscrits du général La Fayette*, Paris : Fournier, 1837-1838, fournissent un matériau de base important, en particulier le tome VI qui concerne les dernières années de Lafayette. Cet ouvrage comporte de riches correspondances actives et passives, des discours prononcés par Lafayette ou par d'autres en son honneur, quelques ordres du jour et des notes personnelles. De nombreux historiens ont utilisé ces archives imprimées comme source principale. De ce fait, ces archives sont assez connues, contrairement aux nombreux documents inédits que nous avons trouvés dans les archives de Lagrange, de Cornell, des Archives du ministère des Affaires étrangères et du Centre des Archives diplomatiques de Nantes. George Washington Lafayette, fils du Général, affirme publier ces documents dans leur intégrité :

Publier ces manuscrits sans aucun commentaire et les remettre intacts entre les mains des amis de la liberté, est un pieux et solennel hommage qu'aujourd'hui ses enfants offrent avec confiance à sa mémoire¹⁰³.

¹⁰³ *Mémoires, correspondance et manuscrits du général La Fayette*, Paris : Fournier, 1837-1838, tome I, p. I.

Or, malgré le but affiché d'être le plus neutre possible dans la publication des mémoires, Sylvia NEELY précise que « de nombreuses références personnelles dans les lettres ont été enlevées, certains paragraphes ont été omis et le langage a été adouci. La vie publique de Lafayette a été épurée, afin d'enlever les allusions sur les jalousies de partis ou sur les divisions politiques au sein du camp libéral¹⁰⁴ ». Il est donc préférable pour le chercheur de consulter les originaux dans les fonds d'archives accessibles. Nous avons tenté de retrouver et d'indiquer de manière systématique les lieux de conservation des documents originaux.

Il est désormais possible de consulter en ligne un grand nombre de publications de l'époque de Lafayette. Les bibliothèques numériques Gallica¹⁰⁵, Europeana¹⁰⁶, celle de la Bibliothèque du Congrès¹⁰⁷, mais aussi Internet Archive¹⁰⁸ et Google Livres¹⁰⁹, ou encore la Bibliothèque numérique publique d'Amérique¹¹⁰, ainsi que plus récemment Numistral¹¹¹, ont ainsi mis en ligne beaucoup de journaux, de livres, de brochures, de poèmes et d'images dédiés à Lafayette, ou qui le mentionnent simplement. Nous avons aussi utilisé le site des écrits du for privé, qui a publié le journal d'un émigré français qui mentionne Lafayette à plusieurs reprises¹¹². De nombreux journaux américains¹¹³ et français¹¹⁴ de l'époque ont été numérisés et mis en ligne.

¹⁰⁴ S. Neely, « Lafayette's *Mémoires* and the changing legacy of two Revolutions », dans *European History Quarterly*, n° 34, 2004, p. 373.

¹⁰⁵ gallica.bnf.fr. Site consulté le 25 octobre 2013.

¹⁰⁶ europeana.eu. Site consulté le 25 octobre 2013.

¹⁰⁷ loc.gov. Site consulté le 25 octobre 2013.

¹⁰⁸ archive.org. Site consulté le 25 octobre 2013.

¹⁰⁹ books.google.com. Site consulté le 25 octobre 2013.

¹¹⁰ dp.la. Site consulté le 25 octobre 2013.

¹¹¹ numistral.fr. Site consulté le 25 octobre 2013.

¹¹² ecritsduforprive.fr/biblionum_list.htm#barondeferiet. Site consulté le 25 octobre 2013.

¹¹³ On trouve des journaux américains de l'époque de Lafayette sur les sites suivants : digitalnc.org/collections/newspapers, dlg.galileo.usg.edu/MediaTypes/Newspapers, news.nnyln.org, fultonhistory.com, enquirer.galileo.usg.edu/enquirer/search, telegraph.galileo.usg.edu/telegraph/search, milledgeville.galileo.usg.edu/milledgeville/search. Sites consultés le 25 octobre 2013.

¹¹⁴ La BnF a numérisé de nombreux journaux de l'époque, parmi lesquels certains mentionnent Lafayette entre 1824 et 1834 : *Le Constitutionnel*, *Le Figaro*, *Le Charivari*, le *Journal des débats politiques et littéraires*, *L'Echo du soir*, *L'Ami de la religion*, la *Revue européenne*, la *Revue du soir*, la *Revue encyclopédique*, la *Revue de l'Ouest*. Le portail du patrimoine écrit et graphique en Rhône-Alpes a aussi numérisé plusieurs journaux qui évoquent Lafayette, à commencer par le *Journal de l'Ain*, ou encore *Le Courrier de la Drôme et de l'Ardèche*, mis en ligne sur le site memoireetactualite.org. Site consulté le 25 octobre 2013.

Ces corpus en ligne étant sélectifs, nous avons poursuivi nos recherches par la consultation de documents physiques à la BnF. C'est ainsi que nous avons pu consulter et utiliser un total de 150 publications de l'époque, dont une grande partie n'a jamais été exploitée, les historiens se concentrant souvent sur une sélection restreinte de titres. On trouvera en annexe une sélection non exhaustive des publications du vivant de Lafayette, qui servent de source imprimée.

Notre étude se distingue des ouvrages et articles américains par la nature des sources qui sont en majorité françaises, mais qui portent sur la France autant que sur les États-Unis. Nous n'avons pas pour autant négligé les sources anglophones et, après les avoir traduites en français, nous les avons utilisées comme complément important aux sources francophones. Nous ne nous bornons pas à une vision purement hexagonale, mais élargissons l'étude en prenant en compte la vision des Américains traduite par les témoignages qu'ils ont pu exprimer à propos de Lafayette. Une grande partie des sources manuscrites¹¹⁵ sont par ailleurs inédites et pourront apporter de nouveaux éclairages sur des points particuliers. En un mot, notre étude se distingue des simples biographies du Général, en ne portant que sur les dernières années du personnage et sur un thème particulier, bien qu'il soit central : la popularité de Lafayette.

¹¹⁵ En particulier la série 729Mi aux Archives nationales, ainsi que de nombreux documents de la série 217Mi. De plus, presque tous les documents du CADN et des AMAE sont inédits. De même, les archives de la Police générale (série F⁷ des AN) n'ont pas toutes été exploitées par des chercheurs antérieurs.

Définition et justification du sujet

Comme il vient d'être dit, notre étude se distingue de ce qui a déjà été fait, par les sources mêmes et par l'approche qui se veut non pas biographique et événementielle, mais plutôt thématique. On se demandera alors pourquoi nous avons choisi une répartition chronologique. La réponse est assez simple : selon les divers événements des dix dernières années de la vie de Lafayette, la popularité ne s'est pas manifestée et n'a pas été entretenue de la même manière. Pour ne reprendre que les plus grands événements – le dernier voyage en Amérique, le voyage en France en 1829, la révolution de 1830 et la mort de Lafayette – sa popularité n'a pas eu les mêmes thèmes, les mêmes acteurs, les mêmes enjeux et répercussions. C'est pour cela que nous avons privilégié l'étude, période par période, des particularités où se confectionnent et se manifestent l'image et la renommée de Lafayette. Une étude seulement thématique n'aurait pu qu'embrouiller les idées. En revanche, au sein des périodes considérées, nous avons souvent opté pour une répartition chronologico-thématique qui s'adapte mieux à un approfondissement du sujet.

Nous avons évité de faire dériver nos recherches sur des sujets connexes, comme les liens entre Lafayette et les luttes d'indépendance des Polonais, Belges, Italiens, Espagnols, Sud-Américains etc. Nous avons aussi limité les sources aux années 1824-1834, évitant ainsi d'étudier l'image de Lafayette jusqu'à nos jours. Nous nous sommes concentré sur la création et l'entretien de l'image du Général de son vivant aux États-Unis et en France, sur la façon dont il est considéré par ses contemporains et de quelle manière cela se traduit.

Étant donné que notre étude porte sur la popularité de Lafayette, il est intéressant de se pencher sur ce concept. La *popularité*, c'est la faveur dont on jouit auprès du peuple, le fait d'être connu et aimé du plus grand nombre. La popularité peut se manifester de diverses manières : acclamations lors de la présence de la personne concernée ; discours, adresses et éloges ; cadeaux offerts ; arches de triomphe ; fêtes et banquets donnés en son honneur ;

publication de poèmes, d'odes, d'éloges, de biographies ; diffusion dans la population de chants et d'images de la personne vénérée ; lettres de fidèles et d'admirateurs.

Être populaire, c'est recevoir ces témoignages d'affection, de reconnaissance et d'admiration. À l'inverse, être impopulaire signifie faire l'objet de critiques et être honni par les foules. Les concepts de *renommée* et de *célébrité* d'un personnage sont plus larges, puisque qu'il s'agit de la connaissance d'un nom par un vaste public, sans que le personnage soit aimé ou détesté¹¹⁶.

Pendant les dernières années de sa vie, la popularité de Lafayette atteint son apogée : il est aimé et adulé par une grande partie des peuples américain et français, malgré les voix discordantes de royalistes, qui le critiquent et qui souhaitent faire passer les témoignages d'affection populaire pour de viles manifestations de la populace, ou des regroupements de simples curieux à un événement, où les principaux agitateurs auraient été payés pour crier *vive Lafayette*.

Durant les dix dernières années de sa vie, le Général est un homme âgé, mais son âge fait partie de sa popularité. Sa vieillesse inspire la vénération et on voit en lui le vétéran et le survivant d'une génération disparue. Sa gloire doit beaucoup à l'Amérique : de tous les aspects de sa carrière, celui qui a le plus contribué à sa légende est sa participation à la guerre d'Amérique. Les titres qu'on lui a attribués sont révélateurs : « héros des deux mondes », « vétéran de la liberté des deux mondes », ou encore « ami de Washington ». De son vivant, Lafayette apporte aux États-Unis le prestige de son nom. Tout le peuple américain s'identifie à un seul homme. Lafayette est le représentant et le symbole de l'amitié franco-américaine. Il est peu d'Américains de passage en France qui ne se présentent chez lui. À l'inverse, les Français sur le point de s'embarquer pour les États-Unis se munissent d'une lettre de recommandation qu'il donne volontiers. L'entourage de Lafayette participe aussi à la bonne entente entre les États-Unis et la France. Aux États-Unis, sa popularité est liée au peuple qui l'accueille en grande pompe, puis qui continue à le vénérer jusqu'à sa mort¹¹⁷. Lors d'un discours en 1824, par exemple, un orateur s'adresse à Lafayette en ces termes :

¹¹⁶ G. Minois, *Histoire de la célébrité : Les trompettes de la renommée*, Paris : Perrin, 2012, p. 9-11.

¹¹⁷ R. Rémond, *Les États-Unis devant l'opinion française, 1815-1852*, Paris : A. Colin, 1962, p. 617-620.

Les Américains vous considèrent comme une partie d'eux-mêmes. Les vieux hommes vous accueillent comme un frère, les jeunes gens vous respectent comme un père. Nous considérons la popularité et la gloire de Lafayette comme la popularité et la gloire de l'Amérique¹¹⁸.

Après la révolution de 1830, les critiques viennent au contraire de l'extrême gauche républicaine, qui considère que Lafayette a trahi la cause de la démocratie en choisissant Louis-Philippe comme roi des Français. Il n'en reste pas moins que ces voix minoritaires traduisent aussi une certaine vision que certains Français ont pu avoir du Général. Elles ne doivent pas être négligées pour comprendre la complexité des visions qui constituent ce que l'on peut appeler la popularité de Lafayette.

Alors que l'Amérique est quasi unanime à louer le personnage de Lafayette, la France est divisée. Son comportement pendant la Révolution française a été beaucoup critiqué par ses contemporains. Sa responsabilité dans le massacre du Champ-de-Mars, en particulier, a compromis sa popularité auprès du peuple français et lui est reproché de nombreuses années plus tard. Mais il réussit malgré tout à se reconstituer une image brillante parmi les libéraux.

Les voyages aux États-Unis en 1824-1825 et en France en 1829, ainsi que la révolution de 1830 y contribuent. Dès son retour en France en 1825, la réception triomphale de l'hôte de la nation en Amérique est souvent rappelée dans les correspondances et les publications. Remémorer ce voyage où Lafayette est au faite de sa popularité, c'est tenter d'entretenir et de garder en vie cette renommée dans l'opinion publique. C'est pourquoi nous étudions aussi la mémoire de ce voyage en France et en Amérique jusqu'à la mort de Lafayette¹¹⁹.

Il est à noter que l'acceptation du mot « popularité » n'a pas toujours été la même. Tandis que sous l'Ancien Régime ce terme est utilisé dans son sens actif – à savoir aimer le peuple et en être proche – à la Révolution française s'opère un basculement : le vocable est utilisé de manière passive et désigne dès lors le fait d'être aimé du peuple. Alors même que la popularité est légitime, puisqu'elle vient du peuple, les révolutionnaires s'en méfient. Le

¹¹⁸ *The Troy Sentinel*, 21 septembre 1824.

¹¹⁹ Sur les liens entre voyage et mémoire, cf. S. Venayre, S. Moussa et A. Philippe, *Le voyage et la mémoire au XIX^e siècle*, Paris : Creaphis, 2011, 481 p.

Journal des Patriotes, par exemple, dans un long article, condamne la popularité, considérée comme relevant de l'éphémère et de l'impétuosité du peuple :

Les grâces, la charlatanerie, l'intrigue, l'audace, un grand crime, donnent souvent la popularité. [...] Le temps détruit la popularité. Il n'y a pas encore d'exemple d'homme qui l'ait conservée jusqu'à sa mort¹²⁰.

L'idée de l'époque est que la popularité se perd aussi vite qu'elle s'acquiert et qu'elle est soumise à l'instabilité de l'opinion du peuple. Dans les années 1820, certains utilisent encore ce terme de façon péjorative, non pas pour prétendre que la popularité est mauvaise en soi, mais plutôt pour dire qu'un personnage la préfère à la vertu, au devoir et à la modestie. La recherche délibérée de la célébrité a mauvaise réputation : les moralistes condamnent l'ambition insatiable, l'orgueil et la vanité¹²¹. Le Général écrit lui-même pour se justifier : « On ne me soupçonnera pas [...] de courtiser une popularité que je ne préférerai jamais à mes devoirs¹²² ». Dans la vision des contemporains, la popularité a même des effets vicieux, en cela qu'elle flatte l'orgueil et l'égo de la personne concernée.

Comme le considérait déjà Rousseau¹²³ auparavant, la célébrité est vue comme une aliénation, une soumission du personnage au bon vouloir du public. La personne adulée ne serait donc pas libre de ses actes, dans le sens où elle aurait tout le temps à prendre en compte l'image d'elle-même qu'elle transmet au public. Une critique acerbe d'un royaliste estime même que la popularité détourne les représentants du peuple de leur mission originelle :

C'est partout un seul et même mal qui mine intérieurement et affoiblit le gouvernement du roi [...]. Ce mal, c'est le désir de la popularité, qui a toujours agi sur presque tous les députés de toutes les opinions, quoique souvent à leur insu. Les membres de l'opposition, en travaillant à se rendre populaires, ont fait métier de toutes les oppositions. [...] Ce désir de popularité, fléau des gouvernements représentatifs, est plus à craindre qu'ailleurs¹²⁴.

¹²⁰ *L'Ami des Patriotes, ou le défenseur de la Révolution*, n° XI, 1791.

¹²¹ G. Minois, *Histoire de la célébrité : Les trompettes de la renommée*, Paris : Perrin, 2012, p. 9-11 ; C. David, *Les violons sur le moi : Pourquoi la célébrité nous fascine*, Paris : Denoël, 2010, p. 11.

¹²² *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 420. [Paris], 7 août 1830. Discours de Lafayette à la Chambre des députés.

¹²³ Jean-Jacques Rousseau (1712-1778), un des écrivains les plus célèbres de son temps, ressent comme une agression et une intrusion les marques d'admiration que des individus peuvent exprimer à son égard. Il est effrayé par la perte de contrôle de sa propre image auprès du public.

¹²⁴ A.-L.-P. Saint-Chamans, *De la popularité*, Paris : Le Normant, 1821, p. 2-3.

On peut supposer que Lafayette fait partie des personnes visées, puisque, par sa popularité, il tente de rassembler diverses forces d'opposition. Mais certains contemporains estiment que Lafayette a justement évité de tomber dans le piège de la gloire avide : « Sa modération le défendit contre les séductions de la popularité¹²⁵ ». Cependant, lorsque nous parlerons de popularité, de renommée et de gloire, ce sera dans le sens actuel et sans jugement de valeur.

Il est à noter que le principe d'une renommée immortelle et unique a été développé par ses contemporains. Tout d'abord, l'idée est que, contrairement aux autres hommes de son temps, Lafayette a joui durant la fin de sa vie d'une popularité qui le distingue des hommes qui cherchent vainement la gloire temporaire : « Son nom illustre sera vénéré par la postérité, car ses vertus et ses actions l'ont distingué, à une époque où [...] des prétendants ambitieux assiègent de toutes parts le temple de la popularité¹²⁶. » De plus, à la différence des autres personnages, Lafayette aurait joui d'une gloire indéfectible :

Il [n'est] pas de plus beau [spectacle] que celui de la reconnaissance des nations pour ces dévouemens illustres dont elles ont été l'objet. [...] Nous ne parlons pas de ces popularités passagères qui n'ont été trop souvent que des surprises faites à la bonne foi publique et en quelque sorte des escamotages de réputations politiques. Les annales de notre Révolution en offrent beaucoup de ce genre, mais on n'y voit surnager que bien peu de ces grandes et légitimes renommées, ayant subi sans altération l'épreuve de toutes les vicissitudes du temps et de la cause de la liberté. On peut même dire qu'il n'a appartenu qu'à un seul homme de cette Révolution de conquérir sans restriction l'estime unanime des deux mondes et de devenir le représentant et le patron de la cause du genre humain en-deçà comme au-delà de l'Océan qui nous sépare du pays le plus avancé incontestablement en fait de liberté. J'ai nommé tout à la fois Lafayette et l'Amérique¹²⁷.

Afin de bien saisir la portée de la popularité de Lafayette, il est indispensable d'étudier les mécanismes de création du *héros* et du *grand homme*. En effet, Lafayette passe de l'image de héros, caractérisé par ses actions militaires, à celle du grand homme, porteur de valeurs, guidant les masses. La popularité du Général est liée à l'image qu'il donne de lui-même par ses actions. Ce sont ces actions qui ont permis de l'héroïser et de faire de lui plus tard un grand homme. Nous pouvons nous pencher plus en détail sur ce phénomène social

¹²⁵ *Courrier français*, 22 mai 1834.

¹²⁶ R. Lowry, *An officer in the late army : A complete history of the Marquis de Lafayette*, New York : R. Lowry, 1826, p. 328.

¹²⁷ *Courrier français*, 6 septembre 1829.

de création des héros et des grands hommes, afin de mieux comprendre la perception populaire sur Lafayette.

Jusqu'au XVII^e siècle, la gloire et l'honneur s'opposent à la conviction chrétienne que l'homme ne doit pas rechercher une reconnaissance ici-bas, mais tourner ses pensées vers l'au-delà. Au tournant de 1700 s'impose la conviction que la mise en relief de grandes actions peut servir d'exemple à tous et non plus uniquement flatter la vanité de quelques individus. Alors qu'au XVII^e siècle la gloire est réservée à des hommes aux exploits exceptionnels, au siècle des Lumières la gloire revient à un individu pour ses bienfaits envers la société. Le changement des termes est significatif : les hommes illustres deviennent de grands hommes. Un véritable culte des grands hommes se met alors en place vers le milieu du XVIII^e siècle¹²⁸. C'est le cas par exemple de Voltaire¹²⁹, dont le retour à Paris en 1778 connaît un succès gigantesque. Les contemporains assistent alors au couronnement de l'écrivain lors de sa rencontre avec son public.

Au XIX^e siècle, le grand homme est l'image modernisée du héros antique. C'est un être d'une envergure rayonnante, qui a marqué par ses actions l'histoire d'un pays au point de les faire entrer dans la légende. Le grand homme est une figure qui transcende son époque pour devenir un emblème, voire un mythe. Il entre dans la mémoire collective et sert de référence, de modèle aux sociétés¹³⁰. C'est le cas de Lafayette, en particulier dans la société américaine qui le façonne à son image et projette sur lui ses aspirations, ses désirs, ses peurs et ses fantasmes. La société crée ses héros, puis cherche à les imiter. Ce que le peuple vénère, c'est l'image que le grand homme donne de lui-même et qu'il a forgée avec son entourage. À cet égard, nous étudierons la manière dont Lafayette et son entourage entretiennent une image bien précise de celui que l'on appelle déjà le « héros des deux mondes ». Cette image correspond à ce que le public attend du grand homme et elle est le reflet du public qui l'accepte.

¹²⁸ T. W. Gaetgens et G. Wedekind, *Le culte des grands hommes : 1750-1850*, Paris : Maison des sciences de l'homme, 2010, p. 1-2.

¹²⁹ François-Marie Arouet, dit Voltaire (1694-1778), est un des écrivains les plus célèbres du XVIII^e siècle.

¹³⁰ I. Papiéau, *Du culte du héros à la peoplemania*, Paris : Harmattan, 2012, p. 20-21 ; F. Inglis, *A short history of celebrity*, Princeton : Princeton University Press, 2010, p. 4-5.

Les héros naissent de quatre façons : par une reconnaissance et un hommage populaires spontanés ; par une sélection formelle, comme dans le cas d'une canonisation ou d'une décoration militaire ; par le développement graduel de légendes populaires ; et, pour finir, par les créations poétiques de dramaturges, conteurs et écrivains¹³¹. On peut considérer que le processus d'héroïsation de Lafayette entre en partie dans chacune de ces quatre catégories : sa légende s'est développée peu à peu, en particulier grâce aux créations littéraires et historiques, tandis que la reconnaissance du peuple américain, et, de manière partielle, du peuple français, se manifeste par des célébrations populaires et des hommages officiels. Le héros fait alors figure d'image idéale, de légende et de symbole. La création du héros à partir du personnage historique réel est donc perçue comme l'attachement de certains rôles et traits à sa personne, à travers des poèmes, des journaux, les rumeurs et d'autres médias, afin de le montrer dans une interprétation collective¹³². Bien que l'héroïsation soit souvent un processus collectif involontaire, Lafayette et son entourage ont contribué à forger une certaine image de lui aux yeux du public. Cette image du héros et du grand homme est avant tout une création humaine et ne correspond pas toujours à la réalité historique de la vie véritable de l'homme vénéré. Cette création exprime un idéal collectif et l'admiration qu'elle suscite est révélatrice des comportements de la société.

De manière générale, la permanence du culte des grands hommes prouve qu'il s'agit d'un besoin social de se sentir guidé et protégé par des êtres d'exception. Le grand homme est quelqu'un qui comprend mieux que tout autre les besoins de son temps et qui sait s'emparer des forces sociales et les diriger vers un but. Il a des capacités humaines, une passion et une énergie qui lui permettent de conduire les masses. Celles-ci considèrent le grand homme comme leur image, comme leur idéal et l'adorent, l'admirent et le suivent comme idole et comme chef¹³³.

L'approche psychanalytique a tenté d'expliquer le phénomène d'héroïsation. Le psychologue et psychanalyste Otto RANK développe une théorie audacieuse dans la continuité de l'école freudienne : il s'efforce de rendre évidentes les dynamiques d'un

¹³¹ O. E. Klapp, « The creation of popular heroes », dans *American Journal of Sociology*, vol. 54, 1948, p. 135.

¹³² O. E. Klapp, *loc. cit.*

¹³³ G. Minois, *op. cit.*, p. 9-11 et 339-342.

fantasme collectif qui se réalise dans les histoires légendaires des héros. Il analyse par l'approche psychanalytique l'activité fantasmatique collective. La masse peut s'identifier aux exploits du héros et les narrateurs lui prêtent leurs propres histoires de fantasmes infantiles. La création du héros relèverait ainsi de pulsions fantasmatiques du peuple qui se reconnaît dans un personnage héroïque¹³⁴.

Dans une optique différente, Henri BROCHER considère, à partir des études antérieures d'anthropologie, que l'homme, de tous temps et dans toutes les civilisations, a des comportements similaires, profondément ancrés et qui traduisent un esprit primitif, par opposition à la manière contemporaine de voir les choses. Ce serait cette mentalité primitive qui pousserait l'homme à créer les mythes et à aduler des héros¹³⁵.

Plus récemment, les théoriciens de l'héroïsation se sont accordés pour dire que le public recherche des célébrités, qu'il a besoin de les admirer, de les vénérer, de leur rendre un culte, mais aussi de les détester et d'en faire des boucs émissaires. Il existe entre l'homme vénéré et le peuple une relation psychologique complexe et fluctuante qui évolue selon le contexte. L'homme ordinaire se mire dans l'homme célèbre, qui est un miroir déformant : il s'identifie à lui avec ses qualités et ses défauts exacerbés et l'aime ou le déteste, comme on aime ou l'on déteste un portrait de soi embelli ou une caricature. L'homme ordinaire se voit dans l'homme célèbre comme il pourrait être et l'homme célèbre voit dans son public des semblables, dont il voudrait faire des personnes lui ressemblant. La célébrité est recherchée parce qu'être célèbre, c'est être davantage que les autres. Pour s'imposer à l'attention des autres, il faut à la fois être semblable et différent d'eux. Trop différent, on est rejeté comme un original. Trop proche, on passe inaperçu. Il faut impressionner par sa différence et intéresser par sa ressemblance¹³⁶. Durant notre période étudiée, Lafayette donne de lui-même l'image d'un homme proche du peuple, en particulier durant son voyage aux États-Unis. Mais il laisse ses biographes relever ses vertus qui le distinguent de la masse du peuple et qui en font un être extraordinaire. De plus, il est présenté comme un modèle

¹³⁴ O. Rank et E. Klein, *Le mythe de la naissance du héros*, Paris : Payot & Rivages, 2000, p. 13-14 et 90-92. La première édition de cet ouvrage a paru en 1909.

¹³⁵ H. Brocher, *Le mythe du héros et la mentalité primitive*, Paris : F. Alcan, 1932, p. 5-8.

¹³⁶ G. Minois, *op. cit.*, p. 9-11 ; C. David, *op. cit.*, p. 11 ; L. Müller, *Der Held : Jeder ist dazu geboren*, Zurich : Kreuz, 1987, p. 17-18.

de vertu pour la société américaine et il souhaite voir appliquer les principes qui l'animent en France.

Dans la vision classique des réflexions sur la trajectoire du héros¹³⁷, Joseph CAMPBELL considère que la création du héros, antique ou moderne, suit un schéma récurrent. Le héros suit une destinée particulière : d'abord il est appelé à l'aventure, qu'il vit et qui le distingue du commun des mortels, puis, une fois l'aventure terminée, il vit une « apothéose », c'est-à-dire une « déification ». On peut considérer que la création du mythe du héros Lafayette suit ce schéma : il est appelé par l'aventure, lorsqu'il entend parler des Insurgés, puis il part à l'aventure, où il se distingue. C'est cette aventure qui est tout le temps rappelée dans la mémoire collective. Ensuite, il connaît une apothéose, en 1784, mais surtout en 1824, même si pour CAMPBELL l'apothéose du héros est métaphysique et non pas temporelle. Le héros classique devient « maître des deux mondes », les mondes temporels et spirituels¹³⁸. On notera une reprise du vocabulaire du héros antique : le surnom de « héros des deux mondes » est donné à Lafayette, les deux mondes étant ici l'Europe et l'Amérique.

Le héros se situe dans la fulgurance d'un instant décisif : par un exploit militaire, il fait basculer le destin d'un pays. Il commet des actes considérés comme héroïques, tels qu'une extraordinaire réussite, une défense et une délivrance en temps de crise, l'abnégation et d'autres rôles importants à la survie et au bien-être du groupe¹³⁹. Le héros s'élève au-dessus du commun, mais il reste cantonné au domaine de la guerre. Le héros meurt jeune, tandis que l'action du grand homme, souvent âgé et expérimenté, s'inscrit dans la longue durée. Il manifeste sa grandeur par la force de sa vision, sa grandeur d'âme et d'entendement et par des entreprises discrètes et utiles à la communauté. Certains personnages relèvent des deux registres¹⁴⁰. C'est le cas de Lafayette, dont la trajectoire héroïque est de courte durée, puisqu'elle ne concerne que sa jeunesse, tandis que son action persévérante sur la société

¹³⁷ P. Sellier, *Le mythe du héros*, Paris : Bordas, 1985, p. 13-15 ; L. Müller, *op. cit.*, p. 15-16.

¹³⁸ J. Campbell, *Les héros sont éternels*, Paris : Seghers, 1987, p. 51, 125, 183 et 266.

¹³⁹ O. E. Klapp, « Hero worship in America », dans *American sociological Review*, vol. 14, 1949, p. 61.

¹⁴⁰ C. Amalvi et P. Barral, *Les héros des Français : Controverses autour de la mémoire nationale*, Paris : Larousse, 2011, p. 10 ; T. W. Gaehtgens et G. Wedekind, *op. cit.*, p. 5.

dure jusqu'à sa mort. Mais ce sont les actions héroïques de la jeunesse qui sont le plus mises en avant et glorifiées.

L'héroïsation de Napoléon Bonaparte suit un schéma similaire, qui nous permet de mieux comprendre celui de Lafayette. Selon Sudhir HAZAREESINGH, la construction de la légende de Napoléon se fait, alors que les souvenirs désagréables s'estompent et que les victoires éclatantes du début du règne facilitent la naissance d'une légende napoléonienne longtemps vivace. Cette légende donne lieu à un culte qui la maintient en vie : poèmes, livres, pièces de théâtre, œuvres musicales, peintures, bustes en l'honneur de Napoléon. On représente son image sur de nombreux objets allant des couteaux aux boîtes à tabac, en passant par des écharpes et des cravates. La légende de Napoléon sert d'antécédent et d'équivalent à celle de Lafayette. La légende est plus qu'une célébration de l'image de Napoléon comme guerrier et héros militaire : elle représente aussi une doctrine et des valeurs. La légende napoléonienne a une portée politique, par ses conséquences sur la politique du moment¹⁴¹. Et c'est précisément le cas de la légende de Lafayette : ne sont pas seulement mis en avant le côté héroïque du Général, mais aussi les valeurs libérales et morales qu'il véhicule et qu'il incarne.

On observe une « déification » du héros Lafayette durant son voyage aux États-Unis, à l'image de Napoléon, dont la célébration de l'anniversaire le 15 août, date de l'Assomption, permet d'être insérée dans le calendrier catholique et de fusionner le culte chrétien et le culte impérial. Ce dernier est une religion de substitution qui s'implante bien dans les régions françaises déchristianisées. Le parallèle Jésus-Napoléon est utilisé dans l'entretien de la légende : Napoléon est qualifié de sauveur, de restaurateur de la vraie foi, persécuté par les Anglais, ressuscité dans la gloire des Invalides. Selon Jean TULARD, la réalité historique du personnage disparaît au profit d'une image idéalisée et légendaire, d'un Bonaparte surhomme, héros, saint, grand homme¹⁴².

Aux États-Unis, dans le culte républicain national, il en est de même de Lafayette, dont on met en avant les valeurs morales, qui en font presque un saint, vénéré comme tel.

¹⁴¹ S. Hazareesingh et A. Sebag, *La légende de Napoléon*, Paris : Seuil, 2008, p. 22-26 ; G. Minois, *op. cit.*, p. 289-291 ; P. Sellier, *op. cit.*, p. 107.

¹⁴² J. Tulard, *Napoléon : Ou le mythe du sauveur*, Paris : Fayard, 1977, p. 446-451 ; G. Minois, *op. cit.*, p. 292-293.

Certaines dates sont privilégiées pour les célébrations, comme son anniversaire le 6 septembre, ou encore les dates de victoires de la guerre d'indépendance américaine. Le discours américain sur Lafayette, reconstruit *a posteriori*, valorise son caractère dévoué et désintéressé, au risque de la mort, dans la lignée des actions de saints.

On retrouve cette dimension religieuse dans le concept de *charisme* que l'on peut appliquer à Lafayette. Selon Jean-Claude MONOD, la notion de charisme appliquée au champ politique s'est banalisée à partir du déplacement que Max WEBER a opéré pour constituer ce concept théologique en instrument d'analyse sociologique¹⁴³. WEBER définit le charisme comme

Une certaine qualité d'une personnalité individuelle, en vertu de laquelle elle est revêtue d'une aura extraordinaire et douée de pouvoirs surnaturels ou surhumains, ou tout au moins exceptionnels [...], en conséquence de quoi cet individu est considéré comme un « chef »¹⁴⁴.

Les qualités extraordinaires de Lafayette, qui se rattachent aux anciennes vertus chrétiennes, font qu'il est considéré de son vivant comme un héros et comme un *leader* à suivre. D'après Max WEBER, une telle personnalité charismatique entraîne une préférence pour l'éclat et l'extraordinaire, ainsi qu'une capacité révolutionnaire. Ce qui distingue néanmoins Lafayette de ce type de profil est le fait que, contrairement au charismatique type, il n'a pas d'aversion pour la gestion quotidienne et la routine d'une vie banale, comme le montrent ses nombreuses années passées à gouverner le château de Lagrange.

On le voit ici, la construction et l'entretien de l'image du héros et du grand homme charismatique relève de comportements sociaux et humains et d'interactions complexes avec le personnage adulé ou détesté. Ces remarques sur la vie et la renommée de Lafayette nous mènent à pousser la réflexion plus loin. Plusieurs questions se posent et suscitent un approfondissement plus complet :

Comment l'image du Général évolue-t-elle au gré des circonstances ? De quelle manière et pour quelles raisons est-elle magnifiée, ou, au contraire, attaquée ? La popularité de Lafayette est-elle toujours égale dans le temps et l'espace ? Comment se manifeste-t-

¹⁴³ J.-C. Monod, *Qu'est-ce qu'un chef en démocratie ? Politiques du charisme*, Paris : Seuil, 2012, p. 33.

¹⁴⁴ M. Weber, *Wirtschaft und Gesellschaft*, Tübingen : Mohr-Siebeck, 1956, t. I., p. 140.

elle ? Pour quelles raisons le peuple est-il attaché au personnage de Lafayette ? Quels sont les principes qu'incarne celui-ci ? De quelle manière Lafayette use-t-il de sa popularité pour influencer le résultat de ses actions ? Pourquoi y a-t-il des voix discordantes qui n'adhèrent pas à la majorité de l'opinion ?

Nous allons tenter de répondre à ces questionnements, liés à la popularité et à l'image de Lafayette durant les dernières années de sa vie. Notre étude est divisée en deux parties distinctes : dans un premier temps, le mémoire de Master 2 a porté sur le voyage de 1824-1825 en Amérique. Nous y avons étudié le contexte politique de ce voyage, la préparation avant le départ, puis après une brève chronologie explicative des étapes du voyage, nous avons vu la façon dont Lafayette a été reçu par le peuple et comment celui-ci a manifesté son affection et sa reconnaissance. Puis nous avons étudié la façon dont a été construite l'image du héros et quelles répercussions politiques ce voyage a pu avoir en France et aux États-Unis. Nous avons ensuite vu deux milieux, où la vision sur Lafayette est la plus opposée : les loges maçonniques, très élogieuses pour leur illustre frère, et les consuls français royalistes, qui fournissent les plus âpres critiques contre celui qu'ils considèrent comme traître à Louis XVI.

Dans un deuxième temps, pour la thèse d'École des chartes, en prolongement au travail de Master 2, nous nous penchons sur les dernières années de la vie de Lafayette, toujours en étudiant sa popularité, traduite en particulier par des banquets et fêtes en son honneur en France, mais aussi par des correspondances d'admirateurs français et américains, ainsi que par la volonté de Lafayette d'entretenir sa renommée par une activité politique aux répercussions toujours plus importantes : voyage de 1829 en France, puis participation active dans la révolution de 1830. Les années de retraite après cette révolution ne signifient pas inactivité et baisse de la popularité du personnage, bien au contraire, même si l'image du Général commence à se craqueler à ce moment-là. Nous étudions pour finir la manière dont les réactions face à la mort de Lafayette traduisent une gigantesque renommée encore très vive aux États-Unis et, dans une moindre mesure, en France, ainsi que la façon dont cette notoriété est entretenue par les proches du défunt.

SOURCES

Sources manuscrites

Archives nationales françaises

- Papiers Lafayette (archives conservées à l'Université Cornell)

- 217Mi10 : Renommée après 1830 et après sa mort.
- 217Mi11 : Renommée après le voyage et après 1830, traité Rives.
- 217Mi12 : Correspondances avec des particuliers américains, 1824-1834.
- 217Mi13 : *Idem.*
- 217Mi14 : *Idem.*
- 217Mi15 : *Idem.*
- 217Mi17 : Voyage de 1824-1825.
- 217Mi18 : *Idem.*
- 217Mi22 : Restauration, 1825-1830.
- 217Mi23 (=252AP2) : Révolution de 1830.
- 217Mi24 (=252AP3) : Passage à Vizille, cadeaux d'Américains et vie maçonnique.
- 217Mi27 : Mort de Lafayette.
- 217Mi28 : *Idem.*
- 217Mi50 : Renommée de Lafayette.
- 217Mi53 : Iconographie.

Les cotes suivantes n'ont pas été fructueuses :

- 217Mi16 : Restauration 1815-1824.
- 217Mi52 : Imprimés.

- Papiers Lafayette (archives du château de Lagrange-Bléneau) :

- 729Mi25 : Réception au Havre et presse.
- 729Mi26 : Voyage 1824-1825 et 1829, rédaction de Levasseur.
- 729Mi27 : Voyage de 1824 et vie politique après le voyage.

- 729Mi33 : Vie politique après le voyage, voyage de 1829, vie politique après 1830.
- 729Mi34 : Correspondances de Lafayette.
- 729Mi35 : *Idem*.
- 729Mi42 : Correspondances de George Washington Lafayette.
- 729Mi51 : Invitations, vie maçonnique.

Les cotes suivantes n'ont pas été fructueuses :

- 729Mi14 : Restauration.
- 729Mi28 : Mort de Lafayette.
- 729Mi46 : Divers États-Unis.

- Correspondance générale de la division criminelle :

- BB¹⁸ 1131, dossier 6381 : Passage de Lafayette à Rouen, 1824.
- BB³⁰ 235, dossier 3 : Accueil de Lafayette au Havre, 1824.

- Archives des Assemblées nationales, Seine-et-Marne :

- C 1303 : Élections de 1822, 1827, 1830, 1831, pour la Seine-et-Marne.

- Police générale

- F⁷ 3796 : Bulletins de police n° 39, n° 83, n° 84, n° 85 : Départ et retour au Havre, 1824-1825.
- F⁷ 6718, dossier 14 : Banquet offert à Provins aux députés de Seine-et-Marne, 1829.
- F⁷ 6720, dossiers 11 et 12 : Surveillance policière, 1824-1829.
- F⁷ 6741, dossier 35 : Élections de 1827 et 1830.
- F⁷ 6769, dossier 13 : Passage à Grenoble, 1829.
- F⁷ 6771, dossier 5 et 11 : Passage à Clermont et Lyon, 1829.
- F⁷ 6772, dossier 1 : Sur la société *Aide-toi, le ciel t'aidera*, 1827.
- F⁷ 6783, dossier 4 : Mort de Lafayette, 1834.

- Archives Napoléon :

- 400AP13 : Correspondance entre Lafayette et Joseph Bonaparte.
- 400AP32 : Correspondance entre Lafayette et Hortense de Beauharnais.

Archives du ministère des Affaires étrangères

- Correspondance politique, États-Unis :

- Vol. 80 (1823-1824) : correspondance entre le baron de Mareuil, ministre plénipotentiaire aux États-Unis, et Villèle, ministre des Affaires étrangères par intérim, à propos de l'accueil de Lafayette en Amérique (feuilles 305-314), ainsi que des lettres entre le premier et le baron de Damas, ministre des Affaires étrangères (feuilles 306-319, 348-349, 382-386).
- Vol. 81 (1825) : correspondance entre ces deux hommes (feuilles 11-16, 100-101, 187-188, 197-198, 212-215, 255-259).

- Correspondance consulaire et commerciale :

- Baltimore, tomes 2 (1818-1824) et 3 (1825-1855).
- Charleston, tome 5 (1825-1839).
- Nouvelle-Orléans, tome 3 (1822-1825).
- Washington, tome 6 (1824).

Les rapports des consuls de Boston, New York et Philadelphie ont été infructueux.

Centre des Archives diplomatiques de Nantes

- Archives des postes diplomatiques :

- Philadelphie, Consulat, Série 1778-1969, 26 et 46.
- Nouvelle-Orléans, 2Mi2325, volume 146.

Les cotes suivantes ont été infructueuses :

- Baltimore, 37.
- Boston : rien sur la période.
- Charleston, Correspondance, 5 et 25.
- New York, Consulat, Correspondance, 25, 30, 36, 43, 45, 47, 48, 49, 50.
- Nouvelle-Orléans, 2Mi2324, 2Mi2332, 2Mi2449.
- Philadelphie, Légation puis consulat général, 38, 45, 52, 60, 68, 82, 89, 94.
- Philadelphie, Consulat, Série 1778-1969, 1, 14, 19, 31.
- Richmond : rien sur la période.
- Washington : rien sur la période.

Bibliothèque du Congrès

L'intégralité des archives de Jefferson et Madison a été numérisée par la Bibliothèque du Congrès. Sur l'immense masse de documents numérisée, une petite sélection concerne Lafayette :

- Papiers de Thomas Jefferson :

Lettres n° 0040, 0271, 0386, 0462, 0463, 0505, 0508, 0774, 0778, 0869, 0870, 1191 et 1263, disponibles en ligne¹⁴⁵.

- Papiers de James Madison :

Lettres n° 0472-0473, 0953, 0979 et 0980 disponibles en ligne¹⁴⁶.

¹⁴⁵ memory.loc.gov/ammem/collections/jefferson_papers. Site consulté le 25 octobre 2013.

¹⁴⁶ memory.loc.gov/ammem/collections/madison_papers. Site consulté le 25 octobre 2013.

Sources imprimées

Correspondances et manuscrits imprimés

CAPPON (Lester Jesse), *The Adams-Jefferson Letters : The complete correspondence between Thomas Jefferson and Abigail and John Adams*, Chapel Hill : University of North Carolina Press, 1959, 2 vol., 638 p.

CHINARD (Gilbert), *The letters of Lafayette and Jefferson*, Baltimore : Johns Hopkins Press, 1929, XIV-443 p.

GLACHANT (Victor), « Quelques lettres inédites du général de La Fayette (1822-1830) », dans *Annales romantiques*, 5^e année, 1908, p. 347-366.

Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette, Paris : H. Fournier, 1837-1838, t. VI, 814 p.

TOURTIER-BONAZZI (Chantal de), « Lafayette et la famille Bonaparte : Quelques documents inédits extraits des Archives Napoléon », dans *Almanach de Brioude et de son arrondissement*, 65^e année, 1985, p. 67-88.

VINCENS (Simone), « Lettres de citoyens américains adressées à Lafayette pendant son voyage aux États-Unis en 1824-1825 », dans *French Review*, t. 51, n° 6, 1978, p. 824-834.

*Les périodiques*¹⁴⁷

- Les périodiques français

L'Abeille maçonnique (1830-1831).

L'Ami de la religion (1828, 1830, 1832, 1834).

L'Apostolique, journal religieux et ecclésiastique (1829).

Le Bon Sens (1833-1834).

¹⁴⁷ Liste des périodiques qui évoquent Lafayette entre 1824 et 1834 et qui ont été utilisés dans la présente étude.

Le Constitutionnel (1824-1825, 1829-1830, 1832, 1834).
Le Courrier de la Drôme et de l'Ardèche (1834).
Courrier français (1825, 1828-1829, 1834).
L'Écho du Soir (1826).
Le Figaro (1829-1834).
La Gazette de France (1824-1825, 1828-1829, 1834).
Le Globe (1825, 1829).
Le Journal de l'Ain (1824-1825, 1829, 1834).
Le Journal des débats politiques et littéraires (1825, 1829, 1832, 1834).
Journal du Commerce de Lyon (1829).
Le Moniteur (1830, 1834).
Le National (1830-1834).
Le Précurseur de Lyon (1829).
Le Propagateur de la Vérité (1829).
La Quotidienne (1829, 1834).
Revue britannique (1831-1832).
Revue encyclopédique (1825-1826, 1830-1831).
Revue européenne (1832).
Revue historique, scientifique et morale de la franc-maçonnerie (1830).
La Revue de l'Ouest (1829).
Revue de Paris (1831).
La Semaine (1828).

- Les périodiques américains

Allegheny Democrat de Pittsburgh, Penn. (1825).
Augusta Chronicle (1825 et 1830).
Cahamba Press (1825).
Charleston Courrier (1825).
Cherokee Phoenix de New Echota, Ga. (1830).
Columbus Enquirer, Ga. (1834).

Commercial Advertiser de New York, N.Y. (1824).
Le Courier de la Louisiane, Nouvelle-Orléans, La. (1830)
Daily Advertiser d'Albany, N.Y. (1824).
Daily Advertiser de New York, N.Y. (1830 et 1834).
Evening Post de New York, N.Y. (1824, 1830 et 1834).
Farmers' Repository de Charles Town, W. Va. (1824).
Federal Union de Milledgeville, Ga. (1830 et 1834).
Gazette d'Evansville, Ind. (1824).
Georgia Journal de Milledgeville, Ga. (1824 et 1834).
Georgia Telegraph de Macon, Ga. (1834).
Illinois Gazette de Shawneetown, Ill. (1825).
Kentucky Reporter d'Owensboro, Ky. (1825).
Louisville Public Advertiser (1825).
Macon Georgia Telegraph (1830).
Mississippi Gazette de Natchez, Miss. (1825).
Nashville Whig (1825).
National Gazette de Philadelphie (1834).
National Republican and Ohio Political Register de Cincinnati, Ohio (1825).
Nile's Weekly Register de Baltimore, Md. (1833).
Northern Whig de Hudson, N.Y. (1824).
Pittsburgh Gazette (1825).
Plattsburgh Republican, N.Y. (1834).
Press and Alabama State Gazette de Montgomery, Ala. (1825).
Savannah Georgian (1825).
Southern Banner d'Athens, Ga. (1834).
Southern Recorder de Milledgeville, Ga. (1830 et 1834).
St. Louis Public Advertiser (1825).
The Athenian d'Athens, Ga. (1830).
The Courier de la Nouvelle-Orléans (1825).
The Schenectady Cabinet (1825).

The Southern Chronicle de Camden, S.C. (1825).

Western Carolinian de Salisbury, N.C. (1830).

Le voyage en Amérique en 1824-1825

ADAMS (John Quincy), *Discours d'adieu du président des États-Unis (John-Quincy Adams) au général La Fayette, le 7 septembre 1825 avec la réponse de ce général*, Paris : Baudouin frères, 1825, 18 p.

An account of the Grand Fête given at Castle Garden in honour of Gen. Lafayette, New York : J.W. Palmer, 1824, 8 p.

An authentic biography of General La Fayette : In which many errors and deficiencies existing in the Memoirs heretofore published, are corrected and supplied, Philadelphia : A. Sherman, 1824, 152 p.

ANDERSON (Leroy), *Half an Hour's amusement at York and Janestown : Preparatory to a narrative of Lafayette's return and reception in Virginia*, Richmond : S. n., 1824, 31 p.

ARMISTEAD (Alexander), *Ode, sung on the reception of Gen. Lafayette at Leesburg, August 9, 1825, [Leesburg (Va.)]* : E.W. Sower, 1825, 1 p.

Ascension aérostatique, exécutée par E. Robertson, en présence du général Lafayette, New York, 9 juillet 1825, S. l. : s. n., 1825, 1 p.

BAIRD (Lewis C.), *Visit of Lafayette : Lafayette's visit to Indiana, May 11th, 1825, S. l. : L. C. Baird, 1825, 7 p.*

BARBAROUX (Charles Ogé), *Voyage du général Lafayette aux États-Unis d'Amérique en 1824*, Paris : L'Huillier, 1826, 404 p.

— *Résumé de l'histoire des États-Unis d'Amérique*, Paris : Lecointe et Durey, 1824, 356 p.

BASSETT (Burwell), *At a meeting of the general committee appointed to make arrangements for the reception of General Lafayette at York, held at Nelson's House, in York, on Friday the 15th of October, 1824*, Virginia : S. n., 1824, 1 p.

BENHAM (J. S.), *An oration on the character and services of General Lafayette : Delivered at the celebration of his visit to Cincinnati May 20, 1825*, Cincinnati : Samuel J. Browne, 1825, 17 p.

BENOIT (Louis), *La Cesarine : A new set of cotillions composed expressly for the Grand Ball given at Castle Garden in honour of Genl. Lafayette Sept. 14th. 1824. Dedicated to Miss Cesarine J. Meetz*, New York : Firth & Hall, 1824, 5 p.

BERVILLE (Saint-Albin), *Rapport fait par M. Berville, au nom du jury chargé de prononcer sur les résultats du concours ouvert pour célébrer le voyage du général La Fayette aux États-Unis*, Paris : Baudouin frères, 1826, 20 p.

- Biographical sketch of the life of the Marquis de Lafayette, late a major-general in the American service : Together with an account of his embarkation at Havre, and reception in the United States*, Exeter (N.H.) : Gerrish & Tyler, 1824, 24 p.
- BRADFORD (John), *Visit of general Lafayette to the Lafayette Female Academy, in Lexington, Kentucky, May 16th, 1825, and the exercises in honour of the nation's guest : Together with a catalog of the instructors, visitors, and pupils of the academy*, Lexington (Ky.) : John Bradford, 1825, 32 p.
- *Lafayette, to the people*, Lexington (Ky.) : John Bradford, 1825, 64 p.
- BRYAN (Daniel), *The lay of gratitude : Consisting of poems occasioned by the recent visit of Lafayette to the United States*, Philadelphia : Carey & Lea, 1826, 104 p.
- BUTLER (Frederick), *Memoirs of the Marquis de La Fayette, major-general in the revolutionary army of the United States of America*, Wethersfield (Conn.) : Deming & Francis, 1825, 417 p.
- CARR (George), *Invitation to Carr for a dinner at the University of Virginia in honor of Lafayette*, S. l. : s. n., 1825, nombre de pages inconnu.
- CITIZEN OF NEW-ORLEANS (Collectivité), *Visit of general Lafayette to Louisiana, containing the speeches addressed to him, with his answers*, Nouvelle-Orléans : s. n., 1825, 86 p.
- CITIZEN OF WASHINGTON, D. C. (Collectivité), *A short biography of the illustrious citizen Marquis de Lafayette*, Washington : James Thomas, 1824, 34 p.
- CLARK (Caroline), *Lafayette's March*, Boston : publié pour l'auteur, 1824, 2 p.
- COMMERSON (Jean), *Hommage à La Fayette*, Paris : Tastu, 1825, 4 p.
- CURTISS (Benjamin DeForest), *An account of the reception of General Lafayette in Savannah on Saturday, March 19th, 1825 : Of the entertainments given him and of the ceremonies, masonic and civic, on laying the corner stones of monuments to the memory of generals Green and Pulaski*, Savannah : Williams, 1825, 55 p.
- DUBERGIER, *Histoire du général de Lafayette*, Paris : Ponthieu & Jehenne, 1825, 104 p.
- DUBLAR (L.-J.), *À l'illustre général Lafayette, compagnon d'armes de Washington : Départ du général Lafayette, son arrivée en Amérique, son retour dans sa patrie*, Paris : Libr. du Palais-Royal, 1825, 10 p.
- DUFÉY (Pierre Joseph Spiridion), *Résumé de l'histoire des révolutions de l'Amérique septentrionale, depuis les premières découvertes jusqu'au voyage du général Lafayette en 1824 et 1825*, Paris : Jourdan, 1826, 2 vol., nombre de pages inconnu.
- EATON (E. & W.), *The La Fayette songster : Containing a variety of patriotic, comic and sentimental songs, selected from the most approved authors*, Danville (Vt.) : E. & W. Eaton, 1829, 108 p.
- FOSTER (John), *A sketch of the tour of general Lafayette, on his late visit to the United States*, 1824, Portland : Statesman Office, 1824, 228 p.

- GALLATIN (Albert), *Discours de M. Gallatin, ancien ambassadeur des États-Unis en France, au nom des habitants du comté Lafayette, à Union-Town, le 25 Mai 1825*, Paris : Rignoux, 1826, 16 p.
- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'INDIANA (Institution), *Resolution of the General Assembly of the State of Indiana in reference to major-general Lafayette*, Washington (D.C.) : Gales & Seaton, 1825, 5 p.
- GIRAULT (B.), *À M. le général Lafayette : Ode*, Paris : Cosson, 1826, 16 p.
- HAMILTON (James), *Public dinner, given at the exchange coffee house, Congress Square, Tuesday, August 24, 1824, in honor of general Lafayette*, Boston : W. W. Clapp, 1824, 1 p.
- HEWITT (James), *The Boston brigade march, as performed by the brigade band at the reception of Genl. Lafayette, arranged for the piano forte*, Boston : James Hewitt, 1824, 2 p.
- Histoire des États-Unis*, Paris : Dauthereau, 1826, 132 p.
- Historical sketches illustrative of the life of M. de Lafayette : And the leading events of the American Revolution*, New York : Imprimé pour l'auteur, 1824, 227 p.
- HOLLEY (Horace), *The order of exercises in the chapel of Transylvania University : [...] in honour of the arrival of General Lafayette, the hero, patriot and philanthropist, a defender of American independence, a companion of Washington, and a devoted friend of liberty and equal laws in Europe and America*, Lexington (Ky.) : S. n., 1825, 16 p.
- HUNT (Gilbert J.), *The tour of general La Fayette through the U.S., from his departure from France until his departure from America, in 1825, with a sketch of his life, dedicated to the patriot Bolívar*, New York : The compiler, 1825, 35 p.
- HUNT (William Gibbes), *An oration in honor of general Lafayette, delivered in his presence, at Nashville, May 4th, 1825*, Nashville (Tenn.) : Joseph Norvell, 1825, 12 p.
- In honour of General Lafayette, poetry*, États-Unis : s. n., 1825, nombre de pages inconnu.
- KÉRATRY (Auguste Hilarion), *Colonne de Bunker-Hill : Monument élevé à la mémoire des patriotes américains morts sur le champ de bataille où fut remportée la première victoire de l'Indépendance*, Paris : C.A. Eymery, 1825, 34 p.
- KNAPP (Samuel L.), *Memoirs of general Lafayette, with an account of his visit to America, and his reception by the people of the United State, from his arrival, August 15th to the celebration at Yorktown, October 19th, 1824*, Boston : E. G. House, 1824, VII-264 p.
- LABAT (Eugène), *Lafayette aux États-Unis*, Paris : Baudouin frères, 1826, 20 p.
- Lafayette, or disinterested benevolence*, Boston : F. Y. Carlile, 1825, 35 p.
- Lafayette, Scots Wha Hae' : [Song in honor of Lafayette's visit to America]*, S. l. : s. n., 1825, 1 p.
- Lafayette, Tune Rise Columbia : [Song in honor of Lafayette's visit to America]*, S. l. : s. n., 1825, 1 p.
- Lafayette's Return*, New York : s. n., 1824, 24 p.

- Lafayette's welcome, sung by Mr. Keene, at Chatham Garden Theatre, written by S. Woodworth, composed with an accompt for the piano forte, by C. Meineke, of Baltimore, New York : E. Riley, 1824, 4 p.*
- LEE (Walter), *Lafayette, or the fortress of Olmutz : A melodrama in three acts*, Philadelphia : T. Town, 1824, 60 p.
- LEFEUVRE (Fortuné), *Voyage du général Lafayette aux États-Unis d'Amérique en 1824 et 1825, poème suivi de la musette bretonne*, Paris : Sétier, 1826, 50 p.
- LEVASSEUR (Auguste), *Lafayette en Amérique, en 1824 et 1825 : Journal d'un voyage aux États-Unis*, Paris : Baudouin, 1829, 2 vol., 509 et 632 p.
- LINCOLN (Levi), TORREY (Ebenezer) et HEARD (Nathan), *Honors to Gen. Lafayette : General Lafayette will be received and breakfast in Worcester, on Friday morning, Sept. 3^d.*, Worcester (Mass.) : s. n., 1824, 1 p.
- LOWRY (R.), *An officer in the late army : A complete history of the Marquis de Lafayette major-general in the American army in the war of the revolution embracing an account of his tour through the United States to the time of his departure, September 1825*, New York : R. Lowry, 1826, 504 p.
- MARIE (Alexandre), BÉCHET et CARPENTIER-MÉRICOURT, *Le général de Lafayette : Messénienne*, Paris : Béchét ainé, 1826, 12 p.
- MEGIA (Félix) et BULKLEY (Chauncey), *Lafayette in Mount Vernon : A drama in two acts*, Philadelphia : Stanely & Bringham, 1825, 23 p.
- MEINEKE (C.) et HAMILTON (W. H.), *The chivalrous knight of France : Written on the occasion of General Lafayette's visit to America in 1824*, Baltimore : John Cole, 1824, 3 p.
- MONTGAILLARD (Guillaume H. R.), *Histoire de France, depuis la fin du règne de Louis XVI jusqu'à l'année 1825*, Paris : Moutardier, 1827, VIII-496 p.
- MOREAU (Hégésippe), *Dédié à M. Lafayette, député : Ode sur la convalescence de M. Lafayette*, Paris : David, 1828, 2 p.
- MORRIS (George Pope), *The parting song*, [New York] : s. n., 1825, 1 p.
- Music composed in 1824 for general Lafayette*, New York, Philadelphie, Baltimore, Washington : s. n., 1824, 29 p.
- OWEN (John), *Waltz, for the piano of organ : Dedicated to Lafayette*, [New London] : s. n., 1824, 1 p.
- PERKINS (Joseph), *The Nation's Guest : In commemoration of the magnanimous and illustrious Lafayette's visit to the United States of North America in the forty ninth year of her independence*, Philadelphie : publié par l'auteur, 1825, 1 p.
- PLAGNIOL (E.), *Le génie : Ode sur le voyage du général Lafayette aux États-Unis (1824 et 1825)*, Marseille : Yves Roche, s. d., 15 p.

- Reception of General Lafayette at Cincinnati, Ohio : On his tour through the Western Country May 20, 1825, [Cincinnati] : Samuel. J. Browne, 1825, 24 p.*
- Reception of General Lafayette in Camden, South Carolina, and ceremony of removing and reintering the remains of major-general Baron De Kalb, and laying the corner stone of his monument by General Lafayette, March, 1825, S. l. : s. n., 1825, 15 p.*
- ROBBINS (Russell), *Memoirs of General La Fayette : Embracing details of his public and private life, sketches of the American Revolution, the French Revolution, the downfall of Bonaparte, and the Restoration of the Bourbons with biographical notices of individuals, who have been distinguished actors in these events*, New York : Russell Robbins, 1825, VII-455 p.
- SAINT-ALBIN (Hortensius de), *La Fayette : Le voyageur aux États-Unis en 1824*, Paris : Tastu, 1829, 16 p.
- SANDERSON (James) et HOPE (Thomas), *The Nation's Guest : Intended as a testimony of respect to our early friend and brave defender the gallant Lafayette, arranged for a military band adapted to hail to the chief*, Philadelphie : Geo Willig, 1824, 3 p.
- SCHEFFER (Arnold), *Histoire des États-Unis de l'Amérique septentrionale*, Paris : Raymond, 1825, 312 p.
- SHAW (Oliver), *Welcome the Nation's Guest : A military divertimento for the piano forte, composed & respectfully dedicated to Genl. Lafayette, on his visit to Providence*, [Providence (R.I.)] : publié et vendu par l'auteur, 1824, 6 p.
- SIGOURNEY (L. H.), *Honor to Gen. Lafayette*, [Providence (R.I.)] : Henry Trumbull, 1824, 1 p.
- TANNER (Benjamin), *Biographical notice of General Lafayette*, Philadelphia : B. Tanner, 1824, 23 p.
- The pamphlet, containing a description of the grateful manner in which the whole population of the city of New York voluntarily, with open arms, received General Lafayette on the 16th of August 1824, and the very affectionate manner in which they expressed their farewell on the memorable 14th July 1825 : Together with a description of the national festival, given by the honorable the corporation of the city of New York, in commemoration of the glorious Fourth of July, 1776*, New York : s. n., 1825, 15 p.
- TICKNOR (George), *Outlines of the principal events in the life of General Lafayette*, Boston : Cummings & Hilliard, 1825, 64 p.
- Un citoyen de la Nouvelle-Orléans : Visite du général La Fayette à la Louisiane, contenant les discours qui lui ont été adressés, les réponses*, Nouvelle-Orléans : Cruzat, 1825, 80 p.
- Une scène du Nouveau-Monde*, Paris : Bureau de la Bibliothèque du XIX^e siècle, 1824, 31 p.
- WALN (Robert), *Life of the Marquis de Lafayette, major-general in the service of the United States of America, in the war of revolution*, Philadelphia : J. P. Ayres, 1825, 505 p.

- *An account of the visit of general Lafayette to the United States : From his arrival in August 1824, to his embarkation on board the Brandywine frigate, return to France, reception and retirement to La Grange*, Philadelphie : J. P. Ayres, 1827, 505 p.
- WARD (John), and MENTZ (George W.), *The La Fayette almanac, for the year 1825*, Philadelphia : M'Carty & Davis, 1824, 36 p.
- WASHINGTON HALL (Communauté scientifique), *A description of the grand fete given at Washington Hall by the citizens of France to general La Fayette*, New York : G. F. Hopkins, 1824, 16 p.
- WATSON (Joseph), *Prospectus : Freemens' gratitude, or General Lafayette's welcome to the United States, being a compilation of the proceedings of the people*, S. l. : s. n., 1824, 4 p.
- WILLARD (Emma), *La Fayette's welcome : At the Female Seminary in Troy*, Troy (N.Y.) : Troy Female Seminary, 1824, 1 p.

Le voyage de 1829 en France

- À Lafayette, le héros des deux mondes*, S. l. : s. n., 1829, 1 p.
- Arrivée du général Lafayette au Puy le 11 août 1829*, Le Puy : Clet, 1829, 20 p.
- Arrivée du général Lafayette dans l'arrondissement de Brioude*, Clermont-Ferrand : Vaissière, 1829, 15 p.
- Banquet offert au général Lafayette par les citoyens de Grenoble*, Lyon : Brunet, 1829, 3 p.
- Biographie du ministère Polignac*, Paris : Marchand de nouveautés, 1829, 16 p.
- Fête donnée au général Lafayette par la maçonnerie lyonnaise, le 6 septembre 1829* [Extrait du *Liv. de l'arch. de la R. L. du Parfait Silence*], Lyon : F. Ayné, 1829, 16 p.
- FIRMIN et SCHERFF, *À Monsieur de Lafayette sur ses titres de héros des deux mondes, de défenseur des libertés publiques, de vétéran de la liberté, d'ami du peuple, etc.*, Paris : Firmin, 1829, 48 p.
- Hommage au général Lafayette (5 septembre 1829) : Chant patriotique*, Lyon : Boursy, [1829], nombre de pages inconnu.
- LA MERLIÈRE (E.), *Lafayette à Lyon : Septembre 1829*, Lyon : Boursy, 1829, 4 p.
- Lafayette : Chanson chantée dans un banquet, le 28 juillet 1829*, Clermont-Ferrand : Vaissière, 1829, 8 p.
- Lettre à M. le rédacteur en chef de la Gazette de Lyon*, Lyon : Rossary, 1829, 8 p.
- MORIN (Jérôme), *Itinéraire du général Lafayette, de Grenoble à Lyon, précédé d'une notice historique sur cet illustre citoyen*, Lyon : Brunet, 1829, 124 p.
- Notice sur la vie du G^{al} La Fayette*, Lyon : Perrin, 1829, 8 p.

PERIER (Michel-Ange), *Hommage à Lafayette : Stances inspirées par la journée du 5 septembre 1829*, Lyon : André, 1829, 4 p.

V'là la débâcle ! Polignac et Labourdonnaye renversés ! Ou grande et véritable complainte sur la mort du ministère incroyable, Paris : Marchands de nouveautés, 1829, 27 p.

Voyage de Lafayette en France : Précédé de sa vie et orné de son portrait, Paris : Levavasseur, 1829, 96 p.

La révolution de 1830 et les rétrospectives sur la vie de Lafayette

ARAGO (Étienne) et DUVERT (Félix-Auguste), *27, 28 et 29 juillet, tableau épisodique des trois journées*, Paris : J.-N. Barba, 1830, 47 p.

ARBUA (Edmond), *Odes patriotiques dédiées aux défenseurs de nos libertés civiles*, Paris : Sétier, 1831, 36 p.

Banquet patriotique offert par la Ville de Paris au général Lafayette (15 août 1830), Paris : Impr. Royale, 1830, 10 p.

BARTHÉLEMY (Prosper), *Le réveil des peuples : Ode dédiée à Lafayette*, Nancy : Hinzelin, 1831, 8 p.

BECKHAUS (A.), *Histoire du général Lafayette, commandant général de la Garde nationale du royaume, dédiée à la brave Garde nationale parisienne*, Paris : Lemoine, 1830, 96 p.

BÉRANGER (Pierre Jean), *Poniatowski, bâtons-nous : Chansons dirigées au général Lafayette [...] suivies du 14 Juillet 1829 et des couplets à mes amis devenus ministres*, Stuttgart : Hoffmann, 1831, 62 p.

BOISJOSLIN (Claude-Augustin Vieilh), *Notices historiques sur Son Altesse royale Louis-Philippe d'Orléans, lieutenant-général du royaume et sur le général Lafayette, commandant en chef les Gardes nationales de France*, Paris : chez les marchands de nouveautés, 1830, 122 p.

BONNELIER (Hippolyte), *Mémorial de l'Hôtel-de-Ville de Paris, 1830*, Paris : Houdaille, 1835, 293 p.

BOURGEOIS (Anicet), *L'Européenne : Cantate nouvelle, dédiée au général Lafayette*, Paris : Bellemain, 1831, 3 p.

Chansonnier des Gardes nationaux : Recueil de poésies, cantates et couplets, avec la musique, suivi des notices biographiques de Louis-Philippe I^{er}, roi des Français, et du général Lafayette, Paris : M. Duverger, 1831, 156 p.

CLAVEL (F.-T. Bègue), *Revue historique, scientifique et morale de la franc-maçonnerie*, n° 1, 1830, p. 60-95.

COBBETT (James Paul), *A sketch of the life of General Lafayette*, Londres : Jowett & Mills, 1830, 86 p.

- CREVEL DE CHARLEMAGNE (Louis-Ernest), *La révolution de 1830 : Poème dédié aux héros de Juillet, suivi du Palais de l'illusion et du chant funèbre des Polonais*, Paris : publié pour l'auteur, 1831, 29 p.
- DEBRAUX (Paul-Emile), *Les barricades de 1830 : Scènes historiques*, Paris : Boulland, 1830, 561 p.
- DELAVIGNE (Casimir), *La Parisienne : Marche nationale*, Paris : Ladvocat, 1830, 4 p.
- Discours du général Lafayette relativement au règlement définitif du budget 1826 : Séance du 23 juin 1828*, Paris : Barthélemy, [1828], 11 p.
- DRAPARNAUD, *Le chant du drapeau, dédié à la Garde nationale parisienne*, Paris : Tilliard, 1830, 4 p.
- Épître aux Parisiens, avec des notes historiques contenant tous les faits qui se sont passés dans les journées à jamais mémorables des 26, 27, 28 et 29 juillet 1830*, Paris : Marchands de nouveautés, 1830, 16 p.
- Fête maçonnique et patriotique, donnée au général Lafayette, S.G.I.G. 33^e degré, par les loges du rit français et du rit écossais réunis, le 19 octobre 1830*, Paris : Sétier, 1830, 40 p.
- FIÉVÉE (Joseph), *Causes et conséquences des événements du mois de juillet 1830*, Paris : Mesnier, 1830, 107 p.
- GAGNEUX, *La Cocarde tricolore : Ou je suis fier d'être Français, dédiée au brave général Lafayette*, Paris : Sétier, 1830, 2 p.
- GARDY (J.-A.), *À Lafayette, couplets patriotiques : Suivis du départ et d'un hommage à la mémoire de Benjamin Constant*, Paris : David, 1831, 4 p.
- BRET (Alexandre), *Plaidoyer pour le peuple, dédié au général Lafayette*, Paris : Dehay, 1830, 25 p.
- GUILLEMÉ (J.-A.), *Chansons inédites de J.-A. Guillemé*, Paris : Marchands de nouveautés, 1830, 116 p.
- GRILLE (François-Joseph), *Vers pour un dîner donné au général Lafayette par les officiers de la 10^e légion de la Garde nationale*, Paris : Decourchant, 1830, 8 p.
- HÉRAN (Frédéric), *Le coq gaulois : Chant national présenté au roi des Français, dédié au général Lafayette*, Paris : s. n., 1830, 3 p.
- Histoire du Gal Lafayette*, Paris : Lemoine, 1830, 64 p.
- Histoire du général de Lafayette : Commandant général de la Garde nationale du royaume, dédiée à la brave Garde nationale parisienne*, Paris : Lemoine, 1830, 96 p.
- HOYOIS (Emmanuel), *Précis des évènements de Paris : Contenant les proclamations, les ordres du jour, les traits de patriotisme, d'intrépidité et de désintéressement qui ont signalé les trois journées du 26, du 27 et du 28 juillet 1830, plusieurs chants patriotiques, le rapport au roi et les ordonnances du 25 juillet*, Mons : Hoyois-Derely, 1830, 136 p.

LAFAYETTE, *Lettre du général Lafayette à MM. les électeurs de l'arrondissement de Meaux, La Grange, 13 juin 1831*, Nantes : Mangin, 1831, 8 p.

Le général La Fayette aux Gardes nationales du royaume, Paris : Fournier, 1830, 4 p.

LES ÉLECTEURS DE L'ARRONDISSEMENT DE MEAUX (Collectif), *Banquet offert au général Lafayette*, Meaux : Dubois-Berthault, 1828, 11 p.

MAZAS (Alexandre), *Saint-Cloud, Paris et Cherbourg : Mémoires pour servir à l'Histoire de la révolution de 1830*, Paris : Urbain-Canel, 1833, 406 p.

Notice historique sur M. de Lafayette, général en chef de toutes les Gardes nationales de France, Bruxelles : Boquet, 1830, 99 p.

Outlines of the life of general Lafayette : With an account of the French Revolution of 1830, until the choice of Louis Philip as king, Tappan (N.Y.) : Broadwell, 1830, IV-250 p.

PETIT, *Histoire de la révolution de 1830, ornée de quarante lithographies par les artistes les plus distingués représentant les actions principales qui l'ont illustrée, avec portraits en pied du roi, des princes du Gal Lafayette et des principaux personnages : Ouvrage publié sur l'invitation du général Lafayette*, Paris : Petit, 1831, 68 p.

PRADEL (Eugène), *Couplets chantés au banquet offert au général Lafayette : Histoire de la liberté*, S.l. : s. n., 1830, 2 p.

RIOUSSET, *Le Garde national, en habit d'uniforme : Chanson dédiée au général Lafayette*, Marseille : Rouchon, 1830, 4 p.

THIERS (Adolphe), *La monarchie de 1830*, Paris : Mesnier, IV-160 p.

WOODWORTH (Samuel), *Ode written for the celebration of the French Revolution, in the city of New York, Nov. 25, 1830*, New York : James Conner, 1830, 1 p.

Dernières années (1831-1834)

BÉCHERAND (J.), *Histoire complète de la vie civile, politique et militaire du général Lafayette*, Paris : Montagne Sainte-Geneviève, 1831, 396 p.

BOYER-NIOCHE, *Fables philosophiques et politiques, dédiées au général Lafayette*, Paris : Igonette, 1831, 241 p.

BOURY (Adèle), *Mémoires de Mlle Adèle Boury*, Paris : Vimont, 1833, 348 p.

CONDORCET O'CONNOR (Arthur), *Lettre du général Arthur Condorcet O'Connor au général La Fayette : Sur les causes qui ont privé la France des avantages de la révolution de 1830*, Paris : Alexandre Mesnier, 1831, 131 p.

— *A Letter to General Lafayette on the causes which have deprived France of the advantages of the Revolution of 1830*, Londres : Rainford, 1831, 74 p.

- Convention du 4 juillet 1831 entre la France et les États-Unis d'Amérique, correspondance, 1834-1835*, Paris : Impr. royale, 1835, 42 p.
- COOPER (James Fenimore), *Letter of J. Fenimore Cooper, to Gen. Lafayette, on the expenditure of the United States of America*, Paris : Baudry's Foreign Library, 1831, V-50 p.
- Coup d'œil sur l'état actuel des États-Unis d'Amérique, et les événemens qui s'y préparent*, Paris : Ledoyen, 1834, 160 p.
- DELESSERT (Benjamin), *Communication de la commission chargée d'examiner le projet de loi relatif au traité conclu avec les États-Unis le 4 juillet 1831*, Paris : A. Henry, 1833, 3 p.
- Discours du général Lafayette relativement au traité américain du 4 juillet 1831 : Séance du 13 et du 18 juin 1833*, Paris : Fournier, 1833, 4 p.
- Discours du général La Fayette sur un amendement de M. Bignon à la Chambre des députés : Séance du 3 décembre 1832*, Paris : Fournier, [1833], 7 p.
- Documens, communiqués à l'appui du projet de loi relatif au traité du 4 juillet 1831*, Paris : Henry, 1835, 258 p.
- DUFAITELLE (Eugène), *Les doctrines républicaines absoutes par le jury lyonnais : Assises du 4 décembre 1832*, Lyon : Perret, 1832, 70 p.
- DUPIAS (Alexandre), *Le dix mars : Épître au général Lafayette*, Paris : C. Dezauche, 1831, 7 p.
- Exposé des motifs et projet de loi relatif au traité conclu le 4 juillet 1831 entre la France et les États-Unis*, Paris : Henry, 1833, 4 p.
- FADEVILLE (Théodore), *Lettres au général La Fayette sur sa conduite politique depuis 1789 jusqu'à 1831*, Paris : Marchands de nouveautés, 1832, 52 p.
- FARRAR (John), *The story of the life of Lafayette : As told by a father to his children*, Boston : Hilliard, Gray, Little & Wilkins, 1831, 284 p.
- GIBBES (George M.), *Traité du 4 juillet 1831 entre la France et les États-Unis : Mémoire aux Chambres*, Paris : Éverat, 1835, 70 p.
- GIGAULT (Émile), *Vie politique de Marie Paul Jean Roch Yves Gilbert Motié, marquis de Lafayette né à Chavagnac (Haute-Loire) le 6 septembre 1757*, Paris : Delaunay, 1833, 52 p.
- Histoire de Lafayette*, Marseille : H. Terrasson, 1831, 24 p.
- Histoire de Louis-Philippe I^{er}, roi des Français, suivie de notices sur Monseigneur le duc d'Orléans et le général Lafayette*, Paris : Lecointe, 1831, 380 p.
- JAILLY (Hector de), *Une année : La France depuis le 27 juillet 1830 jusqu'au 27 juillet 1831*, Paris : Dentu, 1831, 335 p.
- LABROUSSE (Fabrice), *Discours prononcé à la loge des Amis de la Liberté sur l'affiliation de plusieurs décorés de Juillet, membres de l'ancienne loge des Trois-Jours : Par le Frère Fabrice Labrousse*, Paris : Demonville, 1833, 8 p.

- LAPIERRE DE CHÂTEAUNEUF (Agricol Hippolyte), *Le général Lafayette : Mémoires authentiques*, Paris : Dumont, 1831, 80 p.
- Le général Lafayette à ses collègues de la Chambre des députés*, Paris : Paulin, 1832, 68 p.
- LUCHET (Auguste), *Le salon de Lafayette*, Paris : s. n., 1831, 120 p.
- MARTIN (Casimer), *Épître au citoyen général Lafayette*, Paris : Ledentu, 1831, 48 p.
- ONSLOW (Maurice), *La France depuis le mois de juillet 1830*, Clermont-Ferrand : Thibaud-Landriot, 1831, 14 p.
- PAVIE (Théodore), *Souvenirs Atlantiques : Voyage aux États-Unis et au Canada*, Paris : Roret, 1833, 352 p.
- Procès des vingt-deux accusés du cloître Saint-Méry, événemens des 5 et 6 juin 1832, suivi de pièces justificatives*, Paris : Rouanet, 1832, 146 p.
- REGNAULT-WARIN (Jean-Joseph), *Histoire politique et militaire du général Lafayette, par M. Regnault-Warin, avec des notes et documens du général*, Paris : L. Janet, 1831, 192 p.
- *Histoire du général Lafayette en Amérique, précédée d'une notice sur sa vie*, Paris : L. Janet, 1832, XXXII-373 p.
- *Notice sur le général Lafayette*, Paris : L. Janet, 1832, 32 p.
- REGNAULT (William), *Esquisse de la situation politique de la France en 1834, par M. William Regnault*, Paris : Chez les principaux libraires, 1834, 215 p.
- RICE (Daniel T.), *An eulogium, on the sublime virtues of the illustrious hero and philanthropist, Gen. Lafayette with sketches of the American and French Revolutions*, Enfield (Conn.) : Howe, 1832, 20 p.
- SARRANS (Bernard), *Lafayette et la révolution de 1830, histoire des choses et des hommes de Juillet*, Paris : Desplaces, 1833, 2 vol., XXIV-428 et 448 p.
- *Lafayette und die Revolution von 1830 : Geschichte der Dinge und der Menschen des Julius*, Stuttgart : Metzler, 1832, IX-691 p.
- *Lafayette, Louis-Philippe, and the Revolution of 1830 : Translated from the French*, Londres : Effingham Wilson, 1832, 2 vol., nombres de pages inconnus.
- *Memoirs of general Lafayette and of the French revolution of 1830*, Londres : Bentley, 1832, 2 vol., nombres de pages inconnus.
- To general Lafayette*, États-Unis : s. n., 1831, 9 p.
- VERDOT (M.), *À Lafayette : Janvier 1831*, Paris : Sétier, 1831, 7 p.

La mort de Lafayette (1834)

ADAMS (John Quincy), *Oration on the life and character of Gilbert Motier de Lafayette : Delivered at the request of both Houses of the Congress of the United States, before them, in the House of Representatives at Washington, on the 31st December, 1834*, Washington : Gales & Seaton, 1835, 94 p.

Annuaire historique et universel pour 1835, Paris : Thoissier-Desplaces, 1836, 985 p.

Au général Lafayette, Bordeaux : Coudert, 1834, 4 p.

BAYLIES (Francis), *Eulogy on Lafayette delivered in the masonic temple, Boston, October 9, 1834 at the request of the Grand Lodge of freemasons in Massachusetts*, Boston : Press of the Aurora & Boston Mirror, 1834, 48 p.

BETTONI (Nicolo), *Faits mémorables du général Lafayette*, Paris : Bettoni, 1836, 8 p.

BLANCHARD (Amos), *American military biography, containing the lives and characters of the officers of the Revolution who were most distinguished in achieving our national Independence : Also, the life of Gilbert Motier La Fayette, major-general of the continental army, marshal of France and commander-in-chief of the national guards*, Cincinnati : Chronicle office, 1834, 616 p.

CLOQUET (Jules), *Recollections of the private life of General Lafayette*, Londres : Baldwin & Cradock, 1835, 339 p.

— *Souvenirs sur la vie privée de général Lafayette*, Paris : Galignani, 1836, XVI-394 p.

CULBRETH (John H.), *An address delivered on the 4th of July, A.D. 1834, being the 58th anniversary of American Independence*, Annapolis : Jeremiah Hughes, 1834, 15 p.

CUSHING (Caleb), *Eulogy on Lafayette [...] September 6, 1834*, Dover (N.H.) : Wadleigh, 1834, 27 p.

DAVIDGE (Francis H.), *An oration delivered at the request of the committee of arrangements, on the part of the corporation of Baltimore, on the tenth day of July, 1834, in commemoration of the death of Lafayette*, [Baltimore] : Sands & Neilson, 1834, IV-28 p.

DAYTON (Aaron O.), *Eulogy on La Fayette : Pronounced before the Society of Cincinnati of the State of New-Jersey, on the 4th of July, 1835*, New York : B. Curtis Brown, 1835, 44 p.

DEFRANCE (T.), *À Lafayette, après ses funérailles à Paris, le 22 mai 1834*, Paris : Vinchon, 1834, 2 p.

DUCOUDRAY HOLSTEIN (H. L. V.), *Memoirs of Gilbert M. Lafayette*, Geneva (N.Y.) : John Greves, 1835, 300 p.

EASTON (William C.), *Eulogium on La Fayette : Delivered [...] in Washington City [...] on the 15th of September, 1834*, Washington : Green, 1834, 18 p.

EVERETT (Edward), *Eulogy on Lafayette, delivered in Faneuil Hall, at the request of the young men of Boston, September 6, 1834*, Boston : Nathan Hale, 1834, 104 p.

- FARHILL (Edward) et BENNIS (G.), *Hommage à la mémoire de Lafayette, par M. Edward Farhill : A tribute to the memory of Lafayette*, Paris : Bennis, 1834, 15 p.
- FROTHINGHAM (N. L.), *A sermon on the death of general Lafayette, preached to the first church in Boston, on Sunday, the 29th of June, 1834*, Boston : Munroe & Francis, 1834, 16 p.
- GREGG (Jarvis), *Eulogy on Lafayette, delivered in the chapel of Dartmouth College, July 4, 1834*, Hanover (N. H.) : Mann, 1834, 28 p.
- HILLHOUSE (James Abraham), *An oration pronounced at New Haven, by request of the Common Council, August 19, 1834 : In commemoration of the life and services of general Lafayette*, S. l. : s. n., 1834, 40 p.
- JANER (Salvadore P.), *In morte del general Lafayette : Elegia*, Londres : Schulze, 1834, 15 p.
- JACKSON (Andrew), *Message from the President of the United States announcing the death of Lafayette : June 21, 1834 to the Senate and House of Representatives*, Washington : Gales & Seaton, 1834, 2 p.
- KING (John Pendleton), *An eulogy on the life and character of Lafayette*, Augusta : Constitutionalist Office, 1834, 22 p.
- LAFAYETTE (George Washington), *Mort du général Lafayette : Ses dernières paroles, sa vie politique et militaire*, Paris : Bacquenois & Appert, 1834, 2 p.
- Life of Lafayette : Including an account of the memorable revolution of the Three Days of 1830*, Boston : Light & Horton, 1835, VIII-274 p.
- MCLEAN (Charles G.), *A eulogium on general Lafayette*, Gettysburg (Pa.) : Neinstedt, 1834, 15 p.
- MEIGNEN (L.), *God bless Lafayette, written and dedicated to the American people by Samuel Carels Jr., the music composed for the author by L. Meinen*, Philadelphia : Fiot & Meignen, s. d., nombre de pages inconnu.
- MEINEKE (C.), *Funeral march, performed in Baltimore at the procession in honour of general Lafayette, composed and respectfully dedicated to the citizens of the United States by C. Meineke*. Baltimore : Cole & Son, s. d., nombre de pages inconnu.
- MELLEN (Grenville), MCLELLAN (Isaac), HANDEL (George Frederic), MASON (Lowell), et WEBB (George James), *Lafayette Music : Consisting of a dirge, requiem, and ode*, Boston : s. n., 1834.
- Mémoires de M. Dupin : Carrière politique, souvenirs parlementaires*, Paris : Plon, 1861, 579 p.
- Mort du G^{al} Lafayette et notice sur sa vie*, Rouen : Marie, [1834], 8 p.
- Mort du général Lafayette*, [Paris] : Chassaignon, [1834], nombre de pages inconnu.
- Notice historique sur le G^{al} Lafayette*, Lyon : Boursy, 1834, nombre de pages inconnu.
- POWER (Thomas), *Lafayette : A poem*, Boston : Russell, Odiorne, & Metcalf, 1834, 28 p.

- REED (Samuel F.), *Address upon the decease of Gilbert Motier Lafayette, major-general of the American army*, Philadelphia : Peter Hay, 1834, 16 p.
- Requiem for Lafayette, written by Miss H. F. Gould, composed by Oliver Shaw*, Providence : publié pour l'auteur, 1834, nombre de pages inconnu.
- SAMPSON (Ashley), *Eulogy of the life and character of La Fayette : Pronounced before the Young Men's Society of Rochester, N.Y., August 19, 1834*, Rochester (N.Y.) : Hoyt & Porter, 1835, 28 p.
- SEGA (Giacomo), *Lafayette, o Il trionfo della virtu*, Paris : Delaforest, 1835, XXIV-112 p.
- Soixante ans de la vie d'un peuple : Lafayette*, Paris : s. n., 1834, 4 p.
- SPRAGUE (William B.), *An oration commemorative of the late general Lafayette pronounced before the military and civic societies of the city of Albany [...] July 24, 1834*, Albany (N.Y.) : Packard & Van Benthuysen, 1834, V-34 p.
- Sur la mort du général Lafayette : Poème*, Sainte-Ménchould : Poignée, 1834, 4 p.
- TALLMADGE (James), *Particulars of the funeral honours to the memory of General Lafayette : With the eulogium delivered by general James Tallmadge, June 26, 1834*, New York : Common Council, 1834, 54 p.
- Traits les plus remarquables de la vie privée et politique du G^{al} Lafayette*, Paris : Berrier, 1834, nombre de pages inconnu.
- UPHAM (Nathaniel G.), *Eulogy on Lafayette delivered at Concord, agreeably to a resolve of the New-Hampshire Legislature, on the 17th of June 1835*, Concord : Cyrus Barton, 1835, 56 p.
- Vie de Lafayette*, Nantes : Mangin & Busseuil, 1834, 16 p.
- Vie de Lafayette avant, pendant et après la révolution de Juillet 1830*, Paris : Everat, 1834, 16 p.
- Vie du G^{al} Lafayette*, Lyon : Ayné, 1834, nombre de pages inconnu.
- Vie du général Lafayette*, Paris : Lemoine, 1834, 96 p.
- Vie du général Lafayette, sa conduite privée et politique depuis l'insurrection américaine jusques et compris la révolution de 1830*, Paris : Sétier, 1834, 12 p.
- Vie privée, politique et militaire du G^{al} Lafayette*, Paris : Chassaignon, 1834, 12 p.
- Voyages de Miss Berry, 1782-1836*, Paris : Roblot, 1905, 314 p.
- WILLIS (Nathaniel P.), *Pencillings by the way : Written during some years of residence and travel in Europe*, Philadelphie : Caret, Lea & Blanchard, 1836, 275 p.
- WOODS (Alva), *A eulogy on Lafayette, delivered at the request of the mayor and aldermen of Tuscaloosa, in the presence of members of the Legislature of Alabama and other citizens, Dec. 27, 1834*, Tuscaloosa (Ala.) : Intelligencer & Expositor Office, 1835, 31 p.
- WYLIE (Andrew), *An eulogy on Lafayette delivered in Bloomington, Indiana, on the ninth of May, 1835, at the request of the citizens and students*, Cincinnati : Taylor & Tracy, 1835, 32 p.

BIBLIOGRAPHIE

Historiographie et bibliographie

- GOTTSCHALK (Louis R.), PESTIEAU (Phyllis S.) et PIKE (Linda J.), *Lafayette : A guide to the letters, documents, and manuscripts in the United States*, Ithaca (N.Y.) : Cornell University Press, 1975, 296 p.
- JACKSON (Stuart W.), *La Fayette, a bibliography*, New York : Rudge, 1930, XXIV-227 p.
- KRAMER (Lloyd S.), « Lafayette and the historians : Changing symbol, changing needs, 1834-1984 », dans *Historical Reflections*, 1984, p. [373]-401.
- MAHIET (Damien), *Music for Lafayette, 1780s-1830 : A catalog*, Ithaca (N.Y.) : Cornell University, [2009], 19 p.
- OLIVIER (Philippe), *Bibliographie des travaux relatifs à Gilbert du Motier, marquis de Lafayette*, Clermont-Ferrand : Institut d'études du Massif Central, 1979, XX-87 p.
- TOURTIER-BONAZZI (Chantal de), *Lafayette : Documents conservés en France, catalogue*, Paris : Archives nationales, 1976, 380 p.

Dictionnaires biographiques

- BALTEAU (J.), PRÉVOST (Michel) et ROMAN (d'Amat), *Dictionnaire de biographie française*, Paris : Letouzey et Ané, 1933, 22 vol.
- Britannica encyclopedia of American art*, Chicago (Il.) : Encyclopaedia Britannica Educational Corp., 1996, 669 p.
- GARRATY (John A.) et CARNES (Mark C.), *American national biography*, New York : Oxford University Press, 1999, 24 vol.
- GARRATY (John A.), *Encyclopedia of American biography*, New York (N.Y.) : Harper Collins, 1997, XVI-1263 p.
- HOEFER (Ferdinand), *Nouvelle biographie générale depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, avec les renseignements bibliographiques et l'indication des sources à consulter*, Zug : IDC, 1983, 46 vol.
- IMBERT (Nath), *Dictionnaire national des contemporains*, Paris : Lajeunesse, 1938, 3 vol.
- MICHAUD (Louis-Gabriel) et SAINT-GÉRAND (Jacques-Philippe), *Biographie universelle ancienne et moderne*, Échirolles : Félix, 2006, 45 vol.
- Nouveau dictionnaire national des contemporains*, Paris : Nouveau dictionnaire national des contemporains, 1966-1968, 5 vol.
- RAGSDALE (Bruce A.) et Jacob (Kathryn A.), *Biographical directory of the United States Congress, 1774-1989*, Washington (D.C.) : U.S. G.P.O, 1989, XI-2104 p.

Who's Who in America, New Providence (N.J.) : Marquis Who's Who, 2009, 2 vol.

Who's Who in France, Paris : Lafitte, 2011, 2271 p.

WILSON (James G.) et FISKE (John), *Appleton's cyclopaedia of American biography*, New York : Appleton, 1894, 6 vol.

Lafayette dans l'Histoire américaine et française

ALBANESE (Catherine L.), *A Republic of mind and spirit : A cultural history of American metaphysical religion*, New Haven : Yale University Press, 2007, XI-628 p.

— *Nature religion in America : From the Algonkian Indians to the new age*, Chicago : University of Chicago Press, 1990, XVI-267 p.

— *Sons of the Fathers : The civil religion of the American Revolution*, Philadelphia : Temple University Press, 1976, XIV-274.

APPLEBY (Joyce O.), *Inheriting the Revolution : The first generation of Americans*, Cambridge (Mass.) : Belknap Press, 2000, VIII-322 p.

BENAC (Jacques de), « La Fayette, héros de la liberté », dans *France-Amérique Magazine*, 46^e année, n° 10-12, 1956, p. 139-140.

BERTIER DE SAUVIGNY (Guillaume), *La France et les Français vus par les voyageurs américains : 1814-1848*, Paris : Flammarion, 1982, 2 vol., 427 et 341 p.

BLOXOM (Marguerite D.), *Lafayette as a tool of American propaganda*, Maryland : College Park, 1970, 231 p.

BROGLIE (Gabriel), *La Monarchie de Juillet*, Paris : Fayard, 2011, 462 p.

CREAGH (Ronald), *Nos cousins d'Amérique : Histoire des Français aux États-Unis*, Paris : Payot, 1988, 512 p.

CUNNINGHAM (Noble E.), *The presidency of James Monroe*, Lawrence : University Press of Kansas, 1996, XVI-246 p.

CUSSET (Mercédès), « Popularité de Lafayette aux États-Unis et en France », dans *France-Amérique magazine*, 1956, 46^e année, n° 10-12, p. 151-154.

DEGLER (Carl N.), COCHRAN (Thomas C.), DE SANTIS (Vincent P.), HAMILTON (Holman) et DEUTSCH (Michel), *Histoire des États-Unis : La pratique de la démocratie*, Paris : Economica, 1980, 680 p.

DESBIENS (Albert), *Histoire des États-Unis : Des origines à nos jours*, Paris : Nouveau monde, 2012, 366 p.

EARLE (Edward M.), « American interest in the Greek cause, 1821-1827 », dans *The American Historical Review*, 1927, n° 33, p. 44-63.

- FEHRENBACHER (Don E.) et MCAFEE (Ward M.), *The slaveholding republic : An account of the United States government's relations to slavery*, Oxford : Oxford university press, 2001, XIII-466 p.
- FERRI (Laurent), *Lafayette : Citizen of two worlds*, Ithaca (N.Y.) : Cornell University Library, 2007, 21 p.
- FUREIX (Emmanuel), *La France des larmes : deuils politiques à l'âge romantique (1814-1840)*, Seyssel : Champ Vallon, 2009, 501 p.
- « Tours de ville frondeurs : Les boulevards, la mort et la contestation (1815-1848) », dans *Romantisme*, vol. 36, n°134, 2006, 12 p.
- GILMORE (Jeanne), DUROSELLE (Jean-Baptiste) et COTTIN (France), *La République clandestine : 1818-1848*, Paris : Aubier, 1997, 452 p.
- GIRARD (Louis), *Les libéraux français : 1814-1875*, Paris : Aubier, 1985, 277 p.
- GRAEBNER (Norman A.), COURTLAND FITE (Gilbert), WHITE (Philip L.), *A History of the United States*, New York : McGraw-Hill, 1970, XV-1406 p.
- GUIMARD (Henri Louis), *Lafayette et les États-Unis*, Paris : Figuière, 1918, 64 p.
- HAGE (Armand), *Histoire des relations franco-américaines des origines à nos jours*, Paris : Ellipses, 2010, 201 p.
- HARPAZ (Ephraïm), *L'école libérale sous la Restauration*, Genève : Droz, 1968, XII-424 p.
- HARTMANN (Georges), *L'hôtel rue d'Anjou, où mourut La Fayette*, Paris : Champion, 1921, 44 p.
- HIGONNET (Patrice L. R.), *Sister Republics : The origins of French and American republicanism*, Cambridge (Mass.) : Harvard University Press, 1988, 317 p.
- HULLIUNG (Mark), *Citizens and Citoyens : Republicans and liberals in America and France*, Cambridge (Mass.) : Harvard University Press, 2002, XIV-250 p.
- JARDIN (André), *Histoire du libéralisme politique : De la crise de l'absolutisme à la Constitution de 1875*, Paris : Hachette, 1985, 437 p.
- JENTLESON (Bruce W.), *Encyclopedia of U.S. foreign relations*, New York : Oxford University Press, 1997, 490 p.
- JONES (Russell M.), « The flowering of a legend : Lafayette and the Americans, 1825-1834 », dans *French historical studies*, vol. 4, n° 4, 1966, p. 384-410.
- KRAMER (Lloyd S.), *Lafayette in Two Worlds : Public cultures and personal identities in an age of Revolutions*, Chapel Hill (N.C.) : University of North Carolina Press, 1996, XII-354 p.
- KREBS (Albert), « La Fayette et le problème de l'esclavage », dans *Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, 1956-1957, p. 49-60.

- *Informations et documents : Numéro spécial, Lafayette*, Paris : Centre culturel américain, 1957, 44 p.
- LACROIX (Jean-Michel), *Histoire des États-Unis*, Paris : PUF, 2010, XIV-600 p.
- Lafayette, citoyen des deux mondes*, Bains : Centre d'Étude de la Vallée de la Borne-Fay, 2007, 75 p.
- LISTON (Ann E.), *W. C. Rives : Diplomat and politician, 1829-53*, Columbus (Ohio) : Ohio State University, 1972, V-430 p.
- MARION (Noël-François-Marcel), « Un épisode oublié des relations pécuniaires franco-américaines », dans *Revue des Deux-Mondes*, avril 1928, p. 46-64.
- MATTHEWS (Jean V.), *Toward a new society : American thought and culture, 1800-1830*, Boston : Twayne, 1991, XI-188 p.
- NAGEL (Paul C.), *One nation indivisible : The union in American thought, 1776-1861*, New York : Oxford University, 1964, VII-328 p.
- *John Quincy Adams : A public life, a private life*, New York : Knopf, 1997, XI-432 p.
- NEELY (Sylvia), *Lafayette and liberal politics in the early Restoration*, Notre Dame (Ind.) : University of Notre Dame, 1980, IV-315 p.
- NORD (Philip G.), *The republican moment : Struggles for democracy in nineteenth-century France*, Cambridge (Mass.) : Harvard University Press, 1995, 321 p.
- PASCAL (Félicien), « Le culte de Lafayette aux États-Unis », dans *Revue Bleue*, 4^e série, vol. 14, 1900, p. 14-18.
- PERKINS (Bradford), *The Cambridge History of American foreign relations*, Cambridge : Cambridge University Press, 1993, XII-243 p.
- PILBEAM (Pamela M.), *The constitutional monarchy in France, 1814-48*, Harlow : Longman, 2000, 140 p.
- PURCELL (Sarah J.), *Lafayette, memory, and American democracy*, Atlanta (Ga.) : Rodopi, 2001, 88 p.
- RÉMOND (René), *Les États-Unis devant l'opinion française, 1815-1852*, Paris : A. Colin, 1962, VIII-967 p.
- ROBERT (Vincent), *Le temps des banquets : Politique et symbolique d'une génération (1818-1848)*, Paris : Publ. de la Sorbonne, 2010, 431 p.
- ROMEUF (Louis de), *Au pays de Lafayette*, Paris : Grasset, 1921, VI-239 p.
- ROSSIGNOL (Marie-Jeanne), *La naissance de la démocratie américaine*, Paris : Documentation française, 2004, 63 p.
- ROZ (Firmin), « Pérennité de Lafayette : L'amitié franco-américaine », dans *France-Amérique Magazine*, n° 10-12, 1956, p. 136-138.

- RUSSELL (Willis C.), *The Rives treaty : A study in American diplomacy and party politics*, Washington (D.C.) : American University, 1932, III-352 p.
- SOMKIN (Fred), *Unquiet Eagle : Memory and desire in the idea of American freedom, 1815-1860*, Ithaca (N.Y.) : Cornell University Press, 1967, XI-233 p.
- SPILLER (Robert E.), « Fenimore Cooper and Lafayette : The finance controversy of 1831-1832 », dans *American Literature*, vol. 3, mars 1931, p. 28-44
- TOURTIER-BONAZZI (Chantal), « Lafayette vu par ses contemporains », dans *Bulletin d'Histoire moderne et contemporaine*, n° 13, 1982, p. 42-44.
- VALLAURI (Antoine), *Lafayette dans la mémoire collective nationale*, Lyon : Institut d'Études Politiques, 2011, 190 p.
- VANDAL (Marion) et LESOURD (Paul), *Lafayette, le sortilège de l'Amérique*, Paris : Éd. France-Empire, 1976, 310 p.
- VENAYRE (Sylvain), MOUSSA (Sarga) et PHILIPPE (Antoine), *Le voyage et la mémoire au XIX^e siècle*, Paris : Creaphis, 2011, 481 p.
- WARESQUIEL (Emmanuel) et YVERT (Benoît), *Histoire de la Restauration, 1814-1830 : Naissance de la France moderne*, Paris : Perrin, 2002, 499 p.
- WARNER (W. Lloyd), *The living and the dead : A study of the symbolic life of Americans*, New Haven : Yale University Press, 1959, VII-528 p.
- WATERS (Joan M.), *The diplomatic mission of William Cabell Rives to France, 1829-1832*, Washington (D.C.) : Catholic University of America, 1948, 92 p.
- WEIL (François), *Naissance de l'Amérique urbaine : 1820-1920*, Paris : Sedes, 1992, 199 p.
- WELCH (Cheryl B.), *Liberty and utility : The French Idéologues and the transformation of liberalism*, New York : Columbia University Press, 1984, VIII-289 p.
- WRIGHT (Esmond), *An Empire for liberty : From Washington to Lincoln*, Oxford : Blackwell, 1995, XV-732 p.
- WRIGHT (Louis B.), *The democratic experience : A short American history*, Chicago : Scott, Foresman, 1963, 465 p.

Biographies de Lafayette

- ARLET (Jacques), *Le général La Fayette : Gentilhomme d'honneur*, Paris : Harmattan, 2008, 262 p.
- AUDOUARD (Marie-Françoise), *La Fayette*, Paris : Compagnie générale d'éd. et de presse, 1988, 15 p.
- BALME (Pierre), *Lafayette*, Clermont-Ferrand : Bussac, 1957, 74 p.

- BARDOUX (Agénor), *Les dernières années de La Fayette : 1792-1834*, Paris : Lévy, 1893, III-431 p.
- BELIN (René), *La Fayette : La passion de la liberté*, Boulogne : Timée-éd, 2007, 141 p.
- BEDOYERE (Michael), *Lafayette, a revolutionary gentleman*, New York : Scribner's Sons, 1934, 316 p.
- BERNIER (Olivier), *La Fayette : Héros des deux mondes*, Paris : Payot, 1988, 400 p.
- BOURDIN (Philippe), WEIL (François) et BOYER (Fabrice), *La Fayette, entre deux mondes*, Clermont-Ferrand : Presses universitaires Blaise-Pascal, 2009, 227 p.
- BRAIBANT (Charles), *La Fayette : Exposition organisée par les Archives nationales avec le concours du Comité national français pour la célébration du bicentenaire de la naissance de La Fayette*, Paris : Hôtel de Rohan, 1957, 179-XII p.
- BUCKMAN (Peter), *Lafayette : A biography*, New York : Paddington Press, 1977, 288 p.
- CASTRIES (René de), *La Fayette*, Paris : Taillandier, 1981, 511 p.
- CHAMBRUN (Marie de), *Lafayette*, Fontenay-aux-Roses : Louis Bellenand, 1929, 16 p.
- CHARAVAY (Étienne), *Le général La Fayette : 1757-1834*, Paris : Société de l'histoire de la Révolution française, 1898, VIII-653 p.
- CHATEL DE BRANCION (Laurence) et VILLIERS (Patrick), *La Fayette : Réver la gloire*, Saint-Rémy-en-l'Éau : Monelle Hayot, 2013, 343 p.
- COCCA (Lisa C.), *Marquis de Lafayette : Fighting for America's freedom*, New York : Crabtree Publishing Company, 2013, 48 p.
- DEBÛ-BRIDEL (Jacques), *La Fayette : Une vie au service de la liberté*, Paris : Del Duca, 1957, 272 p.
- DELTEIL (Joseph), *La Fayette*, Paris : Grasset, 1928, 279 p.
- DOUSSET (Émile), *La Fayette*, Bourges : Gilco, 1953, 196 p.
- DUBUQUE (Hugo A.), *Lafayette*, Fall River : Gagnon, 1916, 16 p.
- FRITZ (Jean) et HIMLER (Ronald), *Why not, Lafayette ?*, New York : Putnam's Sons, 1999, 87 p.
- GANIÈRE (Paul), *La Fayette, compagnon de la liberté*, Le Puy : Jeanne d'Arc, 1977, 126 p.
- GROTE (Joann A.), *Lafayette : French freedom fighter*, Philadelphie : Chelsea House Publishers, 2000, 80 p.
- KAYSER (Jacques), *La vie de Lafayette*, Paris : Gallimard, 1928, 248 p.
- LA FUYE (Maurice) et BABEAU (Émile), *La Fayette, soldat de deux patries*, Paris : Amiot-Dumont, 1953, 292 p.

- LANE (Jason), *General and Madame de Lafayette : Partners in liberty's cause in the American and French Revolutions*, Lanham : Taylor Trade, 2003, XIV-370 p.
- LATZKO (Andreas), *Lafayette, a life*, New York : Doubleday, Doran, 1936, XII-402 p.
- *Lafayette a soldier of liberty*, London : Methuen, 1936, X-434 p.
- *Le général Lafayette*, Paris : Bernard Grasset, 1935, XI-433 p.
- LEEPSON (Marc), *Lafayette : Lessons in leadership from the idealist General*, New York : Palgrave Macmillan, 2011, XII-202 p.
- LEMELIN (Émile), *La Fayette*, Manchester : A.C.A, 1957, 24 p.
- LESSAY (Jean) et GOHEREL (Claude), *La Fayette*, Paris : Bordas, 1983, 125 p.
- MARCHOU (Gaston), *La Fayette : Le cavalier de la chimère*, Paris : Letouzey & Ané, 1960, 167 p.
- MORGAN (George), *The true Lafayette*, Philadelphie : Lippincott, 1919, 489 p.
- PAYAN (Gregory), *Marquis de Lafayette : French hero of the American Revolution*, New York : PowerPlus Books, 2002, 112 p.
- ROUSSELOT (Jean), *La vie passionnée de La Fayette*, Paris : Intercontinentale du livre, 1957, 329 p.
- SAINT-BRIS (Gonzague), *La Fayette*, Paris : Gallimard, 2007, 406 p.
- *Lafayette : Hero of the American Revolution*, New York : Pegasus Books, 2010, XI-354 p.
- SAROTTE (Monique) et BABELON (Jean-Pierre), *La Fayette*, Paris : Archives nationales, 1957, 180 p.
- SEDGWICK (Henry Dwight), *La Fayette*, Indianapolis : The Bobbs-Merrill, 1928, 433 p.
- TAILLEMITE (Étienne), *Lafayette*, Paris : Fayard, 1989, 623 p.
- UNGER (Harlow G.), *Lafayette*, New York : John Wiley, 2002, XXIII-452 p.
- WHITLOCK (Brand), *La Fayette*, New York : Appleton, 1929, 2 vol., 475 et 452 p.
- WOODWARD (William E.), *Lafayette*, New York : Farrar & Rinehart, 1938, XII-472 p.

L'héroïsation et la légende de Lafayette

- AMALVI (Christian) et BARRAL (Pierre), *Les héros des Français : Controverses autour de la mémoire nationale*, Paris : Larousse, 2011, 445 p.
- *Les héros de l'Histoire de France : De Vercingétorix à de Gaulle, un tour de France en quatre-vingts personnages*, Toulouse : Privat, 2001, 159 p.
- *Les héros de l'Histoire de France : Comment les personnages illustres de la France sont devenus familiers aux Français*, Toulouse : Privat, 2001, 135 p.

- *De l'art et la manière d'accommoder les héros de l'Histoire de France : Essais de mythologie nationale*, Paris : Albin Michel, 1988, 473 p.
- BIANCHI (Serge), GAINOT (Bernard) et SERNA (Pierre), *Héros et héroïnes de la Révolution française*, Paris : Comité des travaux historiques et scientifiques, 2012, 509 p.
- BONNET (Jean-Claude), *Naissance du Panthéon : Essai sur le culte des grands hommes*, Paris : Fayard, 1998, 414 p.
- BROCHER (Henri), *Le mythe du héros et la mentalité primitive*, Paris : Alcan, 1932, 126 p.
- BLOXOM (Marguerite D.), *Lafayette, America's hero : The growth of a legend*, Maryland : College Park, 1963, 122 p.
- CAMPBELL (Joseph), *Les héros sont éternels*, Paris : Seghers, 1987, 369 p.
- CENTLIVRES (Pierre), FABRE (Daniel) et ZONABEND (Françoise), *La fabrique des héros*, Paris : Maison des sciences de l'homme, 1999, XI-318 p.
- DAVID (Catherine), *Les violons sur le moi : Pourquoi la célébrité nous fascine*, Paris : Denoël, 2010, 198 p.
- GAEHTGENS (Thomas W.) et WEDEKIND (Gregor), *Le culte des grands hommes : 1750-1850*, Paris : Maison des sciences de l'homme, 2010, 550 p.
- HAZAREESINGH (Sudhir) et SEBAG (Albert), *La légende de Napoléon*, Paris : Seuil, 2008, 414 p.
- *The Saint-Napoleon : Celebrations of sovereignty in nineteenth-century France*, Cambridge (Mass.) : Harvard University Press, 2004, XIV-307 p.
- INGLIS (Fred), *A short history of celebrity*, Princeton : Princeton University Press, 2010, X-311 p.
- JOURDAN (Annie), *Napoléon : Héros, Imperator, Mécène*, Paris : Aubier, 1998, 396 p.
- KLAPP (Orrin E.), « The creation of popular heroes », dans *American Journal of Sociology*, vol. 54, 1948, p. 134-141.
- « Hero worship in America », dans *American sociological Review*, vol. 14, 1949, p. 53-62.
- LOVELAND (Anne C.), *Emblem of liberty : The image of Lafayette in the American mind*, Baton Rouge : Louisiana State Univ. Press, 1971, IX-196 p.
- MINOIS (Georges), *Histoire de la célébrité : Les trompettes de la renommée*, Paris : Perrin, 2012, 460 p.
- *Le culte des grands hommes : Des héros homériques au star system*, Paris : Audibert, 2005, 569 p.
- MOEGLIN (Jean-Marie), *Les Bourgeois de Calais : Essai sur un mythe historique*, Paris : Albin Michel, 2002, 462 p.
- MONOD (Jean-Claude), *Qu'est-ce qu'un chef en démocratie ? Politiques du charisme*, Paris : Seuil, 2012, 309 p.

- MÜLLER (Lutz), *Der Held : Jeder ist dazu geboren*, Zurich : Kreuz, 1987, 136 p.
- NEELY (Sylvia), « Lafayette's *Mémoires* and the changing legacy of two Revolutions », dans *European History Quarterly*, n° 34, 2004, p. 371-402.
- PAPIEAU (Isabelle), *Du culte du héros à la peoplemania*, Paris : Harmattan, 2012, 243 p.
- RANK (Otto) et KLEIN (Elliot), *Le mythe de la naissance du héros, suivi de la légende de Lohengrin*, Paris : Payot & Rivages, 2000, 389 p.
- SCHWARTZ (Barry), *George Washington, the making of an American symbol*, New York : Free Press, 1987, XII-250 p.
- SELLIER (Philippe), *Le mythe du héros*, Paris : Bordas, 1985, 207 p.
- TULARD (Jean), *Napoléon : Ou le mythe du sauveur*, Paris : Fayard, 1977, 496 p.
- WECTER (Dixon), *The hero in America : A chronicle of hero-worship*, New York : Scribner's Sons, 1941, VIII-530 p.
- WHITE (Elizabeth B.), *American opinion of France from Lafayette to Poincaré*, New York : Knopf, 1927, XVI-346 p.

L'art en l'honneur de Lafayette

- ARMSTRONG (Tom), *200 years of American sculpture*, Boston : Godine, 1976, 350 p.
- Ary Scheffer 1795-1858 : Dessins, aquarelles, esquisses à l'huile*, Paris : Institut néerlandais, 1980, 136 p.
- Ary Scheffer 1795-1858*, Paris : Paris-Musées, 1996, 127 p.
- AUBERT (Marcel), *Un siècle d'histoire de France par l'estampe, 1770-1871 : Inventaire analytique*, Paris : Impr. nationale, 1921, estampes n° 4370, n° 4416, n° 4457 et n° 4475-76.
- BENNETT (James O. D.) et MILLARD (Everett L.), *The mask of fame : The heritage of historical life masks made by John Browere, 1825 to 1833*, Highland Park (Ill.) : Elm Press, 1938, 29 p.
- BIDDLE (Edward) et FIELDING (Mantle), *The life and works of Thomas Sully*, New York : Kennedy Graphics, 1970, VIII-411 p.
- BLUESTONE (Daniel M.), *Buildings, landscapes, and memory : Case studies in historic preservation*, New York : Norton, 2011, 302 p.
- BROWERE (John H. I.) et FOX (Dixon R.), *Life masks of noted Americans of 1825*, Cooperstown (N.Y.) : New York State Historical Association, 1951, 6 p.
- BRONSON (Steven E.), *Thomas Sully : Style and development in masterworks of portraiture, 1783-1839*, Newark (Del.) : University of Delaware, 1988, VIII-276 p.

- CARSON (Hampton L.) et HENKELS (S. V.), *The Hampton L. Carson collection of engraved portraits of Jefferson, Franklin and Lafayette*, Philadelphia : W. F. Fell, 1904, 93 p.
- CLARK (J. Bunker), « American musical tributes of 1824-25 to Lafayette : A report and inventory », tiré à part de *Fontes artis musicæ*, vol. XXVI, 1979, p. 17-34.
- *The dawning of American keyboard music*, New York : Greenwood Press, 1988, XXII-411 p.
- CRAVEN (Wayne), *Sculpture in America*, New York : Crowell, 1968, XX-722 p.
- DUMONS (Bruno) et POLLET (Gilles), *La fabrique de l'honneur : Les médailles et les décorations en France, XIX^e-XX^e siècles*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2009, 238 p.
- EWALS (Leo), *Ary Scheffer : Sa vie et son œuvre*, Nimègue : s. n., 1987, 607 p.
- FABIAN (Monroe H.), *Mr. Sully, portrait painter : The works of Thomas Sully (1783-1872)*, Washington : National Portrait Gallery by the Smithsonian Institution, 1983, 127 p.
- FALK (Peter Hastings), *Who was who in American art : 400 years of artists active in America, 1564-1975*, Madison (Conn.) : Sound view press, 1999, 3 vol., 3724 p.
- FOSSI (Gloria), *Le portrait*, Paris : Gründ, 1998, 333 p.
- GAGNERON (Axelle de), « Hommages à Lafayette », dans *Connaissance des Arts*, n° 293, 1976, p. 40-47.
- HARRIS (Neil), *The artist in American society : The formative years, 1790-1860*, New York : Braziller, 1966, XVI-432 p.
- HART (Charles H.), *Unknown life masks of great Americans*, New York : McClure's magazine, 1899, 8 p.
- HENRY FRANCIS DU PONT WINTERTHUR MUSEUM (Institution), *Lafayette, the Nation's Guest : A picture book of mementos which express the respect and affection of the American people for Lafayette*, Winterthur (Del.) : s. n., 1957, 24 p.
- HUGER SMITH (Alice R. H.) et HUGER SMITH (D. E.), *Charles Fraser*, Charleston (S.C.) : Garnier, 1967, IX-58 p.
- IDZERDA (Stanley J.), LOVELAND (Anne C.) et MILLER (Marc H.), *Lafayette, hero of two worlds : The art and pageantry of his farewell tour of America, 1824-1825*, Flushing (N.Y.) : Queens Museum, 1989, X-201 p.
- KLAMKIN (Marian), *American patriotic and political China*, New York : Scribner, 1973, p. 90-93.
- KOLB (Marthe), *Ary Scheffer et son temps, 1795-1858*, Paris : Boivin, 1937, 527 p.
- LARKIN (Oliver W.), *Samuel F.B. Morse and American democratic art*, Boston : Little & Brown, 1954, VIII-215 p.
- LAUGÉE (Thierry) et VILLELA-PETIT (Inès), *David d'Angers : Les visages du romantisme*, Montreuil : Gourcuff Gradenigo, 2011, 179 p.

- LAWRENCE (Vera B.), *Music for patriots, politicians, and presidents : Harmonies and discords of the first hundred years*, New York : Macmillan, 1975, 480 p.
- MABEE (Carleton), *The American Leonardo : A life of Samuel F.B. Morse*, New York : Knopf, 1943, 420 p.
- MARCEAU (Henri), *William Rush, 1756-1833 : The first native American sculptor*, Philadelphia : Pennsylvania Museum of Art, 1937, 83 p.
- MAYER (Lance) et MYERS (Gay), *American painters on technique : The colonial period to 1860*, Los Angeles (Ca.) : Getty Museum, 2011, XIII-249 p.
- MESCHUTT (David), *A bold experiment : John Henri Isaac Browere's life masks of prominent Americans*, Cooperstown (N.Y.) : New York State Historical Association, 1988, 32 p.
- METZGER (Charles R.), *Emerson and Greenough, transcendental pioneers of an American esthetic*, Berkeley : University of California Press, 1954, 153 p.
- MILLER (Marc H.), *Lafayette's farewell tour of America, 1824-25 : A study of the pageantry and public portraiture*, New York : New York University, 1979, XXI-437 p.
- MILLVIN et FULD (George), « Medallions to Lafayette », dans *The Numismatist*, vol. 70, n° 9, 1957, p. 1027-1028.
- OLIVIER (Paul), *Iconographie métallique du général Lafayette : Essai de répertoire des médailles, médaillons et jetons frappés à son nom ou à son effigie tant en France qu'en Amérique*, Paris : Florange, 1933, IX-85 p.
- SCHMALL (Charles N.), « Portraits of Lafayette on bank notes », dans *The Numismatic Scrapbook Magazine*, n° IX, juin 1943, p. 316-317.
- SELLERS (Charles C.), *Charles Willson Peale*, New York : Scribner, 1969, XIV-510 p.
- STAITI (Paul J.), *Samuel F. B. Morse*, New York : Cambridge University Press, 1989, XXII-298 p.
- SWEENEY (John A. H.), « Lafayette in the Decorative Arts », dans *Antiques*, vol. 72, 1957, p. 136-140.
- VEILLON (Marie), *Histoire de la numismatique, ou la science des médailles*, Paris : Éditions Errance, 2008, p. 167 p.
- WARD (David C.), *Charles Willson Peale : Art and selfhood in the early republic*, Berkeley : University of California Press, 2004, XXIV-236 p.
- WRIGHT (Nathalia), *Horatio Greenough : The first American sculptor*, Philadelphia : University of Pennsylvania Press, 1963, 382 p.

Ouvrages généraux sur le voyage de 1824-1825

- BRANDON (Edgar Ewing), *Lafayette, guest of the nation, a contemporary account of the triumphal tour of general Lafayette through the United States in 1824-1825, as reported by the local newspapers*, Oxford (Ohio) : Oxford Historical Press, 1950, VI-333 p.
- *A pilgrimage of liberty : A contemporary account of the triumphal tour of general Lafayette through the southern and western States in 1825, as reported by the local newspapers*, Athens (Ohio) : Lawhead Press, 1944, 487 p.
- BROWNING (Charles Henry), « Lafayette's visit to the United States in 1824-25 », dans *American Historical Register*, 1895, nombre de pages inconnu.
- HAY (Robert P.), « The American Revolution twice recalled : Lafayette's visit and the election of 1824 », dans *Indiana Magazine of History*, t. 69, 1973, p. 43-62.
- JONES (William), « Rekindling the spark of Liberty : Lafayette's visit to the United States, 1824-1825 », Washington (D.C.) : The Schiller Institute, 2007, 14 p.
- KLAMKIN (Marian), *The return of Lafayette, 1824-1825*, New York : Scribner, 1975, VIII-212 p.
- LOW (Betty-Bright P.), « Lafayette's journey 1824-1825, public and private », dans *The Delaware antiques show*, 1974, p. 63-73.
- MACINTIRE (Jane Bacon), *Lafayette, the guest of the nation : The tracing of the route of Lafayette's tour of the United States in 1824-25*, Newton (Mass.) : Simone Press, 1967, X-260 p.
- « Lafayette watches a presidential election », dans *Gazette of the American Friends of Lafayette*, n° 24, octobre 1960, p. 6.
- NEELY (Sylvia), « The Politics of Liberty in the Old World and the New : Lafayette's Return to America in 1824 » dans *Journal of the Early Republic*, t. 6, 1986, p. 151-171.
- NEW YORK (État), *Itinerary of general Lafayette's triumphal tour of New York State (1824-1825)*, Albany : N.Y. State Dept. of Commerce, 1957, 10 p.
- NOLAN (J. Bennett), *Lafayette in America, day by day*, Baltimore : John Hopkins, 1934, XII-324 p.
- ROBERTS (Octavia), *With Lafayette in America*, Boston et New York : Houghton Mifflin company, 1919, 293 p.
- ROBBINS (Peggy), « Return of a Hero : General Lafayette visits America in 1824 and a grateful country celebrates », dans *American History Illustrated*, vol. 14, 1979.
- STANTON (Theodore), « Lafayette's last visit to America », dans *Lippincott's Monthly Magazine*, n° 71, avril 1903, p. 544-549.
- SCHOULER (James), « Lafayette's Tour in 1824 », dans *Magazine of American History*, vol. 10, 1883, p. 243-250.

- WALL (Bernhardt), *Following Marquis de Lafayette, 1824-1825*, Lime Rock (Ct.) : Wall, 1934, 30 p.
- WEILER (Emily A.), *50 years after Independence : Preservation of places, spaces and memory*, Muncie (Ind.) : Ball State University, 2012, 56 p.
- WINWAR (Francis), « Lafayette returns », dans *The University Review* de l'Université du Kansas, 1942, p. 236-243.
- WOSH (Peter J.), « French Founding Father : Lafayette's return to Washington's America », dans *The Public Historian*, n° 30.3, 2008, p. 124-127.

Ouvrages sur des lieux particuliers visités lors du voyage de 1824-1825

- BERGEN (Frank), « Lafayette's visit to New Jersey in 1824-1825 », dans *Proceeding of the New Jersey Historical Society*, n° 9, 1924, p. 209-222.
- BURKLE (Elizabeth Williamson), *Lafayette and Tippecanoe county, Indiana, 1825-1925 : History, cemeteries and genealogy*, Lafayette (Ind.) : D.A.R, 1926, 153 p.
- CANFIELD (Mary Grace), *Lafayette in Vermont*, Rochester (N.Y.) : Canfield & Tack, 1991, 37 p.
- COLEMAN (J. Winston), *Lafayette's visit to Lexington : An account of the general's sojourn in the Bluegrass, May, 1825*, Lexington (Ky.) : Winburn Press, 1969, 16 p.
- CRUZAT (Manuel), *Visit of General Lafayette to Louisiana, containing the speeches addressed to him, with his answers*, Nouvelle-Orleans : Cruzat, 1825, 86 p.
- DAVIS (Edward H.), *The Lafayette presentation button, 1824*, Waterbury (Conn.) : The Society, 1951, 24 p.
- DOOLEY (Walter Newman), *Lafayette in New Hampshire*, Durham (N.H.) : University of New Hampshire, 1941, 100 p.
- EMMERSON (John Cloyd), *Lafayette in eastern Virginia, 1824-1825 : His reception at Yorktown, Williamsburg, Norfolk, Portsmouth, Old Point Comfort and Suffolk*, Portsmouth (Va.) : s. n., 1967, nombre de pages inconnu.
- FISHBACK (Frederick L.), « The congressional reception of Lafayette one hundred years ago », dans *Records of the Columbia Historical Society*, vol. 28, 1926, p. 227-236.
- GALBREATH (C.B.), « Lafayette's visit to Ohio Valley States », dans *Ohio Archaeological and Historical Quarterly*, vol. 29, 1920, p. 163-266.
- HUME (Edgar E.), *Lafayette in Kentucky*, Frankfort (Ky.) : Transylvania College and the Society of the Cincinnati in the State of Virginia, 1937, 115 p.
- HENROTIN (Ellen M.), « The visit of the Marquis de La Fayette to Illinois in 1825 », dans *Transactions of the Illinois State Historical Society*, n° XII, 1907, p. 79-84.

- HUNGERFORD (Arthur Ellt), *Lafayette and Baltimore*, Baltimore : Saint James Pub, 1924, 39 p.
- KERMES (Stephanie), *Creating an American identity : New England, 1789-1825*, New York : Palgrave Macmillan, 2008, VII-291 p.
- MILLER (Jefferson J.), *The Washington Monument in Baltimore*, Baltimore : Peale Museum, 1966, 16 p.
- JACKSON (Stuart Wells), « Lafayette in Virginia », dans *Gazette of the American Friends of Lafayette*, n° 16, octobre 1952.
- JENKINS (Charles Francis), *Lafayette's visit to Germantown, July 20, 1825*, Philadelphie : Campbell, 1911, 52 p.
- LARRABEE (Harold A.), *Lafayette at Schenectady, March 1778 ; September-October 1784 ; June 1825*, Schenectady (N.Y.) : éd. privée, 1934, 11 p.
- LEWIS (Charlton T.), *Lafayette at Brandywine : The proceedings at the dedication of the memorial shaft erected to mark the place where Lafayette was wounded in the battle of Brandywine*, West Chester (Pa.) : Kessinger Publishing, 2007, 108 p.
- MACINTIRE (Jane Bacon), « Lafayette's visit to Salem, Massachusetts, 1784 and 1824 », dans *Gazette of the American Friends of Lafayette*, n° 29, octobre 1965.
- MAVITY (Paul W.), *The centennial book : Official program of the ceremonies and the pageant in celebration of the centennial of Lafayette and Tippecanoe county, Indiana, 1825-1925*, Lafayette (Ind.) : Haywood Pub, 1925, 103 p.
- MONTGOMERY (Thomas L.), « Lafayette's visit to Lancaster. », dans *Historical papers and addresses*, vol. 21, 1917, p. 125-131.
- MULLEN (Jay Carlton), « Lafayette in Kentucky : An honorary degree acceptance speech », dans *Filson Club Hist. Quarterly*, avril 1975, p. 190-194.
- NOLAN (J. Bennett) et MILLER (Lewis), *Lafayette in York, Pennsylvania, January-February 1825 : Short descriptive article*, S. l. : s. n., 1900, 19 p.
- PAGE (Oliver O.), JACKSON (Elizabeth B.) et BUTTRICK (David), *Lafayette in Pittsburg : Some incidents of his visit here in 1825*, Pittsburgh (Pa.) : s. n., 1893, 7 p.
- PANAGGIO (Monique A.), « La visite de Lafayette à Trurbridge, Massachusetts, Sept. 3, 1824 », dans *Gazette of the American Friends of Lafayette*, n° 13, novembre 1950.
- PEMBER (Jay R.), *A day with Lafayette in Vermont*, Woodstock (Vt.) : The Elm tree press, 1912, 18 p.
- PITCHER (Charlotte A.), *Lafayette in America in 1824 and 1825 : A survey of his entire tour with a complete account of his visit to the village of Utica, Utica (N.Y.) : Oneida Chapter, daughters of the American Revolution*, 1925, 37 p.

- PRESTON (Howard W.), *Lafayette's visits to Rhode Island*, Providence (R.I.) : Rhode Island Historical Society, 1926, 11 p.
- PUBLIC LIBRARY OF CINCINNATI AND HAMILTON COUNTY (Institution), *Lafayette visits Cincinnati in 1825*, Cincinnati : Public Libr. of Cincinnati & Hamilton County, 1957, 12 p.
- QUYNN (Dorothy L. M. K.), *Lafayette's visit in Frederick, 1824*, S. l. : s. n., 1954, 6 p.
- RENSHAW (Judge Henry), « Lafayette's visit to New Orleans, April 1825 : Address delivered in 1916 before the Louisiana Hist. Soc. », dans *Louisiana Hist. Quarterly*, I, n° 2, 1917.
- RICE (Katharine M.), *The visit of Lafayette to Worthington*, Worthington (Mass.) : s. n., 1925, 1 p.
- SWAIN (Joseph W.), *Lafayette on the centenary of his visit to Illinois, 1825*, S. l. : State of Illinois, 1925, 13 p.
- THOMAS MCKEAN HIGH SCHOOL (Établissement), *Lafayette dans le Delaware, 1777, 1781, 1824, 1825*, Wilmington (Del.) : Thomas McKean High School, 1976, 58 p.
- TURNER (Martha), « Lafayette's tour of Georgia », dans *Georgia Historical Quarterly*, t. 68, 1984.
- WALKER (Frank S.), « The Marquis Comes to Orange County », dans *Orange County Historical Society Record*, n° 41.1, 2010, p. 2-3.
- WATSON (Marion J.), *General Lafayette visits Suffolk, Virginia, February 25-26, 1825*, Suffolk (Va.) : Suffolk-Nansemond Historical Society, 1990, 9 p.
- WELLS (Ann Harwell), « Lafayette in Nashville, 1825 », dans *Tennessee Hist. Quarterly*, printemps 1975, p. 19-31.
- WHITMAN (Walt), *Lafayette in Brooklyn 1824 [...] With an introduction by John Burroughs*, New York : George D. Smith, 1905, 25 p.
- WILLIE (Leroy E.), *General Lafayette : Citizen of Louisiana*, Baton Rouge (La.) : Sons of the American Revolution, 1997, 85 p.
- WILSON (Laura), *Lafayette's visit to St. Louis in 1825*, St. Louis : Jefferson National Expansion Memorial, 1938, 22 p.
- WYATT (Edward A.), « Lafayette in Petersburg, Va. », dans *Gazette of the American Friends of Lafayette*, n° 41, janvier 1975.
- WYCK COMMITTEE (Établissement), *Lafayette at Wyck, Germantown, 1825-1976*, Germantown (Pa.) : Wyck Committee, 1976, 8 p.

Lafayette, la franc-maçonnerie et le carbonarisme

- BAYNARD (Samuel Harrison), *History of the Supreme Council, 33^o, ancient accepted Scottish rite of freemasonry, northern masonic jurisdiction of the United States of America, and its antecedents*, Boston : s. n., 1937, 2 vol., VII-511 et XI-586 p.
- BULLOCK (Steven C.), *Revolutionary brotherhood : Freemasonry and the transformation of the American social order, 1730-1840*, Chapel Hill : University of North Carolina Press, 1996, 421 p.
- CASE (James R.), *Lafayette and the Knights Templar*, S. l. : s. n., 2009, 2 p.
- CHEVALIER (Pierre), « La carrière maçonnique de La Fayette » dans *Almanach de Brioude et de son arrondissement*, 65^e année, 1985, p. 43-66.
- « Le passage à Brioude de Lafayette père et fils, les 30 et 31 juillet 1829 et leur réception par Saint-Julien », dans *Almanach de Brioude et de son arrondissement*, 64^e année, 1984, p. 67-85.
- DELZELL (E. B.), « Lafayette », dans *Grand Lodge Bulletin, Grand Lodge of Iowa*, n^o XXXI, 1930.
- DENSLOW (William R.), *10 000 famous freemasons*, Whitefish (Mont.) : Kessinger, 2004, vol. III, 415 p.
- EVANS (H. R.), « Freemasonry and the Marquis de Lafayette », dans *Master Mason*, n^o IV, 1927.
- GOTTSCHALK (Louis), *Lafayette joins the American Army*, Chicago : University of Chicago Press, 1937, appendice n^o 3, p. 337-338.
- HARRIS (Ray B.), *The laying of cornerstones : Freemasonry's part in preserving the practice of one of the world's most ancient customs*, Washington : Supreme Council 33^o, Ancient & Accepted Scottish Rite, 1961, 55 p.
- HUME (E. Edgar), *Lafayette, the Virginia mason*, S. l. : s. n., 1934, 10 p.
- JORDAN (Abraham), « La Fayette franc-maçon » dans *American Historical Register*, 1896, vol. IV, p. 147-150.
- KRAMER (Lloyd) et NEELY (Sylvia), « Lafayette and the liberal ideal, 1814-1824 : Politics and conspiracy in an age of reaction », dans *The American Historical Review*, vol. 100, n^o 5, 1995.
- LAMBERT (Pierre-Arnaud), *La charbonnerie française, 1821-1823 : Du secret en politique*, Lyon : Presses universitaires de Lyon, 1995, 136 p.
- LEBEY (André), *La Fayette, ou le militant franc-maçon*, Paris : Libr. Mercure, 1937, 2 vol., 270 et 271 p.

- LEMAIRE (Jacques-Charles), *L'antimaçonnerie : Aspects généraux, 1738-1998*, Paris : Éd. maçonniques de France, 1999, 127 p.
- RIBADEAU-DUMAS (François), *La destinée secrète de La Fayette : Le messianisme révolutionnaire*, Paris : Laffont, 1972, 461 p.
- ROSS (Peter), *A standard history of freemasonry in the State of New York*, New York : Lewis, 1901, 2 vol., 922 et 702 p.
- ROUSSE-LACORDAIRE (Jérôme), *Antimaçonnerie*, Puiseaux : Pardès, 1998, 117 p.
- PAYEN-APPENZELLER (Pascal), *Hommage de l'Amérique au général de La Fayette : la table des Lumières ou le pont traversé*, Montigny-le-Bretonneux : Yvelin-éd., 2008, 63 p.
- SACHSE (Julius F.), *The History of brother general Lafayette's fraternal connections with the R.W. Grand Lodge F. & A.M. of Pennsylvania*, Philadelphia : Grand Lodge of Pennsylvania, 1916, 33 p.
- SAINT-BRIS (Gonzague), « Lafayette, perpétuel, universel et multiple », dans *Historia*, n° 784, avril 2012, p. 40.
- SCHNEIDER (Jan), *Les réseaux maçonniques franco-américains de 1773 au 14 juillet 1789 : Comment des francs-maçons promurent l'idéologie des droits de l'homme en Amérique et en France*, Sarrebruck : Presses académiques francophones, 2013, 174 p.
- MCNABNEY (William F.), *The mason who served two flags (The Marquis de Lafayette) : A soldier on two continents, a mason to be remembered*, Hammond (In.) : s. n., 1982, 44 p.
- TARDY (Jean-Noël), « Le flambeau et le poignard : Les contradictions de l'organisation clandestine des libéraux français, 1821-1827 », dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2010, n° 1, p. 69-90.
- VOORHIS (V. B.), « Lafayette, citizen and mason of two countries », dans *Transactions of the American Lodge of research, free and accepted masons*, n° II, 1936, p. 25.
- « Where was Lafayette made a mason ? » dans *The Short Talk Bulletin*, vol. XII, avril 1934.
- WHITTEMORE (Henry), *Free masonry in North America from the colonial period to the beginning of the present century also the history of masonry in New York from 1730 to 1888*, New York : Artotype, 1889, VIII-510 p.

PREMIÈRE PARTIE :

LE VOYAGE DE 1824-1825 EN AMÉRIQUE

[Ce] voyage est unique dans l'histoire des hommes : sans puissance, sans commandement, toutes les volontés et tous les cœurs lui sont soumis et, si les circonstances de ce voyage n'étaient pas consignées dans des milliers d'écrits, la postérité le mettrait certainement au rang des fables¹⁴⁸.

Tous les contemporains et les historiens s'accordent à dire que le voyage triomphal, qu'a fait Lafayette aux États-Unis en 1824-1825, est sans précédent dans l'Histoire et qu'aucun autre homme après lui n'a connu un tel succès. La particularité de cette tournée, c'est que Lafayette a été accueilli avec un enthousiasme et une ferveur populaires qui ont duré de son arrivée en Amérique le 14 août 1824 à son départ, plus d'un an plus tard, le 9 septembre 1825. Dans chaque ville ou village qu'il visite, la foule l'acclame, on lui adresse des discours élogieux, on lui offre parades, banquets et bals. Son statut ordinaire se traduit par l'appellation que les Américains lui donnent alors : « hôte de la nation ». Jamais un

¹⁴⁸ *Le Constitutionnel*, 19 juillet 1825.

étranger, venu à titre privé, n'a été reçu aux États-Unis en tant qu'hôte de la nation et n'a été l'objet d'un enthousiasme aussi prolongé et aussi spontané, exprimant vraiment la reconnaissance de tout un peuple¹⁴⁹. Les Américains se pressent sur son passage ; des centaines d'articles et plusieurs livres sont publiés à son sujet, des milliers d'objets fabriqués pour l'occasion, des enfants prénommés « Fayette » ou « Marquis Fayette » et des localités appelées « Lafayette » ou « Lagrange » en son honneur. Pour la jeune république américaine, le culte du héros national et la remémoration de souvenirs de la Révolution permettent de forger une identité nationale et de retrouver un certain passé fédérateur, tandis que la société est en pleine mutation et en proie à l'individualisme et au factionnalisme.

Le retentissement du voyage est considérable, tant aux États-Unis qu'en France et ailleurs en Europe, où des récits de ce tour mémorable sont aussitôt publiés¹⁵⁰. On lit dans une des publications cette phrase qui semble résumer l'importance de ce voyage :

Le retour du général Lafayette aux États-Unis et sa réception par le peuple peuvent être considérés comme un phénomène politique et social dont on ne trouve aucun cas similaire dans l'histoire de l'humanité¹⁵¹.

Ce voyage est la manifestation la plus évidente de la popularité de Lafayette, en particulier aux États-Unis, mais aussi en France. Par la même occasion, il permet de renforcer cette popularité et la renommée du personnage par la publicité qui est faite de cet événement triomphal.

Nous allons tout d'abord observer dans quel contexte se trouve Lafayette lors de son départ et les raisons qui l'ont poussé à repartir pour l'Amérique. Nous verrons alors la préparation de son voyage et les incidents survenus au Havre¹⁵², où il embarque pour les États-Unis, ainsi que leur signification politique.

Nous verrons dans un deuxième temps la façon dont la venue de Lafayette est préparée, l'accueil qu'il reçoit pendant toute sa tournée, la vision que le peuple américain a

¹⁴⁹ A. Krebs, *Informations et documents. Numéro spécial, Lafayette*, Paris : Centre culturel américain, 1957, p. 24.

¹⁵⁰ P. Bourdin, F. Boyer et F. Weil, *La Fayette, entre deux mondes*, Clermont-Ferrand : Presses univ. Blaise-Pascal, 2009, p. 129-130.

¹⁵¹ AN, 729Mi27. Épreuve de *Half an hour's Amusement at York and Janestown*, de Leroy Anderson, soumise à Lafayette, p. 3.

¹⁵² Le Havre est une sous-préfecture de Seine-Maritime. À ce moment-là, la ville est en pleine expansion et son port de première importance.

de l'hôte de la nation, ainsi que la perception qu'a ce dernier des réceptions dont il est l'objet. Cela inclura aussi la construction de l'image iconographique de Lafayette.

Pour terminer, nous tenterons de saisir la complexité de l'image et de la popularité du Général grâce aux perceptions les plus diverses qu'en ont les contemporains français et américains. Pour cela, nous étudierons l'héroïsation du personnage, son image aux yeux de la maçonnerie américaine, tout comme les voix discordantes de ceux qui ont des visions plus critiques de son voyage.

Chapitre premier : **Le grand retour pour les États-Unis**

La décision qu'a prise Lafayette de retourner dans sa patrie d'adoption ne s'est pas faite sans motif. Elle résulte d'un contexte politique et personnel bien particulier qui le pousse à quitter la France, afin de retrouver ses vieux compagnons d'armes et amis, mais surtout pour revivifier la cause libérale en France par un voyage qui prend une ampleur politique et symbolique.

De son côté, l'Amérique se situe dans un contexte international et intérieur précis qui l'incite à lancer une invitation au vieux vétéran de la guerre d'indépendance. En invitant de manière publique l'opposant emblématique au régime de la Restauration, la diplomatie américaine est consciente de la portée politique et internationale qu'un tel acte peut avoir. Néanmoins, une invitation officielle est envoyée au Général, après des débats au Congrès américain. Lafayette, acceptant volontiers les avances américaines, prépare son départ de longs mois à l'avance. Il décide de partir pour les États-Unis depuis la ville du Havre, où sa présence provoque des manifestations libérales, mais aussi une répression des autorités françaises, qui voient d'un mauvais œil le départ de ce vieux vétéran révolutionnaire. Ce passage au Havre est une première occasion pour analyser les points de vue opposés qui divisent royalistes et libéraux français dans l'opinion qu'ils ont de Lafayette.

1. Le contexte du départ pour l'Amérique

Les motifs qui poussent Lafayette à repartir pour l'Amérique sur l'invitation des États-Unis sont nombreux. Le contexte politique français et européen incite le Général à lutter, soit dans la clandestinité, soit au grand jour à l'Assemblée, contre le régime de la Restauration et l'intervention française en Espagne. Son échec aux élections françaises de 1824 est un moment-clé, qui le libère de toute obligation. D'un autre côté, l'invitation officielle américaine ne s'explique que par un contexte international complexe et par une évolution de l'image de Lafayette depuis son dernier voyage aux États-Unis en 1784.

Les antécédents

Force est de constater que le voyage de Lafayette aux États-Unis en 1824-1825 est un événement sans précédent. Et pourtant, Lafayette n'est pas le premier à être reçu triomphalement à travers le pays. George Washington, en 1789 dans l'Est et en 1791 dans le Sud, puis James Monroe¹⁵³, en 1817 dans l'Est et en 1819 dans le Sud, avaient entrepris des tournées à travers les États-Unis. Mais il s'agissait de présidents en exercice, soucieux de renforcer l'unité nationale, non d'un étranger, aussi célèbre soit-il. De même, si nombre d'Américains et d'Européens avaient déjà parcouru une région, voire l'ensemble du territoire des États-Unis, ils le faisaient à titre privé et non munis d'une invitation officielle des autorités américaines¹⁵⁴.

Lafayette n'aurait pas eu un tel succès lors de son voyage de 1824-1825, s'il n'avait déjà acquis une grande popularité bien longtemps auparavant. Le grand développement de celle-ci date de son troisième voyage aux États-Unis en 1784, alors que la paix était déjà

¹⁵³ James Monroe (1758-1831) est le cinquième président des États-Unis. Il est élu pour deux mandats de 1817 à 1825.

¹⁵⁴ P. Bourdin, F. Boyer et F. Weil, *op. cit.*, p. 129.

établie. C'est en effet durant ce voyage que Lafayette a reçu sa première grande ovation populaire par les Américains, même si ce voyage a eu une portée bien moindre que celui de 1824-1825.

Nous pouvons rappeler le déroulement et la signification du voyage de 1784, afin de saisir la manière dont il a été acclamé pour la première fois par le peuple américain. À l'époque, Lafayette s'était déjà forgé une bonne réputation auprès des Américains. Le peuple des États-Unis le perçoit déjà comme le héros de l'indépendance américaine, le brave Français qui s'est engagé avec dévouement dans la cause de la liberté.

Lafayette embarque à Brest¹⁵⁵ le 1^{er} juillet 1784 sur le *Courrier de New York* et débarque à New York¹⁵⁶ le 4 août 1784. La ville le reçoit avec enthousiasme pendant trois journées de festivités. Il gagne ensuite Philadelphie¹⁵⁷, dont les cloches sonnent à toute volée en son honneur. Le corps législatif de Pennsylvanie vient le féliciter et l'assurer de l'éternelle reconnaissance des États-Unis. Pendant une quinzaine de jours, Lafayette rend visite à son ami George Washington dans sa propriété de Mount Vernon¹⁵⁸, puis revient à Baltimore¹⁵⁹ où, le 1^{er} septembre, on offre un banquet de trois cent couverts en son honneur. Il fait ensuite une petite tournée, où il est accueilli avec chaleur, en particulier à Boston, où son entrée est triomphale : il est conduit à l'hôtel de ville au son des tambours et y fait un discours du haut du balcon. Le 17 octobre 1784, l'anniversaire de la reddition de Yorktown est célébré par une réception solennelle : cinq cent couverts au dîner. Lafayette continue sa tournée et il est accueilli dans plusieurs villes, ainsi que par le Congrès. Après

¹⁵⁵ Brest, chef-lieu d'arrondissement du département du Finistère dans la région Bretagne, est alors un important arsenal et port militaire.

¹⁵⁶ La ville de New York se situe à l'extrémité Sud-Est de l'État de New York, sur la côte atlantique. Elle est temporairement capitale américaine de 1785 à 1790. La ville connaît une forte croissance dans les années 1790 jusqu'à devenir en 1820 la ville la plus peuplée des États-Unis avec ses 120 000 habitants.

¹⁵⁷ Philadelphie est la principale métropole de l'État de Pennsylvanie. Elle a été la capitale du pays à plusieurs reprises à la fin du XVIII^e siècle. Lors du voyage de Lafayette, cette ville est composée de presque 70 000 habitants.

¹⁵⁸ Mount Vernon est la résidence de George Washington, dans l'État de Virginie, sur les bords du fleuve Potomac.

¹⁵⁹ Baltimore est une ville du Nord-Est des États-Unis située dans l'État du Maryland. Dotée d'un des plus grands ports maritimes de la côte Est, la ville connaît une grande croissance qui en fait la deuxième ville la plus peuplée du pays en 1825, avec plus de 70 000 habitants.

avoir fait ses adieux à George Washington, il embarque sur *La Nymphe*, qui lève l'ancre le 21 décembre 1784 au son des treize coups de canon des batteries du port de New York¹⁶⁰.

L'accueil que reçoit le « citoyen d'honneur », ex-major-général de l'armée américaine, dépasse peut-être ce qu'il attend de ce voyage. En tant que symbole de la Révolution, il est aussi un symbole de la cause commune de la confédération, qu'elle soit passée ou présente. Washington, après le départ de Lafayette, estime que sa visite a favorisé l'unité parmi le peuple américain¹⁶¹. C'est pendant ce premier voyage triomphal que s'est manifesté pour la première fois de façon éclatante la popularité du Général. Les Américains gardent en mémoire les services rendus par Lafayette et l'accueil qu'il a reçu dans les États de l'Union. Ce souvenir reste assez vif jusqu'au moment où Lafayette est de nouveau reçu en Amérique, plus d'une quarantaine d'années plus tard.

Le contexte politique français

De l'autre côté de l'Atlantique, la carrière de Lafayette n'est pas toujours considérée comme aussi glorieuse. Son comportement pendant la Révolution française porte sa popularité à son faite, mais, dans un deuxième temps, l'amoindrit de façon considérable. Les années de captivité et d'opposition silencieuse contre le régime de Napoléon réduisent l'importance politique de Lafayette. Ce n'est que sous la Restauration que Lafayette revient à la tête du parti libéral en France et regagne une popularité perdue.

À ce moment-là, la gauche libérale est sous-représentée à la Chambre des députés par rapport au pourcentage réel de Français libéraux. Il serait cependant simpliste de penser que la majorité des Français serait libérale, compte tenu du grand nombre de royalistes que compte la population. Toujours est-il qu'entre 1818 et 1820 Lafayette compte parmi la minorité du parti des Indépendants à la Chambre, aux côtés de Manuel¹⁶² et de Benjamin Constant¹⁶³.

¹⁶⁰ R. Castries, *La Fayette*, Paris : Taillandier, 1981, p. 52-53.

¹⁶¹ A. C. Loveland, *Emblem of liberty : The image of Lafayette in the American mind*, Baton Rouge : Louisiana State Univ. Press, 1971, p. 234.

¹⁶² Jacques-Antoine Manuel (1775-1827) est un avocat et homme politique libéral français.

¹⁶³ Benjamin Constant de Rebecque (1767-1830) est un romancier, homme politique et intellectuel républicain.

Il appartient à la société secrète de l'Union, fondée en 1816 pour la diffusion des idées libérales, mais opposée à toute action violente ou insurrection armée. Lafayette adhère aussi à la Société des Amis de la liberté de la presse, qui diffuse les idées de la Société de l'Union. Il entre cependant dans une phase sombre de sa vie : celle de la clandestinité, c'est-à-dire de l'action révolutionnaire secrète, ce qui n'aide pas à améliorer sa popularité et son image, en raison du caractère secret et obscur de ces actions¹⁶⁴.

Le 13 février 1820, l'assassinat du duc de Berry, seul fils du futur Charles X et donc seul successeur direct des Bourbons, provoque une crise politique grave. La franc-maçonnerie est accusée d'être responsable de l'attentat et le Premier Ministre franc-maçon, Élie Decaze, est remplacé au ministère par l'ultra-royaliste Richelieu, ce qui infléchit la politique vers la droite. Les libertés individuelles et de la presse sont restreintes : ne restent que deux périodiques parisiens, *Le Constitutionnel* et *Le Courrier français*, ainsi que quelques journaux de province. La censure et les poursuites judiciaires finissent par affaiblir la presse provinciale d'opposition. Ces mesures liberticides, prises dans un contexte de menace républicaine contre le régime monarchique, déplaisent aux libéraux¹⁶⁵.

La clandestinité

Lafayette estime que la modération ne peut plus avoir de succès dans ce contexte et qu'il faut renverser le régime par la force. Les années 1820-1823 sont peut-être les plus sombres de la carrière de Lafayette, en raison de sa participation à divers complots pour renverser la monarchie en place. En 1820, il établit des liens avec le « Bazar français », magasin tenu dans la capitale par d'anciens militaires, qui en font une couverture pour leurs réunions politiques, où ils élaborent le renversement du régime et que fréquentent les libéraux. Le complot est découvert, mais la grande renommée de Lafayette lui permet d'être épargné¹⁶⁶.

¹⁶⁴ P. Bourdin, F. Boyer et F. Weil, *op. cit.*, p. 18-19 ; C. B. Welch, *Liberty and utility : The French ideologues and the transformation of liberalism*, New York : Columbia University Press, 1984, p. 159-161.

¹⁶⁵ J. Gilmore, J.-B. Duroselle et F. Cottin, *La République clandestine : 1818-1848*, Paris : Aubier, 1997, p. 32-34 ; M. de Jode, « Une certaine forme d'idéal sous la II^e République », dans *Historia*, n° 784, avril 2012, p. 45-46. ; J. Arlet, *Le général La Fayette : Gentilhomme d'honneur*, Paris : Harmattan, 2008, p. 204-205.

¹⁶⁶ P. Bourdin, F. Boyer et F. Weil, *loc. cit.* ; J. Gilmore, J.-B. Duroselle et F. Cottin, *op. cit.*, p. 22-24.

Celui-ci s'engage alors dans la société des Bons cousins charbonniers. La charbonnerie française, qui rassemble jusqu'à 50 000 conjurés, parmi lesquels une bonne partie des futures élites de la monarchie de Juillet, est la plus importante organisation de l'opposition à la monarchie restaurée de Louis XVIII¹⁶⁷. Fondée sur le modèle de la société des carbonari de Naples, la charbonnerie française est d'abord créée à Paris et touche le monde étudiant, avant d'atteindre les notabilités, comme Dupont de l'Eure¹⁶⁸, Voyer d'Argenson¹⁶⁹, Manuel etc. Elle s'étend rapidement à une grande partie du territoire. La direction de la société, appelée « Haute Vente », jusqu'alors exercée par Bazard¹⁷⁰, est confiée à Lafayette¹⁷¹. Celui-ci, bien que sans responsabilité politique à ce moment-là, reste dans la mémoire des libéraux le héros de l'indépendance américaine et l'homme providentiel des débuts de la Révolution française.

À partir de 1820, le château de Lagrange devient un centre de la charbonnerie : de nombreuses personnes s'y réunissent pour élaborer des plans pour renverser le gouvernement. L'hiver 1821-1822 voit ainsi le déclenchement de plusieurs actions, les plus importantes ayant lieu à Belfort¹⁷² et Saumur¹⁷³. Au lieu d'éclater de concert, les prises d'armes sont éventées et échouent. À Belfort, en janvier 1822, les indiscretions de conjurés divulguent le complot. Lafayette devait intervenir une fois l'insurrection déclenchée et se rendre à Belfort. Mais la police surveille les comploteurs et les arrête avant qu'ils ne passent à l'acte. Le Général est prévenu juste à temps et rebrousse chemin. Manque de chance, sa voiture est saisie par la gendarmerie. Quelques conjurés réussissent à la brûler, détruisant

¹⁶⁷ V. Robert, *Le temps des banquets : Politique et symbolique d'une génération (1818-1848)*, Paris : Publ. de la Sorbonne, 2010, p. 94.

¹⁶⁸ Jacques Charles Dupont de l'Eure (1767-1855) est un homme politique républicain, député de l'Eure.

¹⁶⁹ Marc-René Marie de Voyer de Paulmy d'Argenson (1771-1842), est un homme politique français libéral, élu député du Haut-Rhin et ami de Lafayette.

¹⁷⁰ Saint-Amand Bazard (1791-1832), dit aussi Armand Bazard, est l'un des fondateurs et dirigeants de la charbonnerie française.

¹⁷¹ P.-A. Lambert, *La charbonnerie française, 1821-1823 : Du secret en politique*, Lyon : Presses universitaires de Lyon, 1995, p. 95-100 ; E. Waresquiel et B. Yvert, *Histoire de la Restauration, 1814-1830 : Naissance de la France moderne*, Paris : Perrin, 1996, p. 339-340.

¹⁷² Belfort, située en Franche-Comté, est alors sous-préfecture du Haut-Rhin.

¹⁷³ Saumur est la sous-préfecture du département de Maine-et-Loire dans la région Pays de la Loire.

ainsi toute preuve recevable de sa participation. D'autres tentatives secondaires sont aussi réprimées¹⁷⁴.

Quelques jours plus tard, en février 1822, les autorités repoussent facilement la poignée d'hommes rassemblée par le général Berton¹⁷⁵ pour marcher contre Saumur. Quatre sous-officiers de La Rochelle¹⁷⁶, affiliés à la charbonnerie, devaient y participer, mais ils sont arrêtés. Bories, Poumier, Goubin et Raoux avaient fondé une « Vente » dans leur régiment¹⁷⁷. En poste à La Rochelle, les conjurés voulaient prêter main-forte à la conspiration de Saumur. Le démantèlement de celle-ci crée un climat de panique, qui aboutit à la dénonciation de la Vente par l'un des membres et à l'arrestation des conjurés. Lafayette et le comité supérieur des carbonari tentent tout pour sauver les quatre soldats : démarches officielles, corruption des geôliers, tentative d'évasion. Mais c'est en vain, car les quatre sergents de La Rochelle, après un procès, bien qu'ils soient défendus par des avocats eux-mêmes charbonniers, sont guillotins le 21 septembre 1822. Berton et le lieutenant-colonel Caron¹⁷⁸, les deux principaux meneurs, sont condamnés et fusillés. Même si les « quatre sergents de La Rochelle » deviennent des « martyrs » et entrent dans la légende, cette exécution marque le début du déclin de la charbonnerie et des complots¹⁷⁹.

Lafayette, qui s'est aussi engagé dans l'aventure, entre en conflit avec la fraction la plus prudente, menée par le député Manuel. Des luttes intestines se développent entre l'aile républicaine de la société, groupée autour de Lafayette et Voyer d'Argenson, et une aile plus modérée, attirée par l'orléanisme, autour de Manuel¹⁸⁰. Vers juin 1822, une réorganisation de la charbonnerie, suite à l'échec de Belfort, est due à l'initiative de Lafayette qui envisage pour la France un gouvernement fédéraliste comme celui des États-Unis. Cette vision est

¹⁷⁴ J. Gilmore, J.-B. Duroselle et F. Cottin, *op. cit.*, p. 27-30 et 38-42.

¹⁷⁵ Jean-Baptiste Breton (1769-1822), dit Berton, est un général d'Empire.

¹⁷⁶ La Rochelle est la préfecture du département de la Charente-Maritime, en région Poitou-Charentes.

¹⁷⁷ Une « Vente », venant de l'italien *vendita*, est une section locale de la société des carbonari.

¹⁷⁸ Augustin Joseph Caron (1774-1822), officier sous l'Empire, est fusillé à Strasbourg le 1^{er} octobre 1822

¹⁷⁹ J. Arlet, *op. cit.*, p. 206-207 ; J. Gilmore, J.-B. Duroselle et F. Cottin, *op. cit.*, p. 51.

¹⁸⁰ P.-A. Lambert, *op. cit.*, p. 102.

adoptée par la charbonnerie, lors de deux congrès généraux, en juin et août 1822¹⁸¹. Le mouvement est unifié autour d'un programme politique. Six grandes régions sont organisées : Lafayette s'occupe du Grand Est. La nouvelle organisation prend le nom de charbonnerie fédérée¹⁸².

Cependant, les dissensions politiques au sein des charbonniers deviennent de plus en plus extrêmes, malgré les deux premiers congrès généraux et la scission est encore plus marquée durant le troisième et dernier congrès général du carbonarisme, fin 1822, début 1823. Certes, le seul but commun des charbonniers reste l'opposition au régime, mais en recrutant dans des milieux trop variés, la charbonnerie est constituée d'hommes aux idéaux trop divers pour avoir un vrai but commun, ce qui entraîne de nombreuses dissensions. De plus, la police, grâce à ses indicateurs, est au courant de l'organisation des Ventes, ce qui empêche tout complot efficace. Début 1823, la société est en déclin. C'est cependant dans le cercle de l'Est, sous la direction de Lafayette, que la charbonnerie reste le plus longtemps vivante.

Le coup ultime est donné lors de l'expédition d'Espagne : c'est en vain que les charbonniers tentent de s'opposer à cette expédition en organisant un complot pour faire se soulever les troupes militaires. En créant l'unité de l'armée autour du trône par cette promenade militaire, la monarchie enlève à la charbonnerie son substrat principal, l'élément militaire. Au lendemain de l'expédition d'Espagne, le carbonarisme est bien mort, malgré quelques petits groupes de carbonari qui survivent de 1823 à 1830¹⁸³.

Au lieu d'abattre le régime, qu'elle n'a jamais mis en danger, la charbonnerie le fortifie au contraire, car le gouvernement en profite pour créer un climat de psychose qui provoque l'adhésion de nombreux électeurs et l'affaiblissement de la gauche¹⁸⁴. En parallèle, le gouvernement combat la franc-maçonnerie : les préfets reçoivent la consigne de tenir les loges pour des sociétés de conspirateurs. Suspecté d'être un repaire de bonapartistes, le

¹⁸¹ J.-N. Tardy, « Le flambeau et le poignard : Les contradictions de l'organisation clandestine des libéraux français, 1821-1827 », dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2010, n° 1, p. 80 ; P.-A. Lambert, *op. cit.*, p. 103-104.

¹⁸² P. Bourdin, F. Boyer et F. Weil, *loc. cit.*

¹⁸³ P.-A. Lambert, *op. cit.*, p. 105-106.

¹⁸⁴ P. Bourdin, F. Boyer et F. Weil, *loc. cit.*

Grand Orient devient la principale cible. De 1220 loges en 1814, il se réduit à moins de 300 en 1822, dont la plupart évitent de se réunir¹⁸⁵.

On observe une grande mansuétude de la part du pouvoir à l'égard de la Haute-Vente du carbonarisme : Lafayette, Voyer d'Argenson, Manuel ne sont pas condamnés. Il est à peu près impossible pour le régime de les faire passer en jugement, alors même que leur participation à des complots visant à renverser la monarchie est patente, voire, dans le cas de Lafayette, publiquement revendiquée¹⁸⁶. Celui-ci sort indemne de cette période déplaisante : si, avec quelques députés, il est convoqué au procès des quatre sergents de La Rochelle, il n'est pas inculpé. Mais pendant les quelques années qui suivent, le préfet de Seine-et-Marne reçoit l'ordre de surveiller le château de Lagrange¹⁸⁷.

La position politique de Lafayette est affaiblie après l'échec des différents complots de 1820-1822. Cependant, en raison du caractère secret de ces complots, malgré la publicité apportée lors des procès officiels, on peut penser que la majorité du peuple n'est pas au courant de cette sombre activité de Lafayette qui aurait pu ternir sa réputation. Le Général continue donc toujours, aux yeux des libéraux français, de représenter la lutte pour la liberté, la grandeur d'âme et la vertu républicaine.

La lutte libérale à l'Assemblée

Après ces échecs des libéraux français, Lafayette continue sa lutte, au grand jour cette fois. C'est à l'Assemblée, où il est élu en 1822¹⁸⁸, qu'il combat la politique du régime de Louis XVIII, en particulier à propos de l'expédition d'Espagne. Face à la poussée des libéraux espagnols, qui ont destitué le roi Ferdinand VII¹⁸⁹ et qui demandent l'application de la constitution libérale de 1812, la France souhaite intervenir. Elle se voit confier, lors du congrès de Vérone en 1822, la responsabilité d'intervenir dans ce pays. La marche militaire française en Espagne s'inscrit donc dans un contexte européen de reprise en main absolutiste. En étant impliquée dans le nouveau conflit qui s'annonce, la France de

¹⁸⁵ M. de Jode, *loc. cit.*

¹⁸⁶ V. Robert, *op. cit.*, p. 97.

¹⁸⁷ O. Bernier, *La Fayette : Héros des deux mondes*, Paris : Payot, 1988, p. 338-339.

¹⁸⁸ AN, C 1303, Seine-et-Marne.

¹⁸⁹ Ferdinand VII (1784-1833) est roi d'Espagne en 1808 et de 1814 à 1833.

Louis XVIII pourrait réintégrer la diplomatie des chancelleries européennes, car elle regagnerait la confiance des monarchies absolues.

Tout le début de la session parlementaire de 1823 est donc consacré au vote d'un emprunt permettant de financer cette intervention. Depuis le début de l'année 1823, la question d'Espagne ne cesse d'agiter, à la tribune et dans la presse, l'opinion publique. Le 25 février, Chateaubriand¹⁹⁰, alors ministre des Affaires étrangères, prononce un discours en faveur de l'intervention en Espagne, n'hésitant pas à comparer le destin de Ferdinand VII, en cas de non-intervention, à celui de Charles I^{er}¹⁹¹ et de Louis XVI.

Répondant le lendemain à l'argumentaire de Chateaubriand, le libéral Manuel rejette toute intervention en Espagne. Il analyse les comparaisons historiques faites par le ministre des Affaires étrangères et en donne une interprétation différente : « Avez-vous oublié que c'est parce que les puissances étrangères étaient venues en France, que Louis XVI a été précipité ?¹⁹² ». Après une interruption, Manuel reprend son discours et affirme :

Ai-je besoin de dire que le moment où les dangers de la famille royale sont devenus plus graves, c'est lorsque la France, la France révolutionnaire a senti qu'elle avait besoin de se défendre par une forme nouvelle, par une énergie toute nouvelle ?¹⁹³

La réaction de la majorité scelle le destin de Manuel, qui est accusé d'horreur, d'infamie, de blasphèmes et de maximes régicides. Des pressions sont exercées sur le président pour que l'orateur soit contraint de quitter la tribune. Le 3 mars, l'exclusion de Manuel est votée.

Le lendemain, Manuel, présent malgré le vote de son exclusion, réitère sa résolution de ne céder qu'à la violence et refuse d'obéir aux objurgations du président. Une suspension de séance est décidée. Le président, qui veut le faire expulser, fait appel à la Garde nationale. De son banc, Lafayette, qui a toujours une grande influence sur les gardes nationaux,

¹⁹⁰ François-René de Chateaubriand (1768-1848) est un écrivain romantique et un homme politique français. Il est l'un des plénipotentiaires au congrès de Vérone et fait décider l'invasion de l'Espagne révolutionnaire. À son retour, il reçoit le portefeuille de ministre des Affaires étrangères.

¹⁹¹ Charles I^{er} Stuart (1600-1649), roi d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande de 1625 à 1649, est décapité lors de la première révolution anglaise.

¹⁹² A. Wilbert, *Qu'est-ce que le côté droit ?* Paris : Bénard, 1829, p. 81.

¹⁹³ *Moniteur universel*, 27 février 1823.

proteste et leur fait signe de se retirer. Les gardes nationaux désobéissent à leur officier et suivent les instructions du vieux général. La gendarmerie est alors envoyée et fait sortir Manuel du bâtiment. Lafayette refuse de continuer à siéger à l'Assemblée et sort de l'hémicycle, suivi par 63 autres opposants libéraux. La journée se termine en une sorte d'apothéose pour Manuel, objet d'une reconduite triomphale à son domicile par une foule nombreuse¹⁹⁴.

Mais le comportement de plus en plus extrême de la gauche effraie une bonne partie de l'électorat conservateur. Lors des élections législatives de 1824, le ministère remporte un succès écrasant. La gauche ne sauve que 19 des 410 sortants, parmi lesquels on compte Benjamin Constant, Foy¹⁹⁵, Casimir Périer¹⁹⁶ et Royer-Collard¹⁹⁷. Fait significatif : tous les représentants de la gauche révolutionnaire, comme Lafayette, Voyer d'Argenson ou Dupont de l'Eure, sont battus. Louis XVIII parle à juste titre de la « Chambre retrouvée », en référence à la « Chambre introuvable » de 1815, qui était constituée d'une large majorité d'ultra-royalistes.

Ces élections montrent bien le caractère conservateur de l'électorat censitaire, dont la frange la plus aisée voit son influence s'alourdir par la loi du double vote. Les libéraux paient leur constante dérive à gauche depuis 1817 : leur protection accordée aux chefs de la charbonnerie, ainsi que la solidarité affichée avec Manuel par la politique de la chaise vide ont effrayé le pays légal, hostile à toute agitation révolutionnaire¹⁹⁸.

Le contexte international

Alors qu'en France Lafayette se fait battre aux élections, l'Amérique organise le retour de son vétéran révolutionnaire. La volonté de le faire revenir dans sa patrie d'adoption se situe dans un contexte international précis : les indépendances latino-

¹⁹⁴ J.-C. Caron, « Les mots qui tuent : Le meurtre parlementaire de Manuel (1823) », dans *Génèses*, 2011, p. 4-10 ; J. Arlet, *op. cit.*, p. 208.

¹⁹⁵ Maximilien Sébastien Foy (1775-1825) est un général du Premier Empire qui défend les principes constitutionnels et ne cesse de s'opposer aux gouvernements de la Restauration.

¹⁹⁶ Casimir Périer (1777-1832), banquier et homme politique, est un opposant libéral à Charles X pendant la Restauration.

¹⁹⁷ Pierre-Paul Royer (1763-1845), dit Royer-Collard, est un homme politique libéral et philosophe français. Sous la Restauration, il devient le *leader* des modérés et des doctrinaires.

¹⁹⁸ E. Waresquiel et B. Yvert, *op. cit.*, p. 360.

américaines. Tout comme les colons américains s'étaient révoltés contre l'Angleterre, les Américains se montrent favorables aux indépendances des colonies espagnoles. Tandis que l'Espagne est secouée par une crise politique intérieure et doit faire face à une révolte de ses colonies en Amérique du Sud, la France parvient à rétablir l'autorité de Ferdinand VII sur le trône espagnol. Des rumeurs circulent alors aux États-Unis qui font craindre une intervention de la Sainte Alliance pour maintenir la domination espagnole sur son ancien empire colonial américain.

Dans le même temps, l'intérêt des États-Unis pour acheter la Floride à l'Espagne les force à adopter une politique prudente : on se permet d'exprimer de la sympathie pour les indépendantistes, sans pour autant intervenir. Cependant, dans l'hypothèse où une ou plusieurs de ces nouvelles républiques demanderaient leur rattachement aux États-Unis, les Américains ne souhaitent pas sacrifier l'éventualité d'une expansion américaine au Sud. La diplomatie américaine s'assure alors que la diplomatie britannique est de son côté et qu'elle ne souhaite pas intervenir elle-même pour rétablir les colonies espagnoles. Elle pousse la diplomatie anglaise à convaincre la France de ne pas s'allier à l'Espagne dans une guerre de récupération des colonies espagnoles¹⁹⁹.

Le diplomate américain John Quincy Adams²⁰⁰, lors de la réunion du cabinet, le 7 novembre 1823, s'adresse ainsi au président Monroe : « Il serait plus candide et plus digne d'avouer vos principes à la Russie et à la France²⁰¹ ». Ces principes sont la non-colonisation et la non-intervention des puissances européennes dans les affaires américaines.

L'ensemble de ces éléments permet de comprendre dans quel contexte la politique étrangère, menée par John Quincy Adams, est non seulement soutenue par le président américain, mais aussi solennellement exposée devant le Congrès le 2 décembre 1823²⁰². Monroe y définit officiellement des États-Unis selon deux grands principes : la non-colonisation

¹⁹⁹ C. N. Degler, T. C. Cochran, V. De Santis, H. Hamilton et M. Deutsch, *Histoire des États-Unis : La pratique de la démocratie*, Paris : Economica, 1980, p. 126 ; N. E. Cunningham, *The presidency of James Monroe*, Lawrence : Univ. Press of Kansas, 1996, p. 152-153.

²⁰⁰ John Quincy Adams (1767-1848), est ministre des Affaires étrangères américaines de 1817 à 1825, avant d'être élu président des États-Unis pour un mandat de 1825 à 1829.

²⁰¹ Cité par W. Jones, *Rekindling the spark of Liberty : Lafayette's visit to the United States, 1824-1825*, Washington (D.C.) : The Schiller Institute, 2007, p. 2-3.

²⁰² P. C. Nagel, *John Quincy Adams : A public life, a private life*, New York : Knopf, 1997, p. 270-271.

et la non-intervention, constituant ainsi ce qui a été appelé plus tard la « doctrine Monroe ». Il déclare qu'aucune partie des Amériques ne saurait « être dorénavant considérée comme objet de future colonisation par quelque puissance européenne que ce soit²⁰³ ». Monroe promet en même temps que les États-Unis ne s'immisceraient pas dans les affaires européennes, en particulier dans l'indépendance grecque, malgré son soutien moral.

La prétention des États-Unis à la suprématie sur la moitié du globe est considérée par la diplomatie européenne comme arrogante et hautaine. Pour leur part, les républiques latino-américaines n'apprécient pas tellement la protection équivoque qui leur est offerte. Les uns et les autres ne sont pas dupes : ils savent, même si le président et l'opinion américaine ne l'admettent pas, que c'est la marine britannique et non la doctrine de Monroe qui fait obstacle à l'expansion espagnole dans les Amériques. Les Américains, la presse anglaise et les libéraux français apprennent la nouvelle de la déclaration du président Monroe avec enthousiasme²⁰⁴. Lafayette s'empresse d'écrire à Monroe : « Je suis ravi de votre message et tout esprit libéral d'Europe et d'Amérique du Sud le sera aussi²⁰⁵. » Il ajoute même que c'est « le meilleur morceau de papier que Dieu ait jamais permis à aucun homme de donner au monde²⁰⁶ ».

Il faut voir dans cette déclaration unilatérale l'expression d'un nationalisme américain confiant et sûr de lui, qui fonde la domination des États-Unis sur les deux Amériques et, en particulier, sur l'Amérique latine²⁰⁷. Monroe réaffirme le principe de neutralité hérité de George Washington et exprime sa doctrine continentale, selon laquelle le continent américain n'est plus ouvert aux convoitises coloniales des puissances européennes²⁰⁸. Dans ce contexte, l'invitation de Lafayette se charge d'une signification importante : Monroe espère trouver en lui un soutien pour sa politique extérieure.

²⁰³ Archives nationales des États-Unis, Records of the United States Senate, 1789-1990, Record Group 46. Message de James Monroe au début de la première session du 18^e Congrès, 2 décembre 1823.

²⁰⁴ C. N. Degler, T. C. Cochran, V. De Santis, H. Hamilton et M. Deutsch, *op. cit.*, p. 127.

²⁰⁵ Cité par N. E. Cunningham, *op. cit.*, p. 162.

²⁰⁶ Cité par D. Perkins, *Hands Off : A History of the Monroe doctrine*, Boston : Little, Brown & Company, 1945, p. 55-56.

²⁰⁷ B. Perkins, *The Cambridge History of American Foreign Relations*, Cambridge : Cambridge University Press, 1993, p. 47-48 ; A. Hage, *Histoire des relations franco-américaines des origines à nos jours*, Paris : Ellipses, 2010, p. 103-104.

²⁰⁸ J.-M. Lacroix, *Histoire des États-Unis*, Paris : Presses universitaires de France, 2010, p. 141 ; J. Sexton, *The Monroe Doctrine : Empire and Nation in Nineteenth-Century*, New York : Hill and Wang, 2011, 294 p.

2. La préparation du voyage aux États-Unis

Après avoir étudié quel est le contexte national et international au moment où Lafayette est invité par les États-Unis, nous pouvons nous pencher sur la manière dont se met en place son séjour et comment il organise son voyage. Nous en profiterons pour rappeler la perception de Lafayette par le peuple américain avant son voyage, afin de voir la situation de sa popularité à ce moment précis.

Le souhait de faire un dernier voyage en Amérique

Lafayette a exprimé depuis plusieurs années, au fil de ses échanges épistolaires réguliers avec plusieurs correspondants américains, le désir de se rendre aux États-Unis, où il n'est pas retourné depuis sa visite triomphale de 1784. Lafayette souhaite revoir en personne Thomas Jefferson, John Adams²⁰⁹, James Madison²¹⁰, James Monroe et ses nombreux autres amis américains²¹¹. Par exemple, dans une lettre d'octobre 1823, il parle de son envie de revenir en Amérique :

Une visite aux États-Unis [...] serait pour moi une source de joie inexprimable. Il est vrai que la plupart de mes amis de jeunesse [...] ne sont plus, mais beaucoup sont toujours en vie et des témoignages les plus flatteurs m'ont été accordés par les nouvelles générations qui ne m'ont pas oublié. Je serai heureux de voir la liberté, la prospérité, le confort intérieur et tous les avantages de la vraie civilisation et de la félicité qui, en plaçant les États-Unis au-dessus des sociétés anciennes et modernes, semblent être la compensation des déceptions que nous avons à déplorer en Europe²¹².

²⁰⁹ John Adams (1735-1826) est le premier vice-président des États-Unis (1789-1797), puis le deuxième président des États-Unis (1797-1801).

²¹⁰ James Madison (1751-1836) est le quatrième président des États-Unis de 1809 à 1817.

²¹¹ P. Bourdin, F. Boyer et F. Weil, *op. cit.*, p. 130-131.

²¹² Lagrange, 26 octobre 1823. Lettre de Lafayette à John Brannan, publiée dans Citizen of Washington, *A short biography of the illustrious citizen Marquis de Lafayette*, Washington : James Thomas, 2^e éd., 1824, p. 28-29.

Un mois plus tard, il exprime son envie de revenir aux États-Unis dans une lettre au président Monroe :

Tous les sentiments se réunissent pour me presser d'aller rejoindre les amis, avec lesquels je pourrais encore jouir des plus doux souvenirs et visiter les heureux rivages d'une patrie adoptive, qui a si bien rempli mes premières et plus présomptueuses espérances, car j'y retrouverai, je le sais, dans la troisième et quatrième génération, les dispositions bienveillantes, qui pénètrent mon cœur de la reconnaissance la plus affectueuse et la plus dévouée²¹³.

Lafayette rappelle néanmoins ses obligations de lutte pour la liberté européenne et craint que son absence ne puisse « être regardée comme une marque de découragement et autoriser la soumission au pouvoir arbitraire. Cependant, je songe souvent au jour où je pourrai, sans remords, jouir du bonheur de me retrouver sur la terre américaine²¹⁴ ».

L'invitation officielle américaine

Lafayette n'est pas à l'origine directe de l'invitation, même si ses appels du pied au cours des années précédentes ont dû jouer un rôle dans la décision américaine. Le 12 janvier 1824, un élu du Maryland, George E. Mitchell²¹⁵, soumet à la Chambre des représentants une résolution proposant d'inviter Lafayette et stipulant que le Congrès demande au président des États-Unis de transmettre l'invitation et de mettre un navire américain à la disposition de Lafayette. La proposition de Mitchell fait l'objet de deux lectures, d'un débat alors plus technique que politique et de la création d'une commission parlementaire chargée de l'examiner. Le 20 janvier, la commission fait son rapport : elle soumet au débat général, en troisième lecture, la résolution Mitchell un peu amendée.

Le principal orateur, Edward Livingston²¹⁶, connaît bien Lafayette. Il rappelle d'abord les mérites de l'intéressé pendant la guerre d'indépendance, avant de souligner sa fidélité à l'idéal de liberté tempérée, qui le rend digne du respect de tous les Américains républicains. Livingston indique ensuite que la visite de Lafayette permettrait à ce dernier

²¹³ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 160-161. Lagrange, 25 novembre 1823. Lettre de Lafayette à James Monroe.

²¹⁴ *Ibid.*

²¹⁵ George Edward Mitchell (1781-1832) est élu représentant du Maryland en 1823.

²¹⁶ Edward Livingston (1764-1836) est alors sénateur de la Louisiane. Il devient ensuite secrétaire d'État du président Andrew Jackson et ambassadeur des États-Unis en France.

de mesurer les progrès accomplis par les États-Unis depuis les années 1780. Il conclut en formant le vœu que ce voyage ne soit pas « un secret », mais un événement public qui témoigne de la gratitude de l'ensemble du peuple américain envers Lafayette. La résolution Mitchell, adoptée par la Chambre des représentants et le Sénat, est aussitôt transmise au président Monroe, qui la signe le 4 février 1824²¹⁷. La résolution du Congrès est la suivante :

Il a été résolu que le général Lafayette ayant exprimé l'intention de visiter ce pays, le président sera chargé de lui communiquer l'assurance de l'attachement affectueux et reconnaissant que lui conservent le gouvernement et le peuple des États-Unis et, de plus, qu'en témoignage de respect national, le président tiendra à sa disposition un vaisseau de l'État et invitera le général à y prendre passage, aussitôt qu'il aura manifesté l'intention de se rendre aux États-Unis²¹⁸.

Ces trois semaines de débats parlementaires au sujet de Lafayette trouvent un écho immédiat dans la presse américaine. Le *Baltimore Patriot*, en particulier, publie l'intégralité des débats dans la presse. Selon l'habitude de la presse américaine du temps, ces comptes-rendus sont repris par d'autres journaux et diffusés à travers le pays²¹⁹. Cette campagne de presse permet, plusieurs mois avant la venue de Lafayette, de préparer les esprits en rappelant le rôle qu'il a joué dans la guerre d'indépendance et donc de recréer à l'avance un sentiment de reconnaissance qui prépare le peuple américain à accueillir Lafayette. Selon une publication américaine de l'époque, les Américains sont dans l'attente du retour de Lafayette bien avant sa venue :

Lorsque les citoyens des États-Unis ont anticipé l'arrivée de ce grand homme parmi nous, ils attendaient cet événement avec impatience et avec un sentiment de grand enthousiasme²²⁰.

Les élites américaines se réjouissent elles aussi de la future venue de Lafayette, mais Jefferson espère que le Congrès prendra en charge les dépenses que Lafayette aura lors de son voyage :

²¹⁷ P. Bourdin, F. Boyer et F. Weil, *op. cit.*, p. 131-132.

²¹⁸ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 162. Washington, 7 février 1824. Lettre de Monroe, président des États-Unis, à Lafayette.

²¹⁹ P. Bourdin, F. Boyer et F. Weil, *op. cit.*, p. 132-133.

²²⁰ J. Foster, *A sketch of the tour of general Lafayette, on his late visit to the United States, 1824*, Portland : Statesman Office, 1824, p. 212.

Je fais partie de ceux qui se réjouissent de revoir Lafayette, mais j'espère que le Congrès est prêt à aller au bout de son invitation et qu'il n'a pas l'intention de l'inviter uniquement à dîner. J'espère que l'on prendra en charge les dépenses dont, vous le savez, il n'a pas les moyens et que le Congrès ne le renverra pas les mains vides. Cela nous placerait dans une disgrâce indélébile en Europe. Trois ou quatre bonnes terres dans le Missouri, la Louisiane ou l'Alabama devraient être mises à sa disposition et pourraient remettre sa famille dans l'opulence, que ses vertus lui ont fait perdre²²¹.

William Short²²², ami de Jefferson, considère lui aussi que le Congrès, après avoir lancé une invitation et avoir proposé de payer la traversée de Lafayette, devrait aussi payer les frais de son voyage en Amérique. Short demande à Jefferson de faire jouer ses relations auprès des membres du Congrès, pour qu'une résolution soit prise avant l'arrivée de Lafayette à ce sujet²²³. On voit donc ici un courant favorable à la venue de Lafayette parmi les élites, qui militent afin que le Congrès prenne à sa charge les dépenses de Lafayette durant son voyage de retour en Amérique. De son côté, Monroe rédige une lettre d'invitation qu'il fait porter par James Brown²²⁴, ambassadeur américain en France dès fin 1823. Celle-ci reprend en grande partie la résolution du Congrès :

[Je désire] vous envoyer, dans le port de France que vous m'indiquerez, une frégate pour vous ramener ici, dans le cas où vous seriez libre maintenant pour visiter les États-Unis. [...] Le Congrès a pris à ce sujet une résolution pour vous exprimer le sincère attachement de la nation tout entière et son ardent désir de vous revoir encore au milieu d'elle. [...] Quelle que soit votre décision, il vous suffira d'avoir la bonté de m'en instruire et aussitôt je donnerai des ordres, pour qu'un vaisseau de l'État aille vous prendre au port que vous désignerez et vous amène dans cette patrie adoptive de votre jeunesse, qui a toujours conservé le plus reconnaissant souvenir de vos services²²⁵.

La décision des autorités américaines de lancer une invitation à Lafayette s'explique par des visées de politique extérieure. Les débats du Congrès autour de l'invitation de Lafayette correspondent aux discussions sur l'attitude à tenir vis-à-vis de la Grèce, une attitude que Lafayette lui-même s'est efforcé d'influencer par ses multiples interventions en

²²¹ LoC, The Thomas Jefferson Papers Series 1, General Correspondence, 1651-1827, lettre n°0271. 5 février 1824, Monticello. Lettre de Jefferson à Monroe.

²²² William Short (1759–1849), qui est très proche de Jefferson, est son secrétaire.

²²³ LoC, The Thomas Jefferson Papers Series 1, General Correspondence, 1651-1827, lettre n°0508. 10 mai 1824, Philadelphie. Lettre de William Short à Jefferson.

²²⁴ James Brown (1766-1835), ancien sénateur de Louisiane, est ministre américain en France de 1823 à 1829.

²²⁵ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 162. Washington, 7 février 1824. Lettre de Monroe, président des États-Unis, à Lafayette.

faveur de la cause grecque auprès de Monroe lui-même, de ses ministres et d'autres personnalités influentes, comme Jefferson ou le ministre des États-Unis en France, Albert Gallatin²²⁶. Dans ce contexte, l'invitation lancée à Lafayette a aussi une signification en politique extérieure. Elle constitue un geste symbolique et politique de soutien à la cause grecque. Monroe considère que la visite de Lafayette pourrait aider à trouver un soutien à sa politique des deux côtés de l'Atlantique²²⁷.

L'acceptation de l'invitation

Lafayette reçoit l'invitation de Monroe quelques jours après sa défaite aux élections de 1824. La vision libérale de Levasseur²²⁸, secrétaire de Lafayette, présente les faits de façon partielle, en désignant le Général comme une victime du gouvernement : « En 1824, les intrigues d'un ministère aussi corrompu que corrupteur l'ayant éloigné de la représentation nationale, il se trouva libre au moment où le président des États-Unis lui adressa la lettre [d'invitation]²²⁹ ». Avant les élections, quand Lafayette espère encore être élu, partir pour les États-Unis aurait pu être perçu comme un abandon de poste dans la lutte libérale en Europe. William Short écrit par exemple :

Si Lafayette avait été élu, il n'aurait certainement pas quitté son poste, car c'est un poste dangereux qu'il considère comme un poste d'honneur qui lui est assigné. Désormais, je ne doute point qu'il va traverser l'Atlantique²³⁰.

En se voyant battu aux élections, Lafayette redevient un simple citoyen. Une tournée à succès en Amérique, si elle était bien rapportée et mise en valeur dans la presse européenne, aiderait à promouvoir les idéaux républicains, que Lafayette souhaite voir implantés sur son sol natal. C'est pourquoi il accepte volontiers l'invitation de Monroe et

²²⁶ Abraham Alfonse Albert Gallatin (1761-1849), ancien secrétaire du Trésor américain, est ministre américain en France de 1816 à 1823.

²²⁷ W. Jones, *op. cit.*, p. 2-3 ; P. Bourdin, F. Boyer et F. Weil, *op. cit.*, p. 133 ; N. E. Cunningham, *op. cit.*, p. 149.

²²⁸ Auguste Levasseur (17..-18..) est le secrétaire personnel de Lafayette au moment du voyage de 1824-1825. Il arrête de travailler pour le Général au retour en France et publie alors son récit de voyage.

²²⁹ A. Levasseur, *Lafayette en Amérique, en 1824 et 1825*, Paris : Baudouin, 1829, p. 2.

²³⁰ LoC, The Thomas Jefferson Papers Series 1, General Correspondence, 1651-1827, lettre n°0508. 10 mai 1824, Philadelphie. Lettre de William Short à Jefferson.

du Congrès²³¹. Il répond à Monroe qu'il accepte l'invitation officielle des États-Unis, mais il exprime son refus de la proposition du Congrès de lui fournir un vaisseau :

Je ne puis manquer l'occasion de vous exprimer dans cette réponse particulière, tout ce que me fait éprouver le profond sentiment de la haute faveur qui m'est accordée et ma détermination de visiter aussitôt que possible le bien-aimé pays, vers lequel je suis entraîné par tant de respect, d'affection et de reconnaissance. [...] L'été ne se passera pas sans que j'aie la satisfaction de m'embarquer pour les États-Unis. [...] Je puis, chaque mois, à bord d'un paquebot, traverser l'Atlantique sous le pavillon américain. Je vous prie donc [...] de vouloir bien expliquer les motifs de mon refus à cet égard, par la difficulté de fixer l'époque positive de mon départ²³².

Nous avons vu le contexte international qui a poussé la diplomatie américaine à lancer cette invitation au vieux vétéran de la guerre d'indépendance. La venue de Lafayette se situe dans une situation politique en Amérique qui favorise non pas la formation de la popularité de Lafayette, puisque celle-ci existe depuis longtemps, mais plutôt une redynamisation de sa renommée. À ce moment-là, les États-Unis sont une vraie nation, avec une économie en plein essor, une monnaie solide et de bonnes routes. Les villes sont plus grandes, la population plus élevée. Les premières promesses républicaines ont porté leurs fruits. En conséquence, la guerre d'indépendance est un souvenir chéri, le mythe fondateur sur lequel vivent tous les Américains et tous ces sentiments s'incarnent dans la personne de Lafayette. Celui-ci est le seul héros sans cesse honoré par les États-Unis, sans réserve, sans critique, sans la moindre tâche de jalousie²³³.

En même temps, juste après sa défaite aux élections de 1824, aux yeux de la population américaine, Lafayette fait figure de proscrit, volontaire sans doute, mais proscrit quand même. Pour les Américains de l'époque, la carrière politique de Lafayette sert d'indicateur sur l'état du libéralisme en France. Son échec aux élections de 1824 symbolise

²³¹ W. Jones, *op. cit.*, p. 3.

²³² *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 163-164. Lagrange, avril 1824. Lettre de Lafayette à Monroe. Original consultable aux AN : 729Mi35, dossier 389.

²³³ O. Bernier, *op. cit.*, p. 11 et 345 ; J. B. MacIntire, *Lafayette, the guest of the nation*, Newton (Mass.) : Simone Press, 1967, p. 5.

le déclin des principes libéraux en général. Dans l'opinion américaine il représente le symbole de la France idéale libre et vertueuse, garde-fou des dérives absolutistes²³⁴.

Le contrôle policier en France

Pendant les mois qui précèdent son départ, Lafayette fait l'objet d'une surveillance policière renforcée²³⁵. Le harcèlement de la police lui rend la vie difficile, mais ne change pas ses habitudes. La police continue à intercepter ses correspondances, à le suivre durant ses déplacements à Paris, à surveiller Lagrange tous les jours et à faire des rapports sur les visiteurs et les activités au château. Lafayette garde une correspondance avec des révolutionnaires de toute l'Europe et d'Amérique du Sud, en leur envoyant des encouragements et des conseils²³⁶. Même si la Restauration est prête à concéder certaines libertés, elle s'appuie, tout comme Napoléon, sur une armée d'indicateurs et craint toujours le début d'une nouvelle révolution²³⁷. Cependant, quelques jours seulement avant le départ pour l'Amérique, la police n'a que des informations vagues sur la volonté de Lafayette de partir. On lit par exemple dans un rapport : « On parle [...] d'un long voyage qu'ils [Lafayette et son fils] doivent faire, mais sans désigner l'endroit où ils doivent aller. L'époque de leur départ n'est pas encore fixée²³⁸ ».

Les autorités françaises s'inquiètent néanmoins de plus en plus du futur départ de Lafayette pour l'Amérique. Au-delà du risque potentiel que pourrait représenter de nouveaux mouvements d'agitation libérale, le gouvernement royal semble rougir de l'aide que le roi de France Louis XVI avait apportée à l'époque aux Insurgents contre leur souverain légitime. *A posteriori*, les royalistes français s'opposent à l'idée même de révolution américaine, car, en tant que révolution, elle s'en prend au principe de légitimité qui fonde le régime monarchique.

²³⁴ A. C. Loveland, *op. cit.*, p. 97 ; A. Krebs, *Informations et documents. Numéro spécial, Lafayette*, Paris : Centre culturel américain, 1957, p. 27.

²³⁵ On trouve de nombreux rapports de police sur Lafayette aux AN : F⁷ 6720, dossiers 11 et 12.

²³⁶ S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *Lafayette, hero of two worlds : The art and pageantry of his farewell tour of America, 1824-1825*, Flushing (N.Y.) : Queens Museum, 1989, p. 52.

²³⁷ O. Bernier, *op. cit.*, p. 338.

²³⁸ AN, F⁷ 6720, dossier 11. Paris, 3 juillet 1824. Lettre du Marquis de Sauzillon, chef de la 1^{re} Légion de l'armée, à Guy Delavau, Directeur général de la Police.

C'est pourquoi les membres de la branche française de la société des Cincinnati²³⁹, jusque-là autorisés à porter les insignes de l'ordre, n'en ont désormais plus le droit, depuis l'ordonnance du 16 avril 1824, qui enveloppe les Cincinnati dans l'interdiction générale de tous les ordres étrangers. Les Cincinnati sont désormais obligés de demander le renouvellement de leur autorisation de porter les insignes de la société. Dans le contexte du départ proche de Lafayette, pour le gouvernement français, c'est ainsi vouloir contrôler les membres de l'ordre et en quelque sorte les soupçonner d'être des révoltés et non plus de simples héros.

Rappelons quand même qu'avant d'être entrepris, ce voyage est conçu comme un geste de défi au gouvernement et un acte de propagande libérale²⁴⁰. De plus, les dirigeants gardent à l'esprit le souvenir récent des insurrections organisées par les carbonari en France, ce qui permet de mieux comprendre la réaction craintive du gouvernement royal.

Les diverses invitations

Dès qu'il reçoit l'invitation officielle américaine, Lafayette commence à organiser son voyage aux États-Unis. Il consacre la période entre mars 1824 et son embarquement au Havre pour New York au mois de juillet à préparer son périple, sans d'ailleurs planifier le tour des États-Unis qu'il va effectuer : son idée première semble avoir été plutôt une visite des treize États originels de l'Union.

Il commence à recevoir des invitations : le maire de Boston, Josiah Quincy²⁴¹, lui écrit le 20 mars que les citoyens de Boston ont appris qu'il avait l'intention de venir aux États-Unis et que beaucoup de ses habitants se souviennent ou ont entendu dire que Lafayette avait séjourné à Boston et que, lors de son deuxième voyage, une multitude reconnaissante l'avait acclamé, lorsqu'il était reparti depuis le port de la ville. C'est ainsi que le conseil municipal de Boston, en accord avec le souhait général des habitants, a demandé

²³⁹ La Société des Cincinnati est la plus ancienne société patriotique américaine, fondée par George Washington en 1783 et composée de ceux qui s'étaient distingués pendant la guerre d'indépendance américaine. Lafayette est membre de la branche française créée en 1784.

²⁴⁰ R. Rémond, *Les États-Unis devant l'opinion française, 1815-1852*, Paris : A. Colin, 1962, p. 521-525 et 620.

²⁴¹ Josiah Quincy III (1772-1864), ancien député, est maire de Boston de 1823 à 1828.

au maire d'écrire une lettre d'invitation à Lafayette : « Nulle part ailleurs vous ne serez plus cordialement le bienvenu ; [...] vous ne trouverez nulle part des cœurs plus capables d'apprécier vos années de jeunesse et vos sacrifices pour la cause de la liberté américaine²⁴² ». On voit par cette lettre qu'avant même que le Général ne soit revenu aux États-Unis, les Américains rappellent les témoignages populaires qu'ils lui avaient offert pour son intervention dans leur guerre d'indépendance. Lafayette accepte très volontiers cette invitation.

La ville de New York décide le 21 juin de recevoir Lafayette comme « l'hôte de la nation » et ainsi de lui fournir un logement approprié, un accueil par le maire de la ville, ainsi que par le Conseil municipal²⁴³. La Chambre et le Sénat du Massachusetts, lui adressent aussi une invitation en juin et la Société des Cincinnati du Massachusetts en juillet²⁴⁴. Le Conseil municipal de Baltimore prend aussi une résolution en faveur de la venue de Lafayette :

L'ancien ami de la liberté américaine, le zélé et vertueux soutien des droits de l'homme en Europe, le disciple de Washington et le dernier général de la Révolution encore en vie, l'illustre Lafayette, est sur le point de revisiter nos rivages [...]. Le bon peuple de la ville de Baltimore souhaite que le général Lafayette soit reçu à son arrivée comme le bienfaiteur de la race humaine et comme le père de la république, dont il a éminemment contribué à la construction²⁴⁵.

Alors qu'il s'est déjà embarqué pour les États-Unis, des invitations continuent à arriver en France. Par exemple, la ville de Philadelphie, par le biais du ministre américain en France, s'adresse aux filles de Lafayette, Madame de Latour-Maubourg²⁴⁶ et Madame de Lasteyrie²⁴⁷ :

²⁴² AN, 729Mi26. Boston, 20 mars 1824. Lettre de Josiah Quincy, maire de Boston, à Lafayette.

²⁴³ Citizen of Washington, *A short biography of the illustrious citizen Marquis de Lafayette*, Washington : James Thomas, 2^e éd., 1824, p. 22-23.

²⁴⁴ P. Bourdin, F. Boyer et F. Weil, *op. cit.*, p. 134 ; F. Butler, *Memoirs of the Marquis de La Fayette, major-general in the revolutionary army of the United States of America*, Wethersfield (Conn.) : Deming & Francis, 1825, p. 217.

²⁴⁵ Citizen of Washington, *A short biography of the illustrious citizen Marquis de Lafayette*, Washington : James Thomas, 2^e éd., 1824, p. 24-25.

²⁴⁶ Anastasie Louise Pauline Latour-Maubourg (1777–1863), fille de Lafayette, épouse Charles de Latour-Maubourg en 1798.

²⁴⁷ Marie Antoinette Virginie de Lasteyrie (1782-1849), fille de Lafayette, épouse Louis de Lasteyrie en 1803.

La municipalité de Philadelphie, désireuse de recevoir avec honneur dans sa ville le général Lafayette, en visite aux États-Unis, et lui manifestant le respect et l'attachement qu'elle a le sentiment d'avoir en commun avec le reste de ses compatriotes, a pris des résolutions à cet effet et a envoyé celles-ci au ministre des États-Unis, pour qu'il les lui présente, s'il est toujours en France. [...] Ces résolutions [...] sont l'expression de sentiments qui sont universels de part en part du pays auquel [Lafayette] s'est dévoué dès sa jeunesse et qui le recevra de nouveau avec tant de satisfaction²⁴⁸.

Ces invitations sont une première étape dans l'expression de la gratitude nationale et elles anticipent l'accueil que le Général reçoit à son arrivée et durant toute sa tournée. Elles permettent de rappeler les motifs qui poussent les Américains à souhaiter recevoir Lafayette, à savoir la reconnaissance pour ses services rendus durant la guerre d'indépendance américaine. En lançant ce type d'invitation, les municipalités américaines rappellent leurs liens avec le vieux vétéran, souhaitant le voir venir dans leur ville lors de sa prochaine venue. De telles invitations nous montrent que la popularité du Général aux États-Unis est encore très vivace avant même son retour. Celui-ci, avant de savourer l'enthousiasme américain, doit encore régler un certain nombre de choses afin de pouvoir partir.

Les préparatifs du voyage

Pendant les mois précédant son départ, Lafayette règle des problèmes administratifs et financiers : soutenir les indépendantistes européens et sud-américains lui a coûté cher et il doit vendre du bétail pour financer son départ. Le Général fait des demandes de passeports pour pouvoir partir, ne sachant pas s'ils seront accordés, en raison de la situation politique dans laquelle il se trouve. La police signale dans un rapport : « M. le général Lafayette, ancien député, George de Lafayette²⁴⁹, son fils, Levasseur, propre secrétaire du Général [...], tous trois habitants de la commune de Courpalay²⁵⁰, au château de La Grange, demandent des passeports à l'étranger, pour se rendre aux États-Unis²⁵¹ ». Peu de temps

²⁴⁸ AN, 729Mi26. Paris, 7 septembre 1824. Lettre du ministre américain à Paris aux filles de Lafayette.

²⁴⁹ George Washington Lafayette (1779–1849) accompagne son père Lafayette dans sa tournée aux États-Unis en 1824-1825. Élu député en 1827, il représente l'arrondissement de Coulommiers, en Seine-et-Marne, jusqu'à la révolution de 1848.

²⁵⁰ Courpalay est une commune française, située dans le département de Seine-et-Marne et la région Île-de-France.

²⁵¹ AN, F⁷ 6720, dossier 11. S. 1., 22 juin 1824. Extrait du rapport du préfet de Seine-et-Marne.

après, cette demande de passeports est acceptée, sur ordre du ministère de l'Intérieur qui n'a pas de motif de retenir Lafayette en France : « Le préfet de Melun²⁵² a délivré des passeports pour les États-Unis pour M. de Lafayette et son fils. On l'a autorisé à les délivrer²⁵³ ».

En revanche, si le gouvernement accepte la délivrance de passeports, il reste bien plus strict quant à la création d'une médaille à l'effigie de Lafayette, destinée à être diffusée aux États-Unis. La médaille du graveur François-Augustin Caunois²⁵⁴ (Planche 22) représente le buste de Lafayette en redingote et le verso comporte un texte en anglais entouré d'une couronne de chêne : « Le défenseur de la liberté américaine et française 1777-1824, né à Chavagniac le 6 septembre 1757 ». Une version plus petite et plus populaire de cette médaille est frappée, afin d'être diffusée dans la population américaine²⁵⁵. Par la création de cette médaille, Lafayette prévoit à l'avance l'image de lui-même qui sera diffusée auprès du peuple américain. Le graveur écrit au Général :

Votre départ de France, en comblant les vœux des Américains, m'a laissé de vifs regrets de n'avoir pas eu alors terminé votre médaille. Mais vous avez bien voulu me donner une des séances et si [j'avais] l'honneur d'être le premier à conserver sur le bronze votre noble image, j'ai dû redoubler de soins à l'occasion du voyage, inouï dans l'histoire, honorable pour la France et pour la nation américaine. Je viens enfin de terminer votre médaille²⁵⁶.

Mais la satisfaction du graveur ne dure pas, car une perquisition de police est faite à son domicile et des images du Général sont saisies. Pour tenter de se disculper, le graveur soutient qu'il est un vrai monarchiste et que toutes les médailles qu'il a gravées sont monarchiques. La commande de médailles à l'effigie de Lafayette a été passée par un Anglo-Américain et le graveur n'a travaillé pour lui qu'à condition « qu'aucune médaille ne serait frappée en France²⁵⁷ ». Le préfet de police ajoute « qu'il est évident, d'après l'inscription

²⁵² Melun est le siège de la préfecture de Seine-et-Marne.

²⁵³ AN, F⁷ 6720, dossier 11. S. l., s. d. Note du ministère de l'Intérieur, direction de la Police, auteur inconnu.

²⁵⁴ François-Augustin Caunois (1787-1859) est un graveur en médailles.

²⁵⁵ P. Olivier, *Iconographie métallique du général Lafayette*, Paris : Florange, 1933, médaille n° 35.

²⁵⁶ AN, 217Mi18, dossier S. Paris, 22 août 1824. Lettre de Caunois à Lafayette.

²⁵⁷ AN, F⁷ 6720, dossier 11. Paris, 30 août 1824. Lettre de Guy Delavau, préfet de Police, à Jacques-Joseph Corbière, ministre de l'Intérieur.

anglaise qui y est gravée, qu'elle était destinée pour les États-Unis²⁵⁸ ». Caunois finit par être condamné à 50 francs d'amende par le tribunal de police correctionnelle pour avoir réalisé cette médaille²⁵⁹.

Il est intéressant de voir ici la volonté de Lafayette de préparer son voyage en se faisant faire une médaille pour véhiculer auprès du plus grand nombre son image, mais qu'en même temps, après sa participation aux conspirations, la diffusion en France de son portrait est signe de républicanisme et donc de danger pour la monarchie²⁶⁰. À ce moment-là, Lafayette représente les principes républicains par opposition aux royalistes, ce qui apparaît de manière claire dans les événements qui se produisent à son passage au Havre.

²⁵⁸ AN, F⁷ 6720, dossier 11. Paris, 30 août 1824. Lettre de Guy Delavau, préfet de Police, à Jacques-Joseph Corbière, ministre de l'Intérieur.

²⁵⁹ *Journal de l'Ain*, 28 octobre 1824.

²⁶⁰ J. Gilmore, J.-B. Duroselle et F. Cottin, *La République clandestine : 1818-1848*, Paris : Aubier, 1997, p. 58 ; R. Rémond, *op. cit.*, p. 621.

3. Le départ agité du Havre

Lafayette débute son voyage par un court séjour à Paris. Le 5 juillet 1824, les Américains à Paris fêtent l'anniversaire de l'indépendance américaine lors d'un banquet où Lafayette et James Brown sont présents. À cette occasion, Lafayette fait un petit discours sur sa motivation à partir pour les États-Unis :

La dernière fois que j'ai eu l'honneur de dîner avec vous en public, j'ai exprimé mon souhait ardent de visiter le sol chéri des États-Unis. La nouvelle manifestation de la bonne volonté américaine, que j'ai reçue entre temps, m'a poussé à hâter mon heureux voyage²⁶¹.

Après Paris, Lafayette se met en route pour le Havre, d'où part le bateau qui doit l'emmener en Amérique. Il arrive dans cette ville le 12 juillet 1824 et s'embarque le lendemain sur un navire de commerce, le *Cadmus*, accompagné de son fils et de son secrétaire Levasseur. Son passage dans cette ville aurait pu passer inaperçu et n'aurait alors pas retenu notre attention, mais durant le peu de temps où le Général y est présent, divers événements mettent en lumière les points de vue opposés que les contemporains ont sur Lafayette.

La perception des événements par les autorités et les royalistes

Déjà plusieurs jours à l'avance, la police est informée de la venue de Lafayette et elle se prépare à prendre les dispositions nécessaires au maintien de l'ordre²⁶². C'est avec le soutien du ministère de la Justice que les mesures de répression sont prises, comme le montre un rapport du procureur du roi au Havre :

²⁶¹ F. Butler, *Memoirs of the Marquis de La Fayette, major-general in the revolutionary army of the United States of America*, Wethersfield (Conn.) : Deming & Francis, 1825, p. 219.

²⁶² AN, F⁷ 6720, dossier 11. 8 juillet 1824. Lettre du conseiller de préfecture délégué, pour le préfet, à Jacques-Joseph Corbière, ministre de l'Intérieur.

Je vous remercie des marques d'approbation que vous avez la bonté de donner aux mesures prises, pour comprimer, autant que possible, l'élan de Messieurs les libéraux qui s'étaient disposés à lui [Lafayette] offrir l'ovation la plus complète²⁶³.

La perception des événements du Havre passe d'un extrême à un autre, selon qu'on se situe du côté des libéraux ou de la police et des autorités. Celles-ci ne sont pas contentes du voyage de Lafayette, car elles redoutent tout ce qui peut faire avancer la cause de la révolution internationale. De plus, le gouvernement craint que les Américains ne se préparent à saisir les colonies françaises dans les Caraïbes pour nommer Lafayette gouverneur. C'est pour cela que les autorités sont très prudentes et interviennent, alors que la situation ne l'aurait pas exigé²⁶⁴.

En arrivant près du Havre le 12 juillet, des cavaliers viennent à la rencontre de Lafayette. « Malgré les ordres formels qui avaient été donnés d'empêcher et de dissiper par la force toute espèce de rassemblement, trente-six jeunes gens se sont portés à cheval à sa rencontre²⁶⁵ », rapporte objectivement la police. « Une des personnes qui formaient le cortège adressa une courte harangue au général, après quoi chacun prit rang derrière sa voiture [...]. La gendarmerie était à son poste. La voiture traversa la foule au milieu du plus grand silence²⁶⁶ », commente le *Courrier français*. Puis Lafayette fait son entrée par la porte d'Ingouville²⁶⁷. Les autorités rapportent de façon partielle que

le républicain La Fayette est entré hier au Havre. Des jeunes gens aveuglés par le libéralisme avaient projeté de lui donner une escorte d'honneur. Ils avaient formé une cavalcade [...]. La Fayette est arrivé, à 10 heures du soir, à la porte d'Ingouville. La voiture est passée seule et on eut la précaution de fermer la barrière. À son entrée, quelques individus ont crié *chapeau bas*. Les cris n'ont pas eu de suite et d'ailleurs les curieux y ont résisté, en conservant leur chapeau sur la tête²⁶⁸.

Dans un autre rapport, le même auteur écrit que

²⁶³ AN, BB³⁰ 235, dossier 3. Le Havre, 18 juillet 1824. Lettre de Malandrin, procureur du roi au Havre, à Vatimesnil, conseiller d'État, secrétaire du ministère de la Justice.

²⁶⁴ W. Jones, *op. cit.*, p. 3 ; O. Bernier, *op. cit.*, p. 341.

²⁶⁵ AN, F⁷ 3796. [Paris], 14 juillet 1824. Bulletin n° 39 du ministère de l'Intérieur, direction de la Police.

²⁶⁶ *Courrier français*, 15 juillet 1824.

²⁶⁷ Ingouville est une commune en Seine-Maritime qui est devenue faubourg du Havre en 1852.

²⁶⁸ AN, BB³⁰ 235, dossier 3. Le Havre, 13 juillet 1824. Lettre de Malandrin, procureur du roi au Havre, à Vatimesnil, conseiller d'État, secrétaire du ministère de la Justice.

son entrée par la porte d'Ingouville n'avait donné lieu à aucun scandale, par suite de la précaution qu'on avait eue de fermer la barrière. Cette précaution avait pour but d'empêcher que la voiture ne fût suivie de 60 cavaliers et de plusieurs centaines de jeunes étourdis à pied, [...] qui s'étaient rendus sur le chemin d'Harfleur²⁶⁹ pour servir d'escorte à Lafayette. Il eût été peut-être prudent de laisser ces jeunes fous passer la nuit hors de la ville. L'ordre en avait été donné, mais il a été contremandé²⁷⁰.

Toujours en nous plaçant du côté des autorités, nous voyons qu'a lieu un premier incident, plutôt mineur en réalité : en passant par la porte d'Ingouville, un certain Roussel insulte les militaires du régiment suisse de « Tas de cochons ». Quand le commissaire de police lui demande pourquoi il injurie la troupe, il explique que c'est parce qu'on offense « le général Lafayette en ne permettant pas d'aller au-devant de lui²⁷¹ ».

Ce qui gêne cet homme du peuple, c'est donc de ne pas être libre d'acclamer et de s'approcher de celui qu'il considère comme le héros de la liberté. Rappelons qu'à cette époque, la plupart des Français n'ont pas le droit de vote et ne peuvent donc pas exprimer leur mécontentement sur le plan légal. En acclamant le vieux héros de la liberté, le républicain avoué, le peuple peut ainsi montrer son insatisfaction au régime²⁷². La popularité de Lafayette tient, en effet, à son image de républicain et de combattant de la liberté dans l'esprit du peuple. Ce sont avant tout les principes qu'il incarne que veut acclamer le peuple.

Après cette entrée au Havre, Lafayette se dirige vers la maison de Philippon²⁷³, négociant libéral, chez qui il loge. Les autorités rapportent que les hommes du cortège sont « entrés pendant la nuit, ils se sont réunis, ont parcouru les rues avec tumulte, laissant échapper de tems à autre des cris de *vive La Fayette*, se sont transportés près de la maison où logeait *le héros* et se disposaient à le saluer de mille cris, lorsque la gendarmerie et l'infanterie

²⁶⁹ Harfleur est une commune située dans le département de la Seine-Maritime et la région Haute-Normandie.

²⁷⁰ AN, BB³⁰ 235, dossier 3. Le Havre, 18 juillet 1824. Lettre de Malandrin à Vatimesnil.

²⁷¹ AN, F⁷ 6720, dossier 11. Le Havre, 14 juillet 1824. Lettre du sous-préfet à Guy Delavau, Directeur général de la Police.

²⁷² O. Bernier, *op. cit.*, p. 341.

²⁷³ Philippon (17..-18..) est négociant au Havre.

suisse ont balayé le terrain et dissipé tout rassemblement²⁷⁴ ». Un autre rapport précise de manière partielle que

de nombreuses patrouilles de gendarmerie ont circulé dans les [...] quartiers. Quelques cris de *vive La Fayette* se sont fait entendre, mais la tranquillité n'a pas été troublée. J'ai vu avec plaisir que la classe ouvrière ne s'est point mêlée aux perturbateurs et qu'elle est restée dans un état de calme complet. Il n'y a eu que les commis et de fermes étourdis, qui eussent été disposés à exciter la multitude, silencieusement [...] comprimés par la force armée²⁷⁵.

Il est assez classique de voir une telle interprétation des autorités : la majorité du peuple ne se serait pas mêlée aux tumultes créés par de vils provocateurs et la police serait intervenue au bon moment pour réprimer toute atteinte à l'ordre public. Bien entendu, les libéraux opposent le discours inverse. Par exemple, Levasseur, qui raconte le voyage de Lafayette aux États-Unis avec une vision très libérale, précise que

le patriotisme des citoyens du Havre lui avait préparé dans cette ville une réception bien capable de toucher son cœur, mais le caractère ridiculement ombrageux de l'autorité troubla la fête et l'aurait changée en une scène de désordre et peut-être de sang, si les habitants eussent été moins sages. Agens de police, gendarmes et soldats suisses rivalisèrent de zèle pour comprimer les nobles sentiments des citoyens pendant le peu de temps que le général Lafayette resta parmi eux²⁷⁶.

Les visions sur le départ de Lafayette le 13 juillet sont, elles aussi, opposées, selon qu'on se situe du côté des autorités ou des libéraux. Les autorités rapportent que

La Fayette a fait plusieurs visites dans la ville. Il devait dîner chès M. Delessert²⁷⁷ ; il n'y a accepté qu'un déjeuner. Enfin il est revenu chès M. Philippon son hôte. Là une foule considérable de libéraux l'attendait. Ils avaient prudemment substitué aux cris de *vive La Fayette*, ceux-ci : *le voilà, chapeau bas*. [...] Quelques tems après, il est sorti de la maison Philippon pour se rendre sur le quai, où le bateau à vapeur était préparé et devait le conduire au navire le *Cadmus*, qui déjà était en rade. À son aspect, ses partisans ont fait éclater leur bruyante joie, par des vociférations indécentes²⁷⁸.

²⁷⁴ AN, BB³⁰ 235, dossier 3. Le Havre, 18 juillet 1824. Lettre de Malandrin, procureur du roi au Havre, à Vatimesnil, conseiller d'État, secrétaire du ministère de la Justice.

²⁷⁵ AN, BB³⁰ 235, dossier 3. Le Havre, 13 juillet 1824. Lettre de Malandrin à Vatimesnil.

²⁷⁶ A. Levasseur, *Lafayette en Amérique, en 1824 et 1825*, Paris : Baudouin, 1829, p. 4.

²⁷⁷ Il pourrait s'agir ici de Jules Paul Benjamin Delessert (1773-1847).

²⁷⁸ AN, BB³⁰ 235, dossier 3. Le Havre, 18 juillet 1824. Lettre de Malandrin, procureur du roi au Havre, à Vatimesnil, conseiller d'État, secrétaire du ministère de la Justice.

La perception libérale

Tandis que, pour la police, il ne s'agit que de « vociférations indécentes », les libéraux voient les événements d'un autre œil. La perception des mêmes faits par divers protagonistes passe d'un extrême à un autre, selon les idéaux qui les motivent. Tandis que les uns voient une intervention policière comme le juste moyen au maintien de l'ordre public, pour le bien général, les autres la condamnent comme l'expression de l'autoritarisme qui s'abat injustement sur les victimes populaires, ne voulant qu'acclamer un vieux héros qu'ils pensent être aimé de tous. Ces perceptions opposées poussent les rapporteurs des événements à mettre en avant tel ou tel point particulier du récit. Les libéraux magnifient par exemple l'acclamation de Lafayette par la multitude :

Au moment où le général montait sur le bateau, mille voix confuses se sont élevées pour lui dire adieu et lui souhaiter des vents propices et un prompt retour. 40 à 50 embarcations pleines de monde formaient le cercle dans la rade autour du *Cadmus* [...]. Des hourras et des vivats s'élevèrent des embarcations et durèrent pendant une demi-heure. Les matelots américains y répondirent de leur bord. [...] Pendant ce tems-là, la jetée s'était couverte d'une foule nombreuse qui contemplait ce spectacle en silence. [...] L'on se sépara profondément ému de cette scène, qui n'a pas occasionné le moindre tumulte, ni le plus léger désordre²⁷⁹.

Lorsqu'il n'y a pas eu de trouble d'ordre public, il est important pour les libéraux de toujours le préciser. Aux yeux de l'opinion publique, les désordres sont mal perçus et il est toujours plus profitable d'avoir un événement en faveur du libéralisme qui se passe sans désordre. Les libéraux souhaitent obtenir des libertés, mais sans troubles de l'ordre public : la liberté, mais pas l'anarchie. Cependant, la répression policière n'est pas bien vue par les libéraux, qui préfèrent que le peuple agisse comme il le souhaite, car, selon eux, c'est lorsque la police intervient que les plus gros désordres apparaissent.

Cet avis est bien sûr loin d'être partagé par les autorités, qui ont la crainte permanente de voir une révolution ou une émeute apparaître. Commentant le départ plutôt calme du Havre, un rapport de police affirme que « ce scandaleux empressement n'a été accompagné d'aucune clameur. Le consul américain [s'est] prêté volontiers à prévenir toute

²⁷⁹ *Courrier français*, 15 juillet 1824.

démonstration extérieure de la part de ses compatriotes²⁸⁰ ». Selon les autorités, ce ne sont donc pas que les gendarmes qui ont tenté de faire régner l'ordre, mais aussi le consul américain lui-même. Notons néanmoins que, si le consul a souhaité éviter les débordements, il n'en reste pas moins favorable à la venue de Lafayette, contrairement aux autorités françaises. C'est surtout parce que le préfet du département lui a expressément ordonné d'empêcher les Américains présents au Havre de manifester leur attachement au Général²⁸¹.

Lafayette, satisfait de la traversée sur le *Cadmus*, navigue paisiblement vers les États-Unis, après avoir fait ses adieux à sa fille le jour de son départ²⁸². La satisfaction qu'il a d'avoir été chaleureusement accueilli au Havre est traduite dans une lettre qu'il écrit à bord du navire :

[Les adieux] que nous avons reçus dans cette bonne ville nous ont laissé une très douce impression ; on aime à se rappeler les derniers sons du rivage de son pays²⁸³.

Les débats autour de la présence de Lafayette au Havre

En France, le passage de Lafayette au Havre suscite des critiques acerbes de la part des royalistes. Nous pensons en particulier au rapport du procureur du roi qui écrit : « enfin [Lafayette] s'est *embarqué à notre grand désir* et aux grands regrets de tant de misérables qui ne voient dans cet homme qu'un libérateur, tandis qu'il est constant qu'il a été l'un des premiers bourreaux de l'infortuné Louis XVI. » On peut imaginer que les libéraux auraient aisément rétorqué à cette critique que c'est, au contraire, Lafayette qui a sauvé la famille royale lors des journées des 5 et 6 octobre²⁸⁴. Le procureur porte ensuite ses critiques sur les autorités de la ville qui auraient été trop molles :

Je n'ai point la pensée d'accuser les autorités qui avaient l'intention de faire leur devoir ; cependant on pourrait dire que la première de ces autorités, celle de laquelle les ordres

²⁸⁰ AN, F7 3796. [Paris], 14 juillet 1824. Bulletin n° 39 du ministère de l'Intérieur, direction de la Police.

²⁸¹ F. Butler, *Memoirs of the Marquis de La Fayette, major-general in the revolutionary army of the United States of America*, Wethersfield (Conn.) : Deming & Francis, 1825, p. 220.

²⁸² AN, 217Mi17, dossier A. Le Havre, 13 juillet [1824]. Lettre de Lafayette à M^{me} George Lafayette.

²⁸³ AN, 217Mi17, dossier A. À bord du *Cadmus*, 11 août 1824. Lettre de Lafayette à ses filles.

²⁸⁴ J. Lane, *op. cit.*, p. 139-147. A. Maurois, *op.cit.*, p. 207-211.

devaient émaner, a montré dans cette circonstance, une hésitation et même une faiblesse qu'on pourrait qualifier de pusillanimité. [...] Le petit noyau de royalistes que contient cette cité n'est point satisfait de la conduite tenue et semble accuser l'autorité première d'avoir manqué d'énergie. On va même jusqu'à redouter que l'auguste princesse²⁸⁵ qui est sur le point d'honorer Dieppe²⁸⁶ de sa présence ne porte ses pas dans un logis qui vient d'être souillé par un des auteurs de l'assassinat de Louis XVI et qui a reçu de la majeure partie des habitants un accueil aussi extraordinaire²⁸⁷.

Ce sont donc les royalistes de la ville qui ont été choqués par la présence du républicain Lafayette. Pourtant, le sous-préfet, se défendant des critiques, semble plus positif sur les événements : « la ville du Havre n'a pas été souillée, j'ai conservé son honneur. [...] Je ne pouvais pas croire que cela se passerait si bien²⁸⁸ ».

Tout comme le procureur du roi, on peut considérer que les voix discordantes ne sont émises que par un « petit noyau de royalistes » minoritaire, ainsi que par les autorités, elles-mêmes aussi minoritaires. Leur vision ne représente en rien la majorité des Havrais, auprès de qui Lafayette garde une image positive. Il jouit d'une grande popularité par le rôle politique qu'il joue, à savoir le combattant républicain de la liberté, le héros de l'indépendance américaine. On peut supposer que les critiques touchant Lafayette lors de son passage au Havre visent tous les libéraux, ceux que les royalistes voient comme des révolutionnaires dangereux.

La campagne du royalisme contre le libéralisme et vice-versa est reprise dans la presse, ce qui donne alors de la publicité aux événements, à la différence des rapports des procureurs et des préfets uniquement adressés à un destinataire de l'administration centrale. La présence de Lafayette au Havre sert ainsi de terrain de bataille pour une lutte d'idéaux plus large qui oppose libéraux et royalistes. À peine deux jours après le départ du Général, le journal libéral *Le Constitutionnel* relate les événements du Havre. Il commente avec partialité la gloire qu'a connue Lafayette au Havre :

²⁸⁵ Le jour même, les journaux, dont le *Journal des débats politiques et littéraires*, du 18 juillet 1824, annoncent que la duchesse de Berry est attendue au Havre pour le 22 juillet.

²⁸⁶ Dieppe est située dans le département de la Seine-Maritime et la région Haute-Normandie. La duchesse de Berry fait la promotion de Dieppe comme lieu privilégié de villégiature.

²⁸⁷ AN, BB³⁰ 235, dossier 3. Le Havre, 18 juillet 1824. Lettre de Malandrin, procureur du roi au Havre, à Vatimesnil, conseiller d'État, secrétaire du ministère de la Justice.

²⁸⁸ AN, F⁷ 6720, dossier 11. 13 juillet 1824. Extrait d'une lettre du sous-préfet du Havre à Charles de Vanssay, préfet de Seine-Inférieure.

Aucun homme, depuis les temps antiques, n'a pu jouir aussi vivement que le général Lafayette de la reconnaissance des hommes. Sans parler de la France, sa patrie, qui a su payer un juste tribut d'estime à ses nobles qualités et des États-Unis, sa seconde patrie, à l'affranchissement de laquelle il a puissamment concouru, nous retrouvons à chaque instant son éloge dans tous les journaux du Nouveau-Monde²⁸⁹.

Ces éloges sont censés diffuser dans l'opinion publique l'image d'un grand homme vertueux et adulé autant en France qu'aux États-Unis. Cette image est cependant ternie dans la presse royaliste. Le *Drapeau blanc*, journal royaliste par excellence, tente de détruire la réputation de Lafayette : « Comme plusieurs journaux ont voulu donner quelque importance à cette risible équipée, permettez-moi de rétablir la vérité des faits ». L'article est truffé d'ironie et de mépris :

On arrive à la porte d'Ingouville ; l'illustre voyageur est admis, mais son escorte fatiguée, haletant et mourant de faim est forcée [...] d'entrer deux à deux à cinq minutes d'intervalle. [...] Un dîner réchauffé est offert à M. de Lafayette et à son fils ; on n'y admet que l'élite libérale du commerce ; les plébéiens et les prolétaires en sont exclus.

Ce journal royaliste ajoute que lors de l'embarquement, « le grand homme d'un air contraint [...] daigne saluer à droite et surtout à gauche ; il s'embarque ». Le journal royaliste commente pour terminer : « Ainsi s'est terminée cette parodie, à laquelle on aurait voulu donner l'air d'une véritable ovation, si l'autorité prudente n'avait pris de sages mesures. [...] Notre ville doit sa renaissance [...] à l'heureux retour de notre roi [...]. Heureusement l'opinion bien connue des bons Havrais ne se soumet point à celle d'une poignée d'individus²⁹⁰. » C'est ainsi minimiser l'accueil reçu par Lafayette et amplifier le nombre réel de royalistes de la ville, bien entendu pour trouver une certaine légitimité dans les propos.

La presse libérale reprend le combat contre les royalistes en rappelant les critiques, selon lesquelles Lafayette ne serait pas un bon patriote français, pour critiquer le gouvernement lui-même. Mais, au-delà des luttes de faction, c'est en même temps l'espoir des libéraux qui s'exprime ici :

Un journal ministériel prend occasion du voyage de M. de Lafayette aux États-Unis pour adresser quelques injures à l'un des hommes les plus illustres qui se soient jamais dévoués à la liberté de leurs pays. Ce journal prétend que M. de Lafayette est [...] trop

²⁸⁹ *Le Constitutionnel*, 15 juillet 1824.

²⁹⁰ AN, 729Mi27, dossier 287. Copie d'un article du *Drapeau blanc* du 19 juillet 1824, basé sur la lettre du 15 juillet 1824 écrite « par un abonné » au Havre.

bon Américain pour être bon Français. Il est certain que M. de Lafayette n'aime pas la France à la manière de ceux qui l'exploitent depuis quelques années et qui s'engraissent à ses dépens. [...] M. de Lafayette ne va point chercher une patrie au-delà des mers, mais il y trouvera l'amitié, la reconnaissance et l'admiration que lui refusent dans son propre pays un petit nombre d'hommes trompés ou trompeurs. Nos vœux accompagnent sur l'Atlantique l'élève choisi de Washington, le partisan sincère de la liberté des peuples. Nous sommes convaincus qu'au milieu des honneurs vraiment dignes de ce nom, des fêtes populaires qui l'attendent, expression libres de l'allégresse du Nouveau Monde, sa pensée patriotique se reportera souvent sur la France²⁹¹.

Au-delà de la perception élogieuse du Général, ce journal voit assez juste : sans le savoir réellement, Lafayette navigue vers le pays qui va lui offrir un accueil triomphal tel qu'aucun autre homme n'en a reçu auparavant et n'en recevra jamais plus, du moins pas avec la même ampleur. Durant sa tournée qui est sur le point de débiter, le Général n'oublie jamais ses compatriotes libéraux et veut faire progresser en France la cause de la révolution par une campagne de « propagande libérale²⁹² ». Pour l'instant, il ne s'attend probablement pas encore à recevoir l'accueil qui lui est réservé et qui va lui permettre, par un grand regain de popularité, de retrouver une aura et une influence facilitant la diffusion des idées libérales et des principes républicains qu'il souhaite voir appliqués en France.

²⁹¹ *Le Constitutionnel*, 22 juillet 1824.

²⁹² R. Rémond, *Les États-Unis devant l'opinion française, 1815-1852*, Paris : A. Colin, 1962, p. 620.

Chapitre II : **L'hôte de la nation américaine**

Tandis que Lafayette navigue vers les États-Unis, les Américains sont impatients de revoir leur vieux héros et préparent sa venue dans le pays. Afin de mieux comprendre la popularité dont jouit Lafayette aux États-Unis à ce moment-là, nous allons tout d'abord étudier le déroulement de la tournée triomphale qu'il effectue dans le pays, avant de voir les schémas récurrents de sa réception et des célébrations. Nous pourrions y voir également la perception que le peuple américain a de Lafayette, ainsi que les impressions que ce dernier exprime dans ses écrits sur sa propre réception. Nous aborderons alors l'image de Lafayette, qui est véhiculée auprès du peuple par les créations artistiques contemporaines.

Établir une rapide chronologie du voyage de Lafayette nous permet de comprendre le déroulement de sa tournée, avant d'approfondir de manière plus thématique la réception typique qu'il a pu avoir dans diverses localités. Nous ne prétendons pas ici donner des précisions sur chacune des villes ou villages, que Lafayette a parcourus ou visités, puisque des historiens s'y sont déjà attelés²⁹³ : nous voulons plutôt montrer les étapes marquantes du voyage américain de Lafayette et mettre l'accent sur les événements les plus significatifs. Il est nécessaire de compléter cette chronologie par une étude thématique, qui permet de mieux saisir les enjeux symboliques, psychologiques, identitaires et politiques.

²⁹³ Cf. J. B. Nolan, *Lafayette in America, day by day*, Baltimore : John Hopkins, 1934, XII-324 p., mais aussi E. E. Brandon, *A pilgrimage of liberty*, Athens (Ohio) : Lawhead Press, 1944, 487 p. et *Lafayette, guest of the nation*, Oxford (Ohio) : Oxford Historical Press, 1950, VI-333 p., ainsi que J. B. MacIntire, *Lafayette, the guest of the nation*, Newton (Mass.) : Simone Press, 1967, X-260 p.

1. L'itinéraire du voyage

Nous pouvons, dans un premier temps, étudier le déroulement du voyage de Lafayette aux États-Unis et voir les épisodes marquants de sa tournée. Poser la chronologie nous permettra de contextualiser chacun des événements, lorsque nous les évoquerons plus loin. Cela nous fera saisir l'ampleur de la tournée que le vieux Général entreprend durant de longs mois.

L'attente de l'arrivée de Lafayette

Lorsque le Général débarque aux États-Unis, tout le peuple est dans l'attente de ce qui deviendra l'événement majeur de ces deux années. La nouvelle de l'arrivée prochaine du vieux vétéran de l'indépendance se répand dans tout le pays comme une trainée de poudre qui enflamme les cœurs des Américains. Une publication anonyme de l'époque précise :

Alors que le moment où Lafayette était supposé arriver devenait imminent, la nation entière était dans un état d'attente anxieuse et curieuse. Dans les villes en particulier où on aurait pu espérer qu'il accoste et où l'on désirait avec anxiété avoir l'honneur d'être le premier à le recevoir, le suspense produisit de fortes émotions. À la longue, l'heureuse nouvelle se répandit avec une rapidité inconcevable à travers le pays²⁹⁴.

La presse américaine diffuse partout la nouvelle de la venue de Lafayette. Par exemple, un petit journal local écrit : « Les rivages de notre pays, de la Louisiane au Maine, sont sur le point de résonner de cris, quand Lafayette arrivera²⁹⁵ ». Propagée par la presse locale et nationale, mais aussi par les rumeurs, la nouvelle de l'arrivée prochaine de Lafayette

²⁹⁴ *Outlines of the life of general Lafayette : With an account of the French revolution of 1830, until the choice of Louis Philip as king*, Tappan (N.Y.) : Broadwell, 1830, p. 101-102.

²⁹⁵ *Gazette* d'Evansville (Ind.), 12 août 1824.

permet aux Américains de redécouvrir le rôle que ce Français a joué dans l'Histoire de leur pays un demi-siècle plus tôt. Un autre journal écrit par exemple dès février 1824 :

La seule nation libre de la terre recevra avec des acclamations le généreux étranger, le fils adopté qui a contribué à la libérer [...]. Nous allons de nouveau allumer la flamme claire qui a toujours réchauffé le cœur de nos citoyens. Nous allons revivre l'étincelle de 76 et le patriotisme qu'elle a allumé²⁹⁶.

La presse américaine prépare ainsi les esprits de longs mois avant l'arrivée de Lafayette. Elle anticipe déjà un aspect important de sa réception : la remémoration des souvenirs de la Révolution américaine. L'attente de son arrivée crée un sentiment d'impatience, qui ne fait que renforcer l'enthousiasme et la vénération des Américains lors de sa réception²⁹⁷.

L'accueil triomphal à New York

La longue attente se termine par l'arrivée du *Cadmus* dans la rade de New York le 14 août 1824. Le navire est accueilli et entouré par des dizaines de bateaux, qui arborent drapeaux, pavillons et bannières. Un bateau à vapeur portant une députation conduit les voyageurs à Staten Island²⁹⁸ chez le vice-président américain, Daniel D. Tompkins²⁹⁹. La réception de New York est triomphale : bateaux pavoisés, décharges d'artillerie tirées depuis le fort Lafayette, terminé l'année précédente et ainsi baptisé quelques mois plus tôt, revue militaire et 30 000 personnes qui attendent le Général au bas de Manhattan pour l'ovationner (Planche 88). Le lendemain, il se rend à l'Hôtel de ville et une foule de 200 000 personnes se presse sur son passage et l'acclame, chante, lui baise les mains et lui présente des enfants. Il prend deux heures pour atteindre l'Hôtel de ville, où le service d'ordre est assuré par les *Gards of Lafayette*, une garde spécialement créée pour l'occasion et composée de volontaires entraînés pour la venue du Général. Le maire de New York prononce ensuite un discours d'accueil, où il annonce la décision du Conseil municipal de New York de considérer Lafayette comme « hôte de la nation ». Ce discours est révélateur de la vision,

²⁹⁶ *Georgia Journal* de Milledgeville (Ga.), 17 février 1824

²⁹⁷ R. P. Hay, « The American Revolution twice recalled : Lafayette's visit and the election of 1824 », dans *Indiana Magazine of History*, t. 69, 1973, p. 46.

²⁹⁸ Staten Island est l'un des cinq arrondissements de New York.

²⁹⁹ Daniel D. Tompkins (1774-1825), ancien gouverneur de New York, est le sixième vice-président américain de 1817 à 1825.

tant des élites que du peuple américains. On y trouve de nombreux thèmes repris dans bien d'autres discours et toasts, durant la tournée de Lafayette :

Général, au nom de l'autorité municipale de cette ville, je viens vous offrir de sincères félicitations, au moment où vous arrivez dans un pays qui vous considère comme un des plus honorables et chers fondateurs de sa liberté et de son bonheur. Vos compagnons d'armes [...] n'ont pas oublié, leurs descendants n'oublieront jamais, le jeune et brave Français qui consacra sa jeunesse, ses talents, sa fortune, tous ses efforts à leur cause, qui répandit son sang pour les rendre libres et heureux. [...] Un demi-siècle s'est écoulé depuis ces grands événements et dans cet espace de temps votre nom est devenu aussi inséparablement lié à celui de la liberté, aussi cher à ses amis, dans l'ancien continent, qu'il l'était dans le Nouveau Monde. Le peuple des États-Unis vous chérit comme un père vénéré³⁰⁰.

Ce discours qui est prononcé au début du voyage de Lafayette traduit la perception que le peuple américain peut avoir à ce moment-là du vieux Général, qui est avant tout fêté pour son rôle dans la guerre d'indépendance américaine, mais aussi pour l'emblème de liberté qu'il représente en Europe. Lafayette ne reste pas insensible à ce discours, le premier d'une longue série. Il donne une réponse en anglais, comme il le fera à chaque fois :

La vue du rivage américain, après un si longue absence, le souvenir de tant d'amis et chers compagnons, [...] cet immense concours d'une population libre et républicaine qui m'accueille avec tant de bonté, [...] tout excite en moi des sentiments qu'aucun langage humain ne peut rendre. [...] C'est l'orgueil de mon cœur d'avoir été un des premiers fils adoptifs de l'Amérique. Je suis fier d'ajouter qu'il y a quarante ans j'ai été honoré du droit de cité de cette ville³⁰¹.

On retrouvera dans tous les discours, adresses et toasts ce lien au passé qui justifie les comportements présents. Le rôle de Lafayette durant la guerre d'indépendance américaine, ainsi que son retour en 1784, sont au cœur des discours. Les retrouvailles avec les vieux vétérans, ainsi que le souvenir d'événements liés à un lieu, tel qu'un séjour ou une bataille, sont des thèmes récurrents permettant de justifier la présence du Général dans diverses localités. Cette première réception à New York donne le ton pour les treize mois suivants, où Lafayette est reçu d'une manière tout aussi enthousiaste et triomphale. La fête

³⁰⁰ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 165-166. New York, 16 août 1824. Adresse du maire de New York au moment du débarquement de Lafayette. Original consultable aux AN : 217Mi17, dossier C.

³⁰¹ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 167. [New York], 16 août 1824. Réponse de Lafayette à l'adresse du maire de New York.

continue à New York, puisqu'à la nuit tombée, la ville est illuminée de façon extraordinaire et un *Lafayette ball* est donné. Pendant quatre jours et quatre nuits, les festivités continuent. Tous les jours, Lafayette passe deux heures à l'Hôtel de ville de New York pour recevoir et remercier les milliers de New-Yorkais qui souhaitent le voir³⁰².

À peine débarqué, Lafayette reçoit des lettres de félicitations pour sa bonne traversée, en particulier de la part des plus hautes élites du pays. Son vieil ami Madison lui écrit : « À cet instant, j'apprends, mon cher ami, que vous avez atteint en sécurité les rivages où vous serez acclamé par toutes les voix d'un peuple libre³⁰³ ». Thomas Jefferson félicite aussi Lafayette, mais souhaite quand même le mettre en garde contre les dangers de l'enthousiasme populaire :

J'ai tardé [...] à vous présenter mes sincères félicitations pour votre traversée sans danger et pour les retrouvailles avec ceux qui vous aiment plus qu'aucun autre peuple au monde ; je crains, en effet, qu'ils vous tuent de leur gentillesse par les cérémonies qu'ils vous imposent et qui doivent être si fatigantes et épuisantes. Soyez sur vos gardes contre ceci, mon cher Monsieur, et ne vous égarez pas dans les embrassements d'affection enthousiastes d'une vie qu'ils tiennent à conserver³⁰⁴.

La nouvelle de l'arrivée de Lafayette à New York se répand très vite dans le pays. Une publication libérale française précise que « la multitude des journaux de l'Union avaient annoncé son arrivée dans toute l'étendue de cette vaste république. La nouvelle s'en était répandue avec rapidité et tous les États hâtaient les préparatifs commencés depuis longtemps pour sa réception. Chaque gouverneur lui transmettait le vœu de ses concitoyens pour obtenir sa présence³⁰⁵ ».

En effet, les invitations envoyées à Lafayette arrivent à profusion, mais Lafayette ne peut les accepter toutes. Avec son fils, George Washington Lafayette, et son secrétaire Levasseur, il met en place un itinéraire prévoyant la visite de chacun des vingt-quatre États

³⁰² J. Arlet, *Le général La Fayette : Gentilhomme d'honneur*, Paris : Harmattan, 2008, p. 209 ; É. Taillemite, *Lafayette*, Paris : Fayard, 1989, p. 455.

³⁰³ LoC, The James Madison Papers, lettre n°0953. Montpellier (Va.), 21 août 1824. Lettre de James Madison à Lafayette.

³⁰⁴ LoC, The Thomas Jefferson Papers Series 1, General Correspondence, 1651-1827, lettre n°0778. Monticello, 3 septembre 1824. Lettre de Jefferson à Lafayette.

³⁰⁵ C. O. Barbaroux, *Voyage du général Lafayette aux États-Unis d'Amérique en 1824*, Paris : L'Huillier, 1826, p. 40.

de l'Union américaine. Certaines invitations ont un caractère impérial, qui permet de structurer le périple : Lafayette est attendu à Yorktown en octobre 1824, à Boston en juin 1825 pour le cinquantième anniversaire de la bataille de Bunker Hill³⁰⁶. D'autres invitations, reçues à la fin l'été et à l'automne 1824, amènent l'entourage de Lafayette à prévoir une tournée dans le Sud et l'Ouest au printemps 1825. À part le Mississippi et le Missouri, tous les États envoient une invitation officielle. Enfin, certaines invitations émanent de particuliers, souvent d'anciens compagnons d'armes de la guerre d'indépendance qui espèrent le revoir, à l'instar de Francis Huger, Thomas Jefferson, James Madison et John Adams, ou encore ses amis Duplantier et Villeré en Louisiane³⁰⁷. C'est ainsi que Lafayette se met en route pour une grande tournée à travers les 24 États de l'Union.

³⁰⁶ Durant la guerre d'indépendance américaine, les miliciens insurgés avaient élevé des fortifications à Bunker Hill, près de Boston. Le 17 juin 1775, trois assauts sanglants sont livrés par les Anglais et les insurgés ne se retirent qu'après leur avoir fait subir des pertes considérables. Cette résistance contribue à soutenir le moral, qui a permis plusieurs victoires ultérieures.

³⁰⁷ P. Bourdin, F. Boyer et F. Weil, *La Fayette, entre deux mondes*, Clermont-Ferrand : Presses universitaires Blaise-Pascal, 2009, p. 134-135.

Le voyage de Lafayette aux États-Unis (1824-1825)



→ Voyage entre deux lieux
 ◆ Villes visitées par Lafayette
 ★ Lieux de batailles et résidences privées

0 500 km

© Philippe Schneider

La première tournée

Après son séjour à New York, Lafayette commence un périple de 13 mois à travers les États-Unis³⁰⁸. Les visites de villes effectuées par le Général sont évaluées à 182, sans compter les innombrables arrêts dans les bourgades traversées au cours du voyage. Pour l'essentiel, Lafayette se déplace en voiture, mais lorsque les routes sont trop mauvaises, il monte à cheval. Tous les témoignages soulignent l'extraordinaire vigueur et le courage physique, dont fait preuve tout au long de ces semaines épuisantes cet homme qui n'est plus jeune, d'autant que le voyage n'est pas sans dangers³⁰⁹.

Le 20 août, il part pour Boston, avec un arrêt à New Rochelle³¹⁰ pour recevoir d'anciens combattants. L'université Yale³¹¹ est également visitée le 21 août, puis il est reçu à l'université Harvard³¹², à Cambridge, où un professeur, Edward Everett³¹³, prononce un discours en son honneur. Le 29 août, à Boston, il rend visite à son vieil ami John Adams, âgé de 89 ans. Arrivé à Hartford³¹⁴ le 4 septembre, on lui présente les reliques du combat de Brandywine : les épaulettes portées par Lafayette et l'écharpe qui a servi à le transporter après sa blessure. Il embarque ensuite sur le vapeur *Oliver Elsworth*, escorté par 100 vétérans de la guerre d'indépendance et revient à New York. Le 6 septembre la société des Cincinnati lui dédie un grand banquet à Washington Hall. Puis pendant huit jours à New York on lui offre des festivités. Le 9 septembre, lors d'une cérémonie à l'église Saint-Paul, on joue la Marseillaise, qui est alors proscrite en France. Le 13 septembre, une grande fête de nuit avec bal dans le fort de Castle Garden lui est offerte. Après une croisière sur la rivière du Nord, vers Albany³¹⁵, Lafayette part pour le Sud.

³⁰⁸ On trouvera en annexe (p. 513) les étapes au jour le jour du voyage de Lafayette aux États-Unis.

³⁰⁹ R. Castries, *La Fayette*, Paris : Taillandier, 1981, p. 389 ; P. Bourdin, F. Boyer et F. Weil, *op. cit.*, p. 136.

³¹⁰ New Rochelle est une ville de la banlieue nord de New York, située dans le comté de Westchester (N.Y.)

³¹¹ L'université Yale est une université privée située à New Haven (Conn.).

³¹² L'université Harvard est une université privée située à Cambridge (Mass.).

³¹³ Edward Everett (1794-1865), représentant du Massachusetts, est professeur à Harvard.

³¹⁴ Hartford est la capitale de l'État du Connecticut.

³¹⁵ Albany est la capitale de l'État de New York.

Le 28 septembre 1824 il est à Philadelphie, où il est reçu solennellement dans la salle où a été proclamée l'indépendance américaine (Planche 86). Lafayette y fait un discours qui rappelle certains souvenirs anciens :

C'est ici, c'est dans cette enceinte consacrée par un conseil de sages, que fut formée notre brave et vertueuse armée révolutionnaire. Ici fut inspirée par la Providence l'heureuse idée d'en confier le commandement à notre bien-aimé Washington, ce guerrier sans tache. Mais ces souvenirs [...] sont mêlés avec le regret profond de la perte des hommes grands et bons que nous avons à pleurer ; c'est à leur secours, à votre respect pour leur mémoire, à l'amitié qui me liait à eux, que je dois rapporter une grande partie des honneurs que j'ai reçus ici et ailleurs, honneurs tellement au-dessus de mon mérite personnel³¹⁶ !

Nous voyons aussi la perception de Lafayette à travers une lettre écrite le jour même à sa famille :

Nous sommes entrés aujourd'hui à Philadelphie : nous avons été reçus dans la salle, où l'indépendance fut déclarée [...]. J'ai éprouvé beaucoup de réminiscences et d'émotions diverses [et j'ai reçu] les témoignages de bonté, au-dessus de toute description, des cent quarante mille habitants de cette cité et de tous les citoyens qui étaient venus du dehors³¹⁷.

Cette manifestation est suivie de huit jours d'illuminations et de banquets. Le 7 octobre, à Baltimore, il est reçu sous la tente de Washington qui a été remontée pour l'occasion. Lafayette écrit à ce sujet : « Nous voici à Baltimore [...]. Nous avons tous pleuré en embrassant mes vieux camarades sous la tente du général Washington ; c'est tous les jours une nouvelle manière de prouver la plus tendre affection publique³¹⁸ ». Le 12 octobre, il arrive à Washington, où le président Monroe le reçoit comme un chef d'État³¹⁹. Il est reçu le 16 octobre en grande pompe à Alexandria³²⁰, où Thomas Semmes³²¹, grand maître de la

³¹⁶ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 174. Philadelphie, 28 septembre 1824. Discours de Lafayette dans la salle de l'indépendance.

³¹⁷ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, tome VI, p. 173-174. Philadelphie, 28 septembre 1824. Lettre de Lafayette à sa famille. Original consultable aux AN : 217Mi17, dossier A.

³¹⁸ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 175-176. Baltimore, 10 octobre 1824. Lettre de Lafayette à sa famille. Original consultable aux AN : 217Mi17, dossier A.

³¹⁹ É. Taillemite, *op. cit.*, p. 456 ; J. B. Nolan, *Lafayette in America, day by day*, Baltimore : John Hopkins, 1934, p. 244-249 ; J. Arlet, *op. cit.*, p. 210-212.

³²⁰ Alexandria est une ville de l'État de Virginie.

³²¹ Thomas Semmes (1778-1833), médecin, est alors grand maître de cette loge.

loge n° 22 d'Alexandria lui fait promettre de revenir dans sa loge pour une grande cérémonie maçonnique.

Le 17 octobre 1824, il fait un pèlerinage à Mount Vernon, la maison où Washington s'était retiré et où il avait été enterré. Arrivé au tombeau, Custis³²² présente un reliquaire à Lafayette en lui disant :

Vous qui, de tous les généraux de l'armée de l'indépendance, restez seul survivant au milieu de nous, à ce moment solennel et touchant, où vous venez vous courber avec respect devant les restes de Washington, [je] vous offre l'anneau qui renferme les cheveux de celui que vous avez aimé³²³.

Lafayette répond à ce discours :

Les sentiments qui oppressent mon cœur m'ôtent la faculté de rien exprimer. Je ne puis, mon cher Custis, que vous remercier de votre précieux don et rendre un silencieux hommage au tombeau du plus grand et du meilleur des hommes !³²⁴

Dans une atmosphère de profonde émotion, Lafayette descend dans la tombe de Washington pour embrasser le cercueil de plomb et pour être en communion avec l'homme dont il a pris la vie comme modèle. Après quelques instants, selon les témoins, il remonte dans un état d'émotion inexprimable. On n'entend d'autre bruit que les salves funèbres de l'artillerie répétées par les échos des collines de Mount Vernon³²⁵. Cet événement, largement repris par la presse américaine et les publications, diffuse dans l'esprit du peuple l'idée d'une filiation forte entre George Washington et Lafayette. Il donne une touche émotionnelle, qui rend le héros français humain et davantage proche du peuple américain.

Le 19 octobre, à Yorktown, Lafayette fête la libération de la ville et la victoire sur les Anglais. La visite du champ de bataille de Yorktown donne lieu à des manifestations grandioses : réceptions, arcs de triomphe (Planche 87), défilé militaire, bal, récit de la

³²² George Washington Parke Custis (1781-1857), arrière-petit-fils de George Washington, est écrivain et orateur.

³²³ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 178. [Mount Vernon], 17 octobre 1824. Discours de Custis au tombeau de Washington. Original consultable aux AN, 217Mi17.

³²⁴ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 179. [Mount Vernon], 17 octobre 1824. Réponse de Lafayette au discours de Custis.

³²⁵ F. Somkin, *Unquiet Eagle*, Ithaca (N.Y.) : Cornell University Press, 1967, p. 152.

victoire par un ancien combattant qui exalte le rôle de Lafayette. À Williamsburg³²⁶ et Norfolk³²⁷, une escadre française se trouve alors en visite sur les côtes américaines, mais le gouvernement français donne des instructions lui interdisant de s'associer en aucune manière aux fêtes données en l'honneur de Lafayette.

À Richmond³²⁸ en Virginie, Lafayette est élu vice-président à vie d'une société créée pour la fondation en Afrique d'un État libre destiné à servir d'asile aux Noirs américains libérés et à devenir « un foyer de lumières et d'industrie, d'où s'élancera un jour la civilisation de cette partie du monde ». On s'imagine alors que cette république du Liberia, comme Haïti, allait se peupler d'anciens esclaves³²⁹.

Le 4 novembre 1824, il arrive à Monticello³³⁰, le domaine où s'est retiré Jefferson, et déjeune avec James Madison qui est aussi invité. Après le repas, ils partent ensemble visiter l'université de Charlottesville³³¹ que Jefferson vient de fonder. John Adams, qui avait reçu Lafayette le 29 août, écrit à Jefferson : « Vous et moi avons été honorés de la visite de notre vieil ami le général Lafayette. Quel merveilleux homme d'entreprendre à cet âge les fatigues d'un voyage d'une telle longueur et de fêtes constantes. J'ai été tout à fait ravi de le voir et d'avoir eu une petite conversation avec lui³³² ». Après un séjour d'une dizaine de jours à Monticello, le Général passe quelques jours à Montpelier³³³, chez les Madison³³⁴.

De retour à Washington le 23 novembre, où il dîne chez le président Monroe, il prend part à la fête annuelle des fermiers du Maryland au cours de laquelle il remet les prix. On lui fait visiter des exploitations et il note des améliorations à introduire dans ses domaines de Lagrange. Il reçoit aussi en cadeau des animaux de bonnes races et une chaudière à vapeur propre à préparer la nourriture des troupeaux³³⁵. Durant son absence,

³²⁶ Williamsburg est une ville indépendante de Virginie.

³²⁷ Norfolk est une ville indépendante de Virginie.

³²⁸ Richmond est la capitale du Commonwealth de Virginie.

³²⁹ É. Taillemite, *op. cit.*, p. 460.

³³⁰ Monticello est la maison et le domaine de Thomas Jefferson près de Charlottesville (Va.).

³³¹ Charlottesville, ville indépendante de l'État de Virginie, est le siège du comté d'Albemarle.

³³² LoC, The Thomas Jefferson Papers Series 1. General Correspondence, 1651-1827, lettre n°960. Quincy, 15 novembre 1824. Lettre de John Adams à Jefferson.

³³³ Montpelier, près d'Orange en Virginie, est la plantation de la famille Madison.

³³⁴ J. Arlet, *op. cit.*, p. 210-212 ; É. Taillemite, *op. cit.*, p. 460.

³³⁵ É. Taillemite, *op. cit.*, p. 461.

Lafayette ne cesse de se soucier du développement de ses terres à Lagrange. Il écrit de manière régulière à son fermier Lécuyer, pour lui donner des instructions, afin d'améliorer les rendements agricoles. Il lui fait aussi envoyer des plantes, des outils agraires, comme par exemple des charrues et des instruments aratoires, mais aussi des animaux, comme des dindons sauvages d'Amérique, des faisans du Mexique, des petits canards de Louisiane, des oies sauvages du Mississipi, ainsi que des cochons de Baltimore. On apprend que Lafayette fait même envoyer deux animaux peu domestiques : un alligator de Louisiane et un ours du Missouri³³⁶.

Le don officiel de terres et d'argent

Les débats qui ont lieu au Congrès pour offrir à Lafayette une dotation pécuniaire, ainsi que des terres, sont révélateurs de la perception de l'hôte de la nation par les représentants américains. Ce don officiel américain traduit l'immense popularité dont jouit Lafayette aux États-Unis, puisqu'une telle indemnisation est unique. Cet acte officiel a une large portée, car est connu de tous les Américains.

En ouvrant la session du Congrès, le 7 décembre 1824, le président Monroe déclare que parmi les soucis des Américains se place au premier plan celui du bien-être de Lafayette. Il invite le Congrès à prendre en considération les services rendus, les sacrifices subis, les pertes éprouvées et à voter une dotation en sa faveur. Une commission est formée pour étudier les modalités du projet³³⁷. George E. Mitchell, qui avait proposé un peu moins d'un an plus tôt la résolution invitant Lafayette de manière officielle, est nommé par le Sénat pour examiner la question. La commission conseille à la Chambre des représentants de voter une résolution destinée à féliciter Lafayette pour sa visite et à l'inviter au Congrès³³⁸. Lors des débats, Henry R. Storrs³³⁹ déclare :

La question ici présente est de savoir si nous allons soutenir les principes de notre propre gouvernement par notre conduite à l'égard de celui qui est considéré sur les deux

³³⁶ AN, 729Mi35, dossier 387 A. Lettres de Lafayette à Lécuyer.

³³⁷ R. Castries, *op. cit.*, p. 393-394.

³³⁸ AN, 217Mi17, dossier A. [Washington], 7 décembre 1824. Copie de la résolution de la Chambre des représentants des États-Unis.

³³⁹ Henry Randolph Storrs (1787-1837) est alors représentant de New York.

continents comme le grand apôtre de la liberté. [...] Pouvons-nous renvoyer dans son pays l'un des plus grands bienfaiteurs de la liberté civile comme témoin de l'ingratitude des républiques ?³⁴⁰

Le thème de l'ingratitude de la république américaine est tout à fait classique dans les critiques des Européens, en particulier des Français, qui estiment que la jeune nation devrait être éternellement reconnaissante pour l'aide offerte par la France durant la guerre d'indépendance. Ce don est le moyen de prouver à tous que les républiques ne sont pas ingrates. Certains représentants arguent cependant contre la résolution, rappelant qu'à cette époque-là Lafayette n'était pas américain et qu'il a mis de lui-même à disposition sa fortune, et non par nécessité, comme certains Américains. Au terme de cette journée parlementaire du 7 décembre 1824, il est décidé d'inviter le Général au Congrès. C'est ainsi que Lafayette se présente le 10 décembre devant le Congrès. Henry Clay³⁴¹, président de la Chambre des représentants, adresse à Lafayette un discours amical qui voit d'un bon œil la carrière du Général en France³⁴² :

Il ne se trouve, parmi les membres qui composent ce corps, que peu d'hommes qui aient pris part avec vous à la guerre de notre révolution, mais tous ont appris, par l'impartiale histoire ou par de fidèles traditions, quels ont été les périls, les souffrances, les sacrifices auxquels vous vous êtes volontairement soumis [...]. Tous sentent et reconnaissent l'étendue des obligations que vous avez imposées à la nation. [...] Pendant les convulsions récentes qui ont agité l'Europe, [...] le peuple des États-Unis vous a toujours vu fidèle à vos principes, debout et la tête levée dans tous les dangers, encourageant, de cette voix qui lui est si connue, les amis de la liberté³⁴³.

Pour réfuter le reproche d'ingratitude, les Américains ne cessent de clamer haut et fort leur gratitude et leur reconnaissance pour l'aide et l'engagement du Général durant leur guerre d'indépendance. Lafayette prononce ensuite un discours de réponse, ce qui est extraordinaire, puisque c'est la première fois qu'un étranger s'adresse à la Chambre des représentants américains³⁴⁴. Nous pouvons voir la perception de Lafayette à travers une

³⁴⁰ Cité par A. C. Loveland, *Emblem of liberty*, Baton Rouge : Louisiana State Univ. Press, 1971, p. 53.

³⁴¹ Henry Clay (1777-1852), représentant du Kentucky, puis candidat à l'élection de 1824, est président de la Chambre des représentants.

³⁴² C. Schurz, *Henry Clay*, Boston : Houghton Mifflin, 1915, t. I, p. 234.

³⁴³ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 187-188. [Washington], 10 décembre 1824. Discours de Clay, président de la Chambre des représentants.

³⁴⁴ M. Leepson, *Lafayette : Lessons in leadership from the idealist General*, New York : Palgrave Macmillan, 2011, p. 163.

lettre qu'il a écrite à sa famille, c'est-à-dire dans un cadre privé. Il raconte les événements de la manière suivante :

J'arrive d'une imposante cérémonie ; je viens de répondre en anglais à un discours que le célèbre orateur, M. Clay, président de la Chambre des représentants, m'a adressé du haut de son siège. Cette salle admirable était remplie de deux mille spectateurs ou spectatrices [...]. À peine entré dans cette vaste salle où j'ai été annoncé à haute voix [...], tout le monde s'étant levé, et après avoir entendu le discours du président et m'être rassis, il a fallu me lever de nouveau et voir se lever toute l'assemblée pour une réponse en anglais, qui était bien plus imposante que tout ce que j'avais eu jusqu'ici. On croyait que j'allais tirer de ma poche mon papier et mes lunettes, mais j'ai pris mon parti et j'ai répondu comme vous verrez. On prétend que je me suis bien tiré³⁴⁵.

Cette réponse du Général au discours de Clay devant le Congrès est empreinte de références au passé et donne l'image d'un Lafayette aussi reconnaissant que le peuple qui le reçoit en grande pompe :

Lorsque le peuple des États-Unis et ses honorables représentants au Congrès ont daigné choisir en ma personne un vétéran américain, afin de lui donner un témoignage [...] de leur attachement aux principes pour lesquels nous avons eu l'honneur de combattre et de verser notre sang, je suis heureux et fier de partager ces faveurs extraordinaires avec mes chers compagnons d'armes de la Révolution. [...] Pendant près d'un demi-siècle, j'ai continué à recevoir les preuves constantes de leur affection et de leur confiance et à présent, Monsieur, grâce à la précieuse invitation que j'ai reçue du Congrès, je me trouve accueilli par une série de touchantes réceptions dont une seule heure ferait plus que compenser les travaux et les souffrances d'une vie entière³⁴⁶.

La commission propose le 20 décembre 1824 d'offrir à Lafayette 200 000 dollars³⁴⁷ et une concession de terre de 24 000 acres, soit 9 600 hectares, en Floride, une des parties les plus fertiles des États-Unis. Après des discussions amicales au Sénat, la dotation est entérinée avec seulement sept opposants, qui sont en réalité des amis de Lafayette, hostiles par principe à toute mesure extraordinaire de finances³⁴⁸. Après le vote au Sénat, la

³⁴⁵ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 184-185. Washington, 10 décembre 1824. Lettre de Lafayette à sa famille. Original consultable aux AN : 217Mi17, dossier A.

³⁴⁶ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 188-190. [Washington], 10 décembre 1824. Réponse de Lafayette au discours de Clay.

³⁴⁷ Cette somme est très importante pour l'époque. Compte tenu des fluctuations monétaires, nous préférons éviter de donner une estimation en euros qui serait probablement erronée.

³⁴⁸ R. Castries, *op. cit.*, p. 393-394 ; É. Taillemite, *op. cit.*, p. 461 ; O. Bernier, *La Fayette : Héros des deux mondes*, Paris : Payot, 1988, p. 344.

résolution est discutée et votée à la Chambre des représentants. Le 24 décembre, Lafayette est informé des deux articles votés à la quasi-unanimité par le Congrès :

« *Article 1^{er}* – Décrété par le Sénat et la Chambre des représentants des États-Unis d'Amérique réunis en Congrès, qu'en considération des services et des sacrifices du général Lafayette pendant la guerre de la Révolution, le ministre du Trésor public est et demeure autorisé par les présentes à lui payer la somme de deux cent mille dollars, prise sur les fonds auxquels il n'a encore été donné aucune destination. *Article 2* – Décrété encore qu'il soit accordé audit général de Lafayette pour en jouir, lui et ses héritiers, une pièce de terre qui lui sera allouée de l'autorité du président sur les terres non encore concessionnées aux États-Unis³⁴⁹.

Un cri unanime d'approbation s'élève alors dans le Congrès. Quelques États souhaitent même ajouter d'autres cadeaux à ce que le Congrès a décidé³⁵⁰. Lafayette accueille bien sûr de manière très positive cet acte public de gratitude américaine qui allège ses finances. Il écrit à sa famille :

Vous savez que ma fortune était fort encombrée. Ce voyage, tout hôte de la nation que je suis, entraîne bien des dépenses imperceptibles, mais qui finissent par compter [...]. En un mot, mes chères amies, voilà votre père en dehors de tout embarras pécuniaire [...]. Tout cela, je le dois à ces excellents Américains qui pour m'offrir quinze cent mille francs sont les plus unanimes au Congrès qu'on ne l'a été depuis l'indépendance sur aucun emploi d'argent, dont quelques dissidents n'ont différé que sur le mode [...] et se sont exprimés dans les meilleurs termes sur moi. [...] Tout s'est passé de la manière la plus aimable et la plus flatteuse³⁵¹.

Par la suite, Lafayette utilise une partie de cet argent pour financer les proscrits français, italiens et espagnols³⁵². Ce don officiel du Congrès affirme au grand jour et à toutes les nations que les États-Unis sont reconnaissants envers leur vieux héros révolutionnaire. C'est au nom de la gratitude de toute la nation, représentée par le Congrès, que ce don est offert à Lafayette. Nous observons qu'il est au faite de sa popularité, puisque la reconnaissance et les marques d'affection viennent non seulement du peuple, mais aussi des élites du pays.

³⁴⁹ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 191. Résolution du Congrès du 20 décembre 1824.

³⁵⁰ R. Castries, *op. cit.*, p. 395.

³⁵¹ AN, 217Mi17, dossier A. Washington, 24 décembre 1824. Lettre de Lafayette à sa famille.

³⁵² AN, 217Mi17, dossier A. Washington, 10 janvier 1825. Lettre de Lafayette à sa famille.

Après ces débats autour du don officiel, Lafayette passe deux mois d'hiver à Washington et le 9 février, il félicite John Quincy Adams qui vient d'être élu président³⁵³. Le 21 février, Lafayette est reçu pour la deuxième fois à la loge n° 22 à Alexandria, près de Washington. Lors de la réception maçonnique, le Général offre à la loge une des clés de la Bastille, au nom de l'amitié maçonnique entre la France et les États-Unis³⁵⁴ (Planche 15).

La tournée dans le Sud et l'Est

Après l'hiver, Lafayette entreprend une deuxième tournée, plus longue que la première de l'automne 1824. Avant de partir, il a déjà en tête l'itinéraire possible : « J'envisage de partir pour la Caroline, la Géorgie, l'Alabama, la Nouvelle-Orléans et les États de l'Ouest jusqu'à Pittsburg, d'où je devrai me hâter d'aller à Boston, pour la pose de la première pierre du monument de Bunker Hill, le 17 juin. Un tour de 5000 miles à accomplir en 99 jours, avec seulement 13 jours de repos [...] et 300 miles à travers une sorte de désert³⁵⁵ ». Malgré ces appréhensions, il part le 23 février 1825 pour un grand périple de près de 8 000 km dans le Sud et l'Ouest. Après Norfolk, Halifax³⁵⁶ et Raleigh³⁵⁷, il arrive le 4 mars 1825 à Fayetteville³⁵⁸ qui est la première ville des États-Unis à porter son nom. Il écrit à sa famille :

Nous voici, mes chères amies, dans cette ville de la Caroline du Nord, dont vous avez une vue à Lagrange ; nous y sommes au milieu des honneurs, des tendresses, des rassemblements et des escortes [...] qui, depuis près de sept mois, nous accompagnent à chaque pas, à chaque heure du jour³⁵⁹.

³⁵³ J. Arlet, *op. cit.*, p. 210-212.

³⁵⁴ Frank R. Dunaway Jr., « The marquis de La Fayette and two keys to the Bastille », dans *The Scottish Rite Journal*, février 1998.

³⁵⁵ LoC, The Thomas Jefferson Papers Series 1, General Correspondence, 1651-1827, lettre n°1191. Norfolk, 26 janvier 1825. Lettre de Lafayette à Jefferson.

³⁵⁶ Halifax est le chef-lieu du comté d'Halifax, en Caroline du Nord.

³⁵⁷ Raleigh est le chef-lieu du comté de Wake, en Caroline du Nord.

³⁵⁸ Fayetteville, chef-lieu du comté de Cumberland, en Caroline du Nord, a été renommée dès la fin de la guerre d'indépendance américaine d'après le nom de Lafayette.

³⁵⁹ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 196-197. Fayetteville, 5 mars 1825. Lettre de Lafayette à sa famille. Original consultable aux AN : 217Mi17, dossier A.

Le 8 mars il est à Camden³⁶⁰, où il pose la première pierre du monument érigé en l'honneur de son frère d'armes, le baron de Kalb³⁶¹. Il est aussi reçu par la loge maçonnique n° 29 de Kershaw, où le lien fraternel entre Lafayette et Kalb est mis en avant³⁶². Il revoit à Charleston³⁶³ Francis Huger qui s'était dévoué pour le faire évader de la forteresse d'Olmütz. Les 14 et 15 mars, les Cincinnati, puis les représentants du clergé des diverses religions, y compris la communauté juive, organisent des réceptions.

Le 21 mars, à Savannah³⁶⁴, Lafayette pose la première pierre d'un monument à la mémoire des généraux Nathanael Greene³⁶⁵ et Casimir Pulaski³⁶⁶, héros de l'indépendance dans le Sud. Des prières et des invocations rituelles sont dites au cours de cette cérémonie maçonnique. Lafayette prononce les formules maçonniques après avoir accompli toutes les formalités³⁶⁷. Quelques jours plus tard, à Milledgeville³⁶⁸, il est reçu par des vétérans révolutionnaires. Il écrit à sa famille sur ces événements liés à la mémoire de la révolution américaine :

Je vous écris au sortir d'une scène très touchante d'une soixantaine de vieux soldats de la Révolution, avec lesquels on m'a fait dîner. Partout nous sommes comblés de bontés³⁶⁹.

Le 10 avril, il est à la Nouvelle-Orléans³⁷⁰, où on lui organise des fêtes magnifiques. Il reçoit une délégation de réfugiés espagnols, venus le remercier de son attitude libérale,

³⁶⁰ Camden, chef-lieu du comté de Kershaw, en Caroline du Sud, est l'une des quatre villes les plus anciennes des États-Unis. Quoique n'étant alors qu'un village, Camden compte parmi les lieux de mémoire révolutionnaire américaine les plus importants.

³⁶¹ Johann de Kalb, dit baron de Kalb (1721-1780), soldat allemand, volontaire ayant servi comme major-général dans l'armée continentale pendant la guerre d'indépendance américaine, est devenu ami de Lafayette.

³⁶² E. E. Brandon, *A pilgrimage of liberty*, Athens (Ohio) : Lawhead Press, 1944, p. 48-49.

³⁶³ Charleston, chef-lieu du comté de Charleston, en Caroline du Sud, compte alors 26 000 habitants et fait partie des dix plus grandes villes américaines.

³⁶⁴ Savannah est le chef-lieu du comté de Chatham, en Géorgie.

³⁶⁵ Nathanael Greene (1742-1786), major-général de l'Armée continentale lors de la guerre d'indépendance des États-Unis, est ami et frère maçonnique de Lafayette.

³⁶⁶ Casimir Pulaski (1745-1779), général de cavalerie américaine recruté par Lafayette, est décédé durant le siège de Savannah.

³⁶⁷ É. Taillemite, *op. cit.*, p. 463 ; B. D. Curtiss, *An account of the reception of General Lafayette in Savannah on Saturday, March 19th, 1825 : Of the entertainments given him and of the ceremonies, masonic and civic, on laying the corner stones of monuments to the memory of Generals Green and Pulaski*, Savannah : Williams, 1825, p. 32-55.

³⁶⁸ Milledgeville est le chef-lieu du comté de Baldwin, en Géorgie.

³⁶⁹ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 197-198. Milledgeville, 28 mars 1825. Lettre de Lafayette à sa famille. Original consultable aux AN : 217Mi17, dossier A.

³⁷⁰ La Nouvelle-Orléans, capitale de la Louisiane, est alors une grande ville de 30 000 habitants.

lors de la crise de 1823 et de ses protestations contre l'exécution du patriote Riego³⁷¹. Une grande cérémonie maçonnique est aussi organisée en l'honneur de Lafayette³⁷².

De la Nouvelle-Orléans, il remonte le Mississippi sur un luxueux bateau à aubes, le *Natchez* jusqu'à Saint-Louis³⁷³, où il arrive le 29 avril 1825. Le Général part ensuite pour Nashville³⁷⁴ dans le Tennessee, où il est reçu par le général Andrew Jackson³⁷⁵ pendant trois jours qui lui fait visiter sa ferme modèle. Dans cette ville lui est consacrée une grande cérémonie maçonnique, où sont présents plus de 300 maçons³⁷⁶.

Dans la nuit du 8 au 9 mai, il est en bateau sur l'Ohio, lorsque soudain le bateau coule. Grâce au prompt secours d'une chaloupe et parce que le bateau a trouvé un point d'appui dans le lit du fleuve, les passagers sont sauvés. Il n'y a pas de victime, mais Lafayette perd son bagage et son coffre, qui contient des centaines de lettres reçues pendant son voyage, ainsi que « la précieuse canne de Washington, dont on lui avait fait présent³⁷⁷ ». Il écrit dans une lettre à sa famille : « Vous recevrez par ce paquebot la nouvelle de notre naufrage en allant de l'État de Tennessee à celui de Kentucky. Personne n'a péri, Dieu merci, mais à présent tout est sous l'eau et je regrette moins nos effets et nos papiers que ma petite chienne de Washington, qui s'est noyée pour avoir voulu s'assurer que je n'étais plus dans notre cabine inférieure, au moment où elle se remplissait d'eau³⁷⁸. » Le navire finit par être remis à flot et une partie des affaires est sauvée³⁷⁹.

³⁷¹ Rafael del Riego y Nuñez (1784-1823), général espagnol et homme politique libéral, est jugé coupable de trahison, car il a fait partie des parlementaires s'étant exprimé en faveur de la réduction des prérogatives du roi. Son exécution fait beaucoup de bruit en France, en Angleterre, mais aussi à la Nouvelle-Orléans où les Espagnols sont très présents.

³⁷² É. Taillemite, *op. cit.*, p. 464 ; E. E. Brandon, *op. cit.*, p. 184-195.

³⁷³ Saint-Louis est une ville indépendante du Missouri.

³⁷⁴ Nashville est le chef-lieu du comté de Davidson et la capitale de l'État du Tennessee.

³⁷⁵ Andrew Jackson (1767-1845), candidat aux élections présidentielles américaines de 1824, est le septième président de 1829 à 1837.

³⁷⁶ É. Taillemite, *op. cit.*, p. 464 ; E. E. Brandon, *op. cit.*, p. 236-249

³⁷⁷ AMAE, correspondance consulaire et commerciale, Baltimore, tome 3, feuilles 19-20. Baltimore, 20 juin 1825. Lettre d'Alexandre Pillavoine, consul à Baltimore, au ministre secrétaire d'État des Affaires étrangères à Paris.

³⁷⁸ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 204-205. À bord du steam-boat *Herald*, 22 mai 1825. Lettre de Lafayette à sa famille.

³⁷⁹ AN, 217Mi13, dossier H. Marietta (Ohio), 7 juillet 1826. Lettre de Wyllys Hall à Lafayette. Cf. AN, 217Mi14, dossier N. New York, 1^{er} décembre 1824. Lettre de Robert Neilson à Lafayette.

La fin du voyage

Après Louisville³⁸⁰, Lexington³⁸¹ et Cincinnati³⁸², il découvre début juin le lac Erie, la ville de Buffalo³⁸³, les chutes du Niagara³⁸⁴. À la mi-juin, il est de retour à Boston, où on l'attend pour célébrer le cinquantième anniversaire de la bataille de Bunker Hill, le 17 juin 1825 (Planche 89 et Planche 90). Lors de ce grand rassemblement, 200 000 personnes suivent le cortège ouvert par quarante vétérans. Lafayette est précédé de 7 000 hommes de troupe. Daniel Webster³⁸⁵ fait un long discours, suivi de chants d'action de grâce. Cette fête se clôt par un banquet de 4 000 couverts³⁸⁶. Lafayette évoque cette immense cérémonie avec enthousiasme :

J'aime à causer avec vous, au sortir d'une des plus belles fêtes patriotiques qui aient pu être célébrées ; on ne peut lui comparer que la Fédération de 90. Deux cent mille Américains, dit-on, s'étaient réunis pour la cinquantaine de Bunker Hill et pour la première pierre d'un superbe monument. [...] Rien ne peut rendre l'effet de cette prière républicaine prononcée devant une immense multitude par un vieux chapelain qui combattait à Bunker Hill, des survivants de cette journée découvrant leurs cheveux blancs, lorsque le président de l'association, l'orateur du jour, s'est adressé à eux. Et moi aussi je me suis levé à la tête de tous les autres soldats révolutionnaires pour recevoir notre compliment ! [...] Nous nous sommes assis à une table de quatre mille couverts [...] Tout s'est passé à merveille et j'ai recueilli des témoignages d'affection populaire si touchants, de telles preuves du sentiment de mes vieux soldats et officiers, qu'il ne m'appartient pas de les dépeindre, mais seulement d'en jouir³⁸⁷.

Lafayette va ensuite visiter le Maine et le Vermont, car il souhaite visiter tous les États de l'Union. À Concord³⁸⁸, il est reçu par des anciens combattants, tandis qu'à Portland³⁸⁹ ce sont les francs-maçons qui lui réservent une cérémonie. Puis il redescend

³⁸⁰ Louisville est le siège du comté de Jefferson, dans le Kentucky.

³⁸¹ Lexington, actuellement appelée Lexington-Fayette, est une ville du Kentucky.

³⁸² Cincinnati, siège du comté de Hamilton, dans l'Ohio, est alors une ville de 16 000 habitants.

³⁸³ Buffalo est le chef-lieu du comté d'Erie, dans l'État de New York.

³⁸⁴ É. Taillemite, *op. cit.*, p. 464 ; J. Arlet, *op. cit.*, p. 213.

³⁸⁵ Daniel Webster (1782-1852) est avocat et député du Massachusetts. Il est considéré comme l'un des hommes d'État américains les plus influents.

³⁸⁶ É. Taillemite, *op. cit.*, p. 466 ; O. Bernier, *op. cit.*, p. 345-346.

³⁸⁷ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 207-209. Boston, 17 juin 1825. Lettre de Lafayette à sa famille. Original consultable aux AN : 217Mi17, dossier A.

³⁸⁸ Concord est une ville du Massachusetts.

³⁸⁹ Portland, chef-lieu du comté de Cumberland, dans le Maine, est à cette époque une ville de 10 000 habitants.

vers New York pour célébrer l'*Independance day*, le 4 juillet : assisté par les francs-maçons, il pose la première pierre de la *Apprentice' Library*, une bibliothèque à l'usage des artisans sur les hauteurs de Brooklyn³⁹⁰.

Il rentre ensuite à Washington par Philadelphie et Baltimore. Il arrive à Washington le 1^{er} août et y reste pendant tout le mois, à l'exception d'un petit voyage à Oak Hill³⁹¹, la résidence du président Monroe, du 6 au 10 août et d'une visite à Jefferson et Madison du 16 au 25 août. Durant l'été, Lafayette reçoit des lettres enthousiastes d'Américains lui demandant de ne pas repartir pour la France, ou lui souhaitant de faire bon voyage. Un admirateur écrit par exemple : « Que Dieu, dans sa compassion infinie, de la paume de sa main, vous protège des dangers, vous donne santé et bonheur, vous fasse retourner dans le sein de la famille et des amis de l'autre côté de l'Atlantique³⁹² », tandis qu'un autre écrit : « J'espère que vous consentirez à passer le reste de vos jours parmi nous et que vous ne vous remettrez pas sous le pouvoir des tyrans, qui, sans aucun doute, se sont sentis offensés par beaucoup de vos discours prononcés en Amérique et qui pourraient chercher à se venger contre vous³⁹³ ». Nous verrons plus loin (p. 235-240) que les discours et toasts prononcés par Lafayette ou en son honneur sont, en effet, blessants pour la monarchie française, qui n'en est que plus méfiante et prudente. Le voyage de Lafayette touchant à sa fin, ce dernier écrit à sa famille :

Le jour de notre départ est fixé ; la frégate qui a été préparée avec une prodigieuse diligence, nous attendra à l'embouchure du Potowmac. Il a été réglé que le 6 septembre, *my birth day*, nous dînerions chez le président, que nous prendrions congé de lui le 7 au matin et que le même jour un [bateau] à vapeur nous conduirait à bord de la frégate. Nous venons de faire une tournée en Virginie pour prendre congé de nos amis de près de cinquante années, Jefferson, Madison et Monroe. [...] La manière dont nous avons été reçus par les rassemblements du peuple des comtés montre que les bontés publiques ne sont pas épuisées par ces douze mois de manifestations³⁹⁴.

³⁹⁰ É. Taillemite, *op. cit.*, p. 467.

³⁹¹ Oak Hill, situé près de Leesburg, en Virginie, est la résidence privée de James Monroe.

³⁹² AN, 217Mi12, dossier B. Utica, 10 juin 1825. Lettre de Bartlett à Lafayette.

³⁹³ AN, 217Mi14, dossier N. Baltimore, 19 juin 1825. Lettre de N. à Lafayette.

³⁹⁴ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 210-211. Washington, 28 août 1825. Lettre de Lafayette à sa famille. Original consultable aux AN : 217Mi17, dossier A.

Le 6 septembre, on fête son anniversaire à la Maison-Blanche. Le lendemain, le jour de son départ est déclaré jour férié et il est reçu une dernière fois à la Maison-Blanche, où John Quincy Adams, le nouveau président, lui fait un long discours d'adieu, en présence des ministres, des divers officiers du gouvernement et du peuple :

Général, pendant l'année qui vient de s'écouler, tous mes concitoyens ont eu le bonheur de vous accueillir dans leurs villes et villages. C'est à moi qu'est réservée l'honorable, mais pénible tâche de vous dire, au nom de la nation : Adieu. [...] Il y aurait à peine de l'exagération à dire que cette année a été pour le peuple de l'Union une année de fêtes et de réjouissances continuelles, inspirées par votre présence. Vous avez traversé les vingt-quatre États de cette grande confédération ; vous avez été reçu avec enthousiasme par ceux de vos anciens compagnons de guerre que la mort a respectés ; vous avez été salué par leurs enfants, par toute la génération actuelle, comme un père qui revient au sein de sa famille après une longue absence. [...] Les cris spontanés d'allégresse des milliers de citoyens, qui saluèrent votre arrivée sur cette terre de liberté, vous ont suivi partout où vous avez porté vos pas et [...] ils retentissent encore sur tous les points du territoire de notre patrie³⁹⁵.

Selon les contemporains, Lafayette et le président s'embrassent à la suite de ce discours, mêlant leurs larmes en répétant : « adieu, adieu³⁹⁶ ». De Washington, le vapeur *Mount Vernon* l'emmène rejoindre la *Brandywine*, frégate américaine nouvellement construite, que l'on vient de baptiser d'après le nom de la première bataille, à laquelle a participé Lafayette (Planche 85). Contrairement à sa traversée de l'aller, celui-ci n'a pu qu'accepter d'être ramené en France par un navire officiel. Le Général écrit :

Il est impossible de refuser la belle frégate de 44 canons, à laquelle le gouvernement a donné le nom d'un ruisseau au lieu d'une rivière, d'une défaite au lieu d'une victoire, uniquement pour rappeler ma première bataille et ma blessure. Je vois une volonté du peuple si prononcée pour me reconduire sur un vaisseau de l'État, que je désobligerais tout le monde en m'y refusant plus longtemps³⁹⁷.

Quand il monte à bord, chaque État est représenté par un aspirant ; les drapeaux des milices s'inclinent pour saluer une dernière fois celui qu'ils considèrent comme le héros de

³⁹⁵ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 214-217. [Washington], 7 septembre 1825, discours d'adieu d'Adams, président des États-Unis. Consultable dans J. Q. Adams, *Discours d'adieu du président des États-Unis*, Paris, 1825.

³⁹⁶ R. Castries, *La Fayette*, Paris : Taillandier, 1981, p. 396-397.

³⁹⁷ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 209-210. New York, 5 juillet 1825. Lettre de Lafayette à sa famille. Original consultable aux AN : 217Mi17, dossier A.

l'indépendance. Dans ses bagages, on a placé une énorme caisse contenant de la terre américaine destinée à sa tombe, Lafayette souhaitant être enterré en France, mais dans de la terre américaine. Le 9 septembre, la *Brandywine* commence son périple d'un mois pour ramener Lafayette dans sa patrie³⁹⁸.

³⁹⁸ R. Castries, *op. cit.*, p. 397-398 ; J. Arlet, *op. cit.*, p. 213-214 ; É. Taillemite, *op. cit.*, p. 468.

2. La réception de Lafayette par le peuple américain

On peut observer des schémas récurrents qui se produisent à chaque réception de Lafayette durant son voyage aux États-Unis. Les localités préparent sa venue et le reçoivent de manière similaire, avec une personnalisation des thèmes selon le lieu visité. Après avoir vu le déroulement du voyage de Lafayette dans diverses villes et villages, nous pouvons nous pencher davantage sur la manière, dont il est reçu et dont les témoignages populaires américains s'expriment. Ce voyage prouve le magnétisme de Lafayette, l'affection réelle et durable que tous les Américains ont alors pour lui. Les événements sociaux de l'époque, comme ceux de nos jours, ne rassemblent habituellement qu'un segment de la société à la fois, mais la venue de Lafayette est un événement unique, dans le sens où il rassemble, au même moment, un public composé de chaque habitant d'une ville, car aucun groupe ne le réclame pour lui seul ou ne le monopolise³⁹⁹.

La préparation dans les villes

La venue du Général dans diverses localités est préparée longtemps à l'avance. La préparation débute par une invitation, à laquelle Lafayette et son entourage répondent positivement ou non. Face aux députations envoyées pour inviter le vétéran révolutionnaire, celui-ci a parfois le sentiment d'être débordé :

Il m'arrive des députations d'États, de villes, de districts, à d'importantes distances pour me demander une visite. J'ai à peine le tems, au milieu de mon entourage, de répondre verbalement et presque jamais le tems d'écrire. Je suis obligé de faire des réponses immédiates à d'éloquents adresses⁴⁰⁰.

³⁹⁹ J. B. MacIntire, *Lafayette, the guest of the nation*, Newton (Mass.) : Simone Press, 1967, p. 26.

⁴⁰⁰ AN, 217Mi17, dossier A. Williamsburg, 20 octobre 1824. Lettre de Lafayette à la Princesse d'Hénin.

Une fois la réponse donnée, la population sait des mois à l'avance que Lafayette va rendre visite à sa ville. Plusieurs semaines à l'avance, en apprenant l'avancée du Général, elle entre dans un état d'excitation délirante et de préparation fébrile. À la nouvelle de sa visite dans leur ville, les citoyens excités planifient les décorations, les rafraîchissements et tous les détails de leur programme proposé pour son divertissement. Avant même qu'il n'arrive dans les villes, de nombreux récits des réceptions dans d'autres villes donnent une idée claire de la manière dont il faut recevoir l'hôte dans leur propre ville⁴⁰¹. À bien des égards, la réception que Lafayette reçoit à New York en août 1824 donne le ton du voyage, ne serait-ce que parce que des récits retraçant les premières semaines de son périple sont publiés très rapidement aux États-Unis dans les journaux ou dans des ouvrages et servent à répondre à l'attente du public et à entretenir son intérêt⁴⁰².

La nouvelle de l'arrivée prévisible de Lafayette se traduit fréquemment, plusieurs semaines à l'avance, par la mise en place d'un comité d'organisation, chargé de préparer l'hébergement du Général et de prévoir le détail des célébrations avec une grande précision. Les membres du comité de préparation et toutes les personnes, à qui l'on confère la moindre charge officielle, sont remplis de fierté d'avoir été choisi pour préparer la venue du Général. Des membres de toutes les communautés composent des marches et des chants, écrivent des poèmes en l'honneur du Général. Les citoyens les apprennent par cœur pour les réciter lors de sa réception. L'effusion poétique, l'émotion et le dramatisme sont à la mode⁴⁰³.

Des arches triomphales sont créées et décorées de fleurs. Parfois une arche peut être formée par deux arbres réunis au sommet par leurs branches pliées. Les noms de Washington et Lafayette sont mis côte à côte sur les bannières et les arches dans les rues. Le drapeau français est toujours en évidence. Aucun village n'est trop petit pour pouvoir financer au moins une arche et un coup de canon. Rappelons que les arches étaient destinées à accueillir les généraux triomphant de l'empire romain, ce qui est très symbolique dans le cas de Lafayette qui est reçu comme un héros triomphateur. Pour l'occasion, tous les

⁴⁰¹ S. Kermes, *Creating an American identity : New England, 1789-1825*, New York : Palgrave Macmillan, 2008, p. 120-121.

⁴⁰² P. Bourdin, F. Boyer et F. Weil, *La Fayette, entre deux mondes*, Clermont-Ferrand : Presses universitaires Blaise-Pascal, 2009, p. 136-137.

⁴⁰³ S. Kermes, *loc. cit.* ; P. Bourdin, F. Boyer et F. Weil, *loc. cit.*

habitants portent leurs meilleurs habits, réservés d'habitude aux mariages et autres événements particuliers. On sélectionne la meilleure nourriture et les plus belles porcelaines et argenteries, les plus belles fleurs et on décore les plus belles maisons de la ville pour recevoir Lafayette. La presse locale, de son côté, se charge de sensibiliser la population aux festivités à venir. Tous les citoyens deviennent tendus juste avant sa venue, prêts à l'avance à faire exploser des cris et des larmes à l'apparition du Général⁴⁰⁴.

Lorsque celui-ci arrive en avance dans les villes, ce qui est rare, la consternation et la confusion hystérique règnent dans les villes, ainsi qu'une hâte des préparations de dernière minute. Lorsqu'il est en retard, ce qui est plus fréquent, la population doit attendre. Les femmes craignent que la nourriture ne soit gâchée et doive être recuisinée. À cette époque, les gens dînent dans l'après-midi et vont se coucher tôt : dix heures est considéré comme tard. Le retard de Lafayette peut faire dîner à minuit, voire une heure du matin. Parfois le Général est tellement dans la hâte qu'il repart une ou deux heures après son arrivée, alors qu'une journée complète est programmée. Les discours, les repas, la réception et le bal sont alors comprimés pêle-mêle en une ou deux heures. Souvent, les villes ont dépensé de l'argent pour un séjour de plusieurs jours, alors qu'au final Lafayette ne reste que quelques heures. Le budget de nombreuses villes reste grevé par toutes les dépenses longtemps après le départ du Général⁴⁰⁵.

Les gens font des kilomètres à pied pour acclamer Lafayette. S'ils arrivent en ville et voient qu'il est déjà reparti, ils vont jusqu'à la prochaine ville, espérant que le vieux vétérinaire y soit encore. La venue de Lafayette est considérée comme tellement importante qu'elle attire une population plus large que celle de la ville, celle des campagnes environnantes, un peuple rural qui n'a, pour certains d'entre eux, jamais quitté ses hameaux et fermes isolées. Des familles et parfois des communautés entières se déplacent ainsi le long des routes, les enfants dans des chariots. De nombreuses personnes attendent le long des routes le passage de la diligence de Lafayette⁴⁰⁶. Celui-ci s'en réjouit :

⁴⁰⁴ J. B. MacIntire, *op. cit.*, p. 15-16.

⁴⁰⁵ J. B. MacIntire, *op. cit.*, p. 18.

⁴⁰⁶ J. B. MacIntire, *op. cit.*, p. 19.

Notre voyage aux États-Unis a rappelé dans tous les cœurs, a transmis à toutes les générations des temps et des sentiments qu'il est bon de rappeler et le soin de faire trouver sur notre passage toute la petite population qui peut tenir sur ses deux pieds, de m'en porter d'autres dans les bras de leurs mères à côté des cheveux blancs des soldats de la Révolution, a pour ce peuple de grand sens un objet plus sérieux que celui de jeter des fleurs ou de débiter des compliments⁴⁰⁷.

Rapidement s'installe une routine : Lafayette se lève à 5h30 du matin et part en voyage pour la prochaine étape sans déjeuner, afin de pouvoir faire autant d'étapes que possible. Il voyage jusqu'à minuit, s'arrêtant pour des réceptions et des banquets dans un *timing* serré. Les villes qui le reçoivent sont en général prévenues la veille. En fonction de l'heure estimée, malgré les retards fréquents, la ville se met en branle : les décorations sont finalisées, la parade programmée, l'ordre de fermer temporairement les écoles est donné, un discours d'accueil, ainsi que des poèmes, des odes et des chants sont terminés, les repas planifiés, les logements préparés, les toasts composés, les citoyens notables choisis pour les prononcer, la cavalerie et les comités d'accueil désignés pour aller à la rencontre de Lafayette. Une heure avant l'arrivée de ce dernier, on distribue des bougies à mettre et allumer à chaque fenêtre, de grands gâteaux sont cuits et les rafraîchissements sont préparés. Pour financer tout cela, une souscription générale est lancée, ou alors les frais sont répartis entre les citoyens les plus aisés. Le Général dort souvent dans les abords d'une ville, afin de lui laisser le temps de se préparer et de mieux l'accueillir le lendemain matin⁴⁰⁸.

L'accueil dans les diverses localités

Souvent accueilli par une escorte militaire, Lafayette fait son entrée dans une calèche, au milieu d'un long cortège de notables, d'enfants des écoles et de représentants des principales associations et groupes professionnels. La procession défile lentement entre deux haies de citoyens enthousiastes, s'arrêtant pour écouter les propos de bienvenue du président du comité d'organisation et saluer la foule. Lafayette se montre cordial, de sorte que personne n'a peur de l'approcher et que tout le monde souhaite lui serrer la main et le

⁴⁰⁷ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 182-183. Richmond, 1^{er} novembre 1824. Lettre de Lafayette à sa famille. Original consultable aux AN : 217Mi17, dossier A.

⁴⁰⁸ J. B. MacIntire, *op. cit.*, p. 16.

toucher. Les adultes mettent en avant leurs enfants, afin qu'ils puissent le toucher, les plus petits qui, s'ils n'ont aucune idée de qui il s'agit, se réjouiront des années après d'avoir pu serrer la main de Lafayette. En serrant les mains, ce dernier répète continuellement « très heureux, très heureux⁴⁰⁹ ».

Il fait d'interminables rencontres avec les corps constitués de la ville. Partout il reçoit des représentants des églises, du barreau, de la milice, des associations, des loges maçonniques. Les banquets en son honneur se terminent inévitablement par des séries de toasts⁴¹⁰. Les discours prononcés sont bien entendu en anglais, tout comme les réponses que donne Lafayette. Celui-ci écrit à ce propos :

Je me tire le moins mal que je puis de l'obligation souvent imprévue de répondre à des discours au milieu d'une multitude d'auditeurs, heureusement bénévoles et qui trouvent mon accent à peine perceptible, mon anglais excellent [...]. Il n'en serait pas ainsi dans les rues de Londres, mais ici tout passe à force de bienveillance⁴¹¹.

Son médecin personnel, Jules Cloquet⁴¹², qui l'a beaucoup fréquenté, et qui a une vision très positive de Lafayette, commente *a posteriori* :

La langue anglaise lui était aussi familière que le français et il écrivait ces deux idiomes avec une grande facilité. [...] Son style se distinguait à la fois par l'élévation, la force, la concision et la simplicité⁴¹³.

Face aux sollicitations constantes, aux innombrables lettres et invitations et aux réceptions qui s'enchaînent, Lafayette a le sentiment de voir sa vie privée réduite à néant : « Le tourbillon de bontés, dans lequel je me trouve enveloppé, est fort honorable et surtout fort touchant, mais il ne me laisse pas un instant à moi⁴¹⁴ ». Cependant, il est ravi de l'accueil qu'il reçoit par une foule enthousiaste :

⁴⁰⁹ J. B. MacIntire, *op. cit.*, p. 22.

⁴¹⁰ P. Bourdin, F. Boyer et F. Weil, *op. cit.*, p. 138.

⁴¹¹ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 171. [New York], 5 septembre 1824. Lettre de Lafayette à sa famille. Original consultable aux AN : 217Mi17, dossier A.

⁴¹² Jules Germain Cloquet (1790-1883) est un chirurgien et médecin.

⁴¹³ J. Cloquet, *Souvenirs sur la vie privée du général Lafayette*, Paris, 1836, p. 16. Original consultable aux AN : 217Mi28, dossier BB.

⁴¹⁴ AN, 217Mi17, dossier A. New York, 13 septembre 1824. Lettre de Lafayette à Anastasie.

Je suis enivré de marques d'affection et quand je vois arriver des députations de tous les points des États-Unis, villes et villages, ayant fait tout ce chemin pour me demander de passer une heure avec eux, quand je vois des hommes, des femmes, arriver de deux cents milles pour me toucher la main pendant quelques instants, ne dois-je pas être honteux de ne pouvoir répondre par écrit à aucune de ces adresses, de recevoir à peine les personnes qui viennent me voir et de ne pouvoir pas dire, si je passerai à tel ou tel endroit et quand je m'y trouverai, au milieu de toutes les dépenses et déplacements pour m'y accueillir ?⁴¹⁵.

Lafayette doit toujours faire face à une population enthousiaste et ne peut manger un repas sans avoir des foules l'acclamant à la fenêtre. Il ne trouve que peu de moments de repos, de calme et de silence⁴¹⁶. Lorsqu'on lui demande s'il n'est pas trop fatigué de tous ces efforts, Lafayette répond qu'il éprouve trop de plaisir pour être fatigué⁴¹⁷. Il s'interdit toute plainte, car il est traité par les Américains comme personne d'autre ne l'a été jusque-là et ne le sera jamais plus :

Pressé, enlevé, comblé comme je le suis partout, mes chères amies, il serait ingrat de me plaindre de tant de bontés que je ressens jusqu'au fond du cœur. Néanmoins il me serait doux d'avoir quelque tems à moi pour écrire à ma bien aimée famille que je chéris plus que jamais s'il est possible et que j'ai un besoin inexprimable de retrouver⁴¹⁸.

Après le départ de Lafayette de leur ville, les habitants commencent à se remémorer les souvenirs de sa présence : ce qu'il a dit, ce à quoi il ressemblait, ce qu'il a mangé et fait. Les brouillons des discours, les programmes, les badges, les coupures de journaux relatant la venue de Lafayette, tout est mis soigneusement dans des boîtes pour pouvoir s'y reporter et garder le souvenir de la présence de Lafayette intact pendant des années et pour en parler de génération en génération⁴¹⁹.

⁴¹⁵ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 172-173. New York, 13 septembre 1824. Lettre de Lafayette à Natalie Lafayette Périer. Original consultable aux AN : 727Mi34, dossier 384.

⁴¹⁶ J. B. MacIntire, *op. cit.*, p. 25.

⁴¹⁷ AN, 729Mi26. Charleston, 17 mars 1825. Lettre de Lafayette à ses filles.

⁴¹⁸ AN, 729Mi26. Montgomery, 4 avril 1825. Lettre de Lafayette à ses petites-filles.

⁴¹⁹ J. B. MacIntire, *op. cit.*, p. 27.

Les témoignages d'admiration populaire

Durant son voyage, Lafayette fait l'objet d'un culte populaire qui va au-delà des réceptions dans les villes qu'il visite. Il reçoit de nombreuses lettres d'admirateurs populaires qui témoignent de leur vénération. Dans une lettre d'admiration à Lafayette, un père de famille écrit par exemple :

Je vous informe que tous mes fils, au nombre de seize, depuis la nouvelle de votre arrivée à New York, ont été nommés par moi Lafayette. Je vous écris cela pour que vous sachiez dans quelle haute estime vous êtes tenu par les habitants de cette ville⁴²⁰.

De très nombreux cadeaux sont offerts à Lafayette pendant son voyage : des fruits, des fleurs, du vin, des gâteaux, des animaux vivants, des épées etc. Les Américains n'hésitent pas à offrir des cadeaux encombrants : lors de son retour, Lafayette ramène à Lagrange une barque baptisée *American Star*, qui a été offerte par les bateliers de New York à la suite d'une course gagnée un jour, où Lafayette était présent⁴²¹. Nous apprenons dans des lettres écrites avec simplicité que des gens du peuple offrent des cadeaux, même des plus modestes. Par exemple, une dame envoie deux paires de bas tricotés et filés par ses soins, car elle souhaite que ces deux paires de bas soient remis à Lafayette, qui a habillé les troupes américaines lors de leur guerre d'indépendance⁴²². Deux tailleurs lui envoient un manteau, ce qui est, pour l'époque, un cadeau considérable pour des individus de condition modeste :

Nous vous demandons d'accepter ce manteau en tant que témoignage de notre sincère attachement à celui, dont les services ont été éminemment utiles à l'établissement de [...] notre liberté, dont nous apprécions désormais merveilleusement les bienfaits⁴²³.

Dans le même ordre d'idées, de nombreux écrivains et poètes présentent leur manuscrit à Lafayette avant la publication, afin que celui-ci valide ces ouvrages dont il est l'objet. Leroy Anderson⁴²⁴ soumet ainsi son épreuve à Lafayette⁴²⁵, ainsi que William C.

⁴²⁰ AN, 217Mi12, dossier B. New York, 16 juillet 1825. Lettre de Samuel S. Butler à Lafayette.

⁴²¹ Cette barque est toujours conservée au château de Lagrange-Bléneau.

⁴²² AN, 217Mi17, dossier C. Jamaïque, 7 juillet 1825. Lettre d'Ann Hackett à Lafayette.

⁴²³ AN, 217Mi15, dossier S. New York, 8 juillet 1825. Lettre de St John et Ogle à Lafayette.

⁴²⁴ Leroy Anderson (?-?) est un auteur américain quasiment inconnu.

⁴²⁵ AN, 729Mi27. Épreuve de *Half an hour's amusement at York and Janestown*, de Leroy Anderson, soumise à Lafayette.

Daniell⁴²⁶, qui joint à sa lettre un récit sur le voyage de l'hôte de la nation dans sa ville, espérant que Lafayette le placera dans sa bibliothèque à Lagrange⁴²⁷. L'envoi d'ouvrages permet aussi de demander le renvoi d'un exemplaire signé par Lafayette, la signature du « héros des deux mondes » étant considérée comme de grande valeur. C'est le cas de Richard Riker⁴²⁸, qui adresse à Lafayette son manuscrit sur le voyage de 1824-1825 et une copie, espérant que Lafayette renverra un des deux exemplaires avec sa signature autographe que la ville de New York pourra conserver⁴²⁹. D'autres offrent simplement un ou plusieurs exemplaires de leur ouvrage, sans qu'il ait de lien avec le voyage de Lafayette. Par exemple, Chesterman⁴³⁰ offre à Lafayette un nouvel exemplaire de son livre *Histoire de la dernière guerre*, au cas où il l'aurait perdu dans le naufrage :

Je me considère comme très honoré en le remplaçant, car cela fait longtemps que je souhaite pouvoir offrir un maigre tribut de gratitude à l'hôte de la nation⁴³¹.

On remarquera que les cadeaux offerts par le peuple, ou par des représentants officiels, sont tous donnés au nom de la gratitude des Américains pour les services rendus par Lafayette un demi-siècle plus tôt. Le cadeau n'est alors que le tribut de la reconnaissance, un remboursement de dette que la nation doit au vieux vétérán. C'est cette idée qui est mise en avant dans la décision du Congrès américain d'offrir 200 000 dollars et des terres au vieux vétérán pour le récompenser de son engagement passé.

Le Général est aussi l'objet de l'admiration de Français présents en Amérique, en particulier dans les zones, où la présence française et francophone est prégnante. Pendant sa tournée dans le Sud, la langue française est très présente, en raison du nombre d'Américains d'origine française : accueils, discours, chants bilingues, rencontres avec des Français etc.⁴³² À la Nouvelle-Orléans, par exemple, plusieurs discours sont prononcés en français. Des Américains d'origine française ou Français installés aux États-Unis félicitent

⁴²⁶ William Coffee Daniell (1792-1868), maire de Savannah de 1824 à 1826, est auteur de plusieurs ouvrages, en particulier sur la médecine, l'économie et la politique.

⁴²⁷ AN, 217Mi12, dossier D. Savannah, 22 juin 1825. Lettre de William C. Daniell à Lafayette.

⁴²⁸ Richard Riker (1773-1842) est le président du comité de préparation de la venue de Lafayette à New York.

⁴²⁹ AN, 217Mi14, dossier R. New York, 2 septembre 1825. Lettre de Riker à Lafayette.

⁴³⁰ Edwin Chesterman (?-?) semble être un écrivain peu connu de New York.

⁴³¹ AN, 217Mi12, dossier C. New York, 8 juillet 1825. Lettre d'Edwin Chesterman à Lafayette.

⁴³² S. Kermes, *op. cit.*, p. 121-122 et 137-139.

le Général pour son voyage, à l'instar de ce Français habitant une petite ville américaine, qui écrit à Lafayette :

Mon empressement à vous complimenter sur votre heureux débarquement était trop naturel pour mon cœur et partageant avec ma famille et mes amis du Vieux Monde l'allégresse et le contentement de nos bons Américains, c'était payer un tribut bien doux à l'homme que nous reverrions en Europe et que nous admirions en Amérique⁴³³.

Lafayette obtient aussi la reconnaissance et l'admiration des élites du pays. Son vieil ami Thomas Jefferson lui écrit par exemple :

Parmi les quelques survivants de notre lutte révolutionnaire, vous êtes autant distingué dans mes affections qu'aux yeux du monde et, en particulier aux yeux des habitants de ce pays, vous êtes désormais, je crois, le doyen de nos héros militaires et ne puis-je pas dire même des soldats de la liberté dans le monde ?⁴³⁴

Nombreux sont ceux qui s'adressent à Lafayette pour obtenir son approbation et une lettre de recommandation, car l'opinion de Lafayette sur quelqu'un fait autorité aux États-Unis et offre à la personne en question une reconnaissance par la société. C'est ainsi que beaucoup demandent soit de l'aide financière, soit un mot de recommandation pour s'en sortir dans la société américaine. La demande s'accompagne d'un rappel sur un souvenir lié à la période révolutionnaire. Par exemple, un certain Rogers, qui est ruiné et n'ose pas s'adresser aux amis qui l'ont connu, quand il était prospère, supplie Lafayette de lui venir en aide. Pour cela, il rappelle qu'il a dîné autrefois avec Washington et met en avant ses liens familiaux avec la franc-maçonnerie : « Mon grand-père et mon père étaient tous les deux des frères haut gradés et respectés de la fraternité maçonnique !⁴³⁵ ». Par cette lettre truffée de compliments et d'éloges, comme par exemple « bon et aimable Lafayette », « mon ami révérend et bien-aimé », Rogers espère obtenir une aide financière de la part du Général.

La popularité de Lafayette peut aussi être mesurée grâce à la toponymie, qui reflète la volonté du peuple et des autorités d'insérer durablement le nom du Général dans la vie quotidienne des Américains. L'usage de l'époque veut qu'on appelle les villages et les villes,

⁴³³ AN, 217Mi12, dossier D. Sheshequin (Pa.), 16 mars 1825. Lettre de François-Joseph Desse à Lafayette.

⁴³⁴ LoC, The Thomas Jefferson Papers Series 1, General Correspondence, 1651-1827, lettre n°0462. Monticello, 28 octobre 1822. Lettre de Jefferson à Lafayette.

⁴³⁵ AN, 217Mi14, dossier R. Baltimore, 2 septembre 1825. Lettre de S. M. Rogers à Lafayette.

les comtés et les boulevards en fonction des saints et des héros. Lafayette est considéré comme un héros et son nom apparaît aujourd'hui plus d'une centaine de fois sur la carte de son pays adopté, ce qui est davantage que les deux ou trois autres principaux fondateurs. Durant le voyage, de nombreuses villes sont rebaptisées du nom de Lafayette : une trentaine de villes portent son nom, en plus des comtés, rivières, navires, rues, théâtres, banques, montagnes, restaurants, hôtels, etc. Par exemple, lors du séjour du Général, est inauguré à Boston un « Hôtel Lafayette » pour tenter d'attirer la clientèle par son nom. Une autre pratique américaine est d'appeler de nouveaux peuplements d'après les fermes des fondateurs : Mount Vernon, Monticello, Montpelier⁴³⁶. Désormais, un quatrième nom, Lagrange, commence à apparaître sur les cartes⁴³⁷. Lafayette lui-même s'en réjouit :

Pendant une tournée de deux cents lieues, nous avons éprouvé tout ce qui peut flatter ou toucher le cœur humain. Au milieu de cette continuité d'émotions, nous éprouvions un grand plaisir, lorsque le nom de Lagrange nous apparaissait sur un arc de triomphe ou dans une salle de festin⁴³⁸.

Nous le voyons, la popularité de Lafayette s'exprime par les actes publics d'admiration et d'affection populaires. C'est le cas des cadeaux, des réceptions officielles reçues dans diverses localités, ainsi que l'inscription de son nom dans la toponymie locale. Elle est aussi mesurable par la création d'objets divers en lien avec Lafayette.

Les objets du culte de Lafayette

La présence du Général suscite une vague de création d'objets liés à sa réception. Nombreux sont les ustensiles, sur lesquels sont peints ou gravés son portrait et où figure le nom de Lafayette. L'immense production d'objets à l'effigie du Général diffuse son image auprès du peuple et participe à l'entretien de sa popularité. Elle inscrit l'image de Lafayette dans l'esprit populaire, puisque durant les cérémonies, ainsi qu'au quotidien par après, cette

⁴³⁶ Il s'agit respectivement des fermes de George Washington, Thomas Jefferson et James Madison.

⁴³⁷ S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *Lafayette, hero of two worlds : The art and pageantry of his farewell tour of America, 1824-1825*, Flushing (N.Y.) : Queens Museum, 1989, p. 55.

⁴³⁸ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 170-171. [New York], 5 septembre 1824. Lettre de Lafayette à sa famille. Original consultable aux AN : 217Mi17, dossier A.

image est vue et revue et fait l'objet d'un culte quasi religieux : le peuple révère l'image de Lafayette comme il vénérerait une image sainte.

Cette vague de création d'artefacts en l'honneur de Lafayette trouve ses antécédents dans la naissance de la « société de consommation » en Angleterre au XVIII^e siècle, décrite par Neil MCKENDRICK, John BREWER et John Harold PLUMB. Les créations et les achats ne sont désormais plus motivés par la nécessité et le besoin, mais par un effet de mode. La nouveauté dans l'Angleterre du XVIII^e siècle, ainsi que dans les États-Unis du début du XIX^e siècle, c'est qu'une large part de la population a accès aux objets de consommation, alors qu'ils étaient jusque-là réservés à une petite frange de la société. Ces créations sont utilisées à des fins politiques, dans un but de propagande, comme on peut l'observer dans le cas du voyage de Lafayette en Amérique⁴³⁹.

Durant cette tournée, toutes sortes d'objets souvenirs sont ainsi manufacturés, mis en publicité et vendus : éventails Lafayette fabriqués en France, parapluies, boîtes à tabac (Planche 6), tambours (Planche 7), brosses (Planche 1), ceintures, bagues, miroirs (Planche 5), mouchoirs (Planche 86), écharpes, gants (Planche 3), boutons, bottes, badges (Planche 2), médailles, bouteilles (Planche 8), poteries (Planche 11), faïence (Planche 12 et Planche 13), porcelaine (Planche 14), assiettes (Planche 9 et Planche 10), meubles (Planche 4), tous décorés d'images de Lafayette.

Lors des festivités, le peuple porte fièrement des badges, gants et rubans avec le portrait de Lafayette. Des enfants encore dans les bras des mères aux chevaux qui tirent la diligence du Général, tous portent ce type d'insigne. Les participants rapportent chez eux des souvenirs avec le portrait de Lafayette sur divers artefacts. Pendant et après le voyage du Général, les Américains boivent dans des verres, des pichets et des bouteilles Lafayette et mangent dans des assiettes Lafayette⁴⁴⁰.

La visite du vieux vétéran est un événement très lucratif et commercial. La vente d'objets en lien avec le Général est motivée tant par le capitalisme que par le patriotisme. Les libraires, artistes locaux, tailleurs, fabricants d'instruments de musique et de boîtes,

⁴³⁹ N. McKendrick, J. Brewer et J. H. Plumb, *The birth of a consumer society : The commercialization of eighteenth-century England*, Bloomington : Indiana University Press, 1982, p. 1-3 et 197-200.

⁴⁴⁰ J. B. MacIntire, *op. cit.*, p. 24-25 ; S. Kermes, *op. cit.*, p. 118-119.

manufactures de céramique et de verre, tous gagnent de l'argent grâce au culte du héros français. Les habitants gagnent aussi de l'argent grâce au voyage. Par exemple, à Philadelphie, des propriétaires, résidant dans les rues, à travers lesquelles Lafayette passe en procession, érigent des gradins et louent des sièges aux spectateurs pour 25 à 50 centimes⁴⁴¹. Des installations similaires sont faites à New York, mais au prix élevé jusqu'à trois ou quatre dollars⁴⁴².

La présence de Lafayette permet donc à la population locale des gains inespérés grâce au passage du vieux héros, ainsi qu'à la fabrication et à la vente d'objets fétiches en son honneur. Ces artefacts diffusent son image au sein du peuple et véhiculent un certain message patriotique, en particulier par les habits décorés pour l'occasion et portés par les hommes et les femmes présents aux événements. Ornés d'images et d'inscriptions, ces badges de soie, ces gants, ces mouchoirs et ces éventails sont une partie notable du décor patriotique⁴⁴³. Nous le voyons, Lafayette est au cœur des préoccupations des Américains durant son voyage. Il fait aussi l'objet de toute une création artistique, à commencer par la production écrite.

Les publications américaines sur le voyage

Durant le voyage du Général, mais aussi peu de temps après celui-ci, le nombre de publications ayant comme sujet Lafayette explose. Les mentions ponctuelles sont innombrables, tandis que les biographies complètes fleurissent. Nous avons dénombrés au moins 56 ouvrages américains parus durant le voyage et évoquant, soit la vie de Lafayette, soit son voyage de 1824-1825. Les ouvrages biographiques sont l'occasion de faire découvrir ou redécouvrir au peuple américain qui est Lafayette et quel rôle il a joué dans la guerre d'indépendance, afin de raviver le sentiment de reconnaissance et de gratitude. Les librairies débordent de ces ouvrages sur le vieux vétéran français. Dans ces écrits émerge l'image d'un Lafayette patriote modèle, serviteur des États-Unis et agent de la mission américaine. On le représente comme incarnant les vertus républicaines, avant tout la

⁴⁴¹ Le salaire quotidien moyen est d'un peu plus d'un dollar dans les années 1820.

⁴⁴² S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *op. cit.*, p. 72 et 119 ; S. Kermes, *op. cit.*, p. 118-119.

⁴⁴³ S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *op. cit.*, p. 115-116.

générosité et la constance. Ces biographies le présentent comme faisant don de soi, au profit de la cause commune, de l'humanité, de la liberté. La création de l'image de Lafayette passe par les biographies, ainsi que par les discours prononcés en son honneur⁴⁴⁴. Nous n'évoquons ici que les parutions américaines, qui traduisent la popularité de Lafayette aux États-Unis, puisque nous examinerons plus loin dans notre étude le sort des publications en France (p. 240-246).

Très tôt paraissent des ouvrages biographiques qui relatent les premiers jours du voyage de Lafayette en Amérique en 1824. Dans l'immédiat, le but de ces publications est de montrer l'accueil déjà reçu, pour favoriser la continuation des réceptions données à Lafayette. Par exemple, *A short biography of the illustrious citizen Marquis de Lafayette* date d'août 1824, donc quelques jours après l'arrivée de Lafayette. La réédition dès septembre montre le succès de cet ouvrage, qui inclut dès lors le récit des premières semaines de Lafayette aux États-Unis. Dans la préface, l'auteur justifie la nécessité d'une telle publication : « Même une brève biographie de l'illustre citoyen qui est en ce moment-même l'hôte de la nation, doit être le souhait de tous les Américains⁴⁴⁵ ». Cet ouvrage se donne comme but d'être neutre et impartial, contrairement à une autre publication de septembre 1824, *A sketch of the tour of general Lafayette*, qui est en réalité très partisane et élogieuse. La majeure partie de l'ouvrage entre dans les détails des premières semaines du voyage de 1824, publiant des lettres, des poèmes, des discours. Dans la préface, les intentions de l'auteur sont explicitées :

Le but principal que l'auteur a en vue, en soumettant cet ouvrage au public, c'est de faire conserver sous une forme durable le récit des événements dont l'illustre [Lafayette] a été l'objet. C'est aussi permettre à la postérité d'enseigner à ses enfants à prononcer le nom de Lafayette avec affection et révérence. C'est enfin stimuler la gratitude dans les cœurs, lorsqu'on leur répète les nobles actions de l'ami de notre pays, de la liberté et des droits de l'homme, car le nom de Lafayette doit être associé pour toujours à tout ce qu'il y a de grand, de bon et de glorieux dans le caractère humain⁴⁴⁶.

Ces publications biographiques laissent une très large place à l'implication de Lafayette pendant la Révolution américaine et la Révolution française, ainsi que le voyage

⁴⁴⁴ A. C. Loveland, *Emblem of liberty*, Baton Rouge : Louisiana State Univ. Press, 1971, p. 26.

⁴⁴⁵ Citizen of Washington, *A short biography of the illustrious citizen Marquis de Lafayette*, Washington : James Thomas, 2^e éd., 1824, p. 2-3.

⁴⁴⁶ J. Foster, *A sketch of the tour of general Lafayette, on his late visit to the United States, 1824*, Portland : Statesman Office, 1824, p. 3.

de 1784, mais passent vite sur les années 1800-1824. L'opposition sous l'Empire est peu évoquée et l'activité de carbonari n'est pas mentionnée, ce qui s'explique par son caractère clandestin et secret, ainsi que par le manque de recul historique que les contemporains ont alors. La vision que les Américains ont de Lafayette dans leurs publications est toujours la même, celle du jeune Français qui s'est dévoué à la cause américaine⁴⁴⁷.

Bien plus rares sont les ouvrages faisant l'effort de ne pas parler que de la guerre d'indépendance et de la Révolution française, mais d'approfondir la captivité à Olmütz, ainsi que l'opposition à Napoléon et à Louis XVIII⁴⁴⁸. Cependant, certains auteurs se défendent de s'attarder sur les années de captivité et d'opposition, à l'instar de Robert Waln⁴⁴⁹ :

L'auteur a préféré insister sur les grands et importants événements politiques et militaires auxquels l'homme d'État et le héros a participé, plutôt que sur les monotones années qu'il a passées en prison, puis à tondre des moutons⁴⁵⁰.

Certaines publications ont un intérêt plus local que national. Elles relatent des événements particuliers, mais participent à l'entretien d'une popularité générale de Lafayette. Par exemple, une brochure raconte la réception de Lafayette à Camden le 8 mars 1825 et contribue à la diffusion de nouvelles sur Lafayette auprès du peuple américain⁴⁵¹. Une autre brochure d'ampleur locale ne concerne que les habitants de Savannah et a été rédigée pour éviter l'oubli. La moitié de la brochure est dédiée au récit de la pose de la première pierre des monuments en l'honneur de Greene et de Pulaski lors d'une cérémonie maçonnique, ainsi qu'au dîner maçonnique offert à Lafayette⁴⁵². Évoquer une réception maçonnique ne pose pas de problème aux États-Unis, tandis que le même récit aurait été tenu secret en Europe.

⁴⁴⁷ C'est par exemple le cas de *Historical sketches illustrative of the life of M. de Lafayette : And the leading events of the American Revolution*, New York : Imprimé pour l'auteur, 1824, 227 p.

⁴⁴⁸ F. Butler, *Memoirs of the Marquis de La Fayette, major-general in the revolutionary army of the United States of America*, Wethersfield (Conn.) : Deming & Francis, 1825, p. 3-4.

⁴⁴⁹ Robert Waln (1765-1836) est un ancien représentant de Pennsylvanie.

⁴⁵⁰ R. Waln, *Life of the Marquis de Lafayette, major-general in the service of the United States of America, in the war of revolution*, Philadelphia : Ayres, 1825, p. III-IV.

⁴⁵¹ AN, 729Mi27. *Reception of General Lafayette in Camden, South Carolina*.

⁴⁵² B. D. Curtiss, *An account of the reception of General Lafayette in Savannah on Saturday, March 19th, 1825 : Of the entertainments given him and of the ceremonies, masonic and civic, on laying the corner stones of monuments to the memory of Generals Green and Pulaski*, Savannah : Williams, 1825, p. 3.

Les écrits poétiques sont eux aussi très nombreux. Ils ont pu faire l'objet d'une publication, ou rester à l'état de manuscrit. Beaucoup d'artistes envoient à Lafayette l'épreuve de leur écrit, certains contenant des fioritures à la main et des dessins⁴⁵³. Certains poèmes sont en français, en italien, voire en latin. Les dédicaces manuscrites par l'auteur sont courantes, à l'instar de celle de Holley⁴⁵⁴ qui signe son ouvrage : « général Lafayette, avec les meilleurs respects d'Horace Holley⁴⁵⁵ ». Peu de temps après le voyage du Général paraissent des recueils de poésie en son honneur⁴⁵⁶. On peut rattacher ces créations poétiques en faveur de Lafayette à celles réalisées en Angleterre au XVII^e siècle par les jacobites pour la cause du prétendant Jacques II. Selon Paul Kléber MONOD, toute une propagande se met en place grâce aux créations poétiques partisans, faisant la part belle à l'homme mis à l'honneur, présenté comme un héros⁴⁵⁷.

Après avoir vu différents types d'ouvrages sur Lafayette, il est important de rappeler que les publications les plus répandues aux États-Unis sont les journaux. Contrairement à la France, où règne la censure et où le nombre de journaux est limité, il existe une profusion de journaux locaux et nationaux en Amérique. Et Lafayette fait l'objet de longs articles dans nombre de journaux. On ne parle que de lui dans tout le pays : non seulement il fait chaque jour la une de la presse, mais encore il est le sujet d'innombrables articles qui rapportent chacun de ses gestes les plus anodins et décrivent même tous les détails de son costume⁴⁵⁸. Diffusée à des centaines de milliers d'exemplaires, la presse amplifie la célébrité qu'elle diffuse et souvent qu'elle crée. Le journaliste donne son avis et juge : il est l'intermédiaire entre la masse et le grand homme, donnant son avis, louant ou condamnant⁴⁵⁹. À l'image de la majorité des autres Américains d'alors, les journalistes ont une vision très élogieuse et flatteuse de Lafayette. C'est justement cette vision qu'ils véhiculent à leur tour, entretenant

⁴⁵³ Aux AN, 217Mi18, dossier S, on trouve de nombreux poèmes en l'honneur de Lafayette qui lui ont été offerts directement pendant son voyage.

⁴⁵⁴ Horace Holley (1781-1827) est alors président de la Transylvania University à Lexington (Ky.).

⁴⁵⁵ AN, 217Mi18, dossier S. H. Holley, *The order of exercises in the chapel of Transylvania University : [...] in honour of the arrival of General Lafayette, the hero, patriot and philanthropist, a defender of American independence, a companion of Washington, and a devoted friend of liberty and equal laws in Europe and America*, Lexington (Ky.) : s. n., 1825, 16 p.

⁴⁵⁶ D. Bryan, *The lay of gratitude : Consisting of poems occasioned by the recent visit of Lafayette to the United States*, Philadelphia : Carey & Lea, 1826, 104 p.

⁴⁵⁷ P. K. Monod, *Jacobitism and the English people, 1688-1788*, Cambridge : Cambridge University Press, 1989, p. 45-47.

⁴⁵⁸ O. Bernier, *La Fayette : Héros des deux mondes*, Paris : Payot, 1988, p. 342.

⁴⁵⁹ G. Minois, *Histoire de la célébrité : Les trompettes de la renommée*, Paris : Perrin, 2012, p. 278.

dans le peuple américain une image sublimée de celui qui est considéré comme un héros, un grand républicain vertueux et sage. Pour aller plus loin, nous pouvons étudier l'art de l'époque qui tente de véhiculer cette même image embellie du « héros des deux mondes ».

3. Art et iconographie de Lafayette

Alors que Lafayette est au cœur d'une série de publications littéraires et poétiques, il fait l'objet d'une vaste production artistique : peintures, sculptures, iconographie numismatique, musique et architecture liées à sa présence aux États-Unis. Ces créations artistiques, elles aussi, traduisent et entretiennent la popularité, dont jouit le Général aux États-Unis. Elles inscrivent de manière pérenne et durable son image dans l'art national américain, dont de nombreuses commandes viennent des municipalités, des États et des personnes privées qui veulent montrer leur patriotisme et leur gratitude envers le « héros » en visite. C'est ainsi que l'utilisation politique de l'art devient une priorité nationale⁴⁶⁰.

Lafayette dans la peinture américaine et française

Durant son voyage, le Général est le sujet de nombreuses représentations artistiques. Ce n'est pas une première, puisque, lors de son voyage de 1784, ainsi que celui de Washington en 1789 et 1791 et celui d'Andrew Jackson en 1819, les communautés ont établi un répertoire d'activités de célébration incluant des commandes honorifiques de portraits, en plus des parades triomphales, des banquets, des bals, des réceptions⁴⁶¹. La représentation d'un grand homme dans la peinture, copiée en grand nombre grâce à la gravure, n'est pas nouvelle : nous pensons à George Washington, dont le portrait de Charles Willson Peale⁴⁶² de 1776 est reproduit en très grand nombre sur divers supports et donne ainsi à tous les Américains une icône commune⁴⁶³. L'art fait partie de la célébration d'un

⁴⁶⁰ S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *op. cit.*, p. 106-107.

⁴⁶¹ S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *loc. cit.*

⁴⁶² Charles Willson Peale (1741-1827) est un peintre naturaliste américain.

⁴⁶³ B. Schwartz, *George Washington : The making of an American symbol*, New York : The Free Press, 1987, p. 36-37.

personnage important et, malgré ces antécédents, la profusion de représentations de Lafayette durant son voyage paraît exceptionnelle.

Le portrait d'Ary Scheffer⁴⁶⁴ (Planche 49) est de loin celui qui est le plus souvent reproduit. On le retrouve très souvent sur des objets souvenirs diffusés dans le peuple, ainsi qu'en page de titre de livres et de magazines. Plusieurs des biographies de Lafayette parues durant son voyage ont pour frontispice une gravure de Lafayette d'après le portrait d'Ary Scheffer (Planche 93 et Planche 94). Ary Scheffer, libéral et carbonaro, peint son grand portrait de Lafayette en 1818, l'expose en 1819 au Salon parisien, puis en fait une copie en 1822, qu'il envoie au Capitole américain, où il est exposé, l'original étant conservé au château de Lagrange-Bléneau⁴⁶⁵. Ce portrait empreint de l'esthétique romantique de l'artiste devient l'image publique la plus populaire de Lafayette pendant la dernière décennie de sa vie. Dans la représentation du visage et de la pose, ce tableau est un mélange de réalisme et d'idéalisation. Le succès énorme de ce portrait vient bien sûr de la popularité du personnage qui en est l'objet, mais aussi du message politique de vertu républicaine, que Scheffer exprime en peignant Lafayette en simple citoyen, en habits civils, dans un milieu naturel romantique⁴⁶⁶.

La plupart des Américains découvrent le *Lafayette* de Scheffer à travers les gravures et souvenirs vendus pendant le voyage. Le Général lui-même transporte de nombreuses copies de la gravure faite par Jean-Marie Leroux⁴⁶⁷, d'après le portrait d'Ary Scheffer (Planche 53). C'est le portrait préféré de Lafayette qui l'a approuvé lui-même. Il en distribue les gravures à ses amis pendant le voyage. D'autres versions américaines contrefaites et moins chères sont créées par Cephias G. Childs⁴⁶⁸ (Planche 51), Alexander Simpson⁴⁶⁹ (Planche 52) et bien d'autres encore. Des graveurs français reprennent aussi ce portrait de

⁴⁶⁴ Ary Scheffer (1795-1858), peintre français d'origine hollandaise s'impose parmi les maîtres de la peinture romantique française.

⁴⁶⁵ Ary Scheffer 1795-1858 : *Dessins, aquarelles, esquisses à l'huile*, Paris : Institut néerlandais, 1980, p. 12 ; *L'art du XIX^e siècle : Dictionnaire de peinture et de sculpture*, sous la dir. de Jean-Philippe Breuille, Paris : Larousse, 1993, p. 648.

⁴⁶⁶ L. S. Kramer, *Lafayette in Two Worlds : Public cultures and personal identities in an age of Revolutions*, Chapel Hill (N.C.) : University of North Carolina Press, 1996, p. 110-112.

⁴⁶⁷ Jean-Marie Leroux (1788-1870) est un graveur français.

⁴⁶⁸ Cephias Grier Childs (1793-1871) est un graveur et lithographe pionnier américain.

⁴⁶⁹ James Alexander Simpson (1775-1848) est un portraitiste américain.

Scheffer, à l'instar de Charles de Lasteyrie⁴⁷⁰ (Planche 55). Matthew Jouett⁴⁷¹, quant à lui, est commissionné par la législature de l'État du Kentucky pour peindre Lafayette⁴⁷². Après une séance de pose le 17 mai 1825, il reprend le portrait de Scheffer dans une grande peinture à l'huile très proche de l'original (Planche 50). L'image de Lafayette peinte par Scheffer se retrouve sur des mouchoirs (Planche 86), des badges (Planche 2), des cartes à jouer (Planche 92), des poteries (Planche 11), des vases (Planche 14), ainsi que sur des billets de banque (Planche 96), qui diffusent l'image de Lafayette : avant l'unification des billets en 1864, chaque banque tire ses propres billets et le portrait de Lafayette y figure souvent⁴⁷³.

À une époque où les portraits publics sont le moyen principal pour assurer la renommée d'un artiste, de nombreux artistes se portent candidat pour le prix de la ville de New York. Les artistes principaux se bousculent dans l'espoir d'être commissionnés par les autorités pour peindre l'hôte de la nation. La Législature de l'État de New York finit par choisir Charles Ingham⁴⁷⁴ afin d'immortaliser Lafayette⁴⁷⁵. C'est ainsi qu'Ingham réalise un grand portrait couleur à la suite d'une séance en présence de Lafayette (Planche 58). En laissant le fond et les habits du Général sombres et sans détails, Ingham attire le regard sur le visage de l'homme peint. Celui-ci est représenté de manière idéalisée : les rides sont effacées et le regard mélancolique laisse supposer une certaine grandeur d'âme. Ce portrait est lui aussi transposé en gravure, en particulier par Moseley Isaac Danforth⁴⁷⁶ de New York qui en fait une reproduction assez éloignée de l'original (Planche 57)⁴⁷⁷.

La municipalité de New York, voulant son propre portrait, reçoit les candidatures des peintres les plus renommés des États-Unis. Un nouveau venu, Samuel F.B. Morse⁴⁷⁸, est sélectionné, grâce à ses relations dans la bonne société new-yorkaise⁴⁷⁹. Ce concours est

⁴⁷⁰ Charles Philibert de Lasteyrie du Saillant (1759-1849) est un lithographe français.

⁴⁷¹ Matthew Harris Jouett (1787-1827) est un peintre américain travaillant à la manière romantique de Thomas Sully.

⁴⁷² J. B. MacIntire, *Lafayette, the guest of the nation*, Newton (Mass.) : Simone Press, 1967, p. 189-190.

⁴⁷³ S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *op. cit.*, p. 146 et 179.

⁴⁷⁴ Charles Cromwell Ingham (1796-1863) est un peintre américain très prolifique.

⁴⁷⁵ N. Harris, *The artist in American society : The formative years, 1790-1860*, New York : Braziller, 1966, p. 84.

⁴⁷⁶ Moseley Isaac Danforth (1800-1862) est un graveur américain, spécialisé dans la gravure de billets de banque.

⁴⁷⁷ N. Harris, *op. cit.*, p. 84-85.

⁴⁷⁸ Samuel Finley Breese Morse (1791-1872) est peintre et inventeur américain.

⁴⁷⁹ M. W. Brown, *American Art to 1900*, New York : Harry N. Abrams, 1977, p. 329.

le point culminant de sa carrière artistique, car, bien qu'il soit payé un millier de dollars pour ce portrait, rien n'égale le succès professionnel que Morse en retire. Comme départ du tableau grand format, Morse réalise une esquisse à l'huile du visage de Lafayette durant quatre séances de pose en décembre 1824 à Washington et juillet 1825 à New York (Planche 59). Il représente en grand format Lafayette faisant une pause après avoir monté quelques marches, la main posée sur le pied d'une statue de George Washington et de Benjamin Franklin, la tête tournée avec majesté vers la droite, donnant ainsi à Lafayette une monumentalité sans précédent dans l'histoire des portraits américains (Planche 60). Morse évite l'idéalisation commune à cette époque et préfère une approche plus contemporaine : une sorte d'expressionnisme physiognomique, reposant sur l'idée que le caractère se révèle dans les formes du visage et des traits de la personne. Il représente avec justesse le grand nez et les oreilles de Lafayette, ainsi que son visage charnu et tombant. L'expression du Général, en alerte et éveillé, traduit une force de caractère impressionnante, grâce à une bouche pincée avec fermeté, des yeux grands ouverts encadrés de sourcils arqués et l'inclinaison de la tête. Bien que ce travail ne connaisse pas le même succès que celui de Scheffer, il assure quand même à Morse une belle réputation⁴⁸⁰. En effet, ses contemporains sont très élogieux et une version gravée est diffusée aux États-Unis⁴⁸¹.

C'est à Washington que Lafayette a posé pour la plupart des artistes : Samuel F.B. Morse, Thomas Sully, Charles Bird King, Rembrandt Peale, Samuel Leavitt Waldo⁴⁸². Il accorde à certains plusieurs heures pour la réalisation de son portrait. Bien que la ville de New York et plus tard l'État de New York aient payé des portraits avec des fonds publics, les habitants de Philadelphie récoltent de l'argent grâce à des souscriptions privées, conformément à leur idée que l'argent pour la pompe et les commémorations doit provenir non du gouvernement, mais du peuple. Le portrait le plus ambitieux réalisé à Philadelphie

⁴⁸⁰ P. J. Staiti, *Samuel F. B. Morse*, New York : Cambridge University Press, 1989, p. 117-118, 122-123 et 126 ; P. H. Falk, *Who was who in American art : 400 years of artists active in America, 1564-1975*, Madison (Conn.) : Sound view press, 1999, vol. II, p. 2342 ; S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *op. cit.*, p. 148-150.

⁴⁸¹ Alors qu'il n'a pas encore achevé son grand portrait de Lafayette, Morse apprend par voie postale que son épouse est mourante, mais le temps de la rejoindre, celle-ci est décédée. Après avoir terminé le portrait de Lafayette, il décide de se consacrer à développer la communication à longue distance et invente le code Morse.

⁴⁸² P. H. Falk, *op. cit.*, vol. III, p. 3439.

est celui de Thomas Sully⁴⁸³, premier portraitiste de la ville. À la demande de nombreux notables de la ville, Lafayette pose pour Sully. À partir d'un croquis (Planche 61), celui-ci crée un portrait grand format qui est exposé dans l'*Independance Hall* à Philadelphie et qui, comme celui de Morse, combine réalisme, classicisme et romantisme (Planche 62). Néanmoins, là où Morse cherche à extraire l'essence du caractère de Lafayette par ses traits du visage, l'esquisse vivante de Thomas Sully, faite en décembre 1824 à Washington, repose plus sur une idéalisation classique. Mettant de côté l'apparence âgée de Lafayette, Sully réduit son âge en éliminant les rides et en donnant au visage une pureté géométrique. En conformité avec les canons classiques, la tête est un ovale parfait et le nez, la bouche et le menton ont été régularisés⁴⁸⁴.

Mis à part les grands portraitistes, il existe une profusion de petits artistes américains qui réalisent des portraits, à l'instar d'Edward F. Peticolas⁴⁸⁵ (Planche 63), Samuel Lovett Waldo⁴⁸⁶ (Planche 65), Charles Bird King⁴⁸⁷ (Planche 64) ou Charles Fraser⁴⁸⁸ (Planche 66), à qui la ville de Charleston commande une miniature sur ivoire⁴⁸⁹.

De l'autre côté de l'Atlantique, les Français ont aussi une production active, à l'instar de François Séraphin Delpech⁴⁹⁰ (Planche 67), Esbrard⁴⁹¹ (Planche 54), ou encore Aloys Senefelder⁴⁹² (Planche 56). La traversée de retour en France inspire également certains graveurs, comme Achille Moreau⁴⁹³, qui représente Lafayette, assis à l'arrière de la *Brandywine*, voyant lui apparaître en songe les ombres des Pères fondateurs, qui viennent le saluer une dernière fois (Planche 85)⁴⁹⁴.

⁴⁸³ Thomas Sully (1783-1872), portraitiste américain, voit sa carrière décoller grâce aux portraits de Lafayette et de John Quincy Adams.

⁴⁸⁴ L. Mayer et G. Myers, *American painters on technique : The colonial period to 1860*, Los Angeles (Ca.) : Getty Museum, 2011, p. 73-81 et 99-108 ; H. Marceau, *William Rush, 1756-1833 : The first native American sculptor*, Philadelphia : Pennsylvania Museum of Art, 1937, p. 55 ; S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *op. cit.*, p. 131 et 150.

⁴⁸⁵ Edward F. Peticolas (1793-1853) est un miniaturiste américain qui a travaillé avec Thomas Sully.

⁴⁸⁶ Samuel Lovett Waldo (1783-1861) est un portraitiste américain.

⁴⁸⁷ Charles Bird King (1785-1862) est un artiste américain connu pour ses portraits.

⁴⁸⁸ Charles Frazer (1782-1860) est un portraitiste, miniaturise et paysagiste américain.

⁴⁸⁹ N. Harris, *op. cit.*, p. 84.

⁴⁹⁰ François Séraphin Delpech (1778-1825) est un lithographe français.

⁴⁹¹ Esbrard (?-?) est un graveur français.

⁴⁹² Aloys Senefelder (1771-1834) est l'inventeur et le promoteur de la lithographie.

⁴⁹³ Achille Moreau (17..-18..) est un graveur et illustrateur français.

⁴⁹⁴ R. Rémond, *Les États-Unis devant l'opinion française, 1815-1852*, Paris : A. Colin, 1962, p. 622.

Aux États-Unis, les artistes tentent alors de traduire les sentiments patriotiques américains par un vocabulaire rempli de symboles et la représentation de grandes figures nationales⁴⁹⁵. De même, de nombreuses silhouettes en papier découpé sont faites pendant le voyage (Planche 69 et Planche 70). Il est possible de réaliser un tel portrait en quelques minutes, donc de nombreuses représentations en silhouette sont créées durant les moments où Lafayette se montre en public. Ces représentations se concentrent sur le profil et la posture⁴⁹⁶.

Travailler à la création d'un portrait de Lafayette permet de lancer – ou du moins d'accélérer – une carrière d'artiste. Certains d'entre eux, qui ont portraituré Lafayette, souhaitent avoir la reconnaissance de celui-ci. C'est le cas de Rembrandt Peale⁴⁹⁷ qui, après avoir peint un portrait du Général (Planche 68), lui demande de lui donner son opinion sur le portrait de Washington qu'il avait peint, ce qui lui assurerait la fortune :

Si je n'ai pas été mal informé par d'autres, vous avez parlé de mon portrait comme celui qui exprime mieux la contenance et le caractère de Washington que tous les autres portraits que vous avez vus. Si telle est vraiment votre opinion, l'expression de celle-ci en quelques lignes serait extrêmement appréciée par la nation et assurerait à moi et à ma famille une récompense honorable pour mes travaux. Je pense avoir le droit, au nom de mon pays, de vous demander votre jugement sur ce sujet qui est tellement lié à votre nom et à votre réputation⁴⁹⁸.

Rembrandt Peale cherche à ce moment à ce que le Congrès américain reconnaisse son portrait de Washington comme « image nationale⁴⁹⁹ » et nécessite donc l'appui de Lafayette. Cette lettre montre que quelques lignes écrites par celui-ci peuvent déterminer une carrière entière. Ces témoignages traduisent un aspect de la popularité, dont jouit Lafayette aux États-Unis : un seul mot suffit pour créer ou freiner une carrière.

Nous l'avons vu, Lafayette est très présent dans l'art national américain et une grande profusion de portraits circulent dans tout le pays, diffusant ainsi l'image de Lafayette auprès des Américains. Celle-ci, outre les portraits, peut être véhiculée par la sculpture.

⁴⁹⁵ S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *op. cit.*, p. 112-114.

⁴⁹⁶ S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *op. cit.*, p. 166.

⁴⁹⁷ Rembrandt Peale (1778-1860) est un peintre néo-classique américain.

⁴⁹⁸ AN, 217Mi11. New York, 11 juillet 1825. Lettre de Rembrandt Peale à Lafayette.

⁴⁹⁹ P. H. Falk, *op. cit.*, p. 2550.

Les sculptures de Lafayette

La représentation de Lafayette par la sculpture est un moyen de pérenniser son image dans l'art national, quoique la portée soit plus limitée. Le nombre de bustes du Général est bien plus restreint que le nombre de portraits, en raison du caractère unique des sculptures, malgré des copies possibles. En effet, si les grands portraits sont uniques, ou même s'ils sont copiés en un ou deux exemplaires supplémentaires, ils sont souvent repris et traduits en gravure reproductible en grand nombre. Cela permet ainsi une véritable diffusion dans le peuple. En revanche, ceci est impossible à faire avec des bustes qui sont bien plus difficiles à copier. La portée réelle des bustes ne se traduit donc pas tant par le nombre de copies que par leur caractère monumental et majestueux, qui inscrit à jamais l'homme sculpté parmi les grands hommes.

Durant le premier quart du XIX^e siècle, même si les dirigeants américains considèrent qu'il n'y a pas de sculpteur américain digne de faire de grands portraits ou des sculptures monumentales, le nombre de commandes officielles augmente et la sculpture devient une part importante de l'art américain. Certains Américains souhaitent voir leur pays considéré comme égal aux grands pays européens pour la sculpture. C'est ainsi que des collections de statues se forment, au même titre que les peintures, gravures et dessins d'architecture⁵⁰⁰. Voulant détourner l'attention des Européens sur les déficiences de l'art américain encore à ses débuts, les Américains préfèrent mettre en avant leurs développements économiques et sociétaux qui semblent plus impressionnants⁵⁰¹.

De nombreux bustes sculptés de Lafayette, réalisés pendant le voyage, reflètent une forme d'art nouveau en Amérique. Les premiers sculpteurs américains ne sont apparus que quelques années avant le voyage et le nombre de sculpteurs aux États-Unis est encore limité, aussi les bustes ne sont-ils pas nombreux. La décennie 1825-1835 voit cependant l'émergence de la sculpture américaine par des Américains natifs, imitant les créations étrangères néoclassiques et naturalistes. C'est à ce moment-là que la sculpture américaine se distingue des métiers d'artisans pour prendre sa place en tant qu'art à part entière. Les

⁵⁰⁰ W. Craven, *Sculpture in America*, New York : Crowell, 1968, p. 84-85.

⁵⁰¹ J. O. Appleby, *Inheriting the Revolution : The first generation of Americans*, Cambridge (Mass.) : Belknap Press, 2000, p. 265.

sculpteurs américains, en effet, sont alors des graveurs ou des tailleurs de pierre, qui ont vu une statue faite par un artiste européen et souhaitent créer leurs propres statues, tout en continuant leur activité d'artisan⁵⁰².

C'est le cas de John Frazee⁵⁰³, un tailleur de pierres tombales de New York, autodidacte qui s'est spécialisé dans les statues funéraires. Considéré comme le premier artiste américain à avoir sculpté un buste dans le marbre, il est le premier à réaliser un buste de Lafayette, à la demande de l'Académie américaine. Il moule le visage du Général, puis façonne son buste, le 6 septembre 1824, trois semaines après l'arrivée de Lafayette. Néanmoins, son buste de plâtre a été perdu⁵⁰⁴.

À côté de Frazee, William Rush⁵⁰⁵ est considéré comme le premier grand sculpteur américain. Il est l'un des rares tailleurs de bois à avoir réussi la transition d'artisan à sculpteur. Son buste en terre cuite représente un Lafayette pensif (Planche 39). En tant que membre du comité d'organisation d'accueil pour Lafayette à Philadelphie, Rush a l'occasion de voir plusieurs fois Lafayette, ce qui lui permet d'avoir un tracé sculptural original et convainquant. Il est, en effet, présent à plusieurs des dîners offerts à Lafayette et peut ainsi observer dans le détail le visage du Général. Il réalise ce buste entre le 28 septembre et le 5 octobre 1824. Lorsqu'il le présente à Lafayette, ce dernier considère ce buste comme très ressemblant et, pour le remercier, lui envoie une gravure de Leroux d'après Scheffer. Une vivacité et un sentiment de vie animent le buste de Rush, mais, malgré une grande ressemblance, il n'est pas limité à un simple réalisme⁵⁰⁶.

Un autre buste de plâtre est fait par l'immigrant italien Luigi Persico⁵⁰⁷ (Planche 40). À une époque où le nombre de sculpteurs américains est insuffisant, de nombreux Européens, en particulier italiens, partent pour les États-Unis, afin de combler le vide. Ce buste, exposé lors de la réception de Lafayette, sponsorisée par la *Washington Benevolent*

⁵⁰² W. Craven, *op. cit.*, p. 95 et p. 100.

⁵⁰³ John Frazee (1790-1852) est un sculpteur néo-classique américain.

⁵⁰⁴ S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *op. cit.*, p. 168 ; P. H. Falk, *op. cit.*, vol. I, p. 1183 ; W. Craven, *op. cit.*, p. 85-87.

⁵⁰⁵ William Rush (1756-1833) est un sculpteur américain néoclassique.

⁵⁰⁶ T. Armstrong, *200 years of American sculpture*, Boston : Godine, 1976, p. 29 ; W. Craven, *op. cit.*, p. 24 ; H. Marceau, *op. cit.*, p. 55 ; P. H. Falk, *op. cit.*, vol. III, p. 2857.

⁵⁰⁷ Luigi Persico (1791-1860) est un peintre et sculpteur néoclassique italien installé aux États-Unis.

Society, à la fin du séjour de Lafayette à Philadelphie, a ainsi dû être créé dans de brefs délais. Bien qu'il y ait un certain réalisme dans les traits du visage, les rides sont éliminées et l'ensemble exprime une douceur idéale. Luigi Persico devient célèbre grâce à ce buste de Lafayette, qui lui ouvre les portes d'une grande carrière de sculpteur, puisqu'il reçoit la commande officielle pour réaliser le fronton du portique oriental du Capitole⁵⁰⁸.

Le buste de Lafayette de Frederick Eckstein⁵⁰⁹, aux traits régularisés, à l'âge réduit, vêtu d'une toge impériale romaine, n'est que peu ressemblant à l'hôte de la nation (Planche 41). Il s'inscrit dans un mouvement néoclassique, que la plupart des Américains sophistiqués, tout comme leurs *alter ego* européens, acceptent comme style approprié pour l'art républicain. Cependant, l'idéalisation classique extrême dans le buste d'Eckstein leur est inhabituelle. Son buste de Lafayette est repris et copié par un de ses élèves, Hiram Powers⁵¹⁰. Les bustes de Jackson et de Lafayette qu'Eckstein réalise en 1825 attirent l'attention sur cet artiste, ce qui l'encourage à fonder une Académie des Beaux-Arts à Cincinnati en 1826⁵¹¹.

Aucun autre buste n'égale en réalisme celui de John H. I. Browere⁵¹² (Planche 42). La méthode de moulage de Browere a saisi la forme des traits de Lafayette, chaque ligne, chaque ride de son visage. Le réalisme de son buste sert de référence : tous les autres portraits de Lafayette peuvent être jugés par comparaison avec lui. Le travail de Browere est exempt de toute idéalisation, contrairement à celui d'autres sculpteurs contemporains. Après avoir pris le moulage du visage de son sujet, il le retravaille pour obtenir un buste avec tête et épaules. Ce buste propulse la carrière de Browere qui sculpte par la suite la plupart des Pères fondateurs survivants et de nombreux politiciens⁵¹³. Comme d'autres artistes, Browere écrit à son tour à Lafayette, pour lui demander son approbation, afin être reconnu par la société américaine. Il rappelle les faveurs qu'il a reçues de Lafayette et désire

⁵⁰⁸ S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *op. cit.*, p. 169 ; P. H. Falk, *op. cit.*, vol. III, p. 2583.

⁵⁰⁹ Frederick Eckstein (1775-1852) est un sculpteur originaire de Prusse.

⁵¹⁰ Hiram Powers (1805-1873) est un sculpteur néoclassique américain.

⁵¹¹ S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *op. cit.*, p. 170 ; P. H. Falk, *op. cit.*, vol. I, p. 1011.

⁵¹² John Henri Isaac Browere (1790-1834), artiste new-yorkais, a fait des moulages de visages de personnages importants, tels que Thomas Jefferson, John Quincy Adams ou Lafayette.

⁵¹³ S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *op. cit.*, p. 171 ; W. Craven, *op. cit.*, p. 91 ; P. H. Falk, *op. cit.*, vol. I, p. 458-459.

que celui-ci écrive quelques lignes sur lui, afin qu'il approuve les efforts qu'il a faits en tant qu'artiste américain⁵¹⁴.

Là encore, nous voyons que l'approbation de Lafayette est importante dans la carrière d'un artiste, qui, par ailleurs, se voit propulsée grâce à la réalisation d'un buste du Général. Les sculptures permettent, elles-aussi, de diffuser une image précise de Lafayette en Amérique.

La création des bustes de Lafayette durant son voyage aux États-Unis se situe donc dans une période de transition pour l'art de la sculpture américaine. Après une période où il n'y avait pas de sculpteur de valeur, et avant la génération de sculpteurs des années 1830-1835, ce sont les Américains natifs, tels que Frazee et Browere, ainsi que les étrangers, comme Persico ou Eckstein, qui commencent à sculpter des statues qui connaissent un vrai succès⁵¹⁵. Les diverses manières de représenter Lafayette montrent une variété de perceptions et la volonté de transmettre une image variée : le Général peut être autant idéalisé et magnifié, tel un grand héros classique, que représenté de manière très réaliste, tel un simple homme. L'image de Lafayette sur les médailles semble davantage simplifiée, compte tenu de leur petite taille.

L'iconographie métallique du voyage

Les médailles à l'effigie de Lafayette ne commencent qu'en 1789 et leur nombre explose après la fête de la Fédération, où Lafayette connaît une grande renommée. Pendant l'Empire et la Restauration, aucune médaille n'est frappée, sauf à l'occasion du voyage de 1824-1825 aux États-Unis et de celui de 1829 en France⁵¹⁶. L'iconographie métallique sert à magnifier le portrait du Général et à diffuser son image dans le peuple, d'une manière similaire aux gravures et aux autres objets à son effigie. Paul OLIVIER, qui a été le spécialiste des médailles Lafayette, estime que l'on peut jauger la popularité de celui-ci grâce à la production numismatique qui l'entoure. Il affirme, en effet qu'« aucun homme, a-t-on dit quelque part, sauf les souverains, ne reçut de son vivant plus d'honneurs et de témoignages

⁵¹⁴ AN, 217Mi12, dossier 12. Washington, 6 septembre 1825. Lettre de John H. Browere à Lafayette.

⁵¹⁵ W. Craven, *op. cit.*, p. 92.

⁵¹⁶ P. Olivier, *Iconographie métallique du général Lafayette*, Paris : Florange, 1933, p. VIII.

de gratitude que le général Lafayette. Et si, en particulier, le nombre de médailles frappées à l'effigie d'un personnage illustre constitue pour celui-ci la mesure de sa renommée, Lafayette a évidemment atteint à la popularité suprême⁵¹⁷ ».

Frapper la monnaie est une prérogative régaliennne par excellence. Créer des médailles à l'effigie de Lafayette, même s'il ne s'agit pas de monnaie, mais bien de médailles sans valeur pécuniaire, c'est rapprocher dans l'esprit populaire l'image du Général à celle de souverains. Durant son voyage de retour aux États-Unis, Lafayette, même s'il n'en porte pas le titre officiel, est mieux reçu que n'importe quel chef d'État aurait pu l'être. Nous avons vu (p. 111) que le graveur de médailles Caunois a eu des complications avec la police française pour sa médaille, mais aux États-Unis, à l'inverse, les médailles sont bien vues et bien diffusées dans le peuple.

Bien plus, l'effigie de Lafayette sort de la sphère des simples médailles décoratives pour être frappée de manière officielle sur des monnaies courantes. C'est le cas de la médaille de Joseph Lewis⁵¹⁸ (Planche 23), dont plus de deux mille exemplaires en or, argent, bronze et fer blanc sont diffusés aux États-Unis, dès septembre 1824, la distribution étant facilitée par sa petite taille. Cette médaille, représentant les portraits de Lafayette d'un côté et de Washington de l'autre, sert de monnaie d'échange : un demi-cent, un cent, une dîme, un quarter, un demi-dollar⁵¹⁹.

Le voyage de Lafayette en Amérique permet, à l'instar de la production littéraire et artistique, une floraison de créations de médailles à l'effigie du Général. Tout au long de son périple, de nombreuses médailles différentes sont créées aux États-Unis. Citons, par exemple, la médaille de l'artiste américain Halliday⁵²⁰ (Planche 21). Nous rencontrons sur cette pièce la figure âgée de Lafayette. Entre la frappe des médailles de la période révolutionnaire et celle-ci, de longues années se sont écoulées : le graveur ne représente plus le jeune Lafayette, mais un vieil homme empâté⁵²¹. Nous observons que le lien au passé du

⁵¹⁷ P. Olivier, *op. cit.*, p. I.

⁵¹⁸ Joseph Lewis (?-?) est un graveur de New York.

⁵¹⁹ S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *op. cit.*, p. 119.

⁵²⁰ Mis à part la mention de son nom sur la tranche de la médaille, nous n'avons pas réussi à identifier plus précisément ce graveur.

⁵²¹ P. Olivier, *op. cit.*, médaille n°34.

Général est mis en avant, puisque l'inscription au verso le présente à la fois comme un héros révolutionnaire et comme un sage républicain :

Dans la jeunesse, le champion ardent et intrépide ; dans l'âge, le défenseur éclairé et vénérable de la liberté civile et religieuse de son pays et de l'humanité. Né le 6 sept. 1757.

L'iconographie métallique de Lafayette connaît ainsi une diffusion plus ou moins large dans la population ou auprès des élites américaines, selon le coût et la rareté de la médaille. Dans tous les cas, elle permet de diffuser l'image du Général et de l'identifier à un être de type supérieur, à l'instar d'un souverain. Notons qu'il s'agit bien de médailles à l'effigie de Lafayette et non de décorations honorifiques qui lui ont été offertes en récompense par le gouvernement, comme c'est le cas pour une grande partie de la production numismatique⁵²². De même, à l'exception de la monnaie de Joseph Lewis, il s'agit bien de médailles frappées « pour conserver la mémoire d'un événement⁵²³ » et non pas de monnaie pour servir de moyen de paiement. Comme pour la création picturale et sculpturale, la représentation de Lafayette sur des médailles a aussi comme vocation de conserver pour la postérité l'image de celui que les Américains considèrent comme l'un des Pères fondateurs. En revanche, les morceaux de musique, même si leurs partitions sont imprimées, semblent davantage s'inscrire dans l'éphémère et la fugacité de la célébration.

La création musicale pour Lafayette

La musique est essentielle dans les cérémonies d'accueil du vieux vétéran révolutionnaire. Lorsqu'il est reçu, des chants et des airs nationaux sont chantés en son honneur, tels *Voyez venir le héros conquérant* ou *La Marseillaise* (Planche 110). Des coups de canons sont tirés et les cloches sonnent, ce qui donne une atmosphère festive aux parades, revues de troupes, visites d'hôpitaux et d'écoles et rencontres avec les vétérans⁵²⁴. Les comités d'organisation font appel à des orchestres pour animer les festivités. Il arrive souvent qu'une troupe de musiciens n'attende pas que la précédente ait cessé de jouer pour commencer elle-même, si l'on ajoute à cela les coups de canon, les cloches et le vacarme de

⁵²² B. Dumons et G. Pollet, *La fabrique de l'honneur : Les médailles et les décorations en France, XIX^e-XX^e siècles*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2009, p. 8-11 et 17-30.

⁵²³ M. Veillon, *Histoire de la numismatique, ou la science des médailles*, Paris : Errance, 2008, p. 113.

⁵²⁴ S. Kermes, *Creating an American identity : New England, 1789-1825*, New York : Palgrave Macmillan, 2008, p. 120-121.

la population, on imagine le brouhaha. La musique est alors un moyen d'exalter les sentiments patriotiques des Américains, à la fois par le contenu des paroles des chants et par les airs solennels, qui donnent une certaine gravité aux célébrations, tout en apportant réjouissance et festivité aux célébrations⁵²⁵.

Le voyage de Lafayette est une occasion inégalée pour les Américains de créer de nouveaux chants et des airs musicaux en l'honneur de l'hôte de la nation. On observe en effet que la production de titres de musique, ayant comme sujet Lafayette, explose littéralement durant les années 1824 et 1825. Damien MAHIET a tenté d'établir une liste exhaustive des créations musicales sur Lafayette durant la période entre 1781 et 1834⁵²⁶. En faisant le décompte, 35 chants et airs ayant le Général pour thème ont été créés durant l'époque révolutionnaire, tandis qu'aucune nouvelle création ne voit le jour entre 1797 et 1824. C'est à l'occasion du voyage aux États-Unis que la production devient foisonnante : plus de 80 titres paraissent en 1824 et la production s'essouffle pour atteindre le nombre de 13 publications en 1825. La grande majorité des chants et airs créés sont en anglais, la musique francophone étant très minoritaire, ce qui semble aller de soi, puisque les festivités offertes à Lafayette ont lieu dans un pays à prédominance anglo-saxonne.

Les musiciens locaux composent à l'avance des valse, marches, chants, airs patriotiques qu'ils soumettent au comité de préparation, pour que leur musique soit jouée lors des cérémonies⁵²⁷. Les marches, qui sont une partie intégrante des défilés et cortèges, sont alors très fréquentes. Parmi les documents musicaux encore conservés, qui ne représentent pas l'intégralité de la production de l'époque, nous observons que les marches sont les plus nombreuses. Bien que certaines soient dédiées à une ville particulière (Planche 111), nombre d'entre elles ne sont pas empreintes de particularisme et peuvent ainsi être réutilisées dans diverses festivités.

Les chants arrivent en deuxième position après les marches. Ils font eux aussi partie des célébrations par leur caractère patriotique, mais aussi par les paroles flatteuses qu'ils adressent au Général (Planche 112). De nombreux chants sont écrits pour accueillir

⁵²⁵ J. B. Clark, « American musical tributes of 1824-25 to Lafayette : A report and inventory », tiré à part de *Fontes artis musicae*, vol. XXVI, 1979, p. 17-34.

⁵²⁶ D. Mahiet, *Music for Lafayette, 1780s-1830 : A catalog*, Ithaca (N.Y.) : Cornell University, [2009], 19 p.

⁵²⁷ S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *op. cit.*, p. 108-109.

Lafayette sur le sol américain, ce qui donne lieu à une riche production durant les premières semaines de son voyage. Au théâtre de Chatham Garden, le 11 septembre 1824, il est par exemple chanté sur un air patriotique :

Le tambour militaire sonne l'approche de l'homme courageux ! Le héros qui arrive au milieu de la fière foule du pays qu'il a défendu, le pays des hommes libres, qui célèbrent son retour dans un grand jubilé, tandis que ses fils reconnaissent leur douce dette de gratitude à son égard et font sonner le clairon pour acclamer Lafayette⁵²⁸.

Le dernier type de création musicale sont les compositions de danse, en particulier les valse (Planche 113), mais aussi des cotillons ou des polkas. Il s'agit surtout de musiques destinées à être jouées sur un piano, cet instrument étant à la mode dans ces années-là⁵²⁹. Ces musiques sont jouées surtout durant les *bals Lafayette*, c'est-à-dire les soirées dansantes, où Lafayette est présent et mis à l'honneur. Le plus célèbre bal dédié à Lafayette est peut-être le bal de Castle Garden le 14 septembre 1824, où toute la bonne société new-yorkaise est réunie et où les illuminations en l'honneur de Lafayette sont le point culminant de la soirée⁵³⁰.

Nous le voyons, la musique est un moyen d'honorer l'hôte de la nation, soit en dédicant le morceau à Lafayette, soit en en faisant le sujet de la création musicale. Le plus souvent destinée à l'accueillir, cette musique sert à animer les festivités qui sont offertes au Général. Cette floraison de musiques traduit la popularité dont jouit Lafayette aux États-Unis durant son voyage. La mise à l'honneur du Général comme vétéran de la Révolution américaine est un trait que l'on retrouve aussi dans les constructions de monuments nationaux.

⁵²⁸ *Lafayette's welcome, sung by Mr. Keene, at Chatham Garden Theatre, written by S. Woodworth, composed with an accompt for the piano forte, by C. Meineke, of Baltimore*, New York : Riley, 1824, p. 2.

⁵²⁹ Cf. J. B. Clark, *The dawning of American keyboard music*, New York : Greenwood Press, 1988, 411 p.

⁵³⁰ L. Benoit, *La Cesarine : A new set of cotillions composed expressly for the Grand Ball given at Castle Garden in honour of Genl. Lafayette Sept. 14th. 1824. Dedicated to Miss Cesarine J. Meetz*, New York : Firth & Hall, 1824, 5 p. et *An account of the Grand Fête given at Castle Garden in honour of Gen. Lafayette*, New York : Palmer, 1824, 8 p.

L'architecture nationale

Le voyage de Lafayette voit l'émergence de toute une série de constructions de bâtiments nationaux, qui, pour certains d'entre eux, sont des lieux de commémoration. Les Américains souhaitent construire des monuments pour préserver les sites de la Révolution et pour inscrire dans la mémoire nationale le souvenir de héros ou de batailles de la guerre d'indépendance américaine. Dans les premières cinquante années après la Révolution, quelques monuments ont été construits. La vague des monuments commence avec le voyage de Lafayette et continue après son départ⁵³¹. C'est aussi à ce moment-là que les Américains commencent à prendre conscience de l'importance de conserver et de préserver les sites historiques de leur Révolution⁵³².

La construction de ces bâtiments pour la mémoire nationale sont liés à la présence du Général et contribuent à montrer sa popularité et sa renommée, puisqu'il est invité à poser la première pierre de ces édifices. Les Américains considèrent qu'il est le vétéran révolutionnaire le mieux placé pour cette tâche honorifique. Il a en effet souvent un lien avec le passé de ces lieux, soit qu'il ait été ami avec les « héros » honorés par la construction d'un bâtiment commémoratif, soit qu'il se soit lui-même illustré dans une bataille mise à l'honneur.

En revanche, bien qu'il n'ait pas participé à la bataille de Bunker Hill, c'est Lafayette qui pose la première pierre du bâtiment lié à sa mémoire (Planche 89 et Planche 90). Il s'agit là de la plus importante construction de toute la tournée de Lafayette, comme l'atteste le succès qu'elle a eu. Boston est la première ville à profiter de la présence de Lafayette pour construire un monument. Depuis 1822, la *Bunker Hill's Monument Association* cherche à remplacer le petit obélisque de bois par une structure plus durable. Le retour de l'hôte de la nation est l'occasion d'attirer l'attention du public sur ce monument et ainsi de collecter des fonds pour sa construction. C'est ainsi que 2 500 souscripteurs font des dons allant de

⁵³¹ S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *op. cit.*, p. 134.

⁵³² E. A. Weiler, *50 years after Independence : Preservation of places, spaces and memory*, Muncie (Ind.) : Ball State University, 2012, p. I et 15.

5 à 5 000 dollars⁵³³. L'association convainc Lafayette de retourner au Bunker Hill le 17 juin 1825 pour le 50^e anniversaire de la bataille pour poser la première pierre du monument⁵³⁴.

Nous observons dans les correspondances de Lafayette à sa famille qu'à chaque fois qu'il évoque différentes étapes de son voyage, il met en avant ce qu'il considère comme la plus importante étape, la pose de la première pierre à Bunker Hill. Il écrit par exemple : « On a la bonté de venir de tous côtés et de bien loin nous demander des visites ; j'espère qu'elles seront toutes terminées pour le 17 juin, où je dois poser à Boston la première pierre du monument de Bunker Hill⁵³⁵ ». Lafayette écrit qu'il est fier d'être considéré comme le Père fondateur, à qui revient l'honneur de poser la première pierre de monuments à la mémoire de ses vieux frères d'armes :

Nous arriverons le 15 juin au rendez-vous de Bunker Hill ; je tiens beaucoup à y être le représentant de l'armée de la Révolution et à célébrer, au bout d'un demi-siècle, ce grand événement en posant la première pierre du monument qu'on va élever⁵³⁶.

Nous avons évoqué plus haut (p. 140) l'imposante cérémonie où sont présentes 200 000 personnes pour assister Lafayette dans la pose de la première pierre de ce monument. À aucun autre moment, celui-ci n'a rencontré autant de vétérans de la Révolution américaine⁵³⁷. La conception de ce bâtiment, qui est le premier obélisque monumental érigé aux États-Unis, revient à Horatio Greenough⁵³⁸, mais l'architecte est Solomon Willard⁵³⁹. La véritable construction ne commence en réalité qu'en 1826 et s'achève seulement en 1842⁵⁴⁰.

La présence de Lafayette aux États-Unis stimule le mouvement de construction ou de restauration de monuments à d'autres endroits. À Philadelphie, l'arrivée de Lafayette donne l'idée de faire une souscription pour un monument dédié à Washington, mais le

⁵³³ E. A. Weiler, *op. cit.*, p. 37.

⁵³⁴ S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *op. cit.*, p. 135.

⁵³⁵ AN, 217Mi17, dossier A. Norfolk, 24 octobre 1824. Lettre de Lafayette à ses filles.

⁵³⁶ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 197-198. Milledgeville, 28 mars 1825. Lettre de Lafayette à sa famille. Original consultable aux AN : 217Mi17, dossier A.

⁵³⁷ B. J. Lossing, *The pictorial field-book of the Revolution*, New York : Harper & Bros, 1851, p. 559.

⁵³⁸ Horatio Greenough (1805-1852) est le premier sculpteur néoclassique américain.

⁵³⁹ Solomon Willard (1783-1861), graveur et architecte américain, est essentiellement connu pour la construction du monument de Bunker Hill.

⁵⁴⁰ E. A. Weiler, *op. cit.*, p. 37-41.

projet échoue. En revanche, son voyage est l'occasion de commencer la restauration de la salle de l'Indépendance, dont le projet est confié à l'architecte Strickland⁵⁴¹. Les travaux continuent bien après le départ du Général⁵⁴². La visite sur la tombe de Washington, inaccessible au public, puisqu'elle est située sur une propriété privée, donne lieu à un nouveau débat en faveur de la construction d'une tombe nationale au Capitole. La famille de Washington y est opposée, car elle veut rester fidèle aux derniers vœux de Washington de rester enterré dans le parc de sa maison, vœux qui seront respectés⁵⁴³.

Le 8 mars 1825, Lafayette pose la pierre angulaire du monument mortuaire en marbre du baron de Kalb, un jeune officier allemand tué à la bataille de Camden, qui avait introduit Lafayette auprès des ministres américains à Paris avant son départ et qui l'a accompagné aux États-Unis. Les travaux ont été entrepris bien avant la venue de Lafayette. Dès la nouvelle de son débarquement, le comité de construction invite le Général, qui accepte volontiers de poser la première pierre du futur bâtiment. Il est prévu que sur la base de granit reposerait un obélisque en marbre d'environ cinq mètres de haut (Planche 91). Plusieurs inscriptions doivent rappeler le rôle de l'officier durant la guerre d'indépendance⁵⁴⁴. Après avoir déposé les dépouilles de celui-ci dans le caveau souterrain, Lafayette, lors d'une cérémonie maçonnique, pose la première pierre du bâtiment, puis il prononce un discours en l'honneur de son ami. La présence de Lafayette est inscrite dans la durée, puisque il est gravé sur la pierre tombale : « Cette pierre a été placée sur les dépouilles du baron de Kalb par Lafayette en 1825⁵⁴⁵ ».

Le 21 mars 1825, le Général pose aussi la pierre angulaire du monument mortuaire d'un autre ami, le général Nathanael Greene, ainsi que celle d'un autre bâtiment dédié au comte Pulaski. Il se réjouit du rôle qui lui est attribué :

Je regarde comme une heureuse circonstance dans ma vie qu'on semble m'avoir attendu pour poser les premières pierres de monuments élevés à mon premier compagnon

⁵⁴¹ William Strickland (1788-1854) est un architecte de Philadelphie.

⁵⁴² E. A. Weiler, *op. cit.*, p. 17 et 27.

⁵⁴³ S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *op. cit.*, p. 136.

⁵⁴⁴ B. J. Lossing, *The pictorial field-book of the Revolution*, New York : Harper & Bros, 1851, p. 668.

⁵⁴⁵ AN, 729Mi27. *Ceremony of removing and reintering the remains of major Gen. Baron de Kalb and laying the corner stone of his monument by general Lafayette.*

Kalb, à mon ami le général Greene, au brave Pulawski que j'avais présenté à l'armée et enfin au général Washington à Philadelphie⁵⁴⁶.

Les habitants de Savannah souhaitaient depuis longtemps ériger deux édifices en leur honneur. Ils considèrent que la présence de Lafayette donnerait davantage de solennité à la cérémonie. Un cortège commun se forme et se dirige vers l'emplacement prévu pour ces deux bâtiments. Levasseur nous rapporte le discours du président du comité des monuments :

Élever des monumens pour perpétuer la mémoire des hommes illustres fut une coutume de tous les âges et de tous les peuples. [...] Ils seront doublement sacrés ces témoignages de notre reconnaissance, puisque la main qui va nous aider à les élever fut une des premières à saisir le glaive pour défendre les droits de l'homme et assurer à notre patrie une paix glorieuse⁵⁴⁷.

Puis le président du comité s'adresse à Lafayette en ces termes :

Au nom de notre commune patrie, je vous invite, comme soldat révolutionnaire, brillant d'une gloire unique par votre rang et votre renommée, de sanctionner, en posant cette pierre angulaire, la réputation d'un héros patriote, dont le nom est inscrit à côté du vôtre dans les plus brillantes pages de notre histoire et dont la tombe sera doublement vénérable, et par celui qui l'aura fondée, et par celui qu'elle rappellera⁵⁴⁸.

Après un discours de réponse, Lafayette, là aussi au cours d'une cérémonie maçonnique, donne trois coups de maillet sur la pierre d'angle, au son d'un air national et d'une triple salve d'artillerie. Nous voyons que, lors de la pose de pierre d'angle de ces monuments, Lafayette, par sa popularité, fait office d'autorité pour valider la construction d'édifices à la mémoire de vieux révolutionnaires. Ce sont les propres souvenirs de Lafayette et son expérience qui justifient le rôle prééminent qu'il y joue. Même si ces monuments nationaux ne sont pas dédiés à Lafayette lui-même, son implication dans leur inauguration entretient sa popularité, car il est toujours l'invité d'honneur de ces festivités.

Par la suite, Lafayette pose encore des pierres angulaires de deux structures utilitaires : l'aile ouest de l'université d'État de Burlington⁵⁴⁹, dans le Vermont, et la

⁵⁴⁶ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 197-198. Milledgeville, 28 mars 1825. Lettre de Lafayette à sa famille. Original consultable aux AN : 217Mi17, dossier A.

⁵⁴⁷ A. Levasseur, *Lafayette en Amérique, en 1824 et 1825*, Paris : Baudouin, 1829, p. 139-140.

⁵⁴⁸ *Ibid.*, p. 142.

⁵⁴⁹ Burlington est le siège du comté de Chittenden, dans le Vermont.

Apprentices' Library à Brooklyn. Pendant tout son voyage, il inspecte fréquemment des écoles, des hôpitaux et des hospices. Ces institutions sont considérées non seulement comme la preuve de la prospérité et du progrès américains, mais aussi comme la confirmation de l'intérêt porté, par la première république moderne au monde, à la santé, à l'éducation et au bien-être de ses citoyens. L'idée de faire poser par Lafayette les pierres angulaires de ces nouvelles institutions est venue à l'esprit des organisateurs du voyage, en voyant la pompe, qui entoure partout le Général. Pour cette raison, ces cérémonies n'ont lieu que pendant les deux derniers mois du voyage. La pose de la pierre angulaire de la *Apprentices' Library*, le 4 juillet 1825, est la dernière grande cérémonie du voyage. Les maçons, là encore, supervisent la cérémonie. Cet événement est censé montrer l'unité américaine derrière une institution destinée à éduquer les enfants des classes laborieuses⁵⁵⁰.

Nous le voyons, Lafayette est au cœur des grandes festivités qui animent les années 1824-1825 aux États-Unis. Il est partout accueilli et célébré comme un héros et un Père fondateur, tandis que son image est véhiculée à travers le pays grâce à divers médias, comme la peinture, la gravure, la sculpture, les médailles, les objets manufacturés etc. Il est le sujet principal d'innombrables créations musicales, littéraires et architecturales aux États-Unis. Tout cela contribue à entretenir et à manifester la popularité dont il jouit en Amérique. Il nous reste cependant à chercher de manière plus approfondie les motifs qui poussent le peuple américain à tant l'aduler et le fêter, ainsi qu'à écouter les voix dissidentes.

⁵⁵⁰ S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *op. cit.*, p. 141.

Chapitre III :

Une image et une popularité contrastées

La présence du Général a des répercussions importantes aux États-Unis, mais aussi en France grâce à la diffusion du récit du voyage. On ne peut comprendre le succès et la popularité de Lafayette aux États-Unis qu'en étudiant la portée politique et mémorielle liée au vieux vétéran de la Révolution américaine. Nous verrons les liens forts que les contemporains tissent entre lui et son passé dans la guerre d'indépendance américaine, ainsi qu'avec George Washington, tout ceci contribuant à la création d'une image de héros aux yeux des Américains. Le passage de Lafayette, qui marque les esprits, n'est pas sans conséquences sur la politique du moment, qu'elle soit nationale, comme lors des débats autour des élections présidentielles américaines de 1824, ou internationale, comme sur la question de l'indépendance grecque ou sur la lutte libérale en France.

Nous verrons ensuite le cas de la franc-maçonnerie, en phase de justification et de recherche d'une place légitime dans la société américaine, qui participe si fort à la glorification du frère Lafayette. Cette vision des plus positives nous permettra d'autant mieux de saisir le fort contraste avec la vision mitigée de ceux qui portent un regard bien plus critique sur la réception du Général aux États-Unis. Cette vision plus négative est partagée par la diplomatie française. Elle est une conséquence des discours et des toasts qui sont prononcés durant le voyage de Lafayette contre le système de la Sainte-Alliance et les gouvernements européens. Nous apercevrons alors, en observant le point de vue des diplomates français, que l'adulation n'est pas partagée par tous, même si ces visions divergentes restent très minoritaires et sont insignifiantes en comparaison à la popularité massive de Lafayette aux États-Unis.

1. Mémoire de la Révolution, nationalisme et républicanisme

Tout au long du voyage, les souvenirs de la guerre d'indépendance ressurgissent et sont mis en avant. Les valeurs et vertus des héros de la guerre, à commencer par Lafayette, sont présentés aux nouvelles générations comme des modèles à imiter, et ce dans un contexte de construction républicaine et nationale que la présence du vieux vétéran révolutionnaire renforce. Nous verrons que la religion nationale américaine y contribue, tandis que les liens sacrés entre le Général et George Washington ne cessent d'être évoqués. Tout en remémorant des souvenirs passés, le passage de Lafayette a une incidence forte sur la politique américaine du moment, à commencer par les élections de 1824 qui agitent le pays.

Faire ressurgir de vieux souvenirs

Cinquante ans après la guerre d'indépendance, les célébrations offertes à Lafayette fournissent un moyen inégalé pour évoquer les souvenirs de la Révolution et pour réinventer les vertus républicaines. La mémoire de la Révolution américaine, qu'elle soit en lien avec le passé de Lafayette ou non, est omniprésente tout au long du voyage : correspondances, discours, toasts, célébrations etc.⁵⁵¹ À Montgomery⁵⁵², un toast porté lors d'un dîner public le résume bien : « À la Révolution – son histoire a été rafraîchie dans nos mémoires et son patriotisme ravivé dans nos cœurs par la visite de l'hôte de la nation⁵⁵³. » On peut se demander quelle en est la raison et quels sont les motifs qui poussent les Américains à tant s'attacher à d'anciens souvenirs.

⁵⁵¹ S. Kermes, *Creating an American identity : New England, 1789-1825*, New York : Palgrave Macmillan, 2008, p. 117-118 et 131-134.

⁵⁵² Montgomery, aujourd'hui capitale de l'État de l'Alabama, n'est alors que le siège du comté de Montgomery.

⁵⁵³ Cité par E. E. Brandon, *A pilgrimage of liberty*, Athens (Oh.) : Lawhead Press, 1944, p. 147.

La réception enthousiaste de Lafayette est due à son rôle symbolique. Les parades, bals, banquets, chants et accueils triomphaux ne célèbrent pas un homme ordinaire, mais le héros de la Révolution américaine et l'apôtre de la liberté. Pour les Américains, Lafayette est un symbole, un héros faisant partie du panthéon américain. À une époque où presque tous les Pères fondateurs sont morts ou retirés de la sphère publique, les Américains considèrent le héros révolutionnaire français comme un des derniers fondateurs survivants. Les discours et les cérémonies en Amérique présentent Lafayette comme un vétéran révolutionnaire et le rattachent à la fondation de la nation⁵⁵⁴. Par exemple, à Portsmouth⁵⁵⁵, une adresse de bienvenue affirme au Général : la nouvelle génération d'Américains « associe toujours votre nom et vos vertus avec celles des fondateurs de notre indépendance⁵⁵⁶. » Les Américains rappellent également que, si le nom de Lafayette est lié à celui des Pères fondateurs, il est indissociable de la lutte armée de la guerre d'indépendance. À Utica⁵⁵⁷ par exemple, l'adresse suivante est prononcée lors de l'accueil du Général :

Au nom de nos chers compatriotes, nous venons les bras ouverts et les cœurs remplis de gratitude, pour accueillir l'homme qui était le compagnon de nos pères dans la glorieuse lutte qui a permis d'atteindre cette indépendance et dont les seules prouesses dans la guerre et les vertus dans la paix nous ont assuré les droits de l'homme et les bénédictions de la liberté⁵⁵⁸.

Lafayette est célébré à la fois pour son rôle militaire durant la Révolution américaine, pour les valeurs qu'il partage avec les autres Pères fondateurs, mais aussi parce qu'il est le dernier grand vétéran survivant, ayant combattu pour la liberté américaine un demi-siècle plus tôt⁵⁵⁹. Lors d'un discours à Rochester⁵⁶⁰, par exemple, il est dit que

la ferveur de [notre] hommage spontané n'est égalée que par le plaisir que l'occasion offre à nos citoyens de manifester publiquement leurs sentiments en présence et à l'égard

⁵⁵⁴ A. C. Loveland, *Emblem of liberty*, Baton Rouge : Louisiana State Univ. Press, 1971, p. 7 ; S. Kermes, *op. cit.*, p. 124.

⁵⁵⁵ Portsmouth est une ville située dans le comté de Rockingham, dans le New Hampshire.

⁵⁵⁶ AN, 217Mi17, dossier D. [Portsmouth (N.H.)], [31 août 1824]. Adresse d'invitation des citoyens de Portsmouth à Lafayette.

⁵⁵⁷ Utica est le siège du comté d'Oneida dans l'État de New York.

⁵⁵⁸ AN, 217Mi17, dossier C. [Utica], [10 juin 1825] Adresse du comité des habitants d'Utica à Lafayette.

⁵⁵⁹ A. C. Loveland, *op. cit.*, p. 35.

⁵⁶⁰ Rochester est le siège du comté de Monroe, dans l'État de New York.

de l'un des derniers survivants de ce groupe de héros dont les valeurs ont brisé les chaînes de la servitude coloniale et dont les vertus ont consacré la cause de la liberté américaine⁵⁶¹.

L'accueil de Lafayette participe d'un genre cérémoniel en vogue dans l'Amérique des années 1820, celui de la célébration de la Révolution, mais ces célébrations sont d'habitude réservées aux cérémonies anniversaires de la déclaration d'indépendance, le 4 juillet. Dès les premières années de la Révolution, et plus encore à partir de la fin de la guerre, la célébration du 4 juillet s'est répandue aux États-Unis et elle a donné lieu, à travers le pays, à des discours publiés par la suite. Dans les années 1810-1820, non seulement ces cérémonies servent le patriotisme et la volonté d'unifier un pays très hétérogène, mais elles traduisent aussi une inquiétude générale, un questionnement sur la signification de la Révolution américaine et sur la capacité des Américains du temps à être à la hauteur de l'héritage des Pères fondateurs⁵⁶².

Le thème du héros révolutionnaire et de la gratitude que lui doit la nation américaine ne cesse d'être décliné pendant le voyage, en particulier dans les innombrables discours adressés à Lafayette au fil de son périple⁵⁶³. Dans un discours à Columbia⁵⁶⁴ par exemple, le sentiment de gratitude apparaît comme lié au souvenir que les Américains gardent de Lafayette :

Tant que Columbia possédera sa liberté, que vous avez scellée de votre sang, elle sera toujours reconnaissante pour vos services distingués lors de sa glorieuse Révolution et continuera à apprendre à ses enfants à bégayer le nom de Lafayette⁵⁶⁵.

Dans les treize États originels de l'Union, Lafayette a l'occasion de se rendre dans des lieux chargés d'histoire révolutionnaire. Nous avons par ailleurs vu qu'il s'agissait des moments forts de son périple : la salle de l'Indépendance à Philadelphie, Yorktown le 19 octobre 1824, les bâtiments à la mémoire de Kalb à Camden le 8 mars 1825, de Greene et Pulaski à Savannah le 21 mars, ainsi que celui de Bunker Hill le 17 juin. Sa présence sert de catalyseur pour préserver les monuments nationaux et les sites liés à la mémoire

⁵⁶¹ AN, 217Mi17, dossier C. 7 juin 1825. Adresse de Rochester.

⁵⁶² P. Bourdin, F. Boyer et F. Weil, *La Fayette, entre deux mondes*, Clermont-Ferrand : Presses universitaires Blaise-Pascal, 2009, p. 144.

⁵⁶³ AN, 217Mi17, dossier C.

⁵⁶⁴ Columbia est la capitale de la Caroline du Sud.

⁵⁶⁵ AN, 217Mi18, dossier H. Columbia (S.C.), [10 mars 1825]. Adresse de Robert Wright à Lafayette.

révolutionnaire américaine⁵⁶⁶. Dans tous ces lieux symboles de la guerre d'indépendance, il est d'abord honoré comme héros de la Révolution. En même temps, la célébration du héros révolutionnaire est une manière de célébrer l'expérience révolutionnaire elle-même. Lafayette rencontre des anciens combattants de la guerre d'indépendance, qu'ils aient ou non servi sous ses ordres. Ces vétérans sont toujours mis en avant et honorés, qu'il s'agisse d'officiers ou de simples soldats⁵⁶⁷. Le Général lui-même évoque avec joie ces rencontres :

J'ai eu le plaisir de rencontrer le groupe de mes anciens compagnons [...] ayant combattu [...] dans cette guerre révolutionnaire qui a débuté sur des principes, qui était soutenue par des principes, principes qui doivent persuader le monde entier. Je rencontre donc ici beaucoup des courageux soldats qui ont prouvé durant la dernière guerre qu'ils étaient de glorieux défenseurs de leur pays⁵⁶⁸.

Mettre en avant ces vétérans de la guerre d'indépendance, c'est aussi réanimer les sentiments patriotiques qui les poussaient sur les champs de bataille. En présentant ces hommes aux nouvelles générations comme des modèles, les Américains souhaitent voir leurs valeurs républicaines se perpétuer. Le rôle qui est attribué à Lafayette est de reconnaître que les jeunes générations sont animées par les mêmes sentiments patriotiques. Par exemple, dans un discours à Burlington, il affirme que

parmi les soldats révolutionnaires que j'ai la joie de rencontrer, j'ai la satisfaction [...] d'en trouver beaucoup qui ont été mes compagnons proches et, parmi la foule d'amis [...] qui m'accueille, je reconnais souvent les traits et toujours les sentiments de mes contemporains américains⁵⁶⁹.

Nous le voyons ici, le retour de Lafayette permet aux Américains de redonner vie à d'anciens souvenirs que certains ont vécu eux-mêmes, à commencer par les vieux vétérans de la Révolution, ou alors que les nouvelles générations ont appris dans des livres ou entendu par leurs pères et grands-pères. Les fils et petits-fils des révolutionnaires tentent de prouver qu'ils n'ont pas démerité et qu'ils sont tout aussi vertueux, patriotiques et républicains que leurs aïeux. C'est en tant qu'ancien combattant volontaire que le passé de Lafayette est mis en avant durant les célébrations, au même titre que d'autres vétérans

⁵⁶⁶ E. A. Weiler, *op. cit.*, p. 47-48.

⁵⁶⁷ P. Bourdin, F. Boyer et F. Weil, *op. cit.*, p. 143-144.

⁵⁶⁸ AN, 729Mi27, dossier 270b. [Frankfort (Ky.)], [14 mai 1825]. Discours de Lafayette au gouverneur du Kentucky.

⁵⁶⁹ AN, 729Mi27, dossier 270c. [Burlington (Vt.)], [29 juin 1825]. Discours de Lafayette à Burlington.

révolutionnaires. Ce qui le distingue néanmoins, c'est son statut supérieur de Père de la nation et d'incarnation vivante des principes républicains. Son approbation sert de substitut à celle que Washington aurait aussi pu donner aux évolutions récentes du pays⁵⁷⁰.

La mémoire de George Washington

Durant son voyage de 1824-1825, Lafayette est souvent comparé et mis en relation avec son vieil ami George Washington. Les Américains le célèbrent en tant qu'un des derniers Pères fondateurs, un associé des premiers dirigeants de la république américaine. Parmi ces hommes, aucun n'est autant révééré par les Américains que George Washington. Dans les années 1820, lui et Lafayette sont associés dans l'esprit du public américain et la dévotion que porte le Général à Washington depuis toujours en tant qu'ami, fils adopté et disciple, est un thème récurrent des discours et des toasts donnés pendant son voyage⁵⁷¹. L'iconographie met, elle aussi, volontiers côte à côte l'effigie des deux personnages (Planche 9, Planche 23 et Planche 85).

Les noms de Washington et de Lafayette sont tout le temps mêlés au cours des cérémonies. Par exemple, à New York, il est affirmé lors d'un discours que « le nom de Lafayette sera toujours associé aux heures les plus sombres et les plus claires de notre Révolution et au nom de Washington embellissant la plus fière page de l'Histoire américaine⁵⁷² ». Dans une autre adresse, à Boston, les deux personnages sont intimement liés :

Votre nom, Monsieur, – le nom de Lafayette – est associé aux plus précieuses et glorieuses périodes de notre Révolution, au nom immortel de Washington et aux nombreux héros qui [...] ont marqué par une empreinte indélébile les cœurs du peuple américain entier⁵⁷³.

⁵⁷⁰ R. P. Hay, « The American Revolution twice recalled : Lafayette's visit and the election of 1824 », dans *Indiana Magazine of History*, t. 69, 1973, p. 48.

⁵⁷¹ S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *Lafayette, hero of two worlds : The art and pageantry of his farewell tour of America, 1824-1825*, Flushing (N.Y.) : Queens Museum, 1989, p. 78.

⁵⁷² AN, 217Mi17, dossier C. [New York], 9 septembre 1825. Adresse du comité de direction des pompiers de la ville de New York.

⁵⁷³ AN, 217Mi17, dossier E. [Boston], [24 août 1824]. Adresse des citoyens de Boston à Lafayette.

Le rapprochement de Lafayette à Washington a été mis en avant par Lafayette lui-même pendant la Révolution américaine et il est devenu depuis partie intégrante de la légende du Général. Celui-ci se qualifie lui-même de « vrai fils adopté de Washington⁵⁷⁴ ». Même si, durant son mandat présidentiel, Washington est devenu le centre de beaucoup d'amertume et de rancœur, un personnage autour duquel se sont cristallisées les premières sources de division politiques américaines, Lafayette reste lié au Washington de la période antérieure, héroïque et non-controversée. C'est pourquoi l'image de Lafayette aux États-Unis reste jusqu'à ce jour sans tache⁵⁷⁵. On peut même dire que le nombre important de toasts portés à la mémoire de Washington, durant les célébrations en l'honneur du Général, permettent de faire oublier les années controversées qu'il a passées à la tête de l'État. Pour les Américains de l'époque, lier le nom de Lafayette à celui de Washington, le Père de la nation, est un grand honneur, comme le montre, par exemple, un toast à Montgomery :

Votre triomphe, consacré à la liberté et à l'égalité, découle d'une effusion volontaire et spontanée de millions de cœurs débordants de gratitude pour vous qui êtes notre vieil ami et le compagnon de notre grand patriarche politique, l'incomparable Washington⁵⁷⁶.

On le voit ici, le nom de Lafayette est mis au rang des plus grands personnages de l'Histoire américaine, puisqu'il a reçu la considération d'autres grands Pères fondateurs. C'est ainsi que l'opinion que Benjamin Franklin et Washington avaient de Lafayette est mise en avant lors d'un discours à Albany :

Quand Franklin, l'homme le plus juste de son temps, a prononcé que vous étiez la personne la plus désintéressée, quand le héros le plus illustre au monde, Washington, vous a honoré de son amitié la plus sincère et de sa confiance la plus illimitée, ils ont montré leur discernement et prévoient le futur déploiement de facultés et vertus qui vous caractériseraient et identifieraient votre nom à celui de liberté et démontreraient votre droit à la gratitude, l'amour et l'admiration du genre humain⁵⁷⁷.

Tandis que le voyage de Lafayette est l'occasion d'évaluer l'assise de l'expérience républicaine et d'affirmer un nationalisme vigoureux, par l'accueil triomphal réservé à Lafayette, les Américains célèbrent leur révolution et prennent pour témoin de leur amour

⁵⁷⁴ AN, 729Mi27, dossier 270a. [Washington], [août/septembre 1825 ?]. Discours de Lafayette au peuple de Washington, à la fin du voyage.

⁵⁷⁵ F. Somkin, *Unquiet Eagle*, Ithaca (N.Y.) : Cornell University Press, 1967, p. 149-151.

⁵⁷⁶ *Cahamba Press*, 9 avril 1825.

⁵⁷⁷ AN, 217Mi17, dossier C. [Albany], 12 juin 1825. Adresse de Spencer, maire de la ville d'Albany.

de la république le Général, meilleur substitut possible de George Washington, puisque le premier président des États-Unis le considérait comme son fils spirituel⁵⁷⁸. C'est ainsi que le Général est doté d'une légitimité républicaine inégalée pour porter un jugement sur les changements de la société américaine depuis un demi-siècle. Bien entendu, Lafayette exprime une vision très positive sur ce modèle de société qu'il souhaite voir établir en Europe.

Confirmer les évolutions récentes des États-Unis

Les années 1820 et 1830 sont marquées par l'introspection et l'auto-examen en Amérique. Face à des auditoires qui s'interrogent sur la fidélité de l'Amérique des années 1820 à l'idéal des fondateurs, Lafayette apporte des garanties bienvenues. Les éloges qu'il multiplie ne sont pas seulement reçus comme des politesses de convenance, mais bien comme la réponse du plus autorisé des interlocuteurs au doute collectif qui s'est emparé du pays. Beaucoup d'Américains craignent, en effet, de tomber dans ce qu'ils considèrent comme des erreurs antirépublicaines. De plus, ils redoutent que le consensus républicain se désintègre sous l'impact de changements politiques, économiques et sociaux. Comme nous le verrons plus en détail plus loin (p. 201-206), les élections de 1824 font aussi surgir le spectre du factionnalisme dans un pays qui déteste l'esprit de parti. La légitimation, que Lafayette prodigue sans relâche, durant son voyage, sur les vertus préservées du républicanisme, contribue à aider les Américains à faire le deuil de la génération des fondateurs disparus⁵⁷⁹.

Au-delà de la célébration du héros de la guerre d'indépendance et de l'épisode révolutionnaire, le voyage de Lafayette est l'occasion de saluer en lui le républicain et d'évaluer, à travers lui, les premières décennies du républicanisme américain en action. Lafayette confirme les Américains dans leurs espérances et leur nationalisme à travers des centaines de discours publics et de conversations privées. À l'approche du cinquantenaire de la déclaration d'indépendance américaine, Lafayette vient apporter sa caution morale à la célébration du nationalisme américain et contribue à ancrer dans une tradition

⁵⁷⁸ P. Bourdín, F. Boyer et F. Weil, *op cit.*, p. 148.

⁵⁷⁹ A. C. Loveland, *op cit.*, p. 35 et 39 ; P. Bourdín, F. Boyer et F. Weil, *op cit.*, p. 145.

républicaine rassurante les immenses transformations que connaît le pays⁵⁸⁰. Lors d'un discours, après avoir évoqué les espoirs que les Insurgents avaient pour construire le pays, le Général s'exprime ainsi :

Vous pouvez imaginer, Messieurs, quels doivent être mes sentiments quand je n'ai vécu que pour voir nos espoirs lointains non seulement vérifiés, mais aussi de loin surpassés par les créations et la prospérité [...]. Parmi les joies indescriptibles de ma visite aux États-Unis, où douze millions de citoyens sont contents de recevoir avec tant d'affection un de leurs premiers soldats, je suis très flatté d'avoir été une occasion supplémentaire, pour le peuple de cet heureux État, de témoigner de leur attachement aux principes pour lesquels nous nous sommes battus⁵⁸¹.

La visite de Lafayette offre ainsi une opportunité de soumettre le système américain à un examen critique. Sa réception ouvre un espace de discussion, dans lequel les Américains peuvent évaluer les fruits de l'indépendance et des institutions républicaines et exprimer les espoirs et les craintes pour l'avenir de leur pays. La façon dont ils réagissent à la présence de Lafayette est interprétée comme l'indicateur de leur propre loyauté et attachement aux principes républicains. Une grande partie de la rétrospection s'avère être une autocongratulation : c'est un moyen de montrer au reste du monde les bons résultats d'un régime républicain qui avait été jugé comme visionnaire et impossible⁵⁸².

Les Américains se flattent alors du développement économique et démographique de leur pays. Ils mettent sur le compte du régime républicain et des droits de l'homme une telle prospérité : ce n'est que grâce aux vertus républicaines, à la paix établie, à la bonne gestion des finances, que le pays se serait si bien développé. Par exemple, la petite ville d'Utica rappelle que, lorsque Lafayette était venu quarante ans plus tôt, la région n'était que désert et que désormais l'industrie et l'agriculture prospèrent. L'orateur affirme que « ces améliorations ne peuvent venir que de l'énergie d'hommes éclairés, agissant sous les auspices d'un gouvernement sage et vigoureux⁵⁸³. » Une publication de l'époque interprète les évolutions du pays d'une manière similaire :

⁵⁸⁰ P. Bourdin, F. Boyer et F. Weil, *op cit.*, p. 148.

⁵⁸¹ AN, 729Mi27, dossier 270b. [Louisville (Ky.)], [12 mai 1825]. Discours de Lafayette à Louisville, en réponse à l'adresse du comité de l'État du Kentucky.

⁵⁸² A. C. Loveland, *op. cit.*, p. 36.

⁵⁸³ AN, 217Mi17, dossier C. [Utica (N.Y.)], [10 juin 1825]. Adresse du comité des habitants d'Utica à Lafayette.

[La venue de Lafayette] a rallumé la flamme lumineuse qui a toujours réchauffé le cœur de nos citoyens : elle a vivifié l'esprit de la Révolution et notre patriotisme. Là où notre illustre hôte voyait des forêts et des champs couverts de bois, il voit désormais des villes et une agriculture développée. Tels sont les miracles produits par la liberté !⁵⁸⁴

Les Américains ressentent le besoin de se justifier auprès de Lafayette et de démontrer qu'ils n'ont pas gâché leur héritage. Dans les discours, les orateurs mettent souvent en avant les progrès matériels du pays depuis la Révolution américaine. On demande au Général de constater les transformations : des espaces sauvages devenus des villes et villages, une agriculture abondante, une industrie prospère et des villes en progrès. Les Américains sont convaincus que cette prospérité est le résultat des institutions républicaines. Se rappeler la Révolution américaine, c'est aussi constater les évolutions actuelles et avoir davantage d'espoir pour l'avenir. La Révolution reste l'événement fondateur, mais l'identification des Américains se fait de plus en plus autour du progrès en cours : l'amélioration et le développement du pays devient la première préoccupation des Américains. Le voyage de Lafayette se situe dans cette phase de changement d'esprit des Américains, qui regardent en arrière, afin d'être mieux confortés pour aller de l'avant⁵⁸⁵.

Il est à noter que l'autocongratulation américaine n'est rendue possible que par la confirmation qu'apporte l'hôte de la nation lui-même. Dans les discours qu'il prononce, Lafayette rejoint, en effet, les considérations américaines et s'émerveille sur les évolutions du pays en un demi-siècle. Par exemple, à Frederick⁵⁸⁶, au lieu d'évoquer un passé historique sans lien avec le lieu visité, le Général flatte les habitants pour leur développement :

Je suis hautement satisfait, Messieurs, de vous rencontrer dans votre heureuse vallée, où l'agriculture et l'industrie des manufactures, pratiquées par une population en croissance rapide, sont la récompense de vos vertus patriotiques et domestiques⁵⁸⁷.

Notons que le Général n'évoque ici que des « vertus patriotiques et domestiques » que l'on aurait pu trouver sous d'autres régimes, à commencer par la France. Il va plus loin,

⁵⁸⁴ J. Foster, *A sketch of the tour of general Lafayette, on his late visit to the United States, 1824*, Portland : Statesman Office, 1824, p. 212.

⁵⁸⁵ J. V. Matthews, *Toward a new society : American thought and culture, 1800-1830*, Boston : Twayne, 1991, p. 137.

⁵⁸⁶ Frederick est le siège du comté de Frederick, dans le Maryland.

⁵⁸⁷ AN, 729Mi27, dossier 270a. [Frederick (Md.)], [29 décembre 1825]. Discours de Lafayette à Frederick.

lorsqu'il prétend que la prospérité provient du régime républicain et de l'indépendance. Par exemple, lorsqu'il est en Pennsylvanie, il fait le discours suivant :

Après avoir eu le plaisir de revisiter les parties orientales [...] de la Pennsylvanie avec lesquelles mes anciens liens sont importants et pleins de souvenirs attachants, je suis désormais heureux d'être témoin dans les parties occidentales de l'État des créations et améliorations qui sont le résultat de l'indépendance, de l'autogouvernement, des institutions et de l'esprit républicains⁵⁸⁸.

Rappelons ici que les discours prononcés par Lafayette sont le plus souvent publiés dans les journaux locaux et nationaux, connaissant ainsi une diffusion bien plus large que le cadre de la municipalité qui le reçoit⁵⁸⁹. Son opinion et son avis sont ainsi connus dans tout le pays. Par là, le Général approuve l'attachement des Américains des années 1820 aux institutions et aux principes américains de la Révolution. Vers la fin de son long périple, il tire une conclusion générale qui est résumée lors d'un discours public :

Pendant un voyage de douze mois à travers les 24 États de l'Union, j'ai été accueilli d'une manière qui a suscité des sentiments de gratitude indescriptible et, tandis que je me réjouissais de voir les prodigieux résultats de la liberté américaine et de l'autogouvernement, mes réjouissances [...] ont été complétées par l'idée que, dans cette gentillesse du peuple envers mes compagnons révolutionnaires et moi-même, nous avons à reconnaître l'attachement aux principes et institutions républicains pour lesquels nous avons eu l'honneur de combattre⁵⁹⁰.

Par de tels discours, Lafayette répond partiellement aux inquiétudes des Américains sur leur avenir et sur les questions d'actualité autour du sentiment identitaire américain.

Esclavage et construction de l'identité nationale

Lafayette sert de caution morale, car son voyage permet de réaffirmer le nationalisme et le patriotisme des Américains. Sa présence renforce le sentiment national, ce qui est normal pour une jeune nation où les dissensions se font de plus en plus fortes. La société

⁵⁸⁸ AN, 729Mi27, dossier 270b. [Washington (Penn.)], [25 mai 1825]. Discours de Lafayette à Washington.

⁵⁸⁹ Cf. les articles de journaux édités par E. E. Brandon, dans *A pilgrimage of liberty*, Athens (Ohio) : Lawhead Press, 1944, 487 p. et *Lafayette, guest of the nation*, Oxford (Oh.) : Oxford Historical Press, 1950, VI-333 p.

⁵⁹⁰ AN, 729Mi27, dossier 270c. [Warrenton (Va.)], [23 août 1825]. Discours de Lafayette en réponse à l'adresse à Warrenton.

américaine, depuis son indépendance, est divisée sur le sujet de l'esclavage : dans l'opposition, les abolitionnistes rappellent que l'esclavagisme est contraire à la liberté, si chère aux Américains⁵⁹¹. L'unité politique américaine doit donc reposer ailleurs : sur des principes partagés par tous, à savoir les idéaux républicains. Afin de renforcer le consensus républicain, les Américains se retournent vers leurs sources. La Révolution américaine est ainsi la pierre d'angle des célébrations et de la foi républicaines.

Le voyage de Lafayette offre une tribune à des Américains, qui entendent contester sinon la définition du républicanisme, du moins la pratique effective de la république américaine du temps, ou au contraire qui veulent affirmer avec force leur soutien au régime. Lafayette rencontre ainsi des Amérindiens en Géorgie et en Alabama, qui lui font part de leurs doléances et de leurs demandes, comme il reçoit des Afro-américains et des abolitionnistes, qui cherchent en lui un soutien, car son opposition à l'esclavage est bien connue aux États-Unis.

En effet, dès la fin de la guerre d'indépendance, Lafayette souhaite affranchir les esclaves avec Washington, mais celui-ci reste encore réticent à mettre ce souhait en pratique. De son côté, Lafayette fait acheter une plantation et plusieurs domaines en Guyane française afin d'y affranchir les esclaves, mais l'entreprise avorte au bout de quelques années. Le Général est ensuite l'un des membres les plus actifs de la Société des Amis des Noirs, créée à Paris en 1788. Durant la Révolution française et les années de captivité, Lafayette continue à se préoccuper des esclaves⁵⁹².

Mais l'Amérique où il retourne en 1824, qui se dit être un pays de liberté, est en fait un pays où l'esclavage n'a pas disparu, et où, bien plus encore, de nombreux hommes notables et influents se font défenseurs et avocats de son système. Et pourtant, le silence est presque complet pendant le voyage de Lafayette. Malgré le fait que de nombreux

⁵⁹¹ J. O. Appleby, *Inheriting the Revolution : The first generation of Americans*, Cambridge (Mass.) : Belknap Press, 2000, p. 224, 231 et 242-243.

⁵⁹² A. Krebs, « La Fayette et le problème de l'esclavage », dans *Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, 1956-1957, p. 49-51 et 55-57.

discours, adresses et réceptions évoquent les développements économiques des États-Unis, la présence dans ce pays d'une masse énorme de travailleurs non-libres est ignorée⁵⁹³.

Lafayette est prudent lorsqu'il visite les États du Sud. Il évite une confrontation directe d'idées sur l'esclavage, ce qui ne l'empêche pas de montrer sa sympathie pour les Afro-Américains. Bien que le Général maintienne ses idéaux abolitionnistes, il ne critique jamais l'esclavage de manière officielle⁵⁹⁴. Pourtant, à chaque fois qu'il en a l'occasion, il n'oublie pas de porter de l'attention aux Afro-Américains. Par exemple, lorsqu'il inspecte les écoles publiques de New York, le 10 septembre 1824, il visite la *African Free School*, gérée par la *New York Manumission Society*, dont il est membre honoraire depuis des années. À Richmond, il félicite un Noir qui avait fait une mission d'espionnage pour lui durant la guerre d'indépendance⁵⁹⁵. À la Nouvelle-Orléans, Lafayette affirme : « Pendant la guerre d'indépendance, j'ai souvent vu du sang africain versé avec honneur dans nos rangs pour la cause des États-Unis⁵⁹⁶ ». Le Général semble assez optimiste sur les répercussions que son voyage peut avoir sur la cause anti-esclavagiste :

Il n'y a qu'un point sur lequel je me résigne moins que jamais, c'est l'esclavage et les préjugés anti-noirs. Je crois qu'aussi sur ce point mon voyage aura été utile. La manière dont j'ai demandé à voir et dont j'ai accueilli les hommes de couleur [...] aura été une preuve de plus des sentiments que je vais toujours prêchant, non pour faire du beau inutile, mais amener graduellement le remède qui, dans l'état actuel de la question, s'allie aux idées de la colonisation en Afrique et de facilités pour aller à Haïti où il y a beaucoup de place⁵⁹⁷.

Ces petites tentatives d'attirer l'attention sur la question de l'esclavage n'ont pourtant pas de grandes répercussions. Elles jouent en revanche sur la construction de l'identité nationale. En présentant Lafayette comme un libérateur d'esclaves, les Américains du Nord tentent d'exclure les États esclavagistes du Sud de l'idéal de la nation américaine. Cela n'empêche pourtant pas plusieurs États du Nord d'être encore esclavagistes et de traiter les

⁵⁹³ F. Somkin, *Unquiet Eagle*, Ithaca (N.Y.) : Cornell University Press, 1967, p. 170-171.

⁵⁹⁴ S. Kermes, *Creating an American identity : New England, 1789-1825*, New York : Palgrave Macmillan, 2008, p. 135-136.

⁵⁹⁵ F. Somkin, *op. cit.*, p. 171-172.

⁵⁹⁶ *The Courier* de la Nouvelle-Orléans, 19 avril 1825

⁵⁹⁷ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 199-200. Nouvelle-Orléans, 15 avril 1825. Lettre de Lafayette à sa famille. Original consultable aux AN : 217Mi17, dossier A.

hommes de couleur libres comme des esclaves. À l'inverse, certains utilisent la venue du Général pour rappeler non seulement leur loyauté à la République, mais la vigueur de leur patriotisme, à l'instar des francs-maçons, ou encore des Américains de l'Ouest⁵⁹⁸.

Si la visite de Lafayette est un moyen pour tous les Américains d'affirmer leur républicanisme, c'est un moment opportun pour certains groupes, dont la loyauté est mise en doute, de démontrer leur adhésion aux principes de la Révolution. Par exemple, c'est l'occasion pour les États de l'Ouest d'entrer dans le consensus national. Dans ces régions, il est plus difficile de cultiver un sentiment national, en raison de l'absence de monuments nationaux et d'héritage historique. À l'époque de la Révolution, la plupart des États de l'Ouest ne sont encore que des paysages de nature sauvage. Ils n'ont donc aucun souvenir révolutionnaire à se remémorer. Les habitants de l'Ouest souhaitent prouver qu'ils partagent les mêmes sentiments républicains que ceux de l'Est⁵⁹⁹. Par exemple, Coles⁶⁰⁰, le gouverneur de l'Illinois, va dans ce sens dans son discours prononcé en avril 1825 :

En ayant pour vous la plus sincère affections, de la vénération et de la gratitude, les citoyens de l'Illinois participent pleinement à la joie diffusée de part en part de notre grande république par votre arrivée. Ils se sentent très honorés de voir que vous avez prolongé votre visite dans les jeunes États de l'intérieur du continent. [...] Nous regrettons seulement de ne pouvoir vous offrir une réception digne de nos sentiments et souhaits. Mais nous sommes excusés par le fait que notre installation est récente et que notre peuple n'est qu'à ses balbutiements. [...] Mais, Général, même si nos citoyens ne peuvent vous recevoir comme ils le souhaiteraient, ils vous accueillent avec l'émotion d'un enfant affectueux qui reçoit son père pour la première fois⁶⁰¹.

Lors du voyage de Lafayette, les Américains développent un grand enthousiasme pour fêter leur hôte français, car après trois décennies de recherche identitaire et de tentative de trouver une place à la jeune république par rapport à l'Europe, le moment est arrivé où les Américains sont convaincus qu'ils ont surpassé les Européens. En faisant l'éloge des institutions américaines et du développement du pays, Lafayette confirme ce sentiment de supériorité américaine. Les Américains, par ce voyage, célèbrent leur propre assurance et confiance nationale en redécouvrant la Révolution, qu'ils considèrent désormais comme

⁵⁹⁸ A. C. Loveland, *op cit.*, p. 44 ; P. Bourdin, F. Boyer et F. Weil, *op cit.*, p. 147.

⁵⁹⁹ A. C. Loveland, *op cit.*, p. 50-51.

⁶⁰⁰ Edward Coles (1786-1868) est gouverneur de l'Illinois de 1822 à 1826.

⁶⁰¹ *Illinois Gazette* de Shawneetown, 21 mai 1825.

l'événement ayant établi toutes les vertus qui les distinguent des Européens, et en particulier des Français. Les célébrations pour Lafayette sont considérées par les Américains comme bien supérieures à toutes les cérémonies européennes. La comparaison est souvent faite entre la réception de Lafayette et celle de souverains européens, mais celle du Général est toujours vue comme spontanée et d'un enthousiasme inégalé par rapport à la réception d'hommes d'État européens⁶⁰². Par exemple une biographie de l'époque écrit :

Nous avons vu le débarquement du roi William⁶⁰³, l'entrée de Georges IV en Irlande⁶⁰⁴ et celle de Louis XVIII à Paris, mais nous n'avons jamais été témoins d'une manifestation aussi splendide, de sentiments aussi cordiaux, généreux et spontanés que ceux que le peuple a montrés lors de la réception du général Lafayette⁶⁰⁵.

Par comparaison, selon les écrits d'Américains de l'époque, les États-Unis font figure de terre de liberté par rapport à la France, jugée terre d'oppression, comme le montre la présence de la police au Havre. Les réceptions offertes à Lafayette veulent montrer le haut niveau de culture que l'Amérique a atteint grâce à la civilisation républicaine. Les festivités coûteuses sont supposées indiquer la prospérité de la jeune nation, pour prouver le succès des vertus républicaines.

Pendant sa tournée dans le Sud, le français est très présent, en raison du nombre d'Américains d'origine française : accueils, discours, chants bilingues, rencontres avec des Français etc. Cela montre que l'unité que les Américains du Nord ont perçue durant le voyage de Lafayette n'est pas aussi forte qu'ils l'imaginent. Les Américains du Sud, d'origine française, n'apprécient d'ailleurs pas les idées anti-françaises des Américains du Nord⁶⁰⁶.

Célébré comme vétéran révolutionnaire et républicain modèle, le Français Lafayette entre au rang des héros nationaux américains et il est souvent considéré comme citoyen américain. C'est ainsi aller dans le sens d'une définition particulière de la nationalité américaine : ne sont pas Américains uniquement ceux nés sur le sol américain, mais tous

⁶⁰² S. Kermes, *op. cit.*, p. 121-122 et 137-139.

⁶⁰³ Il s'agit probablement de Guillaume III d'Orange (1650-1702) débarquant à Brixham.

⁶⁰⁴ George IV (1762-1830) est roi du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande et de Hanovre à partir de 1820.

⁶⁰⁵ *Biographical sketch of the life of the Marquis de Lafayette, late a major-general in the American service : Together with an account of his embarkation at Havre, and reception in the United States*, Exeter (N.H.) : Gerrish & Tyler, 1824, p. 24.

⁶⁰⁶ S. Kermes, *loc. cit.*

ceux qui montrent leurs vertus républicaines et adoptent l'identité américaine. Dans l'identité collective américaine, les caractéristiques et les symboles communs remplacent les liens de sol et de sang, qui définissent l'identité en Europe⁶⁰⁷.

Héroïsation et religion nationales

En même temps, Lafayette joue un rôle central dans ce que Catherine ALBANESE a défini comme « religion nationale ». En effet, il acquiert un rôle prééminent dans l'imagination historique américaine bien avant sa mort en rejoignant un petit groupe de personnages « sacrés » d'une « religion civile de la Révolution américaine ». Les Américains se constituent une nouvelle religion à partir de leur Révolution : l'action humaine remplace Dieu, la déclaration d'indépendance et la Constitution sont vues comme des textes sacrés et des héros de la guerre d'indépendance sont vus comme des êtres supérieurs. Cette religion civile, qui s'est formé avant 1800, continue de s'imposer au XIX^e siècle et donne la part belle à Lafayette à côté de Washington⁶⁰⁸.

Le lien du Général à ce dernier, qui est le personnage central de la nouvelle « foi », est une des raisons les plus importantes de la place accordée à Lafayette au sein du cercle des héros nationaux. Celui-ci a eu l'avantage de vivre en France et donc d'éviter les controverses politiques internes, qui ont réduit la popularité des autres Pères fondateurs, tels Jefferson, John Adams et Washington. Il a aussi eu la chance de vivre suffisamment longtemps pour être un des derniers survivants de l'armée continentale et donc de devenir le lien concret entre les temps « sacrés » de la Révolution et l'époque contemporaine. Le retour en 1824-1825 signifie la bénédiction sacrée d'un Père fondateur sur tous les changements opérés depuis la Révolution américaine⁶⁰⁹

On observe une véritable déification du personnage de Lafayette que l'on pourrait assimiler à une certaine forme d'idolâtrie. Des analogies sont faites entre le Général et Moïse, qui avait quitté la cour royale pour mener son peuple à la liberté. Des identifications

⁶⁰⁷ S. Kermes, *op. cit.*, p. 141-142.

⁶⁰⁸ C. L. Albanese, *Sons of the Fathers : The civil religion of the American Revolution*, Philadelphia : Temple University Press, 1976, p. 143, 182-185 et 224-225.

⁶⁰⁹ Kramer (Lloyd S.), « Lafayette and the historians : Changing symbol, changing needs, 1834-1984 », dans *Historical Reflections*, 1984, p. 375-376.

de Lafayette au Christ sont même proposées : le « héros des deux mondes » se serait sacrifié pour sauver l'Amérique, comme le Christ s'est sacrifié pour l'humanité. La portée de ce type de comparaison est importante dans une société où les influences chrétiennes sont prégnantes. La déification de Lafayette permet de nouveaux liens entre le modèle héroïque et les admirateurs républicains : la foule nombreuse souhaite le voir, le toucher, serrer sa main si possible, ce qui relève du contact physique surnaturel. Avoir un contact avec le Général équivaut à toucher une relique⁶¹⁰. Une modeste femme raconte par exemple à Lafayette que ses filles sont tellement fières de l'avoir embrassé et pris dans leurs bras qu'elles ne veulent plus se laver le visage pendant un bon moment⁶¹¹.

Lors des festivités, des reliques républicaines sont souvent exposées. Des réceptions ont lieu aux endroits marquants de la Révolution, ce qui stimule la volonté américaine de protéger ces sites. Les Américains préservent et révèrent tout ce qui leur rappelle cette période. Lafayette lui-même est attaché à ces reliques, ce qui encourage les Américains à les conserver. Par exemple, quand Lafayette visite la tombe de Washington, il prend près de celle-ci une branche de cyprès qu'il garde précieusement. De nombreuses reliques sont offertes à Lafayette : par exemple une bague contenant des cheveux de Washington et une boîte de bois de plusieurs arbres, dont celui sous lequel William Penn⁶¹² a signé le traité avec les Indiens⁶¹³. La Society of Penn, qui lui offre cet objet de culte républicain, se justifie ainsi :

L'amour pour les reliques [...] est une passion naturelle des hommes, en particulier de ceux aux sentiments moraux des plus fins. La raison est évidente : par de telles associations, nous sommes capables [...] de communiquer avec les hommes et les objets d'autres époques. [...] Vous-mêmes avez déjà manifesté votre affection pour la cane de Franklin et pour les cheveux de Washington⁶¹⁴.

⁶¹⁰ F. Somkin, *op. cit.*, p. 166-167.

⁶¹¹ AN, 217Mi12, dossier B. Kalorama (D.C.), 18 mars 1826. Lettre de M^{me} George Bomford à Lafayette.

⁶¹² William Penn (1644-1718), fondateur de la Province de Pennsylvanie, signe un traité d'amitié avec Tamanend, le chef de la nation Delaware.

⁶¹³ S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *Lafayette, hero of two worlds : The art and pageantry of his farewell tour of America, 1824-1825*, Flushing (N.Y.) : Queens Museum, 1989, p. 134.

⁶¹⁴ Cité par C. F. Jenkins, *Lafayette's visit to Germantown, July 20, 1825*, Philadelphie : W. J. Campbell, 1911, p. 36-37.

Lafayette emmène ces reliques chez lui et les expose à Lagrange. De même, des vétérans révolutionnaires peuvent faire l'objet d'une sacralisation, en particulier par le culte rendu à leurs dépouilles ou leurs cendres. Par exemple, le président du comité du monument dédié à la mémoire de Greene exprime son discours tel un souhait :

Que les citoyens de Savannah se rappellent toujours avec fierté qu'au milieu d'eux reposent les cendres de cet intrépide chef de guerre ! Qu'ils soient les fidèles gardiens de ces précieuses reliques de nos plus glorieux jours !⁶¹⁵

De manière analogue, la déification du personnage de Lafayette est liée à son héroïsation nationale. Pour les Américains, le héros national est supposé avoir eu une influence cruciale sur le destin de la nation. En même temps, la nation est un espace de reconnaissance des actions du héros. La grandeur d'un individu tient à l'importance de son action historique et dans la part qu'il a prise dans la promotion de valeurs de la république. De manière générale, les héros nationaux n'existent qu'en fonction d'une lecture identitaire de l'histoire qui rattache les valeurs nobles du héros à une mission historique universelle érigée en composante de l'identité nationale. Plus la nation tente d'affirmer son identité, plus elle a besoin de se forger des héros qui servent de modèle⁶¹⁶. C'est le cas de l'héroïsation de Lafayette dans le contexte de renforcement identitaire américain en 1824-1825, puis en France à son retour.

Les héros interviennent le plus souvent dans un contexte où la nation tente de s'affirmer par rapport à d'autres puissances. Un héros national est souvent un héros qui combat un ennemi juré. Le schéma classique, dans lequel entre Lafayette, est une situation désespérée d'un groupe dont la survie est menacée. Les gouvernants légitimes et les forces armées régulières sont réduits à l'impuissance. C'est alors qu'intervient un personnage imprévu qui, par des actions héroïques, permet le redressement de la situation. Dans la tradition de l'action héroïque du saint, le héros doit savoir dépasser son intérêt personnel au profit du bien commun⁶¹⁷. Ce schéma correspond à l'interprétation postérieure que les Américains font des actions de Lafayette au cours de la guerre d'indépendance.

⁶¹⁵ A. Levasseur, *Lafayette en Amérique, en 1824 et 1825*, Paris : Baudouin, 1829, t. I., p. 141.

⁶¹⁶ P. Centlivres, D. Fabre et F. Zonabend, *La fabrique des héros*, Paris : Maison des sciences de l'homme, 1999, p. 13-15 et 24.

⁶¹⁷ P. Centlivres, D. Fabre et F. Zonabend, *op. cit.*, p. 16-17.

De plus, les héros américains ont la charge de légitimer la jeune nation et de concourir à construire sa culture et son identité nationale. Aux États-Unis, les héros nationaux sont fabriqués en fonction du rôle qu'ils peuvent jouer dans la diffusion de l'idéologie nationale par la religion civique. Celle-ci réunit les fidèles dans une « foi » commune en l'État-nation et leur fait vénérer les textes fondateurs comme des textes sacrés. Lors des célébrations du 4 juillet, le peuple est invité à participer par des réjouissances publiques et privées au culte de la nation et de ses héros. Comme nous le montre le cas de la popularité de Lafayette aux États-Unis, le culte massif du héros mène aux effusions grandiloquentes et à une dévotion aveugle. Bien que le culte du héros soit un processus démocratique, dans le sens où il sélectionne le héros dans toutes les classes sociales, il engendre une vénération excessive et il couronne le héros d'une immense auréole⁶¹⁸.

La présence de Lafayette est donc importante dans la construction identitaire américaine en questionnement durant ces années-là. Elle permet l'affirmation d'un type d'identité précis et unifie une nation par des festivités communes d'un bout à l'autre du pays. D'un autre côté, ces célébrations sont indissociables d'une religion civique nationale américaine, qui place les Pères fondateurs comme des Pères de l'Église, tandis que Lafayette est considéré comme une relique vivante et devient un objet de culte. Ce phénomène social est à mettre en relation avec la sublimation de sa personnalité par les contemporains américains.

Idéalisation du caractère de Lafayette et républicanisme

Les orateurs américains, pendant les réceptions en 1824 et 1825, évoquent très fréquemment la légende de la participation du Général pendant la Révolution américaine, en mettant l'accent sur sa générosité désintéressée. L'image d'un Lafayette ayant quitté sa vie confortable pour une cause sans espoir est un thème récurrent des adresses d'accueil et des toasts⁶¹⁹. Par exemple, cette adresse met en avant son désintéressement :

⁶¹⁸ O. E. Klapp, « Hero worship in America », dans *American sociological Review*, vol. 14, 1949, p. 53 et 62 ; P. Centlivres, D. Fabre et F. Zonabend, *op. cit.*, p. 65-68.

⁶¹⁹ Cf. AN, 217Mi17, dossier C.

Votre zèle désintéressé en vous embarquant dans une cause presque sans espoir, vos sacrifices personnels en quittant un foyer tant aimé, [...] votre dignité et votre enthousiasme modestes en recevant l'hommage d'un peuple libre, tout cela est frais dans notre mémoire. [...] Nous ne l'oublierons pas, tant que l'Amérique sera une nation⁶²⁰.

À côté de sa principale vertu, la générosité désintéressée, sa constance est aussi souvent louée dans les discours. Les Américains considèrent Lafayette comme un homme extraordinaire et idéalisent son comportement. Les actions prosaïques d'un jeune aristocrate, qui cherche à faire carrière et la gloire, sont tournées en l'un des épisodes les plus dramatiques de la Révolution. Tout le monde considère le Général comme un jeune noble qui a quitté sa famille, ses amis et sa fortune, sacrifiant le luxe et la facilité de la vie de cour pour s'engager, à ses propres frais, pour la cause de l'Amérique et de la liberté. Lafayette est élevé au statut du patriote modèle, dont l'amour de la liberté et de l'humanité est immaculé⁶²¹. Par exemple, lors d'un discours relevant du registre quasi religieux, puisqu'il est question d'un « autel », Lafayette est présenté comme généreux et désintéressé :

Dans la lutte pour l'indépendance, vous avez volontairement fait sacrifice de votre vie et de votre fortune sur l'autel de la liberté civile ! En agissant ainsi, vous ne recherchez aucune récompense, mais [...] dans la gratitude durable de tout un peuple, vous recevez ces récompenses et nous espérons que vous puissiez en profiter pendant longtemps⁶²².

Le vieux vétéran symbolise et perpétue des valeurs collectives, à une époque de changements rapides et de questionnements. Tout comme Washington, Jefferson, Andrew Jackson et plus tard Abraham Lincoln⁶²³, Lafayette est élevé au rang de héros, car il incarne le comportement et le caractère idéal selon les Américains du XIX^e siècle⁶²⁴. Face à une société individualiste et de plus en plus avide d'acquisitions, faire l'éloge de la générosité désintéressée et de la bienveillance de Lafayette sert à contrebalancer l'égoïsme et l'individualisme extrême et met en avant une volonté de satisfaire le bien commun plutôt

⁶²⁰ AN, 217Mi17, dossier E. Salem (Mass.), 31 août 1825. Adresse à Lafayette.

⁶²¹ A. C. Loveland, *Emblem of liberty*, Baton Rouge : Louisiana State Univ. Press, 1971, p. 8.

⁶²² AN, 217Mi17, dossier E. [Cambridge (Mass.)], [26 août 1824?] Adresse des citoyens de Cambridge à Lafayette.

⁶²³ Abraham Lincoln (1809-1865), président américain de 1860 à 1865, est mis en avant pour ses valeurs anti-esclavagistes.

⁶²⁴ A. C. Loveland, *op cit.*, p. 7 et 28.

que soi-même, ce qui est nécessaire pour créer et entretenir le sentiment national que les Américains essayaient de nourrir à l'époque de la venue de Lafayette⁶²⁵.

De plus, le Général est donné comme un modèle à suivre par les jeunes générations d'Américains. Ses vertus doivent ainsi servir d'exemple pour éduquer les enfants en bons républicains. De nombreux récits d'accueil de Lafayette dans diverses villes mettent l'accent sur la présence et l'enthousiasme des enfants et des femmes. Les auteurs de ces récits veulent par-là prouver la grandeur des « mères républicaines » qui élèvent des enfants patriotes et qui sont des modèles à imiter.

Les enfants sont, en effet, très présents dans les cérémonies d'accueil. Ils récitent des poèmes, chantent des hymnes patriotiques, portent des badges exprimant leur admiration pour le Général. Par exemple, lorsqu'il entre dans Boston, Lafayette est accueilli par 2 500 enfants portant des rubans avec son portrait. En affichant un tel républicanisme et un tel patriotisme chez des enfants, c'est un moyen de dire que les vertus républicaines, réaffirmées à l'occasion du voyage, se transmettent de génération en génération. Pour la jeunesse américaine, qui n'a pas vécu la guerre d'indépendance, la venue de Lafayette est une occasion pour les pères de transmettre à la génération suivante les valeurs républicaines et révolutionnaires, auxquelles ils sont attachés⁶²⁶.

Par exemple, le livre pour enfants *Lafayette or disinterested benevolence* décrit la visite de Lafayette dans une famille de Boston. Il débute en montrant l'excitation et la curiosité du plus jeune fils, au point d'en oublier les règles élémentaires de politesse, puisqu'il interrompt ses parents pendant le dîner pour poser des questions à propos du vieux vétéran⁶²⁷. Par de telles histoires, les auteurs veulent prouver que les nouvelles générations partagent le même enthousiasme républicain que leurs parents.

Dans l'idéalisation du caractère de Lafayette, nous pouvons inclure la tendance américaine à le présenter comme un homme démocratique et proche du peuple, ce qui rejoint la vertu de philanthropie. De manière générale, les héros nationaux se doivent d'entretenir une certaine proximité avec le peuple⁶²⁸. Bien que les célébrations soient de

⁶²⁵ A. C. Loveland, *op cit.*, p. 48.

⁶²⁶ S. Kermes, *op. cit.*, p. 117-118 et 131-134 ; A. C. Loveland, *op cit.*, p. 47.

⁶²⁷ *Lafayette, or disinterested benevolence*, Boston : Carlile, 1825, 35 p.

⁶²⁸ P. Centlivres, D. Fabre et F. Zonabend, *op cit.*, p. 25.

style semi-royal, par les cloches, les coups de canon, les chandelles aux fenêtres, les couronnes de lauriers, les discours, Lafayette donne l'image d'un homme familier du peuple. Il visite des malades dans les hôpitaux ou encore les étudiants dans les écoles, ce qui permet de le présenter comme un républicain modèle et un philanthrope. Étant donné que les publicités dans les journaux locaux invitent le peuple à venir voir Lafayette, il paraît comme très accessible. Les livres et journaux renforcent l'image d'un Lafayette comme homme ordinaire, avocat de l'égalité, qui aime à se mêler à la foule et qui déteste les titres. De plus, Lafayette est présenté comme s'intéressant aux vétérans de la Révolution et s'estimant comme leur égal⁶²⁹.

Notons que les Américains idéalisent le caractère de Lafayette en le considérant dès la fin de la guerre d'indépendance comme le premier agent de la mission américaine en Europe, pour diffuser la liberté et le républicanisme. Dans les années qui suivent son retour de captivité et d'exil, Lafayette continue à susciter l'admiration des Américains en raison de son attitude distante à l'égard de Napoléon, puis de son opposition au régime de la Restauration. D'un autre côté, en tant qu'émissaire de la liberté, dans l'esprit de beaucoup d'Américains, le Général est perçu comme participant à leur propre mission de diffusion des principes républicains dans le monde⁶³⁰. Par exemple, à Natchez, le toast suivant est porté : « Nous serions heureux si, par la médiation de Lafayette, la liberté s'établissait sur les deux hémisphères⁶³¹ ». De même, le 17 juin 1825, dans son discours lors de la pose de la pierre d'angle du monument de Bunker Hill, Daniel Webster fait un souhait : « L'étincelle de la liberté doit, grâce à vous, jaillir du Nouveau Monde vers l'Ancien⁶³² ». Depuis sa première arrivée aux États-Unis jusque longtemps après sa mort en 1834, mais surtout en 1824-1825, Lafayette est lié, dans les discussions, à deux inquiétudes : la mission américaine et l'expérience républicaine⁶³³. Les élections américaines lui fournissent une occasion de chercher la conciliation nationale dans un esprit de démocratie républicaine.

⁶²⁹ S. Kermes, *op. cit.*, p. 122.

⁶³⁰ P. Bourdin, F. Boyer et F. Weil, *op. cit.*, p. 145-146.

⁶³¹ Mississippi Gazette, 23 avril 1825.

⁶³² *The writings and speeches of Daniel Webster*, Boston : Little, Brown, 1903, t. I, p. 246.

⁶³³ A. C. Loveland, *op. cit.*, p. 5.

Les élections présidentielles américaines de 1824

Le monde des Pères fondateurs, en voie de disparition dans les années 1820, est remplacé par un monde où règne davantage un esprit libéral, individualiste et capitaliste. Le pouvoir passe à une nouvelle génération d'hommes politiques qui n'ont pas connu la guerre d'indépendance : John C. Calhoun⁶³⁴, Daniel Webster, John Quincy Adams, Henry Clay. Après les deux crises qui ont touché les États-Unis au début des années 1820, le débat sur l'acceptation d'un État esclavagiste dans l'Union⁶³⁵ et la panique de 1819⁶³⁶, les États-Unis entrent dans une phase de grand optimisme et de volonté d'amélioration et de progrès, ce que montre la réception de Lafayette⁶³⁷.

En 1824 s'ouvre la campagne pour les élections présidentielles qui agite le pays. Cette campagne n'est pas fondée sur des débats politiques, mais sur la personnalité des candidats. De Washington à Monroe, tous les présidents avaient fait leurs preuves dans les guerres révolutionnaires, mais cette chaîne allait être brisée. Les candidats, William H. Crawford⁶³⁸, Henry Clay et John C. Calhoun, qui finit par renoncer à se présenter, n'étaient que des enfants durant la Révolution et ils ne sont pas les fils de grands révolutionnaires. John Quincy Adams, quant à lui, met en avant le rôle de son père John Adams dans la Révolution et son propre patriotisme, mais il n'a pas participé lui-même à la guerre, contrairement au dernier candidat, Andrew Jackson, qui a été fait prisonnier par les Anglais et a été blessé au sabre, gardant ainsi une cicatrice au visage. Son rôle dans la Révolution est en réalité bien maigre, mais le fait qu'il ait été tellement exagéré montre davantage le fort désir de la nation

⁶³⁴ John Caldwell Calhoun (1782-1850) est le premier vice-président des États-Unis à être né après l'indépendance américaine, donc citoyen américain.

⁶³⁵ Le Missouri est un État esclavagiste, donc un débat est ouvert sur l'acceptation de l'esclavage. Le Missouri finit par être accepté et le débat sur l'esclavage enterré. Cf. J. O. Appleby, *Inheriting the Revolution : The first generation of Americans*, Cambridge (Mass.) : Belknap Press, 2000, p. 52 et 247-248.

⁶³⁶ En 1819, une crise économique touche en particulier le Sud et provoque une crise de panique dans le pays.

⁶³⁷ J. V. Matthews, *Toward a new society : American thought and culture, 1800-1830*, Boston : Twayne, 1991, p. 133-136.

⁶³⁸ William Harris Crawford (1772-1834), homme politique et un juge américain est surtout connu pour avoir été candidat à la présidence des États-Unis en 1824.

de maintenir un lien humain avec l'époque révolutionnaire que les vraies valeurs révolutionnaires de Jackson⁶³⁹.

En présentant Jackson comme un révolutionnaire, les partisans de Jackson rendent leur campagne pertinente, à un moment où les Américains démontrent leur gratitude à Lafayette. Ses partisans déclarent qu'élire Jackson reviendrait à honorer la génération entière de la Révolution et maintenir le lien humain entre l'âge des pères et celui des fils⁶⁴⁰. C'est au nom de la même gratitude du peuple pour les services rendus par Lafayette que les Américains sont supposés être reconnaissants pour l'engagement de Jackson : « Le même sentiment de gratitude pour les services révolutionnaires, qui accueille Lafayette sur nos rivages, se répand dans la nation en faveur d'Andrew Jackson⁶⁴¹ ».

Les Américains recherchent dans les candidats présidentiels ce qu'ils ont trouvé dans Lafayette : la vertu révolutionnaire, d'autant plus nécessaire qu'ils entrent dans un monde à l'avenir incertain. La présence physique de Lafayette apporte la présence spirituelle réconfortante de la génération révolutionnaire. Pour une nation qui a trouvé dans la vertu révolutionnaire une sécurité psychologique, pour une nation qui a déifié les Pères fondateurs, pour une génération de fils conscients de la mission de l'Amérique d'enseigner au monde ses principes politiques et craignant d'avoir moins de valeur que les fondateurs de la nation, il y a un sorte de sécurité dans la présence de Lafayette qui symbolise et sacralise l'esprit de la Révolution américaine⁶⁴².

Tous les Américains, bien que divisés par l'élection présidentielle de 1824 entre « hommes d'Andrew Jackson » et « hommes de John Quincy Adams », mettent de côté leurs différences politiques et s'unissent en rendant hommage à l'hôte de la nation⁶⁴³. La présence de Lafayette sert ainsi d'unificateur politique et réduit le factionnalisme de la

⁶³⁹ R. P. Hay, « The American Revolution twice recalled : Lafayette's visit and the election of 1824 », dans *Indiana Magazine of History*, t. 69, 1973, p. 43, 52, 54 et 56.

⁶⁴⁰ R. P. Hay, *op. cit.*, p. 59.

⁶⁴¹ *Farmers' Repository* de Charles Town (W. Va.), 29 septembre 1824.

⁶⁴² R. P. Hay, *op. cit.*, p. 50 et 62.

⁶⁴³ R. M. Jones, « The flowering of a legend : Lafayette and the Americans, 1825-1834 », dans *French historical studies*, vol. 4, n° 4, 1966, p. 386.

campagne électorale. James Fenimore Cooper⁶⁴⁴ écrit que l'arrivée de Lafayette « paralysa toute ardeur électorale » :

Les journaux, qui, la veille, combattaient furieusement pour leur candidat favori, supprimèrent leurs colonnes sur les disputes de parti et laissèrent la place à l'expression unanime de joie publique et de gratitude nationale. Lors des dîners publics, au-lieu de toasts caustiques visant à ridiculiser un adversaire potentiel, on n'entendait que des toasts à la santé de l'hôte de la nation, autour duquel s'étaient regroupés les partisans les plus virulents des deux partis. Finalement, pendant deux mois, toute la discorde et l'excitation produite par cette élection [...] étaient oubliées et on ne pensait qu'à Lafayette et aux héros de la Révolution⁶⁴⁵.

Alors que les élections divisent les factions, les festivités offertes à Lafayette servent ainsi à unifier, car des groupes de différents âges, genres, origine sociale et politique participent et partagent la même admiration pour l'idole commune. Les récits, dans les journaux locaux, des fêtes offertes à proximité ou dans des régions lointaines créent un imaginaire collectif de vertus et de festivités nationales communes. Les Américains du Nord-Est, qui ont tendance à se considérer comme les seuls vrais Américains, se voient désormais comme une partie de l'Union générale qui partage avec les autres les mêmes valeurs et les mêmes souvenirs. Les nordistes, les sudistes, les fédéralistes et les républicains, tous célèbrent Lafayette de la même manière et suivent les mêmes rituels, font l'éloge des mêmes valeurs. La lecture de récits de réceptions dans d'autres États mène les Américains à définir leur identité à une échelle nationale. Chaque ville et village souhaite égaler les festivités des autres villes en affichant son nationalisme⁶⁴⁶.

Le professeur de Harvard, George Ticknor⁶⁴⁷, affirme que la présence du Général bride les factions partisans et recrée un lien entre les Américains par l'esprit républicain revivifié : Lafayette « nous unit beaucoup. Il nous a rassemblés, nous qui étions séparés par de longues vies d'animosité politique⁶⁴⁸ ». Un autre professeur à Harvard, Edward Everett,

⁶⁴⁴ James Fenimore Cooper (1789-1851), écrivain américain, est ami de Lafayette.

⁶⁴⁵ J. F. Cooper, *Notions of the Americans*, Philadelphie : Carey, Lea et Carey, 1828, t. II, p. 23-24. Levasseur, dans *Lafayette en Amérique, en 1824 et 1825*, Paris : Baudouin, 1829, p. 43, copie en grande partie cette citation.

⁶⁴⁶ S. Kermes, *op. cit.*, p. 118 et 129-130.

⁶⁴⁷ George Ticknor (1791-1871), professeur de littérature à Harvard, a écrit une biographie de Lafayette.

⁶⁴⁸ G. Ticknor, *Outlines of the principal events in the life of General Lafayette*, Boston : Cummings & Hilliard, 1825, p. 36.

affirme lors d'un discours que « les divisions se créent, le mauvais sang se fait, les partis se forment et les intérêts semblent s'opposer, mais toute la nation est tournée vers le passé⁶⁴⁹ ». Dans le même esprit, un toast est porté lors d'une réception « aux dissensions de parti, englouties par le grand flot de gratitude de la nation⁶⁵⁰ ».

Lafayette lui-même témoigne dans ce sens. À plusieurs reprises, en effet, il évoque les élections présidentielles, tout en considérant qu'il a apaisé les factions par sa présence. Il écrit par exemple à sa famille :

J'ai la satisfaction de penser que ma présence a opéré beaucoup de rapprochements entre les partis : des hommes qui ne s'étaient pas parlé depuis plus de vingt ans se sont concertés et mutuellement invités pour nous fêter ; les souvenirs de la Révolution se sont ranimés⁶⁵¹.

À peine un mois plus tard, il fait une constatation similaire : les luttes de factions sont calmées par les célébrations communes :

J'ai la satisfaction de penser que notre visite a été utile aux États-Unis. Elle a calmé l'aigreur des partis pour la présidence ; elle a ranimé l'esprit et les sentiments de la Révolution ; elle a réuni de plus en plus les États et les individus de chaque État, quelque'aient été les querelles antérieures ; elle a mis le ton public en unisson avec les événements et si j'ose le dire les sentiments de l'hôte qu'on daignait accueillir comme le représentant du tems passé. Cette vérité est reconnue avec plaisir par tout le monde et augmente beaucoup ma satisfaction⁶⁵².

En plus de constater l'unité qui se crée grâce à sa présence, le Général s'oppose à l'esprit de parti et aux bassesses politiques. Il ne prend pas au sérieux les propositions qui sont faites de l'élire président, car il ne souhaite pas entrer dans les luttes de factions et dès lors ne plus faire l'unanimité :

⁶⁴⁹ E. Everet, *Orations and speeches on various occasions*, Boston : Little, Brown et Cie, 1879, t. I, p. 38-39.

⁶⁵⁰ *Northern Whig* de Hudson, 21 septembre 1824.

⁶⁵¹ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 170-171. [New York], 5 septembre 1824. Lettre de Lafayette à sa famille. Original consultable aux AN : 217Mi17, dossier A.

⁶⁵² AN, 217Mi17, dossier A. Norfolk, 24 octobre 1824. Lettre de Lafayette à sa famille. Cette lettre a été tout à fait modifiée lors de sa publication dans les *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 180-181. Elle a été fusionnée avec deux autres lettres de Lafayette à sa famille : la première, datée du 25 octobre 1824, à Norfolk (Va.), et une autre du 27 octobre 1824, écrite à Richmond (Va.). Nous avons bien entendu cité la lettre originale du 24 octobre.

Nous sommes tout à fait étrangers aux querelles de parti et d'élection : il n'en est pas question devant nous et les hommes les plus opposés les uns aux autres se réunissent pour nous fêter. J'avais été l'autre jour fâché d'un article de gazette qui proposait de finir les discussions pour la présidence en honorant l'homme qui réunirait tous les suffrages, mais dès le surlendemain une réponse a été faite telle que je l'aurais dictée moi-même [...] et observant qu'étant venu ici pour une visite, pour rassembler autour de moi les partis, on me déplairait beaucoup en se servant de mon nom contre les divers candidats [...]. D'ailleurs on aurait pu ajouter que pour m'élire, il faudrait d'abord changer la condition de 14 ans de résidence [...]. Grâce à Dieu, le pays est trop bien arrangé pour avoir besoin que les vieux serviteurs lui fassent un tel sacrifice⁶⁵³.

Même si la présence de Lafayette a apaisé les tensions, un véritable duel de campagne oppose Jackson à Adams à la veille des élections. Au final, la rétrospection sur le rôle révolutionnaire de Jackson a marché, puisqu'il obtient 41,3% des votes populaires et 99 voix de grands électeurs, contre 30,9% et 84 voix pour Adams. Mais Crawford avec 41 voix au collège électoral et Clay avec 37 bloquent la décision, donc ni Jackson ni Adams n'ont la majorité. C'est alors à la Chambre des représentants de trancher, comme l'indique la Constitution américaine. Les trois candidats ayant le plus de voix restent en concurrence. Clay, président de la Chambre des représentants, n'est plus en lice et, détestant Jackson encore plus qu'Adams, il soutient ce dernier qui est ainsi élu le 9 février 1825⁶⁵⁴.

Le soir des élections, le président sortant, Monroe, donne une réception, où sont invités les candidats à la présidence. Lafayette est très content de voir les bons sentiments apparents des candidats. Sa présence a adouci l'amertume des partis, éliminé les débats trop violents et a uni le peuple américain. Cependant, le nouveau président Adams nomme Clay secrétaire d'État. Les jacksoniens crient au scandale et dénoncent l'élection d'Adams et la nomination de Clay comme un honteux marchandage⁶⁵⁵. Nous voyons dans une des lettres de Lafayette à sa famille que l'élection est difficilement acceptée par les États du Sud, mais que Lafayette tente d'apaiser les tensions :

⁶⁵³ AN, 217Mi17, dossier A. New York, 14 septembre 1824. Lettre de Lafayette à M^{me} George Lafayette.

⁶⁵⁴ C. N. Degler, T. C. Cochran, V. P. de Santis, H. Hamilton et M. Deutsch, *Histoire des États-Unis : La pratique de la démocratie*, Paris : Economica, 1980, p. 156 ; A. Desbiens, *Histoire des États-Unis : des origines à nos jours*, Paris : Nouveau monde, 2012, p. 129.

⁶⁵⁵ J. B. MacIntire, « Lafayette watches a presidential election », dans *Gazette of the American Friends of Lafayette*, n° 24, octobre 1960, p. 6.

Vous verrez dans les toasts deux expressions assez injurieuses pour Adams et Clay. Je m'en suis plaint et on a senti que les dîners qu'on me donnait ne devaient rien produire qui sentît l'esprit de parti, mais ici chacun dit ce qu'il veut et les États que je traverse sont très fâchés de l'élection : c'est ce qui m'a fait dire un mot de bienveillance et d'amitié pour le gouvernement actuel dans une réponse au gouverneur de Géorgie. Je compte me prévaloir de l'unanimité dont je jouis pour rester en bonne intelligence avec tout le monde et j'ai particulièrement à me louer du président et des ministres actuels⁶⁵⁶.

Nous le voyons, la construction identitaire et nationale américaine dans les années 1820 est complexe et contradictoire. La jeune nation est à la recherche d'une unité politique et identitaire difficile entre le Nord et le Sud, entre les partisans d'un candidat ou d'un autre. La présence de Lafayette est néanmoins l'occasion pour les Américains de trouver un chemin d'entente dans les célébrations communes à tout le pays. C'est aussi un moyen de définir une identité nationale déterminée par un retour sur le passé historique et par la mise en valeur de vertus et de principes républicains incarnés par le vieux vétéran révolutionnaire, qui est ainsi au cœur d'un culte du héros dans le cadre d'une religion civile américaine. Celui-ci, assimilé à son ami George Washington, est considéré comme un Père fondateur des plus aptes à confirmer les évolutions récentes du pays, mais aussi pouvant servir, par son exemple même, de garde-fou aux dérives que représentent l'individualisme, le mercantilisme, l'égoïsme et le factionnalisme dans une société en pleine mutation rapide.

Dans cette jeune nation en questionnement, les principes républicains et patriotiques sont partagés et mis en valeur par la majorité des Américains. Parmi eux, la société des francs-maçons tente de trouver une légitimation en s'affirmant, peut-être encore plus fortement que d'autres, comme faisant partie de ce consensus national.

⁶⁵⁶ AN, 217Mi17, dossier A. Augusta, 24 mars 1825. Lettre de Lafayette à sa famille.

2. Lafayette et la franc-maçonnerie américaine

Lafayette est revenu chez nous, alors qu'il est au sommet de sa popularité et nous clamons qu'il est notre ami et notre frère maçonnique, car il a été le garde de l'autel de la liberté [...]. Il a versé son sang dans notre cause à côté de nos pères [...] et jamais les fils de tels héros n'oublieront l'ami de leurs pères, le brave Lafayette⁶⁵⁷.

Dans ce pays en quête d'identité, le Général fournit une occasion idéale pour la franc-maçonnerie américaine de s'affirmer dans la société. Durant ces treize mois de tournée à travers le pays, Lafayette visite un très grand nombre de loges et assiste à de nombreuses cérémonies maçonniques, où il est présenté comme un maçon exemplaire. On pourrait parler de « tournée maçonnique » pour ce maçon de longue date. La situation américaine est fort différente de celle des pays européens, à commencer par la France, où la maçonnerie fait l'objet d'une répression. À l'inverse, les États-Unis sont désignés dès cette époque comme une « nation maçonnique⁶⁵⁸ ». Nous rappellerons d'abord la carrière maçonnique de Lafayette, avant d'évoquer les cérémonies et célébrations qui lui sont dédiées durant son voyage de 1824-1825. Ce sera l'occasion d'observer le courant antimaçonnique naissant dans la société américaine, avant de voir la légitimation que la présence de Lafayette apporte à cette société, qui met en avant les liens entre ce dernier et George Washington et qui est présente lors des cérémonies de pose de pierre angulaire de monuments de mémoire nationale.

Le contexte maçonnique

Le Général a été initié très jeune à la maçonnerie, puisque dès ses dix-huit ans, en décembre 1775, il est affilié à la loge « Saint-Jean » à l'Orient à Paris. Durant sa tournée à travers les États-Unis en 1824-1825, les maçons qui le reçoivent ne cessent de rappeler son

⁶⁵⁷ *Evening Post* de New York, 21 septembre 1824.

⁶⁵⁸ *The Courier* de la Nouvelle-Orléans, 15 avril 1825.

lien fort à la franc-maçonnerie pendant toute sa vie et c'est pour cela que nous nous attardons ici à rappeler les rapports de Lafayette à la maçonnerie de 1775 à 1824, ainsi que la place de la maçonnerie dans la société américaine de 1824⁶⁵⁹.

Le Général fait partie des personnes qui, tout en étant affiliées, n'en sont pas dépendantes. Il suffit à Lafayette de faire partie de l'Ordre, de participer aux séances en son honneur et de faire rejaillir son prestige sur l'institution. Le Général prend néanmoins l'enseignement maçonnique très au sérieux et s'efforce toujours de se comporter d'une façon conforme à l'idéal professé par les frères. L'idéal de liberté, de fraternité, de philanthropie et de tolérance, cher à la maçonnerie du XVIII^e siècle et plus encore sans doute aux loges américaines, le marque d'autant plus que son initiation est précoce et qu'il subit l'influence de Washington et de ses amis maçons américains. Il reste toujours fidèle à cette conception philanthropique qu'il voit à l'œuvre pendant son voyage aux États-Unis⁶⁶⁰.

La « planche à tracer de la cérémonie d'inauguration de la loge Saint-Jean régulièrement constituée à l'Orient de Paris, sous le titre distinctif de “ La Candeur ” » prouve que Lafayette est déjà maçon le 25 décembre 1775, donc bien avant son départ pour l'Amérique, ce qui contredit les affirmations de certains historiens américains prétendant qu'il aurait été affilié pendant la guerre d'indépendance américaine⁶⁶¹. La possibilité d'une initiation de Lafayette dans une loge américaine pendant son séjour dans les treize États de l'Union reste incertaine et controversée⁶⁶².

On connaît peu l'activité maçonnique de Lafayette durant les années de 1777 à 1781, ainsi que durant son voyage en 1784. On sait cependant que le Général a été initié à Valley Forge durant l'hiver 1777, ce qui aurait amélioré ses relations avec George Washington. Néanmoins, Lafayette se voit confier un commandement indépendant au moins deux semaines avant d'avoir pris ses quartiers d'hiver à Valley Forge. Cette initiation en Amérique

⁶⁵⁹ P. Schneider, « Lafayette », dans le *Dictionnaire de la franc-maçonnerie*, Paris : Armand Colin, 2013.

⁶⁶⁰ É. Taillemite, *Lafayette*, Paris : Fayard, 1989, p. 528.

⁶⁶¹ P. Chevalier, « La carrière maçonnique de La Fayette » dans *Almanach de Brioude et de son arrondissement*, 65^e année, 1985, p. 43-49.

⁶⁶² « Where was Lafayette made a mason ? » dans *The Short Talk Bulletin*, vol. XII, avril 1934.

a donc été un catalyseur pour les liens entre George Washington et Lafayette, mais pas pour la carrière de ce dernier⁶⁶³.

Le registre de la loge « Saint-Jean d'Écosse du Contrat Social » à l'Orient de Paris témoigne de l'activité maçonnique de Lafayette à son retour en France. Le procès-verbal de la séance du 24 juin 1782 atteste de la présence de Lafayette. De 1784 à 1789, plusieurs loges sensibles au prestige que Lafayette a acquis grâce à son intervention en faveur de l'indépendance américaine lui envoient des invitations qu'il accepte. C'est ainsi qu'on le trouve présent à la loge « Les Élus de Sully » à Saint-Flour en 1783, à celle du « Patriotisme » à Lyon en 1785 et à celle de « Saint-Amable » de Riom⁶⁶⁴ en 1789.

En 1792, Lafayette doit s'exiler pour éviter la guillotine. En passant en territoire ennemi, il est fait prisonnier par les Autrichiens et détenu jusqu'en 1797 dans la forteresse d'Olmütz, ce qui l'empêche d'avoir une activité maçonnique pendant ces années-là. À sa libération, il s'oppose à Bonaparte après le 18 brumaire et se retire dans son château de Lagrange. Pendant sa retraite, Lafayette renoue avec la maçonnerie. Après la mise en sommeil de nombreuses loges pendant la Révolution française, Lafayette devient en 1806 vénérable de la loge des « Amis de la Vérité » de Rozay-en-Brie, près de Lagrange⁶⁶⁵. Nous ne rappellerons pas ici l'activité de Lafayette dans la charbonnerie française, puisque nous l'avons déjà évoquée plus haut (p. 93-96).

Comme on le voit, la vie de Lafayette a été marquée par son appartenance à la maçonnerie et par les sociétés secrètes en général. Lors de son voyage de 1824-1825, il réapparaît sur la scène maçonnique. Quittant un pays hostile aux sociétés secrètes, il passe aux États-Unis, où les maçons sont bien plus libres de s'exprimer et où ils se tiennent au premier rang pour accueillir l'hôte de la nation, lors de cérémonies maçonniques bien intégrées aux festivités nationales et qui semblent être acceptées par la société américaine⁶⁶⁶.

⁶⁶³ J. Schneider, *Les réseaux maçonniques franco-américains de 1773 au 14 juillet 1789*, Sarrebruck : Presses académiques francophones, 2013, p. 113-114 ; C. Porset et C. Révauger, *Franc-maçonnerie et religions dans l'Europe des Lumières*, Paris : Champion, 2006, p. 54.

⁶⁶⁴ Riom est une sous-préfecture du département de Puy-de-Dôme.

⁶⁶⁵ P. Chevalier, *loc. cit.*

⁶⁶⁶ P. Bourdin, F. Boyer et F. Weil, *La Fayette, entre deux mondes*, Clermont-Ferrand : Presses universitaires Blaise-Pascal, 2009, p. 16 ; P. Chevalier, *op. cit.*, p. 55.

Depuis la Révolution américaine, la maçonnerie américaine, de quelques groupes éparpillés de frères, est devenue une institution bien organisée et présente dans presque toutes les localités. Il y a plus de loges aux États-Unis en 1825 que dans le monde entier un demi-siècle plus tôt. Cette croissance rapide renforce les prétentions de la maçonnerie de servir d'exemple et de diriger la jeune nation. Jusqu'en 1825, les maçons américains identifient leur ordre à la vertu, la connaissance et la religion. Malgré les sceptiques, la fraternité semble préparée à préserver le nouvel ordre, créé par la Révolution américaine, et à fournir des dirigeants vertueux et éduqués⁶⁶⁷. Steven C. BULLOCK montre que de très nombreux maçons jouent un rôle important dans la politique locale ou nationale à ce moment-là et que, de manière plus générale, ils sont présents partout où il est question de pouvoir et d'influence⁶⁶⁸. C'est donc dans ce contexte de grande puissance de la maçonnerie dans la société américaine que s'inscrit l'arrivée de Lafayette.

La tournée maçonnique de 1824-1825

Durant son voyage triomphal aux États-Unis, Lafayette est reçu un grand nombre de fois par des francs-maçons. Avant même son arrivée, trente-sept loges américaines portent son nom⁶⁶⁹ et certains historiens de la maçonnerie, comme William R. DENSLOW, ont pu affirmer qu'il est le franc-maçon qui a reçu le plus d'honneurs dans toute l'histoire de l'institution⁶⁷⁰. Sa popularité, auprès des membres de cette société, est à son apogée durant sa tournée américaine. Nous pouvons ainsi étudier, sans prétendre à l'exhaustivité, les réceptions maçonniques américaines et les honneurs rendus au vieux Général par les maçons américains.

Son périple commence fort, puisque dès son arrivée, le 15 août 1824, le chapitre « Jérusalem n° 8 » le nomme maçon de l'Arc Royal et l'initie aux plus hauts degrés de

⁶⁶⁷ S. C. Bullock, *Revolutionary brotherhood : Freemasonry and the transformation of the American social order, 1730-1840*, Chapel Hill : University of North Carolina Press, 1996, p. 138.

⁶⁶⁸ S. C. Bullock, *op. cit.*, p. 220-225.

⁶⁶⁹ F. Ribadeau-Dumas, *La destinée secrète de La Fayette : Le messianisme révolutionnaire*, Paris : Laffont, 1972, p. 374.

⁶⁷⁰ W. R. Denslow, *10 000 famous freemasons*, Whitefish (Mont.) : Kessinger, 2004, vol. III, p. 45-46.

l'écossisme⁶⁷¹ : il est élevé au 33^e degré et nommé grand maître honoraire de ce « Suprême Conseil de la juridiction du Nord des États-Unis », qui en fait est une puissance maçonnique dite irrégulière⁶⁷², présidée par le joaillier Cerneau⁶⁷³. Celui-ci écrit à Lafayette pour lui faire

parvenir, ainsi qu'à notre Ill. F.⁶⁷⁴ George Washington [Lafayette], vos patentes de membres du Sup. Conseil⁶⁷⁵ du 33^e degré pour les États-Unis d'Amérique. Le Sup. Conseil vous prie de les accepter comme un témoignage de son amitié fraternelle et de son admiration pour les vertus maçonniques et civiques qui vous caractérisent⁶⁷⁶.

Le voyage de Lafayette continue par des réceptions maçonniques de plus ou moins grande importance. Le 18 septembre, le Général est reçu à une cérémonie maçonnique à Troy⁶⁷⁷. On y prononce un discours où on se réjouit de la place de la maçonnerie dans la société américaine :

Lorsque nous comparons notre situation en tant qu'hommes et maçons à beaucoup d'autres endroits sur terre, nous ne pouvons qu'adorer avec gratitude le grand Architecte de l'univers [...]. Valeureux frère et compagnon, nous apprécions vos services, vos vertus et votre valeur. Nous croyons que votre mérite distingué recevra sa juste récompense. Votre nom et votre souvenir continueront à vivre dans le cœur de tous les maçons⁶⁷⁸.

Le 20 septembre 1824, Lafayette est reçu à une grande réception maçonnique à New York. La loge des « Chevaliers du Temple » l'élève au 33^e et ultime degré du Rite écossais ancien et accepté⁶⁷⁹. À Elizabethtown⁶⁸⁰, le 23 septembre, il est élevé à la dignité de maçon de l'Arc Royal. Lafayette est ensuite accueilli à Wilmington⁶⁸¹, le 6 octobre, par une haie d'honneur constituée de maçons. Une adresse d'accueil est prononcée à l'hôtel de ville par

⁶⁷¹ Le rite écossais ancien et accepté, fondé en 1801 à Charleston, est un système de hauts grades maçonniques très répandu aux États-Unis.

⁶⁷² P. Bourdin, F. Boyer et F. Weil, *op. cit.*, p. 16 ; S. H. Baynard, *History of the Supreme council*, Boston : Publication privée, 1938, p. 209.

⁶⁷³ Joseph Cerneau (1763-1840?), immigré français, est le Grand Commandeur du Suprême Conseil des États-Unis jusqu'en 1827.

⁶⁷⁴ Ill. F. signifie Illustre Frère.

⁶⁷⁵ Sup. Conseil signifie Suprême Conseil.

⁶⁷⁶ AN, 217Mi12, dossier C. New York, 1825. Lettre de Joseph Cerneau à Lafayette.

⁶⁷⁷ Troy est une ville située dans l'État de New York.

⁶⁷⁸ *Daily Advertiser* d'Albany, 21 septembre 1824.

⁶⁷⁹ P. Payen-Appenzeller, *Hommage de l'Amérique au général de La Fayette : La table des Lumières ou le pont traversé*, Montigny-le-Bretonneux : Yvelin-éd., 2008, p. 58.

⁶⁸⁰ Elizabethtown est située dans le comté d'Union, dans le New Jersey.

⁶⁸¹ Wilmington est le siège du comté de New Castle, dans le Delaware.

le grand maître de la loge⁶⁸². Le 28 octobre, un accueil remarquable est réservé à la Grande loge de Philadelphie, fondée par Franklin, et qui s'honore d'avoir compté Washington au nombre de ses membres⁶⁸³. Le 30 octobre, on joue la Marseillaise, proscrite en France, dans la loge de Richmond, où les officiers portent une Bible posée sur un coussin de velours⁶⁸⁴. Un toast y est porté :

Liberté, égalité, philanthropie, véritables symboles maçonniques. Puisse la pratique de ces principes nous mériter toujours l'estime de nos amis et l'animadversion des ennemis du genre humain !⁶⁸⁵

En novembre 1824, à Fredericksburg⁶⁸⁶, la cérémonie maçonnique est coupée par un entracte, au cours duquel les frères maçons se rendent en procession à l'église. Le pasteur les reçoit avec honneur dans son église et un sermon exalte leurs mérites⁶⁸⁷. Puis, le 20 décembre, lors d'une réception maçonnique à Annapolis, est chantée une ode maçonnique :

Puisse votre grand exemple détrôner chaque roi tyran, [...] puisse bientôt rayonner sur la chère France le soleil de la liberté. Bienvenue, bienvenue Lafayette. [...] le bien-aimé maçon⁶⁸⁸.

Il existe lors du voyage de Lafayette une vingtaine de loges françaises en Amérique, en particulier à la Nouvelle-Orléans, Philadelphie, New York, Charleston et secondairement à Savannah, Portsmouth et Baltimore. La venue du Général français donne un grand regain de recrues aux loges françaises aux États-Unis⁶⁸⁹. En octobre 1824, à Norfolk, à la suite d'une cérémonie maçonnique, l'orateur d'une loge française fait une demande à Lafayette : « Cédez, général, cédez au vœu de la nation américaine, cédez au vœu de tous les maçons. Restez avec nous sur cette terre de tolérance et de liberté. Vous serez pour ce peuple reconnaissant un sujet de respects continuels, comme pour ses ennemis un sujet éternel de terreur ». Mais le Général repousse cette proposition : « Vous êtes trois fois mes frères,

⁶⁸² R. E. Gould, J. E. Allen, M. M. Johnson et D. Wright, *Gould's history of freemasonry throughout the world*, New York : Scribner, 1936, p. 100.

⁶⁸³ R. Castries, *La Fayette*, Paris : Taillandier, 1981, p. 389-390.

⁶⁸⁴ P. Payen-Appenzeller, *loc. cit.*

⁶⁸⁵ A. Levasseur, *Lafayette en Amérique, en 1824 et 1825*, Paris : Baudouin, 1829, t. I., p. 457.

⁶⁸⁶ Fredericksburg est une ville indépendante de Virginie.

⁶⁸⁷ F. Ribadeau-Dumas, *op. cit.*, p. 374.

⁶⁸⁸ AN, 217Mi18, dossier S. Annapolis, 21 décembre 1824. Ode maçonnique d'accueil.

⁶⁸⁹ R. Creagh, *Nos cousins d'Amérique : Histoire des Français aux États-Unis*, Paris : Payot, 1988, p. 214-216.

comme Français, comme Américains et comme maçons. Je resterai au milieu de vous autant que je le pourrai⁶⁹⁰ ».

Pendant sa tournée, Lafayette visite à deux reprises la loge n°22 d'Alexandria, que Washington avait présidée pendant une dizaine d'années⁶⁹¹. La première fois, le 16 octobre 1824, il est célébré par la ville d'Alexandria et par divers corps civils et militaires. Les maçons d'Alexandria espèrent recevoir Lafayette en loge, sauf que son agenda ne le permet pas et, dès le lendemain, il continue son chemin sur le vapeur *Petersburg* pour Mount Vernon. Cependant, tard dans la soirée du 16 octobre, Thomas Semmes, le grand maître de la loge n°22 d'Alexandria-Washington, rencontre Lafayette et lui fait parvenir la lettre suivante :

Dans cette ville, où les acquis et vertus maçonniques du grand et bon Père de ce pays étaient bien connus et admirés, et où il aimait à présider les travaux de ses frères, il a paru que son ami intime et frère d'armes maçonnique devait être reçu par l'accueil le plus chaleureux. [...] Permettez-nous, cher illustre frère, de vous souhaiter la bienvenue au sein de notre fraternité et vous demander l'honneur de votre compagnie lors d'une séance maçonnique, au moment qui vous convient le mieux⁶⁹².

C'est ainsi que Semmes obtient la promesse du Général de revenir à Alexandria une autre fois pour une réception maçonnique. Lafayette revient donc dans cette ville le 21 février 1825. Plusieurs loges se joignent à la cérémonie qui est suivie d'un banquet maçonnique, durant lequel Semmes présente au Général son diplôme de membre honoraire de cette loge. Lafayette offre ensuite à cette loge une grande clé de la Bastille qu'il avait emportée de France⁶⁹³ (Planche 15). Le don de cette clé contient une symbolique intéressante : celui que les maçons voient comme « l'apôtre de la liberté » offre à la maçonnerie américaine une clé de la Bastille, un des derniers restes du despotisme en France, puisque la franc-maçonnerie se dit avoir un rôle de lutte internationale pour la liberté dans le monde.

À partir de février 1825, Lafayette entreprend une grande tournée dans les États du Sud et de l'Ouest. Là encore, il visite à de nombreuses reprises les loges de diverses villes

⁶⁹⁰ J. Bécherand, *Histoire complète de la vie civile, politique et militaire du général Lafayette*, Paris : Montagne Sainte-Geneviève, 1831, p. 362.

⁶⁹¹ J. Schneider, *op. cit.*, p. 150.

⁶⁹² AN, 217Mi18, dossier I. Alexandria, 16 octobre 1824. Lettre de la loge d'Alexandria à Lafayette.

⁶⁹³ J. Schneider, *op. cit.*, p. 153 et 157 ; Frank R. Dunaway Jr., « The marquis de La Fayette and two keys to the Bastille », dans *The Scottish Rite Journal*, février 1998.

qu'il visite. Certaines anticipent sa venue longtemps à l'avance, à l'instar de celle de Charleston :

Le Conseil Suprême du 33^e degré [...] de la ville de Charleston [...] a résolu à l'unanimité le 16 septembre 1824 qu'en tant que témoignage de respect et de gratitude pour l'hôte de la nation, ce Conseil Suprême confèrera le 33^e degré [...] au frère distingué le général Lafayette et qu'à son arrivée dans cette ville il en sera prévenu par notre lieutenant grand commandeur⁶⁹⁴.

C'est donc depuis bien longtemps que la loge de Charleston a décidé d'accueillir Lafayette dans son temple. Cependant, comme ce dernier est pressé par les événements, il n'a pas le temps d'assister à une cérémonie maçonnique dans cette ville, lorsqu'il y est présent en mars 1825. Quelques jours plus tard, il multiplie néanmoins les réceptions maçonniques en Géorgie : Savannah, Augusta⁶⁹⁵, Sparta⁶⁹⁶, Milledgeville et Macon⁶⁹⁷ en moins de deux semaines.

En Louisiane, le Général s'arrête plus longuement à la Nouvelle-Orléans, où une grande festivité maçonnique est organisée. Le 14 avril 1825 Lafayette est reçu par 300 maçons de diverses loges louisianaises réunis pour cette cérémonie. Le grand maître prononce une adresse d'accueil en français au nom de la Grande loge de l'État de Louisiane. Lafayette le rassure sur la maçonnerie américaine et le peuple louisianais :

Parmi les multiples témoignages d'estime et d'affection que j'ai reçus depuis mon arrivée aux États-Unis, peu ont produit des émotions aussi plaisantes que celles que je ressens à cet instant. Lorsque je combattais dans la cause de l'indépendance, la Louisiane était la province d'une monarchie européenne⁶⁹⁸. [...] J'ai vécu suffisamment longtemps pour contempler cette région habitée d'une population composée en grande partie de descendants de mes compatriotes, profitant des bienfaits d'un gouvernement libre [...]. La liberté a répandu son heureuse influence sur toutes les institutions et nous admirons désormais comme l'un de ses effets la société maçonnique, par laquelle tous nos droits et privilèges sont maintenus et préservés⁶⁹⁹.

⁶⁹⁴ AN, 217Mi18, dossier J. Charleston (S.C.), 12 mai 1826. Lettre de Moses Holbrook, lieutenant grand commandeur du Conseil Suprême du 33^e degré de Charleston, à Lafayette.

⁶⁹⁵ Augusta est une ville située dans l'État de Géorgie.

⁶⁹⁶ Sparta est le siège du comté de Hancock, en Géorgie.

⁶⁹⁷ Macon est le chef-lieu du comté de Bibb, en Géorgie.

⁶⁹⁸ De 1762 à 1803, la Louisiane est sous domination espagnole.

⁶⁹⁹ *The Courier* de la Nouvelle-Orléans, 15 avril 1825 ; cf. R. E. Gould, J. E. Allen, M. M. Johnson et D. Wright, *op. cit.*, p. 257.

Lafayette continue son périple en remontant le Mississippi. Le 4 mai 1825, 300 frères de la Grande loge du Tennessee et de loges subordonnées donnent une grande cérémonie à Nashville, suivie, peu de temps après, par des célébrations à Louisville et Lexington. Dans l'attente de la venue de Lafayette à Cincinnati, une loge « Lafayette » est créée et elle connaît un vif succès. Avant même qu'il n'atteigne la ville, le Général en est nommé membre d'honneur à vie. Lors de la cérémonie du 19 mai, la loge lui remet le diplôme de membre. Après une adresse, Lafayette répond par un discours qui encourage les travaux de la maçonnerie aux États-Unis⁷⁰⁰. La tournée maçonnique continue le 6 juin 1825, à Lockport⁷⁰¹, où les frères maçons offrent au Général les ornements dont il a été revêtu à son entrée dans la loge⁷⁰².

En même temps, le vieux maçon reçoit des lettres d'invitation de plusieurs loges pour célébrer la Saint-Jean, le 24 juin, qui est une des fêtes les plus importantes pour les maçons. Par exemple, la « Unity Lodge of Free » s'adresse au « maître, ami et frère respecté Lafayette⁷⁰³ » pour l'inviter pour cette occasion, ainsi que plusieurs loges du Massachusetts, qui lancent une invitation commune à celui qu'ils considèrent comme un des plus grands représentants de l'institution : « Nous reconnaissons en vous non seulement l'ami éprouvé de notre pays, mais aussi l'avocat doué et zélé des principes de la franc-maçonnerie⁷⁰⁴ ». En définitive, Lafayette passe la fête de la Saint-Jean dans le Maine et non pas dans le Massachusetts.

Entre-temps, le 17 juin, 2 000 maçons des loges du New Jersey, New Hampshire, de Rhode Island, du Vermont, du Connecticut et du Maine sont réunis pour le cinquantième anniversaire de la bataille de Bunker Hill. Les maçons posent la pierre angulaire du mémorial consacré par le grand maître de la loge du Massachusetts, Daniel Webster, qui prononce un long discours où l'on y décèle, là encore, la volonté de conforter le nationalisme américain par un retour sur le passé révolutionnaire du jeune pays⁷⁰⁵ :

⁷⁰⁰ *National Republican and Ohio Political Register*, 19 juillet 1825.

⁷⁰¹ Lockport est le siège du comté de Niagara, dans l'État de New York.

⁷⁰² P. Payen-Appenzeller, *op. cit.*, p. 58.

⁷⁰³ AN, 217Mi17, dossier E. Ipswich, 30 mai 1825. Invitation de la « Unity Lodge of Free » à Lafayette.

⁷⁰⁴ AN, 217Mi17, dossier E. Lynn, 5 mai 1825. Invitation de la loge du « Mont-Carmel » à Lafayette et son fils.

⁷⁰⁵ P. Payen-Appenzeller, *op. cit.*, p. 58.

Ce fut en Amérique que le génie des révolutions politiques s'ouvrit une carrière ; sa marche y fut prudente, sage, calculée. [...] Nous n'avions pas de trône à renverser, d'ordre privilégié à anéantir, les propriétés n'avaient pas de chocs violents à éprouver ; dans la Révolution américaine, on ne chercha qu'à défendre ce qu'on possédait et à s'assurer le droit d'en jouir⁷⁰⁶.

Le grand périple maçonnique de Lafayette s'achève après des réceptions à Albany, Boston et Portland. L'été 1825, il est reçu le 20 juillet par les maçons de Germantown⁷⁰⁷, près de Philadelphie. Ses frères l'accueillent et l'escortent dans la ville⁷⁰⁸, avant de prononcer un discours marqué par le départ prochain de Lafayette pour la France :

Vos frères maçonniques de Germantown, qui vous ont accueilli et souhaité la bienvenue en tant que fils adoptif et bien-aimé bienfaiteur de l'Amérique libre et indépendante, [...] vous font tous leurs meilleurs souhaits pour votre santé future, votre bonheur et votre prospérité et prient pour qu'il plaise au grand Architecte de l'univers de vous faire parvenir en sûreté à vos rivages natifs⁷⁰⁹.

Lafayette revisite ensuite la loge de Wilmington, le 25 juillet 1825, où on lui offre une boîte faite avec le chêne qui a grandi sur le terrain de la bataille de Brandywine. Lafayette accepte cette boîte contenant son certificat de membre⁷¹⁰. Il ramène un meuble, dont la marqueterie est truffée de symboles décodés par Pascal PAYEN-APPENZELLER⁷¹¹. Parmi les innombrables cadeaux que Lafayette ramène d'Amérique, on compte une épée maçonnique, conservée au musée du Grand Orient de France (Planche 16). Une autre épée avait déjà été offerte solennellement à Lafayette par Benjamin Franklin de nombreuses années auparavant. De plus, les maçons font manufacturer une médaille aux nombreux symboles maçonniques, qui pourrait avoir été frappée à l'occasion de la visite de Lafayette en loge à New York en septembre 1824 (Planche 24)⁷¹².

Nous le voyons donc, le voyage du Général aux États-Unis est aussi une grande tournée maçonnique, où les réceptions de ses vieux frères se font concurrence pour lui

⁷⁰⁶ AN, 217Mi17, dossier E. [Bunker Hill], [17 juin 1825]. Discours de Daniel Webster.

⁷⁰⁷ Germantown, actuellement quartier de Philadelphie, en Pennsylvanie, est à ce moment-là une petite localité de quelques centaines d'habitants.

⁷⁰⁸ C. F. Jenkins, *Lafayette's visit to Germantown, July 20, 1825*, Philadelphie : W. J. Campbell, 1911, p. 23-24.

⁷⁰⁹ AN, 217Mi18, dossier G. Germantown (Pa.), 20 juillet 1825. Lettre du comité de la loge d'« Hiram » de Germantown à Lafayette.

⁷¹⁰ R. E. Gould, J. E. Allen, M. M. Johnson et D. Wright, *op. cit.*, p. 100.

⁷¹¹ P. Payen-Appenzeller, *op. cit.*, 63 p.

⁷¹² P. Olivier, *Iconographie métallique du général Lafayette*, Paris : Florange, 1933, médaille n°40.

conférer les plus hauts grades dans leurs loges et pour l'accueillir le plus fastueusement possible. Cela est rendu possible grâce à la position influente et la reconnaissance semi-officielle de la maçonnerie dans la société américaine de ces années-là. Néanmoins, la popularité accentuée, dont jouit Lafayette auprès des maçons américains, ne s'explique en réalité que par une volonté de ces derniers de se justifier et de trouver une légitimation dans une société où de plus en plus d'acteurs commencent à avoir une vision critique vis-à-vis de la franc-maçonnerie.

L'antimaçonnerie en Amérique

Pour comprendre les succès de Lafayette auprès des maçons américains, il est nécessaire de remettre dans leur contexte les sentiments qui agitent une certaine frange de la société américaine et que l'on pourrait qualifier d'antimaçonniques. Nous pouvons reprendre ici la distinction que Jacques LEMAIRE a faite entre l'antimaçonnisme et l'antimaçonnerie, qui sont des courants différents. L'antimaçonnisme est la volonté de « limiter l'influence de la franc-maçonnerie dans la vie politique, culturelle, morale ou sociale d'une nation ou d'un pays à une époque déterminée⁷¹³ ». Cependant, le mouvement que l'on observe aux États-Unis s'inscrit davantage dans le courant de l'antimaçonnerie, « phénomène plus ponctuel, davantage lié à des circonstances historiques particulières qui [...] dénonce surtout les liens de fraternité – de complicité ou de copinage, diront certains – entre les maçons⁷¹⁴ ». Les courants antimaçonniques américains du début du XIX^e siècle relèvent de l'antimaçonnerie politique et sociale et non pas doctrinale, car, même si des communautés religieuses protestantes condamnent la maçonnerie, ce n'est pas pour des motifs doctrinaux⁷¹⁵.

Les sentiments antimaçonniques se développent surtout à partir de la Révolution française, bien que l'antimaçonnisme existe déjà depuis les années 1730. Les maçons revendiquent alors la gloire de luttes libératrices, en particulier la Révolution américaine, ce qui permet aux anti-maçons de voir la main des maçons à l'œuvre dans plusieurs entreprises

⁷¹³ J. Lemaire, *L'antimaçonnisme : Aspects généraux (1738-1998)*, Paris : Éditions maçonniques de France, 1998, p. 9.

⁷¹⁴ J. Lemaire, *op. cit.*, p. 10.

⁷¹⁵ J. Rousse-Lacordaire, *Antimaçonnisme*, Puisseaux : Pardès, 1998, p. 11.

subversives⁷¹⁶. C'est pourquoi les gouvernements monarchiques européens sont méfiants vis-à-vis de cette institution considérée comme révolutionnaire. Dès les années 1798-1799, Jedidiah Morse⁷¹⁷ donne à Charleston une série de sermons contre la maçonnerie infiltrée par les Illuminés de Bavière. Cette attaque publique suscite une réaction des maçons, qui présentent une déclaration de loyauté au président John Adams⁷¹⁸.

La représentation de la maçonnerie dans les célébrations offertes à Lafayette est considérable, compte tenu des sentiments antimaçonniques grandissants dans les années 1820. C'est à ce moment-là, en effet, que les évangéliques commencent à critiquer les loges d'exclure les femmes, de faire des beuveries et d'avoir une attitude antidémocratique. Les sentiments antimaçonniques sont en effet poussés par la « quête de transparence⁷¹⁹ » : une société démocratique ne devrait pas accepter l'existence de domaines opaques, dès lors qu'ils influent sur la sphère publique. En 1820, le synode presbytérien de Pittsburgh⁷²⁰ met en garde contre cette société qui a autant d'affection pour tous les courants religieux quels qu'ils soient, des déistes aux musulmans. L'année suivante, l'assemblée générale de l'Église presbytérienne reprend cette critique, mais ne porte pas de condamnation officielle, car ses membres les plus éminents sont eux-mêmes francs-maçons. En 1823, la conférence générale des églises méthodistes de Pennsylvanie prononce une condamnation contre la maçonnerie. De plus, le clergé protestant lutte contre ce qui lui apparaît être un concurrent direct et un substitut possible des Églises⁷²¹.

Les maçons tentent de se justifier, en particulier grâce aux réceptions données à Lafayette, mais c'est peine perdue dans l'Amérique des années 1820 : l'affaire Morgan en 1826 provoque une vague d'antimaçonnisme sans précédent. C'est l'événement fondateur de l'antimaçonnisme aux États-Unis. Le franc-maçon William Morgan⁷²², qui vient d'être

⁷¹⁶ J. Rousse-Lacordaire, *op. cit.*, p. 9.

⁷¹⁷ Jedidiah Morse (1761-1826) est pasteur à Charleston de 1789 à 1820.

⁷¹⁸ J. Rousse-Lacordaire, *op. cit.*, p. 25 ; S. C. Bullock, *op. cit.*, p. 174.

⁷¹⁹ J. Rousse-Lacordaire, *op. cit.*, p. 24.

⁷²⁰ Pittsburgh, siège du comté d'Allegheny, en Pennsylvanie, est à cette époque une ville de 10 000 habitants.

⁷²¹ S. C. Bullock, *op. cit.*, p. 166-167.

⁷²² William Morgan (1775-1826), tailleur de pierre franc-maçon à Batavia, est connu par l'affaire liée à son nom.

évincé du groupe des fondateurs du Chapitre de l'Arc Royal de Batavia⁷²³, disparaît après avoir menacé de divulguer les secrets de la franc-maçonnerie. Cette découverte est interprétée comme un meurtre et nourrit la théorie d'un complot maçonnique menaçant la démocratie américaine. La découverte d'un corps non identifié en octobre 1827 déclenche des émeutes antimaçonniques. La lutte antimaçonnique prend une tournure politique avec la création en 1828, d'un parti antimaçonnique à New York pour lutter contre les maçons, en particulier contre le parti démocrate représenté par le président Andrew Jackson, franc-maçon notoire. Ce courant antimaçonnique perdure une dizaine d'années seulement⁷²⁴.

Pendant cette période, la maçonnerie américaine est soupçonnée et accusée et le nombre de maçons et de loges est divisé par dix en une décennie. De très nombreux maçons quittent alors la fraternité et beaucoup rejoignent l'opposition antimaçonnique. La franc-maçonnerie des États-Unis se relève avec peine de son effondrement, mais elle a perdu son éclat d'artisan de la république et elle reste davantage discrète, car elle est marquée par l'affaire Morgan⁷²⁵.

Le voyage de Lafayette se situe à l'apogée de la maçonnerie américaine, alors qu'elle est très développée et puissante, avant le grand déclin qui commence en 1826 et se termine dans les années 1840-1850. Gardons cependant à l'esprit que, si elle est à son apogée en 1825, la maçonnerie est soupçonnée de méfaits et fait déjà l'objet de critiques en Amérique. C'est pour cela que les maçons profitent de la venue de Lafayette pour convaincre toute l'Amérique des bienfaits de leur société et de la vertu de ses membres.

Légitimer la maçonnerie dans la société américaine

Nous avons vu que la franc-maçonnerie américaine est en 1824 dans une situation paradoxale : très puissante et influente, elle commence à faire l'objet de critiques, avant la grande crise antimaçonnique qui débute en 1826. C'est ainsi que les maçons américains souhaitent clamer haut et fort leurs sentiments républicains et leur attachement à la nation, en particulier en participant à la réception de l'hôte de la nation en 1824-1825. Les francs-

⁷²³ Batavia est située dans le comté de Genesee, dans l'État de New York.

⁷²⁴ E. R. Turnbull et R. V. Denslow, *A history of Royal Arch Masonry*, Trenton (Mo.) : s. n., 1956, p. 1045.

⁷²⁵ S. C. Bullock, *op. cit.*, p. 277 ; J. Rouse-Lacordaire, *op. cit.*, p. 27.

maçons utilisent alors la venue de Lafayette pour rappeler non seulement leur loyauté aux principes républicains, mais aussi la vigueur de leur patriotisme⁷²⁶. Par exemple, à Nashville, dans son discours, le grand maître de la Grande loge du Tennessee fait part de ses réflexions sur le nationalisme américain et tente de justifier les réceptions données à Lafayette sous couvert d'égalité :

Une foule de sentiments et de réflexions doivent par la présente occasion venir à l'esprit de tout Américain authentique ! [...] L'adulation servile n'est pas moins incohérente avec les principes de notre vénérable ordre qu'avec les sentiments, les habitudes et les devoirs des hommes libres. Mais l'hospitalité libérale, la gratitude envers les bienfaiteurs et le respect pour la vraie valeur sont maçonniques, ainsi que chrétiens et d'honorables sentiments. Nous butons, il est vrai sur le concept d'égalité [...], mais nous n'avons pas à détourner le regard du mérite supérieur, ni à nous empêcher d'offrir un tribut dû de manière juste et évidente à nos frères les plus distingués et les plus utiles⁷²⁷.

Les idées de l'antimaçonnisme protestant gagnant en force au début des années 1820, les maçons tentent de reformuler leur position sur la question religieuse. Ils affirment alors ne pas être une religion, pour éviter d'être vus comme concurrents aux Églises protestantes, mais ils mettent en avant les valeurs communes, comme la charité et l'amour fraternel, pour être considérés comme des auxiliaires des religions chrétiennes. La maçonnerie intègre ainsi de nombreux symboles chrétiens, comme la lecture de la Bible, et encourage ses membres à être des chrétiens actifs⁷²⁸.

La présence de Lafayette et ses liens avec la maçonnerie sont censés, selon la vision des maçons américains, être la preuve du bienfondé de cette société, puisque le Général est supposé incarner les vertus républicaines, qu'il partage avec cette même société. À Augusta, le grand maître prononce par exemple le discours suivant :

La fraternité maçonnique de cette ville, participant à la joie générale, acclame votre arrivée le cœur débordant d'émotions agréables. [...] Votre lien avec la maçonnerie a augmenté sa réputation en fournissant au monde la preuve irréfutable de sa sacralité et de son utilité⁷²⁹.

⁷²⁶ P. Bourdin, F. Boyer et F. Weil, *op. cit.*, p. 147.

⁷²⁷ *Nashville Whig*, 7 mai 1825.

⁷²⁸ S. C. Bullock, *op. cit.*, p. 167-169.

⁷²⁹ *Augusta Chronicle*, 30 mars 1825.

Lafayette répond en rappelant son affiliation précoce à la maçonnerie, tout en précisant que son attachement s'est renforcé « depuis que la fraternité [...] est devenue l'objet de persécutions cruelles et idiotes par les ennemis avoués de la liberté populaire⁷³⁰ ». En Europe, à l'exception du Royaume-Uni, des Pays-Bas et des États scandinaves, la maçonnerie est partout ailleurs, soit interdite et persécutée, soit comme en France tolérée et soigneusement surveillée, alors qu'en Amérique, elle vit encore au milieu de l'estime et de la considération générale, malgré les voix discordantes⁷³¹. Un toast porté lors d'une cérémonie maçonnique à la Nouvelle-Orléans tente de disculper l'institution des critiques européennes et de sublimer son rôle :

La franc-maçonnerie – les apôtres de l'erreur et les complices du despotisme ont hurlé en vain contre elle. Leur anathème : fille de la vérité. Elle est apparue dans le berceau de l'univers et son règne est impérissable comme l'existence du monde⁷³².

Les maçons accueillent Lafayette et mettent l'accent sur son appartenance à leur ordre, ainsi que bien d'autres Pères fondateurs, dont les sentiments républicains sont hors de doute. C'est ainsi l'ordre entier qui est supposé être loyal aux principes révolutionnaires, puisque l'institution compte parmi ses membres de grandes figures américaines symbolisant les valeurs républicaines, mais aussi maçonniques⁷³³. C'est en particulier le cas de Lafayette, dont l'appartenance à l'institution est mise en avant pour donner une certaine respectabilité à l'ensemble des maçons. L'affiliation du Général à la maçonnerie semble rejaillir sur tous les maçons, comme le montre un toast porté lors d'une cérémonie maçonnique à la Nouvelle-Orléans : « Le titre de frère – nous sommes élevés au rang de héros, depuis que nous avons acquis le droit d'appeler ainsi l'un des Pères de notre pays⁷³⁴ ». Dans le même esprit, à Louisville, un discours s'adresse ainsi au vieux maçon :

Possédant de manière innée l'esprit des francs-maçons, [...] vous avez fait rejaillir l'honneur sur tout l'ordre et développé ses principes cardinaux pendant votre vie. [...] C'est avec grand plaisir que nous apercevons celui qui a eu une carrière et qui a acquis une popularité que les rois pourraient envier, [...] se considérer comme notre égal et se faire

⁷³⁰ *Ibid.*

⁷³¹ P. Chevalier, « La carrière maçonnique de La Fayette », dans *Almanach de Brioude et de son arrondissement*, 65^e année, 1985, p. 56.

⁷³² *The Courier* de la Nouvelle-Orléans, 15 avril 1825.

⁷³³ A. C. Loveland, *Emblem of liberty*, Baton Rouge : Louisiana State Univ. Press, 1971, p. 52.

⁷³⁴ *The Courier* de la Nouvelle-Orléans, 15 avril 1825.

appeler maçon et frère. Votre présence parmi nous tendra à changer chez les ennemis de notre institution bienfaisante leur esprit de haine et de préjugés⁷³⁵.

Certains maçons estiment même que la popularité de Lafayette tient au fait qu'il a professé les principes maçonniques durant toute sa vie. En effet, ce serait son esprit d'égalité, de liberté, de philanthropie, conforme aux principes maçonniques, qui lui aurait donné une telle aura. Par exemple, lors du discours à la loge de Lexington, devant 800 maçons, il est affirmé que

les maçons francs et acceptés sont fiers que l'un de notre ordre, [...] par une vie en accord avec les grands principes que nous professons, mérite et reçoive l'admiration, la gratitude et l'amour de tant de millions d'hommes libres⁷³⁶.

En montrant leur attachement au héros national et aux valeurs républicaines, les maçons tentent de changer l'opinion publique et de regagner en légitimité⁷³⁷.

Soulignons ici une donnée essentielle pour comprendre la tentative maçonnique de changer le regard de certains Américains à leur égard : les cérémonies maçonniques sont rendues publiques par les longs comptes-rendus détaillés publiés dans les nombreux journaux locaux et nationaux. Les discours et les toasts sont souvent publiés dans leur intégralité, permettant ainsi, par ce média de grande influence qu'est la presse, de modifier l'opinion des lecteurs quant à la franc-maçonnerie. On comprend dès lors mieux le soin apporté par les maçons de faire l'éloge de leur propre institution, afin de ne laisser voir que les côtés radieux et clairs, tandis que les aspects davantage obscurs, qui font souvent l'objet de critiques antimaçonniques, sont volontairement laissés dans l'ombre.

D'un autre côté, la tournée maçonnique de Lafayette aux États-Unis est supposée servir à la reconnaissance de l'institution en Europe, où sa place est bien plus critiquée dans la société. Levasseur, dans la principale publication contemporaine sur le voyage de Lafayette, évoque le thème de la franc-maçonnerie pour susciter sa reconnaissance en Europe :

⁷³⁵ *Louisville Public Advertiser*, 14 mai 1825.

⁷³⁶ *Kentucky Reporter*, 23 mai 1825.

⁷³⁷ S. Kermes, *Creating an American identity : New England, 1789-1825*, New York : Palgrave Macmillan, 2008, p. 125.

Parmi les fêtes brillantes que les citoyens de Richmond offrirent à leur hôte national, et à la description desquelles je suis forcé de renoncer, il en est une cependant dont je ne puis me dispenser de parler, parce qu'elle est propre à donner une idée de ce qu'est aux États-Unis cette institution, en persécution de laquelle l'inquisition a tant de fois allumé ses bûchers en Espagne et en Italie et que quelques gouvernemens de l'Europe ne souffrent encore aujourd'hui qu'avec répugnance. Je veux parler de l'institution de la franc-maçonnerie⁷³⁸.

Levasseur tente de convaincre le lecteur français que la franc-maçonnerie doit être considérée comme aussi spirituelle et légitime que d'autres religions, à commencer par la religion catholique, ce qui n'est pas une évidence pour les Français :

Une pareille cérémonie paraîtrait fort extraordinaire en France et je [doute] fort qu'une procession maçonnique [puisse] parcourir les rues de Paris sans exciter la gaité et les mauvaises plaisanteries du peuple⁷³⁹.

Levasseur rapporte une conversation avec un maçon qui lui apprend « pourquoi la franc-maçonnerie jouit d'une si grande faveur aux États-Unis⁷⁴⁰ » : les idéaux de fraternité, liberté, égalité et philanthropie sont mis de côté au profit d'une réalité bien plus prosaïque : l'interlocuteur de Levasseur affirme que le succès de la maçonnerie tient au fait que beaucoup d'Américains qui voyagent risquent d'être capturés par des pirates qui ont beaucoup d'estime pour les francs-maçons et leur laissent ainsi la vie sauve. Levasseur commente : « Je compris alors la vénération et le zèle des Américains pour la franc-maçonnerie⁷⁴¹ ». Au moment de la publication de cet ouvrage en France, le vent a néanmoins déjà tourné aux États-Unis et la violente campagne antimaçonnique fait rage dans ce pays.

Cependant, alors qu'il parcourt encore le pays en 1824-1825, Lafayette donne une occasion à la maçonnerie américaine de donner une bonne image d'elle-même, du moins pour un certain temps. Comme nous l'avons vu, les maçons américains soulignent ainsi l'appartenance du Général à leur institution, lui qui n'a jamais « perdu une occasion de distinguer [l']ordre par une démonstration publique de [son] estime⁷⁴² ». Les maçons

⁷³⁸ A. Levasseur, *Lafayette en Amérique, en 1824 et 1825*, Paris : Baudouin, 1829, t. I., p. 455.

⁷³⁹ *Ibid.*, p. 457-458.

⁷⁴⁰ *Ibid.*, p. 459-460.

⁷⁴¹ *Ibid.*, p. 460.

⁷⁴² AN, 217Mi18, dossier Q. S. I., s. d. Adresse à la loge « Lafayette » pour accueillir Lafayette.

américains estiment sa venue bénéfique pour la reconnaissance quasi-officielle qu'elle apporte à l'institution :

Nous admirons l'effet que votre visite doit avoir en faveur de notre institution. Les sceptiques ne pourront assurément plus continuer à douter de la pureté des principes maçonniques, quand ils verront que vous participez à nos assemblées et quand on leur dira que vos distingués compagnons, les immortels Franklin et Washington, étaient aussi des patrons zélés de notre ordre⁷⁴³.

C'est là toucher au nerf du discours maçonnique pendant ces années-là : mettre en avant l'affiliation, non seulement de Lafayette, mais aussi d'autres Pères fondateurs, en particulier Washington et Franklin, afin de montrer à tous que l'institution produit de grands hommes vertueux et aimés de tous.

Lafayette et Washington : deux maçons révéérés

Dans les années 1820, les détracteurs de la maçonnerie dénoncent la perversion de certains maçons. Pour contrer ces critiques, les maçons rappellent qu'il peut y avoir de mauvais membres dans toutes les communautés. Les critiques servent à encourager les maçons à avoir une bonne conduite et à encourager la vertu. Ils mentionnent souvent l'affiliation de George Washington et, durant son voyage, aussi celle de Lafayette, représentant les membres jugés bons et vertueux⁷⁴⁴. C'est le cas par exemple dans une adresse maçonnique au Général dans la loge de l'État du Maine :

C'est en vous appelant avec joie notre frère que nous nous adressons à vous en tant que francs-maçons et nous vous remercions de la dignité que votre nom, associé à celui de Washington dans les archives de la fraternité, a donné à l'institution, ainsi que les faveurs que vous avez rendues à ses membres [...]. Il est sûrement suffisant pour s'assurer du respect et de la vénération pour toute institution de compter parmi ses membres des hommes tels que Washington et Lafayette. Personne ne peut douter qu'avec de telles figures en son sein, la maçonnerie est consacrée à la vertu⁷⁴⁵.

⁷⁴³ AN, 217Mi18, dossier Q. S. I., s. d. Adresse du vénérable de la loge « Lafayette » pour accueillir Lafayette.

⁷⁴⁴ S. C. Bullock, *op. cit.*, p. 180.

⁷⁴⁵ Cité par *Proceedings of the M.W. Grand Lodge of ancient free and accepted masons of the State of Maine*, vol. I, 1820-1847, Portland (Me.) : Stephen Berry, 1872, p. 121.

Les discours maçonniques, où le nom de Washington n'est ni évoqué ni lié à celui de Lafayette, sont rares. Son nom sert de rempart contre les critiques, comme le montre un toast à Nashville, porté « à la mémoire de notre regretté frère George Washington, dont le nom seul est une réponse suffisante à toutes les calomnies, qui peuvent être prononcées contre la confrérie⁷⁴⁶ ». En même temps, les liens entre Washington et Lafayette, comme dans la plupart des célébrations pour recevoir ce dernier, sont sans cesse mis en avant pour glorifier le Général. Par exemple, le grand maître de la loge Washington, dans le New Jersey, en offrant une médaille en or à Lafayette, s'adresse ainsi à celui-ci : « Lafayette, un monument vivant de la grandeur, de la vertu et de la fidélité. Un second Washington est désormais parmi nous⁷⁴⁷ ». Lors des réceptions mêmes, les deux hommes sont liés, à l'instar de la grande célébration maçonnique à New York le 20 septembre 1824, où, dans le temple, un tableau représente Lafayette à côté de Washington, tous les deux en costumes maçonniques et « se donnant la main d'une amitié fraternelle⁷⁴⁸ ». Le grand maître prononce un discours :

Permettez-nous, vos frères maçonniques, de nous joindre au cri de joie général de notre pays en vous tendant la main de l'amitié, en vous accueillant parmi nous et en vous exprimant nos sentiments chaleureux d'amour fraternel. [...] Aux noms de Washington, Livingston⁷⁴⁹, Clinton⁷⁵⁰, et d'autres maçons distingués de notre pays qui fait resplendir notre institution, qui ont présidé à nos travaux, qui ont présidé nos assemblées, c'est désormais le cœur rempli de gratitude que nous comptons dans nos annales la présence et le nom de Lafayette⁷⁵¹.

Les maçons se plaisent à rappeler que les Pères fondateurs sont presque tous maçons : Washington, Lafayette, Franklin, Warren, Livingston, Clinton, Kalb, Pulaski, Greene etc. Par exemple, à la Grande loge de Pennsylvanie, en nommant le Général membre honoraire, il est affirmé que l'estime d'autres Pères fondateurs pour Lafayette vient de son appartenance à l'institution :

⁷⁴⁶ *Nashville Whig*, 7 mai 1825.

⁷⁴⁷ Cité par F. Somkin, *Unquiet Eagle*, Ithaca (N.Y.) : Cornell University Press, 1967, p. 151.

⁷⁴⁸ *Evening Post* de New York, 21 septembre 1824.

⁷⁴⁹ Robert R. Livingston (1746-1813), considéré comme un des Pères fondateurs, est grand maître de la Grande loge de New York de 1784 à 1801.

⁷⁵⁰ Il s'agit probablement de DeWitt Clinton (1769-1828), maire de New York de 1803 à 1815, qui est le grand maître de l'Ordre des Chevaliers du Temple aux États-Unis de 1816 à 1829.

⁷⁵¹ *Commercial Advertiser* de New York, 23 septembre 1824.

Votre vie méritoire a justement illustré nos principes et ceux qui vous entourent désormais sentent que, comme Washington, Franklin et Warren, vous avez gagné leur affectueuse vénération en répandant votre honneur sur la fraternité tant aimée. [...] En Amérique, en tant que compagnon et ami du plus sage et meilleur homme, vous serez toujours considéré comme un des fondateurs de la plus grande, la meilleure et la plus heureuse des républiques⁷⁵².

Ces hommes, que les Américains considèrent comme vertueux, républicains et sages, sont ici revendiqués comme étant maçons. Affirmer que leurs vertus républicaines viennent de leur appartenance à la franc-maçonnerie, c'est favoriser la reconnaissance par le peuple américain de l'institution et de tous ses membres et mettre de côté les aspects obscurs reprochés par certains anti-maçons.

Les éloges sur la franc-maçonnerie américaine ne relèvent pas seulement de l'autocongratulation, puisque Lafayette ne cesse lui-même de rappeler son appartenance à l'institution et à en faire l'apologie. À plusieurs reprises, il affirme qu'il ne se sent nulle part aussi bien que parmi ses frères maçons et que les réceptions maçonniques ont été une grande source de joie. Par exemple, à Charleston, il affirme : « Rien depuis mon arrivée dans ce pays ne m'a apporté plus de gratification que les gentilles faveurs que j'ai reçues de mes frères maçonniques⁷⁵³ ». Recevoir la caution morale d'un des derniers Pères fondateurs en vie, c'est trouver une légitimation irréfutable pour l'ensemble de l'institution maçonnique, du moins pour une courte durée, puisque dès 1826 cette justification est totalement oubliée dans l'affaire Morgan.

Nous le voyons donc, la grande tournée maçonnique de Lafayette a un rôle de légitimation de la maçonnerie dans la société américaine, à la fois par les discours des maçons qui mettent en avant les vertus républicaines de membres éminents, tels que Washington ou Lafayette, mais aussi par les considérations élogieuses de ce dernier sur l'ensemble de l'institution. La place primordiale de la franc-maçonnerie dans la société américaine, malgré des premières voix discordantes, est avérée par les réceptions somptueuses que les maçons offrent à Lafayette, ainsi que leur place dans les cérémonies d'inauguration de bâtiments officiels.

⁷⁵² AN, 217Mi18, dossier G. [Philadelphie], 2 octobre 1824. Résolution de la grande loge de Pennsylvanie.

⁷⁵³ *Charleston Courier*, 17 mars 1825.

La maçonnerie dans l'architecture nationale

Depuis les années 1790, les autorités américaines font de plus en plus appel aux maçons pour célébrer des entreprises publiques : la fraternité inaugure des ponts, des universités, des bâtiments officiels, voire même des églises et des temples. Ils baptisent les monuments mémoriels de la Révolution américaine. Cette pratique, née en Angleterre, prend une signification particulière dans ce pays qui tente de redéfinir ses fondements symboliques. Les cérémonies américaines de pose de pierre d'angle s'intègrent dans la volonté consciente de créer de nouvelles images qui pourraient célébrer et perpétuer les idéaux révolutionnaires. Tandis que l'indépendance américaine a séparé l'Église anglicane de l'État, aucune Église protestante n'est suffisamment importante pour représenter la religion lors des célébrations. C'est pour cela que la maçonnerie, qui représente les valeurs républicaines, apporte un substitut de religion et de sacralité aux cérémonies publiques⁷⁵⁴.

Nous ne nous attarderons pas sur la chronologie fastidieuse de toutes les cérémonies maçonniques de pose de pierre d'angle du voyage de Lafayette, puisque nous en avons déjà évoqué plus haut les principales étapes. Nous pouvons néanmoins nous pencher sur la symbolique liée à ces constructions maçonniques, ainsi que sur deux bâtiments qui semblent bien les illustrer : les monuments mémoriels à Camden et Savannah.

Il est important de préciser avant tout que les cérémonies de poses de pierres angulaires sont le monopole de la fraternité maçonnique. Les francs-maçons soutiennent depuis longtemps la construction de monuments. Ce sont eux qui ont mis en place le petit obélisque en bois au Bunker Hill en 1794. La propension maçonnique pour le symbolisme et les rites mystiques, souvent centrés autour du bâtiment, a un fort impact sur la culture américaine. Le goût pour les structures architecturales symboliques est un élément central du voyage de Lafayette⁷⁵⁵.

Le rituel de la pose de pierres angulaires, qu'on dit basé sur des anciennes pratiques datant des Égyptiens, commence avec une procession de maçons portant équerre d'architecte, plomb, niveau, compas, truelle, grands chandeliers et autres attirails utilisés

⁷⁵⁴ S. C. Bullock, *op. cit.*, p. 151-152.

⁷⁵⁵ S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *Lafayette, hero of two worlds : The art and pageantry of his farewell tour of America, 1824-1825*, Flushing (N.Y.) : Queens Museum, 1989, p. 137.

dans le rituel. Les dirigeants de l'ordre portent des costumes élaborés, qui sont mis en valeur par des tabliers maçonniques couverts de symboles mystérieux peints à la main ou cousus (Planche 17). La foule, témoin de la procession, reste dans un silence révérencieux et Lafayette, portant son tablier, marche seul à l'arrière. La pierre est alors inspectée avec des instruments d'architecte et prononcée « bien formée, vraie et fidèle ». Puis Lafayette entame un chant et verse du blé, de l'huile et du vin sur la pierre⁷⁵⁶.

Ce type de cérémonie maçonnique est par exemple respecté le 8 mars 1825, à Camden, pour la pose de la pierre d'angle du monument en l'honneur de Kalb. Après un accueil habituel par la ville, Lafayette se rend au temple maçonnique de la loge Kershaw n° 29. Le grand maître de la loge prononce une adresse à Lafayette qui sert de justification générale pour la construction de monuments nationaux sous l'égide de la maçonnerie :

Les monuments, que nous érigeons pour perpétuer le souvenir des faits et vertus héroïques de nos compatriotes, seront rendus d'autant plus intéressants à la postérité qu'ils sont sanctifiés par votre caution et votre assistance [...]. Les noms de Washington, Lafayette et de Kalb, tandis qu'ils sont chers à notre pays, sont arborés fièrement sur l'écu de la maçonnerie et leur exemple servira d'étendard pour nous guider vers la vertu et le patriotisme⁷⁵⁷.

Le lendemain a lieu la pose de la pierre du monument, selon le rituel maçonnique. Une brochure imprimée en anglais sur la cérémonie du 8 mars 1825 à Camden, complétée par les nombreux journaux locaux et nationaux, montre la volonté de faire connaître cette cérémonie maçonnique auprès du grand public⁷⁵⁸.

De même, la réception à Savannah le 21 mars 1825 peut servir d'autre exemple de pose de pierre d'angle lors d'une cérémonie maçonnique. Après un défilé comportant des représentants de plusieurs loges de Géorgie, le président du comité du monument à la mémoire de Greene demande au grand maître, qui préside la cérémonie, de poser la pierre angulaire selon le rite maçonnique⁷⁵⁹. Lafayette prononce ensuite un discours à la mémoire

⁷⁵⁶ S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *op. cit.*, p. 139.

⁷⁵⁷ *The Southern Chronicle*, 19 mars 1825.

⁷⁵⁸ AN, 729Mi27. *Ceremony of removing and reintering the remains of major gen. baron de Kalb and laying the corner stone of his monument by general Lafayette.*

⁷⁵⁹ *Savannah Georgian*, 21 mars 1825.

de Greene, où l'on retrouve le vocabulaire lié à la mémoire révolutionnaire rassurante pour les nouvelles générations d'Américains :

Je me présente devant vous, devant les générations nouvelles, comme représentant de [l'armée révolutionnaire], des amis morts ou absents du général Greene, pour applaudir aux honneurs rendus à sa mémoire et pour vous remercier des témoignages de sympathie que vous m'accordez dans cette touchante et mélancolique solennité⁷⁶⁰.

Un frère prononce ensuite une ode, qui fait la part belle à Lafayette, lorsqu'il s'adresse au grand Architecte de l'univers : « Que tes bénédictions descendent spécialement sur notre illustre frère par les mains duquel vont être assises ces fondations. Que son nom, qui est écrit dans nos cœurs par la reconnaissance, le soit aussi par ta miséricorde au livre du salut !⁷⁶¹ » Lors de la cérémonie maçonnique qui suit, plusieurs médailles à l'effigie de Lafayette, Washington, Franklin et Greene, sont déposées sous les fondations du monument. Là encore, le nom de Lafayette est inscrit dans la pierre, puisqu'il y est gravé que « la pierre angulaire de ce monument, à la mémoire du major-général Nathaniel Greene, a été posée par le général Lafayette ».

Après avoir posé les pierres d'angle des monuments dédiés à Greene et Pulaski, le Général est reçu le soir à un dîner maçonnique. À cette occasion, des toasts sont portés dans un langage religieux : « À la maçonnerie – elle inclut des doctrines que le ciel lui-même a bénies⁷⁶² ». Dans le même état d'esprit, un autre toast tend à inscrire l'institution maçonnique dans la religion civique américaine :

À notre frère l'hôte de la nation, Lafayette – Foi, Espérance et Charité ont contribué à le couvrir de gloire : l'Espérance, lorsqu'elle l'a encouragé à tirer son épée dans la cause de la liberté de cette nation ; la Foi, quand elle lui a dit que c'était une juste cause ; la Charité, lorsqu'elle a ouvert sa bourse pour combler les besoins de nos soldats courageux, mais nécessaires⁷⁶³.

Les maçons américains, par ce type de cérémonie, ne font que s'intégrer dans la tendance générale du pays de revenir sur le passé historique, de créer une religion nationale

⁷⁶⁰ A. Levasseur, *Lafayette en Amérique, en 1824 et 1825*, Paris : Baudouin, 1829, t. II., p. 147.

⁷⁶¹ *Ibid.*, p. 145.

⁷⁶² B. D. Curtiss, *An account of the reception of General Lafayette in Savannah on Saturday, March 19th, 1825 : Of the entertainments given him and of the ceremonies, masonic and civic, on laying the corner stones of monuments to the memory of Generals Green and Pulaski*, Savannah : Williams, 1825, p. 51.

⁷⁶³ *Ibid.*, p. 51.

et de trouver une légitimation grâce à l'approbation d'une instance divine, qu'ils nomment grand Architecte de l'univers. Dans le même esprit, ils tentent de sublimer Lafayette et de l'élever au rang de divinité ou d'astre. Toujours à Savannah, lors des célébrations maçonniques, le toast suivant est ainsi porté :

À notre illustre frère Lafayette – Il s'est levé à l'Est comme le soleil de la maçonnerie, il a répandu son éclat sur nous à son méridien [...] et, aujourd'hui, des millions de personnes adulent à l'Ouest ses rayons en déclin⁷⁶⁴.

La comparaison entre la carrière du héros maçonnique et la trajectoire du soleil est assez classique dans le discours sur le héros. Comme pour le soleil, le lever du héros est une naissance et le coucher n'est qu'une mort apparente. Comme le héros, le soleil est invincible⁷⁶⁵.

La tournée maçonnique de Lafayette sert ainsi de légitimation de la franc-maçonnerie dans la société américaine. Le contraste avec l'Europe semble alors d'autant plus fort que le voyage de Lafayette fournit l'occasion pour les Américains de reprocher le despotisme, qu'ils y voient, tout en faisant eux-mêmes l'objet de critiques de la part de la diplomatie européenne.

⁷⁶⁴ *Ibid.*, p. 52.

⁷⁶⁵ P. Sellier, *Le mythe du héros*, Paris : Bordas, 1985, p. 16-17 ; L. Müller, *Der Held : Jeder ist dazu geboren*, Zurich : Kreuz, 1987, p. 17-18.

3. Lafayette et l'Europe, des relations plus complexes

Ce voyage porte, dans mon opinion, tellement le caractère d'une mission calculée et dirigée par des propagateurs des principes révolutionnaires que, si je m'étais laissé diriger par ma manière de considérer tout ce qui se passe dans ce pays dans cette circonstance, j'aurais apposé le sceau de mon improbation partout où ma qualité de Français et surtout d'agent [du roi] m'en aurait fourni l'occasion⁷⁶⁶.

Ces propos du consul français à Charleston résument bien deux aspects du voyage de Lafayette : tout d'abord ses répercussions importantes en Europe par la diffusion de récits favorisant la cause de la révolution, ainsi que la vision négative que la diplomatie française a de la tournée du vieux révolutionnaire. Nous verrons que cette perception reflète en partie la réalité, puisque Lafayette et son entourage diffusent de manière délibérée des nouvelles de son voyage, qui incluent de nombreuses critiques contre le despotisme européen et qui servent à la cause libérale sur le vieux continent. La lutte grecque tient une place de choix dans le discours américain sur l'Europe. Après avoir vu plus haut la réception triomphale de Lafayette comme expression de sa popularité, nous allons désormais tenter d'étudier l'image plus négative qu'il a auprès de certains protagonistes, non seulement les diplomates français, mais aussi des Américains qui déplorent certains aspects négatifs de l'adulation du Général.

La cause grecque, un premier moyen de critiquer l'Europe

Dans les années 1820, le centre d'intérêt des libéraux est la guerre d'indépendance grecque. Lorsque les Grecs de Morée se soulèvent en 1821 contre l'opresseur ottoman, leur cause suscite aussitôt la sympathie des Américains qui ont encore en tête leur propre Révolution. Ils comprennent ainsi la lutte d'un peuple pour s'émanciper de l'impérialisme

⁷⁶⁶ AMAE, correspondance consulaire et commerciale, Charleston, tome 5. Charleston, 20 mars 1825. Lettre du consul de France à Charleston au baron de Damas, ministre des Affaires étrangères.

d'un autre peuple. De plus, les Américains, tout comme les Européens, gardent en mémoire la grandeur de la Grèce ancienne et s'imaginent que leurs contemporains grecs sont les descendants des anciens Hellènes⁷⁶⁷, comme le montre un toast porté à Nashville :

Aux fils de la Grèce classique, dont les ancêtres ont fait briller le monde militaire et littéraire, qui désormais affrontent avec courage les incertitudes de l'indépendance. Qu'ils trouvent parmi les leurs un Washington, parmi leurs alliés un Lafayette, pour les mener à la victoire, à la gloire et à un gouvernement libre⁷⁶⁸.

Un appel à l'aide de la Grèce est envoyé aux États-Unis et diffusé en 1821. Le mouvement philhellène atteint son apogée à l'hiver 1823, quand le gouvernement américain est sur le point de reconnaître l'indépendance grecque⁷⁶⁹. Des Américains lèvent des fonds et demandent au Congrès d'intervenir. Une commission à la Chambre des Représentants débat pour savoir s'il faut intervenir ou non. La proposition est l'occasion pour les représentants de condamner les monarques et despotes, d'exprimer leur soutien pour la résistance grecque et pour attribuer la prospérité de leur propre pays aux libertés dues à l'indépendance. La résolution n'est pas adoptée, en raison de la forte opposition de représentants ne souhaitant pas que les États-Unis agissent comme d'autres régimes européens. Le message de Monroe le 2 décembre 1823 n'est, quant à lui, qu'une expression de sympathie pour la cause grecque et ne prévoit donc pas d'intervention officielle des États-Unis⁷⁷⁰.

En 1824, l'intérêt pour la cause grecque s'accroît et de très nombreuses réunions ont lieu pour en parler, des représentations spéciales ont lieu dans les théâtres pour lever des fonds et la cause grecque est évoquée jusque dans les sermons. Des objets sont offerts et vendus aux enchères pour servir à cette cause. En plus de l'argent, des comités d'aide américains envoient aux Grecs fusils, pistolets, épées, canons et équipements médicaux⁷⁷¹. Au printemps 1824, un groupe d'Américains part pour la Grèce afin d'offrir ses services à

⁷⁶⁷ E. M. Earle, « American interest in the Greek cause, 1821-1827 », *The American Historical Review*, 1927, n° 33, p. 44-47.

⁷⁶⁸ Cité par E. E. Brandon, *A pilgrimage of liberty*, Athens (Oh.) : Lawhead Press, 1944, p. 235.

⁷⁶⁹ E. M. Earle, *op. cit.*, p. 44-47.

⁷⁷⁰ J. O. Appleby, *Inheriting the Revolution : The first generation of Americans*, Cambridge (Mass.) : Belknap Press, 2000, p. 264.

⁷⁷¹ E. M. Earle, *op. cit.*, p. 49-52.

l'armée grecque. Une fois sur place, ils envoient des lettres en Amérique, pour donner des nouvelles de la guerre et entretenir ainsi l'intérêt en faveur de cette cause⁷⁷².

L'arrivée de Lafayette intensifie l'intérêt pour la lutte grecque, car ce dernier a la réputation de se préoccuper de cette cause. Le Congrès s'est débarrassé de l'idée d'intervenir en Grèce, mais la présence du Général relance le débat sur la façon de soutenir les Grecs. Le débat sur l'intervention ou l'abstention des États-Unis pour la Grèce est le moyen de voir s'affronter les conceptions conservatrices ou radicales de la mission américaine. Par exemple, Daniel Webster déconseille toute intervention ; il souhaite que les Grecs sachent que les États-Unis les soutiennent et prient pour eux. À l'inverse, Albert Gallatin veut une intervention des États-Unis. Lorsqu'il était encore ministre américain à Paris, Gallatin avait reçu des émissaires grecs, s'était concerté avec Lafayette et avait proposé d'envoyer une flotte américaine pour aider les Grecs⁷⁷³. En 1825, Gallatin appelle à l'intervention américaine lors d'un discours :

L'influence morale que doivent exercer, même en Europe, les chants d'allégresse des Américains, à la vue de l'un des guerriers, auxquels ils sont redevables de leur indépendance, sera sans doute favorable à la cause des Hellènes, chez lesquels d'honorables étrangers, associés volontairement à leurs périls et à leur gloire, imitent le noble exemple qui leur fut donné, en Amérique, par Lafayette⁷⁷⁴.

L'appel de Gallatin pour aider la Grèce ne change cependant pas la position non interventionniste du gouvernement américain. Le rôle qu'a joué Lafayette dans l'indépendance américaine stimule néanmoins des Américains à l'imiter en s'engageant pour la cause grecque. Par exemple Estwick Evans⁷⁷⁵ passe le mois de juillet 1825 en Grèce, souhaitant être considéré comme l'équivalent de Lafayette en Grèce⁷⁷⁶. Cependant, le nombre de volontaires reste très restreint, car la vision conservatrice de la mission américaine, équivalente à la non-intervention, est très dominante aux États-Unis dans les années 1820. Bien que les Américains fassent l'éloge de l'intervention de Lafayette dans la

⁷⁷² E. M. Earle, *op. cit.*, p. 54-55.

⁷⁷³ A. C. Loveland, *Emblem of liberty*, Baton Rouge : Louisiana State Univ. Press, 1971, p. 113-114.

⁷⁷⁴ AN, 729Mi27. *Discours de M. Gallatin, ancien ambassadeur des États-Unis en France, au nom des habitants du comté Lafayette, prononcé à Union-Town, le 25 mai 1825.*

⁷⁷⁵ Estwick Evans (1787-1866) est un avocat et un écrivain américain.

⁷⁷⁶ S. A. Larrabee, *Hellas observed : The American experience of Greece, 1775-1865*, New York : NY University Press, 1957, p. 135-136.

guerre d'indépendance américaine, la générosité désintéressée est absente de leur propre conception de la mission américaine : ils fondent leur politique extérieure plus sur le pragmatisme et le réalisme que sur l'idéalisme, plus sur l'intérêt personnel que sur la générosité⁷⁷⁷.

Les réceptions de Lafayette en Amérique sont souvent l'occasion de porter des toasts pour les Grecs. Même si ces toasts sont minoritaires, on en retrouve lors de nombreux dîners ou banquets. Ils appellent souvent à la continuation de la lutte révolutionnaire grecque, au nom du patriotisme, contre le despotisme de l'empire dominant. Par exemple, à Albany un toast est porté « à la Grèce et à ses efforts héroïques contre le croissant du fanatisme et le sabre du despotisme⁷⁷⁸ », tandis qu'à Nashville, un autre toast est dédié « aux patriotes grecs – que le bras qui se bat pour la liberté soit fort et victorieux⁷⁷⁹ ».

Les Américains supposent alors que les Grecs contemporains tirent leur caractère supérieur des Grecs anciens et que leur patriotisme actuel n'est qu'une résurrection de leur ancienne gloire. C'est ainsi qu'à Milledgeville, un toast est porté « à la Grèce, où la flamme du patriotisme, quoique modérée, n'a pas été éteinte⁷⁸⁰ », ou encore à Charleston : « Que les Grecs modernes soient libres et surpassent les gloires de leurs ancêtres⁷⁸¹ ». Mais ce qui nous semble davantage intéressant est le lien que les Américains créent entre la cause grecque et leur hôte de la nation. En effet, celui-ci est souvent assimilé à la lutte grecque, comme à Cahawba, où un toast est porté « aux Grecs, qu'eux aussi trouvent un Lafayette et puisse la liberté triompher⁷⁸² ». Ainsi, évoquer la cause grecque, c'est rappeler le passé révolutionnaire du Général qui est intervenu dans une lutte qui lui était étrangère.

Lafayette utilise son influence et sa popularité durant son voyage en Amérique pour motiver les dirigeants américains à aider les révolutionnaires grecs en rappelant la similarité de la cause grecque de celle des États-Unis lors de leur guerre d'indépendance. Mais les

⁷⁷⁷ A. C. Loveland, *op. cit.*, p. 117.

⁷⁷⁸ Cité par E. E. Brandon, *Lafayette, guest of the nation*, Oxford (Ohio) : Oxford Historical Press, 1950, p. 242.

⁷⁷⁹ *Nashville Whig*, 14 mai 1825.

⁷⁸⁰ Cité par E. E. Brandon, *A pilgrimage of liberty*, Athens (Oh.) : Lawhead Press, 1944, p. 137.

⁷⁸¹ Cité par E. E. Brandon, *op. cit.*, p. 81.

⁷⁸² *Cahawba Press*, 9 avril 1825.

dirigeants américains ne souhaitent pas compromettre les relations commerciales avec l'empire ottoman ni violer la politique de neutralité, affichée par le gouvernement américain. Le Général s'investit lui-même en faveur de la cause grecque en écrivant des lettres de recommandation pour des révolutionnaires grecs, en envoyant de l'argent, en soutenant des comités grecs en Europe et œuvrant pour l'envoi de navires vers la Grèce. Il écrit par exemple à sa famille :

Les discours et les toasts [...] montreront que les Grecs n'ont pas été oubliés sur mon passage. [...] J'ai tâché de mettre en train l'envoi d'un bâtiment à vapeur par souscription. Ce bâtiment, quoique petit, serait très utile, mais il n'y a rien de fait encore⁷⁸³.

Quelques jours après, il écrit de nouveau à sa famille. « Nous sommes occupés de l'envoi d'un bâtiment à vapeur aux Grecs, petit, mais qui sera d'une grande utilité. [...] Une escadre américaine sera cet été dans la Méditerranée et l'archipel⁷⁸⁴ ». Ce n'est cependant qu'une illusion, car, quoique des navires soient construits à titre privé, les Grecs n'ayant pas les moyens de les payer, ces bateaux ne quittent pas les États-Unis⁷⁸⁵.

Lafayette, par sa présence aux États-Unis et par le rôle symbolique qu'il y a joué durant sa guerre d'indépendance, sert donc de catalyseur pour le soutien de la cause grecque, même si les résultats sont assez maigres. Par la critique de l'oppresseur ottoman, le premier pas est franchi pour critiquer de manière plus générale tous les régimes européens non républicains, donc considérés comme despotiques.

Critiquer le « despotisme » européen

Le général Lafayette fait un voyage triomphal de ville en ville à travers les États, au son des acclamations d'accueil telles qu'aucune tête couronnée n'en a reçues. Cela aura un bon effet en faveur du Général aux yeux des peuples d'Europe, mais probablement un mauvais aux yeux des souverains⁷⁸⁶.

⁷⁸³ AN, 217Mi17, dossier A. Augusta, 24 mars 1825. Lettre de Lafayette à sa famille.

⁷⁸⁴ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 197-198. Milledgeville, 28 mars 1825. Lettre de Lafayette à sa famille. Original consultable aux AN : 217Mi17, dossier A.

⁷⁸⁵ L. S. Kramer, *Lafayette in Two Worlds : Public cultures and personal identities in an age of Revolutions*, Chapel Hill (N.C.) : University of North Carolina Press, 1996, p. 103-108.

⁷⁸⁶ LoC, The Thomas Jefferson Papers Series 1, General Correspondence, 1651-1827, lettre n°0905. Monticello, 13 octobre 1824. Lettre de Jefferson à Richard Rush.

C'est ainsi que Thomas Jefferson résume les répercussions en Europe du voyage de Lafayette. Cette tournée est l'occasion pour ce dernier, ainsi que pour beaucoup d'Américains, de porter un jugement négatif sur les régimes européens, en particulier la patrie d'origine du Général. Pour les Américains, cela signifie en partie, par l'abaissement et la critique d'autres nations jugées « despotiques », mettre sur un piédestal leur propre nation considérée comme républicaine, libre et démocratique, par opposition aux autres pays européens.

Pour Lafayette, il ne faut pas oublier la volonté de voir le régime américain s'appliquer dans son continent d'origine. Son voyage est un événement qui attire l'attention et dont peut se servir une campagne de presse libérale contre le régime en place. Lafayette lui-même profite de nombreuses occasions pour évoquer la situation de la France : il va bien plus loin dans la critique que jamais. Il espère ainsi faire passer ses idées dans l'opinion française via le truchement américain. Les discours, improvisés ou préparés, qu'il prononce par centaines, sont pour lui l'occasion de défendre sa vision libérale dans l'espoir de précipiter ainsi un changement de régime en France⁷⁸⁷. Par exemple, à Kaskaskia, un toast est porté « au général Lafayette – qu'il vive assez longtemps pour voir la liberté établie dans son pays natal⁷⁸⁸ ». Lafayette se lève alors, approuve ce toast et en porte lui-même un à la liberté américaine.

Ce voyage est le moyen de montrer au monde le succès du modèle républicain et l'unité, ainsi que la prospérité des États-Unis. C'est un moyen de dénoncer dans les discours et toasts le despotisme européen et d'exprimer le soutien américain aux républicains de toutes les nations⁷⁸⁹. Prenons ici l'exemple d'un toast à Milledgeville : « Aux opprimés d'Europe, l'Amérique leur ouvre ses bras⁷⁹⁰ ». Dans le même esprit, les Américains souhaitent voir le régime républicain s'installer partout dans le monde :

⁷⁸⁷ P. Bourdin, F. Boyer et F. Weil, *La Fayette, entre deux mondes*, Clermont-Ferrand : Presses universitaires Blaise-Pascal, 2009, p. 138-139 ; O. Bernier, *La Fayette : Héros des deux mondes*, Paris : Payot, 1988, p. 344 ; R. M. Jones, « The flowering of a legend : Lafayette and the Americans, 1825-1834 », dans *French historical studies*, vol. 4, n° 4, 1966, p. 387.

⁷⁸⁸ Cité par E. E. Brandon, *A pilgrimage of liberty*, Athens (Oh.) : Lawhead Press, 1944, p. 223.

⁷⁸⁹ A. C. Loveland, *Emblem of liberty*, Baton Rouge : Louisiana State Univ. Press, 1971, p. 98.

⁷⁹⁰ Cité par E. E. Brandon, *op. cit.*, p. 136.

À Lafayette – Que toutes les nations de la terre encore sous le joug du despotisme, tentent au moins d’imiter ses resplendissantes vertus et que leurs efforts réunis soient couronnés de succès, jusqu’à ce que l’Univers devienne une grande famille républicaine⁷⁹¹.

Nous touchons ici à ce que l’on peut dénommer la « mission américaine », cette volonté des États-Unis de servir d’exemple au monde et de diffuser son système de pensée et son type de régime aux autres nations. Les Américains pensent que le voyage de Lafayette peut servir à la mission américaine, mais ils débattent sur le rôle exact que doit avoir l’Amérique pour la diffusion des principes républicains. La visite de Lafayette ouvre un débat sur le sens de la mission américaine. La majorité des personnes suivent une conception conservatrice selon laquelle les États-Unis doivent fournir un exemple passif au monde, un modèle pour les autres nations. Une minorité plus radicale souhaite une intervention et un soutien direct dans la cause de la liberté dans le monde. Pour Daniel Webster, par exemple, la mission américaine, c’est la défense, la préservation et l’amélioration du système républicain en Amérique, sans prosélytisme ou propagande à l’extérieur, et encore moins d’intervention directe dans la politique d’autres pays⁷⁹².

Néanmoins, le voyage de Lafayette, même s’il ne suscite aucune intervention directe à l’extérieur, sert bien de moyen de propagande des idées républicaines américaines auprès d’autres pays européens. Un des points que l’on retrouve souvent dans les critiques américaines de l’époque, c’est la dénonciation du système de la Sainte-Alliance, jugé comme le symbole même du despotisme. Cet ordre européen, créé en 1815, rassemble d’abord trois, puis quatre puissances monarchiques européennes⁷⁹³, chargées de réprimer les insurrections révolutionnaires en Europe. Bien entendu, pour des Américains pour qui le droit de révolte est primordial, ce système ne peut qu’être condamné.

Le voyage de Lafayette en fournit une occasion inespérée. C’est ainsi que de nombreux toasts critiquent la Sainte-Alliance. Par exemple, à Pittsburgh, un toast détourne les termes de « Sainte-Alliance » : « À la sainte alliance d’une presse libre et des droits de

⁷⁹¹ AN, 217Mi13, dossier G. Paterson (N.J.), 1824. Toast adressé par Abraham Godwin lors de la visite de Lafayette.

⁷⁹² A. C. Loveland, *op. cit.*, p. 110-111.

⁷⁹³ Il s’agit de l’Empire russe, de l’Empire d’Autriche et du Royaume de Prusse, rejoints en 1818 par la France. La Sainte-Alliance disparaît de fait à la mort du tsar Alexandre I^{er} de Russie en décembre 1825.

l'homme, une alliance inestimable à l'humanité et terrible uniquement pour les tyrans⁷⁹⁴ ». Un autre toast à Saint-Louis souhaite que les États-Unis voient avec défiance « les machinations d'une coalition sacrilège contre les droits de l'homme sacrés⁷⁹⁵ ». Les critiques peuvent parfois être très directes, comme à Frankfort⁷⁹⁶, où un toast est porté à « la Sainte-Alliance – une conspiration insolente et tordue contre l'indépendance des nations et les droits de l'homme⁷⁹⁷ » ou encore à Savannah : « La Sainte-Alliance, que la mort politique soit amère à ceux qui ne sont pas les amis du monde ou de la loi du monde⁷⁹⁸ ».

Toutes menaces d'intervention en Amérique éliminées par la déclaration de Monroe, les Américains peuvent dénoncer les atteintes à la liberté de l'autre côté de l'Atlantique, sans craindre des représailles⁷⁹⁹. Ces critiques sont cependant souvent doublées de la volonté de lutter contre ce système européen, en premier lieu grâce à l'aide de Lafayette, qui fait figure d'apôtre de la liberté. À Schenectady⁸⁰⁰, ce dernier est évoqué comme le rempart au despotisme de ce système européen :

La Sainte-Alliance – que ses intrigues et ses machinations pour asservir et opprimer l'Europe soient battues et rendues inefficaces par Lafayette et ses associés, comme le furent celles de George III pour asservir les colonies américaines⁸⁰¹.

On le voit, les Américains aiment les analogies entre leur propre histoire et la situation contemporaine en Europe. C'est là considérer que les Européens ont le droit et le devoir de faire la révolution pour se libérer des chaînes de la Sainte-Alliance, au même titre que les Insurgents se sont libérés du joug anglais un demi-siècle plus tôt. Un autre moyen de lutter contre la situation européenne est de montrer à tous que le régime républicain n'est pas seulement compatible avec certains peuples, comme les Américains, mais aussi avec les Européens, à commencer par les Français. L'exemple, mis en avant durant la tournée de Lafayette, est celui du peuple d'origine française habitant la Louisiane, que l'on avait jugée indigne de liberté deux décennies plus tôt. Les Américains mettent cependant

⁷⁹⁴ *Pittsburgh Gazette*, 3 juin 1825.

⁷⁹⁵ *St. Louis Public Advertiser*, 29 avril 1825.

⁷⁹⁶ Frankfort est la capitale de l'État du Kentucky.

⁷⁹⁷ Cité par A. C. Loveland, *op. cit.*, p. 99.

⁷⁹⁸ Cité par E. E. Brandon, *op. cit.*, p. 99.

⁷⁹⁹ A. C. Loveland, *op. cit.*, p. 99.

⁸⁰⁰ Schenectady est le siège du comté de Schenectady, dans l'État de New York.

⁸⁰¹ *The Schenectady Cabinet*, 15 juin 1825.

en avant qu'ils sont au contraire capables d'apprécier cette liberté, comme le montre un toast à la Nouvelle-Orléans :

Aux compatriotes de l'illustre hôte de la nation. Ils ont prouvé en Louisiane qu'ils sont complètement capables d'apprécier, d'administrer et de défendre un gouvernement libre⁸⁰².

De même, dans une réponse au gouverneur de Louisiane, Lafayette va encore plus loin, puisqu'il considère que ce sont les machinations du gouvernement monarchique qui ont empêché la mise en place de la démocratie en France. La deuxième partie de son discours est publiée dans les journaux locaux de Louisiane, mais est censurée dans les publications en France :

Je vous remercie particulièrement de l'observation obligeante et libérale, que vous avez faite que, dans cet État, on peut se convaincre de l'aptitude qu'a une population française pour user sagement des bienfaits d'un gouvernement libre. [Je dois ajouter que l'on trouve là un indice de la part importante que les intrigues du despotisme et de l'aristocratie ont jouée dans les regrettables excès qui ont retardé jusqu'ici l'établissement de la liberté en France]⁸⁰³.

Face à ce type de critiques, qui déplaisent à la diplomatie française et qui sont une offense directe au gouvernement français, les hauts dirigeants américains sont mitigés. Le président Monroe, en effet, tente de ne pas avoir lui-même une position susceptible d'être interprétée par la France comme une insulte officielle. Lorsque Lafayette arrive à Washington en octobre 1824, le président accueille certes son vieil ami avec chaleur, mais non de manière officielle. Monroe craint les réactions des régimes européens de la Sainte-Alliance et souhaite qu'il reste clair que la visite de Lafayette n'est que celle d'un individu privé et non d'un homme d'État. Cependant, malgré l'absence de manifestation publique à la Maison Blanche, l'accueil présidentiel est sincère et chaleureux⁸⁰⁴. Monroe prend néanmoins position par rapport à la diplomatie européenne et à l'effet produit par la tournée de Lafayette, lorsqu'il écrit à Jefferson que

⁸⁰² Cité par E. E. Brandon, *op. cit.*, p. 179.

⁸⁰³ Cité par P. Bourdin, F. Boyer et F. Weil, *op. cit.*, p. 140.

⁸⁰⁴ N. E. Cunningham, *The presidency of James Monroe*, Lawrence : Univ. Press of Kansas, 1996, p. 171.

La Sainte-Alliance et tous les gouvernements d'Europe doivent [...] nous regarder et voir un peuple uni et dévoué aux principes de notre Révolution et d'un gouvernement républicain libre⁸⁰⁵.

Ces propos du président américain soulignent l'importance de la vision de l'Amérique qu'ont les gouvernements européens à travers le voyage de Lafayette. Les nouvelles de la réception triomphale de l'hôte de la nation touchent un public bien plus vaste que les seuls dirigeants européens, puisque par une volonté délibérée de diffusion d'informations sur ce voyage, un vaste public européen, mais avant tout français, est touché par ces nouvelles qui vont ainsi avoir des répercussions importantes sur la politique en Europe.

Les récits du voyage comme outils de la propagande libérale en France

Le voyage de Lafayette en 1824-1825 est l'occasion, depuis les États-Unis, d'un plan concerté de publication et de diffusion en France du récit du périple et ainsi des idées libérales⁸⁰⁶. Au-delà de sa dimension affective, ce voyage a aux yeux de Lafayette une signification avant tout politique. Selon René RÉMOND, l'influence de Lafayette et de son entourage atteint son apogée au moment du voyage de 1824-1825. L'importance de cet événement est décisive pour le cours des rapports entre l'Amérique et l'opinion française. Avant même d'être entrepris, ce voyage est conçu comme un geste de défi au gouvernement français et « un acte de propagande libérale⁸⁰⁷ ». Les gouvernements de Louis XVIII puis, après sa mort, de Charles X, ne s'y trompent pas. C'est pourquoi ils cherchent à empêcher la diffusion des nouvelles américaines concernant Lafayette. Ils y échouent, parce que Lafayette et ses proches mettent en place un plan concerté de propagande, fondé sur un système de communication efficace, pendant et après le voyage⁸⁰⁸.

Commençons par préciser la place que les libéraux ont dans la France de la première moitié du XIX^e siècle, afin de comprendre comment un tel réseau de diffusion a pu être

⁸⁰⁵ J. Monroe et S. M. Hamilton, *The writings of James Monroe*, New York : G. P. Putnam's sons, 1898, t. VII, p. 41-42. Lettre de Monroe à Jefferson. S. l., 18 octobre 1824.

⁸⁰⁶ M. Leepson, *Lafayette : Lessons in leadership from the idealist General*, New York : Palgrave Macmillan, 2011, p. 162.

⁸⁰⁷ R. Rémond, *Les États-Unis devant l'opinion française, 1815-1852*, Paris : A. Colin, 1962, p. 620.

⁸⁰⁸ P. Bourdin, F. Boyer et F. Weil, *op. cit.*, p. 21 et 138.

aussi efficace. À ce moment-là, les libéraux français occupent des postes de journalistes, professeurs, historiens, sociologues, écrivains, membres des académies et de l'Assemblée et forment le noyau de la pensée intellectuelle. Ils disposent de journaux, de maisons d'éditions, de revues et de nombreux auteurs libéraux prêts à écrire pour leur cause. On peut estimer que pendant la première moitié du XIX^e siècle, le libéralisme domine la France⁸⁰⁹.

À l'opposé, le gouvernement français de la Restauration est sur ses gardes au moment du départ du vieux vétéran révolutionnaire, dont le passage au Havre suscite déjà des manifestations d'admiration de la part des libéraux français. Le gouvernement prend alors des dispositions pour étouffer les nouvelles du voyage et couper court à la propagande. La censure impose aux journaux une consigne impérative de silence : il est interdit de parler de l'arrivée de Lafayette en Amérique, alors même que tout le monde sait bien qu'il est parti du Havre⁸¹⁰. Le directeur du *Courrier français* qui proteste est informé par le Bureau de la censure que « le général est mort en ce qui concerne ce bas monde ». Il répond, « dans ce cas, le moins que vous puissiez faire est de me permettre d'annoncer son arrivée dans l'autre⁸¹¹ ». Cette plaisanterie circule partout⁸¹². La réaction libérale ne se fait pas attendre : Dans une lettre à sa famille, qui sert de relais en France pour la diffusion des nouvelles du voyage, Lafayette propose de contourner la censure :

Nous [avons appris] par ricochet la [...] censure de la presse ; on a aussi imprimé dans les journaux américains que les patriotes français se proposaient de faire paraître en pamphlets ce que les gazettes ne pourraient plus dire ; c'est une bonne idée⁸¹³.

Ces propos résument le plan concerté de propagande libérale en France : pour contourner la censure des journaux, les libéraux publient des nouvelles sous d'autres formes, comme des estampes, des livres, des concours de poésie et des revues. Le résultat est de susciter un vif intérêt pour les États-Unis par le biais de ce voyage⁸¹⁴. Une publication

⁸⁰⁹ M. Hulliung, *Citizens and Citizens : Republicans and liberals in America and France*, Cambridge (Mass.) : Harvard University Press, 2002, p. 128.

⁸¹⁰ R. Rémond, *op. cit.*, p. 620-623.

⁸¹¹ *Courrier français*, 1^{er} octobre 1824.

⁸¹² J. Gilmore, J.-B. Duroselle et F. Cottin, *La République clandestine : 1818-1848*, Paris : Aubier, 1997, p. 58-59.

⁸¹³ AN, 217Mi17, dossier A. Norfolk, 24 octobre 1824. Lettre de Lafayette à ses filles.

⁸¹⁴ R. Rémond, *op. cit.*, p. 627-628.

libérale affirme que « pour toute l'Amérique, dont le caractère jusqu'à présent était peu connu, l'arrivée du général a été une occasion de réveiller l'attention de l'Europe⁸¹⁵ ».

Néanmoins, la censure de la presse française ne dure que jusqu'à l'avènement de Charles X en septembre 1824. Un petit nombre de journaux libéraux continuent à publier des nouvelles de Lafayette, malgré la censure. C'est le cas de quatre journaux français, évoqués dans une publication libérale contemporaine :

Les journaux américains et anglais et les principaux échos de l'opinion publique en France, *Le Constitutionnel*, *Le Courrier*, *Le Journal du Commerce* et *Le Journal des Débats* n'ont rien laissé à désirer dans les détails qu'ils nous ont donnés sur la brillante réception que les citoyens des États-Unis ont faite à l'hôte de la nation⁸¹⁶.

Le Courrier français, journal réputé libéral, évoque souvent le voyage de Lafayette, toujours avec un mois de retard sur les événements, compte tenu du temps d'acheminement des nouvelles en Europe. Notons cependant que les nouvelles d'Europe sont bien plus fréquentes que celles d'Amérique et, lorsque des nouvelles arrivent des États-Unis, elles n'évoquent pas toujours le voyage de Lafayette. À chaque fois que celui-ci est évoqué, il fait la une du journal, qui en parle toujours de manière très élogieuse, reprenant des articles de journaux américains. Il peut faire l'objet de longs articles, où sont publiés des discours et des toasts dans leur intégralité, ou simplement d'un court paragraphe donnant une brève nouvelle. Le nombre d'articles sur le voyage n'est pas énorme : 16 articles entre le 21 octobre 1824 et le 12 août 1825⁸¹⁷. *Le Constitutionnel*, quant à lui, évoque le voyage de Lafayette aux États-Unis au moins dans une quinzaine de numéros⁸¹⁸. À l'inverse, un autre journal libéral, *Le Globe*, n'ose évoquer le triomphe de Lafayette que dans un seul numéro, celui du 20 janvier 1825, tandis que bien des articles sont consacrés à l'Amérique, mais uniquement à

⁸¹⁵ C. O. Barbaroux, *Voyage du général Lafayette aux États-Unis d'Amérique en 1824*, Paris : L'Huillier, 1826, p. 86.

⁸¹⁶ Dubergier, *Histoire du général de Lafayette*, Paris : Ponthieu et Jehenne, 1825, p. 90.

⁸¹⁷ *Courrier français*, 21 et 29 octobre 1824, 13, 26 et 28 novembre 1824, 29 décembre 1824, 7 février 1825, 4 mars 1825, 10 avril 1825, 29 mai 1825, 11 juin 1825, 1^{er} et 9 juillet 1825, 6, 8 et 12 août 1825. Sur le passage au Havre : 9, 11, 13, 15 et 17 octobre 1825.

⁸¹⁸ Les 3 et 23 octobre 1824, les 6 et 29 novembre 1824, le 2 décembre 1824, le 11 janvier 1825, les 25 et 27 mai 1825, ainsi que le 1^{er} juillet 1825.

sa géologie, à sa littérature ou à sa politique⁸¹⁹. Le voyage du Général peut aussi être évoqué dans la presse locale et régionale, à l'instar du *Journal de l'Ain*⁸²⁰.

À l'inverse des journaux libéraux, les royalistes taisent tout ce qui pourrait servir à la cause du libéralisme. Par exemple, la *Gazette de France*, journal royaliste et anti-libéral, publie à plusieurs reprises des nouvelles d'Amérique du Nord, mais n'évoque jamais le succès de Lafayette. Ce voyage, loin d'améliorer les relations officielles, révèle le désaccord entre les deux pays et consacre le schisme entre royalistes et libéraux. Il faut dire que les opinions politiques déterminent les sentiments des Français à l'égard des États-Unis en général : tout libéral est acquis à l'expérience américaine et les opposants sont pour l'immense majorité des royalistes. Le bloc des amis de l'Amérique est plus influent que celui des adversaires et les libéraux partagent leurs sentiments de manière à rallier le gros de l'opinion française⁸²¹.

Les libéraux y arrivent par un plan concerté de propagande libérale. En Europe, les journaux reprennent les articles parus aux États-Unis et tous les amis de Lafayette se passent les lettres de George Washington Lafayette, qui accompagne son père. Par ailleurs, le but principal de Levasseur, le secrétaire du Général, est d'écrire des lettres et de tenir un journal, mais surtout d'envoyer des coupures de journaux contenant les discours de Lafayette pour les publier en France dans des journaux libéraux⁸²². Des informations et extraits de journaux américains sont ainsi envoyés à l'entourage de Lafayette en France, à commencer par sa famille et ses amis. Le Général se montre lui-même très attentif à ce que les nouvelles du voyage parviennent en France et soient publiées⁸²³. Ce qui lui importe, c'est avant tout que la cause libérale progresse en Europe grâce à son exemple en Amérique. Il écrit par exemple à sa famille :

⁸¹⁹ En particulier les numéros du 8, 12, 16, 24 et 30 octobre 1824, 2 novembre 1824, 7 mars 1825, 18 juin 1825, 16 et 21 juillet 1825.

⁸²⁰ Ce journal évoque Lafayette dans les numéros suivants : 10 août 1824, 7 octobre 1824, 4 novembre 1824, 2 décembre 1824, 29 janvier 1825, 5 juillet 1825, 14 octobre 1825.

⁸²¹ R. Rémond, *op. cit.*, p. 650-651.

⁸²² O. Bernier, *op. cit.*, p. 342 ; S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *Lafayette, hero of two worlds : The art and pageantry of his farewell tour of America, 1824-1825*, Flushing (N.Y.) : Queens Museum, 1989, p. 54.

⁸²³ P. Bourdin, F. Boyer et F. Weil, *op. cit.*, p. 140-142 ; R. Rémond, *op. cit.*, p. 622-623.

Les paquets de gazettes vous sont envoyés suivant l'usage ; ce qu'il y aurait d'utile à publier c'est tout ce qui peut faire passer sur l'autre rive les émanations de l'esprit public américain et les témoignages de ce que la vraie liberté peut produire en peu d'années⁸²⁴.

Les nouvelles sont publiées sous forme d'ouvrages pour éviter la censure, par des proches de Lafayette. Le récit du voyage et la découverte des développements du pays fournissent aux historiens un nouveau matériau historique. Les ouvrages historiques, qui paraissent sur le Général dans cette nouvelle vague de publication, sont destinés à un large public : ils sont succincts, de petit format, mais parfois chers. Les auteurs appartiennent tous à l'entourage de Lafayette, ce qui oriente leur vision. C'est le cas de Charles Barbaroux⁸²⁵ et d'Arnold Scheffer⁸²⁶, tous deux secrétaires de Lafayette. Un troisième ouvrage anonyme⁸²⁷ est tiré presque intégralement de l'ouvrage de Barbaroux. Ces publications suivent le même schéma : ils évoquent l'histoire des États-Unis, le rôle de Lafayette ainsi que son voyage de 1824-1825, les changements rapides et profonds des cinquante dernières années, puis font l'éloge des institutions américaines et le bonheur qui règne aux États-Unis. Cette convergence est le signe d'une volonté de propagande délibérée⁸²⁸. Lafayette envoie très souvent des nouvelles et des coupures de journaux pour alimenter ces publications qu'il approuve lui-même⁸²⁹. Pour celle de Barbaroux, il écrit par exemple à sa famille :

Vos dernières lettres parlaient de l'arrivée à Baltimore et depuis ce tems nous avons fait bien du chemin et envoyé bien des détails et morceaux de gazettes. Le plan des publications par M. Barbaroux [...] me paraît excellent⁸³⁰.

Cet ouvrage est rédigé à partir d'une multitude de coupures de journaux envoyées par Lafayette et son entourage. Il paraît en quatre parties, au fur et à mesure qu'arrivent les

⁸²⁴ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 209-210. New York, 5 juillet 1825. Lettre de Lafayette à sa famille. Original consultable aux AN : 217Mi17, dossier A.

⁸²⁵ Charles Ogé Barbaroux (1792-1867), secrétaire libéral de Lafayette, devient ensuite homme politique.

⁸²⁶ Arnold Scheffer (?-?), réputé libéral, est secrétaire de Lafayette.

⁸²⁷ *Histoire des États-Unis*, Paris : Dauthereau, 1826, 132 p.

⁸²⁸ R. Rémond, *op. cit.*, p. 353-357 et 620-623.

⁸²⁹ On trouve dans les lettres de Lafayette à sa famille de nombreuses mentions d'envoi de coupures de journaux. Cf. AN, 217Mi17, dossier A.

⁸³⁰ AN, 217Mi17, dossier A. Washington, 10 janvier 1825. Lettre de Lafayette à sa famille.

nouvelles du voyage : une édition complète sort en 1826. L'auteur justifie sa manière de procéder dans un préambule :

L'ovation américaine ne ressemble à aucun autre voyage, à aucune autre réception, à aucun autre triomphe. En rassembler les faits en un seul corps d'ouvrage, c'est épargner aux amis des peuples indépendants, comme à leurs ennemis, de pénibles recherches dans plus de quatre cents journaux américains qui tous en rendent compte. [...] Il ne faut pas confondre [cet ouvrage] avec une simple compilation de pièces ou d'articles de journaux : c'est un corps d'ouvrage. Nous avons recueilli dans des correspondances particulières beaucoup de détails qui ont échappé même à l'attention si soutenue des journaux américains⁸³¹.

Ce type de publication revivifie l'intérêt de l'opinion française pour les États-Unis. Alors que sous la Restauration le mot *république* est interdit, une arme idéologique subtile consiste à vanter les mérites de la démocratie américaine pour contourner la censure. Des lecteurs français dévorent les récits de voyages en Amérique et les biographies sur les Pères fondateurs des États-Unis, y compris sur Lafayette⁸³².

C'est une image classique des États-Unis qui est véhiculée dans ces publications des années 1824-1825. Tous les Américains y sont dépeints comme aussi vertueux que le Général, vivant dans un pays, où règneraient liberté, tolérance, égalité et simplicité des mœurs et où un gouvernement éclairé et plein de bons sens dirigerait le peuple. Cette image traditionnelle archaïque et primitiviste de l'Amérique date d'avant la Révolution et perdure jusqu'en 1830. Les défaillances du système américain sont occultées. L'opinion française n'a pas encore conscience qu'outre-Atlantique se développe une nouvelle société américaine, où règnent la course au profit et l'individualisme. Ce n'est qu'à l'extrême fin de la Restauration que l'opinion française se rend compte que cette image idyllique n'est qu'une illusion que le Général et son entourage ont tenté d'entretenir aussi longtemps que possible, sans doute parce que c'est l'image idéale des États-Unis que se fait Lafayette lui-même⁸³³.

Le voyage de Lafayette provoque un regain d'intérêt et de sympathie pour l'Amérique et, par voie de conséquence, pour la figure du Général. En France, les chefs

⁸³¹ C. O. Barbaroux, *Voyage du général Lafayette aux États-Unis d'Amérique en 1824*, Paris : L'Huillier, 1826, p. 2-3.

⁸³² J. Gilmore, J.-B. Duroselle et F. Cottin, *op. cit.*, p. 37-38.

⁸³³ R. Rémond, *op. cit.*, p. 650-651.

libéraux et la presse s'associent aux cérémonies de commémoration en Amérique, comme le fait par exemple Kératry⁸³⁴, dont le discours, prononcé à Paris, sur l'inauguration du monument de Bunker Hill, est imprimé⁸³⁵. C'est autour de la personne de Lafayette, symbole vivant des liens qui unissent les deux peuples, que l'opinion libérale célèbre le culte de l'amitié franco-américaine. L'opinion libérale française connaît par cœur tous ses faits d'armes en Amérique. Le voyage de 1824-1825, les échos qu'il trouve en France, la littérature panégyrique qu'il suscite, revivifie cette légende. C'est en grande partie à travers la légende de Lafayette que l'opinion française a connaissance des principaux épisodes de la guerre d'indépendance⁸³⁶.

Ce voyage est donc l'occasion de faire progresser la cause libérale en Europe, en particulier en France, par la diffusion de récits sur la réception triomphale, que reçoit le Général par une nation dépeinte comme vertueuse, sage, républicaine et démocratique. Une nation, dont l'engagement partisan pour la cause grecque permet un premier pas dans la critique générale des gouvernements et régimes européens, jugés comme « despotiques », contrairement au régime républicain, que les libéraux souhaitent voir établi dans le monde entier.

Le voyage de Lafayette a donc des répercussions en Europe, dans le sens où il influe sur la politique du moment et qu'il modifie l'image du Général auprès des libéraux français, auprès desquels sa popularité augmente. Néanmoins, afin d'apprécier l'image de Lafayette, il est nécessaire de nous mettre à l'écoute des voix critiques, peut-être minoritaires, mais tout de même importantes pour saisir la complexité de sa popularité.

Les critiques américaines contre le voyage de Lafayette

Durant sa tournée triomphale, s'élèvent des voix discordantes en Amérique. Les critiques d'Américains sont rarement dirigées contre Lafayette lui-même, tant son personnage fait l'unanimité dans cette nation. Cependant, des reproches sont formulés

⁸³⁴ Auguste Hilarion, comte de Kératry (1769-1859), homme politique et écrivain libéral, est le fondateur du *Courrier français*.

⁸³⁵ A. H. Kératry, *Colonne de Bunker-Hill : Monument élevé à la mémoire des patriotes américains morts sur le champ de bataille où fut remportée la première victoire de l'Indépendance*, Paris : Eymery, 1825, 34 p.

⁸³⁶ R. Rémond, *op. cit.*, p. 356-357, 521-525 et 528.

contre son entourage et contre les réceptions, du moins certains aspects précis des célébrations.

Tout d'abord, certains Américains critiquent l'excès dans les témoignages d'amitié : l'adulation, l'adoration et l'idolâtrie que le peuple exprime à l'égard de Lafayette. Un journal local écrit par exemple : « notre respect se rapproche de l'idolâtrie et de l'adoration⁸³⁷ ». Sur le plan politique des valeurs de la nation, certains Américains craignent que les réceptions faites à Lafayette ne nuisent aux vertus républicaines : la frénésie et l'excès d'enthousiasme poussent certains à vouloir remplacer les chevaux pour tirer eux-mêmes la charrette de Lafayette. Un tel excès semble dégradant pour des hommes supposés libres⁸³⁸.

À Pittsburg, le journal *Allegheny Democrat* critique l'adulation et l'engouement des habitants pour l'hôte de la nation, ainsi que le don fait par le Congrès : Lafayette « vient juste d'empocher 360 000 dollars⁸³⁹ de notre argent d'une manière sans précédent, sans réclamation auprès du trésor national et reposant sur notre générosité seulement⁸⁴⁰ ». Cette critique contre le don, considéré d'un montant trop important, semble partagée par d'autres protagonistes. C'est ainsi qu'un Américain écrit à Lafayette pour lui demander d'éviter de passer par certaines localités, où des reproches similaires ont été exprimés :

Il est de mon devoir de vous informer que j'ai dernièrement été dans le comté et la ville de Rutland et de Vermont et que j'y ai entendu des discours tellement dégoûtant, ne respectant pas ce que vous avez reçu de notre gouvernement, que j'ai senti qu'il était de mon devoir de vous en informer. J'espère que vous n'honorerez pas ce comté de votre visite, car je pense qu'il n'en est pas digne⁸⁴¹.

Une deuxième fois, le journal *Allegheny Democrat* exprime d'après critiques contre le comité de préparation de Pittsburg, le conseil municipal, le maire, les élites locales au comportement « aristocratique », le dîner et le bal donnés à Lafayette⁸⁴². Une autre fois, à Saint-Louis, le 29 avril 1825, le gouverneur du Missouri, Frederick Bates⁸⁴³, s'absente pour

⁸³⁷ *Press and Alabama State Gazette*, 16 avril 1825.

⁸³⁸ E. E. Brandon, *A pilgrimage of liberty*, Athens (Oh.) : Lawhead Press, 1944, p. 319.

⁸³⁹ En réalité le don est de 200 000 dollars.

⁸⁴⁰ *Allegheny Democrat*, 19 avril 1825.

⁸⁴¹ AN, 217Mi17, dossier E. Northampton, 24 avril 1825. Lettre de Jonathan Dean à Lafayette.

⁸⁴² *Allegheny Democrat*, 7 juin 1825.

⁸⁴³ Frederick Bates (1777-1825), élu gouverneur du Missouri en 1824, meurt durant son mandat en août 1825.

éviter de rencontrer le Général qui, selon lui, attire beaucoup trop d'attention. Le comportement de Bates est néanmoins mal vu par la population locale⁸⁴⁴.

Les déplacements de Lafayette le dimanche font l'objet d'une sévère critique. De manière générale, le Général assiste au culte protestant ou catholique le dimanche et évite de voyager ce jour-là. Il découvre à quel point certains Américains sont sensibles au fait de ne pas voyager le dimanche. Le 23 septembre 1824 paraît dans le *Commercial Advertiser* une lettre adressée à l'éditeur et signée « P ». Elle exprime des critiques sans équivoque : il constate que le voyage de Lafayette s'est fait un dimanche et que ce n'est pas sa faute, mais celle des organisateurs du voyage. « P » ajoute qu'il faut

rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. Où que le général apparaisse le dimanche, la sainteté de ce jour ne doit pas être dérangée, ni l'hommage que nous rendons à la divinité ce jour-là ne doit être transférée avec impiété à un autre, un commun mortel. Nos citoyens vont trop loin ; ils font s'écrouler les lois morales établies et révérees depuis longtemps dans notre pays. Le général Lafayette n'a pas besoin d'être en déplacement dans le pays le dimanche⁸⁴⁵.

On remarquera que les critiques s'adressent aux organisateurs du voyage et non pas à Lafayette lui-même.

Un dernier aspect du voyage du Général est aussi déploré par les Américains : les pickpockets. C'est le seul crime qui est relevé lors des grands rassemblements d'accueil à Lafayette, alors que l'ordre n'est jamais troublé. Les pickpockets apparaissent en Nouvelle-Angleterre, puis dans le New Jersey. En réalité, un gang de pickpocket suit Lafayette dans ses déplacements. La population venue acclamer Lafayette est en effet une proie facile. Par exemple, à Milledgeville, six portefeuilles sont volés, dont un contient 4 500 dollars, une somme énorme⁸⁴⁶.

On le voit, les critiques formulées par les Américains touchent surtout les organisateurs des réceptions. Elles déplorent la présence de pickpockets ou les déplacements le dimanche. Lafayette lui-même est peu mis en cause et sa popularité reste

⁸⁴⁴ J. B. MacIntire, *Lafayette, the guest of the nation*, Newton (Mass.) : Simone Press, 1967, p. 18.

⁸⁴⁵ *Commercial Advertiser* de New York, 23 septembre 1824. Cf. E. E. Brandon, *Guest of the nation*, Oxford (Oh.) : Oxford Historical Press, 1950, p. 81-82.

⁸⁴⁶ S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *Lafayette, hero of two worlds : The art and pageantry of his farewell tour of America, 1824-1825*, Flushing (N.Y.) : Queens Museum, 1989, p. 72.

indemne. Il peut néanmoins faire l'objet de critiques virulentes, qui le touchent, lui et tous les principes qu'il représente.

Lafayette et la critique des diplomates français

Les consuls français en Amérique voient d'un très mauvais œil le succès de Lafayette et tous les reproches qui s'ensuivent et qui constituent une véritable insulte pour le gouvernement français, dont ils sont les agents. En nous fondant sur les archives inédites des consulats de Baltimore, Charleston, la Nouvelle-Orléans, Philadelphie et Washington, nous pouvons observer que consuls et ambassadeurs français sont unanimes à condamner les réceptions données au Général. Celui-ci est conscient que les critiques qu'il adresse au gouvernement français sont mal reçues par la diplomatie française en Amérique. Notons néanmoins que les propos des diplomates français sont exprimés pour un destinataire précis et que, comme ils ne connaissent pas de diffusion véritable, ils n'ont pas vraiment de répercussion sur l'opinion des contemporains.

Les consuls français reprochent tout d'abord à Lafayette de s'accaparer tout le mérite de son intervention durant la guerre d'indépendance, tandis que le souvenir de l'aide de Louis XVI serait délaissé :

Suivant mon faible jugement, il me semble que toutes ces momeries sont une insulte adressée à la famille des Bourbons, à laquelle ce pays doit son indépendance et non à celui pour lequel tant d'encens s'exhale en fumée et un mépris marqué pour la nation qui a prodigué son or et versé son sang pour être le témoin de tant d'adulation⁸⁴⁷.

Ce jugement négatif est rejoint par celui d'un autre consul, celui de la Nouvelle-Orléans. Ce diplomate, dans une lettre au baron de Damas⁸⁴⁸, ministre des Affaires étrangères, condamne de manière plus générale l'ensemble du voyage et de l'adulation populaire qui lui paraît disproportionnée par rapport aux services rendus. En effet, cet enthousiasme lui semble

⁸⁴⁷ CADN, Philadelphie, Consulat, Série 1778-1969, 46. Philadelphie, 30 août 1824. Minute d'une lettre de Delaforest, consul de France à Philadelphie, à d'Espinville, consul à New York.

⁸⁴⁸ Ange Hyacinthe Maxence de Damas de Cormaillon, baron de Damas (1785-1862) est ministre des Affaires étrangères de 1824 à 1828.

hors de proportion avec les services et les actions comme avec le mérite et les talents personnels du triomphateur. Je ne ferai point [...] observer la conduite si peu modeste, si peu loyale, si peu française en un mot de ce dernier, humain, pour ainsi dire, en ég[oi]ste tout l'encens que l'on brûle autour de lui et s'attribuant à lui seul les éloges et les pompeux témoignages de la reconnaissance de tout un peuple, pour un service [auquel il n'a pu] prendre que la plus mince part. Aussi Louis XVI, la France entière, les millions qu'elle a dépensés, les flots de sang qu'elle a répandu pour la cause des États-Unis, son armée, sa marine toute entière ne sont rien : M. de Lafayette est tout⁸⁴⁹.

Le thème de l'ingratitude américaine en retour de tout ce que les Français ont fait pour eux reste un des griefs les plus souvent répétés. L'opinion française, et ici celle des diplomates français, croit avoir des droits à une éternelle reconnaissance du peuple américain. L'ingratitude des États-Unis apparaît d'autant plus scandaleuse que ceux qui la dénoncent ont tendance à réduire le rôle des Américains dans leur propre émancipation et à grossir celui des troupes françaises⁸⁵⁰. Les consuls reprochent en sus le fait que toute la reconnaissance de la nation revienne à un seul homme. L'ambassadeur français, le baron de Mareuil⁸⁵¹, est néanmoins plus nuancé dans ses propos. Il décrit la situation délicate dans laquelle se trouvent les diplomates français :

Il y a dans les honneurs rendus à M. de Lafayette quelque chose de singulièrement gênant pour les agents du roi. Ils voient avec plaisir le peuple américain conserver un souvenir reconnaissant des secours qui lui ont été prêtés par le général français, mais ils regrettent en même temps que les hommages s'adressent précisément à un homme qui s'est mis en opposition ouverte avec le gouvernement du roi [et qui] persiste à [...] professer hautement [les idées libérales] au point d'en appeler [...] la désastreuse application en France. Si l'on a remarqué dans les fêtes qui lui ont été données que le drapeau blanc avait constamment flotté à côté de celui de l'Union et que la mémoire du roi martyr⁸⁵² avait toujours été honorée, on a pu voir aussi percer trop souvent, au milieu des vœux exprimés dans le feu des principes politiques qui dirigent ce pays-ci, un esprit dangereux, parfois même offensant de prosélytisme⁸⁵³.

⁸⁴⁹ AMAE, correspondance consulaire et commerciale, Nouvelle-Orléans, tome 3, feuilles 240-242. La Nouvelle-Orléans, 6 avril 1825. Lettre de Guillemin, consul de France à la Nouvelle-Orléans, au baron de Damas, ministre des Affaires étrangères.

⁸⁵⁰ R. Rémond, *Les États-Unis devant l'opinion française, 1815-1852*, Paris : A. Colin, 1962, p. 526-527.

⁸⁵¹ Joseph Alexandre Jacques Durant de Mareuil (1769-1855), est ambassadeur français à Washington de 1824 à 1830.

⁸⁵² Louis XVI.

⁸⁵³ AMAE, correspondance consulaire et commerciale, Washington, tome 6, feuilles 246-247. Washington, 11 octobre 1824. Lettre de Joseph Alexandre Jacques Durant de Mareuil, ambassadeur français à Washington, au baron de Damas, ministre des Affaires étrangères.

Ce qui dérange avant tout la diplomatie française n'est pas tant la gratitude américaine pour les services rendus un demi-siècle plus tôt par Lafayette, que la dimension politique que prend son voyage. Même si les consuls déplorent que la reconnaissance pour l'aide du Général soit plus importante que pour celle de Louis XVI, ce sont surtout les idées libérales, que Lafayette incarne, qui dérangent les diplomates. Il n'est pas étonnant que les agents du roi ne partagent pas ces idées révolutionnaires, qui mettent en avant le droit de révolte et qui sapent la légitimité divine du roi.

Le baron de Mareuil se cantonne néanmoins à un rôle d'observateur prudent et décline la plupart des invitations aux dîners ou soirées, où il pourrait être exposé à quelque manifestation intempestive de la part de Lafayette⁸⁵⁴. Il ne reçoit Lafayette que deux fois : d'abord pour une visite de courtoisie, que le Général commente ainsi :

Il est fort doux d'être l'objet d'une telle affection de la part d'un tel peuple. [...] La diplomatie de la Saint Alliance n'y a pris aucune part [...]. J'ai pourtant fait une visite au ministre de la Cour de France, qui a été fort poli et nous a rendu notre compliment⁸⁵⁵.

Mareuil rencontre une deuxième fois l'hôte de la nation pour une demande de remplacement de passeports perdus dans l'Ohio⁸⁵⁶. Mareuil reproche surtout à Lafayette de s'être conduit en chef de secte et d'avoir prononcé des discours partisans⁸⁵⁷, comme le montrent ces propos : « L'esprit de parti plutôt que la reconnaissance inspire cet enthousiasme⁸⁵⁸ ». Cet avis est partagé par d'autres consuls français, en particulier celui de la Nouvelle-Orléans, qui met en garde le ministre des Affaires étrangères de la menace révolutionnaire que représente ce voyage :

M. de Lafayette et ses compagnons de voyage ont pris ici, en parlant de la France, avec des Français et dans leur langue natale, un ton d'assurance et de prophétie qui peut bien n'être que très ridicule, mais qui pourrait aussi avoir sa source dans des espérances, plus ou moins chimériques [...] J'ai eu plus d'une fois l'occasion de remarquer que des bruits

⁸⁵⁴ C. Tourtier-Bonazzi, « Lafayette vu par ses contemporains », dans *Bulletin d'Histoire moderne et contemporaine*, n° 13, 1982, p. 43.

⁸⁵⁵ AN, 217Mi17, dossier A. Williamsburg, 20 octobre 1824. Lettre de Lafayette à la Princesse d'Hénilin.

⁸⁵⁶ AMAE, Correspondance politique, États-Unis, vol. 81, feuilles 212-215. New York, 14 septembre 1825. Lettre du baron de Mareuil au baron de Damas.

⁸⁵⁷ É. Taillemite, *Lafayette*, Paris : Fayard, 1989, p. 470.

⁸⁵⁸ AMAE, Correspondance politique, États-Unis, vol. 80, feuilles 305-306. Washington, 19 août 1824. Lettre du baron de Mareuil au baron de Damas, ministre des Affaires étrangères.

sourds et confus, tels que ceux qui circulent maintenant, y ont presque toujours annoncé, plusieurs mois d'avance, les tentations des révolutionnaires et les mouvements insurrectionnels qu'ils préparaient⁸⁵⁹.

Ce type de nouvelles d'Amérique entretient la crainte et la colère du gouvernement français qui observe de loin l'ovation révolutionnaire offerte à Lafayette⁸⁶⁰. Les dirigeants français ne peuvent appréhender la situation que négativement, puisque la perception des consuls est elle-même des plus pessimistes. On découvre dans les propos des diplomates français un grand dégoût contre la réception de Lafayette. Le consul de La Nouvelle-Orléans commente par exemple avec mépris l'accueil de ce dernier :

[Cette] république [...] n'a plus offert aux yeux de la multitude que les traits défigurés et à moitié effacés de la liberté mal assise sur des bases branlantes. Cependant la foule était grande et tout ce que la Nouvelle-Orléans renferme de citoyens illustres s'est plongé dans la crotte en un jour mémorable pour accueillir dignement l'hôte de la nation américaine⁸⁶¹.

À la Nouvelle-Orléans s'ajoute une question supplémentaire, celle de l'esclavage. Bien que ce système soit interdit en France, le consul français semble en admettre le principe pour le bon fonctionnement de l'économie locale. Il souligne que la présence de Lafayette, réputé abolitionniste, n'est pas si bien acceptée, en raison du caractère esclavagiste de la population locale :

[L']enthousiasme n'a été que bien faiblement partagé par la population française et créole de la Nouvelle-Orléans, beaucoup plus nombreuse que celle des Américains. Aussi, ce qui ne lui était encore arrivé nulle part dans les États-Unis, M. de Lafayette a-t-il éprouvé ici la petite mortification d'entendre des sifflets, en assez grand nombre, se mêler aux vivats et aux acclamations de la multitude composée, en grande partie, de nègres et de mulâtres qui motivaient leurs cris de *vive Lafayette ! vive la liberté !*⁸⁶²

⁸⁵⁹ AMAE, correspondance consulaire et commerciale, Nouvelle-Orléans, tome 3, feuilles 249-250. La Nouvelle-Orléans, 25 avril 1825. Lettre de Guillemain, consul de France à la Nouvelle-Orléans, au baron de Damas, ministre des Affaires étrangères.

⁸⁶⁰ O. Bernier, *La Fayette : Héros des deux mondes*, Paris : Payot, 1988, p. 343.

⁸⁶¹ CADN, Nouvelle-Orléans, 2Mi2325, vol. 146, feuilles 26-30. La Nouvelle-Orléans, 13 avril 1825. Lettre de Guillemain, consul à la Nouvelle-Orléans, au baron de Mareuil, ambassadeur français aux États-Unis, à Washington.

⁸⁶² AMAE, correspondance consulaire et commerciale, Nouvelle-Orléans, tome 3, feuilles 249-250. La Nouvelle-Orléans, 25 avril 1825. Lettre de Guillemain, consul de France à la Nouvelle-Orléans, au baron de Damas, ministre des Affaires étrangères.

Les Français et autres habitants de la ville sont réticents à accueillir Lafayette, car celui-ci est favorable à la libération des esclaves, ce qui dérange certains. Ces craintes de libération des esclaves sont poussées à leur paroxysme par le consul de Baltimore qui imagine déjà que la présence de Lafayette aura donné l'impulsion à une révolte des esclaves :

Les nègres libres sont si insolens [...] qu'ils donnent beaucoup d'inquiétude au gouvernement [...]. Si l'on ne prend pas bientôt des mesures pour arrêter l'ambition des nègres, ils s'empareront des États-Unis [...]. Après le départ de M. de Lafayette, les nègres ont donné un bal en son honneur. Ils font tout pour prouver ce qu'ils oseront faire un jour et on ne s'y oppose pas, ce qui fait connaître la faiblesse du gouvernement qui craint d'employer la force contre les séditeux⁸⁶³.

Néanmoins, l'aspect négatif le plus important que l'on retrouve dans les correspondances des consuls français, c'est avant tout l'insulte que représente ce voyage pour la monarchie française, ainsi que les répercussions qu'il peut avoir sur les relations entre les deux pays. Le consul de la Nouvelle-Orléans va jusqu'à estimer que « l'Amérique annonce à toutes les monarchies de l'Europe la guerre qu'elle s'appête à leur faire pour prix du service qu'elles lui ont jadis rendu⁸⁶⁴ », tandis que l'ambassadeur français résume ainsi la situation : « Jamais des vœux, des espérances ne se sont exprimés d'une manière plus hostile contre la monarchie des Bourbons⁸⁶⁵ ». C'est donc comme une véritable insulte que les critiques de Lafayette sont perçues par la diplomatie française.

Le Général est tout à fait conscient de l'effet produit par sa critique contre ce qu'il dénonce comme le despotisme européen. Il sait que la tournée libérale déplaît à la diplomatie européenne. Il écrit par exemple : « Il paraît que les papiers ministériels anglais ne sont guère plus satisfaits que ceux de France des premières nouvelles de ma réception dans ce pays-ci. La suite de mon voyage ne les aura pas contentés davantage⁸⁶⁶ ». De manière

⁸⁶³ AMAE, correspondance consulaire et commerciale, Baltimore, tome 2, feuille 324. Baltimore, 17 novembre 1824. Lettre d'Alexandre Pillavoine, consul à Baltimore, au ministre secrétaire d'État des Affaires étrangères à Paris.

⁸⁶⁴ AMAE, correspondance consulaire et commerciale, Nouvelle-Orléans, tome 3, feuilles 240-242. La Nouvelle-Orléans, 6 avril 1825. Lettre de Guillemain, consul de France à la Nouvelle-Orléans, au baron de Damas, ministre des Affaires étrangères.

⁸⁶⁵ AMAE, Correspondance politique, États-Unis, vol. 81, feuilles 100-102. Washington, 24 mai 1825. Lettre du baron de Mareuil au baron de Damas. On peut retrouver cette phrase au CADN : 2Mi2325, vol. 146, feuille 31.

⁸⁶⁶ AN, 217Mi17, dossier A. Williamsburg, 20 octobre 1824. Lettre de Lafayette à la Princesse d'Hénin.

similaire, il écrit aussi : « J'ai toutes les bonnes grâces des ministres de l'Amérique méridionale ; les envoyés grecs qui sont à Londres m'ont aussi écrit avec beaucoup d'amitié et de confiance, mais la diplomatie européenne ne me voit pas avec le même plaisir⁸⁶⁷ ». Il jubile, lorsqu'il constate que les élections américaines se mieux que ce que ne l'espéraient les diplomates européens :

La Chambre des représentants va s'occuper de choisir entre les trois candidats à la présidence. En attendant leur attitude générale et mutuelle est très bonne. Meilleure je crois qu'on ne le prévoyait dans la diplomatie européenne, qui comptait trouver dans cette élection de beaux arguments contre le gouvernement républicain et vraiment représentatif⁸⁶⁸.

Et, en effet, les diplomates français ne voient pas d'un bon œil les élections américaines de 1824. Ils rejoignent pourtant l'opinion de Lafayette quand certains Américains proposent de l'élire à la présidence : ils considèrent que c'est une absurdité totale. Mais les motifs qui poussent les diplomates français ne sont pas du tout les mêmes que ceux du Général. Le consul de Baltimore écrit :

Les politiques disent qu'il sera nommé président des États-Unis. On n'entendit jamais tant de folies. L'Amérique en ce moment est un hôpital d'insensés. Ils ne reviendront sages que quand ils auront fatigué le Marquis⁸⁶⁹.

Les propos des consuls royalistes sont partiels, parce que partisans. Ils traduisent une certaine manière de penser et de voir les choses, cohérente avec le système monarchique qu'ils défendent. La vision divergente des consuls français a pour avantage d'être différente de celle de la majorité des Américains et de nous permettre ainsi de prendre du recul, à la fois par rapport à cette vision, mais aussi par rapport aux perceptions élogieuses que nous trouvons dans la majorité des écrits des contemporains.

Le baron de Mareuil, qui tente de conforter son opinion, rapporte au ministre des Affaires étrangères une conversation qu'il a eue avec le président américain, John Quincy

⁸⁶⁷ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 180-181. Norfolk, 25 octobre 1824. Lettre de Lafayette à sa famille. Original consultable aux AN : 217Mi17, dossier A.

⁸⁶⁸ AN, 217Mi17, dossier A. Harrisburg, 31 janvier 1825. Lettre de Lafayette à sa famille.

⁸⁶⁹ AMAE, correspondance consulaire et commerciale, Baltimore, tome 2, feuille 316. Baltimore, 24 août 1824. Lettre d'Alexandre Pillavoine, consul à Baltimore, au ministre secrétaire d'État des Affaires étrangères à Paris.

Adams. Il relate avoir déploré auprès du président que les paroles de Lafayette durant son voyage ont toutes été insultantes pour le gouvernement français et souvent très hostiles. Puis il souligne qu'Adams aurait lui-même regretté que le Général n'ait pas été plus modéré. Il continue ainsi :

M. Adams a trop de perspicacité dans l'esprit, trop de rectitude dans le jugement pour n'avoir pas compris tout de suite à quel point M. de Lafayette gâtait sa propre position et pour lui avoir épargné les avertissements qui pouvaient lui être utiles, mais il y a des hommes incorrigibles et chez qui l'âge n'a fait que fortifier les sentiments haineux et les doctrines subversives. En résultat, il faut savoir gré à M. Adams du prix qu'il attache à montrer qu'il ne partage ni n'approuve de semblables erreurs⁸⁷⁰.

Il est important pour l'ambassadeur français, alors que la situation est délicate pour les relations franco-américaines, de montrer au gouvernement royal que le président américain prend ses distances par rapport aux agissements de Lafayette. Cela permet ainsi de calmer le jeu et de maintenir une bonne entente entre les deux pays. La tournée du vieux vétéran révolutionnaire, comme nous l'avons vu, est en effet l'occasion pour Lafayette et son entourage de critiquer plusieurs aspects de la politique européenne, en particulier française, et de diffuser de manière organisée des nouvelles de ce voyage, afin de propager le libéralisme et le républicanisme, donc des doctrines jugées subversives, sur le vieux continent.

Dès lors, il ne faut pas s'étonner de voir la diplomatie française riposter par des critiques contre la réception du Général, même si ces reproches restent cantonnés au cercle très restreint des dirigeants français. La popularité de Lafayette en France n'en souffre pas. Bien au contraire, elle s'accroît grâce au vaste écho qu'a ce voyage en France. Connaissant le caractère militant qu'a pris cette tournée, nous pouvons nous demander, avec l'ambassadeur français, dans quelles conditions s'effectuera le retour du Général en France :

Je me demande [si Lafayette] aura [...] la mauvaise pensée de vouloir donner cette espèce d'éclat à son retour et, si après tant de manifestations hostiles contre la France actuelle, contre l'Europe monarchique, il n'y trouvera pas un accueil un peu sévère⁸⁷¹.

⁸⁷⁰ AMAE, Correspondance politique, États-Unis, vol. 81, feuilles 255-259. Washington, 11 novembre 1825. Lettre du baron de Mareuil au baron de Damas.

⁸⁷¹ AMAE, Correspondance politique, États-Unis, vol. 81, feuilles 187-188. Washington, 26 juillet 1825. Lettre du baron de Mareuil au baron de Damas.

DEUXIÈME PARTIE :

ENGAGEMENT POLITIQUE ET POPULARITÉ (1825-1830)

M. de Lafayette est un honnête homme, mais malencontreux. Il a toutes les formes monarchiques et s’amuse d’une poupée qu’il appelle république. Son nom est un drapeau plus embarrassant que sa personne. Peut-être se servira-t-on de lui au besoin. Il est certain du moins qu’il ne saura jamais se servir des autres⁸⁷².

C’est ainsi que Louis XVIII, en fin de vie, juge Lafayette et le rôle symbolique qu’il joue auprès des républicains. Le roi reconnaît que le Général sert de « drapeau », de bannière de ralliement pour les libéraux français et les républicains de nombreux pays. Cependant, tout comme bien des historiens par après, il porte un jugement très négatif quant à l’influence réelle des actions de Lafayette sur ses contemporains. Louis XVIII, qui décède le 16 septembre 1824, ne prévoit néanmoins pas les répercussions réelles que l’engagement politique du Général, qui fait désormais figure de chef du parti libéral, vont avoir sur la

⁸⁷² *Mémoires de Louis XVIII*, t. 10, Bruxelles : Hauman, 1833, p. 182.

politique nationale, à commencer par la révolution de 1830, qui renverse Charles X, son frère cadet.

Durant les années qui suivent son retour en France, d'octobre 1825 jusqu'au grand bouleversement de 1830, Lafayette joue en effet un rôle très actif dans la politique française, bénéficiant plus que jamais d'une popularité exacerbée par le récent voyage en Amérique. Il est fêté à plusieurs reprises lors de banquets et de célébrations en son honneur. De plus, son élection comme député en 1827 marque son retour officiel dans la politique nationale, augmentant encore son influence.

Mais c'est durant son voyage de 1829 dans le Sud-Est de la France que sa popularité se manifeste de nouveau de manière éclatante. Il connaît alors un grand succès et fait office de vétéran de la Révolution et de figure de proue du mouvement libéral. On peut compter ce voyage républicain comme l'une des causes de la révolution de 1830, où le Général est au cœur des événements.

En tant que commandant en chef de la Garde nationale, Lafayette est alors l'homme le plus influent du pays et c'est lui qui, en acceptant le nouveau roi Louis-Philippe, lui donne sa caution morale. Afin de mieux comprendre la popularité du Général dans son ensemble, nous étudierons alors la réception de la nouvelle de la révolution de 1830 aux États-Unis, qui contribue une fois de plus à raviver l'estime des Américains pour Lafayette.

Chapitre premier :

Mémoire du voyage et vie politique (1825-1829)

Le succès américain de Lafayette le propulse de nouveau en tête du mouvement libéral français. Son arrivée en France se déroule dans le désordre et dans la répression, tandis que, comme en juillet 1824, son passage au Havre et à Rouen⁸⁷³ sont l'occasion d'une nouvelle controverse acerbe entre ultra-royalistes et libéraux. Son retour à Lagrange n'est que la première occasion pour ces derniers de fêter le vieux vétéran révolutionnaire, son élection en 1827 étant un motif de plus pour célébrer sa réussite dans le pays. De même, toute une série de banquets en son honneur ont lieu l'année suivante. Durant toute cette période, Lafayette se soucie d'entretenir une image précise de lui-même, en maintenant en vie le souvenir de sa réception aux États-Unis.

Durant cette période, le Général reste très populaire auprès des Américains, dont il reçoit un grand nombre dans son salon parisien, rue d'Anjou, ou dans son château de Lagrange, gardant ainsi toujours une grande influence sur ses contemporains américains et se tenant au courant de l'actualité de ce pays. Lors des célébrations des 4 et 14 juillet en particulier, il fait figure d'agent de la mission américaine, mais aussi de sage républicain et de dernier Père fondateur aux yeux des Américains. Aux États-Unis, il fait l'unanimité, tandis qu'en France sa popularité est nuancée par les avis négatifs des royalistes. Son arrivée en France leur sert de première occasion pour l'attaquer.

⁸⁷³ Rouen, chef-lieu de Seine-Maritime, est alors une ville de 87 000 habitants.

1. Un retour en France difficile, mais populaire

Bien que lors de son départ du Havre pour l'Amérique les autorités de cette ville, par ordre du gouvernement, eussent interdit directement toute expression de respect à son égard de la part de la population, à son retour les autorités ne purent empêcher la pleine expression de l'admiration enthousiaste que les récits imprimés de la généreuse réception aux États-Unis avaient suscitée⁸⁷⁴.

Cette biographie contemporaine souligne un point important : Lafayette a regagné en popularité grâce aux récits de son voyage triomphal aux États-Unis et la population, influencée par ces écrits libéraux, souhaite l'accueillir avec la même pompe que les Américains. Cependant, cette tournée du Général, par son caractère offensant pour la monarchie française, suscite la crainte du gouvernement, qui veut ainsi réprimer toute manifestation d'attachement à Lafayette et à ce qu'il représente, à savoir le républicanisme et la révolution. C'est ainsi que son retour en France est accompagné d'agitations, vite réprimées par les autorités françaises, qui engendrent une controverse entre royalistes et libéraux.

L'arrivée au Havre

La frégate ramenant le Général en France arrive au Havre le 5 octobre 1825. Plusieurs jours avant son débarquement, les autorités de la ville sont tenues au courant de son retour prochain. Le préfet informe Corbière⁸⁷⁵, ministre de l'Intérieur, qu'il a pris les mesures nécessaires au maintien de l'ordre⁸⁷⁶. La population locale semble attendre l'arrivée

⁸⁷⁴ *Outlines of the life of General Lafayette : With an account of the French revolution of 1830, until the choice of Louis Philip as king*, Tappan (N.Y.) : Broadwell, 1830, p. 141.

⁸⁷⁵ Jacques-Joseph, comte de Corbière (1766-1853) est ministre de l'Intérieur de 1821 à 1828.

⁸⁷⁶ AN, F⁷ 6720, dossier 11. Rouen, 3 octobre 1825. Lettre du préfet de la Seine-Inférieure à Jacques-Joseph Corbière, ministre de l'Intérieur.

de Lafayette avec impatience. La perception d'un des journaux libéraux nous donne une vision positive du débarquement du Général au Havre :

Deux ou trois heures avant l'arrivée du bateau, la jetée et tous les quais étaient couverts d'une multitude innombrable empressée de recevoir et d'accueillir l'hôte d'une grande nation et on pourrait presque dire du monde entier. La police qui, lors du départ du général Lafayette s'était plu à comprimer l'élan de la population du Havre, s'est tenue cette fois dans la plus louable réserve ; tout s'est passé dans le plus grand ordre ; c'est une leçon dont nos autorités pourront profiter ; elles auront pu reconnaître que le meilleur moyen de prévenir tout désordre est de laisser un libre essor aux sentimens des citoyens⁸⁷⁷.

Selon les libéraux, très favorables à Lafayette, celui-ci est donc accueilli par la population havraise enthousiaste, qui voit en lui une figure de la lutte libérale. Les libéraux préfèrent que les autorités n'interviennent pas, puisque, selon eux, ce n'est que quand les gendarmes interviennent brutalement que les désordres apparaissent. La publication de Levasseur, parue quelques années plus tard, étaye cette argumentation :

Au moment de son débarquement, le général dut s'apercevoir que les sentimens que les citoyens du Havre lui avaient témoignés à l'époque de son départ n'étaient point changés et son cœur en fut délicieusement touché. Quant à l'autorité, elle fut ce qu'elle aurait dû être l'année précédente, c'est-à-dire qu'elle laissa un libre essor à la manifestation de l'opinion publique⁸⁷⁸.

Les faits sont racontés de manière opposée selon la vision qu'en ont les protagonistes. Ainsi, à la version libérale s'oppose celle des autorités royalistes, à commencer par le sous-préfet, qui rapporte par exemple qu'il n'y a « pas un seul vivat, pas le moindre acte extérieur de joie [...]. Je puis attester que le calme le plus profond a régné dans la ville⁸⁷⁹ ». Le préfet va dans le même sens, lorsqu'il rapporte au ministre de l'Intérieur que

M. de Lafayette a débarqué et s'est rendu à Ingouville [...]. Quelques curieux se trouvaient sur le port, mais aucun cri ne s'est fait entendre, aucun signe n'a été remarqué et à peine s'est-on aperçu du débarquement de M. de Lafayette⁸⁸⁰.

⁸⁷⁷ *Courrier français*, 9 octobre 1825.

⁸⁷⁸ A. Levasseur, *Lafayette en Amérique, en 1824 et 1825*, Paris : Baudouin, 1829, t. II., p. 618-619.

⁸⁷⁹ AN, F⁷ 6720, dossier 11. Le Havre, 6 octobre 1825. Lettre du sous-préfet au directeur général de la Police à Paris.

⁸⁸⁰ AN, F⁷ 6720, dossier 11. Rouen, 6 octobre 1825. Lettre du préfet de la Seine-Inférieure à Jacques-Joseph Corbière, ministre de l'Intérieur.

Un autre rapport précise qu'« au moment de son débarquement, il a été à peine remarqué par quelques curieux qui se trouvaient sur le port⁸⁸¹ ». Ainsi, le débarquement du Général serait passé inaperçu et les seules personnes présentes seraient donc quelques curieux et les proches de Lafayette. On est loin de la vision des libéraux, qui écrivent dans *Le Constitutionnel* que le débarquement de Lafayette au Havre a « attiré sur les quais la population presque entière de la ville⁸⁸² ».

Quoi qu'il en soit, les rapports des autorités sont nombreux, ce qui traduit leur inquiétude face à l'arrivée de celui qui fait figure de chef du parti libéral. Alors qu'il a connu un succès inégalé en Amérique, Lafayette revient dans sa patrie comme un simple citoyen. L'accueil au Havre semble cependant d'un enthousiasme propre à le satisfaire⁸⁸³. En particulier, les libéraux rapportent que le soir de son débarquement des honneurs lui sont offerts : « Dans la soirée, la foule n'a cessé de se presser sous les croisées de la maison habitée par M. Lafayette ; une brillante sérénade lui fut donnée⁸⁸⁴ ».

Le 6 octobre, le Général et sa suite quittent la ville. Les autorités nous rapportent là aussi que son départ est passé plutôt inaperçu :

Son départ n'a donné lieu dans la ville à aucun rassemblement. Seulement 30 à 40 jeunes gens s'étaient rendus à pied au-delà de la barrière et là ils ont salué le voyageur à son passage par les cris de *vive Lafayette*⁸⁸⁵.

Une vingtaine de cavaliers et des calèches le suivent sur sa route, puis finissent par rentrer chez eux. Puis à quelques lieues du Havre, le cortège s'arrête et un discours est prononcé en l'honneur du Général. Le souvenir du voyage de ce dernier est encore très frais dans les mémoires et cette adresse, publiée dans les journaux libéraux, est supposée servir à la cause républicaine en France :

Le général Lafayette a combattu pour la liberté dans les deux mondes [...]. C'est lui qui a le plus puissamment contribué au triomphe des idées libérales en France et en

⁸⁸¹ AN, F7 3796. [Paris], 6 octobre 1825. Bulletin n°83 du ministère de l'Intérieur, direction de la Police.

⁸⁸² *Le Constitutionnel*, 11 octobre 1825.

⁸⁸³ R. Castries, *La Fayette*, Paris : Taillandier, 1981, p. 402.

⁸⁸⁴ *Le Constitutionnel*, 11 octobre 1825.

⁸⁸⁵ AN, F7 6720, dossier 11. Rouen, 8 octobre 1825. Lettre du préfet de la Seine-Inférieure à Jacques-Joseph Corbière, ministre de l'Intérieur.

Europe ; c'est lui dont la présence dans le Nouveau-Monde a fait naître un enthousiasme que croira à peine la postérité ; c'est lui qui, dans un voyage triomphal a appris à ceux qui gouvernent les peuples quels sont les hommes que les peuples honorent !⁸⁸⁶

Selon ce journal libéral, la réponse de remerciement de Lafayette est ensuite acclamée par des cris de *vive le général Lafayette ! vive le défenseur de la liberté dans les deux mondes !* Le triomphe américain du Général semble ainsi se prolonger en France par l'enthousiasme de la population du Havre. Néanmoins, le passage dans la capitale normande semble bien moins pacifique.

Les difficultés à Rouen

Après les honneurs controversés du Havre, le Général arrive à Rouen dans la nuit du 6 au 7 octobre 1825. Sa présence provoque des manifestations d'enthousiasme, qui sont réprimées par la force policière, suscitant ainsi de vives critiques des libéraux contre les autorités. Là encore, ce qui importe le plus, ce ne sont pas tant les événements eux-mêmes que les interprétations qu'en font les contemporains selon leur doctrine politique. Il est intéressant de voir les perceptions différentes de l'image de Lafayette en fonction des idéaux politiques. Le soir de son arrivée, une sérénade est offerte en l'honneur du Général, mais les autorités estiment qu'elle constitue un trouble de l'ordre public et dispersent ainsi la foule⁸⁸⁷.

Les autorités rapportent une « scène tumultueuse occasionnée pendant une sérénade donnée au général Lafayette⁸⁸⁸ » : Le préfet fait appeler le maire et le commandant de gendarmerie pour anticiper les troubles causés par la sérénade organisée par les amis de Lafayette en son honneur. Entre 200 et 300 personnes présentes applaudissent et lancent des « cris de *vive le général Lafayette, vive le défenseur de la liberté !*⁸⁸⁹ ». Lafayette qui se montre à la fenêtre est « salué de nouveaux applaudissements⁸⁹⁰ ». Suite à l'ordre donné par un policier

⁸⁸⁶ *Courrier français*, 9 octobre 1825.

⁸⁸⁷ R. Castries, *op. cit.*, p. 402.

⁸⁸⁸ AN, F⁷ 6720, dossier 11. Rouen, 8 octobre 1825. Lettre du préfet de la Seine-Inférieure à Jacques-Joseph Corbière, ministre de l'Intérieur.

⁸⁸⁹ AN, F⁷ 6720, dossier 11. Rouen, 8 octobre 1825. Lettre du préfet de la Seine-Inférieure à Jacques-Joseph Corbière, ministre de l'Intérieur.

⁸⁹⁰ AN, BB¹⁸ 1131, dossier 6381. Rouen, 8 octobre 1825. Lettre du Lizot, substitut du procureur du roi au tribunal de première instance, au comte de Peyronnet, Garde des Sceaux.

de se taire et au refus des « trublions », huit à dix gendarmes les dispersent et arrêtent quatre personnes. Les patrouilles empêchent les « perturbateurs » d’accompagner Lafayette lors de son retour à son hôtel et de faire une nouvelle sérénade. Le préfet, dans une lettre au ministre de l’Intérieur, commente cette agitation en blâmant la présence de Lafayette :

Je suis affligé, Monseigneur, qu’un des personnages les plus honteux de la Révolution ait pu occasionner en cette ville le scandale, dont j’ai l’honneur de rendre compte à Votre Excellence. [...] Il est juste de dire que tous les gens de bien, comme la population en général, n’ont vu qu’avec un sentiment de pitié ce petit scandale, qui n’a fait aucune espèce de sensation et qui n’aura pas d’autres suites⁸⁹¹.

C’est ainsi un jugement négatif, qui est porté par les agents du roi, qui estiment qu’une telle intervention est juste. Les royalistes gardent toujours en tête le rôle qu’a joué Lafayette durant la Révolution française, avant de penser à son implication en Amérique. Bien entendu, les libéraux voient les événements sous l’angle opposé. *Le Constitutionnel* rapporte par exemple les événements avec une vision très favorable à Lafayette :

Un grand nombre de citoyens [était attiré] par le désir de voir et de saluer un illustre compatriote, qui fut le compagnon, l’ami du grand Washington. Malgré la foule qui augmentait à chaque instant, surtout lorsqu’on aperçut M. Lafayette au balcon, la plus grande tranquillité régnait dans la rue [...]. C’est alors que, sans que personne eût sujet de s’y attendre, sont arrivés en même temps [...] un détachement de la garde royale et un détachement de gendarmerie. [...] Celle-ci, pour faire disperser des citoyens paisibles, dont la réunion n’occasionnait aucun trouble, les a traités comme des factieux : elle les a chargés. Soudain les femmes, les enfants ont jeté des cris de frayeur ; l’épouvante s’est partout répandue [...]. Plusieurs dames ont été renversées et meurtries⁸⁹².

Le discours libéral est ici assez intéressant. Ce qui choque, c’est que les autorités soient intervenues de manière inattendue, alors que la foule était tranquille et surtout qu’elles aient brutalisé les dames, à qui elles auraient dû témoigner un plus grand respect. Levasseur évoque les événements de manière similaire lorsqu’il écrit avec ironie que « la gendarmerie, jalouse sans doute de se montrer le digne instrument du pouvoir qui l’employait, chargea *bravement* sur des citoyens désarmés et ne se laissa point arrêter par les

⁸⁹¹ AN, F⁷ 6720, dossier 11. Rouen, 8 octobre 1825. Lettre du préfet de la Seine-Inférieure à Jacques-Joseph Corbière, ministre de l’Intérieur.

⁸⁹² *Le Constitutionnel*, 11 octobre 1825.

cris des femmes et des enfans roulés aux pieds des chevaux⁸⁹³ ». Lafayette lui-même déplore l'intervention policière dans une lettre au président John Quincy Adams :

Nous avons été au Havre, à Rouen, sur toute la route, reçus affectueusement par le peuple. Partout où les agents du gouvernement ont jugé bon d'intervenir, cela a engendré confusion et mécontentement. Ailleurs tout s'est très bien passé⁸⁹⁴.

Bien au-delà du cadre confidentiel des correspondances privées ou publiques, s'ouvre un débat dans la presse sur la légitimité de l'intervention policière à Rouen, mettant ainsi dans la sphère publique la question de la personne même de Lafayette. En effet, c'est le rôle symbolique et politique du Général qui est débattu lors de cette brève controverse, questionnant ainsi son image et mettant sa popularité à l'épreuve. Le fer de lance des partisans royalistes est le journal *La Gazette de France*, réputé conservateur. Alors que ce journal n'avait à aucun moment évoqué la réception de Lafayette aux États-Unis, il parle du passage de celui-ci au Havre et surtout des désordres à Rouen. L'intervention policière dans cette ville est vue d'un bon œil :

Le passage [à Rouen] de Lafayette a donné lieu [...] à une sérénade que lui ont offerte les personnes chez qui il se trouvait. Quelques individus [...] ont témoigné par leurs cris le désir que le Marquis se présentât et des *vivats* se sont fait entendre ; c'est à ce moment que la police a dû intervenir et faire dissiper l'attroupement, conformément aux réglemens. Tous les gens de bien [...] auront gémi de voir la tranquillité menacée par cette mascarade et par la présence d'un homme, dont la funeste célébrité se rattache aux époques les plus désastreuses de la Révolution⁸⁹⁵.

Au-delà de la justification de l'intervention policière, la *Gazette de France* remet en cause le personnage de Lafayette, dont l'intégrité aurait été souillée par sa participation à la Révolution française, tandis que son activité de révolutionnaire continue malgré son âge avancé. Ce journal passe sous silence les liens entre le Général et l'Amérique, en particulier son succès récent. À l'inverse, les libéraux mettent en avant sa réception triomphale en Amérique et se permettent de critiquer le gouvernement royal. Le *Courrier français* écrit ainsi quelques jours plus tard :

⁸⁹³ A. Levasseur, *Lafayette en Amérique, en 1824 et 1825*, Paris : Baudouin, 1829, t. II., p. 620-621.

⁸⁹⁴ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p.222-223. Lagrange, 27 octobre 1825. Lettre de Lafayette au président américain. Original consultable aux AN : 729Mi25, dossier 254.

⁸⁹⁵ *Gazette de France*, 10 octobre 1825.

L'Amérique septentrionale vient de donner au reste du monde une grande leçon et un grand exemple : elle a montré comment un peuple libre apprécie les services qu'on lui a rendus et comment il sait témoigner sa reconnaissance, quand on lui laisse la faculté d'exprimer ses sentiments. [...] La vue d'un peuple heureux, à la félicité duquel on n'est pas étranger, paraît avoir produit sur nos ministres un effet tout contraire : ils ont vu avec un profond dépit la marche triomphale du général Lafayette en Amérique, mais dans l'impuissance, où ils étaient d'empoisonner ce triomphe aux États-Unis, ils ont voulu du moins [...] l'en punir à son retour en France. L'accueil qu'on lui a fait au Havre a tout à coup éveillé leurs précautions haineuses. Rouen a été châtié d'avoir voulu s'honorer par une réception non moins solennelle. [...] Les ministres auraient voulu [...] faire naître sur son passage la solitude et le silence qu'ils trouvent toujours sur le leur quand ils voyagent en France⁸⁹⁶.

On le voit, le retour en France du Général est l'occasion pour les libéraux de relancer leur cause par la critique acerbe des membres du gouvernement. Dans un article paru deux jours plus tard, les libéraux du *Courrier français* reprennent le débat en ciblant les journalistes de la *Gazette*, ainsi que les ministres français :

La *Gazette de France* dit que nous nous étonnons que le ministère français ne partage pas l'enthousiasme du sénat et du peuple américain pour le général Lafayette ; nous ne nous en étonnons nullement, nous savons bien que nos ministres sont peu capables de sentir [...] ce qu'il y a de touchant dans l'accueil qu'il a reçu aux États-Unis. [...] Nous avons seulement reproché à l'administration d'avoir armé ses gendarmes contre les témoignages paisibles de la joie de simples citoyens [...]. La *Gazette* est habile dans l'art de la calomnie, mais il faut qu'elle sache qu'il est des renommées qu'il n'est pas en son pouvoir de ternir⁸⁹⁷.

On voit ici que les libéraux estiment intouchables la renommée et la popularité de Lafayette. Il faut quand même dire que la perception royaliste reste minoritaire et que les libéraux, en particulier par leurs journaux, forgent une opinion très largement favorable au Général, à l'instar de celle que l'on trouve en Amérique. Ils publient dans la foulée le discours présidentiel que John Quincy Adams a prononcé avant le départ de Lafayette, montrant ainsi le contraste entre la reconnaissance officielle nationale américaine et l'accueil reçu en France⁸⁹⁸. Ils utilisent par ailleurs la vision américaine pour mettre en avant le caractère arbitraire et policier de la France, par contraste avec l'Amérique. Par exemple, les libéraux écrivent dans le *Courrier* :

⁸⁹⁶ *Courrier français*, 15 octobre 1825.

⁸⁹⁷ *Courrier français*, 17 octobre 1825.

⁸⁹⁸ *Le Constitutionnel*, 13 octobre 1825.

Qu'en auront pensé les Américains qui accompagnaient le général Lafayette ? Comment auront-ils pu s'expliquer que celui dont le voyage chez eux avait été une marche véritablement triomphale ait occasionné par sa seule présence [...] les arrestations de plusieurs de ceux qui s'étaient empressés de venir le féliciter ? [S'ils ont cru] que nous vivions sous un gouvernement constitutionnel où les droits des citoyens étaient respectés, où les autorités n'outrepassaient jamais leurs pouvoirs, leur erreur n'aura pas été de longue durée⁸⁹⁹.

Ce débat dans la presse permet ainsi aux libéraux français de gagner du terrain et de monter l'opinion publique contre le gouvernement royal. Se présenter comme des victimes de la violence arbitraire des autorités permet en effet de conquérir la sympathie des lecteurs de ces journaux. Un rapport judiciaire nous permet cependant de prendre davantage de recul par rapport à la campagne de presse libérale. Un magistrat, agent du roi et donc peu favorable aux libéraux, tente ainsi de démentir les assertions de la presse libérale :

Je me contenterai de donner à Votre Grandeur l'assurance que toutes les jérémiades des journaux libéraux sur les mauvais traitements que la force armée aurait fait éprouver au public sont de pure invention⁹⁰⁰.

Invention ou réalité, l'important pour les libéraux est d'avoir fait progresser leur cause et que Lafayette gagne encore en popularité auprès de l'opinion française. Pour lui, après avoir vu l'Amérique unanime, se retrouver dans une France divisée, où la police est prête à intervenir à la moindre occasion, doit être un choc. Il poursuit cependant l'esprit tranquille son chemin pour rentrer à Lagrange. Tandis que sa voiture traverse la Normandie, certains villageois acclament son nom le long du chemin, tout comme les Américains l'ont fait l'année précédente⁹⁰¹. L'accueil qui lui est réservé à Lagrange traduit sa popularité locale.

Fêter le retour du « héros »

Pour son retour à Lagrange, une partie de la population environnante prépare une grande fête d'accueil. On peut supposer que cette célébration traduit l'admiration et l'adulation qu'un grand nombre de personnes de la région continue à avoir pour Lafayette.

⁸⁹⁹ *Courrier français*, 11 octobre 1825.

⁹⁰⁰ AN, BB¹⁸ 1131, dossier 6381. Rouen, 27 octobre 1825. Lettre du procureur du roi près le tribunal de première instance de Rouen, au Garde des Sceaux.

⁹⁰¹ R. M. Jones, « The flowering of a legend : Lafayette and the Americans, 1825-1834 », dans *French historical studies*, vol. 4, n° 4, 1966, p. 385.

Là encore, la police se tient bien informée de la situation, au motif du maintien de l'ordre. Par exemple, le préfet interdit aux sapeurs-pompiers de Courpalay d'aller à la rencontre du Général pour lui rendre honneur⁹⁰². Le graveur Caunois, qui souhaite faire frapper une médaille pour célébrer le retour du Général en France, n'obtient pas l'autorisation par les autorités pour le même motif que deux ans plus tôt, c'est-à-dire que célébrer Lafayette revient à faire la promotion du républicanisme⁹⁰³. La police anticipe la réception du vieux vétéran révolutionnaire, comme nous le montre un bulletin de police :

M. de Lafayette est attendu à son château de Lagrange, où on prépare des arcs de triomphe : des discours et des chansons ont été même, dit-on, composés pour sa réception. L'autorité doit prendre des mesures pour empêcher tout ce qui serait de nature à troubler l'ordre public hors du château⁹⁰⁴.

Le Général est accueilli à Lagrange le 9 octobre 1825 par « des cris de *vive M. de Lafayette !* »⁹⁰⁵ et par un arc de triomphe et une haie d'honneur⁹⁰⁶. Pourtant, le maire de Courpalay, très hostile à Lafayette, vient alors de publier un arrêté qui défend « aucun attroupement tant de jour que de nuit, sous prétexte de rendre des honneurs à M. le général Lafayette. Toutes personnes en contravention au présent arrêté seront prises et conduites par la force armée qui sera envoyée à cet effet pour être punis comme attroupement séditieux⁹⁰⁷. » Cet arrêté n'est absolument pas respecté et son effet est contraire au but voulu, à savoir qu'il irrite les admirateurs du Général et qu'il leur permet de critiquer les autorités. Un rapport précise en effet que

des partisans de M. de Lafayette tournaient en ridicule les précautions de M. le maire et disaient en parlant de son arrêté qu'il ne pouvait les empêcher d'aller voir et revoir leur

⁹⁰² AN, F7 6720, dossier 11. [Rouen], 28 août 1825. Lettre du préfet de la Seine-Inférieure à Jacques-Joseph Corbière, ministre de l'Intérieur.

⁹⁰³ AN, F7 6720, dossier 11. Paris, 21 janvier 1826. Lettre d'un expéditeur inconnu, de la Monnaie royale des médailles, à un destinataire inconnu.

⁹⁰⁴ AN, F7 3796. [Paris], 6 octobre 1825. Bulletin n°83 du ministère de l'Intérieur, direction de la Police.

⁹⁰⁵ AN, F7 6720, dossier 11. Rozay, 9 octobre 1825. Copie du rapport du brigadier Hornet au sous-préfet de Coulommiers. Cf. AD de Seine-et-Marne, 5 R 57-1, rapport de gendarmerie des 10 et 11 octobre 1825.

⁹⁰⁶ AN, F7 3796. [Paris], 12 octobre 1825. Bulletin n°84 du ministère de l'Intérieur, direction de la Police.

⁹⁰⁷ AN, F7 6720, dossier 11. Courpalay, 7 octobre 1825. Extrait de l'arrêté de Police pris par le maire de Courpalay le 5 octobre 1825.

père ; que le roi même n'aurait pu les en empêcher et qu'un d'eux avait même tenu les propos : « le maire n'est qu'un [***⁹⁰⁸] de royaliste⁹⁰⁹. »

De même, la hiérarchie n'approuve pas cet arrêté, qui n'est pas rédigé en bonne et due forme et qui n'a pour effet que d'agacer la population, tandis que son application est impossible⁹¹⁰. De son côté, Lafayette ne s'arrête pas sur ce type de mesures policières et préfère se rappeler des souvenirs chéris de son récent triomphe :

Me voilà [...] au sein d'une famille aimante et aimée, ayant toutes les raisons d'être gratifié par les sentiments populaires à mon égard et ne me souciant pas des différents sentiments d'un autre milieu⁹¹¹, dont je ne saurai quoi faire de sa bienveillance. Alors que je soupire encore d'avoir été séparé de notre rivage américain et de mes amis américains, je n'arrive jamais à oublier ce regret, tandis que je trouve dans le souvenir de mon heureux tour à travers les États-Unis une source éternelle de réjouissance reconnaissante⁹¹².

Quelques jours après son arrivée à Lagrange, les habitants des environs organisent une grande fête de retour pour le dimanche 16 octobre, où sont présents entre 3 000 et 6 000 personnes, selon les estimations de la police ou des libéraux⁹¹³. Des illuminations, des guirlandes et des lampions décorent la célébration, tandis qu'un grand transparent affiche les vers suivants :

Au général Lafayette,
L'ami du peuple et de l'humanité.
L'Amérique l'a déifié en souvenir de la liberté qu'elle respire.
La France le révère pour ses vertus morales et le monde entier l'admire⁹¹⁴.

Lafayette est ensuite accueilli par un discours truffé de comparaisons entre les Français et les Américains :

Nous vous revoyons enfin, rajeuni par l'air de la liberté que vous venez de respirer et par la vue du bonheur du peuple puissant et reconnaissant que vous venez de contempler.

⁹⁰⁸ Insulte censurée par l'auteur de la lettre.

⁹⁰⁹ AN, F⁷ 6720, dossier 11. Coulommiers, 9 octobre 1825. Copie d'une lettre de Guilmots Clomeuf au sous-préfet de Coulommiers.

⁹¹⁰ AN, F⁷ 6720, dossier 11. Melun, 14 octobre 1825. Lettre du préfet de Seine-et-Marne à Jacques-Joseph Corbière, ministre de l'Intérieur.

⁹¹¹ Les ultra-royalistes.

⁹¹² AN, 729Mi26. Lagrange, 10 octobre 1825. Lettre de Lafayette au général Aaron Ogden.

⁹¹³ O. Bernier, *La Fayette : Héros des deux mondes*, Paris : Payot, 1988, p. 347.

⁹¹⁴ AN, F⁷ 6720, dossier 11. Coulommiers, 17 octobre 1825. Rapport du commissaire de Police Vendeuille à un destinataire inconnu. Cf. AD de Seine-et-Marne, 5 R 57-1, rapport de gendarmerie des 10 et 11 octobre 1825.

Comme les Américains, que ne pouvons-nous vous peindre notre amour, notre admiration et le plaisir que nous avons à vous revoir !⁹¹⁵

Les Français, qui ont lu les récits des réceptions du Général en Amérique, sont à la fois fiers que de tels honneurs eussent été rendus à leur compatriote, mais ils souhaitent aussi égaler les Américains en lui offrant une fête digne des célébrations américaines. Lafayette, flatté par une telle festivité, répond à cette adresse par un discours rappelant que durant toute sa tournée en Amérique, il n'a jamais oublié sa patrie natale et qu'il souhaite y voir s'exercer les mêmes droits qu'aux États-Unis. Il prend très au sérieux son rôle d'agent de la mission américaine qui a comme but de diffuser dans le monde les principes américains⁹¹⁶. Dans la soirée, un grand feu d'artifice est tiré au château. Levasseur rapporte cette fête *a posteriori*, d'une manière très favorable au Général :

Des illuminations disposées avec art, un feu d'artifice préparé par Ruggieri⁹¹⁷, des danses animées, un grand nombre de boutiques de toute espèce et une population de plus de six mille personnes, tout enfin contribua à rappeler à Lafayette quelques-unes des belles scènes de son triomphe américain, avec d'autant plus de vérité qu'il y retrouva une grande conformité dans les sentimens et dans leur expression⁹¹⁸.

Cette fête en l'honneur du vieux révolutionnaire est très contrôlée par les autorités, comme en témoignent les nombreux rapports policiers et préfectoraux. Il est important qu'aucun agent de l'État n'ait pris part à cette manifestation d'enthousiasme pour ce dissident politique. Un récit policier précise par exemple qu'« aucuns fonctionnaires administratifs n'y ont figuré, j'entends [...] MM. le maire, adjoint, juge de paix et membres du conseil⁹¹⁹ ». Par ailleurs, ces mêmes fonctionnaires font connaître leur absence de lien avec cette fête, par le biais du journal *Le Constitutionnel* :

M. le maire de la ville de Rozoy, chevalier de Saint-Louis⁹²⁰, nous écrit qu'il n'y a point eu de députation de sa commune qui soit allée féliciter M. le général Lafayette. Il ajoute

⁹¹⁵ A. Levasseur, *Lafayette en Amérique, en 1824 et 1825*, Paris : Baudouin, 1829, t. II., p. 626-627.

⁹¹⁶ A. C. Loveland, *Emblem of liberty*, Baton Rouge : Louisiana State Univ. Press, 1971, p. 86.

⁹¹⁷ Il s'agit probablement de Michel ou Claude-Fortuné Ruggieri, qui sont artificiers de Napoléon, puis de Louis XVIII.

⁹¹⁸ A. Levasseur, *Lafayette en Amérique, en 1824 et 1825*, Paris : Baudouin, 1829, t. II., p. 628.

⁹¹⁹ AN, F⁷ 6720, dossier 11. Coulommiers, 17 octobre 1825. Rapport du commissaire de Police Vendeuille à un destinataire inconnu.

⁹²⁰ L'ordre de Saint-Louis, créé par Louis XIV, est supprimé, puis reconstitué par Louis XVIII qui s'en sert de substitut à la légion d'honneur. Par la mention de « chevalier de Saint-Louis », ce journal libéral rappelle l'orientation royaliste de l'auteur de la lettre.

même que la très grande majorité de la bourgeoisie de Rozoy et toutes les autorités constituées ont été étrangères à la souscription⁹²¹.

Il est important pour le maire nommé de préciser qu'il garde ses distances avec les fêtes données à Lafayette, sous peine de risquer d'être destitué. Le retour à Lagrange et la fête donnée en l'honneur du Général nous permettent à la fois de saisir la popularité dont il jouit auprès de la population des villages environnants, mais aussi de comprendre que les autorités, qui sont au service du pouvoir royal, refusent de participer aux réjouissances. Ainsi, après avoir connu l'unanimité en Amérique, Lafayette se retrouve de nouveau dans une France divisée, où son image est contrastée et controversée. Il jouit néanmoins plus que jamais d'une renommée revivifiée et exacerbée par sa gloire récente aux États-Unis. C'est ce que traduit entre autres la production littéraire et poétique.

Le concours de poésie en l'honneur de Lafayette

De retour en France, Lafayette met à profit l'intérêt suscité par son périple américain, qui lui procure une dynamique politique qui perdure jusqu'à l'été 1830. Un concours de poésie est organisé dès son retour. Quelques 80 concurrents adressent des œuvres à un jury présidé par Jacques Laffitte⁹²² et comptant dans ses rangs le général Foy, Mérilhou⁹²³, de Schonen⁹²⁴, Béranger⁹²⁵ et Kératry⁹²⁶. Le jury se réunit le 14 janvier 1826 chez Laffitte

pour entendre le rapport du jury chargé de décerner le prix. [...] M. Berville⁹²⁷, rapporteur du jury, a rappelé d'abord le noble dévouement du général Lafayette en 1777 et le triomphe mémorable que la reconnaissance du peuple américain lui a décerné en 1825. [...] Quatre-vingt pièces, presque toutes recommandables par des pensées heureuses, ou de nobles sentiments, ont été soumises au jury⁹²⁸.

⁹²¹ *Le Constitutionnel*, 25 octobre 1825.

⁹²² Jacques Laffitte (1767-1844), banquier libéral, prend part à la révolution de 1830 et devient président du Conseil sous Louis-Philippe.

⁹²³ Joseph Mérilhou (1788-1856), avocat libéral, est ministre dans le gouvernement Laffitte en 1830 et 1831.

⁹²⁴ Auguste-Jean-Marie de Schonen (1782-1849), ancien membre de la Haute Vente de la charbonnerie, réputé libéral, est élu député de Paris et participe à la révolution de 1830.

⁹²⁵ Pierre-Jean de Béranger (1780-1857) est le chansonnier libéral qui a le plus de succès à son époque.

⁹²⁶ Cf. la note sur Kératry p. 246.

⁹²⁷ Saint-Albin Berville (1788-1868), homme de lettres, est un avocat libéral qui défend Béranger en 1822.

⁹²⁸ *Revue encyclopédique*, février 1826, p. 606.

Ce concours gagne en publicité, grâce à la relation qu'en fait la *Revue encyclopédique*, ainsi que par la publication du discours de Berville⁹²⁹. Lafayette, qui n'est pas présent et qui se fait excuser, ne peut ainsi pas féliciter en personne le gagnant Eugène Labat⁹³⁰, auquel Laffitte remet une médaille et qui a l'honneur de voir son « chant dithyrambique » publié. À l'époque, le dithyrambe est à la mode et le concours poétique une coutume établie⁹³¹. Le poème de Labat, par de grands éloges, glorifie les honneurs rendus au Général en Amérique :

Parmi ces transports d'allégresse publique
Le nom de Lafayette est le seul entendu. Lafayette !
À ce nom qu'un monde entier révère
A tressailli d'amour le sol américain [...].
Venez tous saluer cet enfant de la France,
Défenseurs généreux de la libre Union.
Venez, le vieil ami de votre indépendance
Est l'hôte de la nation⁹³².

Plusieurs autres poèmes qui ont concouru pour le prix sont aussi publiés. Par exemple, le poème de Commerson⁹³³, *Hommage à La Fayette*, met en avant l'unanimité du peuple américain pour recevoir « l'ami de Washington⁹³⁴ », ainsi qu'une supposée rencontre avec un vieux vétérán américain demandant au Général de rester aux États-Unis : « Termine ici ta vie. Tu n'es qu'aimé dans ta patrie, tu seras adoré chez nous⁹³⁵ ». Parmi les candidats, Fortuné Lefeuvre⁹³⁶ qui voit son poème publié, écrit avec la même verve :

Quel est ce mortel magnanime
Qu'un peuple sage et nouveau-né,
Dans sa gratitude unanime,
Appelle en criant liberté ! [...]

⁹²⁹ S.-A. Berville, *Rapport fait par M. Berville, au nom du jury chargé de prononcer sur les résultats du concours ouvert pour célébrer le voyage du général La Fayette aux États-Unis*, Paris : Baudouin frères, 1826, 20 p.

⁹³⁰ Eugène Bénigne Antoine Labat (1784-1859) est un négociant libéral, auteur de *Lafayette aux États-Unis*, Paris : Baudouin frères, 1826.

⁹³¹ P. Bourdin, F. Boyer et F. Weil, *La Fayette, entre deux mondes*, Clermont-Ferrand : Presses universitaires Blaise-Pascal, 2009, p. 140-142 ; R. Rémond, *Les États-Unis devant l'opinion française, 1815-1852*, Paris : A. Colin, 1962, p. 622-623.

⁹³² E. Labat, *Lafayette aux États-Unis*, Paris : Baudouin frères, 1826, p. 8-11.

⁹³³ Jean Louis Auguste Commerson (1802-1879) est un écrivain, journaliste et auteur dramatique.

⁹³⁴ J. Commerson, *Hommage à La Fayette*, Paris : Tastu, 1825, p. 3.

⁹³⁵ *Ibid.*, p. 4.

⁹³⁶ Fortuné Lefeuvre (?-?) est un écrivain libéral français.

La grandeur remplit tout son être,
La bonté brille dans ses yeux ;
C'est Lafayette, c'est lui-même :
De l'honneur l'éclat souverain
Vaut bien celui du diadème,
Courbe-toi, peuple américain⁹³⁷.

C'est là mettre le Général au rang des rois et le considérer comme le plus grand homme qui soit. De plus, le terme de « héros » pour désigner Lafayette est fréquent dans ce poème, puisqu'il est utilisé dix fois en une vingtaine de pages. En plus de ces quelques poètes qui connaissent un certain succès, il faut ajouter des chansonniers dont la réputation est déjà bien établie, comme Delavigne⁹³⁸ ou encore Béranger⁹³⁹, dont les poèmes connaissent une large diffusion⁹⁴⁰ (Planche 97). Les lecteurs sont habitués à lire ce type de littérature panégyrique magnifiant un personnage. Néanmoins, par de telles publications, une image idéalisée de Lafayette est diffusée dans l'imaginaire collectif. Pendant les années après son retour en France, au-delà des premières célébrations et de la production poétique, le Général et son entourage continuent à soigner son image tant en France qu'auprès des Américains.

⁹³⁷ F. Lefevre, *Voyage du général Lafayette aux États-Unis d'Amérique en 1824 et 1825*, Paris : Sétier, 1826, p. 7-8.

⁹³⁸ Casimir Jean François Delavigne (1793-1843) est un poète connu pour ses *Messéniennes*.

⁹³⁹ C. Delavigne, « Trois jours de Christophe Colomb », dans *Messéniennes et poésies diverses*, Paris : Furne, 1835 et P.-J. Béranger, « Lafayette en Amérique », dans *Œuvres complètes de Béranger*, Paris : Fournier, 1839, t. II, p. 240-241.

⁹⁴⁰ R. Rémond, *op. cit.*, p. 623.

2. Retour en politique et popularité

En revenant en France, Lafayette jouit certes d'une popularité sans précédent, mais, malgré sa grande influence, il n'est qu'un simple citoyen comme un autre. Après avoir bénéficié des indemnités pour les spoliations révolutionnaires, il rentre sur la scène politique, lorsqu'il est réélu député en 1827. Il se fait remarquer en particulier lors des funérailles agitées de Manuel. S'il est réélu triomphalement après la dissolution de la Chambre par Charles X, sa popularité se manifeste plus clairement encore par toute une série d'honneurs qui lui sont rendus, à travers une importante production artistique et par une campagne de banquets en 1828-1829.

Revenir sur la scène politique

Un des premiers actes de Lafayette à son retour en France est de réclamer sa part dans ce qu'on a pu appeler le « milliard des émigrés ». Le soutien du roi pour l'aristocratie est une aubaine pour le Général. Pour satisfaire Charles X, Villèle⁹⁴¹, chef du gouvernement, décide d'indemniser les nobles, dont les propriétés ont été confisquées à la Révolution et ce, grâce à des rentes sur l'État à 3% dont la somme s'élève à un milliard de francs. Cette indemnisation a pour but d'entériner les ventes de Biens nationaux et d'en relever le prix. Cela ne coûte en réalité à l'État que 40 millions de francs par an, mais le parti libéral est indigné. Malgré les protestations libérales, Lafayette adresse une demande de liquidation au préfet de la Haute-Loire qui, le 16 août 1826, fixe à 325 000 francs la part revenant au Général pour ses seules terres d'Auvergne⁹⁴². Ce dernier réclame cette indemnisation non pas par intérêt personnel, mais afin de disposer de davantage de moyens pour financer les révolutionnaires de différents pays. L'argent n'est pour lui qu'un moyen pour faire

⁹⁴¹ Joseph de Villèle (1773-1854), est président du Conseil des ministres de 1821 à 1828.

⁹⁴² O. Bernier, *op. cit.*, p. 348-349. Cf. E. Waresquiel et B. Yvert, *Histoire de la Restauration, 1814-1830 : Naissance de la France moderne*, Paris : Perrin, 1996, p. 375-376.

trionpher ses idées ou aider des amis. Cela lui permet ainsi d'étendre son champ d'influence à plusieurs pays : il soutient les libéraux espagnols et portugais, les nationalistes italiens, les Grecs et Polonais, les aide et les reçoit à Lagrange⁹⁴³.

Au-delà de son rôle officieux de soutien aux révolutionnaires européens, Lafayette regagne une place officielle dans la politique nationale, lorsqu'il est réélu député de Seine-et-Marne en 1827. Au mois de mai de cette année, le député de ce département décède au cours de son mandat et des électeurs de l'arrondissement de Meaux⁹⁴⁴ demandent au Général de poser sa candidature. Celui-ci accepte volontiers et mène une campagne, tentant de justifier son comportement auprès de ses électeurs. Il explique sa conduite politique dans une lettre ouverte à un électeur de son arrondissement :

Les partisans du gouvernement se bornent à dire que les principes professés et pratiqués par moi pendant plus de cinquante années ne sont pas en harmonie avec l'ordre social qui nous a été imposé [...]. Ces institutions octroyées ont été violées dans ceux de nos droits qu'elles avaient reconnus et viciés de plus en plus par un vil et coupable système de corruption et de contre-révolution. [...] Dévoué dès ma jeunesse à la cause de la liberté et pénétré de mes devoirs envers la patrie, je ne me croirai, dans aucun temps, dispensé de les servir⁹⁴⁵.

C'est donc l'image du « défenseur de la liberté » que Lafayette tente de donner de lui-même. Et c'est bien cette image que les électeurs gardent en mémoire lorsqu'ils vont voter le 22 juin 1827. Il y a au premier tour un ballottage défavorable, le Général n'obtenant que 133 voix, alors que l'un de ses concurrents, le cultivateur Nicolas Tronchon, en totalise 138⁹⁴⁶. Les royalistes mobilisent tous les gendarmes disponibles pour avertir les électeurs, afin que Tronchon soit élu à la place du Général :

Tous les amis du roi se mettent en mouvement pour empêcher l'élection de M. de Lafayette et ils ont écrit à beaucoup d'électeurs qui n'étaient point venus de se trouver aujourd'hui à Meaux. [...] On commence à espérer que le parti de Lafayette succombera. Dieu le veuille⁹⁴⁷.

⁹⁴³ O. Bernier, *op. cit.*, p. 349 ; R. Castries, *La Fayette*, Paris : Taillandier, 1981, p. 404.

⁹⁴⁴ Meaux, en Seine-et-Marne, est alors chef-lieu de l'arrondissement de Meaux.

⁹⁴⁵ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 246-248. Lagrange, 22 mai 1827. Lettre de Lafayette à un électeur de l'arrondissement de Meaux.

⁹⁴⁶ R. Castries, *op. cit.*, p. 404-405.

⁹⁴⁷ AN, F⁷ 6741, dossier 35. Paris, 23 juin 1827. Lettre de Sauzillon, colonel commandant la 1^{re} légion, au directeur de la Police.

On revient aux urnes le lendemain et, malgré les efforts des royalistes pour le faire échouer, Lafayette est élu, mais de justesse par 141 voix contre 139⁹⁴⁸. Même si son élection n'est pas triomphale, le Général reçoit de nombreuses lettres de félicitation de la part d'Américains, qui voient en lui le fer de lance du combat républicain en France. Un admirateur écrit par exemple : « Je félicite votre pays plus que vous-même pour votre réélection à la Chambre des députés, conscient des difficultés que vous serez obligé de rencontrer⁹⁴⁹ », tandis qu'un autre Américain le félicite ainsi :

Nous avons appris avec grand plaisir votre élection à la Chambre des députés, une marque d'estime et de confiance publiques qui doit être gratifiante. [...] Votre élection sera une chance pour votre pays⁹⁵⁰.

Les Américains présents en France se réjouissent de cette élection. En juin 1827, des événements en faveur du Général marquent la ville de Marseille⁹⁵¹. En effet, à l'annonce de la nouvelle de son élection, des Américains présents allument des feux de joie « en contravention aux règlements sur la police de la voie publique⁹⁵² », ce que les autorités françaises, ainsi que le consul des États-Unis, condamnent. Le préfet des Bouches-du-Rhône estime que cet événement n'est pas sans importance :

Cette affaire me paraît assez grave et mérite attention, par tout ce que présentent d'irrégulier et d'inconvenant des actes auxquels se livrent des étrangers qui, étant en France pour leurs affaires, se permettent de faire des démonstrations qui alimentent l'esprit de parti et qui dans certaines circonstances pourraient porter atteinte à la tranquillité publique⁹⁵³.

Ces démonstrations de joie, qui semblent aller de soi en Amérique, sont prohibées en France par les mesures de police visant à faire régner l'ordre public. Le préfet rapporte un incident survenu le soir même : « Dans les rues de Marseille, deux individus ont crié *vive Lafayette*, puis vers minuit *vive l'empereur, vive les trois couleurs*. Les policiers les ont coursés, sans

⁹⁴⁸ AN, C 1303, Seine-et-Marne.

⁹⁴⁹ AN, 217Mi12, dossier C. New York (N.Y.), 28 septembre 1827. Lettre de N. H. Carter à Lafayette.

⁹⁵⁰ AN, 217Mi14, dossier M. New York (N.Y.), 14 septembre 1827. Lettre de J. Morton à Lafayette.

⁹⁵¹ Marseille, chef-lieu des Bouches-du-Rhône.

⁹⁵² AN, F⁷ 6720, dossier 12. S.l., 7 juillet 1827. Lettre de Franchey Desperrey, directeur de la Police, au ministre des Affaires étrangères.

⁹⁵³ AN, F⁷ 6720, dossier 12. Marseille, 29 juin 1827. Lettre du préfet des Bouches-du-Rhône au ministre de l'Intérieur.

succès⁹⁵⁴ ». Les admirateurs du Général souhaitent organiser un banquet le 4 juillet pour célébrer l'événement, mais le consul américain invite les Américains à une réception chez lui le même jour, afin de contrebalancer cette festivité. Il est intéressant de voir une fois de plus le contraste entre le succès de Lafayette auprès d'Américains, ainsi que de libéraux français et la répression et la condamnation morale des autorités royalistes. Malgré tout, Lafayette entre de nouveau en politique grâce à ces élections, mais son véritable retour se fait lors d'un événement marquant, peu de temps après.

Les funérailles de Manuel

Peu après le retour du Général à la Chambre, décède son collègue et ami Jacques-Antoine Manuel, celui dont l'expulsion de l'Assemblée a marqué les débats sur la guerre d'Espagne (cf. p. 97-98). Son décès est l'occasion, le 24 août 1827, d'une imposante manifestation. Plusieurs milliers de personnes conduisent sa dépouille au Père-Lachaise⁹⁵⁵. Sur la tombe ouverte, Lafayette, dans un discours marquant sa rentrée dans la politique active, légitime son comportement en 1823 :

C'est avec une vive émotion que j'approche de cette tombe prête à se refermer sur l'éloquent défenseur des libertés nationales. [...] Mais qu'il me soit permis de m'arrêter sur cette journée du 4 mars [1823], où la plus criante injustice qui ait jamais frappé de nullité une assemblée délibérante fut commise contre lui et où nous le vîmes si courageux, si calme, si fidèle à sa mission⁹⁵⁶.

Telle une réplique de la séance du 26 février 1823, la cérémonie du 24 août 1827 donne lieu à une tension très vive, mais dans la rue. La foule est au rendez-vous et l'irritation atteint son comble, lorsque des étudiants veulent porter à bras le cercueil de Manuel, en dépit d'une ordonnance de police interdisant cette pratique. Les gendarmes ayant sorti leur

⁹⁵⁴ AN, F⁷ 6720, dossier 12. Marseille, 30 juin 1827. Lettre du préfet des Bouches-du-Rhône au ministre de l'Intérieur.

⁹⁵⁵ R. Castries, *op. cit.*, p. 405.

⁹⁵⁶ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 248-249. [Paris], 24 août 1827. Discours de Lafayette lors des funérailles de Jacques-Antoine Manuel.

sabre, il faut toute la force de persuasion du frère de Manuel et des députés présents pour empêcher l'affrontement et replacer le cercueil sur le corbillard, tiré par les jeunes gens⁹⁵⁷.

Quelques temps après paraît le récit des funérailles de Manuel⁹⁵⁸, à la demande de Lafayette et de Laffitte. Cependant le libraire et l'éditeur, ainsi que Mignet⁹⁵⁹, l'auteur de cette brochure, sont attaqués en justice, pour les paroles séditieuses prononcées par le Général. Celui-ci, en apprenant la nouvelle, écrit avec Schonon et Laffitte une lettre commune au président du tribunal, où il affirme qu'il assume la responsabilité de ces propos :

Si les paroles inculpées sont blâmables, la responsabilité tombe avant tout sur moi et [...] si elles ont besoin d'éclaircissements, personne ne doit être plus que moi appelé et disposé à les donner⁹⁶⁰.

Le 28 septembre le tribunal de police correctionnelle acquitte les prévenus et ne traite donc pas la demande de Lafayette. Il est à noter que se répète le scénario observé en 1822, lorsque le Général et les autres dirigeants de la Haute Vente de la charbonnerie ne sont pas poursuivis pour leurs actions subversives. En effet, en 1827, alors même que le discours prononcé par le vieux vétérinaire révolutionnaire pourrait faire l'objet d'une condamnation par la justice royaliste, le Général jouit d'une trop grande aura et fait tellement figure d'emblème national qu'il est impossible aux autorités de le faire condamner, sous peine de provoquer des agitations bien plus grandes encore. Néanmoins, par ce début de procès contre cette publication, ainsi que par les discours prononcés autour de sa tombe, Manuel et les libéraux sont placés dans la position de martyrs. Cette volonté de montrer les libéraux comme des victimes du régime arbitraire est d'autant plus importante que l'année 1827 est un rendez-vous électoral capital, après la déroute libérale lors des précédentes élections⁹⁶¹.

⁹⁵⁷ J.-C. Caron, « Les mots qui tuent : Le meurtre parlementaire de Manuel (1823) », dans *Génèses*, 2011, p. 14.

⁹⁵⁸ M. Mignet, *Relation historique des obsèques de M. Manuel, ancien député de la Vendée*, Paris : Gauthier-Laguionie, 1827, 30 p.

⁹⁵⁹ François-Auguste-Marie Mignet (1796-1884) est un écrivain, historien et journaliste libéral.

⁹⁶⁰ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 248-250. Lagrange, 17 septembre 1827. Lettre de Lafayette au président du tribunal de police correctionnelle.

⁹⁶¹ J.-C. Caron, *loc. cit.*

Les élections de novembre 1827

En mai 1827, Lafayette n'a été élu que parce que son prédécesseur était mort durant son mandat. En revanche, en novembre 1827 ont lieu des élections législatives à l'échelle nationale. Charles X ayant été hué par quelques membres de la Garde nationale, celle-ci est dissoute, suivie par l'Assemblée début novembre⁹⁶². Le roi espère retrouver une Chambre plus docile, mais c'est là oublier les nombreux anciens gardes nationaux mécontents, ainsi que l'influence de la société *Aide-toi le Ciel t'aidera*, première grande association politique moderne, constituée autour des jeunes rédacteurs du journal *Le Globe*, avec Guizot à sa tête. Elle a pour objectif de peser sur les élections en aidant à l'inscription sur les listes électorales de citoyens payant le cens requis, mais que les préfets ont « oublié ». L'association informe depuis un bureau parisien des démarches à entreprendre et des délais. Elle envoie gratuitement aux électeurs un manuel de l'électeur-juré à 100 000 exemplaires, autant qu'il y a d'électeurs, ainsi que des libelles et des brochures⁹⁶³. Selon le préfet de Police de Paris, cette société serait « sous la présidence de M. de Lafayette⁹⁶⁴ ». C'est ainsi que ces élections sont un vrai succès pour les libéraux qui sont majoritaires dans 25 des 30 plus grandes villes françaises et qui obtiennent 180 sièges, les ultra-royalistes en conservant le même nombre.

Lafayette est réélu à Meaux le 17 novembre 1827, par 197 voix contre 119 et son fils George Washington Lafayette est élu à Coulommiers⁹⁶⁵ avec 178 votes contre 90. Le Général se présente comme la victime des machinations royalistes, lorsqu'il écrit qu'« il y a eu à Meaux des efforts inouïs contre moi : dénis de justice à des électeurs, offres, menaces, prières⁹⁶⁶ ». Néanmoins, malgré cela, son succès, ainsi que celui de son fils, est éclatant, comme en témoigne l'enthousiasme populaire qu'évoque George Washington Lafayette :

La population de Coulommiers a pris un vif intérêt à l'élection et nous a témoigné la plus grande bienveillance. J'ai trouvé des illuminations à Rosay et tout le monde sur les portes : Courpalay est venu nous féliciter. [...] Nous avons le soir de nombreuses

⁹⁶² R. Castries, *op. cit.*, p. 406.

⁹⁶³ V. Robert, *Le temps des banquets : Politique et symbolique d'une génération (1818-1848)*, Paris : Publ. de la Sorbonne, 2010, p. 128.

⁹⁶⁴ AN, F⁷ 6772, dossier 1. Paris, 7 septembre 1827. Lettre du préfet de police de Paris au ministre de l'Intérieur.

⁹⁶⁵ Coulommiers, en Seine-et-Marne, est alors chef-lieu de l'arrondissement de Coulommiers.

⁹⁶⁶ AN, 217Mi22, dossier A. Coulommiers, 19 novembre 1827. Lettre de Lafayette à George Washington Lafayette.

réunions [dédiées] à l'indépendance et à la liberté. J'ai visité avant de partir tous les électeurs libéraux de Coulommiers. *Nous voilà donc revenus à 89*, disaient les aristocrates ; *deux Lafayette pour le département, c'est un peu fort*⁹⁶⁷.

Les élections de novembre 1827 sont un succès bien plus franc pour le Général que celles qui l'ont ramené sur la scène politique en juin. La population exprime son enthousiasme dans plusieurs départements, tandis que les Américains se réjouissent de l'autre côté de l'Atlantique. En redevenant député, c'est de nouveau l'image d'homme politique et de *leader* du mouvement libéral qui prédomine aux yeux du peuple, même s'il apparaît toujours comme une victime du gouvernement arbitraire, ainsi que comme un sage révolutionnaire et un républicain vertueux. Après avoir été acclamé comme un héros, ou du moins comme un ancien héros, vétéran de la révolution américaine, l'image que le Général donne de lui-même est celle d'un homme politique voulant des réformes pour la société française.

Lafayette au cœur du renouveau libéral

Le succès du Général et de son fils, ainsi que le nombre important de députés d'opposition, donnent un nouvel élan au parti libéral. Lafayette passe pour un réformateur, grâce à ses discours à l'Assemblée. Dans la nouvelle dynamique libérale soutenue par la société *Aide-toi, le Ciel t'aidera*, les orléanistes et les républicains sont réunis sous la même bannière, alors même que leurs buts divergent. Pour réussir à faire accéder le duc d'Orléans au pouvoir, les orléanistes savent qu'il est nécessaire de convaincre Lafayette, dont la gloire vient d'être renouvelée aux États-Unis. Plusieurs membres de *Aide-toi*, dont Paul Dubois⁹⁶⁸, sont amis du Général et mènent auprès de lui une propagande orléaniste. Lafayette se laisse gagner à l'idée de mettre en place une monarchie orléaniste pour remplacer la monarchie légitimiste de Charles X. Le duc d'Orléans lui-même tente de le séduire en lui rendant visite à plusieurs reprises et en affichant la même admiration pour les institutions américaines.

⁹⁶⁷ AN, 729Mi33, dossier 371. Lagrange, [novembre 1827]. Lettre de George Washington Lafayette à Virginie de Lasteyrie.

⁹⁶⁸ Paul-François Dubois (1793-1874), journaliste et homme politique, est l'un des fondateurs du journal libéral *Le Globe*.

Jusqu'au moment de pencher pour le parti orléaniste, Lafayette encourage pourtant autant les orléanistes que les républicains⁹⁶⁹.

On le voit, le Général est au cœur de la nouvelle impulsion libérale, dont le catalyseur est la société *Aide-toi, le Ciel t'aidera*. Il continue sa lutte d'opposition au gouvernement royal, tant dans la sphère privée qu'à l'Assemblée. Lui qui entretient de forts liens avec les Américains, en particulier par ses correspondances, tient informé ces derniers de la situation politique française. C'est pour lui un moyen d'affirmer ses positions politiques, en se présentant comme un républicain fidèle à la mission américaine. Il considère son fils et lui-même comme

tout-à-fait républicains [...]. On peut empêcher, ou du moins suspendre, une grande partie du mal que le parti contre-révolutionnaire nous destinait pour cette année. [...] Malgré mon âge, mes antécédents et la rigueur de mes principes américains, il était de mon devoir d'accepter ma nomination à la Chambre, d'autant mieux qu'au milieu des sentiments de bienveillance et de confiance publique dont je suis honoré, l'arrondissement de Meaux, dont je suis en quelque sorte le constant député, est peut-être le district électoral le plus indépendant et le plus éclairé de France et qu'on m'y témoigne la plus touchante amitié⁹⁷⁰.

C'est à l'Assemblée qu'il continue à se faire remarquer par des discours désormais remplis d'exemples américains et de références admiratives à la République libre et prospère qu'il a visité lors de son dernier voyage⁹⁷¹. Lors d'un discours le 23 juin 1828, il formule des critiques acerbes sur la gestion du budget de la France, en particulier le luxe des hauts-fonctionnaires, les emplois inutiles, le manque de soldats et d'organisation de la nation. Il vise la famille royale, lorsqu'il évoque la dette publique, qui a « prodigieusement augmentée depuis quinze ans : la liste civile, le domaine de la couronne et les pensions de la famille royale, ne sont pas dans le cercle de vos réformes⁹⁷² ». Ce discours est en réalité une sorte de manifeste politique, où il réclame la fin de la traite des noirs, l'abolition de la peine de

⁹⁶⁹ J. Gilmore, J.-B. Duroselle et F. Cottin, *La République clandestine : 1818-1848*, Paris : Aubier, 1997, p. 75-77.

⁹⁷⁰ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 255-258. Paris, 26 mars 1828. Lettre de Lafayette à M.***, aux États-Unis.

⁹⁷¹ S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *Lafayette, hero of two worlds : The art and pageantry of his farewell tour of America, 1824-1825*, Flushing (N.Y.) : Queens Museum, 1989, p. 56.

⁹⁷² *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 265. [Paris], 23 juin 1828. Discours de Lafayette devant la Chambre à propos du règlement définitif du budget de 1826.

mort, l'éducation publique et la séparation de l'Église et de l'État. La gauche de l'Assemblée l'approuve dans sa volonté de réformer la France. Lafayette donne de lui-même au public une image de réformateur républicain, qui souhaite voir appliquer les principes américains en France, ce qui n'est pas sans déplaire à certains royalistes.

En même temps, il soigne son image esthétique, lorsqu'il fait réaliser plusieurs bustes de lui-même, souhaitant ainsi perpétuer la production iconographique, qui a connu son apogée durant son dernier voyage en Amérique. Il permet donc à Pierre-Jean David d'Angers⁹⁷³ de créer un buste de lui en 1828 (Planche 43). Celui-ci travaille dans le style néoclassique, qu'il a appris sous l'Empire à l'École des Beaux-Arts. Il régularise le nez, la bouche, les yeux et le menton de Lafayette et élimine ses rides, créant ainsi une impression de peau lisse idéale. Le Général porte une toge et il est élevé au rang de divinité et de vertu idéale⁹⁷⁴. Deux copies identiques sont réalisées, l'une étant offerte à Lafayette, l'autre à la Chambre des représentants américains⁹⁷⁵. Le Général semble apprécier cette réalisation, lorsqu'il écrit :

Notre aimable statuaire M. David, a fait présent au Congrès de mon buste accompagné d'une lettre qui a été mise dans les journaux américains et qui exprime les plus vifs sentiments pour moi. Il m'en destine une copie en marbre. C'est un jeune homme bien distingué sous tous les rapports ; on voit son âme dans ses ouvrages⁹⁷⁶.

En parallèle à cette volonté de faire réaliser des bustes de lui-même, le Général se soucie des écrits qu'il compte laisser à la postérité. En 1827, Jared Sparks⁹⁷⁷ entreprend un grand travail historique sur la vie de George Washington, en particulier par une édition de sa correspondance conservée à Mount Vernon. Sparks associe Lafayette à ce projet, lorsqu'il lui écrit :

Il existe tant de témoignages à Mount Vernon, ainsi que dans notre histoire nationale, de la longue et intime amitié entre vous et Washington. Votre vénération et votre respect

⁹⁷³ Pierre-Jean David d'Angers (1788-1856) est un sculpteur et graveur-médailleur parmi les plus célèbres.

⁹⁷⁴ S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *op. cit.*, p. 172-173.

⁹⁷⁵ *Le Figaro*, 25 mars 1829.

⁹⁷⁶ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 303-305. Paris, 12 avril 1829. Lettre de Lafayette à Adolphe Périer. Original consultable aux AN : 729Mi34, dossier 385.

⁹⁷⁷ Jared Sparks (1789-1866), historien américain, passe les années 1828-1829 en France pour rassembler des matériaux historiques pour une grande biographie de Washington.

pour son nom sont tellement connus que je ne doute pas que vous soyez content d'entendre parler de ce projet et que vous y apporterez avec joie toute l'assistance qui est en votre pouvoir⁹⁷⁸.

Sparks demande à Lafayette de lui envoyer la copie des lettres écrites par Washington, ce qui donne l'envie au Général de réorganiser ses papiers, dans un but de publication de ses *Mémoires*, projet qui ne verra pas le jour avant sa mort. Il exprime néanmoins sa volonté de rassembler ses archives dans un but éditorial, en lien avec le travail historique de Sparks :

Je voudrais commencer une sorte de *Mémoires*. Le temps me manque et en attendant je vais faire recueillir çà et là une partie de mes discours, dont la plupart ont été perdus, mais enfin, le peu qui reste [...] sera réuni pour en faire dans la suite ce qu'on voudra. [...] M. Sparks est tout occupé dans les bureaux des affaires étrangères de recueillir des matériaux pour cette correspondance de Washington [...]. Lorsqu'il aura fini ses travaux de Paris, il viendra travailler à Lagrange, où j'ai beaucoup de documents à lui communiquer⁹⁷⁹.

Sparks est en effet un habitué du salon parisien du Général et fait plusieurs séjours à son château de Lagrange⁹⁸⁰. En raison de ses liens privilégiés avec Washington, Lafayette dispose de nombreux documents manuscrits qu'il met à la disposition de l'historien américain. En parallèle, Sparks recueille les témoignages du Général, qui écrit : « M. Sparks [...] travaille sur mes livres et le peu de manuscrits que j'ai. Il cause avec moi tous les matins et va chez lui écrire en abrégés ce que je lui ai dit⁹⁸¹ ». Cela permet au Général de maintenir une place importante dans la construction de l'Histoire nationale américaine et aussi d'espérer voir ses *Mémoires* publiées, à la fois dans un souci de conservation, mais surtout de diffusion de ses idéaux libéraux en France⁹⁸². Il faut rappeler que ces années

⁹⁷⁸ AN, 217Mi11. Mount Vernon, 14 mai 1827. Lettre de Jared Sparks à Lafayette.

⁹⁷⁹ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 286-287. Lagrange, 6 décembre 1828. Lettre de Lafayette à Adolphe Périer. Original consultable aux AN : 729Mi34, dossier 385.

⁹⁸⁰ R. M. Jones, « The flowering of a legend : Lafayette and the Americans, 1825-1834 », dans *French historical studies*, vol. 4, n° 4, 1966, p. 388-389 ; G. Bertier de Sauvigny, *La France et les Français vus par les voyageurs américains : 1814-1848*, Paris : Flammarion, 1982, vol. 2, p. 83.

⁹⁸¹ AN, 217Mi22, dossier A. Lagrange, 23 novembre 1828. Lettre de Lafayette à George Washington Lafayette.

⁹⁸² Cf. *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 294-295. Paris, 20 janvier 1829. Lettre de Lafayette à John Quincy Adams, ancien président des États-Unis.

1828-1829 voient la montée en puissance des libéraux, comme le traduisent les honneurs rendus à Lafayette.

Le « temps des banquets »

Durant les deux années avant la révolution de 1830, le nombre de banquets libéraux explose, marquant ainsi, selon Vincent ROBERT, un âge d'or des banquets. Après les élections de 1827, qui montrent la défaite de Villèle et le retour de 180 députés de gauche, beaucoup de villes ont des députés à qui offrir des banquets et des fêtes. Les banquets sont avant tout une expression d'allégresse et de soulagement de voir des députés libéraux élus. En 1828, il est beaucoup plus facile pour les libéraux d'organiser des banquets, parce qu'y prendre part n'implique plus une hostilité affichée au gouvernement. Beaucoup de préfets ne voient pas d'inconvénient à ce que les électeurs fêtent leur député. Les magistrats, les fonctionnaires et les maires peuvent y participer sans être révoqués ou blâmés de suite. Des salles municipales et même des bâtiments officiels sont mis à disposition. C'est ainsi une période où se multiplie le nombre des banquets⁹⁸³.

Lafayette n'est pas en reste, puisque des banquets sont offerts en son honneur. La célébration la plus marquante est probablement le banquet donné le 27 septembre 1828 par les électeurs de l'arrondissement de Meaux. Les autorités surveillent de près la préparation de cette festivité en l'honneur de celui qu'elles considèrent comme un danger potentiel. Accueilli à quelques kilomètres de la ville par une garde d'honneur à cheval, il fait donc une entrée en ville qui doit être spectaculaire, ou du moins, selon le commissaire de police, qui se propose de l'être, mais face à laquelle la population n'aurait manifesté que de l'indifférence⁹⁸⁴.

Ce banquet, où 125 personnes sont présentes, se tient « dans la grande salle de l'hôtel du Grand monarque à Meaux⁹⁸⁵ ». Lors de la soirée, des toasts sont portés, dont un « aux

⁹⁸³ V. Robert, *op. cit.*, p. 126.

⁹⁸⁴ V. Robert, *op. cit.*, p. 168.

⁹⁸⁵ AN, F⁷ 6720, dossier 12. Melun, 25 septembre 1828. Lettre du préfet de Seine-et-Marne au ministre de l'Intérieur.

États-Unis d'Amérique, terre classique de la liberté⁹⁸⁶ ». Rappelons ici que l'appréciation ou l'aversion pour des principes américains dépendent alors en France des doctrines politiques adoptées : les ultra-royalistes rejettent les États-Unis, tandis que les libéraux admirent ce pays⁹⁸⁷. Suite à ce toast pro-américain, Lafayette prononce un discours qui abonde dans le même sens :

J'ai éprouvé les émotions d'une double reconnaissance en vous entendant nommer ces heureux États-Unis, où règnent les doctrines du bon sens, les pratiques fécondes d'une véritable liberté et une cordiale sympathie pour le patriotisme français⁹⁸⁸.

Le déroulement de ce banquet est rapporté dans une publication de l'époque, qui est en réalité un libelle libéral très favorable à Lafayette. On y édite les toasts portés et l'intégralité du discours de ce dernier, ce qui sert en quelque sorte de manifeste politique, réclamant, entre autres, le rétablissement des municipalités électives. Néanmoins, si l'effet immédiat est la réjouissance libérale dans la salle, ce banquet a des conséquences plus mitigées. En effet, il ouvre un nouveau débat dans la presse, opposant une fois de plus les doctrines politiques des ultra-royalistes et des libéraux. Le Général évoque dès le 1^{er} octobre la réutilisation polémique dans la presse de ce banquet en son honneur :

Je suis allé à Meaux pour une réunion électorale. Ces réceptions de députés constitutionnels se mettent à la mode ; c'est une bonne chose, surtout si tous les électeurs voulaient bien comme ceux de Meaux exprimer d'une manière claire et précise leurs vœux patriotiques. Le *Journal du Commerce* a donné les toasts et le petit discours, où j'ai tâché de les réunir pour l'édification de tous. Le *Constitutionnel* en a donné un court aperçu ; les *Débats* se sont tus, mais d'autres journaux ont copié *Le Courrier*, sans doute pour en faire un objet d'attaque⁹⁸⁹.

L'article du *Courrier* est très élogieux sur l'événement : il publie l'intégralité des toasts et discours et il commente : « Cette improvisation a produit un véritable et universel enthousiasme. Elle a été suivie de longs applaudissements et des cris prolongés de *vive notre député ! vive le général Lafayette !* Une bonne action a fini naturellement cette fête : une quête

⁹⁸⁶ Les électeurs de l'arrondissement de Meaux, *Banquet offert au général Lafayette*, Meaux : Dubois-Berthault, 1828, p. 3-4.

⁹⁸⁷ R. Rémond, *Les États-Unis devant l'opinion française, 1815-1852*, Paris : A. Colin, 1962, p. 650-651.

⁹⁸⁸ Les électeurs de l'arrondissement de Meaux, *Banquet offert au général Lafayette*, Meaux : Dubois-Berthault, 1828, p. 9.

⁹⁸⁹ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 278-279. Lagrange, 1^{er} octobre 1828. Lettre de Lafayette à Dupont de l'Eure.

en faveur des pauvres a produit 310 francs⁹⁹⁰ ». Les propos du *Courrier* sont repris par la presse royaliste, qui exprime des critiques acerbes contre ce banquet. Le journal ultra-royaliste *La Gazette de France* met surtout en avant le danger que représente Lafayette pour la monarchie :

Les banquets, auxquels assiste M. Lafayette, nous intéressent [...] très peu. Qu'il s'enivre de champagne et de l'encens prodigué par quelques idiots, peu nous importe encore. [...] Mais ce que nous ne pouvons voir sans effroi, malgré l'apparente tranquillité du ministère et la quiétude de ses journaux, c'est la manifestation publique, accueillie, dit-on, avec d'unanimes applaudissements, d'opinions et de doctrines subversives de tout ordre, de notre charte, de nos lois et par conséquent de la royauté⁹⁹¹.

En outre, ce journal critique les toasts qui ont été portés. Par exemple au toast « Aux États-Unis, terre classique de la liberté ! », le journal commente : « À la république fédérative et au gouvernement à bon marché ! ». *La Gazette* considère que le discours du Général traduit son « horrible corruption d'esprit et de cœur ». Le journal ultra-royaliste va bien plus loin encore, lorsqu'il tente de dénigrer le rôle de Lafayette durant la guerre d'indépendance américaine, ainsi que sa réception en Amérique en 1824-1825 :

On a beaucoup de bon sens dans l'Amérique septentrionale, tellement qu'on a impitoyablement fermé l'oreille aux conseils du héros qui, parce qu'il avait fait une espèce de guerre sur les bords de l'Hudson, voulait s'ériger en législateur du pays [...]. Les hommes distingués du gouvernement et du Congrès ont été passablement scandalisés en voyant un étranger venir s'ériger en réformateur de leurs lois [...]. On s'en est débarrassé en lui donnant la récompense qu'il était venu chercher et [...] on s'est permis de le juger comme un homme sans aucune capacité politique, possédé d'une monomanie portée jusqu'au ridicule et qui a éclaté dans plusieurs discours du genre de celui qu'il a récemment adressé aux électeurs de l'arrondissement de Meaux⁹⁹².

La Gazette, relayée par *L'Ami de la religion*⁹⁹³, un autre journal royaliste, prend ses distances quant à la réalité historique, lorsqu'elle considère même que les Américains n'ont accueilli avec autant d'enthousiasme le Général que parce qu'ils souhaitaient montrer leur attachement aux rois de France. C'est là occulter tous les toasts et discours qui sont prononcés en 1824-1825 contre le « despotisme » des monarques français (cf. p. 235-240).

⁹⁹⁰ *Courrier français*, 30 septembre 1828.

⁹⁹¹ *Gazette de France*, 4 octobre 1828.

⁹⁹² *Gazette de France*, 4 octobre 1828.

⁹⁹³ *L'ami de la religion*, 4 octobre 1828.

En dénonçant ce banquet, qui n'est considéré que comme « de ridicules parodies », les ultra-royalistes en profitent une fois de plus pour critiquer Lafayette et ce qu'il représente, à savoir le parti libéral français et le républicanisme. Ce dernier, en apprenant que les journaux ultra-royalistes ont dénigré ce banquet, écrit à son ami Charles de Rémusat⁹⁹⁴ :

Vous aurez vu dans quelques journaux notre part des banquets électoraux que je crois très utiles, surtout lorsque les commettants disent clairement aux députés ce qu'il leur faut pour la session prochaine : ce qui me confirme dans cet avis, c'est la grande colère de la *Gazette* qui, à ce propos, me fait dire aux États-Unis des choses, dont on sera bien étonné là-bas, si l'on s'y donne la peine de traduire ces assertions du journal français. Il me semble que jusqu'à présent, ce n'est pas de ne point aimer assez les institutions américaines, mais au contraire de les aimer trop qu'on m'avait accusé⁹⁹⁵.

Les Américains, qui ont en mémoire les souvenirs récents du succès triomphal du vieux vétéran français dans leur pays, seraient en effet bien surpris de voir une telle aversion pour celui qu'ils considèrent comme un grand sage vertueux. De l'autre côté de l'Atlantique, prédomine toujours une image intacte et pure du Général aux yeux des Américains. Il faut dire que ce dernier ne se borne pas à jouir d'heureux souvenirs, mais continue à les entretenir et à se maintenir une place de choix en tant qu'agent de la mission américaine.

⁹⁹⁴ Charles-François-Marie, comte de Rémusat (1797-1875) est homme politique et philosophe libéral.

⁹⁹⁵ AN, 729Mi34, dossier 378 bis. Lagrange, 6 octobre 1828. Lettre de Lafayette à Charles de Rémusat.

3. La renommée auprès des Américains

À son retour en France, Lafayette, par ses actes et sa rhétorique, gagne l'affection d'une nouvelle génération d'Américains et perpétue sa légende dans la conscience nationale américaine. Par des publications en son honneur, par une correspondance considérable avec ses amis et admirateurs américains, par son hospitalité vis-à-vis des Américains visitant la France, par ses liens maçonniques avec les loges des États-Unis, par ses affirmations publiques montrant ses préférences pour le gouvernement républicain des États-Unis, par sa défense de son pays adoptif contre les critiques françaises et par son soutien réel aux revendications américaines auprès de la France, Lafayette se fait agent de la mission américaine et fait figure de symbole de l'amitié franco-américaine⁹⁹⁶.

Lafayette, Jefferson et Adams

Peu de temps après le retour en France du Général, le 4 juillet 1826, Thomas Jefferson décède pendant la célébration du 50^e anniversaire de la déclaration de l'indépendance américaine, dont il est le rédacteur. Le même jour meurt aussi John Adams, second président américain. La mort de ces deux grandes figures de la Révolution crée dans la société américaine un grand vide qui, à l'instar du voyage triomphal de Lafayette en 1824-1825, montre l'écart immense, à savoir un demi-siècle, entre la Révolution et l'époque contemporaine. Dès lors, aux yeux des Américains, Lafayette incarne d'autant plus la période révolutionnaire qu'il fait partie des trois derniers fondateurs de la république, avec Charles Carroll de Carrollton⁹⁹⁷ et James Madison⁹⁹⁸. La nouvelle se répand en France un

⁹⁹⁶ R. M. Jones, *op. cit.*, p. 384-385.

⁹⁹⁷ Charles Carroll de Carrollton (1737-1832) est le dernier signataire de la déclaration d'indépendance à survivre.

⁹⁹⁸ A. C. Loveland, *Emblem of liberty*, Baton Rouge : Louisiana State Univ. Press, 1971, p. 61.

mois après, grâce à la presse, qui aime évoquer le hasard qui a fait décéder ces deux fondateurs de la république américaine un 4 juillet :

L'anniversaire de la déclaration de 1776 qui a proclamé d'indépendance de l'Amérique du Nord est célébré partout où il y a, soit des hommes libres, soit des amis de la liberté. Là même où le despotisme défend de penser tout haut, on porte de secrets et silencieux toasts à la mémoire de Washington. Tout le monde a présents à la pensée les souvenirs du banquet américain, présidé à Paris le mois dernier par Lafayette. [...] Cette année était la cinquantième de l'ère américaine. [Le hasard] semble avoir voulu mêler des larmes aux joies du peuple américain : MM. Jefferson et John Adams ont interrompu par leur dernier soupir les cris d'allégresse de leurs concitoyens⁹⁹⁹.

Lafayette est attristé par cette nouvelle qui lui annonce la mort de deux vieux amis qu'il a pu revoir durant son dernier voyage. Il évoque la dernière rencontre avec Jefferson, ravivant ainsi les souvenirs récents du voyage :

Tandis que je jouissais de mes heureux souvenirs d'Amérique, la plus affligeante nouvelle est venue frapper mon cœur. [...] Je n'ai pas de mots pour exprimer ce que j'éprouve. C'est une consolation pour moi de songer que nous avons assez vécu pour nous voir encore, pour nous féliciter l'un l'autre des prodigieux progrès des États-Unis [...]. Combien nous avons joui ensemble de cette prospérité toujours croissante, fondée sur le système républicain !¹⁰⁰⁰

En raison de la perte de ces deux Pères fondateurs, Lafayette fait encore plus figure de dernier vétéran révolutionnaire survivant. Il continue à jouer le même rôle que pendant son voyage : pierre d'angle du républicanisme, patriote modèle et bienfaiteur de l'Amérique¹⁰⁰¹. Il sert de défenseur des intérêts de Jefferson, du moins de sa famille et de sa mémoire, puisqu'il s'implique dans une édition des papiers de l'ancien président américain. Il doit ainsi servir d'intermédiaire pour faire traduire en français ces papiers qui ont été édités¹⁰⁰². Il s'adresse à Charles de Rémusat pour trouver un bon traducteur :

Je viens vous parler d'un objet qui m'intéresse au plus haut degré. La famille de mon illustre ami Jefferson est dans un état de fortune qui ne lui permet de négliger aucun profit

⁹⁹⁹ *L'Écho du Soir*, 6 août 1826.

¹⁰⁰⁰ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 229-230. Lagrange, 21 août 1826. Lettre de Lafayette au Général Taylor. Original consultable aux AN : 729Mi35, dossier 389.

¹⁰⁰¹ A. C. Loveland, *loc. cit.*

¹⁰⁰² *Memoir, correspondence, and miscellanies : From the papers of Thomas Jefferson*, Charlottesville (Va.) : Carr, 1829, 4 vol.

pécuniaire : la correspondance de leur père et grand-père a paru aux États-Unis par souscription, trois volumes sont ici. Il y en a un quatrième. Vous verrez par la lettre ci-jointe de son petit-fils qu'il s'en rapporte à moi pour faire ici un marché de publication et de traduction¹⁰⁰³.

Pour cela, Lafayette se concerta avec William Cabell Rives¹⁰⁰⁴, l'ambassadeur américain, pour savoir s'il est possible de signer un contrat de publication. Il propose plusieurs traducteurs et se porte volontaire pour rédiger quelques notes et pour fournir quelques lettres de sa correspondance avec Jefferson. Il propose même d'avancer des fonds nécessaires à la publication des correspondances Jefferson, quitte à y perdre de l'argent¹⁰⁰⁵. Néanmoins, il refuse que cette édition porte son nom :

Je ne puis guère être le publicateur en titre de l'ouvrage, parce qu'il contient des éloges de moi qu'il ne conviendrait ni de retrancher, ni de produire sous mon nom et aussi parce qu'il y a, sur les affaires et les individus des États-Unis, certains jugements de parti qui ne pourraient être officiellement promulgués par un vétéran antérieur à ces querelles et possédant pour son compte l'unanimité des sentiments et des suffrages¹⁰⁰⁶.

C'est ainsi dans le but de garder sa réputation et sa popularité intactes que le Général ne souhaite pas voir son nom mêlé aux querelles qui ont eu lieu sous la présidence de Jefferson. Aux yeux des Américains, son image reste en effet sans tache et il fait toujours figure de dernier Père fondateur survivant, de sage vertueux et de promoteur des idéaux américains dans le monde. Durant cette période, il apparaît plus que jamais comme le lien entre les deux pays, ce que traduit la production littéraire des deux côtés de l'Atlantique¹⁰⁰⁷.

Entretenir la popularité par les publications

De retour en France, le Général continue à faire l'objet de publications littéraires, poétiques et historiques qui magnifient ses vertus et le triomphe qu'il vient de recevoir en

¹⁰⁰³ AN, 729Mi34, dossier 378 bis. Lagrange, 22 octobre 1829. Lettre de Lafayette à Charles de Rémusat.

¹⁰⁰⁴ William Cabell Rives (1793-1868), avocat et diplomate, est ambassadeur américain en France de 1829 à 1832.

¹⁰⁰⁵ AN, 729Mi34, dossier 378 bis. Lagrange, 2 novembre 1829. Lettre de Lafayette à Charles de Rémusat.

¹⁰⁰⁶ AN, 729Mi34, dossier 378 bis. Lagrange, 27 octobre 1829. Lettre de Lafayette à Charles de Rémusat.

¹⁰⁰⁷ R. Rémond, *Les États-Unis devant l'opinion française, 1815-1852*, Paris : A. Colin, 1962, p. 228-229.

Amérique. Ces publications, qui permettent de mesurer la popularité dont il jouit, ont pour dessein de présenter les meilleurs traits de Lafayette et de maintenir en vie la mémoire de son dernier voyage. C'est ainsi que paraissent des récits du voyage durant les années 1826-1829¹⁰⁰⁸, à l'instar d'une biographie américaine de 1826, qui met avant tout l'accent sur la récente tournée américaine de Lafayette¹⁰⁰⁹. Paraissent plusieurs histoires des États-Unis, incluant la narration de cet événement important pour l'Amérique¹⁰¹⁰. Par exemple, en 1827 paraît une *Histoire de France* à la vision très libérale qui évoque avec plaisir la popularité du Général en Amérique, afin de critiquer la France en creux :

Les États-Unis décernent l'immortalité au nom de Lafayette. Quel triomphe que celui d'un simple particulier, dont les habitants des plus grandes villes, comme ceux des plus petits hameaux, prononcent le nom ! Ils accourent de toutes parts, en saluant ce nom de leur amour, de leur reconnaissance, de leur respect ! [...] Combien toutes ces solennités, toutes ces pompes royales sont petites et misérables à côté de la fête que le peuple américain, que le Nouveau-Monde tout entier célèbre à l'arrivée du général, du citoyen Lafayette ! [...] Quelle sublime consécration, dans la personne d'un simple particulier de la vieille Europe, de ces principes de liberté et d'égalité politiques et civiles qui ont conquis l'Amérique et auxquels l'Europe doit un jour appartenir !¹⁰¹¹

On le voit ici, le but est autant de glorifier Lafayette que de promouvoir les idées libérales en France par l'évocation de son succès. Nous avons vu que pour contourner la censure de la presse, les libéraux font paraître des récits du voyage par des moyens détournés : livres publiés sous un faux titre, poèmes satiriques, caricatures, chansons, discours, feuillets biographiques, tracts d'une seule page imprimés par milliers.

L'ouvrage de Levasseur ne paraît qu'en 1829, mais des extraits sont publiés dans la *Revue américaine*, magazine lancé en juillet 1826 et qui disparaît en juin 1827. Cette revue est destinée à faire mieux connaître l'Amérique en Europe. Voyer d'Argenson, Levasseur et

¹⁰⁰⁸ C. O. Barbaroux, *Voyage du général Lafayette aux États-Unis d'Amérique en 1824*, Paris : L'Huillier, 1826, 404 p. ; P. J. S. Dufey, *Résumé de l'histoire des révolutions de l'Amérique septentrionale, depuis les premières découvertes jusqu'au voyage du général Lafayette en 1824 et 1825*, Paris : Jourdan, 1826, 2 vol. ; A. Levasseur, *Lafayette en Amérique, en 1824 et 1825 : Journal d'un voyage aux États-Unis*, Paris : Baudouin, 1829, 2 vol., 509 et 632 p.

¹⁰⁰⁹ R. Lowry, *An officer in the late army : A complete history of the Marquis de Lafayette*, New York : R. Lowry, 1826, 504 p.

¹⁰¹⁰ C. Tourtier-Bonazzi, « Lafayette vu par ses contemporains », dans *Bulletin d'Histoire moderne et contemporaine*, n° 13, 1982, p. 44.

¹⁰¹¹ G. Montgaillard, *Histoire de France, depuis la fin du règne de Louis XVI jusqu'à l'année 1825*, Paris : Moutardier, 1827, p. 207-209.

Lafayette en sont les fondateurs. Néanmoins, si la revue est publiée sous le patronage de ce dernier, il ne la finance pas¹⁰¹². Les journaux libéraux, comme *L'Écho du Soir*, font la promotion de ce magazine :

Nous recommandons avec plaisir à nos lecteurs la *Revue américaine*, journal mensuel, qui paraît chez Sautelet et compagnie, place de la Bourse. Le numéro du mois d'août contient le récit d'un voyage du général Lafayette dans le territoire indien¹⁰¹³.

Ce récit de Levasseur reproduit le discours paternaliste du Général aux Amérindiens et stimule l'imagination des lecteurs français pour qui ce peuple sauvage d'une contrée lointaine est synonyme d'exotisme¹⁰¹⁴. De manière plus générale, la *Revue américaine*, qui contient une riche documentation sur les États-Unis et qui est bien distribuée, joue un rôle important dans la propagande en faveur de la démocratie¹⁰¹⁵.

Ce type de publication, en évoquant de manière élogieuse le voyage du Général, permet à cet événement d'être maintenu dans la mémoire collective américaine, mais aussi française. C'est ainsi que le souvenir du voyage américain de Lafayette reste très vivace en France jusqu'à la fin des années 1820, avant de connaître un certain déclin au début des années 1830. Aux États-Unis, non seulement le poids mémoriel du voyage de 1824-1825 perdure jusqu'à la mort de Lafayette, mais ce dernier continue à jouer pour les Américains le rôle symbolique qui avait été le sien au cours de ce périple¹⁰¹⁶. Durant cette période, rappeler le succès triomphal qu'il a connu aux États-Unis permet de montrer à tous la popularité dont il jouit et de susciter la même admiration pour sa personne. Les Américains sont en tout cas les premiers à témoigner de leur attachement à Lafayette et à montrer qu'ils se souviennent très précisément des réceptions de 1824-1825.

¹⁰¹² R. Rémond, *op. cit.*, p. 624-626.

¹⁰¹³ *L'Écho du Soir*, 8 septembre 1826.

¹⁰¹⁴ *Revue américaine*, août 1826.

¹⁰¹⁵ J. Gilmore, J.-B. Duroselle et F. Cottin, *La République clandestine : 1818-1848*, Paris : Aubier, 1997, p. 59-60.

¹⁰¹⁶ P. Bourdin, F. Boyer et F. Weil, *La Fayette, entre deux mondes*, Clermont-Ferrand : Presses universitaires Blaise-Pascal, 2009, p. 149.

Les courriers d'admirateurs américains

Durant les dix dernières années de sa vie, Lafayette reçoit de très nombreuses lettres d'Américains qui lui témoignent leur admiration et leur attachement. La correspondance extensive de Lafayette requiert de nombreuses heures chaque jour : des dizaines de lettres arrivent au quotidien des Amériques. Cette vaste correspondance constitue certainement un des plus forts liens entre le général vieillissant et les Américains. En écrivant des lettres à ses amis aux États-Unis, Lafayette garde sa légende en vie parmi les Américains¹⁰¹⁷. Ces derniers semblent le chérir et s'intéresser aux dernières nouvelles le concernant :

Vous êtes cher au cœur de mes compatriotes qui, dans toutes les classes, continuent à parler et à prendre des nouvelles de vous avec un intérêt, un respect et une affection complets. [...] Que votre vie soit commode et agréable, mon cher Monsieur, pendant les quelques années qui nous séparent de votre nouvelle visite, pour que vous soyez témoin du progrès qui a lieu ici, même en peu de temps¹⁰¹⁸.

On trouve souvent dans les correspondances d'admirateurs américains le souhait de voir le Général revenir en Amérique avec sa famille pour y passer ses vieux jours au milieu de l'amour populaire. Un autre Américain lui écrit par exemple :

Mon cher Monsieur, votre nom animera toujours les citoyens américains ; le peuple de tous les partis s'intéresse plus à votre bien-être que jamais et, parmi eux, des millions souhaitent que vous vous soyez installé parmi nous¹⁰¹⁹.

Certains n'écrivent au Général que pour exprimer leur amour et leur respect pour son implication durant la guerre d'indépendance américaine. Un certain Lindsey joint par exemple une mèche de cheveux de son fils à une lettre au Général à qui il écrit :

Le but principal de cette lettre est de vous informer que j'ai un fils unique à qui j'ai donné le prénom de *Marquis de Lafayette*, [...] par respect pour votre caractère et vos services de mentor pour mon pays¹⁰²⁰.

Au-delà des correspondances admiratives, nombreux sont les Américains intéressés par des avantages concrets qu'apportent les liens au Général. En effet, celui-ci sert d'autorité

¹⁰¹⁷ R. M. Jones, *op. cit.*, p. 393-394.

¹⁰¹⁸ AN, 217Mi14, dossier L. Washington (D.C.), 20 mai 1826. Lettre de J. Lloyd à Lafayette.

¹⁰¹⁹ AN, 217Mi15, dossier W. Oxford (Md.), 30 septembre 1827. Lettre de John Willis à Lafayette.

¹⁰²⁰ AN, 217Mi14, dossier L. West Alexandria (Ohio), 21 février 1827. Lettre de William Lindsey à Lafayette.

influyente pour rédiger des lettres de recommandation et d'introduction à nombre d'Américains visitant la France, ainsi que de Français sur le point de partir en tournée aux États-Unis. Sa popularité et sa réputation de sage républicain donnent du poids à son opinion et permet d'ouvrir des portes aux détenteurs de telles lettres. Par exemple, un Français, recommandé par Lafayette, peut faire le tour des États-Unis et est accueilli par les élites grâce à sa lettre d'introduction, en particulier par le maire de New York :

M. Hone¹⁰²¹ m'a accueilli avec la bienveillance que ne pouvait manquer de m'attirer votre recommandation. [...] Tout ici est plein de votre souvenir. Une grande fête approche : votre nom sera prononcé au milieu des acclamations de tout un peuple, dont vous avez si puissamment contribué à assurer l'indépendance et le bonheur. En partageant l'enthousiasme des Américains, je ferai les vœux les plus ardents pour la conservation de vos jours, qui sont si nécessaires à l'affermissement de la liberté et des principes constitutionnels dans notre patrie¹⁰²².

Ce type de courrier permet de saisir l'influence qu'une lettre de recommandation écrite par le Général peut avoir auprès des Américains, mais aussi, par le témoignage partial des personnes qui en bénéficient, de voir que, plusieurs années plus tard, la société américaine semble autant porter dans son cœur Lafayette que durant son dernier voyage. Les Américains s'intéressent au devenir de leur vieux héros et s'enquière de nouvelles, dès qu'ils rencontrent quelqu'un qui porte une lettre de recommandation de sa part et qui l'a rencontré récemment. Un autre Français en voyage en Amérique sur recommandation du Général écrit par exemple :

Chaque jour me [...] fait sentir de nouveau que l'accueil parfait, que je reçois partant de votre recommandation, m'accompagne. Je n'ai pas besoin de vous assurer de l'impression que vous avez laissé et de l'intérêt, avec lequel tout le monde s'empresse d'apprendre de vos nouvelles¹⁰²³.

Ainsi, l'avis de Lafayette est très important aux yeux des Américains qui respectent son opinion sur les personnes en voyage et qui en profitent pour prendre des nouvelles à son propos. Le Général est encore très présent dans l'esprit des Américains, auprès desquels il jouit toujours d'une grande popularité et qui l'admirent tout autant. Son influence n'est pas à sens unique, puisqu'il est au cœur des visites d'Américains en France, dont il reçoit

¹⁰²¹ Philip Hone (1780-1851) est maire de New York de 1826 à 1827.

¹⁰²² AN, 217Mi14, dossier L. New York (N.Y.), 1^{er} juillet 1828. Lettre de Léopold Le Page à Lafayette.

¹⁰²³ AN, 217Mi14, dossier L. New York (N.Y.), 14 mai 1827. Lettre de Lillers à Lafayette.

un très grand nombre, sa demeure faisant figure de lieu inévitable de passage pour les Américains en voyage.

Lagrange, terre d'accueil pour les Américains

Une société franco-américaine se constitue, essentielle à la connaissance des États-Unis et à la diffusion des idées américaines en France. Elle est dominée par Lafayette, qui exerce le ministère officieux de l'amitié franco-américaine, recevant sans exception, rue d'Anjou ou à Lagrange, tous les Américains de passage en France, leur montrant intérêt et sympathie, facilitant leur admission dans la société parisienne et leur donnant des mots d'introduction. La famille de Lafayette et ses amis forment une petite société qui donne aux Américains l'illusion d'être chez eux ou l'assurance d'être en pays ami¹⁰²⁴.

Le Général dispose dans son château d'une riche bibliothèque contenant des documents rares sur les États-Unis, ainsi qu'un petit musée – sorte de cabinet des curiosités – où tous les visiteurs américains peuvent admirer de nombreuses pièces de grande valeur, liées à l'Histoire américaine¹⁰²⁵. Partout dans le château, des peintures, sculptures, meubles et souvenirs personnels rappellent aux Américains les exploits de Lafayette pendant la guerre d'indépendance américaine et la Révolution française¹⁰²⁶.

Pendant les neuf années qui suivent le voyage, Lafayette reçoit des Américains à Lagrange avec courtoisie, qu'ils présentent des lettres de recommandation ou non, car il suffit d'être Américain pour être accueilli par le Général. Presque tous les jours, des voitures partant de Paris amènent de nouveaux invités. Fréquents sont les dîners où se réunissent, autour du Général, une trentaine ou quarantaine de personnes, tant des Américains que des réfugiés de toute l'Europe. La plupart rentrent à Paris le lendemain, mais certains restent plus longtemps. Par exemple, Jared Sparks y passe plusieurs mois, de même que James Fenimore Cooper, ami proche de Lafayette. Lorsqu'il est à Paris, ce dernier organise chez

¹⁰²⁴ R. Rémond, *op. cit.*, 1962, p. 228-229.

¹⁰²⁵ J. Cloquet, *Souvenirs sur la vie privée du général Lafayette*, Paris, 1836, p. 194, 197-209 et 225-230. Original consultable aux AN : 217Mi28, dossier BB.

¹⁰²⁶ R. M. Jones, *op. cit.*, p. 389-391; S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *Lafayette, hero of two worlds : The art and pageantry of his farewell tour of America, 1824-1825*, Flushing (N.Y.) : Queens Museum, 1989, p. 56.

lui des réunions tous les mardis, où se retrouvent les chefs du parti libéral et des célébrités littéraires et politiques, comme Casimir Périer, Destutt de Tracy¹⁰²⁷, Jean-Baptiste Say¹⁰²⁸ ou Benjamin Constant¹⁰²⁹. Ces rencontres franco-américaines à Paris et Lagrange font l'objet d'une surveillance policière étroite, comme le montrent les nombreux rapports de police et de préfets¹⁰³⁰.

Le train de vie de Lafayette à Lagrange peut être comparé à celui de nombreuses familles du même rang. Mais il diffère par l'intérêt porté aux Américains. Nathaniel Carter¹⁰³¹ nous donne, par exemple, le récit de sa réception au château : après avoir été accueilli chaleureusement par la famille complète de Lafayette en décembre 1825, il décrit le dîner qui lui est offert :

La soirée se passa délicieusement et presque imperceptiblement en conversation sur une variété de sujets, principalement relatifs à notre pays, car les habitants du château paraissent ne parler et ne penser qu'aux États-Unis, où se concentrent leurs espoirs et leurs vœux. Le Général se considère lui-même très sérieusement comme un citoyen de la république américaine et en parle familièrement comme s'il y était né et y avait été élevé¹⁰³².

Pendant la soirée, sont joués plusieurs morceaux de musique composés aux États-Unis pendant le dernier voyage de Lafayette. Celui-ci et sa famille font visiter le domaine de Lagrange au visiteur et lui montrent les améliorations agraires fondées sur le modèle américain. Lieu de retraite du Général, Lagrange est une ferme modèle, où les techniques agricoles américaines sont appliquées et où animaux et plantes sont, en grande partie, importés des États-Unis¹⁰³³. Pour les Américains qui lui rendent visite, Lafayette incarne les

¹⁰²⁷ Antoine Destutt de Tracy (1754-1836), maréchal de camp de Lafayette sous la Révolution française, est philosophe et homme politique libéral.

¹⁰²⁸ Jean-Baptiste Say (1767-1832) est un économiste libéral des plus connus de son temps.

¹⁰²⁹ R. M. Jones, *op. cit.*, p. 388-389 ; G. Bertier de Sauvigny, *La France et les Français vus par les voyageurs américains : 1814-1848*, Paris : Flammarion, 1982, vol. 2, p. 83.

¹⁰³⁰ On trouvera des rapports aux AN : F⁷ 6720, dossier 11. Cf. AD de Seine-et-Marne, M 10191-1. Coulommiers, 6 septembre 1826. Lettre du sous-préfet de Coulommiers au préfet de Seine-et-Marne.

¹⁰³¹ Nathaniel Hazeltine Carter (1787-1830), universitaire américain, voyage en Europe en 1825-1827, où il écrit des lettres, relatant sa tournée, qu'il publie sous le titre de *Letters from Europe*.

¹⁰³² N. H. Carter, *Letters from Europe : Comprising the journal of a tour through Ireland, England, Scotland, France, Italy, and Switzerland in the years 1825, 26, and 27*, New York : Carvill, 1827, t. I., p. 438.

¹⁰³³ AN, 217Mi13, dossier G. Baltimore (Md.), avril 1826. Lettre de Luther Griffing à Lafayette ; AN, 217Mi14, dossier P. New York (N.Y.), 8 novembre 1826. Lettre de Robert Prince à Lafayette ; AN, 217Mi14, dossier P. Brighton (Mass.), 15 novembre 1827. Lettre de Samuel Wyllys Pomeroy à Lafayette ; AN, 217Mi12, dossier B. Fredericktown, 20 juillet 1829. Lettre de Birnie à Lafayette.

vertus républicaines et ils le comparent à Washington à Mount Vernon et Jefferson à Monticello¹⁰³⁴. Nathaniel Carter, dans une vision très enthousiaste, évoque son départ du château :

À Lagrange, les sentiments de générosité et de bienveillance envers les plus humbles citoyens des États-Unis ne connaissent pas de limites [...]. Nous quittâmes Lagrange avec la pleine conviction que, s'il y avait un paradis sur terre, ce devait être dans les délices domestiques, simples et innocents d'une telle famille¹⁰³⁵.

Pour les Américains venant en France, une entrevue avec Lafayette est le souvenir le plus prestigieux que l'on peut rapporter en Amérique, surtout lorsqu'on a l'honneur d'être reçu au château de Lagrange. Les nombreux visiteurs écrivent à leur famille pour rapporter l'accueil chaleureux qu'ils ont reçu à Lagrange. Par exemple, un père de famille remercie Lafayette d'avoir si bien accueilli son fils :

Je viens juste de recevoir des lettres de mon fils Carlisle, contenant le récit de sa charmante visite à Lagrange et des attentions très gentilles et flatteuses qu'il y a reçues pendant son séjour. J'ai toujours largement participé à la gratitude que tout Américain vous doit, à vous qui avez fait à notre pays tant de bien, mais la gentillesse que vous et votre famille avez exprimée à mon fils est un honneur non mérité¹⁰³⁶.

Les journaux américains donnent à leurs lecteurs des nouvelles de Lafayette et publient des récits de visites d'Américains anonymes ou célèbres auprès du Général. La réception de ces Américains est mentionnée dans plusieurs publications¹⁰³⁷, contribuant ainsi à forger l'image d'un Lafayette bienveillant, généreux, patient et courtois¹⁰³⁸. Un voyageur rapporte par exemple une conversation qu'il a eue avec Lafayette :

Lorsque je lui dis que je craignais que nous ne fussions trop nombreux à nous imposer à lui, il m'assura que rien ne lui donnait plus de plaisir et que c'était pour lui la seule consolation qu'il avait d'être nécessairement loin d'Amérique, là où il aurait voulu vivre¹⁰³⁹.

¹⁰³⁴ R. M. Jones, *op. cit.*, p. 389-391.

¹⁰³⁵ N. H. Carter, *Letters from Europe : Comprising the journal of a tour through Ireland, England, Scotland, France, Italy, and Switzerland in the years 1825, 26, and 27*, New York : Carvill, 1827, t. I., p. 445-446.

¹⁰³⁶ AN, 217Mi14, dossier N. New York (N.Y.), 14 décembre 1827. Lettre de Norwood à Lafayette.

¹⁰³⁷ Par exemple, dans R. Waln, *Life of the Marquis de Lafayette, major-general in the service of the United States of America, in the war of revolution*, Philadelphia : Ayres, 1825, p. 486-489.

¹⁰³⁸ G. Bertier de Sauvigny, *op. cit.*, vol. 2, p. 264 ; P. Bourdin, F. Boyer et F. Weil, *op. cit.*, p. 149.

¹⁰³⁹ Cité par G. Bertier de Sauvigny, *op. cit.*, vol. 2, p. 264.

Certains Américains mettent néanmoins le Général en garde face à sa trop grande générosité. Le maire de New York, Philip Hone, le remercie pour l'accueil qu'il a réservé à sa nièce, revenue ravie de son séjour à Lagrange, qui « est vraiment un *toit américain* dont tous les bons Américains savent apprécier l'hospitalité¹⁰⁴⁰ ». Hone prévient cependant Lafayette contre certains Américains, car tous ne sont pas recommandables : le maire de New York estime que le Général a trop bon cœur et que ces « mauvais Américains » en abusent. Toujours est-il que ses portes restent ouvertes à tous les Américains de passage et qu'il continue ainsi à entretenir des liens forts avec son pays d'adoption. Il sert plus que jamais de relais principal de diffusion des principes américains en France.

Lafayette, premier agent de la mission américaine

Tandis qu'il reçoit de nombreux Américains, qui le tiennent au courant des dernières nouvelles américaines, Lafayette continue à lutter pour la diffusion du modèle américain en France. Les célébrations du 4 juillet, anniversaire de la déclaration d'indépendance américaine, ou du 14 juillet, sont des occasions privilégiées pour prononcer des discours élogieux sur l'Amérique, pour critiquer en creux la situation française. Lors de ces banquets sont présents, non seulement les Américains à Paris, mais aussi tout un groupe de notables libéraux qui se réunissent pour fêter le Général de retour en France¹⁰⁴¹. Celui-ci encourage lui-même les Américains et les Français à le voir comme l'agent de la mission américaine. On peut définir cette dernière comme la volonté de diffuser dans le monde les principes politiques américains, c'est-à-dire la démocratie et la république¹⁰⁴².

La présence de Lafayette, lors des célébrations du 4 juillet à Paris, rapportées par les journaux américains, renforce l'idée qu'il représente le lien de l'Europe avec la révolution américaine. Dans ses toasts, il rappelle souvent son envie de voir les principes républicains appliqués en Europe. Lors d'un anniversaire du 4 juillet, il se présente, par exemple, comme citoyen américain et fait l'éloge des institutions américaines fondées « sur le simple bon sens des droits naturels de l'homme¹⁰⁴³ », avant de donner un toast « à la légitimité nationale [qui]

¹⁰⁴⁰ AN, 217Mi13, dossier H. New York (N.Y.), 22 novembre 1826. Lettre de Philip Hone, maire de New York, à Lafayette.

¹⁰⁴¹ R. Rémond, *Les États-Unis devant l'opinion française, 1815-1852*, Paris : A. Colin, 1962, p. 228.

¹⁰⁴² A. C. Loveland, *Emblem of liberty*, Baton Rouge : Louisiana State Univ. Press, 1971, p. 86.

¹⁰⁴³ AN, 729Mi27, dossier 261. [Paris], 4 juillet [année inconnue]. Discours de Lafayette.

étouffe l'ivraie du privilège », critiquant le gouvernement contre-révolutionnaire. Ces festivités, dont il est le cœur, lui permettent de rappeler son triomphe récent. Le 4 juillet 1826, par exemple, il prononce un discours rempli de souvenirs :

Il y a deux ans, je me suis levé de cette conviviale table américaine, afin d'embarquer vers le pays heureux et aimé, où la réception que j'ai reçue, les merveilles de création et d'amélioration dont j'ai été témoin, la vue de la prospérité publique et la joie personnelle que j'ai savouré avec plaisir, ont dépassé de loin la reconnaissance des obligations passées et la tendre confiance dans les pouvoirs immenses de la liberté républicaine que j'avais jusque-là¹⁰⁴⁴.

Il s'agit pour Lafayette de montrer la grandeur des États-Unis, où règnent liberté et prospérité, mais aussi de rappeler, à tous ceux qui sont présents lors de ce banquet, qu'il est celui qui a été accueilli par toute la nation américaine et qu'il continue à jouer le rôle d'agent de la mission américaine. Le déroulement et les discours de ces cérémonies sont repris et diffusés par les journaux américains, montrant ainsi son vif intérêt pour l'Amérique¹⁰⁴⁵. Mais c'est surtout l'occasion de critiquer le gouvernement français par l'éloge des institutions américaines. Les liens forts qui unissent Lafayette aux États-Unis le confortent dans son opposition au régime français¹⁰⁴⁶. Il n'a de cesse de rappeler la supériorité politique des États-Unis sur la France, comme le montre son discours du 4 juillet 1827.

Étant heureux d'être ici parmi une nombreuse foule de citoyens des États-Unis, permettez à l'un de vos vétérans révolutionnaires de leur faire observer que, plus ils voient de l'Europe, plus ils seront attachés aux institutions de leur propre pays, institutions fondées sur les droits de l'homme, les vertus républicaines, la liberté pratique, des politiques simples, une vraie représentation et un autogouvernement¹⁰⁴⁷.

C'est ainsi qu'en voyant l'esprit répressif qui règne en France, que les Américains sont supposés aimer d'autant plus leur pays, où règne la liberté. Un an plus tard, le 4 juillet 1828, de nouvelles festivités sont données en l'honneur du Général. La police surveille de près cet événement et en fait un compte-rendu dès le lendemain :

¹⁰⁴⁴ AN, 729Mi27, dossier 261. [Paris], 4 juillet 1826. Discours de Lafayette, également consultable aux AN : 217Mi17.

¹⁰⁴⁵ A. C. Loveland, *op. cit.*, p. 62.

¹⁰⁴⁶ R. M. Jones, *op. cit.*, p. 394-395.

¹⁰⁴⁷ AN, 729Mi27, dossier 261. [Paris], 4 juillet 1827. Discours de Lafayette. Original consultable aux AN : 217Mi17.

Hier, le repas annuel donné par les habitants des États-Unis résidants à Paris, à M. de Lafayette, a eu lieu [...]. Il y avait cent couverts et le buste du général Lafayette était placé dans le milieu de la salle derrière la chaise où il devait se placer. Le drapeau français fleurdelisé et celui des États-Unis flottaient aux deux extrémités du salon en dehors dans le jardin. Le jardin était fermé pour toute personne étrangère à cette fête. [...] Les convives au nombre de 60 à peu près, étaient presque tous étrangers, anglais ou américains. L'ambassadeur des États-Unis s'y trouvait et il a quitté la fête avec le général de Lafayette vers 11 heures¹⁰⁴⁸.

Durant ce banquet qui réunit la haute société américaine à Paris, Lafayette profite de son discours pour proclamer haut et fort son appartenance à ce qu'il appelle « l'école américaine ». Il se réjouit d'avoir célébré cette fête du 4 juillet

dans l'agréable sein de l'Amérique, au milieu des merveilles de la prospérité et du bonheur qui ont résulté de l'indépendance américaine et d'une persévérance vertueuse où l'on trouve les principes de l'école américaine, une école dont il est de ma fierté d'être resté un disciple constant et fidèle. [...] Plus vous voyez les institutions politiques de chaque pays de ce côté de l'Atlantique, plus vous devez vous sentir attaché aux institutions de votre propre pays, que je ne peux mieux décrire qu'en proposant le toast suivant : « au bon sens national et aux droits pratiques, les deux grandes sources de l'autogouvernement américain¹⁰⁴⁹ ».

Les liens forts du Général avec l'Amérique lui permettent d'être le Français le plus informé de ses dernières actualités : en recevant de nombreux Américains, des journaux, revues et autres publications américaines, par ses correspondances avec ses amis de tous les États de l'Union, ainsi que par les souvenirs de son voyage récent, il se tient parfaitement au courant de ce qui se passe aux États-Unis. Et il continue à garder, aux yeux des Américains, son rôle unificateur et pacificateur lors des débats politiques. Lorsque les élections présidentielles américaines de 1828 menacent d'apporter le même factionnalisme que lors de la campagne de 1824, plusieurs de ses correspondants américains rappellent ses services patriotiques. Par exemple, l'un d'entre eux lui écrit :

Je souhaite que vous ayez été là pour harmoniser par votre présence nos débats publics et pour adoucir la vague ravageuse des factions de parti qui se forme à la veille de nos élections présidentielles¹⁰⁵⁰.

¹⁰⁴⁸ AN, F⁷ 6720, dossier 12. S.l., 5 juillet 1828. Extrait d'un rapport de Police.

¹⁰⁴⁹ AN, 729Mi27, dossier 261. [Paris], 4 juillet 1828. Discours prononcé par Lafayette.

¹⁰⁵⁰ Cité par A. C. Loveland, *op. cit.*, p. 77. Alexandria (D. C.), 11 juin 1826. Lettre de Daniel Bryan à Lafayette.

Certains Américains craignent que les abus de la campagne présidentielle et le factionnalisme n'amènent le discrédit sur la cause générale du républicanisme, nuisant ainsi à la mission américaine. Néanmoins, alors que la campagne fait rage et oppose les partisans de John Quincy Adams et du général Andrew Jackson, c'est à Lafayette qu'il est fait référence pour légitimer la candidature de ce dernier qui est un militaire : un correspondant écrit, en effet, à Lafayette que le général Jackson,

s'il est élu président, devra son élection à votre visite, car, avant elle, nous avions grand peur des militaires et maintenant c'est un général qu'il nous faut comme magistrat suprême. Il est plus que probable qu'il soit élu¹⁰⁵¹.

C'est là voir juste, puisque c'est Jackson qui est élu président en 1828. C'est à l'occasion de ces élections que les Français commencent à percevoir les défauts du système américain. L'opinion française observe, en effet, le factionnalisme, le manque d'unité, mais aussi le maintien de l'esclavage¹⁰⁵². C'est à ce moment que les critiques se font de plus en plus acerbes, que Lafayette se doit d'intervenir pour défendre les institutions américaines. Il le fait dans ses correspondances, comme par exemple dans une lettre de février 1829, où il réaffirme ses positions quant à l'Amérique. Toutefois, il soulève un point noir, qui fait l'objet de critiques européennes, à savoir l'esclavage :

J'ai toujours fait profession d'être disciple dévoué de l'école américaine. [...] Je n'ai jamais supposé que Washington pût devenir despote ou Jefferson anarchiste et, quoique l'expression du mécontentement ait autrefois dans l'est, et à présent dans le midi, été porté fort loin, je suis certain que l'Union américaine est en sûreté. Laissez-moi aussi [...] toucher un sujet délicat [...] : comment et quand pensez-vous que la seule anomalie qui se trouve dans l'admirable système constitutionnel des États-Unis pourra être enlevé ? Je veux parler de l'esclavage¹⁰⁵³.

Lafayette est conscient de la difficulté de l'abolition et conçoit un plan d'émancipation sur plusieurs années, en prenant l'exemple de Virginiens qui ont affranchi des esclaves et « ont donné le noble exemple ». La position du Général devient de plus en plus difficile à tenir devant une opinion française qui, à l'extrême fin de la Restauration, commence à passer de l'admiration envers l'Amérique à une certaine méfiance. Lafayette

¹⁰⁵¹ AN, 217Mi12, dossier A. New York (N.Y.), 30 novembre 1827. Lettre de Francis Allyn à Lafayette.

¹⁰⁵² R. Rémond, *Les États-Unis devant l'opinion française, 1815-1852*, Paris : A. Colin, 1962, p. 650-651.

¹⁰⁵³ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 296-298. S.l., 26 février 1829. Lettre de Lafayette au général Giles, gouverneur de Virginie.

n'a pas l'air de se rendre compte de ce phénomène et reste, quant à lui, attaché aux principes américains qu'il souhaite voir diffusés en France. Parmi les idéaux auxquels il adhère et qu'il souhaite voir appliqués, figurent ceux de l'institution maçonnique, où il continue à être à l'honneur.

Lafayette et la franc-maçonnerie américaine

Tandis qu'il joue un rôle d'agent informel dans les relations franco-américaines et qu'il propage les principes américains en France, Lafayette continue d'être honoré par les maçons américains, qui voient toujours en lui une grande figure de leur institution. Néanmoins, comme nous l'avons évoqué plus haut (p. 218-219), la franc-maçonnerie américaine fait l'objet, à partir de 1826, d'une campagne antimaçonnique qui l'affaiblit. C'est pourquoi la plupart des honneurs rendus à Lafayette, qui ont eu lieu dans les années 1826-1827, se font bien plus rares, voire disparaissent, dans les années qui suivent.

Les liens maçonniques, que les Américains entretiennent avec Lafayette, durant quelques années après son retour en France, sont marqués par le souvenir de son voyage en Amérique. Les maçons, en effet, tiennent le Général informé de l'achèvement de projets commencés sous son patronage durant sa tournée triomphale. Par exemple, Lafayette est prévenu, par un franc-maçon de New York, de la fin de la construction de la *Apprentices' Library*, à Brooklyn, dont il avait posé la première pierre le 4 juillet 1825, au cours d'une cérémonie maçonnique¹⁰⁵⁴. Dans le même ordre d'idées, un membre de la loge « Lafayette », créée à Cincinnati en 1825, annonce au Général que sa loge a été désignée pour poser la pierre d'un nouveau canal sur le point d'être construit. Il affirme que cette loge, dont la « magie du nom » a décuplé le nombre de membres, souhaite faire construire un nouveau temple maçonnique. On voit ici que la vigueur et l'influence de l'institution maçonnique ne sont pas encore touchées et que le nom de Lafayette reste très présent dans l'esprit américain. L'auteur de cette lettre écrit :

¹⁰⁵⁴ AN, 217Mi15, dossier S. Brooklyn (N.Y.), [1825-1826]. Lettre de Robert Snow à Lafayette.

Les citoyens de Cincinnati [...] se souviennent vivement de la joie éprouvée lors de votre visite. Chaque mot que vous avez prononcé, chaque regard que vous avez jeté sont conservés comme des trésors¹⁰⁵⁵.

Durant ces années 1826-1827, plusieurs loges américaines rendent des honneurs au Général, en particulier en lui offrant des titres et des cadeaux. Par exemple, la Grande loge de Louisiane envoie un exemplaire de son règlement général et le tableau des membres de la loge :

Nous vous prions de les accepter – comme étant membre honoraire de ces deux corps – avec le même plaisir que celui que nous ressentons en vous présentant ce faible hommage de notre respect¹⁰⁵⁶.

La Grande loge de Louisiane nomme par la même occasion Lafayette membre honoraire à vie. Elle charge un de ses membres d'aller en France, pour rencontrer le Général et lui remettre son certificat. L'émissaire pourra ainsi « contempler les traits chéris de l'hôte de l'Amérique, du maçon par excellence que nous avons eu la satisfaction de posséder dans notre sein¹⁰⁵⁷ ». Les honneurs maçonniques sont aussi l'occasion de remémorer des souvenirs plus anciens, datant de la guerre d'indépendance. Par exemple, le Général reçoit en cadeau un compas maçonnique en argent ayant appartenu à Frederick Woodson¹⁰⁵⁸, ancien officier dans l'armée révolutionnaire, sous le commandement de Lafayette. Le neveu de l'ancien soldat décédé lui écrit :

Je vous prie d'accepter ce souvenir insignifiant en témoignage de la gratitude et du respect que tous les parents du défunt et moi-même, en commun avec tous les vrais citoyens américains, avons pour vous qui étiez l'un des chefs de notre heureuse Révolution¹⁰⁵⁹.

On observe que les souvenirs du voyage de Lafayette, et de ses faits d'armes durant la guerre d'indépendance, restent très vifs dans l'esprit des maçons américains. Néanmoins, les honneurs et les liens privilégiés qu'ils entretiennent avec le Général s'étiolent à partir de

¹⁰⁵⁵ AN, 217Mi11. Cincinnati (Ohio), 13 mai 1826. Lettre de Morgan Neville à Lafayette.

¹⁰⁵⁶ AN, 217Mi13, dossier F. Nouvelle-Orléans (La.), 4 avril 1827. Lettre de Dinard, Grand secrétaire de la Grande Loge de l'État de la Louisiane, à Lafayette.

¹⁰⁵⁷ AN, 217Mi13, dossier F. Nouvelle-Orléans (La.), 7 mai 1827. Lettre de Dinard, Grand secrétaire de la Grande Loge de l'État de la Louisiane, à Lafayette.

¹⁰⁵⁸ Frederick Woodson (~1726-?) est un officier américain qui s'est battu sous les ordres de Lafayette.

¹⁰⁵⁹ AN, 217Mi15, dossier W. Comté du Prince-Édouard (Va.), 28 août 1827. Lettre de Charles Woodson à Lafayette.

1827, au moment où ils commencent à faire l'objet d'une campagne antimaçonnique. Si l'activité de l'institution maçonnique est freinée aux États-Unis, elle ne l'est pas en France, où Lafayette continue à jouer un rôle actif.

Durant les réunions maçonniques en France, les États-Unis sont très souvent évoqués lorsque Lafayette est présent. La vie maçonnique de celui-ci, dans les loges parisiennes du Grand Orient de France durant les années 1828-1829, nous est connue grâce aux rapports de police politique de la Restauration¹⁰⁶⁰.

Après plusieurs réunions insignifiantes au printemps 1828 a lieu une grande cérémonie maçonnique le 30 juin 1828, où sont présentes les loges des « Amis de la Sagesse » et du « Temple des Vertus et des Arts ». Lafayette y est accueilli par trois acclamations et trois vivats, avant de recevoir une décoration maçonnique. Il prononce un discours, où il remercie ses frères maçons et parle de la considération, dont jouit la maçonnerie aux États-Unis. Il exprime le vœu qu'en Europe, et surtout en France, cette institution parvienne à ce degré de splendeur¹⁰⁶¹.

On le voit, Lafayette est encore marqué par les souvenirs de ses réceptions maçonniques en Amérique. À l'instar des banquets du 4 juillet, où il exprime son souhait de voir s'appliquer en France les principes américains, il espère que l'institution maçonnique trouve la même place dans la société française que celle qu'elle a aux États-Unis. Deux jours après cette cérémonie maçonnique parisienne, une délégation maçonnique se rend chez Lafayette, rue d'Anjou. Un rapport de police précise que

la conversation est tombée naturellement sur la maçonnerie. M. de Lafayette a raconté diverses particularités des fêtes qui lui ont été données aux États-Unis. Il a parlé de la splendeur des banquets maçonniques, de l'accord qui règne entre les vingt-quatre Grandes loges, dont se compose la confédération maçonnique. On peut, dit-il, partager les hommes en deux classes, les uns sont francs-maçons, c'est-à-dire tolérans et amis de la liberté et les autres intolérans et ennemis des libertés publiques¹⁰⁶².

¹⁰⁶⁰ P. Chevalier, « La carrière maçonnique de La Fayette », dans *Almanach de Brioude et de son arrondissement*, 65^e année, 1985, p. 56-61.

¹⁰⁶¹ F⁷ 6700, dossier 29. Paris, 1^{er} juillet 1828. Extrait d'un rapport de policier sur les loges du Grand Orient.

¹⁰⁶² F⁷ 6700, dossier 29. Paris, 4 juillet 1828. Extrait d'un rapport de policier sur les loges du Grand Orient.

Si ce discours peut être entendu par les francs-maçons parisiens, que Lafayette souhaite voir convaincus de la supériorité américaine, c'est avoir là un regard quelque peu dépassé : le Général a en tête les grandes réceptions maçonniques offertes durant son dernier voyage, mais il ne prend pas en compte la campagne antimaçonnique, qui fait rage aux États-Unis depuis plusieurs années et qui remet en cause l'institution maçonnique, dans ses fondements mêmes. Mais c'est là une des caractéristiques de la perception de Lafayette sur les États-Unis à l'extrême fin de la Restauration : le Général et son entourage continuent à défendre un système américain, qui s'éloigne de la réalité et dont l'opinion publique française se détache peu à peu¹⁰⁶³. Néanmoins, le souvenir du voyage américain de Lafayette reste encore très vif dans l'esprit des Français. En 1829, en effet, certains offrent au Général des réceptions qui tentent de reproduire, à une moindre échelle, la tournée triomphale qu'il a faite aux États-Unis.

¹⁰⁶³ R. Rémond, *op. cit.*, p. 650-651.

Chapitre II :

Le voyage triomphal de 1829 en France

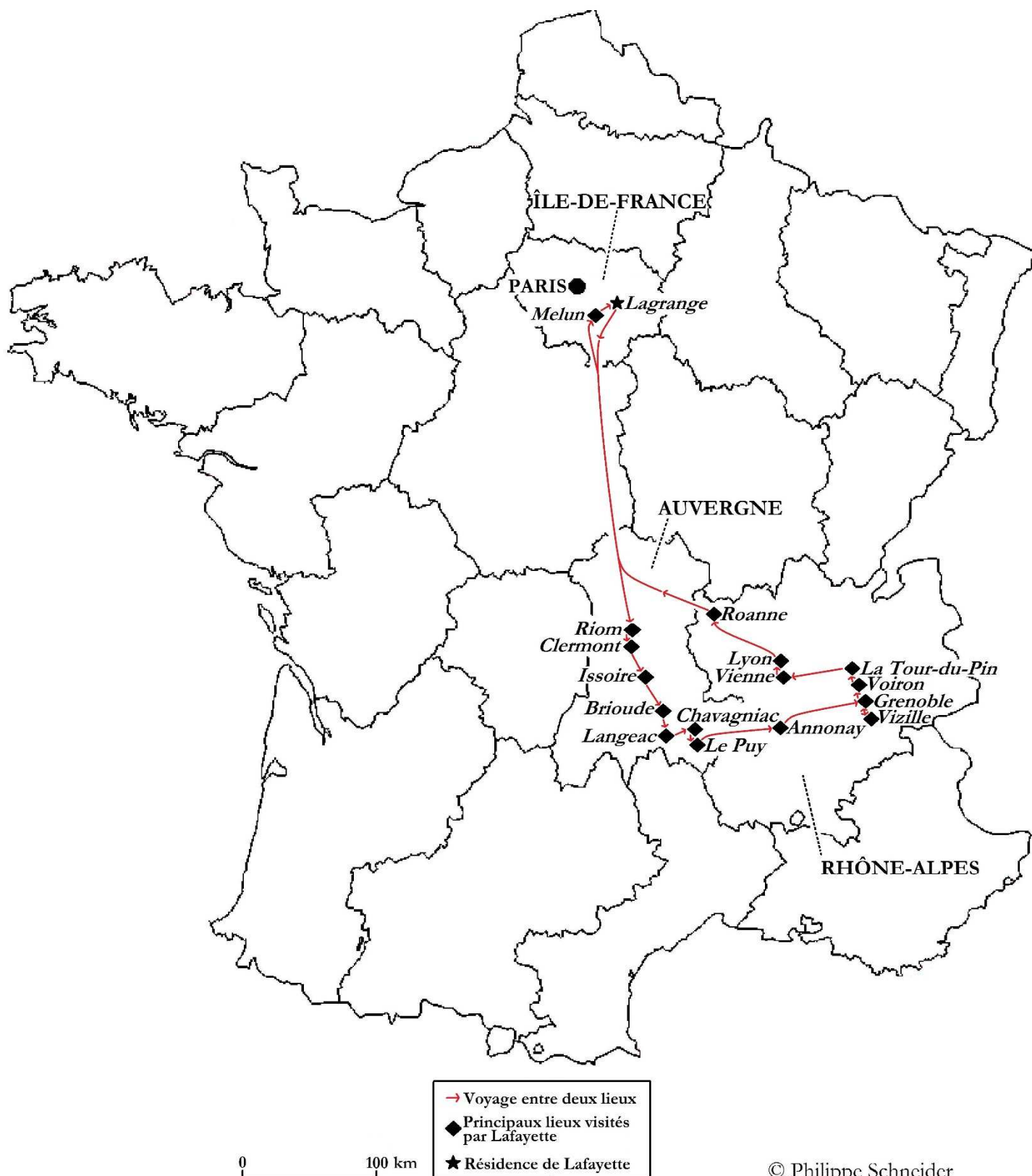
Que se passe-t-il donc en France ? Pourquoi ces appareils de fêtes, ces arcs de triomphe, ces montagnes couronnées de feux ? Où se précipitent ces populations ardentes de joie et de reconnaissance ? Est-ce le roi qui voyage, après quelque grand bienfait répandu ou quelque grand malheur réparé ? Non, c'est un simple citoyen. Mais ce citoyen, c'est Lafayette¹⁰⁶⁴.

Durant l'été 1829, alors que le mouvement libéral a regagné en dynamisme, Lafayette entreprend un voyage dans les régions actuelles d'Auvergne et de Rhône-Alpes. Alors que le début de sa tournée reste assez discret, la nouvelle de la nomination d'un nouveau ministère conservateur provoque des réactions dans les départements visités, qui, par opposition au gouvernement, offrent au républicain Lafayette de somptueuses réceptions, marquées par le souvenir de son triomphe américain.

Après avoir étudié le contexte et le déroulement de ce voyage du Général dans le Sud-Est, une approche davantage thématique permettra de voir la portée symbolique et politique de ce voyage, en particulier en nous penchant sur la diffusion médiatique de ce voyage par les libéraux. Pour compléter le tour d'horizon sur cette tournée qui reflète la popularité de Lafayette, nous n'omettrons pas de prendre en considération les visions plus mitigées des ultra-royalistes français, qui ne cessent de critiquer le Général et les libéraux, menant ainsi à une polémique dans la presse française.

¹⁰⁶⁴ *Le Globe*, 12 septembre 1829.

Le voyage de Lafayette en France (1829)



© Philippe Schneider

1. Contexte et déroulement du voyage

Cinq ans après son dernier départ pour les États-Unis, Lafayette souhaite se rendre en Auvergne, à Chavagniac, dans son château natal, ainsi qu'à Vizille¹⁰⁶⁵, chez Nathalie, l'une de ses petites-filles, épouse d'Adolphe Périer¹⁰⁶⁶. Il attend la fin de la session parlementaire de 1829 pour se lancer dans cette entreprise. Dans le contexte d'un renouveau libéral, traduit en particulier par la vogue des banquets politiques, le voyage du Général prend une dimension politique incontestable. Sa tournée de 1 300 km est une petite réplique de son voyage américain de 1824-1825 : il est accueilli dans de nombreuses localités par des discours, toasts, banquets et festivités. S'il est l'objet de l'adulation de partisans libéraux, il faut dire que, contrairement à son dernier voyage aux États-Unis, il n'est pas accueilli par une population unanime. Les ultra-royalistes, qui le honnissent, voient, en effet, d'un très mauvais œil sa petite tournée.

Son voyage en France est marqué par plusieurs périodes distinctes : en juillet 1829, il se met en route et reçoit un accueil d'un enthousiasme moyen. Puis, à partir du 8 août, lorsque les Français apprennent la nouvelle du nouveau gouvernement ultra-royaliste, ses réceptions prennent une ampleur insoupçonnée. Son entrée à Lyon et les festivités, qui y ont lieu, marquent l'apogée de cette tournée française, avant que le Général ne rentre plus paisiblement dans son château de Lagrange.

Le contexte

Le voyage de Lafayette en France en 1829 comporte un certain nombre de similitudes avec sa dernière tournée américaine, dans le sens où ces deux voyages d'un simple individu sont motivés par des raisons sociales et identitaires et où ils prennent tous les deux une dimension politique importante. Néanmoins, la tournée de 1829 est bien plus limitée dans le temps et l'espace, puisque elle ne s'étale que sur trois mois – juillet, août et septembre 1829 – et ne concerne que quelques départements français et non pas l'ensemble

¹⁰⁶⁵ Vizille est une ville située dans le département de l'Isère.

¹⁰⁶⁶ Adolphe Périer (1802-1862), qui a épousé Nathalie Motier de Lafayette en 1828, est le fils d'Augustin Périer et le neveu de Casimir Périer, ministre de l'Intérieur sous la monarchie de Juillet.

du pays, comme c'était le cas lors du voyage de 1824-1825 dans les 24 États de l'Union américaine¹⁰⁶⁷.

On peut s'interroger sur le contexte qui a permis à Lafayette de connaître un tel succès en France en 1829. À ce moment-là, les libéraux ont regagné en puissance et en influence : depuis les élections législatives de 1827, ils ont autant de sièges à l'Assemblée que les ultra-royalistes et s'y font davantage entendre. Les libéraux de gauche y prononcent des discours très critiques contre le gouvernement, à l'instar de ceux de Lafayette, que nous avons étudiés plus haut (p. 281).

De plus, à partir de 1829 est lancée une nouvelle dynamique : celle des banquets politiques. Lancée dès avant le voyage de Lafayette en France, elle prend une nouvelle dimension à partir de juillet 1829. Dans la majeure partie de la France, les banquets et autres manifestations libérales ne cessent pas de tout l'automne et de l'hiver. Selon Vincent ROBERT, une véritable campagne nationale de banquets a ainsi lieu, comparable à bien des égards à celle de 1847, mais son importance est passée inaperçue des historiens, car cela fait plus d'un siècle qu'elle a été oubliée¹⁰⁶⁸.

Depuis le début du règne de Charles X, une société bretonne, les *Amis de l'Armorique*, connaît un succès grandissant. Le banquet annuel des cinq départements de la Bretagne apparaît d'abord comme le prolongement de la loge maçonnique des « Amis de l'Armorique ». Le banquet breton sert de point de ralliement pour les libéraux, en particulier pour Lafayette qui se vante d'appartenir à la Bretagne par sa mère ou son aïeule. Les banquets bretons ont lieu rue de Grenelle-Saint-Honoré, dans la salle de la loge maçonnique et accueillent 200 convives¹⁰⁶⁹. La *Revue de L'Ouest* nous donne un petit compte-rendu d'un de ces banquets, qui a lieu le 29 mai 1829 :

La soirée a été des plus brillantes. Jamais la réunion ne s'était trouvée aussi nombreuse. Cinq toasts ont été portés, selon l'usage, au nom des cinq départements. [...] Le général Lafayette, qui assistait à cette réunion, en qualité d'ancien chef des fédérés de Brest, a dit,

¹⁰⁶⁷ C. Tourtier-Bonazzi, « Lafayette vu par ses contemporains », dans *Bulletin d'Histoire moderne et contemporaine*, n° 13, 1982, p. 44.

¹⁰⁶⁸ V. Robert, *Le temps des banquets : Politique et symbolique d'une génération (1818-1848)*, Paris : Publ. de la Sorbonne, 2010, p. 136.

¹⁰⁶⁹ V. Robert, *op. cit.*, p. 131.

en portant un toast à notre province : *Tête bretonne et cœur breton, ce sont les meilleures garanties d'une volonté ferme et d'un patriotisme ardent* et ses paroles ont trouvé de l'écho dans tous les cœurs. [...] C'est ici le lieu de parler de l'institution de ce banquet qui est devenu pour ceux de nos compatriotes, qui habitent Paris, une véritable fête nationale. [...] Il y a cinq ans maintenant qu'il eut lieu pour la première fois dans la salle des francs-maçons, rue de Grenelle-Saint-Honoré¹⁰⁷⁰.

Ce journal tente de justifier la bonne tenue du banquet breton, en affirmant que nul ne peut prendre la parole pendant le repas sans la permission du président, que les chansons y sont prohibées, car les organisateurs considèrent qu'elles donnent naissance à une foule de désordres. De plus, à la fin du banquet, tout le monde rentre tranquillement chez soi, ce qui est supposé prouver « qu'il n'est point dangereux pour un gouvernement sage de laisser les citoyens libres se réunir pour s'éclairer mutuellement et discuter les besoins de leur pays¹⁰⁷¹ ».

On observe sous la Restauration une grande tolérance à propos des banquets : on ne peut pas interdire qu'ils aient lieu. On considère alors que le fait de se réunir à un banquet ne peut pas être à soi seul considéré comme une source de trouble à l'ordre public. Les banquets se tenant en général dans des lieux clos, ce qui s'y passe ne regarde pas l'administration. En revanche, les autorités s'intéressent à la manière dont les participants se réunissent en cortège sur la voie publique pour aller au banquet ou en y sortant : s'ils ont quitté la salle seuls, par petits groupes ou en cortège¹⁰⁷².

À ce type de banquet s'ajoute une série d'articles élogieux sur Lafayette, publiés dans la presse libérale. Par exemple, *Le Figaro*, journal satirique de gauche, écrit en mai 1829 un long article sur la vie de Lafayette, rappelant ses principales actions héroïques, son rôle de défenseur de la liberté à l'Assemblée, ainsi que son voyage triomphal en Amérique cinq ans plus tôt. Ce papier tente de convaincre les lecteurs qu'il est un grand homme, un sage et que « la bonté de son caractère est extrême¹⁰⁷³ ».

C'est donc dans ce contexte de dynamisme libéral, manifesté par les banquets politiques, que se situe le départ de Lafayette vers son Auvergne natale, qu'il souhaite revoir

¹⁰⁷⁰ *La Revue de l'Ouest*, 27 mai 1829.

¹⁰⁷¹ *Ibid.*

¹⁰⁷² V. Robert, *op. cit.*, p. 100.

¹⁰⁷³ *Le Figaro*, 10 mai 1829.

depuis son dernier séjour, douze ans auparavant¹⁰⁷⁴. S'il part en tant que simple individu, sans même être élu député d'un des départements qu'il visite, son passage prend néanmoins une signification symbolique et politique importante. Le Général commente ainsi *a posteriori* que ce « voyage [...] s'est révélé être une sorte d'événement politique¹⁰⁷⁵ ».

Le début du voyage

Lafayette commence sa tournée depuis son château de Lagrange, qu'il quitte à la mi-juillet 1829¹⁰⁷⁶. Les premières réceptions de son voyage sont sans grand éclat et d'une ampleur modeste. Le Général relate le bon accueil qu'il a reçu dans plusieurs petites localités, à commencer par celle de Paray-le-Monial¹⁰⁷⁷ :

Nous n'avons pu y passer qu'un peu moins de vingt-quatre heures pendant lesquelles nous avons été reçus d'une manière charmante et nous avons eu beaucoup de visites, sans compter celles que nous avons rencontrées, en revenant, sur la route de Moulins¹⁰⁷⁸. [...] Nous avons diné hier à Riom¹⁰⁷⁹ [...]. Aujourd'hui nous avons un grand banquet où se trouveront aussi les amis de Riom ; demain banquet à Issoire¹⁰⁸⁰ ; après-demain banquet à Brioude¹⁰⁸¹ [...]. J'ai retrouvé mes compatriotes bien bons et aimables pour moi ; [...] j'ai tant de visites dans le salon que je dois te quitter¹⁰⁸².

C'est ainsi qu'est lancée la vague des banquets, qui lui sont offerts tout au long de son voyage. Le banquet, qui a lieu à Clermont-Ferrand¹⁰⁸³ le 28 juillet, réunit 120 convives de cette ville, ainsi que de celle de Riom¹⁰⁸⁴. Des honneurs y sont offerts au Général et à son fils George Washington Lafayette, qui, une fois de plus, l'accompagne dans sa

¹⁰⁷⁴ V. Robert, *op. cit.*, p. 135.

¹⁰⁷⁵ AN, 729Mi26. Lagrange, septembre 1829. Lettre de Lafayette à un destinataire inconnu.

¹⁰⁷⁶ On trouvera en annexe (p. 516) les étapes au jour le jour du voyage de Lafayette en France en 1829.

¹⁰⁷⁷ Paray-le-Monial est un chef-lieu de canton en Saône-et-Loire.

¹⁰⁷⁸ Moulins est une ville située dans le département de l'Allier.

¹⁰⁷⁹ Riom est une sous-préfecture du département de Puy-de-Dôme.

¹⁰⁸⁰ Issoire est une sous-préfecture du département de Puy-de-Dôme.

¹⁰⁸¹ Brioude est une sous-préfecture du département de la Haute-Loire.

¹⁰⁸² AN, 729Mi33, dossier 371. Clermont, 28 juillet 1829. Lettre de Lafayette à Virginie de Lasteyrie.

¹⁰⁸³ Clermont, aujourd'hui Clermont-Ferrand, préfecture du département du Puy-de-Dôme, est alors une ville de 30 000 habitants.

¹⁰⁸⁴ AN, F⁷ 6720, dossier 12. [Clermont-Ferrand], 6 août 1829. Extrait d'une lettre du préfet du département du Puy-de-Dôme.

tournée¹⁰⁸⁵. Ce banquet est rapporté dans la presse libérale locale, qui rappelle le voyage triomphal en Amérique en 1824-1825, mêlant nationalisme et régionalisme :

Au milieu de la torpeur universelle, où l'Europe semblait plongée, un grand événement vint consoler les amis de la dignité humaine. Dans ces mauvais jours, un homme sorti de nos rangs traversait l'Océan [...]. Un simple citoyen, sans escorte, sans pouvoir, sans fortune, traversait en triomphateur les États de l'Union et les peuples des sauvages accouraient des déserts au-devant du héros de la civilisation, dont le nom était arrivé jusque dans leurs pauvres cabanes. Heureux et fiers des hommages rendus à un de nos compatriotes, à un Auvergnat, nous n'éprouvions qu'une seule crainte, c'est que sa sensibilité ne pût suffire à tant d'éclatans témoignages et qu'une succession d'émotions trop vives n'abrégât une vie si précieuse aux deux mondes¹⁰⁸⁶.

Ce journal donne une diffusion large au récit de cette réception clermontoise, où Lafayette est acclamé par les notables locaux, mais où la société nobiliaire n'est pas représentée. Il affirme que « chacun se trouvait heureux de voir et d'écouter le citoyen illustre, dont la renommée embrasse les deux hémisphères¹⁰⁸⁷ ». Lors du banquet, un toast est porté à Lafayette, rappelant son voyage de 1824 :

Messieurs, lorsque naguère la reconnaissance de tout un monde lui décernait un triomphe jusque-là sans exemple, nos cœurs palpaient au bruit des acclamations qui partout saluaient sa présence : chacun de nous était fier d'une gloire qui appartient à l'Auvergne, déjà si riche dans tous les genres d'illustrations ! Messieurs, je vous propose la santé du patriarche de la liberté, de l'homme des deux mondes, de notre immortel compatriote, le général Lafayette ! Puisse l'Europe, comme l'Amérique, lui décerner un jour des statues !¹⁰⁸⁸

Ce toast très élogieux à l'égard de l'hôte de la soirée, est rapporté comme ayant eu beaucoup de succès. Suivent alors un discours prononcé par le Général, ainsi que des chants, qui sont publiés ensuite sous forme de brochure pour leur donner une plus large diffusion¹⁰⁸⁹. Les autorités rapportent néanmoins qu'à part ce banquet, aucune manifestation d'attachement populaire n'a été exprimée par les Clermontois¹⁰⁹⁰.

¹⁰⁸⁵ AN, 729Mi33, dossier 371. Clermont-Ferrand, 29 juillet 1829. Lettre de Lafayette à Virginie de Lasteyrie.

¹⁰⁸⁶ *L'Ami de la Charte, Journal du Puy-de-Dôme, de la Haute-Loire et du Cantal*, 29 juillet 1829.

¹⁰⁸⁷ *Ibid.*

¹⁰⁸⁸ *Ibid.*

¹⁰⁸⁹ *Lafayette : Chanson chantée dans un banquet, le 28 juillet 1829*, Clermont-Ferrand : Vaissière, 1829, 8 p.

¹⁰⁹⁰ AN, F⁷ 6771, dossiers 5. Clermont-Ferrand, 31 juillet 1829. Lettre du préfet de Puy-de-Dôme au ministre de l'Intérieur.

Lafayette est ensuite accueilli à Brioude, le 30 juillet 1829, par une cavalcade d'une trentaine de personnes. Une vingtaine de paysans disposent des branches d'arbres et des feuillages le long de la route et mettent une inscription sur laquelle on lit *vive le général Lafayette*. Après une harangue d'accueil, le cortège, constitué d'environ 350 personnes, entre dans la ville, où un banquet lui est offert. Plusieurs discours et toasts y sont prononcés en l'honneur du Général, à l'instar de celui-ci :

Aux États-Unis ! À ce peuple qui, le dernier arrivé à la civilisation, se trouve aujourd'hui le premier dans la carrière de la liberté civile et religieuse. [...] Le sage et le héros contribuèrent puissamment à la délivrance de leur pays. [...] À Yorktown, le grand citoyen, que nous fêtons en ce jour, aidait Washington de son bras et de son conseil. Aussi, désormais, ces noms sont inséparables et c'est en les couronnant de chêne et de laurier que l'Histoire les présente à l'admiration et à la reconnaissance des siècles¹⁰⁹¹.

On le voit, le meilleur moyen pour les contemporains d'honorer et de flatter Lafayette est de rappeler son passé glorieux de héros de la guerre d'indépendance américaine, ses liens avec George Washington et l'admiration, dont il est l'objet aux États-Unis, ainsi qu'en France.

Après ce premier banquet, Lafayette participe à un deuxième, organisé par la loge « Saint-Julien » de Brioude¹⁰⁹². Selon un rapport du sous-préfet, « le banquet patriotique, dans la loge des francs-maçons, était de 92 couverts¹⁰⁹³ ». Le lendemain matin, il se rend de nouveau dans cette loge, mais, selon le sous-préfet, il n'excite alors plus la curiosité, puisqu'il n'est accompagné que de trois ou quatre personnes, sans que la foule se presse autour de lui. Néanmoins, lors de son départ de cette ville, une cavalcade l'escorte jusqu'à Chavagniac et se grossit d'admirateurs de communes voisines. Il passe ensuite plusieurs jours dans son château natal, au cœur des montagnes auvergnates. C'est alors que son voyage se charge d'une nouvelle signification politique.

¹⁰⁹¹ *Arrivée du Général Lafayette dans l'arrondissement de Brioude*, Clermont-Ferrand : Vaissière, 1829, p. 10.

¹⁰⁹² P. Chevalier, « Le passage à Brioude de Lafayette père et fils, les 30 et 31 juillet 1829 et leur réception par Saint-Julien », dans *Almanach de Brioude et de son arrondissement*, 64^e année, 1984, p. 67-85.

¹⁰⁹³ AN, F7 6720, dossier 12. [Brioude], 1^{er} août 1829. Copie du rapport de Laurent Borne, sous-préfet de Brioude, au préfet du département de Haute-Loire.

Le ministère du 8 août 1829

Le gouvernement ultra-royaliste de Villèle est en place depuis 1821, mais en janvier 1828, il est remplacé par celui de Martignac¹⁰⁹⁴, jugé plus modéré, car proche des royalistes libéraux. La gauche parlementaire est alors divisée entre les doctrinaires – représentés par Casimir Périer, Laffitte et Benjamin Constant – et l'extrême gauche – rassemblée autour de Lafayette. Les députés les plus à gauche critiquent le ministère Martignac, mais sont plus modérés, puisqu'ils ne menacent plus les Bourbons. Ils demandent, à commencer par le Général, une politique libérale¹⁰⁹⁵.

Néanmoins, leurs espoirs sont déçus lorsque le ministère Martignac est remplacé, le 8 août 1829, par celui de Polignac¹⁰⁹⁶. Celui-ci souhaite une monarchie forte et une aristocratie puissante. Il est considéré par les libéraux comme plus conservateur que Villèle¹⁰⁹⁷. Le nouveau gouvernement compte comme ministre de la Guerre Bourmont¹⁰⁹⁸, ancien chef militaire chouan, et comme ministre de l'Intérieur La Bourdonnaye¹⁰⁹⁹, farouche contre-révolutionnaire, qui « était plus amoureux du bruit que du pouvoir et il semblait ne priser que l'impopularité éclatante¹¹⁰⁰ ». L'avènement du ministère de Polignac, La Bourdonnaye et Bourmont choque et effraie les libéraux français. En effet, les libéraux compromis dans les sociétés secrètes au début des années 1820, à commencer par Lafayette, se sont depuis cantonnés à l'action légale et n'épouvantent plus les notables. C'est au

¹⁰⁹⁴ Jean-Baptiste Sylvère Gaye, vicomte de Martignac (1778-1832), devenu ministre de l'Intérieur, fait abolir la censure de la presse.

¹⁰⁹⁵ E. Waresquiel et B. Yvert, *Histoire de la Restauration, 1814-1830 : Naissance de la France moderne*, Paris : Perrin, 2002, p. 418-419.

¹⁰⁹⁶ Jules Auguste Armand Marie de Polignac (1780-1847) est réputé pour ses positions contre-révolutionnaires.

¹⁰⁹⁷ *Biographie du ministère Polignac*, Paris : Marchand de nouveautés, 1829, 16 p.

¹⁰⁹⁸ Louis Auguste Victor de Ghaisne de Bourmont (1772-1848), ancien chouan, puis conspirateur royaliste sous l'Empire, est détesté par une partie de l'armée pour avoir déserté la veille de la bataille de Waterloo.

¹⁰⁹⁹ François Régis de La Bourdonnaye (1767-1839), ancien émigré, est député ultra-royaliste à plusieurs reprises, avant de devenir ministre de l'Intérieur en 1829.

¹¹⁰⁰ G. Ludre, *Charles X et ses nouveaux historiens : Le ministère Polignac*, Paris : Gervais, 1880, cité par É. de Bussac, *Le ministère Polignac : 8 août 1829-29 juillet 1830*, Clermont-Ferrand : Paléo, 2012, p. 24.

contraire la politique ultra-conservatrice du roi et de son nouveau ministère qui font craindre un coup d'État contre la Charte¹¹⁰¹.

Face à la nomination du nouveau gouvernement, l'opinion publique manifeste son mécontentement de diverses manières. Tout d'abord, la presse libérale tire à boulets rouges contre le nouveau trio. Plus indirectement, certains expriment leur irritation en recevant froidement deux des princesses de la famille royale, la Dauphine et la duchesse de Berry, qui parcourent alors le pays¹¹⁰².

L'opposition au gouvernement est surtout montrée par les ovations faites à ceux qui apparaissent comme de farouches adversaires au régime en place. C'est par exemple le cas de Benjamin Constant. Celui-ci, alors qu'il fait une cure dans la ville thermale allemande de Baden-Baden, participe en octobre 1829 à un banquet qui lui est offert à Strasbourg, où il est député. Sa réception est la plus triomphale qu'il ait reçue en Alsace, mais elle tombe à une période de sa vie où il est malade et fatigué, ce pour quoi ses répercussions restent mineures¹¹⁰³.

L'autre grande figure d'opposant au nouveau gouvernement est celle de Lafayette, dont le voyage prend une tournure politique à partir du 8 août 1829. Il est accueilli au Puy¹¹⁰⁴ par une escorte de 80 cavaliers et par des maisons illuminées, ainsi que par une sérénade¹¹⁰⁵. Lafayette prononce alors un discours de remerciement¹¹⁰⁶, avant que la population locale n'apprenne l'avènement du nouveau ministère. Le lendemain, les chefs de l'opposition se réunissent, lui offrent un banquet de 150 personnes et la ville est illuminée¹¹⁰⁷. Les électeurs, dont une grande partie appartient à la bourgeoisie, manifestent leur mécontentement par des sentiments libéraux et rappellent au gouvernement qu'ils exprimeront cette

¹¹⁰¹ P. Bourdin, F. Boyer et F. Weil, *La Fayette, entre deux mondes*, Clermont-Ferrand : Presses universitaires Blaise-Pascal, 2009, p. 153 ; E. Waresquiel et B. Yvert, *op. cit.*, p. 428-429, 432-433 et 436.

¹¹⁰² V. Robert, *op. cit.*, p. 134.

¹¹⁰³ D. Wood, *Benjamin Constant : A biography*, London : Routledge, 1993, p. 245-246.

¹¹⁰⁴ Le Puy-en-Velay, préfecture de la Haute-Loire, est alors une ville de taille moyenne.

¹¹⁰⁵ AN, F⁷ 6720, dossier 12. La Croix Rousse, 18 août 1829. Lettre de Delaroque, colonel de la 19^e légion de gendarmerie royale, au ministre de l'Intérieur.

¹¹⁰⁶ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 326-327. [Le Puy], [11 août 1829]. Discours de Lafayette au Puy.

¹¹⁰⁷ AN, F⁷ 6720, dossier 12. Le Puy, 13 août 1829. Lettre confidentielle de Louis Ferdinand de Waters, préfet de Haute-Loire, au ministre de l'Intérieur.

insatisfaction lors des prochaines élections¹¹⁰⁸. À partir de là, son voyage se charge d'une portée politique : Lafayette apparaît plus que jamais comme l'icône de la liberté, le rempart face à l'arbitraire du régime¹¹⁰⁹. Une publication contemporaine commente ainsi que

le Général avait été reçu et fêté à Clermont, Brioude, Issoire et était arrivé au Puy le 11 août. L'accueil, qui lui avait été fait jusque-là, avait été inspiré par l'admiration envers le citoyen, mais encore plus peut-être par l'affection envers la personne. Au Puy, ces démonstrations prirent un nouveau caractère, celui d'une éclairante protestation politique. Qu'arriva-t-il donc ? L'avènement du ministère Polignac retentit dans la France¹¹¹⁰.

C'est, en effet, quelques heures avant ce banquet que la nouvelle du nouveau ministère arrive au Puy. Les libéraux souhaitent alors d'autant plus exprimer leur attachement et leur admiration envers celui qui fait figure de vieux révolutionnaire, d'éternel opposant au régime. Le Général commente lui-même la situation : « Nous sommes arrivés au Puy avec la nouvelle de nouveau ministère, ce qui n'a fait qu'animer les témoignages de bienveillance¹¹¹¹ ». Fêter Lafayette équivaut alors à protester contre le nouveau gouvernement jugé réactionnaire et contre-révolutionnaire. Et le Général endosse volontiers le rôle du chef d'opposition, qui souhaite le rétablissement de la liberté en France. Durant ce même banquet au Puy, il prononce, en effet, un toast qui met en garde le gouvernement contre de possibles dérives liberticides :

[La Chambre des députés], dès qu'elle apercevra un complot contre les libertés publiques, retrouvera, soyez-en sûrs, ainsi que la nation elle-même, l'énergie nécessaire pour le réprimer. À la Chambre des députés ! Elle est l'espoir de la France¹¹¹².

Aux yeux des libéraux, ce sont non seulement les Assemblées et le peuple, mais aussi Lafayette lui-même qui doivent servir de frein à l'arbitraire du nouveau gouvernement. Le Général est considéré comme un grand héros de la liberté, en lutte constante contre le despotisme. Lors du banquet du Puy, le 11 août 1829, plusieurs autres toasts sont

¹¹⁰⁸ O. Bernier, *La Fayette : Héros des deux mondes*, Paris : Payot, 1988, p. 352.

¹¹⁰⁹ P. Bourdin, F. Boyer et F. Weil, *loc. cit.* ; V. Robert, *op. cit.*, p. 134.

¹¹¹⁰ J. Morin, *Itinéraire du général Lafayette, de Grenoble à Lyon, précédé d'une notice historique sur cet illustre citoyen*, Lyon : Brunet, 1829, p. 35.

¹¹¹¹ AN, 729Mi26. Vizille, 22 août 1829. Lettre de Lafayette à Madame Louis de Lasteyrie.

¹¹¹² J. Morin, *Itinéraire du général Lafayette, de Grenoble à Lyon, précédé d'une notice historique sur cet illustre citoyen*, Lyon : Brunet, 1829, p. 37.

prononcés, à l'instar de celui d'un notable local qui fait l'éloge de Lafayette, l'hôte de la soirée :

Au héros qui a si puissamment contribué à la reconnaissance des droits de l'homme dans les deux hémisphères. Au plus grand citoyen de notre époque : défenseur constant de nos libertés légales, lorsque ses nobles accents retentissent à la tribune, la France écoute avec recueillement et applaudit avec transport. Un jour, elle lui érige des statues¹¹¹³.

À partir de ce moment, ce voyage prend une véritable signification politique et que Lafayette est acclamé en tant qu'opposant au régime. La nouvelle du nouveau ministère donne une nouvelle impulsion aux libéraux, comme le note le Général : « Le coup de tête de la Cour a ranimé et réuni le libéralisme ; il y a généralement plus d'indignation que d'inquiétude¹¹¹⁴ ». Dans ce nouveau contexte de protestation libérale, Lafayette poursuit sa tournée à travers l'Auvergne, le Lyonnais et le Dauphiné où sa popularité se manifeste de manière éclatante.

La réception à Grenoble

Le Général continue son périple et se dirige vers Grenoble¹¹¹⁵. À Annonay¹¹¹⁶, le 14 août, après avoir traversé la ville au milieu des cris répétés de *vive le général Lafayette*, une sérénade, des compliments, des illuminations et un feu de joie lui sont offerts¹¹¹⁷. Lorsqu'il arrive à La Côte-Saint-André¹¹¹⁸, où il n'est pas attendu, la ville est illuminée de manière spontanée. Le 17 août 1829, à quelques kilomètres de Grenoble, une députation vient à sa rencontre et un discours d'accueil est prononcé :

Soyez le bienvenu dans nos contrées, où vous étiez vivement désiré et où vous attendent les témoignages d'admiration et de respect qui sont dus à vos vertus patriotiques

¹¹¹³ *Arrivée du Général Lafayette au Puy le 11 août 1829*, Le Puy : Clet, 1829, p. 9-10.

¹¹¹⁴ AN, 217Mi24, pièce 160. Vizille, 21 août 1829. Lettre de Lafayette à Emilie.

¹¹¹⁵ Grenoble, chef-lieu du département de l'Isère, est à cette époque une ville de 24 000 habitants.

¹¹¹⁶ Annonay est une ville située dans le département de l'Ardèche.

¹¹¹⁷ AN, F⁷ 6720, dossier 12. Privat, 17 août 1829. Lettre du préfet de l'Ardèche au ministre de l'Intérieur.

¹¹¹⁸ La Côte-Saint-André est une ville située dans le département de l'Isère.

et à cette constance de sentimens généreux qui, durant un demi-siècle, ne s'est pas un instant démentie¹¹¹⁹.

Ce discours rappelle ensuite le rôle de Lafayette durant la guerre d'indépendance américaine, la Révolution française, puis l'opposition à Napoléon et à la Chambre pendant la Restauration, sans toutefois évoquer le voyage de 1824-1825 aux États-Unis, si ce n'est pour lui souhaiter la bienvenue : « Soyez aussi notre hôte ! Ce titre, moins brillant aux pieds des Alpes que sur les bords américains, a cependant quelque prix dans [ce] pays¹¹²⁰ ». Après une réponse de Lafayette à ce discours¹¹²¹, ce dernier est accueilli à la porte de la ville par une foule nombreuse, estimée à « 3 000 - 4 000 personnes¹¹²² » par la police.

Un ancien maire de Grenoble¹¹²³ l'y reçoit par un discours et lui offre une couronne d'argent et de lauriers. La couronne civique est un élément capital du décor des manifestations et des réunions libérales sous la Restauration. La presse royaliste les appelle les « couronnes républicaines ». Lafayette est sensible à cet honneur, puisqu'il conserve cette couronne dans une des salles du château de Lagrange¹¹²⁴. Dans son discours de réponse, il accepte par ailleurs très volontiers cet honneur :

Aux approches de votre patriotique cité, je croyais, en recevant les marques de bonté, dont j'ai été comblé, avoir éprouvé tous les sentimens qui peuvent agiter le cœur humain, mais vous l'animez encore de nouvelles émotions, de nouvelles jouissances, au moment où je me vois entouré, pressé avec tant d'affection par tout la population grenobloise. J'accepte avec respect et reconnaissance cette couronne que vous m'offrez, non pour moi seul, mais en commun avec les patriotes dauphinois¹¹²⁵.

¹¹¹⁹ J. Morin, *Itinéraire du général Lafayette, de Grenoble à Lyon, précédé d'une notice historique sur cet illustre citoyen*, Lyon : Brunet, 1829, p. 41.

¹¹²⁰ J. Morin, *ibid.*, p. 43.

¹¹²¹ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 327-328. [Fontanil], [17 août 1829]. Réponse de Lafayette à une députation de Grenoble.

¹¹²² AN, F⁷ 6720, dossier 12. Grenoble, 17 août 1829. Rapport du commissaire de police de Grenoble sur l'arrivée de Lafayette.

¹¹²³ Dans l'édition des *Mémoires*, p. 327, il est indiqué qu'il s'agit de Rosset-Bresson, supposé avoir été le premier maire de Grenoble. Il y a probablement erreur, puisque le premier maire élu de Grenoble est Laurent de Franquières (1744-1790).

¹¹²⁴ V. Robert, *op. cit.*, p. 165.

¹¹²⁵ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 327-328. [Grenoble], [17 août 1829]. Réponse de Lafayette à la porte de Grenoble.

La couronne, symbole régalien par excellence, n'est plus adressée au roi, mais au contraire à ceux qui s'y opposent, à commencer par Lafayette¹¹²⁶. Celui-ci fait une entrée triomphale dans la capitale des Alpes françaises où il prononce un nouveau discours pour remercier de l'accueil reçu, ainsi que pour rappeler le lien entre sa réception et la lutte contre le nouveau gouvernement jugé liberticide :

C'est lorsque mon imagination était saisie de ces grands souvenirs que j'ai vu accourir vers moi votre excellente jeunesse, vos députations, votre population presque entière, non que ces honneurs fussent mérités par un simple citoyen, parmi tant d'autres serviteurs de la cause du peuple, mais parce que vous avez voulu [...] donner dans la circonstance présente une manifestation solennelle de votre persévérance dans les sentiments de liberté et d'égalité que nous avons à défendre¹¹²⁷.

Le soir-même, un grand banquet de 200 personnes lui est offert. Plusieurs hommes politiques à l'influence locale non négligeable y sont présents, à l'instar d'Augustin Périer¹¹²⁸, Paul-Jean Sauzet¹¹²⁹ ou encore Camille Teisseire¹¹³⁰. Ce dernier y prononce un toast lié à l'actualité politique :

Au général Lafayette ! À celui qui fut dans les tems le soutien de nos libertés, de ces libertés que nous défendrons avec d'autant plus de constance qu'elles semblent maintenant plus gravement menacées¹¹³¹.

Tandis que les Grenoblois espèrent que le Général défendra les Français face à ce qu'ils considèrent comme l'arbitraire et le manque de libertés, ce dernier exprime son souhait, lors de son discours de réponse, que le peuple se soulève si la liberté devait être menacée. Il fait plusieurs parallèles entre la situation de 1789 et celle de 1829, le peuple devant s'insurger devant le despotisme du régime. Alors que durant son dernier voyage en Amérique en 1824-1825 il mettait en avant les vétérans de la guerre d'indépendance américaine, il rend ici honneur aux anciens gardes nationaux, qu'il considère comme ses

¹¹²⁶ R. Castries, *La Fayette*, Paris : Taillandier, 1981, p. 409.

¹¹²⁷ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 328-329. [Grenoble], [17 août 1829]. Discours de Lafayette à Grenoble.

¹¹²⁸ Augustin Périer (1773-1833), frère aîné de Casimir Périer, père d'Adolphe Périer, industriel et négociant, est député libéral de Grenoble depuis 1826.

¹¹²⁹ Paul-Jean Pierre Sauzet (1809-1876), futur Président de la Chambre des députés sous la monarchie de Juillet, est alors un avocat influent.

¹¹³⁰ Camille Teisseire (1764-1842), industriel et négociant, est député de l'Isère jusqu'en 1824.

¹¹³¹ *Le Précurseur de Lyon*, 26 août 1829 ; *Banquet offert au général Lafayette par les citoyens de Grenoble*, Lyon : Brunet, 1829, p. 2.

compagnons d'armes. De plus, de même que la période de la Révolution américaine servait de référence à la construction identitaire et mémorielle des États-Unis, Lafayette se sert des souvenirs de la Révolution française pour renforcer le patriotisme français et pour convaincre ses auditeurs de lutter contre ce qu'il considère comme l'arbitraire et la mort des libertés¹¹³². Ce grand banquet est suivi d'une sérénade en son honneur, ainsi que d'illuminations dans toute la ville. Une brochure libérale rapporte que

le soir, une brillante sérénade a été donnée au Général. La ville était illuminée et parcourue par les habitants en foule qui se portaient sous les fenêtres du Général et le saluaient par les témoignages de la joie la plus vive, toutes les fois qu'il cédait à l'empressement de la multitude avide de contempler sa personne vénérable¹¹³³.

La suite du voyage

Après son séjour enthousiaste à Grenoble, Lafayette continue sa tournée. Il se rend à Vizille, chez les Périer, la belle-famille de sa petite-fille Nathalie. Une escorte de 70 habitants de cette ville vient à sa rencontre et lui prépare une arche de triomphe. Il est accueilli par un discours élogieux prononcé par un notable local :

Nous venons au nom des habitants du canton de Vizille vous prier d'agréer leurs félicitations. La joie qu'ils éprouvent de vous voir parmi eux ne saurait assez s'exprimer. Ils savent que partout sur son passage des fêtes ont accueilli l'ami de Washington. Nos hommages, ici, Monsieur le général, seront simples. [...] Les échos de nos montagnes ont souvent répété vos vertus et vos belles actions. Le défenseur de la liberté de l'humanité ne saurait être accueilli avec trop d'empressement par [notre] population¹¹³⁴.

Le maire de la ville, Faure-Finant, prononce un discours d'accueil, qui lui vaut d'être destitué par la suite. Nous reviendrons plus en détail sur cet épisode (p. 361). La soirée est animée par un nouveau banquet, ainsi que par des illuminations dans les montagnes. Lafayette semble satisfait de sa réception, lorsqu'il écrit : « Nous avons [...] été reçus à Vizille d'une manière charmante, la famille Périer nous comble d'amitiés¹¹³⁵ ». Après

¹¹³² *Le Précurseur* de Lyon, 26 août 1829. Discours aussi publié dans J. Morin, *Itinéraire du général Lafayette, de Grenoble à Lyon, précédé d'une notice historique sur cet illustre citoyen*, Lyon : Brunet, 1829, p. 48-49 et dans *Banquet offert au général Lafayette par les citoyens de Grenoble*, Lyon : Brunet, 1829, p. 2-3.

¹¹³³ J. Morin, *Itinéraire du général Lafayette, de Grenoble à Lyon, précédé d'une notice historique sur cet illustre citoyen*, Lyon : Brunet, 1829, p. 46-47.

¹¹³⁴ J. Morin, *ibid.*, p. 50-51.

¹¹³⁵ AN, 729Mi26. Vizille, 22 août 1829. Lettre de Lafayette à Virginie de Lasteyrie-Lafayette.

quelques jours de repos chez les Périer, il repart début septembre 1829. Il se rend alors dans plusieurs localités qui l'ont invité pour le fêter¹¹³⁶. Il s'arrête tout d'abord le 3 septembre 1829 à Voiron¹¹³⁷, où une cavalcade l'accueille¹¹³⁸. Une adresse lui souhaite la bienvenue et exprime l'attachement de la population à sa personne :

Il est une chose pour laquelle nous sommes fiers de ne pouvoir être surpassés, c'est dans notre amour pour votre personne et notre admiration pour votre noble caractère et vos patriotiques vertus¹¹³⁹.

La brève réponse du Général est acclamée par des cris de *vive Lafayette !* et elle est suivie d'un nouveau banquet. Celui qui est appelé « grand citoyen » se dirige le jour même vers La Tour-du-Pin¹¹⁴⁰, où il est accueilli par une escorte nombreuse. Le discours prononcé pour recevoir Lafayette est marqué par l'actualité politique, mais il rappelle ce qui a permis la popularité de ce dernier, à savoir ses liens forts avec les États-Unis :

Dans les circonstances difficiles où vient d'être jetée la patrie, [les habitants de l'arrondissement de La Tour-du-Pin] accourent auprès de vous pour donner à la liberté [...] la preuve de leur entier dévouement, par leur vénération pour son illustre défenseur. Tous les hommes libres payent au héros des deux-mondes, à l'ami de Washington, le tribut d'amour et d'admiration que mérite son grand caractère¹¹⁴¹.

Après une réponse classique de remerciement, Lafayette participe à un banquet de 60 personnes. Le lendemain 4 septembre, il se met en route pour Bourgoin¹¹⁴². Même si une cavalcade d'une quarantaine de personnes vient à sa rencontre, cette petite localité n'a pourtant pas les moyens d'un banquet et ne lui offre qu'un simple déjeuner privé¹¹⁴³. Lafayette se met alors en route et traverse la ville aux cris de *vive Lafayette*. En chemin vers Vienne¹¹⁴⁴, un arc de triomphe est érigé en son honneur, tandis que de nombreuses personnes l'acclament le long de la route. Escorté par 150 jeunes gens, il fait son entrée

¹¹³⁶ V. Robert, *op. cit.*, p. 135.

¹¹³⁷ Voiron est une ville située dans le département de l'Isère.

¹¹³⁸ AN, F⁷ 6720, dossier 12. Grenoble, 5 septembre 1829. Lettre du chef d'escadron, commandant de gendarmerie royale, au préfet de l'Isère.

¹¹³⁹ J. Morin, *Itinéraire du général Lafayette, de Grenoble à Lyon, précédé d'une notice historique sur cet illustre citoyen*, Lyon : Brunet, 1829, p. 65.

¹¹⁴⁰ La Tour-du-Pin est une sous-préfecture du département de l'Isère.

¹¹⁴¹ J. Morin, *ibid.*, p. 68.

¹¹⁴² Bourgoin, aujourd'hui Bourgoin-Jallieu, est une ville du département de l'Isère.

¹¹⁴³ AN, F⁷ 6720, dossier 12. Grenoble, 8 septembre 1829. Lettre du colonel commandant de la légion de gendarmerie royale à « Monseigneur ».

¹¹⁴⁴ Vienne est une sous-préfecture du département de l'Isère.

dans la ville par un nouvel arc de triomphe. Un long discours d'accueil est prononcé, rappelant le passé américain de Lafayette et l'amour de la population viennoise pour « l'homme sur qui reposent de si grands souvenirs ». Ce discours est intéressant avant tout pour sa signification politique, car il met en avant le lien entre ce voyage de Lafayette et la résistance des Français contre le nouveau gouvernement : la venue du Général aura pour résultat

l'accroissement de notre esprit public qui va aujourd'hui prendre un nouvel essor. Électrisés par la vue de Lafayette, cette vue nous inspirera un attachement plus vif et plus ferme à nos institutions. Si jamais elles étaient sérieusement menacées, nous les défendrions, sans sortir des voies légales, mais avec l'énergie et l'indépendance qui conviennent à des hommes libres. Instruits par l'hommage que nous sommes fiers de rendre dans ce moment à la plus haute renommée civique, que les ennemis de nos libertés [...] apprennent quel est le peuple qu'ils ne craindraient pas d'outrager et que ce salutaire avertissement les fasse renoncer pour toujours à des projets qui viendraient se briser contre son patriotisme !¹¹⁴⁵

Ainsi, la présence de Lafayette doit servir à galvaniser les Français à s'insurger, si jamais le nouveau gouvernement devait menacer les libertés publiques. À lui seul, le Général est supposé servir de rempart aux prétentions contre-révolutionnaires des nouveaux ministres ultra-royalistes. Du moins, les acclamations de la population envers celui qui apparaît comme l'apôtre de la liberté sont supposées rappeler au gouvernement que la population est attachée au droit et aux libertés publiques et qu'elle est prête à résister s'ils étaient bafoués.

Les brochures libérales de l'époque précisent que ce discours, ainsi que la réponse du Général, sont acclamés par des cris de *vive Lafayette*. La soirée se termine par un feu d'artifice et une sérénade. La police rapporte qu'un « feu d'artifice a eu lieu sur la rive droite du Rhône dans lequel on a remarqué un arbre lumineux représentant celui de la liberté. Les deux tiers de la ville se trouvaient hors des maisons, attirés par la curiosité¹¹⁴⁶ ». Le lendemain matin, un banquet de 200 convives est offert à Lafayette. Puis, au son des acclamations, le Général se met en route pour la dernière, mais aussi la plus grande, de ses réceptions.

¹¹⁴⁵ J. Morin, *ibid.*, p. 76.

¹¹⁴⁶ AN, F⁷ 6720, dossier 12. Grenoble, 7 septembre 1829. Lettre du chef d'escadron, commandant de gendarmerie royale, au ministre de l'Intérieur.

Les festivités à Lyon

Lafayette arrive à Lyon¹¹⁴⁷ le 5 septembre 1829 et n'en repart que le 8, recevant pendant ces trois jours de multiples honneurs. Plusieurs jours avant sa venue, les esprits sont préparés par la presse et les festivités sont organisées. Une souscription est ouverte et une grande salle est réservée pour un banquet de 500 couverts. La venue prochaine du Général fait l'objet des discussions au sein de la population lyonnaise, créant ainsi un sentiment d'impatience de le voir. Est alors repris tout un discours autour du thème de Lafayette, « héros des deux mondes », dont le peuple se doit d'être reconnaissant :

On ne tarda pas à savoir à Lyon la prochaine arrivée de Lafayette. Il y avait quarante-quatre ans que cette cité avait salué dans ses murs la jeune gloire du défenseur de la liberté américaine et après ce long espace elle allait le revoir au déclin d'une carrière pleine de combats, pleine de lauriers et surtout pleine d'honneur. Le seul nom de Lafayette devait produire une impression profonde dans cette cité, où l'amour de la liberté [est celui] qui reconnaît pour ses héros les Guillaume Tell¹¹⁴⁸, [...] les Washington et les Lafayette¹¹⁴⁹.

En même temps que les libéraux préparent la venue du Général, les autorités publient le 28 août 1829 une ordonnance datant de 1820, en réaction aux réceptions données à Lafayette :

Considérant que, dans quelques villes du royaume, l'ordre public a été troublé par des réunions tumultueuses, formées dans le but de faire éclater des témoignages d'approbation à l'égard de quelques citoyens, [nous] ordonnons ce qui suit : *Art. 1^{er}* : Les sérénades, charivaris et acclamations par suite de rassemblements formés sur la voie publique sont expressément interdits. *Art. 2* : Les rassemblements formés en contravention de l'article précédent seront sur-le-champ dissipés par les agens de l'autorité¹¹⁵⁰.

Ces ordonnances, qui apparaissent comme injustes et arbitraires, ont l'effet inverse, à savoir qu'elles motivent d'autant plus les libéraux à donner de l'éclat aux célébrations, tout en respectant l'ordre public¹¹⁵¹. Le 5 septembre, une députation de 500 jeunes gens à cheval vient à la rencontre du cortège de Lafayette. Un banquet est alors offert et on prononce des

¹¹⁴⁷ Lyon, chef-lieu du département du Rhône, est alors une grande ville de plus de 140 000 habitants.

¹¹⁴⁸ Guillaume Tell, héros de l'indépendance suisse, fait figure de symbole de la lutte pour la liberté.

¹¹⁴⁹ J. Morin, *Itinéraire du général Lafayette, de Grenoble à Lyon, précédé d'une notice historique sur cet illustre citoyen*, Lyon : Brunet, 1829, p. 56.

¹¹⁵⁰ *Journal des débats politiques et littéraires*, 5 septembre 1829.

¹¹⁵¹ *Le Constitutionnel*, 5 septembre 1829.

toasts, à l'instar de celui-ci : « Au général Lafayette, fondateur de la liberté dans les deux hémisphères, à l'ami de Washington ». Le docteur Victor Prunelle¹¹⁵² se fait le porte-parole de la députation :

Général ! [...] Vous entreprenez un voyage de famille et depuis les bords de la Manche jusqu'au pied des Alpes, la population des campagnes se précipite sur votre passage [...]. De toutes parts, à votre approche, l'air retentit des acclamations de l'allégresse et de la reconnaissance publique. Cette marche toute triomphale d'un citoyen sans pouvoir n'a d'autre exemple dans l'histoire que celui que vous avez vous-même fourni, lorsque vous parcouriez naguère l'immense territoire qui s'étend de l'un à l'autre Océan et des rives du Saint-Laurent jusqu'aux bouches du Mississipi¹¹⁵³.

Le Général répond par un petit discours et un toast mettant en valeur le rôle révolutionnaire du département de l'Isère quarante ans auparavant¹¹⁵⁴. La vision stéréotypée et simplificatrice du passé révolutionnaire et de la prospérité d'une Amérique des libertés permet de construire un idéal politique. Acclamer Lafayette revient à revendiquer un certain nombre de droits et à protester contre un contexte de marasme économique, puisque depuis 1827, le salaire nominal subit un tassement, le chômage augmente, les récoltes sont médiocres et les hivers rudes¹¹⁵⁵.

Le Général fait ensuite son entrée dans la ville de Lyon, mais les versions et les chiffres de la population présente évoluent selon les témoignages. Les libéraux, dans une brochure, aiment par exemple à amplifier les chiffres :

Une immense population, qu'on ne peut estimer à moins de soixante mille personnes, garnissait les cours du côté des Brotteaux et les quais du côté de la ville. Le cortège pouvait à peine se faire passage au travers de ses rangs épais et de tous les côtés des cris de *vive Lafayette !* retentissaient dans les airs. Ces cris étaient répétés par les personnes qui étaient aux fenêtres. Les dames aussi ont pris part à la joie publique¹¹⁵⁶.

La participation des dames est censée être signe de la présence d'une population respectable. La vision libérale aime à rassurer l'opinion publique en affirmant que l'ordre public n'a pas été troublé et que la meilleure société était présente à l'événement. À l'inverse,

¹¹⁵² Victor Prunelle, devenu maire de Lyon après la révolution de 1830, est alors député libéral.

¹¹⁵³ *Précurseur* de Lyon, 6 septembre 1829.

¹¹⁵⁴ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 331-332. [Département du Rhône], 5 septembre 1829. Discours de Lafayette à la députation de Lyon.

¹¹⁵⁵ P. Bourdin, F. Boyer et F. Weil, *La Fayette, entre deux mondes*, Clermont-Ferrand : Presses universitaires Blaise-Pascal, 2009, p. 162.

¹¹⁵⁶ *Le Précurseur* de Lyon, 6 septembre 1829 ; *Journal des débats politiques et littéraires*, 10 septembre 1829.

les autorités ont une appréciation qui nuance ces propos. Le préfet rapporte par exemple au ministre de l'Intérieur :

Il n'y avait à la rencontre de M. de Lafayette ni autant de monde, ni autant de chevaux, ni autant de voitures que l'ont dit les journaux. On a compté 112 voitures et 165 cavaliers. La foule mobile ou stationnaire pouvait s'évaluer de 25 à 30 000 personnes, dont la majorité très grande restait dans une attitude passive. Les cris de *vive Lafayette* partaient principalement d'un groupe de décrotteurs et de gens du plus bas peuple¹¹⁵⁷.

Il n'empêche que, même si les chiffres passent du simple au double, le nombre de personnes présentes pour acclamer Lafayette est considérable. Les classes populaires, en particulier les ouvriers, sont présentes lors des événements et le Général, comme il l'avait fait durant sa dernière tournée américaine, se laisse approcher et toucher, donnant ainsi l'image d'un homme proche du peuple. C'est donc au contact direct du Général – contact visuel, tactile, sonore – que s'électrisent des Lyonnais impressionnés par le mythe vivant et par la foule venue l'honorer. Lafayette se tient éloigné du quartier Saint-Jean, dominé par l'archevêque, et de la place Louis-le-Grand, quartier de la noblesse locale. Lafayette s'adresse avant tout au Lyon laborieux des commerces et des fabriques¹¹⁵⁸.

Le soir même, une députation de trois francs-maçons rencontre le Général et l'invite à une cérémonie maçonnique. C'est ainsi que le lendemain 6 septembre, jour d'anniversaire de Lafayette, celui-ci est reçu par 160 maçons, réunis à la loge du « Parfait Silence »¹¹⁵⁹. La liste des loges associées à cet événement est impressionnante : « Iris » à Paris, « L'Amitié » de Genève, la « Fidélité » de Lille, la « Parfaite Union » de Villefranche, la « Franche Amitié » de Saint-Étienne, ainsi que la « Sincère Amitié », « La Candeur », « Les Enfants d'Hiram », l'« Étoile Polaire », l'« Asile du Sage », « Équerre et Compas » et « Union et Confiance »¹¹⁶⁰. Des allocutions remémorent le voyage de Lafayette aux États-Unis en 1784 et 1824-1825,

¹¹⁵⁷ AN, F⁷ 6720, dossier 12. Lyon, 6 septembre. Lettre du préfet du Rhône au ministre de l'Intérieur.

¹¹⁵⁸ P. Bourdin, F. Boyer et F. Weil, *op. cit.*, p. 164-165.

¹¹⁵⁹ AN, F⁷ 6720, dossier 12. Lyon, 7 septembre 1829. Lettre du préfet du Rhône au ministre de l'Intérieur.

¹¹⁶⁰ P. Payen-Appenzeller, *Hommage de l'Amérique au général de La Fayette : La table des Lumières ou le pont traversé*, Montigny-le-Bretonneux : Yvelin-éd., 2008, p. 60-61 ; F. Ribadeau-Dumas, *La destinée secrète de La Fayette : Le messianisme révolutionnaire*, Paris : Laffont, 1972, p. 386. Cf. *Fête donnée à l'arrivée du général Lafayette par la maçonnerie lyonnaise*, Lyon, 1829, p. 3.

tandis que le Général associe l'indépendance américaine et la franc-maçonnerie dans son discours :

Je vois ici réunis des souvenirs bien chers à mon cœur ; ils étaient aussi maç•¹¹⁶¹ ces Washington, ces Franklin, ces Waren, dont vos soins délicats ont autour de moi rassemblé les images ; ces hommes qui, en fondant la liberté de leur pays, y portèrent l'institution maçonnique comme le véritable lien de tous les peuples et la base de cette éducation morale qui assure leur indépendance¹¹⁶².

Dans l'opinion maçonnique, le passé américain de Lafayette est omniprésent et il fait figure de symbole de l'amitié franco-américaine. C'est au héros de l'indépendance américaine, à l'ami de Washington, que vont les hommages, dont l'entourent tous les frères. Les orateurs des banquets maçonniques font toujours acclamer avec lui la liberté et les institutions américaines¹¹⁶³.

Cette cérémonie maçonnique est rapportée dans les journaux locaux, comme pour convaincre les lecteurs du bienfondé de l'institution :

Hier, près de deux cents maçons, appartenant aux diverses loges de Lyon et représentant la maçonnerie lyonnaise, auxquels s'étaient joints plusieurs membres soit des villes voisines, soit d'autres départemens de la France, soit des loges étrangères, assistaient à la fête de famille offerte au général Lafayette [...]. Tout le monde se rappelait que Washington, l'ami de l'illustre Général, fut le fondateur de la maçonnerie dans l'hémisphère américain. Le souvenir de cette réunion, dont la composition indiquait que l'institution reprend chaque jour un nouveau lustre, fera époque dans les annales de la maçonnerie lyonnaise¹¹⁶⁴.

Le 7 septembre a lieu le plus grand banquet de la tournée du Général : 500 convives sont présents dans la salle Gayet, réputée la plus grande et la plus luxueuse de la ville. La police estime néanmoins le nombre de convives à 300 seulement¹¹⁶⁵. Sur une trentaine de banquets offerts à Lafayette pendant son voyage – ce qui représente plusieurs milliers de personnes, puisque la moyenne globale pour un banquet est d'une centaine de convives

¹¹⁶¹ Maç• signifie maçons.

¹¹⁶² *Fête donnée à l'arrivée du général Lafayette par la maçonnerie lyonnaise*, Lyon, 1829, p. 14.

¹¹⁶³ R. Rémond, *Les États-Unis devant l'opinion française, 1815-1852*, Paris : A. Colin, 1962, p. 179-180.

¹¹⁶⁴ *Le Précurseur* de Lyon, 8 septembre 1829.

¹¹⁶⁵ AN, F⁷ 6720, dossier 12. Lyon, 8 septembre 1829. Lettre de Faye, chef d'escadron commandant la gendarmerie royale du Rhône, au colonel Delaroque, colonel de la 19^e légion de gendarmerie royale.

environ – les 500 convives du banquet lyonnais marquent le maximum¹¹⁶⁶. Le nombre de convives au banquet, ainsi que le tarif prohibitif pour y participer – 25 francs, sachant qu'un ouvrier touche alors en moyenne deux francs par jour – met en cause toute véritable représentativité de la ville, puisque ce sont les plus aisés qui y participent¹¹⁶⁷.

Durant cette grande réception, de nombreux toasts sont portés et des discours prononcés. Dans les banquets des années 1820, les toasts sont préparés à l'avance, tout comme les allocutions qui les explicitent et leur répondent. Les seuls orateurs parfois contraints d'improviser sont les héros de la fête, mais Lafayette y est habitué. De plus, une fête ne saurait être complète sans vers, ni surtout sans quelques couplets. Un poète déclame alors quelques strophes en l'honneur de l'hôte du banquet¹¹⁶⁸. C'est le cas lors du grand banquet du 7 septembre, où il est chanté « Laissez-nous fêter Lafayette, la Charte ne le défend pas¹¹⁶⁹ ». De plus, l'événement est pérennisé par la création de plusieurs médailles, réalisées pour l'occasion¹¹⁷⁰ (Planche 25 et Planche 26). Un journal libéral local rapporte qu'un

artiste a eu l'heureuse idée de graver une médaille destinée à perpétuer le souvenir de ces mémorables journées. Cette médaille sera en bronze, [...] représentant l'effigie de Lafayette. Elle aura pour revers une couronne de chêne avec cette devise : *Hommage des Lyonnais*¹¹⁷¹.

Notons néanmoins qu'à l'exception de ces quelques médailles, le voyage de 1829 ne voit pas fleurir une riche iconographie comme en 1824-1825, ou encore après la révolution de 1830. Durant ce dernier grand banquet du voyage, Lafayette prononce un discours lié à l'actualité politique. Ses propos, qui semblent avoir connu un certain succès sur le moment, mettent en garde le nouveau gouvernement et anticipent de plusieurs mois la révolution de Juillet 1830 :

¹¹⁶⁶ V. Robert, *op. cit.*, p. 137.

¹¹⁶⁷ P. Bourdin, F. Boyer et F. Weil, *op. cit.*, p. 160.

¹¹⁶⁸ V. Robert, *op. cit.*, p. 89.

¹¹⁶⁹ J. Morin, *Itinéraire du général Lafayette, de Grenoble à Lyon, précédé d'une notice historique sur cet illustre citoyen*, Lyon : Brunet, 1829, p. 109.

¹¹⁷⁰ Parmi les trois médailles lyonnaises que recense P. OLIVIER (*Iconographie métallique du général Lafayette*, Paris : Florange, 1933, p. 30-32), nous avons réussi à en retrouver deux.

¹¹⁷¹ *Le Précurseur* de Lyon, 9 septembre 1829. On trouve aussi la mention de la création d'une médaille dans *Le Figaro*, 14 octobre 1829.

Je suis fier et heureux, Messieurs, que mon passage dans cette grande et patriotique cité ait été pour elle une occasion de plus pour manifester sa constante haine de l'oppression, son amour de la véritable liberté, sa détermination de résister à toutes les tentatives de l'incorrigibilité contre-révolutionnaire [...]. Oserait-on, par de simples ordonnances, vicier les élections, exercer un pouvoir illégal ? Mais, sans doute, les partisans de telles mesures se rappelleront à temps que la force de tout gouvernement n'existe que dans les bras et dans la bourse de chacun des citoyens qui composent la nation. La nation française connaît ses droits, elle saura les défendre¹¹⁷².

Retour à Lagrange et dernières festivités

Sur ces paroles visionnaires, Lafayette quitte Lyon le 8 septembre, acclamé par des cris de *vive Lafayette*. Les autorités rapportent qu'un homme « ivre mort vociférait *vive l'empereur*¹¹⁷³ ». Il est arrêté, ainsi qu'un autre homme, qui a crié « cochon, va te coucher¹¹⁷⁴ » à Lafayette. Il se dirige vers son château de Lagrange et évite certains banquets, car cela rappelle le vol de l'Aigle quatorze ans plus tôt¹¹⁷⁵. Son passage à Annonay semble bien pâle, comparé à celui de Lyon : le préfet rapporte au ministre de l'Intérieur que

le passage du Général a produit peu d'effet ; le souvenir en est déjà effacé. Aucune marque d'enthousiasme ne s'est fait remarquer, le feu de joie allumé sur la place publique s'est borné à une simple barrique imprégnée d'huile. [...] Si le soir quelques illuminations se sont fait remarquer, on doit les attribuer plutôt à une imitation servile qu'à un sentiment d'admiration pour le prétendu héros¹¹⁷⁶.

Lafayette passe par Melun, puis Rozay-en-Brie, avant d'arriver à Lagrange le 13 septembre 1829. Le préfet rapporte que « son passage par cette ville n'a excité aucun enthousiasme. Aucune acclamation ne s'est fait entendre¹¹⁷⁷ ». En revanche, une grande fête est organisée le 20 septembre pour célébrer le retour du Général. Comme elle n'est évoquée

¹¹⁷² *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 333-335. [Lyon], 7 septembre 1829. Discours de Lafayette au banquet lyonnais. Cf. *Le Précurseur* de Lyon, 8 septembre 1829.

¹¹⁷³ AN, F⁷ 6720, dossier 12. Lyon, 8 septembre 1829. Lettre de Jean de Lacroix-Laval, maire de Lyon, au ministre de l'Intérieur.

¹¹⁷⁴ AN, F⁷ 6720, dossier 12. Lyon, 8 septembre 1829. Lettre de Faye, chef d'escadron commandant la gendarmerie royale du Rhône, au colonel Delaroque, colonel de la 19^e légion de gendarmerie royale.

¹¹⁷⁵ V. Robert, *op. cit.*, p. 136.

¹¹⁷⁶ AN, F⁷ 6720, dossier 12. Privas, 14 septembre 1829. Lettre confidentielle du préfet de l'Ardèche au ministre de l'Intérieur.

¹¹⁷⁷ AN, F⁷ 6720, dossier 12. Melun, 16 septembre 1829. Lettre du préfet de Seine-et-Marne au ministre de l'Intérieur.

que dans des rapports de surveillance policière, cette fête est présentée comme peu brillante. Le préfet précise par exemple que, lorsque Lafayette a paru,

un vivat timide s'est alors fait entendre : un admirateur du général a essayé d'en obtenir un second, mais sa voix est restée sans écho. Il n'y a eu ni députation ni compliments ni joie bruyante. Tout était calme et froid. La fraîcheur et l'humidité rendant cette triste soirée insoutenable pour les dames, on a conseillé à M. de Lafayette de les inviter à entrer au château. Un piano y a fait les frais d'un bal improvisé¹¹⁷⁸.

Néanmoins, une dernière célébration, que l'on peut inscrire dans la dynamique des banquets du voyage de Lafayette en France, a lieu le 31 octobre à Provins¹¹⁷⁹. Un banquet y est organisé par une centaine de souscripteurs pour leurs députés libéraux, parmi lesquels on compte les Lafayette, père et fils. Ces derniers sont mis à l'honneur lors de cette festivité, qui se déroule sans troubles de l'ordre public, mis à part quelques cocardes tricolores ramassées par la police dans la rue le lendemain matin, ce qui « est bien déplorable et prouve des infractions bien tristes et bien coupables¹¹⁸⁰ », selon les autorités. On est là bien loin de l'éclat des célébrations rapportées par les médias libéraux.

¹¹⁷⁸ AN, F⁷ 6720, dossier 12. Melun, 23 septembre 1829. Lettre du préfet de Seine-et-Marne au ministre de l'Intérieur.

¹¹⁷⁹ Provins, sous-préfecture du département de Seine-et-Marne, est alors une ville de taille moyenne.

¹¹⁸⁰ AN, F⁷ 6718, dossier 14. [Melun], 2 novembre 1829. Lettre confidentielle du préfet de Seine-et-Marne au ministre de l'Intérieur.

2. Le voyage de 1829, outil de propagande libérale

L'accueil réservé à Lafayette dans plusieurs départements français pendant sa tournée de trois mois est, on l'a vu, assez triomphal et traduit la popularité, dont il jouit auprès des populations locales. Il bénéficie avant tout d'une image très positive liée à son rôle de leader politique engagé dans la défense des libertés publiques. C'est cette image qui incite les habitants de diverses localités à le recevoir et à l'acclamer ainsi comme celui qui peut sauver la France de la tyrannie du nouveau gouvernement.

Les médias sont vitaux dans la construction et la diffusion de cette image. Par le récit du triomphe que connaît Lafayette pendant ces trois mois, la presse libérale, complétée par plusieurs publications à succès, permet d'entretenir sa popularité et de donner une vision élogieuse sur ces événements. Est mise en place une véritable campagne de propagande libérale, assez similaire à celle observée durant son dernier voyage aux États-Unis, à la différence près que les enjeux ne sont plus les mêmes.

La mise en avant du voyage américain de 1824-1825

Durant le voyage de Lafayette en France en 1829, les médias libéraux rappellent de manière récurrente le succès qu'a connu le Général aux États-Unis cinq ans auparavant. Ils souhaitent donner une réplique de son triomphe américain. De nombreuses allocutions de bienvenue, des toasts et des poèmes de circonstance évoquent le souvenir de ce voyage. Par exemple, à Bourgoin, un discours remémore le voyage de Lafayette aux États-Unis et le met en lien avec les réceptions contemporaines qu'il connaît en Isère :

L'enthousiasme d'un jeune peuple qui marche à pas de géant dans une carrière de prospérité illimitée, a multiplié, pour l'héroïque défenseur de l'indépendance américaine, les fêtes patriotiques et les pompes triomphales, récompense inouïe d'un dévouement sans exemple. Les acclamations du Nouveau-Monde ont retenti en Europe et la France enorgueillie a fixé ses regards avec une joie nouvelle sur l'un de ses grands citoyens. [...]

À son aspect, les dissentimens politiques se sont apaisés, toutes les nuances de l'opinion libérale ont été effacées. Il n'est resté dans tous les cœurs qu'une admiration respectueuse pour celui qui sacrifia, sans efforts comme sans ambition sa fortune, son sang et jusqu'à sa popularité pour la conquête d'une sage liberté¹¹⁸¹.

C'est là une image de Lafayette assez similaire à celle développée durant son dernier voyage américain, qui est mise en avant dans les médias libéraux français, à savoir celle du jeune héros qui offre sa fortune et sa carrière pour sauver une jeune nation en quête de liberté. La parution, à la fin juin 1829, de *La Fayette : Le voyageur aux États-Unis en 1824*¹¹⁸², fait l'objet de critiques très élogieuses dans la presse libérale, comme *Le Figaro*, qui lui consacre un article panégyrique, éditant plusieurs extraits du poème¹¹⁸³.

Certains journaux les plus à gauche, comme le *Courrier français*, se servent du récit de ce voyage, en particulier le retour en France de Lafayette, pour critiquer le régime français et la répression policière. Le passage au Havre et à Rouen semble en particulier contraster avec le succès américain :

Ce même homme, que la ville de New York reçoit dans un char attelé de quatre chevaux blancs, n'avait pu entrer au Havre que furtivement pour éviter les outrages et les pièges d'une infâme police, [...] à l'étonnement extrême des Américains qui accompagnaient le général et que de telles indignités faisaient douter qu'ils fussent en France. Cependant, et en dépit de ces honteuses machinations, Lafayette en ce moment même traverse encore nos départemens aux acclamations universelles de la France que son caractère honore¹¹⁸⁴.

Le *Courrier* s'inspire ici de *Lafayette en Amérique, en 1824 et 1825*, le journal de voyage qu'Auguste Levasseur, ancien secrétaire du Général, vient de publier. En effet, celui qui avait accompagné Lafayette dans sa tournée américaine, a tenu un journal quotidien qu'il publie en 1829¹¹⁸⁵. Il s'agit d'un projet mûrement réfléchi et la rédaction en est entreprise dès le début de l'année 1829. Le Général évoque ce projet et la distance qu'il souhaite garder, afin d'éviter le parti-pris :

¹¹⁸¹ J. Morin, *Itinéraire du général Lafayette, de Grenoble à Lyon, précédé d'une notice historique sur cet illustre citoyen*, Lyon : Brunet, 1829, p. 70-72.

¹¹⁸² H. de Saint-Albin, *La Fayette : Le voyageur aux États-Unis en 1824*, Paris : Tastu, 1829, 16 p.

¹¹⁸³ *Le Figaro*, 23 juillet 1829.

¹¹⁸⁴ *Courrier français*, 6 septembre 1829.

¹¹⁸⁵ P. Bourdin, F. Boyer et F. Weil, *op. cit.*, p. 152.

Depuis le début de l'année, Levasseur s'est installé dans sa bibliothèque. Vous savez qu'il envisage d'écrire quelque chose à propos de notre merveilleux tour en Amérique, mais il a ressenti à quel point une telle publication est inappropriée à cause de la situation intime qu'il a occupée auprès du principal objet des événements relatés. Je ne prendrai pas connaissance de ses manuscrits, pour éviter [...] de participer à faire des remarques flatteuses [...]. De sorte que si ce livre est publié, je le lirai à ce moment-là pour la première fois¹¹⁸⁶.

Ce journal de voyage, traduit en anglais¹¹⁸⁷, en allemand¹¹⁸⁸, et même en hollandais deux ans plus tard¹¹⁸⁹, est imprimé aux États-Unis au début de l'été 1829. James Madison évoque la publication de cet ouvrage en Amérique dans une lettre privée à Lafayette :

Il est connu de tous que M. Levasseur a préparé un récit de votre visite aux États-Unis, dont une traduction est en cours d'impression à Philadelphie, mais dont je ne sais pas l'avancement. Je suis conscient de la délicatesse de votre situation : je considère comme allant de soi que l'auteur se sera gardé du danger de suppositions indélicates de toutes sortes¹¹⁹⁰.

En effet, Auguste Levasseur évite toutes critiques et son ouvrage est une suite d'éloges sur Lafayette et les États-Unis. Levasseur, carbonaro et libéral, partage les idées du Général et propage l'américanophilie en France et en Allemagne, par le récit du voyage de Lafayette, ainsi que par de très nombreux éloges sur la société et les institutions américaines. Il permet d'entretenir le souvenir du voyage de 1824-1825 et de rappeler, entre autres, aux Français certaines vertus et valeurs attribuées au Général par le peuple américain. En France, d'août à septembre 1829, plusieurs journaux libéraux font la publicité pour faire connaître cet ouvrage¹¹⁹¹. *Le Figaro* en fait une critique élogieuse :

On parle beaucoup dans le monde littéraire [...] d'une relation du voyage du Général Lafayette en Amérique, en 1824-1825, rédigée par M. A. Levasseur [...]. La France accueillera avec un noble empressement les détails d'un triomphe qui honore autant la

¹¹⁸⁶ AN, 729Mi26. Paris, 16 avril 1829. Lettre de Lafayette à Edward Livingston.

¹¹⁸⁷ A. Levasseur et J. D. Godman, *Lafayette in America in 1824 and 1825 : Or, Journal of a Voyage to the United States*, Philadelphia : Carey & Lea, 1829, 2 vol., 227. et 265 p.

¹¹⁸⁸ A. Levasseur, *Reise des General Lafayette durch Amerika, in den Jahren 1824 und 1825*, Naumburg : Wildsche Verlags-Buchhandlung, 1829, 194 p.

¹¹⁸⁹ A. Levasseur, *Reis door de Vereenigde Staten van Noord-Amerika, in de jaren 1824 en 1825, door den Generaal Lafayette*, Zutphen : Thieme, 1831, 2 vol., 254 et 223 p.

¹¹⁹⁰ LoC, The James Madison Papers, lettre n°0979. Montpellier (Va.), 15 juin 1829. Lettre de James Madison à Lafayette.

¹¹⁹¹ *La Revue de l'Ouest*, 12 août 1829 et le *Journal des débats politiques et littéraires*, 10 et 11 septembre 1829.

nation qui l'a décerné que l'homme qui en fut l'objet. [...] L'auteur a soin de mêler des documents statistiques ou historiques sur les États-Unis. Tous les éléments de succès sont là, mais surtout celui qui s'attache à l'histoire d'un homme qu'on ne peut nommer sans respect et sans admiration¹¹⁹².

Ce journal de voyage au prix élevé – puisqu'il est d'abord vendu 15 francs, puis 14 francs – est réservé à une certaine élite qui a les moyens de l'acheter. Rappelons que sous le régime censitaire qu'est la Restauration, seuls les plus aisés ont le droit de vote et donc un pouvoir politique.

Dans son avant-propos, l'auteur explique pourquoi il fait publier son journal si tard : il était jusque-là au service de Lafayette et on aurait pu lui reprocher son manque de recul et d'objectivité. Il ajoute que

ce journal [...] offre un caractère d'authenticité qu'il serait difficile de lui contester, car, outre que je pourrais invoquer au besoin le témoignage de plusieurs millions de témoins, je puis encore dire : tout ce que je raconte, je l'ai vu. [J'offre] à mes amis et au public les détails d'un triomphe qui honore autant la nation qui l'a décerné que l'homme qui en fut l'objet¹¹⁹³ et dont le récit sera un jour, je l'espère, le plus grand encouragement qu'on puisse offrir aux sincères amis d'une sage liberté¹¹⁹⁴.

Dans un contexte de voyage de 1829, cette publication ne peut que raviver la lutte des libéraux français. Ceux-ci utilisent la venue de Lafayette et son succès dans diverses localités pour la cause plus générale de lutte contre le nouveau gouvernement. Ils participent eux-mêmes, par leurs médias, au triomphe du Général, puisqu'ils préparent sa venue et organisent les festivités.

La préparation des esprits par la presse libérale

Avant que le Général n'atteigne l'une ou l'autre ville, la presse locale anticipe son arrivée et, par divers articles, prépare l'opinion publique à lui offrir de grandes réceptions et à l'acclamer. Plusieurs journaux libéraux, en effet, annoncent son arrivée et rappellent aux lecteurs la carrière et les vertus attribuées à Lafayette, le présentant toujours comme un grand homme, un héros en Amérique, un défenseur implacable de la liberté.

¹¹⁹² *Le Figaro*, 26 juillet 1829.

¹¹⁹³ Levasseur reprend ici mot à mot une phrase du *Figaro* du 26 juillet 1829.

¹¹⁹⁴ A. Levasseur, *Lafayette en Amérique, en 1824 et 1825*, Paris : Baudouin, 1829, avertissement.

Prenons ici un exemple précis, celui de la préparation de la venue du Général à Lyon. Deux journaux libéraux locaux, *Le Précurseur* et le *Journal du Commerce* de Lyon, annoncent dès le 18 août 1829 la venue de Lafayette dans leur ville et tentent de donner une image des plus positives de leur futur hôte. *Le Précurseur* essaie, par exemple, de convaincre le lectorat que le Général n'est pas un chef de parti, ni un factieux et qu'il doit être bien accueilli :

Nous nous empressons d'annoncer à nos compatriotes que le général Lafayette sera sous peu de jours dans nos murs. C'est avec joie que nous voulons seconder par tous les moyens qui sont en notre pouvoir le zèle religieux des nombreux amis qui se proposent de célébrer le passage de ce grand citoyen. [...] Montrons par la dignité de notre accueil [...] que nous avons compris ce grand caractère, admirable assemblage de générosité, de bon sens, de franchise et de force. Tandis que de petits hommes à étroites vues et à méchants desseins s'agitent dans leur faible et odieux pouvoir, c'est un consolant spectacle que celui de la France honorant ceux qui l'honorent¹¹⁹⁵.

Dans ces journaux libéraux, les éloges envers Lafayette sont incessants. Les mêmes vertus qui avaient été mises en avant durant son dernier voyage américain le sont de nouveau dans les médias libéraux français. Sa constance dans ses principes et sa carrière, en particulier durant la Révolution française, sont supposés être une de ses grandes qualités¹¹⁹⁶. Le succès qu'il a déjà connu dans d'autres villes est censé montrer aux Lyonnais la grandeur de ce personnage et les stimuler à le recevoir d'une manière tout aussi éclatante :

L'illustre général Lafayette, auquel la ville de Grenoble vient de faire une réception digne de lui et digne d'elle, est attendu de jour en jour dans nos murs. [...] L'élite de la population doit se porter au-devant du vénérable défenseur de la cause nationale, remise de nouveau en question par le ministère anglo-Polignac¹¹⁹⁷.

Le terme « anglo-Polignac » est péjoratif, puisque le ministère est ainsi jugé comme non patriotique et aux mains de l'influence étrangère. On le voit, la question du nouveau ministère préoccupe les journaux libéraux, qui préparent l'opinion publique en faveur du Général, afin que celui-ci, réputé farouche opposant au régime, soit reçu triomphalement et que son succès montre au gouvernement l'insatisfaction des Français. Deux jours avant son arrivée à Lyon, *Le Précurseur* affirme ainsi :

¹¹⁹⁵ *Le Précurseur* de Lyon, 18 août 1829.

¹¹⁹⁶ *Ibid.*, 22 août 1829.

¹¹⁹⁷ *Journal du Commerce* de Lyon, 26 août 1829.

À peine avions-nous annoncé la prochaine arrivée du général Lafayette, en faisant des vœux pour qu'il reçût parmi nous cette hospitalité, que la grande famille américaine a su lui offrir, que déjà tout était disposé pour répondre à notre appel. Nos plus notables citoyens, [...] notre loyale jeunesse, toutes les professions, tous les âges ont voulu concourir à recevoir le vétéran de notre liberté. La journée du 5 septembre sera donc pour nous une journée éclatante où l'on verra que la contre-révolution a plus d'un obstacle à vaincre pour arriver à ses fins¹¹⁹⁸.

Cependant, les médias libéraux souhaitent protester contre le nouveau ministère par des manifestations paisibles et sans troubles de l'ordre public. Ils veulent à tout prix éviter que l'opinion publique associe les festivités offertes à Lafayette au désordre et aux agitations révolutionnaires. Le *Journal du Commerce* de Lyon annonce ainsi l'arrivée du Général le lendemain :

Qui ne voudra saluer le vétéran de la liberté dans les deux mondes ! Qui ne voudra contempler les traits du guerrier, de l'orateur, qui a traversé par tant d'orages, qui a fait à la cause des peuples tant et de si nobles sacrifices ? Mais dans cette circonstance, plus encore que dans toute autre, gardons-nous de nous écarter en rien de l'ordre, de la décence et de ce respect aux lois, dont nous devons sans cesse offrir l'exemple. [...] Tout homme qui chercherait à troubler la fête [...] sera arrêté immédiatement par les citoyens eux-mêmes et livré à l'autorité [...]. Voilà comment Lyon montrera son respect aux lois, tout en offrant au général Lafayette un accueil digne de lui¹¹⁹⁹.

C'est donner le ton sur la manière de recevoir Lafayette, à savoir que la population doit s'abstenir de toute agitation. La presse libérale n'hésite pas à rappeler l'accueil offert au Général dans d'autres départements durant les semaines passées, montrant ainsi qu'accueillir le « héros des deux mondes » n'est pas synonyme de trouble de l'ordre public. Cela sert à prouver aux Lyonnais que d'autres villes l'ont bien reçu et qu'ils se doivent de surpasser ces réceptions :

Le voyage de l'illustre citoyen dans le département de l'Isère, comme dans celui du Puy-de-Dôme, a été une suite non interrompue de fêtes et de triomphes. Partout les populations se pressaient sur ses pas et les cités se disputaient l'honneur de l'arrêter quelques jours, quelques instans. Les campagnes même se montraient jalouses de témoigner leurs joies. [...] Les habitans de toute une contrée [se sont entendus] pour célébrer la gloire la plus pure que notre siècle a fait éclore¹²⁰⁰.

¹¹⁹⁸ *Le Précurseur* de Lyon, 3 septembre 1829.

¹¹⁹⁹ *Journal du Commerce* de Lyon, 4 septembre 1829.

¹²⁰⁰ *Le Précurseur* de Lyon, 5 septembre 1829.

C'est ainsi toute une campagne de préparation des esprits que l'on peut observer dans la presse libérale locale. Les lecteurs sont prévenus longtemps à l'avance de la venue du Général, dont les éloges sont incessants dans tous les articles à son sujet. C'est par là créer, ou mettre à jour, une image très positive de Lafayette dans l'esprit de la population, davantage encline à le recevoir triomphalement et à l'acclamer. En même temps, sa présence permet à la presse libérale de clouer au pilori le ministère Polignac.

La propagande contre le ministère durant le voyage

Lorsque la nouvelle de la nomination du gouvernement du 8 août se répand en France, la presse libérale se déchaîne comme jamais. Les critiques se concentrent sur le trio Polignac-La Bourdonnaye-Bourmont¹²⁰¹. Le succès que connaît Lafayette à Lyon permet de relancer une nouvelle campagne de dénigrement de ce ministère au mois de septembre 1829. Au lendemain de son accueil à Lyon, la presse libérale locale annonce l'importance que connaîtra cet événement dans le reste de la France :

La marche triomphale de Lafayette, au milieu des populations de l'Isère et du Rhône, restera gravée dans nos souvenirs. La presse périodique en transmettra le récit à nos frères des autres départemens et la France saura que de grandes cités toutes entières se sont levées pour saluer la liberté dans son premier et son plus constant apôtre. N'en doutons pas, cet événement sera pour beaucoup dans la chute inévitable et prochaine du ministère de la contre-révolution¹²⁰².

Durant les jours qui suivent le passage de Lafayette à Lyon, les journaux libéraux locaux rapportent les réceptions lyonnaises. Selon l'usage de l'époque, des articles entiers sont copiés dans leur intégralité par des journaux libéraux, qui connaissent une diffusion nationale, à l'instar du *Courrier français*, du *Globe* ou encore du *Constitutionnel*. Ce dernier reprend des articles donnant des nouvelles de la réception de Lafayette pendant quatre jours d'affilée¹²⁰³, tandis que le *Courrier français* rapporte ce voyage dans six éditions différentes¹²⁰⁴. Ces articles, extraits du *Précurseur* de Lyon, sont marqués par un ton très élogieux et publient

¹²⁰¹ E. Waresquiel et B. Yvert, *Histoire de la Restauration, 1814-1830 : Naissance de la France moderne*, Paris : Perrin, 2002, p. 438-439.

¹²⁰² *Le Précurseur* de Lyon, 7 septembre 1829.

¹²⁰³ *Le Constitutionnel*, 10, 11, 12 et 13 septembre 1829.

¹²⁰⁴ *Courrier français*, 7, 9, 10, 11, 12 et 13 septembre 1829.

des extraits de discours politiques prononcés en l'honneur de Lafayette, ainsi que les réponses de ce dernier. *Le Figaro*, quant à lui, évoque le voyage de Lafayette en France dans trois numéros¹²⁰⁵. La critique de la nouvelle administration semble omniprésente dans la presse libérale :

L'honorable général a dû se convaincre par l'enthousiasme, que sa présence a inspiré à toutes les classes, excepté à celle des fonctionnaires et salariés, que l'esprit public de Lyon n'était point favorable au système d'asservissement que nous préparant en ce moment les absolutistes et les jésuites. [...] L'accueil fait au défenseur de la liberté sur toute la route qu'il a parcourue est une muette, mais sévère leçon pour ceux qui rêvent encore d'Ancien Régime et les créatures de M. de La Bourdonnaye ont pu voir que leur parti n'était ni le plus fort ni le plus nombreux. En vain, les tracasseries du pouvoir ont cherché à ralentir le zèle des citoyens. En vain on a exhumé une vieille ordonnance rendue dans un moment de trouble et qui n'était plus que ridicule dans un moment de paix¹²⁰⁶.

Les libéraux se moquent des ultra-royalistes qui considèrent les festivités offertes à Lafayette comme des agitations révolutionnaires. C'est ainsi que cette ordonnance de 1820, au lieu de freiner l'élan libéral, l'a au contraire stimulé. Face à ce qu'elle juge être l'arbitraire et la contre-révolution, la presse libérale oppose la figure de Lafayette, supposé incarner la défense des libertés :

En ce moment, les fanatiques et les hypocrites, les entrepreneurs de pouvoir absolu, les marchands de coups d'État regardent [l'entrée de Lafayette à Lyon] avec un mélange de crainte et de joie. *Voyez-vous*, disent-ils, *les honneurs décernés à cet homme, ce triomphe séditieux, cette foule révolutionnaire qui se presse sur ses pas ?* [...] Et déjà ils voudraient exploiter comme une révolte ce paisible, mais énergique langage de la population lyonnaise. [...] Vous proclamez 1815, on vous répond par 1789. Vous installez sur le pavois ministériel l'homme des *catégories* ; on met devant vous, sur un char, l'homme de la liberté américaine¹²⁰⁷.

La presse libérale aime se servir de Lafayette comme pendant à Polignac. Ainsi, alors que le gouvernement propose contre-révolution et mesures liberticides, les libéraux mettent en avant un Lafayette de la Révolution française et défenseur des libertés. De plus, les critiques s'adressent à d'autres ministres, comme La Bourdonnaye, dénigré pour son esprit conservateur et présenté comme étant quasi-paranoïaque. *Le Figaro* publie, par exemple,

¹²⁰⁵ *Le Figaro*, 12, 13 et 14 septembre 1829.

¹²⁰⁶ *Journal du Commerce* de Lyon, 11 septembre 1829.

¹²⁰⁷ *Journal des débats politiques et littéraires*, 11 septembre 1829.

une parodie de rapport que La Bourdonnaye aurait écrit à propos de la présence de Lafayette à Lyon :

Je continue à poursuivre conjointement avec la plus sévère investigation [...] le grand coup que ces scélérats [...] ont monté dans le moment actuel. Il s'agit du voyage du conspirateur Lafayette. [...] Il est avéré que ce voyage criminel, qui, dit-on, a été entrepris par le soi-disant général comme pour sa santé, est au contraire pour la révolution. [...] Les trois millions qu'il a distribués secrètement à Lyon [...] pour faire crier : *vive lui !* prouvent assez que ce grand conspirateur nage dans une abondance peu ordinaire¹²⁰⁸.

Les critiques exprimées dans les médias libéraux peuvent être assez virulentes et menaçantes contre le régime en place, à l'instar du *Globe* qui s'adresse ainsi au ministère :

Un *Polignac* reparaît et vous ne comprenez pas que la nation se rejette dans les bras de *Lafayette*. [...] Vous savez bien qu'il n'y a là ni parades payées, ni hommages obligés. [...] Misérables esprits qui tourmentez [la nation] de vos ineptes inquiétudes, de vos retours perpétuels vers un passé dont elle ne veut plus, comprendrez-vous enfin ? [...] Le redoutable problème de la révolution se pose de nouveau, ou plutôt c'est vous qui le posez. [...] Si la république est dans le cœur du vieil ami de Washington, la foi du serment y est aussi avant tout. [...] Cessez donc vos calomnies et ne parlez pas tant de république : votre vue seule [...] la ferait rêver¹²⁰⁹.

Évoquer la possibilité d'une révolution est considéré comme une menace directe contre le régime monarchique, ainsi remis en question dans sa légitimité même. Dans l'esprit des libéraux, cette nécessité de changement de régime n'existe pourtant que dès lors que le gouvernement est trop liberticide, tandis qu'une monarchie de type constitutionnel, telle que la Charte le prévoit, est acceptable pour les libéraux. Dans l'esprit public, la question des vraies appartenances politiques de Lafayette se pose : est-il républicain ou monarchiste constitutionnel ? *Le Globe* semble concilier ces deux aspects. En réalité, le Général est très attiré par les institutions républicaines des États-Unis, mais il est conscient que la France d'alors n'est pas encore prête pour ce type de régime. Il fait en tout cas figure d'homme proche des principes constitutionnels, par opposition au nouveau gouvernement :

[C'est] une leçon doublement significative que le contraste de l'ivresse unanime qui accueille la présence du patriarche de la liberté parmi nous et de la douleur universelle excitée par l'apparition d'un cabinet ennemi de toutes nos libertés. [...] Ce n'est pas le

¹²⁰⁸ *Le Figaro*, 13 septembre 1829.

¹²⁰⁹ *Le Globe*, 12 septembre 1829.

triomphe d'un homme qui les blesse si profondément, c'est l'éclatante réprobation de leurs prétentions au despotisme, c'est le triomphe des doctrines constitutionnelles les plus pures¹²¹⁰.

Dans l'opinion libérale, Lafayette fait ainsi figure de défenseur des libertés constitutionnelles, face au ministère jugé liberticide. Néanmoins, c'est aussi une image d'éternel révolutionnaire qui ressort dans la presse libérale :

C'est la même pensée [qui] réunit toutes les classes des habitans dans le besoin de protester, par le cri de *vive Lafayette !* contre les menaces du 8 août. Remarquons-le bien, cela est essentiel : c'est au moment où Lafayette met le pied sur le territoire de l'Isère que retentit partout la fatale nouvelle. C'est alors aussi que ce qui n'était auparavant qu'un témoignage individuel de vénération et d'amour prend le caractère d'une protestation politique. Quand nos premières conquêtes de 1789 sont mises en péril, nous nous rallions, par un mouvement instinctif, à l'homme qui nous rappelle tout ce qu'il y a de glorieux et de pur dans cette époque¹²¹¹.

La presse libérale présente ainsi à l'opinion publique Lafayette comme un ancien révolutionnaire, mais en même temps comme un député constitutionnel, défenseur des libertés. Il sert de contrepoids à Polignac et à la nouvelle administration. Néanmoins, son rôle et son implication dans la Révolution française semble aussi remise en question et susciter des débats.

La controverse à propos de Lafayette

Alors qu'il est sur le point de recevoir l'onction populaire à Lyon, Lafayette fait l'objet d'un article critique, remettant en cause son comportement durant la Révolution française. *La Quotidienne*, journal ultra-royaliste, publie ainsi le 4 septembre 1829 un article qui reprend les actes de séances parlementaires, remontant aux 22, 23 et 25 août 1792, à propos du passage de Lafayette à l'étranger. Ce dernier est qualifié de « perfide général », d'« homme abominable » et de « traître La Fayette » et son remplacement par Dumouriez est décrit comme ayant donné lieu à des manifestations de joie populaire. De plus, son passage à l'étranger est présenté comme une « désertion » :

¹²¹⁰ *Courrier français*, 12 septembre 1829.

¹²¹¹ *Le Précurseur* de Lyon, 9 septembre 1829, repris par *Le Constitutionnel*, 13 septembre 1829.

La Fayette vient d'échapper à la loi, mais il ne peut échapper à la haine de la nation et à l'horreur de la postérité. Je demande que vous déclariez qu'il est voué à l'indignation de la nation française et que son nom soit un objet d'horreur pour tous les bons citoyens¹²¹².

En reprenant ces accusations révolutionnaires durant le voyage de Lafayette en France en 1829, les ultra-royalistes souhaitent montrer que les révolutionnaires eux-mêmes ont haï le Général à un moment donné. Ils espèrent ainsi salir l'image de Lafayette, même si pour cela il leur faut reprendre des débats d'une Assemblée révolutionnaire et républicaine. Ces accusations provoquent un tollé dans la presse libérale, qui écrit ainsi des articles pour justifier le comportement du Général quarante ans plus tôt :

Il voulut en vain sauver la monarchie, lorsqu'au milieu des plus grands dangers il quitta son armée et vint à l'Assemblée législative pour réclamer l'exécution franche de la Constitution. [...] Lafayette quitta une patrie qu'il ne pouvait plus servir et trouva, sur une terre inhospitalière, des fers que riva l'oligarchie autrichienne¹²¹³.

Ainsi face à la version de la défection et de la désertion, les libéraux présentent Lafayette comme dévoué à la famille royale et victime des excès révolutionnaires. D'autres journaux libéraux diffusés à l'échelle nationale s'en prennent à *La Quotidienne*, comme *Le Constitutionnel*¹²¹⁴, ou encore le *Courrier français* qui écrit :

La Quotidienne [...], à l'instar de ces crieurs publics tirés de la plèbe la plus vile, qui suivaient, à Rome, le char du triomphateur et vociféraient contre lui les plus grossières injures, la noble et dévote feuille [insulte] l'homme des deux mondes par des outrages et des calomnies¹²¹⁵.

Ce journal justifie ensuite le comportement de Lafayette en 1792 : selon lui, il ne se serait pas vendu à l'ennemi, mais aurait fui à l'étranger pour éviter la guillotine. Comme on peut l'observer, la figure du Général ne fait pas l'unanimité. Un nouveau débat a lieu quelques jours plus tard à propos du plus ou moins grand succès qu'aurait connu Lafayette à Lyon. Les ultra-royalistes tendent à diminuer le nombre et l'enthousiasme des personnes présentes, alors que les libéraux les surestiment. Le *Journal du Commerce* réfute ainsi les allégations royalistes :

¹²¹² *La Quotidienne*, 4 septembre 1829.

¹²¹³ *Le Précurseur* de Lyon, 5 septembre 1829.

¹²¹⁴ *Le Constitutionnel*, 5 septembre 1829.

¹²¹⁵ *Courrier français*, 5 septembre 1829.

Quelques personnes ont cherché à calomnier la population lyonnaise en affirmant que nous avons exagéré en portant à 80 000 le nombre des individus qui sont allés samedi au-devant du général. Nous persistons dans notre assertion¹²¹⁶.

Les personnes en question, les journaux ultra-royalistes, estiment, en effet, que le nombre de personnes présentes est quatre fois moindre. La *Gazette de France* répond par exemple ainsi aux affirmations du *Journal du Commerce* :

Plusieurs faits consignés dans le *Journal du Commerce* de Lyon sont faux ou dénaturés et surtout, comme il affirme que la majeure partie de la population a pris part à cette ovation indécente, il importe aux royalistes, aux honnêtes gens, de démentir hautement cette assertion calomnieuse. [...] La mauvaise foi et l'esprit de mensonge se font remarquer à chaque ligne dans le *Journal du Commerce*. 80 000 personnes, dit-il, se sont rendues au-devant du général Lafayette. [...] Embellir la narration de quelques cinquante ou soixante mille de plus, il n'en coûte pas d'avantage. [...] Les spectateurs indifférens [ont été évalués à] 20 000 [...] : il faudrait encore en retrancher la foule des oisifs, amenés là par un simple motif de curiosité. Aussi l'enthousiasme *qui était à son comble*, s'est borné à quelques cris honteux de *vive Lafayette*¹²¹⁷.

Le *Journal du Commerce* réfute ces affirmations, qualifiées de « sottises » et de « mensonges », avant de présenter de nouveau le chiffre de 80 000 personnes présentes. Dans l'un des articles, on comprend quel est l'enjeu de grossir ou diminuer le nombre d'admirateurs de Lafayette :

La *Gazette de France*, que nous personnalisons par politesse, [a donné] l'ordre de démentir tout ce que nous avons dit, afin de plaire à ses patrons, qui ne veulent pas d'enthousiasme spontané pour un grand citoyen, courageux défenseur de la monarchie constitutionnelle et qui [souhaitent qu'il n'y ait] en France des ovations et des triomphes de commande que pour l'absolutisme, le jésuitisme et le congrégationnisme¹²¹⁸.

Le nombre de personnes présentes, ainsi que leur comportement plus ou moins enthousiaste, est censé servir de mesure à la popularité, dont jouit Lafayette. Plus il y a de personnes, plus sa popularité est considérée comme vaste. Moins il y a de monde pour l'accueillir, moins l'accueil sera triomphal et chaleureux. Pour les ultra-royalistes, il est difficile d'admettre que le Général, farouche opposant au régime, connaisse un grand succès. À l'inverse, pour les libéraux, il est important de montrer à l'opinion publique qu'une

¹²¹⁶ *Journal du Commerce* de Lyon, 11 septembre 1829.

¹²¹⁷ *Gazette de France*, 16 septembre 1829.

¹²¹⁸ *Journal du Commerce* de Lyon, 20 septembre 1829.

des grandes figures du libéralisme est aimée des foules. Pour cela, la campagne de propagande libérale, lancée par les journaux, est poursuivie et amplifiée par la publication de brochures.

Publication et publicité des brochures libérales

La campagne de presse en faveur de Lafayette et contre le ministère Polignac ne semble pas suffire au parti libéral qui relance une nouvelle vague médiatique en septembre et octobre 1829. Il publie, en effet, plusieurs brochures relatant l'accueil reçu par le Général en France quelques semaines auparavant, souhaitant ainsi faire connaître du plus grand nombre le succès et la popularité de celui qui est désormais présenté comme l'opposant au régime par excellence. C'est ainsi que le voyage de Lafayette est exploité par la propagande libérale qui tire des brochures à des dizaines de milliers d'exemplaires¹²¹⁹.

La parution de telles publications commence dès août 1829, lorsqu'est mise en vente la brochure intitulée *Arrivée du Général Lafayette dans l'arrondissement de Brioude*. Cet ouvrage reprend en grande partie des extraits de journaux sur la réception du Général à Brioude. Il donne une vision très libérale et élogieuse sur les événements, souhaitant ainsi inciter les libéraux d'autres villes à lui offrir un accueil similaire¹²²⁰. Cette brochure est suivie peu de temps après par une autre, *Arrivée du général Lafayette au Puy le 11 août 1829*, elle aussi très élogieuse¹²²¹.

Mais les publications les plus importantes ont lieu à partir de septembre. C'est, en effet, le 6 septembre 1829 que paraît une *Notice sur la vie du Gal La Fayette*. Cette courte biographie dithyrambique souhaite convaincre le lecteur que le Général a eu un engagement héroïque durant la guerre d'indépendance américaine et que, pendant la Révolution française, c'est lui qui a sauvé la famille royale à plusieurs reprises. La brochure se termine sur un jugement partisan : « Lafayette est un grand homme et les amis de l'humanité le prendront toujours pour modèle¹²²² ». Cette publication paraît au bon moment, puisqu'elle

¹²¹⁹ V. Robert, *Le temps des banquets : Politique et symbolique d'une génération (1818-1848)*, Paris : Publ. de la Sorbonne, 2010, p. 136.

¹²²⁰ *Arrivée du général Lafayette dans l'arrondissement de Brioude*, Clermont-Ferrand : Vaissière, 1829, 15 p.

¹²²¹ *Arrivée du général Lafayette au Puy le 11 août 1829*, Le Puy : Clet, 1829, 20 p.

¹²²² *Notice sur la vie du Gal La Fayette*, Lyon : Perrin, 1829, p. 6-8.

est publiée, alors que Lafayette est acclamé par les Lyonnais. Le *Journal du Commerce* de Lyon en fait la publicité le jour même :

On annonce comme devant paraître aujourd'hui même chez tous les libraires et marchands de nouveautés, une brochure [...] : c'est une *Notice sur le général Lafayette* [...]. Le prix de cette *Notice* est fixé à 50 centimes, afin que tous les Lyonnais, quelles que soient leur position et leur fortune, puissent en contemplant les traits du général Lafayette, s'initier à la vie glorieuse de l'illustre prisonnier d'Olmütz. Cette notice se trouve aussi au bureau du *Journal du Commerce*¹²²³.

On remarquera que le prix de cette brochure est bas et qu'elle est ainsi rendue davantage accessible aux classes laborieuses. De plus, les interconnexions avec la presse libérale locale, à commencer par le *Journal du Commerce* de Lyon, sont assez évidentes, puisque ce sont les mêmes journalistes qui écrivent des articles sur la réception de Lafayette à Lyon, qui compilent cette biographie et qui en font la publicité.

Deux semaines après la fin du voyage du Général, paraît une brochure essentielle : *Voyage de Lafayette en France*, un recueil d'articles tirés du *Précurseur* de Lyon et de *L'Ami de la Charte* de Clermont. Ce petit livret de 11 cm, publié le 23 septembre 1829, vendu lui aussi au prix dérisoire de 50 centimes, est distribué dans tout le pays et tiré à 100 000 exemplaires¹²²⁴. C'est, du moins, le chiffre avancé par les libéraux. Il importe moins de savoir si cette brochure a réellement été tirée à un tel nombre d'exemplaires que de voir le but qu'ont les libéraux en arborant un tel chiffre : présenter cet ouvrage comme un bestseller doit montrer l'intérêt d'un public vaste pour la personne de Lafayette et pour le succès qu'il vient de connaître dans plusieurs départements.

Le long récit biographique introductif est bien entendu apologétique et déforme parfois la réalité historique, par exemple lorsqu'il nie toute implication volontaire de Lafayette dans la charbonnerie : « Depuis longtemps on cherchait à impliquer Lafayette dans quelque conspiration. On avait fait figurer son nom dans plusieurs complots¹²²⁵ ». À en croire cette publication, le Général aurait été passif et son nom compromis malgré lui. Le récit du voyage de 1824-1825 est, quant à lui, absolument élogieux et Lafayette est

¹²²³ *Journal du Commerce* de Lyon, 6 septembre 1829.

¹²²⁴ C. Tourtier-Bonazzi, « Lafayette vu par ses contemporains », dans *Bulletin d'Histoire moderne et contemporaine*, n° 13, 1982, p. 44 ; R. Castries, *La Fayette*, Paris : Taillandier, 1981, p. 411.

¹²²⁵ *Voyage de Lafayette en France : Précédé de sa vie et orné de son portrait*, Paris : Levavasseur, 1829, p. 48.

présenté comme le vertueux vétéran de la guerre d'indépendance américaine, sans défaut, acclamé par tout un peuple démocratique. Suit alors le récit du voyage de 1829 en France, lui aussi très partisan, puisqu'il reprend des articles de journaux libéraux.

Le Général semble favorable à la publication de cette brochure, lorsqu'il écrit à Adolphe Périer : « On m'a prévenu il y a quelques jours, mon cher ami, qu'il allait paraître une petite édition à cinquante centimes de mon voyage, précédée d'une notice de ma vie. Cela est fait à très bonne intention par de jeunes amis¹²²⁶ ». Le *Voyage de Lafayette en France* se fait connaître grâce à la publicité qu'en font plusieurs journaux libéraux de diffusion nationale, comme le *Constitutionnel*¹²²⁷, le *Courrier français*¹²²⁸, *Le Figaro*¹²²⁹ ou encore le *Journal des débats* qui écrit :

Le libraire qui publie la relation du voyage que vient de faire M. Lafayette en France a bien apprécié la disposition des esprits en faisant un premier tirage à CENT MILLE exemplaires. La France entière voudra lire tous les faits qui se rattachent à l'opinion d'une grande ville, manifesté si énergiquement contre le ministère. Cette première édition sera insuffisante sans doute¹²³⁰.

Quelques jours après cette publication, les libéraux en publient une autre, dont la portée ne semble pas moindre. Il s'agit de *l'Itinéraire du général Lafayette, de Grenoble à Lyon*, paru le 28 septembre 1829, et qui est la première brochure à voir figurer un nom d'auteur, à savoir Jérôme Morin¹²³¹, rédacteur au journal libéral *Le Précurseur* de Lyon. Dès le 7 septembre, ce journal annonce la parution prochaine de cette brochure qu'il commente ainsi :

Vive Lafayette ! C'est-à-dire vivent toutes les libertés qui sont chères à la France [...]. Vive Lafayette ! C'est-à-dire vivent le côté gauche de la Chambre des députés et ses doctrines. Vive Lafayette ! Enfin, c'est-à-dire vive tout ce que menacent les hommes du 8 août. [...] Il est donc utile de rassembler les récits (épars dans plusieurs articles de journaux) des fêtes offertes au général dans les cités de l'Isère et dans la nôtre. C'est le

¹²²⁶ AN, 729Mi34, dossier 385. Lagrange, 27 septembre 1829. Lettre de Lafayette à Adolphe Périer.

¹²²⁷ *Le Constitutionnel*, 22 septembre 1829.

¹²²⁸ *Courrier français*, 23 septembre 1829.

¹²²⁹ *Le Figaro*, 25 septembre 1829.

¹²³⁰ *Journal des débats politiques et littéraires*, 24 septembre 1829.

¹²³¹ Jérôme Morin (1797-1861), républicain convaincu, participe, en 1827, à la fondation du *Précurseur* de Lyon, dont il devient le directeur.

travail que nous nous proposons de faire et auquel nous ajouterons un précis de la vie politique de l'illustre voyageur¹²³².

Au moment de sa parution, le *Précurseur* de Lyon fait à plusieurs reprises la publicité de cette publication vendue un franc, prix assez modéré¹²³³. Comme on peut s'en douter, là aussi se succèdent les éloges et des souvenirs biographiques présentant Lafayette comme un grand héros, qui a été acclamé comme aucun autre par le peuple américain. Mais, comme l'indique son titre, l'*Itinéraire du général Lafayette* se concentre davantage sur son voyage français et reprend de nombreux articles parus dans le *Précurseur*, publiant ainsi des discours intégraux et des descriptions détaillées. Cette brochure semble avoir connu un vif succès, puisque, parue le 28 septembre, quelques jours suffisent à épuiser tous les exemplaires disponibles. C'est ainsi que les 2 et 3 octobre 1829 le *Précurseur* fait la publicité pour une réédition :

Le premier tirage de cette brochure a été si rapidement épuisé qu'il nous a été impossible de satisfaire toutes les personnes qui ont désiré se la procurer. La seconde édition paraîtra dans quelques jours¹²³⁴.

Le 9 octobre paraît cette deuxième et dernière édition. Ces quelques brochures libérales, largement diffusées, sont complétées par des publications diverses, comme celles de francs-maçons¹²³⁵, ou encore par des chants et de la poésie en faveur de Lafayette, qui permettent aux artistes engagés de se faire connaître¹²³⁶. À la fin de plusieurs des brochures, sont insérés des poèmes récités lors des festivités, tandis que certaines créations poétiques et musicales font l'objet de publications autonomes¹²³⁷. On observe que ces œuvres de circonstance sont assez marquées par les enjeux politiques du moment, à l'instar de ce poème :

Pour l'homme de bien, sans reproche et sans peur,

¹²³² Le *Précurseur* de Lyon, 7 septembre 1829.

¹²³³ Le *Précurseur* de Lyon, 27, 28, 29 et 30 septembre 1829.

¹²³⁴ Le *Précurseur* de Lyon, 2, 3 octobre 1829.

¹²³⁵ *Fête donnée au général Lafayette par la maçonnerie lyonnaise, le 6 septembre 1829*, Lyon : F. Ayné, 1829, 16 p.

¹²³⁶ V. Robert, *op. cit.*, p. 90.

¹²³⁷ Par exemple : *À Lafayette, le héros des deux mondes*, S. l. : s. n., 1829, 1 p. ; *Hommage au général Lafayette (5 septembre 1829) : Chant patriotique*, Lyon : Boursy, [1829] ; *Lafayette : Chanson chantée dans un banquet, le 28 juillet 1829*, Clermont-Ferrand : Vaissière, 1829, 8 p. ; M.-A. Perier, *Hommage à Lafayette : Stances inspirées par la journée du 5 septembre 1829*, Lyon : André, 1829, 4 p.

La voix de la reconnaissance
Est le prix le plus doux qu'attende un bienfaiteur. [...]
Tremblez, vils oppresseurs, car votre heure a sonné.
La voix du peuple est la voix de Dieu même !
Et vous tous, ministres félons,
Vous, puissances d'un jour, que la France rejette,
Même avant votre mort on oubliera vos noms,
Mais on dira toujours celui de Lafayette¹²³⁸.

Ce poème s'inscrit dans le même état d'esprit que toutes les autres brochures libérales parues pendant et après le voyage de Lafayette en France. Si nous avons vu comment en est faite la promotion par la publicité, il reste à voir de quelle manière ces publications sont utilisées comme des armes de propagande contre le nouveau gouvernement.

Des brochures pour lutter contre le ministère Polignac

Le passage du Général dans plusieurs départements réchauffe les espoirs des libéraux et leur donne l'occasion d'exprimer leurs critiques dans plusieurs brochures, en plus des journaux libéraux. Les discours acerbes contre le ministère Polignac, prononcés par les chefs de l'opposition durant les banquets, connaissent ainsi une large diffusion en France. Ayant reconquis sa popularité de 1789, Lafayette redevient le symbole de la liberté et du progrès social, le rempart contre l'arbitraire du nouveau gouvernement¹²³⁹.

Tandis que la presse libérale se déchaîne contre le gouvernement Polignac, alors même que Lafayette est encore en tournée, la publication de brochures après son retour à Lagrange permet une nouvelle campagne de propagande libérale contre le ministère. C'est ainsi que l'on trouve de nombreuses critiques dans *Voyage de Lafayette en France*, qui est publié le 23 septembre 1829. Cette brochure nous permet de mieux comprendre le regain de popularité de Lafayette lors de la nomination du nouveau ministère :

La France retentit encore d'acclamations. L'Isère et le Rhône ont vu sur leurs bords le général Lafayette, l'homme des deux mondes. Le vieux athlète de la liberté allait paisiblement visiter les lieux de sa naissance, lorsque l'avènement d'un ministère impopulaire est venu surprendre et agiter tous les esprits. À l'aspect des Labourdonnaie

¹²³⁸ E. La Merlière, *Lafayette à Lyon (Septembre 1829)*, Lyon : Boursy, 1829, p. 2-3.

¹²³⁹ R. Castries, *op. cit.*, p. 411.

et des Bourmont, attachés au pilori du pouvoir, les Français se sont empressés de protester contre les funestes desseins de la contre-révolution. Lafayette a été aussitôt entouré de l'amour des populations. Des transports unanimes ont éclaté sur les pas du héros de la liberté. Plusieurs centaines de milliers d'hommes ont accouru [...] pour exprimer au grand citoyen leur admiration et leur attachement¹²⁴⁰.

En même temps, en plus de constater le lien évident entre la nomination du ministère Polignac et l'accueil triomphal offert à Lafayette, les rédacteurs de cette brochure rédigent ce qui peut être considéré comme une sorte de manifeste politique libéral :

Quand nous admirons tout ce qu'il y a d'énergique dans cette attitude du peuple de l'Isère et du Rhône, nous ne sommes pas moins frappés de ce qu'elle a de régulier, d'ordonné, de paisible, de légal. C'est, comme le dit Lafayette, cette fermeté calme et même dédaigneuse d'un grand peuple qui connaît ses droits, sent sa force et sera fidèle à ses devoirs. [Nous voulons la liberté et] cela suffit pour que l'absolutisme ne soit plus chose possible. Jusqu'où nous irons un jour, c'est ce que les ténèbres de l'avenir nous cachent. Ce qu'il y a de certain, c'est que la ligue de la congrégation et de l'étranger ne nous fera pas reculer¹²⁴¹.

L'enjeu ne se résume donc pas au seul personnage de Lafayette, puisque c'est la question plus générale de la révolution qui est posée face aux mesures jugées liberticides par les libéraux. Ceux-ci sont conscients que le Général ne fait pas l'unanimité, en particulier dans les milieux ultra-royalistes et l'administration, qui met en place des mesures visant à éviter les débordements. C'est ainsi que *l'Itinéraire du général Lafayette* critique les ultra-royalistes, qui n'ont pas participé aux festivités, mais qui, au contraire, ont tenté de les limiter :

Il se trouvait pourtant quelques âmes en qui la joie publique n'excitait que du dépit et qui agitaient en elles-mêmes les moyens d'en empêcher l'expression. [...] Ceux qui avaient osé répondre de l'abrutissement des peuples ont reçu un cruel démenti et la rage est entrée dans leur cœur¹²⁴².

De plus, les critiques émises par les ultra-royalistes sont démenties, tandis que les journaux royalistes sont qualifiés de « véritables harpies politiques, qui, dans leur délire, voudraient empoisonner jusqu'aux sentimens du cœur, éteindre jusqu'aux souvenirs des

¹²⁴⁰ *Voyage de Lafayette en France : Précédé de sa vie et orné de son portrait*, Paris : Levavasseur, 1829, p. 5.

¹²⁴¹ *Ibid.*, p. 94-95.

¹²⁴² J. Morin, *Itinéraire du général Lafayette, de Grenoble à Lyon, précédé d'une notice historique sur cet illustre citoyen*, Lyon : Brunet, 1829, p. 58.

vertus¹²⁴³ ». Les auteurs de *Voyage de Lafayette en France* vont loin dans les invectives contre les ultra-royalistes qui ont critiqué le Général :

La rage et l'envie se sont aussitôt réunies pour attaquer la réputation la plus pure et essayer de flétrir des lauriers sans tache, mais les insectes immondes qui s'attachent sans cesse aux branches les plus belles de notre gloire civile et militaire lancent en vain leur venin : le héros le plus célèbre de notre époque, qui a assisté aux révolutions les plus glorieuses des deux hémisphères, grandit encore dans cette mémorable occasion. Pour terrasser ces vipères qui vivent des infamies de l'absolutisme, l'histoire va dérouler à tous les yeux les pages vertueuses de la vie de Lafayette¹²⁴⁴.

Le voyage de Lafayette en France en 1829 est l'occasion pour les libéraux de relancer leurs critiques contre le gouvernement du 8 août, par une campagne de propagande dans la presse libérale locale et nationale, ainsi que par des brochures relatant cette tournée du Général. La popularité de ce dernier en sort grandie, car la France entière apprend le succès qu'il vient de connaître et les réceptions triomphales et honorifiques qui lui sont offertes. Il fait plus que jamais figure de combattant de la liberté et de vétéran révolutionnaire, bouclier contre les « infamies de l'absolutisme ».

En lisant les brochures libérales, qui dénoncent la presse ultra-royaliste, on peut se demander quelles ont pu être les critiques émises par les médias proches du gouvernement. De quelle manière la vision royaliste, qui diffère de celle des libéraux, permet-elle de se faire une idée plus nuancée de la popularité de Lafayette ?

¹²⁴³ *Ibid.*, p. 69.

¹²⁴⁴ *Voyage de Lafayette en France : Précédé de sa vie et orné de son portrait*, Paris : Levavasseur, 1829, p. 6.

3. Une vision plus mitigée : Lafayette dans les écrits royalistes

Les manifestations d'esprit public ont arrêté la furie ministérielle : elle ne se trouve plus que dans les journaux contre-révolutionnaires qui s'attaquent à moi avec une violence inouïe. [...] Cette rage prouve que nous avons eu encore plus d'influence sur le désappointement des complots que je ne m'en étais flatté¹²⁴⁵.

Ce constat de Lafayette sur les résultats de son action en tant que rempart face au gouvernement du 8 août rappelle que les dirigeants ultra-royalistes, s'ils ne se prononcent pas sur le succès du Général dans plusieurs départements, s'attaquent à lui de façon indirecte, à travers la presse ultra-royaliste. Il faut dire que les rapports de police, de préfets et de maires, tous très défavorables à Lafayette, tiennent le ministre de l'Intérieur bien informé du succès du vieil opposant au régime.

Afin de saisir une image complète du Général, avec toutes ses nuances, il est important de prendre autant en compte les perceptions positives des libéraux que les témoignages des personnes qui ne portent pas Lafayette dans leur cœur, en particulier les ultra-royalistes. Cela nous permet de mieux comprendre la complexité de la popularité de Lafayette en France à ce moment-là et d'éviter de généraliser en affirmant qu'il jouit d'une faveur populaire générale et unanime.

La perception des autorités

Les gendarmes, les préfets et les maires ont un certain recul par rapport aux événements liés à la présence de Lafayette, car ils n'y participent pas et n'en sont que des observateurs. La plupart du temps, sauf quelques rapports factuels, ils relatent les faits avec une certaine partialité, inverse à celle des libéraux, puisqu'ils considèrent que le Général est un antimonarchiste et un factieux, qui risque d'apporter sur son passage des troubles de

¹²⁴⁵ AN, 217Mi22, dossier A. Lagrange, 30 septembre 1829. Lettre de Lafayette à George Washington Lafayette.

l'ordre public, voire des insurrections. Si les lettres et rapports prennent au sérieux ces événements, ils ont tendance à sous-estimer l'importance et l'enthousiasme des populations présentes, afin de minimiser la popularité de Lafayette. Le préfet de l'Isère décrit, par exemple, au ministre de l'Intérieur, l'arrivée du Général à Grenoble :

La curiosité avait réuni sur son passage le peuple, à qui le désœuvrement de ce jour fait rechercher avec empressement toute espèce de spectacle. [...] Il est à remarquer que ces cris faiblement répétés par la foule, qui l'entourait, ne l'ont point été par les personnes qui s'étaient placées aux fenêtres des rues qu'il a traversées. [...] Le peuple, dont le concours était d'autant plus grand que la foire de Grenoble était commencée depuis deux jours, ne s'est porté à ce spectacle que par l'attrait de la curiosité et [...] les gens sensés, à quelque opinion qu'ils appartiennent, n'ont vu cette marche triomphale qu'avec une parfaite indifférence¹²⁴⁶.

Les autorités aiment à diminuer l'intérêt réel de la foule pour le passage du Général. Ainsi, selon la police et les préfets, les personnes venues voir Lafayette ne seraient attirées que par la curiosité, mais pas par des opinions politiques communes, ni même une certaine admiration pour la personne de Lafayette. Le même préfet rapporte ainsi que

le département de l'Isère a pris très faiblement part à l'enthousiasme de commande que l'on a voulu exciter sur les pas du vétéran de la liberté. [...] La curiosité plus qu'aucun autre sentiment a grossi la foule qui s'est montrée autour de son cortège¹²⁴⁷.

Le succès du Général est ainsi décrit comme de peu d'importance. Un rapport ultérieur affirme que « le public en général a montré la plus grande indifférence pour Lafayette¹²⁴⁸ ». Certains historiens, tel que Vincent ROBERT, ont nuancé l'admiration des populations pour Lafayette, en rappelant tout d'abord que deux ans plus tôt, à l'été 1827, Charles X avait lui aussi effectué un voyage triomphal à travers les départements du Nord et de l'Est, et que l'on peut relativiser l'importance du voyage en faisant observer que Lafayette n'a traversé que des régions patriotes et mal-pensantes, depuis une Auvergne, où les sentiments antinobiliaires sont forts, jusqu'aux vieilles terres d'insoumission du Vivarais,

¹²⁴⁶ AN, F⁷ 6720, dossier 12. Grenoble, 17 août 1829. Lettre du préfet de l'Isère au ministre de l'Intérieur.

¹²⁴⁷ AN, F⁷ 6720, dossier 12. Grenoble, 7 septembre 1829. Lettre confidentielle du préfet de l'Isère au ministre de l'Intérieur.

¹²⁴⁸ AN, F⁷ 6769, dossier 13. Grenoble, 9 octobre 1829. Rapport sur l'esprit public, écrit par le colonel commandant la 18^e légion de gendarmerie royale.

du Dauphiné et du Lyonnais¹²⁴⁹. De plus, selon les témoignages de contemporains royalistes, les basses classes présentes auraient été manipulées par les leaders libéraux pour participer aux festivités. Le maire de Lyon, Jean de Lacroix-Laval¹²⁵⁰, évoque, par exemple, l'arrivée de Lafayette dans sa ville :

Aucun habitant notable n'y figurait, mais seulement quelques individus inconnus et mal famés. [...] Cette canaille criait de toute force *vive Lafayette*. [...] Une population très nombreuse s'était postée sur son passage. On avait piqué la curiosité des habitants de la ville et des campagnes par des articles de journaux et des récits mensongers¹²⁵¹.

Ainsi, la campagne de presse libérale pour préparer les esprits des Lyonnais semble avoir eu du succès, puisqu'elle a « piqué la curiosité » de la population. Selon certains, les libéraux vont encore bien plus loin, puisqu'en plus des campagnes médiatiques, ils se seraient servi de leur influence pour contraindre les classes laborieuses à participer aux acclamations. Le maire de Grenoble informe, par exemple, le ministre de l'Intérieur sur

Povation libérale que reçoit ici M. de Lafayette, ovation dont le côté ridicule n'empêche pas de reconnaître l'intention factieuse. [...] Pour associer un plus grand nombre d'individus à cette sorte de fédération révolutionnaire, les meneurs (membres du comité électoral) ont imaginé une souscription à 50 centimes et ils ont forcé tous les ouvriers et petits marchands sous leur dépendance à y prendre part. [...] Enfin, ils ont choisi un dimanche et un temps de foire pour se procurer facilement une immense affluence de curieux et persuader en quelque sorte au public que le public lui-même était complice¹²⁵².

La population crédule, sous la coupe des meneurs, serait ainsi manipulée à l'envi par les libéraux, qui vont même jusqu'à payer certains hommes du peuple pour crier *vive Lafayette*. Le préfet du Rhône rapporte ainsi que « quelques-uns des individus qui ont crié hier et avant-hier *vive Lafayette* ont déclaré à l'autorité qu'ils avaient reçu de l'argent pour cet effet¹²⁵³ ». Le maire de Lyon va dans le même sens, lorsqu'il écrit que les acclamations n'ont

¹²⁴⁹ V. Robert, *op. cit.*, p. 136.

¹²⁵⁰ Jean de Lacroix-Laval (1772-1860) est maire de Lyon de 1826 à 1830 et compte parmi les ultra-royalistes.

¹²⁵¹ AN, F⁷ 6720, dossier 12. [Lyon], 5 septembre 1829. Lettre de Jean de Lacroix-Laval, maire de Lyon, au ministre de l'Intérieur.

¹²⁵² AN, F⁷ 6720, dossier 12. Grenoble, 17 août 1829. Lettre confidentielle du maire de Grenoble au ministre de l'Intérieur.

¹²⁵³ AN, F⁷ 6720, dossier 12. Lyon, 7 septembre 1829. Lettre du préfet du Rhône au ministre de l'Intérieur.

été faites que « par un très petit nombre d'individus payés pour en agir ainsi¹²⁵⁴ ». Les libéraux feraient boire le peuple, afin de réchauffer son enthousiasme : le sous-préfet de Brioude rapporte ainsi que « des paysans ivres et payés [ont] vociféré des *vive Lafayette*¹²⁵⁵ ». C'est là mettre à mal l'image d'un amour populaire spontané envers Lafayette.

Les autorités donnent une perspective différente de celle des libéraux, puisque ce sont elles qui tentent, autant qu'elles le peuvent, de réfréner les manifestations populaires. Les libéraux se moquent, par exemple, des chicaneries du maire de la Côte-Saint-André, qui, « jaloux de témoigner son zèle officiel, enferma lui-même sous clef les instrumens de musique de la Garde nationale, afin de prévenir une sérénade¹²⁵⁶ ». De manière plus générale, les ordres sont donnés aux différents préfets et maires de ne pas agir, sauf si l'ordre public devait être troublé. La police se tient bien informée de ce qui se passe durant les banquets privés grâce à des mouchards. Les maires ou les préfets essayent de mettre autant d'obstacles que possible à la tenue de banquets, par exemple en ne mettant pas à disposition la salle de spectacle qui dépend de la municipalité, ou encore en faisant pression sur les notables locaux pour les dissuader de participer au banquet¹²⁵⁷. Ils tentent de se convaincre que les réceptions n'ont été données que par le bas-peuple et que les honnêtes gens ont tous réprouvé ces événements. Lacroix-Laval écrit, par exemple :

Lyon est débarrassée de son hôte : non seulement les hommes dévoués à la monarchie, mais encore les libéraux [...], qui n'ont voulu prendre aucune part à des ovations, blâment la réception, le cortège qui l'a suivi et les honneurs qu'on lui a décerné¹²⁵⁸.

Ainsi, Lafayette se serait aliéné l'opinion d'une grande partie de la population par les acclamations populaires, jugées indécentes. Le sous-préfet de Brioude, assez tranchant dans son jugement, exprime une critique assez intéressante qui bat en brèche la popularité de Lafayette : selon lui, il s'agit d'une

¹²⁵⁴ AN, F7 6720, dossier 12. Lyon, 8 septembre 1829. Lettre de Jean de Lacroix-Laval, maire de Lyon, au ministre de l'Intérieur.

¹²⁵⁵ AN, F7 6720, dossier 12. [Brioude], 1^{er} août 1829. Copie du rapport de Laurent Borne, sous-préfet de Brioude, au préfet du département de Haute-Loire.

¹²⁵⁶ J. Morin, *Itinéraire du général Lafayette, de Grenoble à Lyon, précédé d'une notice historique sur cet illustre citoyen*, Lyon : Brunet, 1829, p. 40.

¹²⁵⁷ V. Robert, *op. cit.*, p. 100.

¹²⁵⁸ AN, F7 6720, dossier 12. Lyon, 8 septembre 1829. Lettre de Jean de Lacroix-Laval, maire de Lyon, au ministre de l'Intérieur.

réception qui l'a isolé par le fait des neuf dixièmes de la population : si sa mémoire lui rappelle son passage à Brioude à son retour d'Amérique, ce souvenir seul est capable de lui faire voir toute la nudité, j'ajouterais, toute l'inconvenance de cette ovation, qui n'a rien eu de populaire. [...] L'opinion des gens de bien a été scandalisée et elle a fait justice des prétentions ridicules qui ont signalé cette réception. [...] Cette parodie, dont le but était principalement d'attirer la population et de provoquer son enthousiasme, a été sentie et elle a tourné contre ses auteurs. [Les masses] ont vu et compris qu'on cherchait à faire de M. de Lafayette une idole bien populaire et que M. de Lafayette s'y prêtait et se laissait faire de la meilleure grâce¹²⁵⁹.

Ce type de témoignage présente l'avantage de garder une grande distance par rapport au culte populaire, dont Lafayette est l'objet. Il nous rappelle que l'admiration est loin d'être générale et qu'au contraire les royalistes ne l'aiment pas du tout. Rappelons ici que ces rapports et lettres que nous avons étudiés sont adressés à un destinataire précis et qu'ils sont, pour certains d'entre eux, confidentiels. C'est sans commune mesure avec l'impact que peuvent avoir les publications royalistes, à commencer par les journaux.

Lafayette dans la presse royaliste

Tandis que nous avons pu parler de « propagande libérale » pour qualifier la campagne médiatique autour du voyage de Lafayette, la contre-offensive ultra-royaliste semble moins organisée et davantage sporadique, à l'exception du passage du Général à Lyon, qui provoque la rédaction de plusieurs articles successifs. Il peut s'agir de journaux à diffusion nationale, proches du gouvernement, comme la *Gazette de France* ou la *Quotidienne*, ou alors de journaux catholiques, tels que *Le Propagateur de la Vérité*, *l'Ami de la Religion* ou encore *L'Apostolique, journal religieux et ecclésiastique*. Au milieu de faits divers atroces et après avoir condamné la danse dans plusieurs articles, ce dernier journal évoque avec ironie et mépris le voyage de Lafayette :

Monsieur le général Lafayette, vétéran de la révolution, ancien commandant de la Garde nationale, parcourt le Dauphiné et l'Auvergne, pour se montrer *à son peuple*, au milieu des danses et des banquets. [...] On dit que tous les rédacteurs des journaux révolutionnaires [se sont] enroutés à force de crier contre le changement de ministère. *L'Ami de la Charte*, journal révolutionnaire du Puy-de-Dôme, donne des détails

¹²⁵⁹ AN, F7 6720, dossier 12. [Brioude], 1^{er} août 1829. Copie du rapport de Laurent Borne, sous-préfet de Brioude, au préfet du département de Haute-Loire.

extrêmement curieux sur le fameux banquet donné au Puy au fameux Lafayette, patriote de 89 et vétéran de la révolution¹²⁶⁰.

Les réactions les plus vives contre Lafayette apparaissent néanmoins seulement à partir de début septembre, lorsque son voyage gagne en ampleur. C'est à ce moment-là que trois journaux conservateurs, la *Gazette*, la *Quotidienne* et *L'Apostolique*, publient plusieurs articles contre les libéraux et le Général. Le caractère révolutionnaire, séditionnaire et dangereux des manifestations populaires doit ainsi être réprimé par les autorités :

M. Lafayette est attendu à Lyon. Les libéraux de cette ville lui préparent une réception bruyante, car ce n'est plus dans l'intérieur d'une salle de banquet que la révolution aspire à proclamer ses vœux et ses espérances. Elle veut aujourd'hui se montrer sur les places publiques, promener ses coryphées dans les rues, afin d'émouvoir les masses et de les faire participer à ses complots. Afin de prévenir les excès et les désordres, le maire de Lyon a rappelé à ses administrés l'exécution d'une ordonnance de police de 1820¹²⁶¹.

La presse ultra-royaliste considère les réceptions offertes à Lafayette comme un germe de révolution. L'ovation populaire est toujours perçue par ces journalistes, proches des milieux nobiliaires, comme une infamie propre à satisfaire les démagogues, à commencer par le Général. La *Gazette de France* évoque ainsi avec mépris la réception de ce dernier à Lyon :

Le héros de l'insurrection, l'homme des républiques et des gouvernements à bon marché, l'homme des droits naturels, [...] l'homme que les libéraux appellent la révolution personnifiée, a été l'objet d'une ovation populaire dans la seconde ville du royaume. Une garde d'honneur a été formée ; il a paru sur le balcon ; il a harangué la populace¹²⁶².

En plus de mépriser cet accueil, les ultra-royalistes estiment que le gouvernement aurait dû agir et faire arrêter le Général¹²⁶³. *L'Apostolique* réclame ainsi l'arrestation de ce dernier¹²⁶⁴, avant d'écrire que

les francs-maçons recommencent à donner des fêtes au grand citoyen des deux mondes, comme à *l'aurore de la Révolution*. Ce roi de la canaille et de tous les révolutionnaires, Lafayette, qu'ils appellent la *révolution vivante*, la *déclaration des droits de l'homme incarnée*, parcourt la France comme en triomphe, se fait donner des fêtes et insulte

¹²⁶⁰ *L'Apostolique, journal religieux et ecclésiastique*, 29 août 1829.

¹²⁶¹ *La Quotidienne*, 5 septembre 1829.

¹²⁶² *Gazette de France*, 10 septembre 1829.

¹²⁶³ V. Robert, *op. cit.*, p. 135.

¹²⁶⁴ *L'Apostolique, journal religieux et ecclésiastique*, 11 septembre 1829.

impunément pour la centième fois la majesté royale et foule aux pieds toutes les lois divines et humaines qui condamnent au dernier supplice les conspirateurs et les factieux, dont la révolte, lorsqu'elle n'est point promptement réprimée dès ses commencements, amène toujours et à coup sûr l'assassinat des rois et remplit les royaumes de carnages, de pillages et d'incendie¹²⁶⁵.

La solution envisagée par ce journal catholique est un « bourreau et une potence », afin d'éviter une nouvelle révolution et des effusions de sang. La *Gazette*, quant à elle, s'attaque au parti libéral, à la personne de Lafayette et à la popularité dont il jouit à Lyon :

Les journaux continuent à transporter dans leurs feuilles les ovations républicaines, dont M. de Lafayette vient d'être l'objet à Lyon. Ces journaux font de cet événement un argument contre le système monarchique. [...] Pour prouver le néant de ces ovations populaires et pour répondre à ceux qui veulent y trouver un triomphe pour leurs opinions, nous rappellerons que, sous ce rapport, M. de Lafayette a été l'objet de bien moins d'honneurs que Marat¹²⁶⁶ [...] : il eut aussi dans Paris des ovations populaires. [...] Un peu plus tard, le même peuple, rendu cette fois à la raison et aux idées de justice, [...] traînait son cadavre¹²⁶⁷.

Les journalistes ultra-royalistes souhaitent donc la mort des révolutionnaires, à commencer par Lafayette. Dans des articles réprobateurs au vocabulaire religieux, celui-ci est présenté comme ayant « une sorte de perversité satanique qui lui fait aimer l'arbre à cause de ses fruits empoisonnés¹²⁶⁸ ». Il est dénoncé comme ayant « trahi Louis XVI¹²⁶⁹ » et fait l'objet d'une condamnation plus générale, qui touche l'ensemble des députés :

Les deux Chambres se composent d'athées, [...] de francs-maçons, [...] d'hérétiques et d'apostats, [...] de vieux révolutionnaires, ayant à leur tête le *grand citoyen*, vétéran de la révolution, que ses complices appellent une *vieille ganache*. [...] On sait que Lafayette a été un des premiers artisans de la révolution et de ceux qui ont le plus contribué à la mort de Louis XVI et de sa famille, qu'il s'est enrichi dans la révolte et qu'à un âge décrépît, il ambitionne encore le titre de *révolution incarnée*¹²⁷⁰.

Ainsi tout ce que représente Lafayette répugne aux ultra-royalistes. Lui, qui est présenté par les libéraux comme un grand vétéran révolutionnaire, un défenseur de la

¹²⁶⁵ *L'Apostolique*, 18 septembre 1829.

¹²⁶⁶ Jean-Paul Marat (1743-1793), député républicain durant la Révolution française, est assassiné dans sa baignoire par Charlotte Corday.

¹²⁶⁷ *Gazette de France*, 11 septembre 1829.

¹²⁶⁸ *Gazette de France*, 13 septembre 1829.

¹²⁶⁹ *Gazette de France*, 14 septembre 1829.

¹²⁷⁰ *Le Propagateur de la Vérité, le catholique, apostolique et romain*, 1829, p. 218.

liberté, joue toujours le même rôle, sauf que dans le discours royaliste, la Révolution est synonyme de massacres, d'instabilité et de guerre civile. Sa popularité ne reposerait, selon les ultra-royalistes, que sur la crédulité des basses classes, alors que les gens sensés l'auraient tous en horreur. *La Gazette* écrit par exemple :

Dans les grandes cités, [Lafayette] a pour soi les hommes pervers, mal partagés de la société, les aveugles, les hommes superficiels, les pauvres de bien ou d'esprit. [Il] se ménage ainsi à peu de frais des ovations et des triomphes, mais [il] a contre [lui] les hommes éclairés, les amis véritables de l'humanité et de la liberté. [Lafayette] fait le mal, ou parce qu'il ne le voit pas, en dépit de la raison et de l'expérience, ou parce qu'il le voit. Dans le premier cas, son intelligence est incomplète ; dans le second, sa volonté est pervertie¹²⁷¹.

Dans l'opinion ultra-royaliste, le succès de Lafayette en France est injustifié, compte tenu de son passé durant la Révolution française. *La Gazette* est consciente de la popularité, dont il jouit aux États-Unis et exprime le souhait qu'il reparte dans ce pays, où il serait adulé par tout un peuple, alors qu'en France il ne mérite pas d'être acclamé : « qu'il savoure dans des régions lointaines ces applaudissemens qui lui font tant de bien¹²⁷² ». Cette incompréhension des ultra-royalistes face à la popularité de Lafayette en France est aussi présente dans d'autres publications, qui viennent compléter les articles de presse.

Des brochures royalistes contre Lafayette

Alors que paraissent plusieurs brochures libérales pour raconter de manière très élogieuse les réceptions offertes à Lafayette en France, certains royalistes publient leurs propres brochures, bien plus critiques. En comparaison avec la presse libérale, le nombre et l'ampleur de ces publications royalistes semblent moindres, puisque deux brochures anti-Lafayette seulement paraissent à l'automne 1829.

La première de ces brochures, écrite par un certain Firmin, intitulée *À Monsieur de Lafayette sur ses titres de héros des deux-mondes, de défenseur des libertés publiques, de vétéran de la liberté, d'ami du peuple, etc.*, paraît en septembre 1829. Cet opuscule, qui s'oppose à Lafayette, est

¹²⁷¹ *Gazette de France*, 13 septembre 1829.

¹²⁷² *Gazette de France*, 14 septembre 1829.

refusé par tous les libraires et les éditeurs¹²⁷³, ce pour quoi l'auteur fait son propre tirage à ses frais :

Il m'était bien venu à la pensée que quelques libraires se refuseraient à faire imprimer ma brochure concernant M. de Lafayette, mais j'étais loin de m'attendre que partout où je me présenterais il y aurait unanimité de refus, sous le frivole prétexte qu'il ne convenait point à des Français de rien faire paraître qui fût contraire à la gloire du *héros, du défenseur de la liberté dans les deux mondes ! Le compagnon de Washington, l'ami du peuple, etc.* [Il y a une certaine] opiniâtreté à considérer la personne de M. de Lafayette comme sacrée, ce qui devient une véritable mystification, non-seulement pour les étrangers, mais encore pour toute la France¹²⁷⁴.

L'auteur semble donc faire face à une espèce de *lobby* libéral, qui l'empêche de publier son ouvrage, ce qui le détermine d'autant plus à le faire paraître. Il est conscient que l'opinion publique est dominée, à ce moment-là, par la presse libérale et imagine que son ouvrage provoquera un tollé : « Je ne m'aveugle nullement sur [...] les reproches que je vais m'attirer pour avoir osé d'une main profane toucher à l'arche sainte qui, depuis tant d'années, est exposée à la vénération et à l'enthousiasme d'une classe d'hommes faciles à se laisser prendre aux apparences¹²⁷⁵ ». Cependant, il semble que la presse libérale soit restée silencieuse à propos de cette publication anti-Lafayette, ne souhaitant pas, par des critiques, en faire la publicité. Cette brochure est assez révélatrice, car elle traduit l'incompréhension d'un certain milieu monarchiste face au succès et à la popularité de Lafayette :

Je suis encore à deviner dans quel but [...] on a cherché à exploiter le nom de M. de Lafayette, à faire promener sa personne de province en province, comme s'il s'y rattachait des actions qui lui méritassent de semblables honneurs. [...] Je n'ai pu apprendre ni découvrir un seul fait qui puisse provoquer cet engouement, ni motiver ces réceptions et ces fêtes brillantes que les départemens, à l'envi l'un de l'autre, se plaisent à lui donner, fêtes qui d'ordinaire ne s'accordent qu'aux hommes qui ont bien mérité de leur patrie, en versant leur sang pour elle ou aux hommes d'État, qui, par d'éminens services, ont droit à l'admiration et à la vénération de leur pays¹²⁷⁶.

Selon ce royaliste, Lafayette ne mérite donc pas d'être autant vénéré et glorifié et sa réputation est usurpée, car il n'a rien fait qui le distingue en France. Cependant, il est

¹²⁷³ *Le Constitutionnel*, 17 septembre 1829.

¹²⁷⁴ Firmin et Scherff, *À Monsieur de Lafayette sur ses titres de héros des deux mondes, de défenseur des libertés publiques, de vétéran de la liberté, d'ami du peuple, etc.*, Paris : Firmin, 1829, p. 3.

¹²⁷⁵ Firmin et Scherff, *ibid.*, p. 26.

¹²⁷⁶ Firmin et Scherff, *ibid.*, p. 17-18.

conscient que son rôle durant la guerre d'indépendance américaine a pu servir à bâtir sa popularité, mais que ces faits d'armes n'ont aucune valeur en France :

Vous nous opposez sans cesse l'Amérique, les services que vous lui avez rendus [...]. Mais je ne vois là rien qui puisse vous en faire tirer vanité. Des milliers de volontaires de tous les pays, de tous les rangs, ainsi que plusieurs de vos compatriotes, lui ont rendu les mêmes services et cependant *leurs noms ne sont point parvenus jusqu'à nous*. [...] Quelles que soient les actions d'un Français, quelle que soit sa valeur, du moment qu'il franchit les frontières de son pays pour aller prendre du service parmi les étrangers, ce Français reviendrait-il chargé de lauriers et couvert de blessures, il n'obtiendrait de ma part que la plus froide indifférence : tous les services rendus, qui n'ont pas pour but la patrie, le roi et l'honneur, ne jouissent à mes yeux d'aucune espèce de considération¹²⁷⁷.

Les critiques de ce royaliste ne font en réalité qu'affirmer que la gloire de Lafayette n'est pas justifiée et qu'elle est disproportionnée par rapport à ses véritables actions.

Un autre adversaire ultra-royaliste s'en prend, quant à lui, aux actions du Général durant la Révolution française. Il demande d'abord au journal royaliste la *Gazette de Lyon* de faire paraître sa lettre anonyme, mais celle-ci n'est publiée que partiellement, ce qui incite l'auteur à en faire paraître une édition intégrale, intitulée *Lettre à M. le rédacteur en chef de la Gazette de Lyon*, qui est mise en vente le 26 novembre 1829, ce qui est assez tard après la fin du voyage de Lafayette en France. Les critiques de cette petite brochure portent essentiellement sur le rôle du Général durant la Révolution française. Ce royaliste ne comprend pas pourquoi Lyon a acclamé Lafayette, alors que celui-ci était voué à l'exécration populaire quarante ans plus tôt :

Je le demande à M. de Prunelle, qu'aurait pu faire à Lyon un général qui avait dispersé à coups de fusil les rassemblements du peuple au Champ-de-Mars, qui, après avoir quitté son armée, avait été déclaré émigré ; enfin, que la commune de Paris avait livré à la haine et au mépris du peuple français, en faisant briser par la main du bourreau le coin de la médaille frappée en son honneur deux ans auparavant ?¹²⁷⁸

Selon l'auteur de ce pamphlet royaliste, les ovations offertes à Lafayette ne sont aucunement justifiées et, bien au contraire, Lyon devrait avoir toutes les raisons d'exécrer le Général, considéré comme ayant trahi la famille royale.

¹²⁷⁷ Firmin et Scherff, *ibid.*, p. 32.

¹²⁷⁸ *Lettre à M. le rédacteur en chef de la Gazette de Lyon*, Lyon : Rossary, 1829, p. 8.

Quel est l'impact réel de ces publications dans l'opinion publique ? Il est bien difficile à apprécier, sachant qu'on n'en connaît pas les tirages exacts et que les réactions dans la presse libérale ou royaliste semblent inexistantes. Toujours est-il que ce type de publication permet de nuancer l'idée d'une popularité universelle et unanime de Lafayette et de saisir la multiplicité des opinions et des visions qu'en ont ses contemporains.

Ce voyage du Général en France, s'il provoque des campagnes médiatiques de l'un ou l'autre bord politique, semble aussi avoir eu des conséquences directes sur l'avenir de certains.

Les enjeux politiques des destitutions et limogeages

Si la participation aux festivités en l'honneur de Lafayette est sans risque pour la plupart des personnes, elle ne l'est pas pour les fonctionnaires et titulaires de charges officielles. Les préfets, très attentifs à leur présence, les découragent au préalable d'y assister. Si jamais ils y participent quand même, la sanction la plus commune est de leur retirer leurs charges, par exemple en démettant les maires, qui, à l'époque, sont nommés et non pas élus. Mais démettre un maire, qui a participé à un banquet politique, peut s'avérer inopportun, car cela accroît son prestige dans la population, puisqu'on met en avant son caractère indépendant. C'est ainsi qu'un préfet ou sous-préfet qui s'en prend aux convives a une réputation de tyran et il est critiqué par les médias libéraux¹²⁷⁹.

Du voyage de Lafayette en France, l'Histoire n'a retenu que la destitution la plus spectaculaire et la plus médiatisée, celle du maire de Vizille, oubliant que d'autres fonctionnaires ont eux aussi été soit renvoyés, soit limogés. Par exemple, le préfet de Haute-Loire a découvert qu'un certain Croze, receveur des domaines, a escorté Lafayette jusqu'à Annonay. Il souhaite qu'il soit puni, non pas en perdant son emploi, mais en étant envoyé « dans un département éloigné et dans une résidence moindre, afin que la punition serve d'exemple¹²⁸⁰ ». Le maire de Bourgoin doit, quant à lui, s'expliquer devant le préfet et le

¹²⁷⁹ V. Robert, *op. cit.*, p. 106.

¹²⁸⁰ AN, F⁷ 6720, dossier 12. Le Puy, 15 septembre 1829. Lettre confidentielle du préfet de la Haute-Loire au ministre de l'Intérieur.

ministère de l'Intérieur sur son comportement durant les festivités offertes à Lafayette¹²⁸¹. La délation semble être à l'esprit de certains ultra-royalistes, comme le montre une dénonciation anonyme, qui accuse plusieurs maires de petites localités d'avoir participé à l'accueil du Général¹²⁸², ce qui est démenti et n'entraîne pas de conséquence pour ces fonctionnaires, qui n'ont pas « compromis [leur] caractère public¹²⁸³ ».

Les agents publics doivent se justifier face aux soupçons et aux accusations de participation aux festivités données au républicain Lafayette. Dans le cas du maire de Lyon, ses actions sont mises sur la place publique, lorsque le *Journal du Commerce* écrit que

M. Lacroix-Laval a été jusqu'à Vienne pour complimenter son honorable collègue de la Chambre, mais comme nous ne l'avons pas vu, nous n'osons garantir un fait semblable. [...] On assure que M. le maire avait offert la grande salle de l'Hôtel de Ville pour le repas qui sera donné à l'honorable général Lafayette et que cette proposition n'a pu être acceptée, parce que le local ne s'est pas trouvé assez spacieux¹²⁸⁴.

Le maire de Lyon, Lacroix-Laval, écrit le jour même une lettre ouverte au *Journal du Commerce* pour démentir ces affirmations qui risquent de lui coûter son poste. Dans cette lettre, parue trois jours plus tard, Lacroix-Laval écrit qu'« il est évident que vous avez eu l'intention de tromper le public ». Il ajoute d'un ton menaçant : « Je vous requiers, d'après l'article de la loi du 25 mars 1822, d'insérer dans votre prochain numéro que ces deux faits sont entièrement et matériellement faux¹²⁸⁵ ». Le *Journal du Commerce* réagit à cette lettre ouverte :

Ce n'est pas seulement par obligation, c'est encore avec plaisir que nous avons inséré la lettre qu'on vient de lire. Elle nous fournit l'occasion de déclarer [que] nous n'avons point eu *l'intention de tromper le public* [et qu'on] nous a réellement rapporté les deux faits que dément M. de Lacroix-Laval. [...] M. de Lafayette [...] aurait sans doute été fort aise de voir M. le maire de Lyon défenseur comme lui de la monarchie selon la Charte [...].

¹²⁸¹ AN, F⁷ 6720, dossier 12. Grenoble, 25 septembre 1829. Lettre du préfet de l'Isère au ministre de l'Intérieur.

¹²⁸² AN, F⁷ 6720, dossier 12. Grenoble, 5 octobre 1829. Lettre confidentielle du préfet de l'Isère au ministre de l'Intérieur.

¹²⁸³ AN, F⁷ 6720, dossier 12. Grenoble, 13 octobre 1829. Lettre confidentielle du préfet de l'Isère au ministre de l'Intérieur.

¹²⁸⁴ *Journal du Commerce* de Lyon, 6 septembre 1829.

¹²⁸⁵ *Journal du Commerce* de Lyon, 9 septembre 1829.

Nous regrettons de nous être trompés dans l'opinion que nous nous étions faite du premier magistrat de notre cité¹²⁸⁶.

Le maire de Lyon, n'ayant pas participé aux festivités, mais ayant bien au contraire tenté de les contenir, reste dans les bonnes grâces du ministère, tandis qu'un autre maire, celui de Vizille, est destitué. Lors de la réception du Général à Vizille, le maire Faure-Finant prononce, en effet, un discours d'accueil assez chaleureux¹²⁸⁷, assisté de son adjoint, un certain Buscaillon. Un rapport de l'armée dénonce aussitôt leur présence, ainsi que le fait d'avoir fait participer la compagnie des pompiers¹²⁸⁸. Bourmont, ministre de la Guerre, signale à La Bourdonnaye, ministre de l'Intérieur, l'illégalité « de la mise sous les armes de la compagnie de pompiers », car ils ont rendu des « honneurs militaires à un particulier, auquel il n'en était pas dû¹²⁸⁹ ». La réaction ne se fait pas attendre, puisque deux jours plus tard, le 11 septembre 1829, Faure-Finant est destitué¹²⁹⁰. Buscaillon est d'abord choisi comme successeur, mais il refuse la charge, car il a lui-même participé aux festivités¹²⁹¹. Cette destitution provoque un tollé au sein de la population libérale de Vizille, ainsi que dans certains journaux libéraux. Le *Précurseur* de Lyon rapporte ainsi que

cette nouvelle a vivement indigné les habitants de cette commune, qui ne peuvent comprendre que des citoyens paisibles ne puissent, sans crime, fêter un des plus dignes mandataires de la nation. Toute la population s'est spontanément réunie sur la place publique. Là, chacun exprimait ses regrets et rappelait à l'envi les actes honorables de l'utile administration des magistrats destitués¹²⁹².

Lors de ce rassemblement, un discours est prononcé, louant le courage de ces deux fonctionnaires d'avoir accueilli « le zélé défenseur de la liberté légale¹²⁹³ ». Le soir-même, un banquet et une sérénade sont offerts en l'honneur des deux hommes destitués. Le *Journal des débats* commente ainsi cet événement : « Les témoignages des regrets unanimes de leurs

¹²⁸⁶ *Ibid.*

¹²⁸⁷ *Précurseur de Lyon*, 22 août 1829.

¹²⁸⁸ AN, F⁷ 6720, dossier 12. Grenoble, 23 août 1829. Copie d'une lettre du général commandant la 7^e division militaire au ministre de la Guerre.

¹²⁸⁹ AN, F⁷ 6720, dossier 12. [Paris], 9 septembre 1829. Lettre de Bourmont, ministre de la Guerre, au ministre de l'Intérieur.

¹²⁹⁰ C. Tourtier-Bonazzi, « Lafayette vu par ses contemporains », dans *Bulletin d'Histoire moderne et contemporaine*, n° 13, 1982, p. 44 ; R. Castries, *La Fayette*, Paris : Taillandier, 1981, p. 410.

¹²⁹¹ AN, F⁷ 6720, dossier 12. Grenoble, 25 septembre 1829. Lettre du préfet de l'Isère au ministre de l'Intérieur.

¹²⁹² *Le Précurseur*, 23 septembre 1829.

¹²⁹³ *Ibid.*

concitoyens ont dédommagé nos magistrats de la vengeance ministérielle¹²⁹⁴ ». L'*Itinéraire du général Lafayette, de Grenoble à Lyon*, publié quelques jours après, présente, lui aussi, les deux fonctionnaires comme les victimes d'une administration arbitraire¹²⁹⁵. Cet épisode donne lieu à une création poétique, à la qualité littéraire discutable :

Quand Lafayette en province
Voyageait par agrément,
[Les ministres] trouvèrent indécemment
Qu'il fût reçu comme un prince [...]
Et le maire de Vizille,
Il est donc destitué !
C'est qu'il avait trop parlé.
Que ne restait-il tranquille !
Au lieu d'un maire si franc
Il fallait un maire lent¹²⁹⁶.

Seule la presse royaliste semble satisfaite de cette mesure qu'elle estime juste¹²⁹⁷. Lafayette lui-même s'indigne du sort réservé à ces deux fonctionnaires publics. Il écrit ainsi une lettre à Faure-Finant pour le soutenir face à la décision jugée arbitraire du gouvernement :

C'est au milieu des souvenirs tendres et reconnaissants, dont mon séjour de Vizille m'a pénétré, que j'apprends, monsieur, la destitution du digne maire de cette excellente commune. Ces brutales consolations que se donne un ministère contrarié dans de coupables et bien évidents projets, me seraient dans tous les cas pénibles, mais je les ressens aujourd'hui d'autant plus vivement que votre bienveillance pour moi a été la cause de cette mesure illibérale et vindicative. [...] Toutes les circonstances de ma réception, de mon séjour à Vizille, toutes les paroles que vous m'avez adressées me sont aussi précieuses qu'elles ont été désagréables aux adversaires de la liberté¹²⁹⁸.

Plus que d'avoir donné l'exemple aux autres maires de ne pas honorer un chef de parti libéral, cette destitution est reprise comme une arme par les médias libéraux, qui tournent en dérision le gouvernement, associé à la contre-révolution et à des décisions

¹²⁹⁴ *Journal des débats politiques et littéraires*, 27 septembre 1829.

¹²⁹⁵ J. Morin, *Itinéraire du général Lafayette, de Grenoble à Lyon, précédé d'une notice historique sur cet illustre citoyen*, Lyon : Brunet, 1829, p. 106.

¹²⁹⁶ Jeu de mot avec « merlan ». *V'là la débâcle ! Polignac et Labourdonnaye renversés ! Ou grande et véritable complainte sur la mort du ministère incroyable*, Paris : Marchands de nouveautés, 1829, p. 20.

¹²⁹⁷ *Le Propagateur de la Vérité, le catholique, apostolique et romain*, 1829, p. 224.

¹²⁹⁸ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 336-337. Lagrange, 26 septembre 1829. Lettre de Lafayette à Faure-Finant.

arbitraires. Le voyage de Lafayette, malgré les visions négatives des autorités et des médias ultra-royalistes, semble avoir permis d'accroître la popularité du Général. Les festivités, les ovations, les bains de foule lui permettent, en effet, de jouir d'une faveur populaire équivalente à celle de 1789, voire même bien supérieure. Entré sur la scène politique, Lafayette fait plus que jamais figure de leader libéral, de défenseur des libertés face au gouvernement Polignac. Il ne manque plus qu'un faux pas de ce dernier, pour que le Général revienne en force à la tête de la révolution.

Chapitre III :

Lafayette au cœur de la révolution de 1830

Pour la nation, et particulièrement pour le peuple de Paris, [Lafayette était] la personnification, l'expression vivante de ce que la Révolution de 1789 avait eu de grand et de légitime [...]. Il réunissait en lui toutes les consécration populaires. Le voyage assez récent qu'il avait fait en Amérique, où il avait reparu entouré de tout l'éclat que lui donnaient les empressements d'un peuple [...], contribuait à lui donner dans ce moment un prestige prodigieux et une influence à laquelle rien n'eût pu résister¹²⁹⁹.

C'est ainsi qu'Odilon Barrot¹³⁰⁰ résume la position du Général, lorsqu'éclate la révolution de 1830. Son voyage aux États-Unis en 1824-1825, ainsi que son dernier triomphe en France en 1829, portent sa popularité à son maximum. Il participe grandement à l'ébullition libérale, qui mène à la révolution, quoiqu'il ne participe pas directement au déclenchement de celle-ci. Durant les événements, il joue un rôle central, qui lui permet d'être l'homme le plus influent du pays et il s'en faut de peu qu'il ne soit pas élu président d'une nouvelle république. Cette révolution permet à Lafayette de retrouver une influence politique et militaire qu'il avait perdue en 1792¹³⁰¹.

Après nous être penché sur les prémices de la révolution de 1830 et sur l'implication considérable du Général dans celle-ci, nous prendrons en considération la réception de la nouvelle de cette révolution outre-Atlantique.

¹²⁹⁹ O. Barrot, *Mémoires posthumes*, Paris : Charpentier, 1875, t. I., p. 112.

¹³⁰⁰ Hyacinthe Camille Odilon Barrot (1791-1873), membre influent du parti libéral durant la Restauration, président de la société *Aide-toi, le ciel t'aidera*, participe à la révolution de 1830 et s'engage en faveur de Louis-Philippe.

¹³⁰¹ M. Leepson, *Lafayette : Lessons in leadership from the idealist General*, New York : Palgrave Macmillan, 2011, p. 168.

1. Contexte et antécédents de la révolution de 1830

Le début de l'année 1830 est marqué par un affrontement politique entre le roi Charles X et les libéraux. Lafayette, qui participe aux débats, continue à agir en faveur de la révolution, plus ou moins clandestinement. Son image publique continue à être contestée, alors même qu'il est de nouveau mis à l'honneur, en particulier lors de banquets électoraux.

La « conspiration Lafayette »

Durant son voyage en France en 1829, le Général a eu l'occasion d'exprimer ses opinions politiques lors des toasts et des discours, qui sont diffusés dans tout le pays par la presse et des brochures. Ses protestations contre le gouvernement du 8 août quittent la sphère publique, lorsqu'il recommence à agir secrètement. Comme en 1820, où il était impliqué au mouvement des carbonari, Lafayette entre dans l'action clandestine à partir de janvier 1830. Jane GILMORE a été la première à mettre en évidence l'existence de cette « conspiration Lafayette », aussi appelée *Association de Janvier* ou encore *Association des Patriotes*.

À l'origine, on trouve un projet politique d'*Association des écoles*, publié par les étudiants républicains Morhéry¹³⁰² et Sambuc¹³⁰³ dans le journal *La Tribune des départements*, le 29 décembre 1829. Cette association étudiante vend des souscriptions, pour que *La Tribune* puisse continuer à paraître. Une aide complémentaire est fournie par Lafayette et Voyer d'Argenson, qui font partie des huit fondateurs du journal. Ce premier projet

¹³⁰² Adolphe Louis Marie Napoléon Robin-Morhéry (1805-1864), ancien carbonaro, préside plusieurs banquets bretons où il prononce des toasts républicains, avant d'organiser et de présider l'*Association de janvier*.

¹³⁰³ Jules-Théophile Sambuc (1804-1834) est étudiant en droit à la faculté de Paris.

d'association étudiante sert de base à la naissance, le mois suivant, de l'*Association de janvier*¹³⁰⁴.

Sans volonté d'action immédiate, l'association prévoit le recrutement et l'entraînement militaire de milliers de jeunes gens de tous âges et de toutes professions. L'association compte rapidement 15 000 membres dans tous les départements. Lafayette accepte d'être désigné comme commandant en chef honoraire de la nouvelle force paramilitaire de l'*Association de janvier*, se trouvant donc ainsi une fois encore au centre des préparatifs révolutionnaires. Même si son titre est plutôt honorifique, il préside souvent des réunions chez lui. Lors d'une d'entre elles, une proposition de Laffitte de fournir de l'argent et des armes est faite, mais, contrairement aux jeunes qui y sont favorables, le Général s'oppose à cette proposition, car il souhaite éviter que l'association soit redevable aux orléanistes et il préfère qu'elle puisse agir en toute liberté en faveur du régime républicain¹³⁰⁵. Morhéry rapporte ainsi le discours du Général :

Si vous admettez parmi vous des hommes qui ont pris position, vous en serez dupes et vos principes aussi. [Je crains] qu'en cas de triomphe [on ne reconstitue] une monarchie. Car, remarquez-le bien, mes jeunes amis, si nous triomphons, *c'est pour la république*¹³⁰⁶.

De janvier à juillet 1830, cette association clandestine entraîne ses membres au maniement des armes et se prépare pour une révolution. Lafayette milite ainsi pour le renversement du régime monarchique et pour la mise en place d'une république, telle que les États-Unis en offrent le modèle. Néanmoins, jusqu'à la révolution, il ne se prononce pas de manière publique pour ce type de régime, se laissant la possibilité d'opter pour la monarchie constitutionnelle du duc d'Orléans. À partir du printemps 1830, les tensions entre le gouvernement et les libéraux semblent s'aggraver.

¹³⁰⁴ J. Gilmore, J.-B. Duroselle et F. Cottin, *La République clandestine : 1818-1848*, Paris : Aubier, 1997, p. 91-92.

¹³⁰⁵ C. B. Welch, *Liberty and utility : The French ideologues and the transformation of liberalism*, New York : Columbia University Press, 1984, p. 162-166 ; J. Gilmore, J.-B. Duroselle et F. Cottin, *op. cit.*, p. 92-93.

¹³⁰⁶ A. Morhéry, *Réponse aux outrages et aux calomnies*, Paris : Auffay, 1832, p. 131-134.

Le discours du Trône et l'Adresse des 221

Début janvier 1830, les Chambres sont convoquées pour le 2 mars. Juste avant l'ouverture, le gouvernement décide d'adopter une position ferme, traduite par le discours du Trône, ce qui aboutit à braquer davantage encore la majorité¹³⁰⁷. Charles X, après des propos d'introduction d'usage, prononce cette phrase qui vise les députés :

Si de coupables manœuvres suscitaient à mon gouvernement des obstacles que je ne veux pas prévoir, je trouverais la force de les surmonter dans ma résolution de maintenir la paix publique dans la juste confiance des Français et l'amour qu'ils ont toujours montré pour leur roi¹³⁰⁸.

Le ton ferme de ce discours du Trône rappelle le discours de Louis XVI, le 23 juin 1789, qui a déclenché les grands événements de la Révolution. Le roi et Polignac espèrent peut-être par-là impliquer directement la Couronne dans le conflit et récupérer le vote des membres du centre droit en misant sur leur fidélité à la dynastie des Bourbons. Pour les députés, la menace est claire : en cas d'opposition persistante, le roi emploiera la manière forte¹³⁰⁹. Le jour même, Lafayette exprime dans une lettre sa réaction et celle des autres députés face à ces propos :

Il y a une phrase qui déplaît fortement à la grande majorité de notre Chambre, parce qu'elle parle de manœuvres perfides et des cas où nous nous laisserions entraîner et où le roi serait obligé d'avoir de la fermeté pour défendre ses droits¹³¹⁰.

La réaction des députés libéraux ne se fait pas attendre. Pour eux, la situation est assez claire : si Charles X respecte la Charte, il devra renvoyer son ministère sous la pression parlementaire. S'il viole la Charte, une révolution s'ensuivra forcément. Le seul moyen de sauver les institutions est donc la résistance légale au nom de la Charte. L'adresse préparée par les députés mélange les sentiments monarchiques et l'affirmation des droits de la Chambre. Royer-Collard, chef de file des royalistes modérés et des doctrinaires, est le

¹³⁰⁷ E. Waresquiel et B. Yvert, *Histoire de la Restauration, 1814-1830 : Naissance de la France moderne*, Paris : Perrin, 2002, p. 443.

¹³⁰⁸ J.-B. Capéfigue, *Histoire de la Restauration et des causes qui ont amené la chute de la branche aînée des Bourbons*, Paris : Dufey et Vezard, 1831, p. 435.

¹³⁰⁹ E. Waresquiel et B. Yvert, *op. cit.*, p. 443-444.

¹³¹⁰ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 358. Paris, 2 mars 1830. Lettre de Lafayette à sa famille.

principal inspirateur de cette adresse, signée le 16 mars par 221 députés, parmi lesquels on compte Lafayette¹³¹¹. Une délégation dirigée par Royer-Collard se rend aux Tuileries le 18 mars et lit l'adresse suivante devant Charles X :

La Charte [...] fait du concours permanent des vues politiques de votre gouvernement avec les vœux de votre peuple la condition indispensable de la marche des affaires publiques. Sire, notre loyauté, notre dévouement, nous condamnent à vous dire que ce concours n'existe pas. Une défiance injuste des sentiments et de la raison de la France est aujourd'hui la pensée fondamentale de l'administration ; votre peuple s'en afflige, parce qu'elle est injurieuse pour lui ; il s'en inquiète, parce qu'elle est menaçante pour ses libertés¹³¹².

La demande faite à Charles X de choisir entre le renvoi des ministres et la dissolution de l'Assemblée est refusée par le roi, qui affirme rester fidèle à son discours du Trône¹³¹³ : « Messieurs, j'ai annoncé mes résolutions dans mon discours d'ouverture de la session. Ces résolutions sont immuables¹³¹⁴ ». Plutôt qu'une dissolution immédiate, la session est ajournée jusqu'au 1^{er} septembre 1830. Légalement, la dissolution peut être prononcée, mais elle impliquerait que Charles X accepte sans discussion le résultat des élections et modifie son gouvernement en conséquence. L'éloignement de la date butoir indique que le gouvernement attend le bon moment pour dissoudre l'Assemblée¹³¹⁵. Lafayette commente ainsi la situation politique :

La dissolution [de la Chambre] au point où nous sommes est tellement indiquée, elle est si décidément arrêtée, tant d'instructions sont parties dans ce sens, qu'il serait impossible d'en douter [...]. Ce sont eux qui ont tiré l'épée contre la Charte, nous la défendrons avec le bouclier. S'ils la renversent, s'ils prennent l'offensive contre toutes les libertés et les droits qui nous restent, il faut espérer que le peuple français, voyant enfin d'où vient l'agression, où elle mène, voudra prendre la peine de se maintenir dans les avantages que la révolution a conquis pour lui¹³¹⁶.

¹³¹¹ E. Waresquiel et B. Yvert, *op. cit.*, p. 444-445.

¹³¹² *Biographie impartiale de 221 députés*, Paris : Levavasseur, 1830, p. 22.

¹³¹³ J. Gilmore, J.-B. Duroselle et F. Cottin, *op. cit.*, p. 94.

¹³¹⁴ Dupin, *La Révolution de Juillet 1830 : Son caractère légal et politique*, Paris : Joubert, 1835, p. 34.

¹³¹⁵ R. Castris, *op. cit.*, p. 414-415.

¹³¹⁶ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 461-462. Paris, 4 mai 1830. Lettre de Lafayette à sa famille.

C'est là un appel à l'insurrection et à la résistance armée, si jamais la Charte et les libertés qu'elle protège devaient être bafouées par le gouvernement. Celui-ci tente d'abord de regagner la faveur populaire par des opérations extérieures.

L'expédition d'Alger et la dissolution de l'Assemblée

L'ajournement de la session parlementaire s'explique par des motifs extérieurs : le roi et Polignac viennent de commencer la préparation de la conquête d'Alger¹³¹⁷. Ils espèrent, à l'instar de l'expédition d'Espagne en 1823, retourner l'opinion en leur faveur par cette campagne. L'affaire a pour origine un différend commercial, suivi, en 1827, par une gifle donnée par le dey d'Alger au consul français. Le gouvernement demande en vain des excuses, avant d'entamer le blocus de la ville. Un corps expéditionnaire de 37 000 hommes s'embarque en mai 1830, sous le commandement de Bourmont, remplacé par intérim au ministère de la Guerre par Polignac¹³¹⁸. Si cette expédition est supposée retourner l'opinion publique en faveur du gouvernement, certains libéraux la voient d'un mauvais œil, à commencer par Lafayette qui écrit :

L'expédition d'Alger pouvait d'autant mieux s'éviter que le grand seigneur¹³¹⁹ était prêt, assure-t-on, à déposer le dey et à exiger toutes les réparations que nous aurions pu lui demander. Mais les principaux motifs se reportaient sur des combinaisons intérieures ; on voulait éblouir par un succès, s'attacher les troupes sous les ordres de M. de Bourmont¹³²⁰.

Lafayette est bien conscient que cette expédition a pour but principal de gagner les faveurs de l'opinion française, sauf que l'effet escompté n'est pas au rendez-vous, ce qui permet une fois de plus au Général d'exprimer des critiques contre le gouvernement :

La prise d'Alger d'autant plus heureuse, qu'il y a eu un moment de grand péril pour la flotte et par suite aussi pour l'armée, n'a pas fait tout le plaisir qu'on devait attendre, non que le public ait été insensible à ce succès militaire et aux avantages qu'on pourrait en tirer,

¹³¹⁷ La Régence d'Alger, sous domination ottomane, a alors le port le plus puissant de la rive Sud de la Méditerranée et elle est dominée par le dey d'Alger.

¹³¹⁸ E. Waresquiel et B. Yvert, *op. cit.*, p. 447-448.

¹³¹⁹ Il s'agit du sultan de l'Empire ottoman, dont le dey d'Alger est le vassal.

¹³²⁰ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 372-374. Lagrange, 15 juin 1830. Lettre de Lafayette à M.***, aux États-Unis.

mais parce que la seconde pensée de tout le monde a été la crainte qu'un tel événement tournât encore plus les têtes de la faction gouvernante et n'amenât de nouvelles folies¹³²¹.

Alors qu'il vient à peine d'envoyer les troupes à Alger, le gouvernement décide un changement de cap, puisqu'il dissout l'Assemblée le 16 mai. Les élections sont fixées au 23 juin pour les collèges d'arrondissement, au 3 juillet pour les collèges départementaux. Malgré le succès d'Alger, les élections ne répondent nullement aux vœux du gouvernement : 202 des 221 ayant signé l'Adresse sont réélus et le mouvement libéral triomphe avec 274 sièges contre 145 au ministère, en partie grâce à la société *Aide-toi, le Ciel t'aidera*, qui a bien préparé les élections. Lafayette est réélu et connaît le plus beau succès de sa carrière de député, puisqu'il obtient 264 voix contre 72¹³²². Il reçoit quelques honneurs localement, comme le montre un rapport préfectoral, qui précise qu'un « arc de triomphe a été érigé dans la commune de Courpalay par les ouvriers du général Lafayette, en l'honneur de ce nouveau député qui a été reçu par eux et complimenté en leur nom¹³²³ ».

Lafayette, image publique et action clandestine

Durant le printemps 1830, le Général continue à être un personnage qui reçoit des honneurs, en même temps qu'il suscite des critiques virulentes de la part d'ultra-royalistes. En février, paraît dans la *Revue encyclopédique* un long article sur son dernier voyage en Amérique, ainsi que celui en France. Ce papier, signé plus ou moins anonymement par un certain Ch. C., autrement dit Charles Comte¹³²⁴, fait la promotion de l'ouvrage d'Auguste Levasseur et donne une vision des plus élogieuses du Général, autant qu'il participe à maintenir en vie un certain courant d'américanophilie¹³²⁵ :

La relation de M. Levasseur ajoutera peu sans doute à la gloire du général La Fayette, mais elle honore infiniment le peuple américain. [Ce n'est] pas le général La Fayette qui est, à proprement parler le héros, dont M. Levasseur nous raconte l'histoire : c'est le

¹³²¹ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 379. Provins, 13 juillet 1830. Lettre de Lafayette à Adolphe Périer. Original consultable aux AN : 729Mi34, dossier 385 bis.

¹³²² G. Broglie, *La Monarchie de Juillet*, Paris : Fayard, 2011, p. 15 ; R. Castries, *op. cit.*, p. 416-417.

¹³²³ AN, F7 6741, dossier 35. Melun, 17 juillet 1830. Lettre du secrétaire général délégué, pour le préfet de Seine-et-Marne empêché, au ministre de l'Intérieur.

¹³²⁴ Charles Comte (1782-1837), avocat et journaliste libéral, écrit des articles en faveur de Lafayette dans la *Revue américaine*, de 1826 à 1827, ainsi que dans la *Revue encyclopédique* en février 1830.

¹³²⁵ R. Rémond, *Les États-Unis devant l'opinion française, 1815-1852*, Paris : A. Colin, 1962, p. 650-651.

peuple américain. C'est surtout lui-même que ce peuple a honoré en montrant qu'il [...] savait dignement récompenser les bienfaiteurs de la patrie. [En 1829], la nation française, malgré la longue oppression qui avait pesé sur elle, éprouvait, sans doute, pour le général La Fayette les mêmes sentiments d'admiration et de reconnaissance que les citoyens des États-Unis, mais ces sentiments étaient comprimés par une administration hostile et ombrageuse¹³²⁶.

Cet article sert, plusieurs mois après la fin du voyage de Lafayette en France, à mettre en avant la figure du Général et à rappeler la popularité, dont il jouit aux États-Unis et en France, ainsi qu'à critiquer une fois de plus le gouvernement Polignac. Les électeurs semblent vouloir honorer Lafayette par des banquets électoraux, parmi lesquels on compte celui offert à Paris, début avril 1830. Le Général rapporte néanmoins que, malgré les bons sentiments qui lui sont exprimés, ce banquet est en réalité assez houleux, compte tenu du climat politique agité :

Le banquet électoral offert aux députés de la Seine s'est bien passé, mais il a été cause d'une querelle fâcheuse. Plusieurs jeunes gens de la société *Aide-toi, le ciel t'aidera*, auraient voulu qu'on s'en tînt à faire des vœux pour *le concours des trois pouvoirs*¹³²⁷. Les députés de la Seine ont demandé l'addition qui les spécifie ; il en est résulté des disputes. Les opposants et même quelques autres, par camaraderie avec eux, ne sont pas allés au dîner. [...] J'ai été pour ma part touché des témoignages d'affection, dont les électeurs actuels de Paris, enfants de mes contemporains électeurs de 89, ont bien voulu me combler¹³²⁸.

Ce banquet semble ainsi avoir été moins unanime que ne l'aurait espéré Lafayette. Toute une vague d'autres banquets se développe au printemps 1830, en faveur des députés libéraux¹³²⁹. Le Général évoque ce mouvement, qui ne laisse pas indifférent la presse royaliste :

Dès jeudi, nous irons recevoir les félicitations de deux cents [...] électeurs. C'est l'arrondissement de Melun, qui nous convoque tous les cinq, pour approuver le patriotisme de nos sentiments et la fermeté de notre conduite. Vous aurez pu voir que les banquets civiques se sont multipliés à Paris et que nous avons été appelés à faire des réponses, sauf à subir le lendemain les critiques des journaux contre-révolutionnaires. Il

¹³²⁶ *Revue encyclopédique*, février 1830, p. 513-516.

¹³²⁷ Référence à l'Adresse des 221.

¹³²⁸ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 359-361. Paris, 2 avril 1830. Lettre de Lafayette à Adolphe Périer. Original consultable aux AN : 729Mi34, dossier 385 bis.

¹³²⁹ V. Robert, *Le temps des banquets : Politique et symbolique d'une génération (1818-1848)*, Paris : Publ. de la Sorbonne, 2010, p. 137.

en est un dans le genre de l'*Apostolique*, où l'on croit que nous sommes possédés du diable et qu'un bon exorcisme nous priverait du don de la parole¹³³⁰.

Lafayette n'est pas le seul à se moquer de ce journal catholique royaliste, épaulé par le *Propagateur de la vérité*. En effet, plusieurs journaux, comme *La Semaine*¹³³¹, ou encore *Le Figaro*¹³³², raillent *Le Propagateur* qui vient d'écrire que

maintenant les trois quarts au moins des Français et surtout les philosophes sont possédés du démon [...]. Et si l'on exorcisait les Lafayette, les Royer-Collard, les Benjamin Constant, [...] les Chateaubriand et tous les grands parleurs de tribune, ces messieurs seraient bien étonnés du changement qui s'opèrerait dans leur âme et dans leur esprit et même dans leur corps. Ces messieurs sont possédés par des démons d'orgueil et une partie sont en même temps possédés par des démons d'avarice et d'impureté. Satan [...] les conduit et les gouverne comme il veut. [...] Il les plonge quelquefois dans les ordures du libertinage et de la bonne chère¹³³³.

On se situe là dans le même état d'esprit que dans les écrits ultra-royalistes parus durant le voyage de Lafayette en France en 1829. Ce dernier participe à plusieurs banquets, mais il milite aussi dans le secret pour la cause de la révolution. Son activité dans l'*Association de janvier* continue et il participe en juin 1830 à un banquet breton annuel, réputé pour son esprit contestataire. Lafayette en est l'invité d'honneur et le principal orateur. Il y révèle dans son discours les activités clandestines des étudiants et l'aide qu'il leur apporte :

On me reproche de vouloir vous armer, de vouloir armer la nation et l'on me demande pourquoi et contre qui. Pourquoi ? Parce que nos libertés sont menacées. Contre qui ? [...] Contre les éternels ennemis de la France qui veulent nous ramener l'étranger et détruire nos institutions nationales¹³³⁴.

Des discours révolutionnaires sont ensuite prononcés et font monter l'excitation. Des échauffourées entre la police et les étudiants ont lieu à la sortie du banquet. Les étudiants raccompagnent ensuite Lafayette à son domicile rue d'Anjou. Il semble que le retentissement de cette manifestation ait été important sur l'opinion publique, déjà hostile

¹³³⁰ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 364-365. Paris, 15 mai 1830. Lettre de Lafayette à Adolphe Périer. Original consultable aux AN : 729Mi34, dossier 385 bis.

¹³³¹ *La Semaine*, 16 mai 1830.

¹³³² *Le Figaro*, 10 mai 1830.

¹³³³ *Le Propagateur de la vérité*, 1830, p. 414.

¹³³⁴ A. Watrison, *Histoire politique des écoles et des étudiants depuis le Moyen Age jusqu'en 1850*, Paris : Michel, 1850, p. 136.

au cabinet du 8 août. L'*Association de janvier* continue secrètement la préparation d'une insurrection, en particulier par l'entraînement aux armes et par l'organisation de groupuscules d'action¹³³⁵.

Les ordonnances, déclencheurs de la révolution

Alors que des groupes d'action révolutionnaires s'organisent sous la présidence de Lafayette, la tension politique monte. Quelques jours après la dissolution de l'Assemblée nationale en mai 1830, un nouveau ministère encore plus conservateur est formé : il est désormais composé uniquement d'ultra-royalistes. Le nouveau ministre de l'Intérieur est Peyronnet¹³³⁶, le membre le plus impopulaire de l'ancien gouvernement ultra-royaliste de Villèle. Face à la cinglante défaite des ultra-royalistes lors des élections législatives de juillet 1830, le Conseil des ministres commence à envisager le gouvernement par ordonnances. Charles X est convaincu que le recours à la force est le seul moyen de sortir de la crise et d'éviter une nouvelle révolution¹³³⁷.

Le 21 juillet 1830, *Le National* révèle le plan que le gouvernement souhaite garder secret, ce qui donne lieu le jour même à une réunion chez Lafayette, où sont présents plusieurs opposants, parmi lesquels on compte Odilon Barrot. Ils débattent des deux solutions possibles pour sortir d'un futur coup d'État : la première serait une république à l'américaine, dont Lafayette serait le président désigné par la force des choses, car il représente à la fois la liberté, la fidélité à la Révolution et un caractère rassurant de notable et d'aristocratie. L'autre solution, celle qui plaît davantage aux leaders du *National*, tels que Laffitte, Mignet et surtout Thiers¹³³⁸, qui considèrent Lafayette comme un symbole plus que comme une force politique, penche pour une royauté libérale, dont le chef serait le duc d'Orléans. Néanmoins, dans ce cas-là, l'approbation de Lafayette, devenu l'homme le plus populaire de France, deviendrait nécessaire¹³³⁹.

¹³³⁵ J. Gilmore, J.-B. Duroselle et F. Cottin, *op. cit.*, p. 97.

¹³³⁶ Pierre-Denis de Peyronnet (1778-1864), ministre de la Justice dans le gouvernement Villèle de 1821 à 1828, il est l'ultra-royaliste qui a fait voter plusieurs mesures conservatrices, comme la loi des sacrilèges ou la loi de 1827 sur la presse.

¹³³⁷ E. Waresquiel et B. Yvert, *op. cit.*, p. 449 et 453-454.

¹³³⁸ Adolphe Thiers (1797-1877), avocat et historien, monarchiste constitutionnel, devient président du Conseil sous la monarchie de Juillet, puis le premier président de la III^e république.

¹³³⁹ R. Castries, *op. cit.*, p. 413-414.

C'est le 25 juillet 1830 que Charles X signe les quatre ordonnances qui déclenchent la révolution. La première suspend la liberté de la presse périodique, rétablit l'autorisation préalable, appliquée aussi aux brochures et aux livres. La totalité des moyens d'expression politique sont ainsi muselés. La deuxième ordonnance dissout la Chambre des députés, tandis que la troisième réforme la loi électorale, en réduisant de moitié le nombre de députés, ainsi qu'en excluant la patente et l'impôt sur les portes et fenêtres du calcul du cens, ce qui pénalise la bourgeoisie libérale. La dernière ordonnance convoque les prochaines élections¹³⁴⁰.

Ces ordonnances sont publiées le lendemain 26 juillet dans le *Moniteur*. Alors que la France découvre avec stupeur la nouvelle, les députés sont en grande partie absents de Paris, à commencer par Lafayette qui est à ce moment-là à Lagrange. Sous l'impulsion de Thiers, les journalistes du *National*, un des principaux organes d'opposition, rédigent néanmoins une protestation qui marque le début de la révolution. Cette déclaration, publiée le lendemain dans le *National*, *Le Temps*, *Le Globe* et le *Journal du Commerce*, en appelle à la révolution¹³⁴¹ :

On a souvent annoncé, depuis six mois, que les lois seraient violées, qu'un coup d'État serait frappé. Le bon sens public se refusait à le croire. Le ministère repoussait cette supposition comme une calomnie. Cependant, le *Moniteur* a publié enfin ces mémorables ordonnances qui sont la plus éclatante violation des lois. Le régime légal est donc interrompu : celui de la force est commencé. [...] Le gouvernement a perdu aujourd'hui le caractère de légalité qui commande l'obéissance. Nous lui résisterons pour ce qui nous concerne. C'est à la France à juger jusqu'où doit s'étendre sa propre résistance¹³⁴².

Cette proclamation, signée par 44 journalistes, représentant onze journaux parisiens, est affichée sur les murs de la capitale. Lors de ces événements, qui précipitent la révolution, Lafayette est entièrement absent, puisqu'il est encore dans son château de Lagrange. Lorsque la révolution éclate, il gagne néanmoins une place centrale dans les événements.

¹³⁴⁰ E. Waresquiel et B. Yvert, *op. cit.*, p. 449 et 455-456.

¹³⁴¹ G. Broglie, *La Monarchie de Juillet*, Paris : Fayard, 2011, p. 16-17.

¹³⁴² *National*, 27 juillet 1830.

2. La popularité de Lafayette durant la révolution de 1830

Le voyage qu'a effectué le Général aux États-Unis en 1824-1825, complété par celui en France en 1829, porte sa popularité à un niveau inégalé. Tous les Américains l'adulent, tandis qu'en France, malgré les voix discordantes des ultra-royalistes, qui restent minoritaires, une très grande partie de la population apprécie Lafayette pour toutes les vertus et les principes qu'il incarne. La révolution de 1830 fait de lui l'homme le plus connu et le plus influent de France et elle marque le sommet de sa carrière politique. C'est lui, en effet, qui décide du sort de son pays, lorsqu'il approuve la nomination du duc d'Orléans comme roi des Français. Jusqu'au début de janvier 1831, il reste commandant en chef de la Garde nationale recréée et garde ainsi une place centrale dans les événements français¹³⁴³.

Lafayette durant les Trois Glorieuses

Le 27 juillet 1830, malgré les interdictions du préfet de police, plusieurs journaux publient la protestation des 44 journalistes. Le jour même, une trentaine de députés se rejoignent chez Casimir Périer et ils chargent Guizot¹³⁴⁴ de préparer le texte d'une protestation contre les ordonnances. La révolte commence au Palais Royal, où des gendarmes sont conspués et des armureries pillées. Les premières barricades apparaissent alors. Marmont¹³⁴⁵ fait abattre les barricades, disperser les groupes et occuper les points principaux de Paris, mais il ne dispose que de 8 000 hommes, au lieu des 28 000 promis¹³⁴⁶.

Pendant ce temps, Lafayette arrive de Lagrange et les soldats le laissent passer, ne l'ayant pas reconnu. Il est identifié, lorsqu'il traverse la place de la Concorde. Il rejoint son

¹³⁴³ R. Castries, *op. cit.*, p. 419.

¹³⁴⁴ François Guizot (1787-1874), historien proche des doctrinaires, député du Calvados, défend l'Adresse des 221 à l'Assemblée et devient plusieurs fois ministre sous la monarchie de Juillet.

¹³⁴⁵ Auguste Frédéric Louis Viesse de Marmont (1774-1832), militaire d'Empire, au service des Bourbons depuis 1814, major-général de la Garde royale, est chargé de mater la révolution de juillet 1830.

¹³⁴⁶ G. Broglie, *op. cit.*, p. 17-18.

domicile rue d'Anjou. Dans la nuit du 27 au 28 juillet, le climat se dégrade. Le matin, Lafayette sort et est arrêté par un barrage et conduit au poste, mais il est vite libéré. Dans l'après-midi, l'insurrection s'étend et des armureries sont pillées. Paris se couvre de barricades faites de meubles, d'arbres coupés, de charrettes. Charles X demande alors que Paris soit mis en état de siège. Polignac signe à Marmont l'ordre d'arrestation de Lafayette, craignant qu'il prenne la tête du mouvement. Prévenant la mesure, celui-ci a envoyé une députation de cinq collègues à Marmont pour l'informer que les députés restent en fonction. Ils proposent un cessez-le-feu contre le retrait des ordonnances et le renvoi du ministère. Vers midi, les émeutiers s'emparent de Notre-Dame et de l'Hôtel de Ville qui devient leur quartier général. Au cours de la journée du 28 juillet, le Général tient diverses conférences, qui assoient son autorité au point qu'il devient dans l'opinion l'arbitre de la situation¹³⁴⁷. Il tient alors sa famille informée de la situation à Paris :

En arrivant hier, ici, j'ai trouvé des régiments chargeant leurs armes, de l'artillerie de la Garde royale et beaucoup de mouvements parmi les citoyens. Les ouvriers se sont mêlés aux jeunes gens ; on a fait des barricades ; plusieurs gendarmes ont été tués et un plus grand nombre de citoyens, puisque, pour la plupart, ils n'avaient que des pierres. Aujourd'hui les rassemblements recommencent. [...] On recommence à tirer et tout porte à croire qu'il y aura ce soir beaucoup de bruit. Toutes les armoiries des Bourbons et même de la branche d'Orléans, ont été décrochées ou effacées. [...] La crise est vive, comme vous le voyez et la France veut être libre. [...] Paris donne le signal¹³⁴⁸.

Le soir, après avoir dissipé les rassemblements, le calme revenu incite Marmont à faire replier ses hommes dans leurs casernes, abandonnant ainsi les rues aux émeutiers qui pillent des armureries. Pour Lafayette, le roi a violé la Charte en publiant les ordonnances et en faisant massacrer par ses troupes d'honnêtes et dévoués citoyens. Après avoir escaladé quelques barricades, le Général se rend à une réunion de députés, où est mise au point pour le lendemain 29 la décision suprême : les députés passent à l'insurrection, le drapeau tricolore est arboré et le roi et ses ministres sont déclarés ennemis publics. La solution orléaniste semble alors exclue de l'avenir de la France. En regagnant sa maison, Lafayette reconnu est acclamé par les masses¹³⁴⁹.

¹³⁴⁷ G. Broglie, *op. cit.*, p. 18-19 ; E. Waresquiel et B. Yvert, *op. cit.*, p. 456-461.

¹³⁴⁸ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 383-384. Paris, 28 juillet 1830. Lettre de Lafayette à sa famille.

¹³⁴⁹ R. Castries, *op. cit.*, p. 423-424.

Le 29 juillet, la foule entoure l'armée qui s'est repliée sur les Tuileries. L'ordre est donné d'évacuer Paris et les Tuileries ainsi que le Louvre sont envahis. L'archevêché est incendié. Dans la matinée, Lafayette écrit une lettre à sa famille, qui traduit le chaos qui règne à Paris :

Les diligences ne partent plus, mes chères amies ; nous sommes barricadés dans les rues de tous côtés, ce qui rend les communications peu commodes [...]. La résistance admirable de Paris continue toujours ; il y a une perte considérable de part et d'autre et malgré les immenses avantages de la garde royale et des autres troupes du roi, le peuple soutient la lutte avec énergie¹³⁵⁰.

Une réaction commence à apparaître du côté des hommes politiques : une trentaine de députés se réunissent à midi chez Laffitte. Au cours de la nuit, les carbonari avaient formé dans chacun des 12 arrondissements un comité insurrectionnel et risquaient de devenir maîtres de Paris. Un seul homme peut les contrôler, leur chef suprême, Lafayette. Le 29 juillet au matin, celui-ci est nommé à la tête de la Garde nationale ressuscitée¹³⁵¹. Lors de la réunion chez Laffitte, le Général fait un discours pour accepter sa nomination :

Messieurs, vous me croirez sans peine, quand je vous dirai que j'ai reçu ce matin la première nouvelle de ma nomination comme commandant de la Garde nationale ; il m'est démontré que la volonté d'un grand nombre de citoyens est que j'accepte, non comme député, mais comme individu, la mission qui m'est offerte. [...] Attaqués de toutes parts, nous devons nous défendre. [...] Croyez-vous qu'en présence des dangers, qui nous menacent, l'immobilité convienne à ma vie passée et à ma situation présente ? Non ; ma conduite sera à soixante-treize ans ce qu'elle a été à trente-deux. [...] Mon devoir me prescrit de répondre à la confiance publique et de me dévouer à la défense commune¹³⁵².

La commission approuve ce discours de Lafayette, qui est chargé de la sécurité de Paris. Militairement, la journée du 29 juillet est décisive, puisque les troupes royales ont abandonné le terrain, laissant 163 morts et 800 blessés. Chez les émeutiers, les pertes sont bien plus considérables : au moins 800 morts et 5 000 blessés. Une commission dirigée par Lafayette, représentant le pouvoir parallèle à la monarchie, se rend à l'Hôtel de Ville, investi

¹³⁵⁰ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 384-387. Paris, 29 juillet 1830. Lettre de Lafayette à Adolphe Périer. Original consultable aux AN : 729Mi33, dossier 372, ainsi que 729Mi34, dossier 385 bis.

¹³⁵¹ R. Castries, *op. cit.*, p. 423-424.

¹³⁵² *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 388-389. Séance du 29 juillet 1830 chez Laffitte.

par les révolutionnaires républicains, afin d'éviter que ces derniers ne maîtrisent la situation (Planche 103). Le Général y fait libérer le fils aîné de Louis-Philippe, qui avait été arrêté par des gardes nationaux et le charge de dire à son père qu'il ne s'opposerait pas à le voir tenir sa couronne de la nation¹³⁵³.

Pour la monarchie, le jeu est terminé : le matin du 30 juillet, Thiers a fait afficher un manifeste faisant appel au duc d'Orléans comme lieutenant général. À huit heures, les députés réunis chez Laffitte décident à la quasi-unanimité de demander au duc d'Orléans d'être lieutenant général du royaume, probablement pour empêcher Lafayette de proclamer la république. Thiers est chargé de solliciter le duc d'Orléans, qui n'avait jusque-là pas été consulté. Il lui apporte ainsi une déclaration rédigée par les députés :

La réunion des députés, actuellement à Paris, a pensé qu'il était urgent de prier S.A.R.¹³⁵⁴ Monseigneur le duc d'Orléans de se rendre dans la capitale pour y exercer les fonctions de lieutenant général du royaume et de lui exprimer le vœu de conserver des couleurs nationales. Elle a, de plus, senti la nécessité de s'occuper, sans relâche, d'assurer à la France, dans la prochaine session des Chambres, toutes les garanties indispensables pour la pleine et entière exécution de la Charte¹³⁵⁵.

La délégation ne trouve pas le duc d'Orléans, qui reste encore en retrait pendant la journée. Dans la nuit du 29 au 30 juillet, le roi avait fini par signer une nouvelle ordonnance annulant les ordonnances qui ont provoqué la Révolution. Il renvoie ainsi le ministère Polignac et nomme Casimir Périer ministre. Le 30 juillet, un émissaire est envoyé pour informer les députés de cette nouvelle, mais ces derniers ne reconnaissent plus le gouvernement et la monarchie. Benjamin Constant commente ainsi qu'

il serait trop commode pour un roi de faire mitrailler son peuple et d'en être quitte pour dire ensuite : il n'y a rien de fait. Rendez-nous les dix mille citoyens que vos satellites ont égorgés !¹³⁵⁶

L'émissaire se rend à l'Hôtel de Ville, où Lafayette jouit d'un bain de foule, mais lorsque ce dernier annonce au peuple l'annulation des ordonnances, des mouvements

¹³⁵³ G. Broglie, *op. cit.*, p. 19-20 ; E. Waresquiel et B. Yvert, *op. cit.*, p. 461.

¹³⁵⁴ Son Altesse Royale.

¹³⁵⁵ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 400-402. Séance du 30 juillet 1830 chez Laffitte.

¹³⁵⁶ *Ibid.*, p. 398-399.

hostiles apparaissent parmi les républicains qui veulent même défenestrer l'émissaire¹³⁵⁷. Lorsque les troupes royales demandent à Lafayette une réponse claire sur les concessions que Charles X vient de faire, le Général répond ainsi :

On me demande une réponse explicite sur la situation de la famille royale depuis la dernière agression contre les libertés publiques et la victoire de la population parisienne ; je la donnerai franchement : c'est que toute réconciliation est impossible et que la famille royale a cessé de régner¹³⁵⁸.

Lafayette scelle le destin des Bourbons par cette déclaration. Malgré la demande officielle des députés, pour que le duc d'Orléans vienne au pouvoir, celui-ci tarde à se manifester. Alors qu'il était resté caché dans un pavillon du parc de Saint-Cloud, il se décide à venir à Paris dans la nuit du 30 au 31 juillet¹³⁵⁹.

Le choix de Louis-Philippe par Lafayette

À ce moment-là, Lafayette a la possibilité de se faire élire président de la république, mais il ne le fait pas en raison de son âge élevé, de son passé et de ses principes qui lui interdisent de devenir dictateur. Ne voulant pas devenir président, il se décide pour la cause du duc d'Orléans, qu'il aide à s'installer au pouvoir. Lafayette reçoit alors beaucoup de délégués des provinces, qui lui expriment leur dévouement et leur sympathie, mais presque aucun d'eux ne parle de république. Ils considèrent le Général comme un arbitre, le seul médiateur capable de maintenir l'ordre dans le pays¹³⁶⁰. À ces délégués qui mettent en lui leur espoir, il finit par dire :

La réunion des députés actuellement à Paris vient de communiquer au général en chef la résolution qui, dans l'urgence des circonstances, a nommé M. le duc d'Orléans lieutenant général du royaume. [Celui-ci], appelé par la Chambre, fut un des jeunes patriotes de 89, un des premiers généraux qui firent triompher le drapeau tricolore¹³⁶¹.

¹³⁵⁷ R. Castries, *op. cit.*, p. 425-427.

¹³⁵⁸ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 405. [Paris], 30 juillet 1830. Réponse de Lafayette à propos de la déchéance de Charles X.

¹³⁵⁹ G. Broglie, *op. cit.*, p. 21-22.

¹³⁶⁰ R. Castries, *op. cit.*, p. 427-429.

¹³⁶¹ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 408-409. [Paris], 31 juillet 1830. Aux citoyens de Paris.

Lafayette en appelle ainsi clairement au duc d'Orléans pour diriger le pays. Néanmoins, l'idée d'une candidature de ce dernier n'est pas encore acceptée par les émeutiers. Le duc d'Orléans finit par entrer en scène le 31 juillet : il accueille une délégation de la Chambre et, tandis qu'il hésite encore à accepter les fonctions de lieutenant général du royaume, la délégation insiste pour combattre les offres de dictature populaires faites à l'Hôtel de Ville à Lafayette. Le duc d'Orléans se résout alors à prendre le pouvoir et à éviter de proclamer la république pour éviter les bains de sang¹³⁶². Il rédige une proclamation aux habitants de Paris :

Habitants de Paris ! Les députés de la France, en ce moment réunis à Paris, ont exprimé le désir que je me rendisse dans cette capitale pour y exercer les fonctions de lieutenant général du royaume. Je n'ai pas balancé à venir partager vos dangers, à me placer au milieu de votre héroïque population et à faire tous mes efforts pour vous préserver de la guerre civile et de l'anarchie. En rentrant dans la ville de Paris, je portais avec orgueil ces couleurs glorieuses que vous avez reprises et que j'avais moi-même longtemps portées. Les chambres vont se réunir ; elles aviseront aux moyens d'assurer le régime des lois et le maintien des droits de la nation. La Charte sera désormais une vérité¹³⁶³.

Le texte est habile : le peuple doit soit obéir à celui qui promet de maintenir la Charte, soit faire confiance aux insurgés qui veulent l'abroger en proclamant la république. Si les députés sont satisfaits de cette proclamation, la commission provisoire de l'Hôtel de Ville refuse ce texte. Or, le duc d'Orléans a besoin de l'investiture du pouvoir révolutionnaire, celui de l'Hôtel de Ville, dirigé par Lafayette, qui est à la tête de la Garde nationale¹³⁶⁴.

Le duc d'Orléans décide alors de s'y rendre à cheval, en uniforme d'officier général, un ruban tricolore au chapeau. Il est accompagné d'une centaine de députés. La place de l'Hôtel-de-Ville est alors remplie d'une foule qui crie *vive Lafayette ! et Plus de Bourbons*. Le Général reçoit alors le duc d'Orléans sur les marches de l'Hôtel de Ville (Planche 100) et ils entrent ensemble dans le bâtiment. Lafayette est alors bien plus populaire que le duc et il n'a qu'un mot à dire, *république*, pour qu'on la proclame et qu'il en devienne le président. Mais Lafayette estime que, dans cette situation, la solution du duc d'Orléans est meilleure¹³⁶⁵.

¹³⁶² G. Broglie, *op. cit.*, p. 22.

¹³⁶³ *Le Moniteur*, 2 août 1830.

¹³⁶⁴ R. Castries, *op. cit.*, p. 429-431.

¹³⁶⁵ G. Broglie, *op. cit.*, p. 22-23.

Lafayette fait alors un geste historique décisif : mettant un drapeau tricolore dans les mains du duc d'Orléans, il l'entraîne vers le balcon où ils se montrent unis, enveloppés dans le même drapeau, scène qui est reprise dans l'imagerie populaire (Planche 99). Le duc d'Orléans embrasse alors Lafayette sous les ovations de la foule. Cette acclamation, qui vaut investiture, marque la fin de la rivalité entre républicains et royalistes libéraux. Une fois le duc d'Orléans reparti, des républicains reprochent à Lafayette de s'être laissé bernier et rédigent à la hâte un programme de garanties. Ils chargent le Général de le porter au duc d'Orléans, qui l'accueille au Palais-Royal et le berce de bonnes paroles¹³⁶⁶. Lafayette rapporte, en effet, un dialogue où il se serait adressé ainsi au duc d'Orléans :

– Vous savez que je suis républicain et que je garde la constitution des États-Unis comme la plus parfaite qui ait existé.

– Je pense comme vous. Il est impossible d'avoir passé deux ans en Amérique et de n'être pas de cet avis, mais croyez-vous, dans la situation de la France et d'après l'opinion générale, qu'il nous convienne de l'adopter ?

– Non, ce qu'il faut aujourd'hui au peuple français, c'est un trône populaire entouré d'institutions républicaines, tout-à-fait républicaines.

– C'est bien ainsi que je l'entends¹³⁶⁷.

Lafayette aurait donc le gouvernement qu'il veut, à savoir un monarque tenant ses pouvoirs du peuple, ce qui le rabaisse au rang de simple président de la République. En plus, il serait éternellement reconnaissant envers Lafayette qui lui rappellerait ses promesses, s'il les oubliait. Lafayette se crée l'illusion qu'il pourrait achever sa vie en soutenant le gouvernement de son pays, gouvernement forgé selon ses principes¹³⁶⁸.

Lafayette dans la mise en place de la monarchie de Juillet

Les Trois Glorieuses font du Général l'homme le plus influent du pays. À la tête des forces révolutionnaires, il contrebalance le poids des députés qui font appel au duc d'Orléans. Son approbation est indispensable, pour que ce dernier puisse arriver au pouvoir en tant que lieutenant général du royaume. Lafayette fait alors figure de lien vivant le plus célèbre avec la Révolution française. Aux yeux du peuple parisien, il incarne ce qu'il y a de

¹³⁶⁶ G. Broglie, *loc. cit.*

¹³⁶⁷ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 411. S.l., s.d. Note de Lafayette à propos de la réception du 31 juillet à l'Hôtel de Ville.

¹³⁶⁸ R. Castries, *op. cit.*, p. 435-436.

bon et de légitime dans la Révolution de 1789 et il offre la légitimité et la caution de la vieille génération de révolutionnaires. En tant que commandant en chef de la Garde nationale, Lafayette a la tâche difficile de servir de médiateur entre les députés, le peuple de Paris, les républicains déçus, qui souhaitent des changements drastiques, et les monarchistes, qui craignent précisément ce que les républicains souhaitent voir accomplir. Il constitue ainsi un garant à la fois pour les émeutiers, inquiets pour la suite de leur victoire et pour les bourgeois inquiets pour leurs biens¹³⁶⁹.

Lorsque, le 1^{er} août 1830, Charles X apprend la nouvelle de la scène de l'Hôtel de Ville, il nomme le duc d'Orléans lieutenant général du royaume, espérant par là le forcer à défendre la couronne, mais le duc d'Orléans refuse cette nomination, ne voulant tenir ses pouvoirs que de la Chambre. Le 2 août, Charles X, suivi par son fils, finit par décider d'abdiquer. Le duc d'Orléans fait marcher des troupes vers la famille royale, pour forcer Charles X à quitter la France. C'est ainsi que ce dernier se résout à l'exil, sans qu'aucune violence ne soit faite. Lafayette est chargé de communiquer un ordre du jour à la population à propos de la fuite de l'ancienne famille royale à l'étranger¹³⁷⁰.

Pendant les jours qui suivent, la Charte est revue et discutée à l'Assemblée. Pendant deux jours, des manifestants républicains, difficilement contenus par Lafayette et Benjamin Constant, cernent le Palais-Bourbon. L'opposition des républicains se focalise sur la question de l'hérédité de la pairie. Lafayette fait partie de ceux qui en exigent l'abolition :

Disciple de l'école américaine, j'ai toujours pensé que le corps législatif devait être divisé en deux chambres, avec des différences dans leur organisation. Cependant je n'ai jamais compris qu'on pût avoir des législateurs et des juges héréditaires. L'aristocratie, Messieurs, est un mauvais ingrédient dans les institutions publiques. J'exprime donc, aussi fortement que je le puis, mon vœu pour l'abolition de la pairie héréditaire¹³⁷¹.

L'assemblée finit par voter à 219 voix contre 33 pour la modification de la Charte, mais la question de l'hérédité de la pairie est repoussée. Lafayette fait partie de la délégation,

¹³⁶⁹ L. S. Kramer, *Lafayette in Two Worlds : Public cultures and personal identities in an age of Revolutions*, Chapel Hill (N.C.) : University of North Carolina Press, 1996, 227-230 ; J. Arlet, *Le général La Fayette : gentilhomme d'honneur*, Paris : Harmattan, 2008, p. 223.

¹³⁷⁰ G. Broglie, *op. cit.*, p. 24 ; R. Castries, *op. cit.*, p. 438-439.

¹³⁷¹ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 420. [Paris], 7 août 1830. Discours de Lafayette à la Chambre des députés.

dirigée par Laffitte, qui va annoncer le résultat du vote au duc d'Orléans. Celui-ci paraît au balcon du Palais-Royal avec Laffitte et Lafayette, embrasse le premier et serre le bras du deuxième au son des acclamations populaires. Lafayette se serait alors écrié : « Voilà le roi qu'il nous fallait, c'est la meilleure des républiques » (Planche 98), mot qu'on lui reproche par la suite et qu'il nie avoir prononcé¹³⁷².

Le 9 août a lieu le couronnement civil du duc d'Orléans, qui devient ainsi Louis-Philippe I^{er}, roi des Français. Les murs de la capitale sont couverts de drapeaux tricolores, tandis que le nouveau roi jure fidélité à la Charte renouvelée. Face à l'arrivée au pouvoir du nouveau roi, Lafayette explique son choix à Adolphe Périer, en restant assez optimiste pour l'avenir :

Les républicains, dont je suis, comme vous savez très bien, ont [...] demandé une *république royale*. Nous l'aurons, j'espère ; les améliorations seront successives. Le choix du roi est bon ; je le pensai, je le pense encore plus depuis que je le connais, lui et sa famille. Tout n'ira pas le mieux possible, mais la liberté aura fait de grands progrès et en fera encore. Au reste, j'ai fait ce que ma conscience me dictait et, si je me suis trompé, c'était de bonne foi¹³⁷³.

Dans l'esprit de certains contemporains, ce choix du Général est motivé par de bons sentiments, bien loin de son amour de la popularité. Odilon Barrot écrit ainsi dans ses mémoires posthumes que

ce n'était ni par faiblesse, ni par entraînement et encore moins par vue d'ambition personnelle que Lafayette s'était décidé en faveur de la royauté constitutionnelle confiée à la branche cadette des Bourbons. C'était sous l'impulsion des sentiments les plus nobles et les plus désintéressés qu'il avait pris cette décision¹³⁷⁴.

En 1830, la perception des contemporains semble être largement favorable au Général, qui jouit d'une popularité inégalée, traduite par les honneurs qui lui sont rendus, ainsi que par la production iconographique et littéraire qui lui est dédiée.

¹³⁷² R. Castries, *op. cit.*, p. 441-443.

¹³⁷³ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 421-422. Paris, 12 août 1830. Lettre de Lafayette à Adolphe Périer. Original consultable aux AN : 729Mi34, dossier 385 bis.

¹³⁷⁴ O. Barrot, *Mémoires Posthumes*, Paris : Charpentier, t. I, p. 126.

La création artistique, témoin de la popularité de Lafayette

Durant les mois qui suivent la révolution, Lafayette jouit d'une popularité exceptionnelle : des objets de culte populaire, tels que des pipes (Planche 19) ou des bourses (Planche 18) représentant le Général, sont diffusés en France. Dans la plupart des familles, on accroche aux murs des lithographies exaltant les grands moments de la vie du Général, en particulier durant la dernière révolution (Planche 102)¹³⁷⁵.

Une large iconographie du Général se diffuse dans le pays, grâce à des créations, qui reprennent certaines scènes célèbres de la révolution de Juillet, comme l'arrivée du Général à l'Hôtel de Ville (Planche 103), ou encore le duc d'Orléans et Lafayette à l'Hôtel de Ville. Il peut s'agir de grands tableaux (Planche 100), ou de gravures plus facilement diffusables (Planche 99). Le Général s'inscrit ainsi dans une iconographie qui tend à le représenter soit aux côtés de Louis-Philippe (Planche 101), soit en tant que chef de la Garde nationale (Planche 104), comme en témoigne aussi une nouvelle vague de création de portraits le présentant souvent en tant que commandant général de la Garde nationale (Planche 71, Planche 73, Planche 72 et Planche 74), mais aussi parfois en tant que simple particulier (Planche 75, Planche 76, Planche 77 et Planche 78).

À ces portraits s'ajoutent des créations sculpturales, qui tentent de traduire la grandeur du Général : Nous avons vu (p. 282) que David d'Angers avait réalisé en 1828 un buste en plâtre (Planche 43), en trois exemplaires, dont il en avait offert un à Lafayette et un autre au Congrès américain. Cette statue est ensuite traduite en buste en bronze, le montrant en habit de la Garde nationale (Planche 44). Comme nous le verrons plus loin (p. 424-425), plusieurs autres bustes à l'effigie de Lafayette sont créés durant les années 1831-1832.

De plus, une masse considérable de médailles en différents métaux, de tous formats, à l'effigie de Lafayette, apparaît à l'été 1830. Aucun médaillon n'a de caractère officiel et le portrait du Général peut y être assez peu ressemblant. Leur nombre est bien supérieur à 1789, ce qui atteste une popularité jamais égalée encore. Paul OLIVIER en dénombre au moins une cinquantaine pour la période entre juillet et décembre 1830. À tous les coins de

¹³⁷⁵ J. Arlet, *op. cit.*, p. 222.

rue de Paris on vend des médailles et médaillons à son effigie, que les gens du peuple et les bourgeois accrochent à leur boutonnière par un ruban tricolore (Planche 29). Certaines pièces sont en étain, donc peu chères, et de taille minuscule – moins d’un demi-centimètre – ce qui en permet une plus large diffusion (Planche 35 et Planche 35 bis).

Une grande partie de l’iconographie métallique représente Lafayette en tant que commandant de la Garde nationale (Planche 27, Planche 28). La médaille des gardes nationaux par excellence est celle créée par Pingret¹³⁷⁶ : le revers de la médaille étant modifié en fonction des commanditaires, il existe au moins une vingtaine de variantes frappées pour rappeler le souvenir d’événements importants de la vie de garnison des gardes nationaux (Planche 30 et Planche 31). Ces médailles tendent à disparaître peu à peu après la démission de Lafayette de la Garde nationale¹³⁷⁷.

Le graveur Caunois, qui avait réalisé une médaille du Général en 1824 (p. 111), en crée une nouvelle en 1830 (Planche 28). Celle-ci reprend en grande partie la médaille de 1824 (Planche 22), à l’exception près que Lafayette est désormais représenté portant les habits de la Garde nationale. Le sculpteur Gatteaux¹³⁷⁸ crée lui-aussi un médaillon en l’honneur de Lafayette (Planche 32), mais dans un style davantage réaliste et qui s’inspire grandement d’une esquisse d’Ingres¹³⁷⁹ (Planche 77).

David d’Angers crée aussi une médaille du Général, le représentant comme un empereur antique, de profil et couronné de lauriers (Planche 33). Il est à noter que David d’Angers ne monnaie pas ses médailles : il souhaite s’attirer la sympathie des personnages représentés en leur offrant un ou plusieurs exemplaires de la médaille. Ce ne sont pas des médailles de commande, mais c’est David qui sélectionne lui-même les personnages qu’il souhaite honorer. La réalisation d’un médaillon est ainsi la matérialisation de l’admiration du sculpteur et un souhait de sa part de recommander à la postérité le personnage mis à l’honneur. La place de la politique dans les médailles de David est importante et il choisit dans la vie d’un personnage le moment qui lui semble digne d’une médaille, c’est-à-dire

¹³⁷⁶ Joseph-Arnold Pingret (1798-1862) est un graveur-médailleur français.

¹³⁷⁷ P. Olivier, *Iconographie métallique du général Lafayette*, Paris : Florange, 1933, p. VIII et 35-52.

¹³⁷⁸ Jacques-Edouard Gatteaux (1788-1881) est un sculpteur et graveur en médailles.

¹³⁷⁹ Jean-Auguste-Dominique Ingres (1780-1867) est un peintre néo-classique célèbre.

celui qui correspond le mieux à ses idéaux républicains. C'est ainsi qu'il choisit de créer un médaillon à l'effigie de Lafayette juste après la révolution de 1830¹³⁸⁰.

Toute cette création artistique, similaire à celle observée durant le dernier voyage de Lafayette aux États-Unis, quoique de moindre ampleur, traduit et amplifie la popularité, dont jouit le Général en France en 1830. À cela s'ajoutent divers honneurs qui lui sont rendus, tels que les nombreux changements de noms de rue ou de places partout en France, portant désormais le nom de « Lafayette ». De plus, la population parisienne souhaite lui rendre honneur en lui faisant don, le 3 août 1830, de deux petits canons pour orner le perron de Lagrange¹³⁸¹.

La littérature et la poésie en l'honneur de Lafayette

À la création iconographique s'ajoute une large production écrite, dont le Général fait l'objet. Tout d'abord, une nouvelle vague de biographies de Lafayette arrive rapidement. Elles incluent toutes le récit du voyage de 1824-1825, qui s'ancre durablement dans la mémoire des lecteurs. Une publication, parue à la mi-août, est encore très optimiste sur les relations entre Lafayette et Louis-Philippe, analysant la situation politique avec enthousiasme :

Notre citoyen-roi, Louis-Philippe I^{er}, a doublé sa popularité en se montrant au peuple dans les bras de Lafayette. Tous les républicains ont été convertis, lorsque Lafayette a dit que sous son règne nous aurions la meilleure des républiques. Il ne se sera pas trompé, tout nous l'atteste et surtout les honneurs, dont Louis-Philippe comble l'ami de Washington, l'amitié qu'il lui porte, l'égalité de relations, qui s'établit entre eux, spectacle sublime et plein d'espérance !¹³⁸²

Le Général, au faite de sa popularité, est l'objet de dédicaces de plusieurs ouvrages, parus quelques semaines après la révolution. Par exemple, un Lyonnais fait publier une brochure qui est en réalité un manifeste réclamant le maintien de la liberté face à l'avenir

¹³⁸⁰ T. Laugée et I. Villela-Petit, *David d'Angers : Les visages du romantisme*, Montreuil : Gourcuff Gradenigo, 2011, p. 13-18 et V. Huchard, *Médaillons David d'Angers*, Angers : Musées d'Angers, 2000, p. 2-3.

¹³⁸¹ Ces deux canons sont actuellement toujours conservés au château de Lagrange.

¹³⁸² A. Beckhaus, *Histoire du général Lafayette, commandant général de la garde nationale du royaume, dédiée à la brave Garde nationale parisienne*, Paris : Lemoine, 1830, p. 95.

encore inconnu de la France. Il dédie cet ouvrage à Lafayette dont il fait l'éloge et dont le voyage en France est mis en lien avec la nouvelle révolution :

En traçant cet écrit pour la défense des droits du peuple, je songeais à l'offrir à un véritable ami du peuple. [...] Je suis Lyonnais : je fais partie de cette population généreuse qui, à une époque récente encore [...] vous rappela, par son enthousiaste réception, votre dernier voyage au pays de Washington et peut-être même vous fit pressentir l'immortel événement, qui vient d'avoir lieu, car si le 29 juillet de Paris a eu une prophétie, il faut la chercher dans le 5 septembre de Lyon. [...] Général, vivez, vivez encore longtemps : vivez pour la France qui vous aime et pour la Chambre qui vous estime et ne peut se passer, aujourd'hui surtout, d'un guide sûr dans la route glissante de la liberté. Votre nom est un symbole et votre seule présence un avertissement¹³⁸³.

De même, les récits des journées de Juillet sont souvent élogieux envers Lafayette, présenté comme un héros¹³⁸⁴. C'est la même vision que l'on retrouve dans les nombreux poèmes, odes et chants qui paraissent alors. Une ode s'adresse par exemple ainsi au Général :

Toi, de la liberté colonne inébranlable,
Généreux Lafayette, illustre citoyen,
Des peuples opprimés défenseur indomptable,
Du droit des nations le plus ferme soutien,
Qui ne t'aime et t'admire en contemplant ta vie ?
Oui, tu fus sur la terre un bienfaisant génie¹³⁸⁵.

C'est l'image d'un Lafayette défenseur de la liberté qui ressort de ces poèmes. Il est présenté comme « le sage et le héros¹³⁸⁶ », le rempart contre l'arbitraire. Mais aussi comme le meneur de la révolution de 1830, le premier des combattants révolutionnaires. Un poème de l'époque s'exprime par exemple ainsi :

Fiers Parisiens, malgré nos oppresseurs,
Brisons le joug qui pèse sur la France,
Les noirs suppôts d'un despote en démence
Doivent fléchir devant les trois couleurs,

¹³⁸³ A. Bret, *Plaidoyer pour le peuple, dédié au général Lafayette*, Paris : Dehay, 1830, p. 3-4.

¹³⁸⁴ E. Hoyois, *Précis des événements de Paris : contenant les proclamations, les ordres du jour, les traits de patriotisme, d'intrépidité et de désintéressement qui ont signalé les trois journées du 26, du 27 et du 28 juillet 1830, plusieurs chants patriotiques, le rapport au roi et les ordonnances du 25 juillet*, Mons : Hoyois-Derey, 1830, 136 p.

¹³⁸⁵ P. Barthélemy, *Le réveil des peuples. Ode dédiée à Lafayette*, Nancy : Hinzelin, 1831, p. 8.

¹³⁸⁶ F.-J. Grille, *Vers pour un dîner donné au général Lafayette par les officiers de la 10^e légion de la Garde nationale*, Paris : Decourchant, 1830, p. 1.

Quand Lafayette au combat doit se rendre¹³⁸⁷.

Cette création poétique traduit et entretient donc la vision d'un Lafayette militant révolutionnaire et combattant de la liberté. Néanmoins, une image différente apparaît aussi, celle d'un sage et d'un grand homme. En effet, certains poètes, au-delà de l'aspect révolutionnaire du Général, mettent davantage en avant sa capacité à conseiller le nouveau roi pour le plus grand bien du pays. Un auteur fait par exemple une comparaison entre Lafayette et Sully¹³⁸⁸ :

Rois ! Trouvez un ami, c'est le soutien d'un trône.
Imitez l'exemple d'Henri :
S'il fit honneur à la couronne,
C'est qu'à sa cour il avait un Sully.
Mais Sully, noble, entaché de faiblesse,
Jamais n'a bien compris ce qu'au peuple on devait ;
Au peuple, Lafayette apprit ce qu'il pouvait ;
Philippe, tu lui dois le soleil de juillet !
Philippe, sers d'exemple au monde,
L'univers te sait un ami :
Permits que son cœur te seconde ;
Tu seras plus grand que Henri !¹³⁸⁹

Les honneurs continuent, lorsque le 15 août 1830 la ville de Paris offre au Général un banquet de 350 couverts, où assistent les ministres, des députés, des hauts magistrats et l'état-major français. Dans la salle, on voit sur un socle une gravure du portrait de Lafayette entouré de flammes aux couleurs nationales¹³⁹⁰. Toute l'assemblée se lève pour écouter le chanteur Adolphe Nourrit¹³⁹¹ entonner *Lafayette en Amérique* de Béranger, le chansonnier le plus célèbre de son époque (Planche 97), ainsi que *La Parisienne : Marche nationale*, de Delavigne :

À travers le fer, le feu des bataillons,
Courons à la victoire.

¹³⁸⁷ J.-A. Guillemé, « Le 27 juillet, chant patriotique », dans *Chansons inédites de J.-A. Guillemé*, Paris : Marchands de nouveautés, 1830, p. 82.

¹³⁸⁸ Maximilien de Béthune, duc de Sully (1559-1641), ministre d'Henri IV, a été acteur du redéveloppement de la France après les guerres de religion.

¹³⁸⁹ A. Dupias, *Le dix mars : Épître au général Lafayette*, Paris : Dezauche, 1831, p. 6.

¹³⁹⁰ *Banquet patriotique offert par la Ville de Paris au Général Lafayette, (15 août 1830)*, Paris : Impr. Royale, 1830, p. 3.

¹³⁹¹ Adolphe Nourrit (1802-1839) est premier ténor de l'Opéra de Paris.

Pour briser leurs masses profondes,
Qui conduit nos drapeaux sanglans ?
C'est la liberté des deux mondes,
C'est Lafayette en cheveux blancs¹³⁹².

Lors de ce banquet, plusieurs toasts sont portés, parmi lesquels celui « Au général Lafayette », qui donne lieu à une réponse de ce dernier. Le Général prononce, en effet, un discours politique sur la révolution de 1830, en lien avec celle de 1789 :

Lorsque la population parisienne s'est levée spontanément pour repousser l'agression et reconquérir ses droits, nos droits à tous, les imprescriptibles droits du genre humain, elle a daigné se souvenir d'un vieux serviteur de la cause des peuples : en me proclamant son chef, en associant mon nom à ses triomphes, elle a récompensé les vicissitudes d'une vie entière. [En 1789] naquit le funeste système de division et d'anarchie dont vous connaissez les déplorables suites. [...] Mais le sens exquis de la population actuelle nous préservera de ce malheur. [...] Vous êtes les élèves de la révolution et votre conduite dans les grandes journées de gloire et de liberté vient d'en montrer la différence¹³⁹³.

Lafayette jouit alors d'une immense popularité qui lui donne une grande influence. Comme on le voit, il fait l'objet de nombreux honneurs et éloges, qui participent à le rendre d'autant plus vénérable aux yeux de la population française¹³⁹⁴. Malgré le souhait de certains poètes de le voir conseiller le nouveau roi, Lafayette concentre son activité sur la réorganisation de la Garde nationale. Les honneurs ne cessent pas, comme le montrent les nouvelles festivités maçonniques à l'automne 1830.

Lafayette et ses frères maçons en 1830

Après la révolution de 1830, le nouveau roi est le fils du duc d'Orléans, qui était le premier grand maître du Grand Orient. Les dignitaires de l'obédience voient l'opportunité de compter enfin un roi de France dans ses rangs et de placer la franc-maçonnerie sous sa protection. Mais contre toute attente, Louis-Philippe refuse poliment. Malgré ce refus, c'est sous le règne de ce dernier que les maçons sortent de la clandestinité¹³⁹⁵.

¹³⁹² C. Delavigne, *La Parisienne : Marche nationale*, Paris : Ladvocat, 1830, p. 2.

¹³⁹³ *Banquet patriotique offert par la Ville de Paris au Général Lafayette (15 août 1830)*, Paris : Impr. Royale, 1830, p. 8-10.

¹³⁹⁴ R. Castries, *La Fayette*, Paris : Taillandier, 1981, p. 449.

¹³⁹⁵ M. de Jode, « Une certaine forme d'idéal sous la II^e République », dans *Historia*, n°784, avril 2012, p. 45-46.

Pour Lafayette, l'année 1830 est remplie d'honneurs maçonniques. En effet, dès avant la révolution, le 14 avril 1830, celui-ci venait d'être élu grand maître honoraire du « Conseil philosophique du Parfait Silence » de la vallée de Lyon. Deux semaines plus tard, le 28 avril, il accepte le titre de grand maître d'honneur du « Conseil des chevaliers Kadosh » de Lyon¹³⁹⁶. Mais les honneurs les plus ostensibles datent de l'automne 1830.

En octobre 1830, les francs-maçons offrent des honneurs éclatants à l'un des maçons les plus éminents, Lafayette. Deux commissions sont envoyées pour rencontrer ce dernier et convenir d'une date. Celle du 10 octobre 1830 est retenue et les préparatifs sont faits pour organiser une grande célébration, qui aura lieu dans l'une des salles de l'Hôtel de Ville, mise à disposition par les autorités¹³⁹⁷. Une publication maçonnique de l'époque relate cette immense cérémonie :

Vingt-trois loges de Paris, de la correspondance du Grand Orient et de celle du Suprême Conseil, se sont réunies et ont célébré, dans les salles de l'Hôtel de Ville, une fête maçonnique en l'honneur du général Lafayette. Trois cents maçons assistaient à cette solennité [...]. L'entrée fut donnée à une députation de décorés de Juillet, blessés dans les Trois Jours. [...] Ensuite on annonça le général Lafayette, qui fit son entrée dans la loge, aux vivats mille fois répétés des assistants. Il fut décoré, des mains du président, d'un cordon d'honneur, qui portait pour inscription : *Les maçons des deux rites à leur illustre frère, le général Lafayette, 10 octobre 1830*¹³⁹⁸.

Une autre publication maçonnique présente aussi l'entrée de Lafayette comme triomphale :

Quelques morceaux de poésie et d'harmonie ont été entendus, jusqu'au moment où l'on annonça l'arrivée du général Lafayette. Il serait difficile de peindre l'enthousiasme avec lequel il fut reçu. [...] Rien ne put arrêter l'élan spontané de tous les cœurs et les applaudissemens les plus vifs, joints aux cris de *vive Lafayette*, ébranlèrent les voûtes du Temple. [...] On parlera longtemps de cette séance remarquable qui fera époque dans les fastes de la maçonnerie en France¹³⁹⁹.

¹³⁹⁶ R. Castries, *op. cit.*, p. 412.

¹³⁹⁷ *L'Abeille maçonnique*, n° 68, 27 septembre 1830.

¹³⁹⁸ F.-T. B. Clavel, *Revue historique, scientifique et morale de la franc-maçonnerie*, n° 1, 1830, p. 94.

¹³⁹⁹ *L'Abeille maçonnique*, n° 70, 10 octobre 1830.

Le frère Saint-Albin Berville prononce alors un discours enflammé louant divers épisodes de la vie de Lafayette. Dans un autre discours, le frère Alexandre de Laborde¹⁴⁰⁰ souhaite que Louis-Philippe soit maçon, pour jouir du plein soutien de Lafayette :

Avec quelle satisfaction, mes frères, ne se trouverait-il pas dans une réunion aussi distinguée que celle du Grand Orient de France ! Là, il verrait le héros de la liberté et cependant l'appui de sa couronne, le plus grand citoyen et le meilleur des hommes¹⁴⁰¹.

Durant le banquet, un toast est porté en l'honneur de Louis-Philippe, de Lafayette et des blessés de Juillet. Dans sa réponse, le Général exprime le souhait de voir la maçonnerie unifiée. Cette cérémonie offerte en son honneur rassemble déjà le rite écossais et le Grand Orient. Lafayette est le seul à avoir pu obtenir ce prodige de faire s'asseoir en frères à la même table de banquet des maçons des deux rites ennemis. Le Général appartenant au 33^e degré du rite écossais, la cérémonie se déroule selon ce rite, mais elle réunit aussi les maçons du Grand Orient¹⁴⁰². Les honneurs maçonniques continuent par des toasts, d'abord portés à la famille royale, puis

on en porta aussi à la santé de Lafayette, *le citoyen des deux mondes, l'homme des deux grandes époques, le patriarche de la liberté, dont le nom et les services sont immortels*, comme on disait alors. Dans sa réponse, l'illustre Général, en faisant l'éloge du fils aîné du roi, émit le vœu et l'espérance de le voir un jour présider la maçonnerie française. Ses paroles furent accueillies avec le plus vif enthousiasme, aux cris de *vive le roi ! vive Lafayette !*¹⁴⁰³

C'est ainsi que s'achève cette grande cérémonie, entièrement dédiée à honorer Lafayette et qui traduit de manière évidente la popularité dont il jouit auprès des francs-maçons de France. Pour donner davantage de publicité à cet événement, celui-ci est relaté dans la *Revue historique, scientifique et morale de la franc-maçonnerie*, mais aussi dans une brochure intitulée *Fête maçonnique et patriotique, donnée au général Lafayette*¹⁴⁰⁴, ainsi que dans plusieurs numéros de l'*Abeille maçonnique*, qui publient les discours et toasts prononcés pendant cette

¹⁴⁰⁰ Alexandre de Laborde (1773-1842) est un archéologue et un homme politique.

¹⁴⁰¹ F.-T. B. Clavel, *Revue historique, scientifique et morale de la franc-maçonnerie*, n° 1, 1830, p. 61.

¹⁴⁰² R. Rémond, *Les États-Unis devant l'opinion française, 1815-1852*, Paris : A. Colin, 1962, p. 179.

¹⁴⁰³ F.-T. B. Clavel, *Revue historique, scientifique et morale de la franc-maçonnerie*, n° 1, 1830, p. 60-61.

¹⁴⁰⁴ *Fête maçonnique et patriotique, donnée au général Lafayette, S.G.I.G. 33^e degré, par les loges du rit français et du rit écossais réunis*, Paris : Sétier, 1830, 40 p.

soirée¹⁴⁰⁵. Malgré cette manifestation éclatante de la renommée du Général, l'influence et la popularité de ce dernier décroissent durant les mois qui suivent.

Nouveaux honneurs et retrait progressif de la vie politique

À l'automne 1830, Lafayette garde encore une influence considérable sur la vie politique française, mais à l'hiver, son action publique cesse, lorsqu'il se voit contraint de démissionner du commandement de la Garde nationale. Quelques jours après les honneurs reçus par ses frères maçons, son intervention est nécessaire pour maintenir le calme à Paris. En effet, quatre des anciens ministres de Charles X sont arrêtés lors de leur tentative de fuite à l'étranger et transférés au donjon de Vincennes. Le 19 octobre, des émeutiers se portent contre la forteresse pour se faire livrer les coupables. En tant que commandant général de la Garde nationale, Lafayette est chargé de faire disperser la foule hostile, mais il s'en sort avec habileté et le roi le félicite d'avoir fait respecter la loi et l'ordre. Louis-Philippe ménage Lafayette, car il a encore besoin de sa popularité. Mais il n'accepte pas tout non plus : quand Lafayette demande que l'on porte au Panthéon le général Foy, Manuel et les quatre sergents de La Rochelle, le roi n'accepte que les deux premiers : Foy et Manuel sont de simples opposants politiques, tandis que les quatre sergents de la Rochelle sont des insurgés révolutionnaires qui ne méritent pas d'être honorés¹⁴⁰⁶.

À l'automne 1830, le salon parisien du Général semble attirer un grand nombre de personnes qui s'y rendent régulièrement. Lafayette étant alors encore influent, ce salon est fréquenté par beaucoup de personnes intéressées, qui, une fois le Général évincé de la scène politique fin décembre 1830, désertent la demeure parisienne de ce dernier. Une publication postérieure affirme que le salon de Lafayette

comme le caravansérail de l'Europe révolutionnaire, était ouvert à tout le monde. Le laisser-aller du célèbre ami de Washington, sa soif inextinguible de popularité, l'extrême simplicité de ses habitudes, avaient produit ce résultat qu'il n'était pas un homme voulant voir Paris et professant des idées politiques avancées, qui retournât dans ses foyers sans pouvoir dire qu'il avait pénétré chez le « héros des deux mondes », comme on l'appelait

¹⁴⁰⁵ P. Chevalier, « La carrière maçonnique de La Fayette » dans *Almanach de Brioude et de son arrondissement*, 65^e année, 1985, p. 61.

¹⁴⁰⁶ G. Broglie, *La Monarchie de Juillet*, Paris : Fayard, 2011, p. 72-74 ; R. Castries, *op. cit.*, p. 447-448.

alors et qu'il avait échangé une poignée de main avec lui. De là, ce public de mauvais aloi et souvent d'un aspect sordide qui se pressait alors dans le salon du général Lafayette autour des notabilités de la révolution de Juillet. M. de Lafayette demeurait rue d'Anjou-Saint-Honoré. À partir de huit heures du soir, tous les mardis, une foule bigarrée [...] montait sans cérémonie un escalier aussi simple que l'appartement auquel il conduisait¹⁴⁰⁷.

Lafayette reçoit à ce moment-là encore des honneurs, parmi lesquels trois peuvent paraître significatifs. Le premier date du 11 novembre 1830, lorsqu'un nouveau banquet est offert à Paris au Général par la Garde nationale. Le général Mathieu Dumas¹⁴⁰⁸, dans son discours, y rappelle des vieux souvenirs des actions de Washington et Lafayette durant la guerre d'indépendance américaine, ainsi que pendant la Révolution française¹⁴⁰⁹.

Le deuxième témoignage d'estime survient quelques jours plus tard, lorsque Lafayette se rend à l'Opéra : il y est reconnu dans la salle et, à l'entracte, des cris de *vive Lafayette !* explosent, auxquels le Général répond par trois salutations. Le chanteur Adolphe Nourrit, un drapeau tricolore à la main, chante l'hymne populaire de la révolution de Juillet, suite à quoi il est invité dans la loge privée de Lafayette pour y recevoir une accolade de ce dernier. À la sortie de la représentation, la foule forme une haie à Lafayette¹⁴¹⁰.

Une troisième marque d'estime pour ce dernier est exprimée lorsqu'il reçoit une lettre confidentielle de la Belgique insurgée, lui demandant d'en devenir le roi, ce que le Général ne peut que refuser¹⁴¹¹. Suite à cette preuve d'admiration, d'autres fêtes et manifestations se succèdent : un nouveau banquet de la Garde nationale à Paris, puis à Meaux, où Lafayette déclare qu'il reste candidat de l'arrondissement.

Puis a lieu la réception d'une délégation d'Américains à l'Hôtel de Ville. Le 18 novembre 1830, une députation de citoyens de Philadelphie, menés par Lafayette, se

¹⁴⁰⁷ E. Beaumont-Vassy, *Les salons de Paris et la société parisienne sous Louis-Philippe I^{er}*, Paris : F. Sartorius, 1866, p. 6.

¹⁴⁰⁸ Mathieu Dumas (1753-1837), aide de camp de Rochambeau durant la guerre d'indépendance américaine, puis aide de camp de Lafayette durant la Révolution française, est général sous l'Empire, la Restauration et la monarchie de Juillet.

¹⁴⁰⁹ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 457-458. [Paris], 11 novembre 1830. Discours du général Mathieu Dumas lors du banquet offert à Lafayette par la 7^e légion de Paris.

¹⁴¹⁰ G. Bertier de Sauvigny, *La France et les Français vus par les voyageurs américains : 1814-1848*, Paris : Flammarion, 1982, vol. 2, p. 265.

¹⁴¹¹ R. Castries, *op. cit.*, p. 451-452.

présentent auprès d'Odilon Barrot pour féliciter le peuple de Paris de sa victoire. Le Général commente la situation en riant : « Je puis presque avec le même plaisir, me placer parmi ceux qui présentent l'adresse et parmi ceux qui la reçoivent. Je ne vois autour de moi que des concitoyens et des frères », ce à quoi Barrot répond : « Vous avez raison, Général, vous appartenez aux deux mondes !¹⁴¹² ». Lors du banquet du soir, où sont réunis le ministre plénipotentiaire et le consul des États-Unis, la commission américaine, ainsi que plusieurs membres des deux Chambres françaises, Lafayette répond ainsi au toast d'Odilon Barrot :

Il y a cinq ans, Messieurs, que, dans un grand anniversaire, à Boston, en portant un toast à l'*émancipation de l'hémisphère américain*, opérée dans le cours d'un demi-siècle, j'ajoutai que le toast de la cinquantaine suivante serait à l'*Europe affranchie* ! Puisse cette prédiction se vérifier ! – À la mémoire de Washington !¹⁴¹³

Néanmoins, malgré ces honneurs qui traduisent une popularité persistante, la situation de Lafayette commence à se fragiliser. De nombreux républicains restent sceptiques face au nouveau régime qui ne met pas en pratique le programme de l'Hôtel de Ville. Plusieurs caricatures sont diffusées à Paris, mettant en cause le prétendu héroïsme du Général (Planche 80). Une caricature d'Honoré Daumier¹⁴¹⁴ circule aussi, représentant le Général endormi, Louis-Philippe lui apparaissant en rêve sous forme de poire (Planche 81). La scène du baiser républicain de Lafayette en arrière-plan, celui-ci est ainsi supposé regretter avoir aidé à mettre en place le nouveau régime. Les républicains commencent à se plaindre du comportement de Lafayette, en particulier lors du procès des ministres de Charles X, qui se déroule au palais du Luxembourg du 15 au 21 décembre 1821. Pendant que se déroulent les débats, des gens s'agitent autour du palais et réclament la tête des anciens ministres. Lafayette parvient à faire maintenir l'ordre par les gardes nationaux, même après le verdict de détention perpétuelle pour les ministres, jugé insuffisant par les agitateurs. Rémusat rapporte qu'un groupe d'étudiants remontés va voir Lafayette après avoir appris la sentence et protestent hautement, affirmant avoir été trahis. Lafayette répond avec calme qu'il a toujours l'espoir de voir les idées républicaines appliquées¹⁴¹⁵. Afin

¹⁴¹² *Le Constitutionnel*, 19 novembre 1830.

¹⁴¹³ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 476. Paris, 18 novembre 1830. Discours de Lafayette lors de la réception américaine à l'Hôtel de Ville.

¹⁴¹⁴ Honoré Daumier (1808-1879) est un graveur et caricaturiste célèbre.

¹⁴¹⁵ C. Rémusat et C. H. Pouthas, *Mémoires de ma vie : 1820-1832*, Paris : Plon, 1959, t. 2, p. 413.

d'éviter les critiques grandissantes, Lafayette continue à soutenir le programme de l'Hôtel de Ville pour le faire entériner par la Chambre des députés.

Maintenant que le sort des anciens ministres de Charles X est réglé, la Garde nationale devient une gêne plus qu'une aide pour Louis-Philippe. Le 24 décembre, après un examen en commission, la Chambre des députés vote le texte amendé qui réorganise la Garde nationale. Il est prévu qu'il n'y ait pas de commandement au-dessus de l'échelon communal, ce qui revient à supprimer le poste national de Lafayette et réduire son rôle à être commandant de la Garde nationale parisienne. Le Général écrit dès le lendemain une lettre de démission à Louis-Philippe :

Sire, la résolution prise hier par la Chambre des députés, avec l'assentiment des ministres du roi, pour la suppression du commandement général des gardes nationales [exprime] le sentiment de deux branches de la puissance législative et surtout de celle dont j'ai l'honneur d'être membre. Je croirais lui manquer de respect, si j'attendais toute autre formalité, pour envoyer au roi, comme je le fais ici, la démission des pouvoirs que son ordonnance m'avait conférés. [...] Le président du Conseil a bien voulu proposer de me donner le titre de *commandant honoraire*. Il sentira lui-même, et Votre Majesté jugera que ces décorations nominales ne conviennent ni aux institutions d'un peuple libre, ni à moi¹⁴¹⁶.

Dans sa lettre de réponse, Louis-Philippe feint de jouer l'innocent, en affirmant ne pas être au courant des débats parlementaires. Il semble cependant qu'il soit satisfait de se débarrasser de Lafayette en lui conférant l'honorariat¹⁴¹⁷. Cela n'empêche pas Louis-Philippe d'exprimer à plusieurs reprises ses regrets sur la démission du Général et d'inviter celui-ci à le rencontrer pour s'entretenir à propos de sa décision.

Le 27 décembre, Lafayette adresse un ordre du jour à la Garde nationale pour lui faire ses adieux. Le même jour, le roi lance à la Garde nationale une déclaration exprimant son regret de voir le Général démissionner¹⁴¹⁸. Au même moment, Lafayette explique à l'Assemblée les raisons de sa décision :

Cette démission, reçue par le roi avec tous les témoignages de sa bonté ordinaire pour moi, je ne l'aurais pas donnée avant la crise que nous venons de traverser¹⁴¹⁹. Aujourd'hui

¹⁴¹⁶ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 498-499. 25 décembre 1830, Paris. Lettre de Lafayette à Louis-Philippe.

¹⁴¹⁷ R. Castries, *op. cit.*, p. 454-456.

¹⁴¹⁸ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 503. Paris, 27 décembre 1830. Déclaration de Louis-Philippe.

¹⁴¹⁹ Allusion aux agitations liées au procès des anciens ministres de Charles X.

ma conscience d'ordre public est pleinement satisfaite. J'avoue qu'il n'en est pas de même de ma conscience de liberté. Nous connaissons tous ce programme de l'Hôtel de Ville : un trône populaire entouré d'institutions républicaines. Il a été accepté, mais nous ne l'entendons pas tous de même ; il ne l'a pas toujours été par les conseils du roi comme par moi [...] Quelle qu'ait toujours été mon indépendance personnelle dans toutes les situations, je me sens dans ma situation actuelle plus à l'aise pour discuter mon opinion avec vous¹⁴²⁰.

Par sa démission, Lafayette retrouve une liberté d'expression, qui lui permet d'entrer une nouvelle fois dans l'opposition contre un gouvernement, qui s'éloigne de plus en plus du programme de l'Hôtel de Ville. Louis-Philippe, craignant qu'une démission donnée avec tant d'éclat ne fasse mauvais effet sur le peuple, envoie chez Lafayette son cousin, le général Philippe de Ségur¹⁴²¹ pour lui demander de garder son poste. Le Général lui répond par la négative, donnant par ses explications un éclairage sur la situation :

Non, non, mon cher cousin, je connais ma position ; il est temps que je me retire. Je pèse, je le sais, comme un cauchemar sur le Palais-Royal, non pas sur le roi et sur sa famille qui m'aiment, [...] mais sur leurs entours. [...] Le roi lui-même, est-ce sans intention qu'il me lit les journaux venus d'Amérique, où je suis dépeint montrant à l'Europe mon mannequin de roi républicain pour la séduire ? [...] La conclusion est que je deviens gênant ; j'en prends mon parti ; je garderai à la famille royale la même amitié, mais je n'ai qu'une parole et je ne puis changer mes convictions. Quant à la Garde nationale de Paris, comme on veut que je reste le chef, j'en comprends le motif, mais il ne convient pas que je m'y soumette¹⁴²².

Fidèle à son programme, Lafayette fait ses adieux à la Garde nationale le 1^{er} janvier 1831. Il fait vite publier une petite brochure intitulée *Le Général La Fayette aux gardes nationales du royaume*, pour expliquer son choix de démission. Son discours public est alors plus neutre que celui de ses correspondances et entretiens particuliers : Il est alors davantage dans la réjouissance de voir les résultats de la réorganisation de la Garde nationale et il remercie les gardes nationaux de leur soutien et de leur fidélité¹⁴²³.

¹⁴²⁰ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 504-506. 27 décembre 1830, explications données par Lafayette à la Chambre des députés sur sa démission de la Garde nationale.

¹⁴²¹ Philippe-Paul de Ségur (1780-1873) est historien et ancien général d'Empire.

¹⁴²² P. Ségur, *Histoire et Mémoires*, Paris : Firmin Didot, 1873, t. VII, p. 372.

¹⁴²³ *Le Général La Fayette aux Gardes nationales du royaume*, Paris : Fournier, 1830, p. 4.

Ces derniers semblent alors encore très attachés au personnage de Lafayette. *Le Figaro* rapporte, par exemple, que « plusieurs gardes nationaux se sont présentés chez M. de Lafayette pour lui exprimer leur regret de ne plus le voir à leur tête. Quelques-uns ont même refusé de faire leur service auprès des députés¹⁴²⁴ », qui ont voté la suppression de son poste. Le Général reçoit de nombreuses lettres exprimant la gratitude pour son action dans la révolution de 1830, ainsi que le regret de le voir démissionner. Par exemple, de nombreux gardes nationaux signent cette lettre collective adressée au Général :

Lorsque l'héroïque population parisienne marcha contre les satellites du despotisme pour venger nos lois violées, un cri généreux [...] appelait à l'honneur du commandement [...] le disciple illustre de Washington, le compagnon de ses travaux et de sa gloire. Vous parûtes, Général, avec nos immortelles couleurs, et le succès de nos trois grandes journées fut assuré. Depuis, le roi des Français vous confia le suprême généralat des gardes nationales ; on vit alors, comme par enchantement, se lever à votre voix, de tous les points du territoire, [des] bataillons improvisés de citoyens [...]. Pourquoi faut-il, Général, qu'à de si touchants souvenirs viennent se joindre aujourd'hui d'amers regrets ?¹⁴²⁵

En définitive, Lafayette perd son rôle de dirigeant de la révolution de 1830 bien plus rapidement qu'il ne l'avait perdu durant la Révolution de 1789. Mais il garde bien plus d'influence dans la culture politique française et européenne au début des années 1830 que dans les années 1790. Il surmonte la crise de 1830 en conservant sa réputation intacte. Sa popularité, quoique moins éclatante, reste encore considérable jusqu'à sa mort. Son rôle symbolique ne disparaît pas en 1830 comme il s'était évanoui en 1792, parce qu'en 1830 n'a pas lieu la Terreur et parce qu'à ce moment-là, Lafayette est devenu une icône historique. Les députés le voient comme le meilleur rempart face aux foules parisiennes, même s'ils n'aiment pas son républicanisme et sa popularité. Les foules l'acceptent comme le symbole vivant de 1789, du patriotisme et de la résistance contre les Bourbons impopulaires. Mais au final, le pouvoir militaire et symbolique de Lafayette ne peut servir à tous les intérêts contradictoires des factions politiques françaises, ce qui l'oblige à démissionner de sa charge fin décembre 1830¹⁴²⁶.

¹⁴²⁴ *Le Figaro*, 29 décembre 1830.

¹⁴²⁵ AN, 217Mi23, dossier B. Nantes, 19 janvier 1831. Lettre de citoyens de la Garde nationale de Nantes à Lafayette.

¹⁴²⁶ L. S. Kramer, *Lafayette in Two Worlds : Public cultures and personal identities in an age of Revolutions*, Chapel Hill (N.C.) : University of North Carolina Press, 1996, 248-250.

Si l'action politique de Lafayette en France se réduit désormais à son activité en tant que député de Seine-et-Marne, son rôle symbolique en Amérique reste intact. La révolution de 1830 y connaît une réception favorable en général à Lafayette, qui y est de nouveau présenté comme un grand homme et un héros.

3. La réception de la révolution de 1830 aux États-Unis

Comme nous venons de le voir, pendant six mois, de juillet à décembre 1830, Lafayette est l'un des hommes les plus influents du pays et sa popularité en France est portée à un niveau inégalé. On peut dès lors se poser les questions suivantes : comment la nouvelle de la révolution de 1830 est-elle reçue aux États-Unis et de quelle manière le rôle de Lafayette y est-il interprété ? Ces événements permettent-ils un nouveau regain de popularité de l'autre côté de l'Atlantique ?

Nous tenterons tout d'abord de voir la façon dont la presse américaine reçoit la nouvelle et l'interprète, avant d'étudier la nouvelle vague de publications en faveur de Lafayette, ainsi que les célébrations publiques, où il est à l'honneur. Pour finir, nous nous attarderons sur diverses félicitations, que lui écrivent des particuliers et des hommes officiels, tout en nous demandant si l'opinion américaine est vraiment unanime à propos de Lafayette.

Lafayette et la révolution dans les journaux américains

La nouvelle de la révolution en France prend plus d'un mois pour arriver aux États-Unis. Le 3 septembre 1830, le *Commercial Advertiser* de New York annonce à tous qu'une révolution a éclaté en France. L'article est repris dans de nombreux journaux locaux les jours suivants, permettant ainsi de diffuser l'information et de donner la même version à différents points du territoire¹⁴²⁷. L'article est plutôt informatif et assez neutre sur le rôle de Lafayette :

¹⁴²⁷ L'article est repris, par exemple, le 18 septembre 1830, dans le *Federal Union* et le *Southern Recorder* de Milledgeville, ainsi que dans le *Macon Georgia Telegraph*.

Révolution en France ! [...] Les rues de la capitale française ont de nouveau été couvertes de sang ! Charles X a cessé de régner. Les hautains Bourbons sont une fois de plus en fuite. LAFAYETTE – presque NOTRE PROPRE Lafayette – est de nouveau [...] commandant en chef de la Garde nationale. Les gardes nationaux sont maîtres de tout Paris¹⁴²⁸.

Ce journal donne ensuite de nombreux détails sur le déroulement des événements, mettant souvent en avant les pertes considérables des deux côtés des combattants, présentant la révolution comme un grand bain de sang¹⁴²⁹. L'acceptation de Lafayette au commandement général de la Garde nationale, ainsi que son premier ordre du jour, sont publiés dans cet article. Si cet écrit reste assez neutre sur l'engagement de Lafayette, un autre semble davantage prendre parti : « La nomination du Général Lafayette au commandement de la Garde nationale est un heureux événement. Les 80 000 gardes nationaux vont être réorganisés prochainement¹⁴³⁰ ». La presse américaine tente de se faire une opinion, en interprétant les faits bruts, qui leur arrivent grâce à des journaux français et anglais. Alors que la nouvelle est encore récente, diverses informations circulent, parmi lesquelles certaines peuvent être erronées. Par exemple, le journal *Augusta Chronicle* répand de fausses informations en écrivant :

Une révolution a éclaté en France et une bataille s'est déroulée à Paris entre la Garde nationale et la Garde royale, durant laquelle ces derniers ont été battus et où cinq ou six mille hommes sont morts. Le Général Lafayette commandait la Garde nationale¹⁴³¹.

Face à la publication d'une telle nouvelle, certains journaux américains restent incrédules. Ils ne peuvent accepter que Lafayette, celui qu'ils ont tant admiré cinq ans auparavant pour ses vertus et son bon caractère, soit responsable d'un tel massacre. *The Athenian* écrit, par exemple :

Nous ne pouvons croire qu'une bataille générale entre la Garde nationale et la Garde royale ait eu lieu. Nous croyons encore moins que le Général Lafayette ait pu commander les gardes nationaux en une telle occasion. Lafayette est un patriote et ce n'est que dans la plus grande des urgences qu'il aurait assisté à un bain de sang de ses compatriotes. Durant notre Révolution, tous ses efforts étaient tournés pour combattre les divisions :

¹⁴²⁸ *Commercial Advertiser* de New York, 3 septembre 1830.

¹⁴²⁹ Ce qui est juste, si l'on prend en considération le millier de morts et les 6 000 à 7 000 blessés.

¹⁴³⁰ *Western Carolinian* de Salisbury (N.C.), 21 septembre 1830.

¹⁴³¹ *Augusta Chronicle*, 11 septembre 1830.

les principes qui le motivaient alors sont toujours présents dans son cœur patriotique immaculé¹⁴³².

Une partie de la presse américaine garde ainsi une haute image du Général, supposé avoir toujours les mêmes vertus que dans sa jeunesse. Quelques semaines plus tard, la nouvelle de la mise en place du nouveau régime monarchique arrive aux États-Unis, laissant sceptiques les journalistes américains :

Les Français ont établi une monarchie très limitée et le duc d'Orléans a été couronné roi. [...] Si le gouvernement est administré dans un esprit de républicanisme, ce qui sera le cas sans nul doute, la France gagnera immensément au change. On dit que le Général Lafayette a qualifié le nouveau gouvernement de « meilleure des républiques ». Cette qualification doit cependant être prise en dehors de l'enthousiasme français. [...] M. Chateaubriand, lors d'un discours à la Chambre des Pairs, fit remarquer qu'il pensait qu'une « république représentative pourrait être le futur gouvernement du monde, mais ce temps n'est pas encore arrivé ». Cette remarque peut sans doute être appliquée à la France¹⁴³³.

Ce journal américain, comme plusieurs autres, ne croit pas au caractère républicain du nouveau régime français. Il estime que, pour la France, passer d'un régime d'une monarchie autoritaire à une monarchie constitutionnelle est un grand pas en avant, mais que le meilleur type de régime reste la république.

Lafayette, lui, est conscient qu'avoir remplacé une monarchie par une autre peut paraître difficile à comprendre du côté américain, ce pour quoi il veille à ce que ses actions soient interprétées correctement. Parmi les Américains en France, certains fréquentent Lafayette en personne durant les événements et peuvent ainsi en faire l'éloge auprès de leurs interlocuteurs en Amérique. Lafayette prend soin lui-même que l'interprétation des journées de Juillet et que sa propre explication sur son comportement atteigne les Américains grâce à James Brown et Edward Livingston, qui a une influence sur Andrew Jackson. Ces hommes influents font publier dans la presse des comptes-rendus de la crise politique française. Peter Duponceau¹⁴³⁴ fait aussi publier plusieurs lettres que Lafayette lui

¹⁴³² *The Athenian* d'Athens (Ga.), 14 septembre 1830.

¹⁴³³ *The Athenian* d'Athens (Ga.), 5 octobre 1830.

¹⁴³⁴ Peter Steven Duponceau (1760-1844) est un juriste et philosophe français qui passe la plupart de sa vie aux États-Unis.

a écrites¹⁴³⁵. Par exemple, une lettre datée du 8 août est publiée dans plusieurs journaux américains. Lafayette y présente la révolution sous son plus beau jour et se justifie d'avoir choisi le duc d'Orléans comme roi :

Nous venons d'accomplir une merveilleuse révolution. [...] En trois jours de conflit, le peuple de Paris a vaincu les gardes royaux et les gardes suisses. Le drapeau tricolore flotte partout [...]. Beaucoup de sang a été versé, mais le peuple a triomphé avec rapidité, sagacité et courage. Nous sommes arrivés à la conclusion que, dans les circonstances où se trouvait la France, il serait bon de rallier toutes les opinions, ou les différents partis, autour du garde-fou qu'est un trône constitutionnel, entouré d'institutions populaires. Nous avons choisi le duc d'Orléans, que j'estimais de plus en plus à mesure que je le connaissais mieux¹⁴³⁶.

Malgré cette justification, le choix du Général est difficilement compris par certains journaux américains, à l'instar de celui-ci qui écrit que « si Lafayette avait hésité à approuver le duc d'Orléans comme roi, une république aurait été proclamée dans les douze heures et Lafayette en aurait été élu président, tous rivaux étant exclus¹⁴³⁷ ». Néanmoins, en dépit de ces incompréhensions, une partie de la presse américaine prend le relais pour justifier le choix du Général. Un journal écrit, par exemple, de manière très élogieuse :

Le Général Lafayette peut désormais sans exagération être mis au rang de Washington. Sa récente conduite a marqué l'apogée de sa gloire. [...] Il faut se rappeler qu'il est un républicain avoué et qu'il a toujours souhaité que la France soit une république. Et pourtant le nouveau roi, Louis-Philippe, lui doit personnellement sa couronne ! [...] Il est désormais généralement admis qu'une république aurait certainement pu être établie et que Lafayette en aurait été le chef, [...] mais il savait qu'une république, en temps de crise, risquerait une guerre civile et un conflit avec l'étranger [...] et que le duc d'Orléans serait un roi « républicain » qui ne mettrait pas en danger la tranquillité publique. Le magnanime Lafayette n'a alors pas hésité à donner au duc son soutien, sans lequel il n'aurait jamais régné¹⁴³⁸.

La question tourne donc autour du choix de Lafayette durant les événements. Sachant qu'il s'agit d'un sujet sensible et qui risque d'être mal interprété, le Général continue à faire publier dans la presse américaine ses propres écrits, expliquant sa décision. Un

¹⁴³⁵ R. M. Jones, « The flowering of a legend : Lafayette and the Americans, 1825-1834 », dans *French historical studies*, vol. 4, n° 4, 1966, p. 400-401.

¹⁴³⁶ *Federal Union* de Milledgeville du 9 octobre 1830. Lettre également publiée dans le *Macon Georgia Telegraph*, 9 octobre 1830, ou encore le *Western Carolinian*, de Salisbury (N.C.), 12 octobre 1830.

¹⁴³⁷ *Macon Georgia Telegraph*, 16 octobre 1830.

¹⁴³⁸ *Cherokee Phoenix* de New Echota (Ga.), 23 octobre 1830.

journal publie ainsi une nouvelle lettre écrite par Lafayette, récusant certains propos qu'il aurait tenus :

Je n'ai pas dit, comme certains journaux l'ont rapporté, que « c'était la meilleure des républiques ». J'ai au contraire fait profession de mes doctrines, qui sont celles de l'école américaine. Mais je considérais que, d'après les circonstances, c'était la meilleure chose à faire. Et de ce que j'ai vu depuis du nouveau roi et de sa famille, je suis conforté dans l'opinion que nous avons bien fait¹⁴³⁹.

Il semble que les mésinterprétations tournent autour de l'expression « meilleure des républiques », attribuée injustement à Lafayette et que celui-ci a toujours contesté avoir prononcé. Il souhaite qu'il soit clair auprès de l'opinion américaine qu'il n'a pas prononcé ces mots, car il sait qu'ils ne peuvent être acceptés tels quels. Les Américains estiment, en effet, que leur régime républicain est le meilleur et qu'une simple monarchie constitutionnelle ne peut pas être la « meilleure des républiques ». C'est ainsi qu'une nouvelle lettre de Lafayette est publiée en novembre 1830, justifiant à nouveau ses propos :

La Garde nationale se réorganise dans toute la France. Le roi que nous avons élu est patriotique et populaire. Je ne dirai pas, comme il a été rapporté, que c'est la meilleure des républiques, mais je dis que c'est une monarchie très républicaine, susceptible d'amélioration¹⁴⁴⁰.

Il ressort de la presse américaine de 1830 une image de Lafayette plus complexe qu'on ne pourrait l'imaginer d'un premier abord. Au lieu d'avoir une interprétation générale d'un héros se dévouant une fois de plus pour la cause commune, les journaux américains traduisent des inquiétudes à propos du nouveau régime monarchique français, ainsi que sur le choix et les propos de Lafayette, qui font l'objet de certaines mésinterprétations et incompréhensions et qui nécessitent des éclaircissements. L'image du Général semble cependant davantage unanime dans d'autres types d'écrits.

Les nouvelles publications américaines sur Lafayette

Si la grande majorité des nouvelles brochures et biographies, qui fleurissent au lendemain de la révolution de 1830, sont francophones, les Américains publient eux-aussi

¹⁴³⁹ *Southern Recorder* de Milledgeville (Ga.), 30 octobre 1830.

¹⁴⁴⁰ *Cherokee Phoenix* de New Echota (Ga.), 6 novembre 1830. Citation reprise dans le même journal, le 20 novembre 1830.

plusieurs nouveaux ouvrages sur le Général. Les quelques biographies, qui paraissent alors, incluent toutes le récit de la dernière révolution en France, permettant ainsi de donner au public américain d'amples détails sur ces événements, le plus souvent dans une perspective très élogieuse. Il est, par exemple, précisé dans la préface d'*Outlines of the life of General Lafayette*, parue en novembre 1830, que

le compilateur présente au peuple des États-Unis un rapide aperçu de la vie de leur illustre ami et bienfaiteur, le seul major-général de l'armée de notre révolution encore en vie, ainsi qu'une brève esquisse des principaux événements de la dernière sainte et triomphante révolution qui a été commencée et terminée par ses généreux compatriotes [...]. Bien que les journaux des deux derniers mois aient donné des comptes-rendus complets des événements en France, ces récits sont décousus et fragmentaires. [...] Bien que tout ce que nous disons dans cette compilation soit déjà connu des Américains, nous pensons que leur admiration pour le héros empêchera la relecture de ses faits et gestes et de ses sacrifices patriotiques d'être ennuyeuse¹⁴⁴¹.

Suit alors une notice biographique élogieuse, mais qui n'a rien d'extraordinaire par rapport à d'autres biographies antérieures. Cet ouvrage met l'accent sur le voyage de 1824-1825 pour présenter le Général comme un héros qui a été accueilli en triomphe par la population américaine, bien que la partie centrale de l'ouvrage soit tout de même le récit de la révolution de 1830. Cette relation ne se concentre pas sur Lafayette uniquement : bien au contraire, son rôle semble assez épisodique, quoique ses grandes actions durant la révolution y soient rapportées. Cet ouvrage en anglais traduit et publie intégralement de nombreux discours, ordonnances et ordres du jour, sans se limiter uniquement au Général. Pour assurer le succès commercial d'un ouvrage sur la révolution de 1830, il est nécessaire aux Américains de mettre en avant le personnage de Lafayette, qui leur est bien connu et qu'ils adulent, alors que dans le récit même de la révolution, les actions de Lafayette ne sont pas mises en avant.

Dans le même style, *A sketch of the life of General Lafayette*, paru en octobre 1830, donne une image très positive du Général. Il s'agit de la traduction d'un ouvrage français de 1825¹⁴⁴², qui était lui-même traduit de l'anglais, auquel est ajouté le récit des années 1825-1830. Parmi les éloges, on lit :

¹⁴⁴¹ *Outlines of the life of General Lafayette : With an account of the French Revolution of 1830, until the choice of Louis Philip as King*, Tappan (N.Y.) : Broadwell, 1830, p. III-IV.

¹⁴⁴² Dubergier, *Histoire du général de Lafayette*, Paris : Ponthieu et Jehenne, 1825, 104 p.

Durant sa longue vie, [Lafayette] a été vu comme un homme simple, honnête et humain, poursuivant son cours sans dévier et avec un zèle et un courage infatigables. Le résultat est que trente millions de personnes, en le montrant du doigt, s'exclament d'une même voix : *Nous pouvons nous confier à lui !*¹⁴⁴³

Cette traduction sert à diffuser, dans les pays anglophones, un récit récent de la vie de Lafayette, ainsi qu'à justifier son comportement durant la révolution de 1830. Il est par exemple écrit que

depuis le 27 juillet, jour mémorable pour la France, Lafayette a déclaré ses vues, il a fait de son nom le point de ralliement. [...] Le général Lafayette était le premier à avoir déclaré ouvertement et impérieusement que les députés devaient rallier la cause de la révolution et montrer le même courage en participant aux périls du peuple. Que sa récompense soit des louanges éternelles ! [...] Le roi-citoyen Louis-Philippe I^{er} a augmenté sa réputation, en se présentant dans les bras de Lafayette devant le peuple : tous les républicains ont été convaincus, lorsque Lafayette a dit que sous le règne d'un tel roi nous aurions la *meilleure des républiques*¹⁴⁴⁴.

Cette publication reprend ainsi à son compte cette expression controversée, mais lui donnant une signification très positive. Peu de temps après la révolution paraît un autre ouvrage, qui semble assez original, par le public auquel il s'adresse. Il s'agit, en effet, d'un livre pour enfants, ce qui est moins commun. L'auteur part du principe qu'aucune biographie de Lafayette n'a été rédigée pour les enfants, ce pour quoi il a l'intention d'en écrire une, afin de raconter la vie du Général à son fils, dans des mots simples. Cet ouvrage moralisateur est supposé convaincre les enfants américains de la grande vertu de Lafayette et de ses sacrifices pour l'Amérique. Les grands moments de sa vie, comme la guerre d'indépendance américaine, son voyage en 1824-1825 en Amérique, en 1829 en France, ou encore la révolution de 1830, sont mis en avant. Lafayette est présenté comme un héros dévoué, tandis que les aspects plus obscurs de sa carrière, comme la franc-maçonnerie ou la charbonnerie sont absents du discours. Cette nouvelle biographie élogieuse s'adresse à toute la nouvelle génération d'Américains, comme l'annonce l'auteur :

Je souhaite sincèrement que chaque petit enfant d'Amérique sache les principaux événements de la vie remarquable de Lafayette. Tous ceux qui étaient présents, lors de sa

¹⁴⁴³ J. P. Cobbett, *A sketch of the life of General Lafayette*, Londres : Jowett & Mills, 1830, p. VII.

¹⁴⁴⁴ *Ibid.*, p. 83-85.

dernière réception en Amérique, [...] savent certainement pourquoi il a été accueilli d'une manière si distinguée¹⁴⁴⁵.

Ce type d'ouvrage traduit une grande admiration pour Lafayette, toujours très vive au sein de la population américaine. Pour autant, peut-on prétendre, en étudiant ce type d'ouvrages, que l'intégralité de la population américaine est entièrement favorable aux actions de Lafayette ?

Une opinion américaine divisée ?

Il semble que l'immense majorité de la population américaine voit d'un bon œil la révolution de Juillet 1830, interprétée comme un acte de libération et d'avancée vers le républicanisme et la démocratie, tandis que Lafayette est vu comme un vénérable héros qui prend une fois de plus la tête de l'insurrection. Néanmoins, il apparaît que l'opinion publique américaine n'est pas unanime quant à l'interprétation des événements français. Se pose tout d'abord la question de la réception de la nouvelle de la révolution chez les Français d'Amérique, qu'ils soient émigrants de plus ou moins longue date. Ces Français célèbrent ou exècrent cette révolution et Lafayette, en fonction de leurs opinions politiques. Certains libéraux installés en Amérique accueillent avec joie le nouveau régime, à l'instar de ce Français qui écrit au Général pour le féliciter :

Une palme immortelle vient d'être ajoutée à la couronne civique, dont les amis de la liberté dans les deux mondes ont depuis longtemps décoré votre front vénérable. [...] Les cris de *Liberté !* partis des rives de la Seine dans les glorieuses journées des 27, 28 et 29 Juillet dernier ont retenti jusqu'aux bords lointains du Saint-Laurent et de l'Ottawa. C'est le 5 septembre qu'ils ont frappé les échos des antiques forêts du Canada. Mon cœur tout français y a répondu. Ils ont été répétés spontanément par l'immense majorité des Canadiens, fiers plus que jamais d'être descendants de la Grande Nation¹⁴⁴⁶.

On trouve le même enthousiasme auprès d'autres Français d'Amérique, qui ressentent une certaine fierté de voir leur nation d'origine fêtée dans diverses villes. En effet, des célébrations sont organisées à différents endroits des États-Unis pour se réjouir de la révolution en France, ce que nous verrons plus en détail plus loin (p. 409-412). Par

¹⁴⁴⁵ J. Farrar, *The Story of the Life of Lafayette : As told by a father to his children*, Boston : Hilliard, Gray, Little & Wilkins, 1831, p. 5.

¹⁴⁴⁶ AN, 217Mi14, dossier L. Montréal, 24 septembre 1830. Lettre de Lemoult à Lafayette.

exemple, un Français installé à Baltimore fait part à Lafayette des festivités qui ont eu lieu dans cette ville :

La ville de Baltimore vient de célébrer par des fêtes les glorieux événements de Juillet [...]. Les couleurs françaises et américaines flottaient sur tous les édifices et ajoutaient à la grandeur de la scène. Nos frères d'Amérique avaient remplacé leurs cocardes par la nôtre. Ils semblaient avoir ajouté un nouvel attribut à la liberté et l'air retentissait de *vive la liberté, la France et le citoyen des deux mondes*. Permettez-moi, Monsieur le Général, de vous faire hommage d'un des médaillons, dont nous étions décorés¹⁴⁴⁷.

Ces Français d'Amérique participent aux fêtes qui touchent les États-Unis et le Canada. Et pourtant, certains émigrés sont loin de se réjouir de ce qui s'est passé dans leur nation d'origine et cela conformément à leurs convictions politiques royalistes, qui les empêchent d'apprécier les actions de Lafayette. C'est par exemple le cas d'un noble français qui a émigré en Amérique suite à la Révolution française. Installé en Louisiane, il rapporte dans son journal :

Des nouvelles biens étranges nous parviennent depuis deux jours, sans détails cependant. Encore une révolution en France ! L'immonde et déloyal Lafayette reparait encore avec la Garde nationale de Paris. Cet homme a trop vécu. Cependant Napoléon même l'avait bien jugé et n'avait jamais voulu l'employer. Que veulent encore ces gens-là ? Ils ne se sont pas contentés du gouvernement le plus libre et le plus libéral de l'Europe. Non, ils veulent encore faire revivre 93 et les bonnets rouges. Ils veulent encore ramener les cosaques à Paris. Pauvre France, comme ils sont dupes des jacobins qu'on aurait dû anéantir. Ici tout le monde est dans la joie. Salut de canons, drapeau tricolore, etc.¹⁴⁴⁸

On peut supposer que cet émigré royaliste n'est pas isolé et que bien d'autres Français doivent partager ses vues politiques. Il nous permet pourtant de nous rendre compte que la très grande majorité de la population se réjouit de l'événement. Néanmoins, si l'on en croit un autre Français, Gustave de Beaumont¹⁴⁴⁹, qui, lui, n'est qu'en voyage aux États-Unis, l'opinion est moins unanime à propos de Lafayette que l'impression générale ne le laisse paraître. Il écrit, en effet :

Ne croyez pas que les Américains soient aussi enthousiastes à propos de nos révolutionnaires qu'on ne le pense. En général, ils considèrent le héros des deux mondes

¹⁴⁴⁷ AN, 217Mi14, dossier M. Baltimore (Md.), 26 octobre 1830. Lettre de Marchand à Lafayette.

¹⁴⁴⁸ AM de Bordeaux, 66 S 328. 23 septembre 1830. Journal d'Anne Claude Louis de Feriet.

¹⁴⁴⁹ Gustave de Beaumont (1802-1866), procureur du roi, est chargé en 1831 d'étudier le système pénitentiaire américain avec Alexis de Tocqueville. C'est ainsi qu'il passe dix mois aux États-Unis.

comme un homme de bien, mais qui manque de jugement et qui veut appliquer des théories politiques à un peuple, auquel elles ne correspondent pas¹⁴⁵⁰.

Ce jugement correspond à certains articles de presse que nous avons vus, qui ne comprennent pas le choix de Lafayette d'avoir mis en place un régime monarchique et de souhaiter éternellement que la France applique les principes américains. Pourtant, la majorité des classes populaires idéalise et idolâtre Lafayette et soutient ses actions sans discernement. Pour ces classes populaires et moyennes, Lafayette sort indemne et immaculé de la révolution de 1830 et son choix de mettre Louis-Philippe à la tête de la France n'est aux yeux des Américains moyens qu'un acte désintéressé et bien intentionné¹⁴⁵¹.

Les classes supérieures de la société américaine sont plus nuancées que le peuple, comme le montrent les propos de Beaumont, qui soutient que « l'opinion sur Lafayette est beaucoup plus divisée que je le croyais. En général, les classes supérieures font le même jugement que nous¹⁴⁵² », c'est-à-dire que Lafayette est un niais. Alexis de Tocqueville¹⁴⁵³ va, lui aussi, dans le même sens, lorsqu'il écrit :

Les classes éclairées jugent M. de Lafayette sans aucune sorte d'engouement. Presque tous pensent que le régime de la restauration était la meilleure combinaison pour la France et que la présente révolution est une crise dangereuse et peut-être fatale pour la liberté en Europe. Les classes moyennes, les masses et les journaux, qui représentent les passions populaires, ont au contraire un instinct aveugle, qui les mène à adopter les principes de liberté professés en Europe, ainsi que les hommes qui les favorisent. C'est ainsi que la nation la plus religieuse au monde souhaite le succès du parti politique qui professe la haine la plus intransigeante contre toutes les religions¹⁴⁵⁴.

On peut donc affirmer qu'au lendemain de la révolution de 1830, Lafayette ne fait pas l'unanimité en Amérique. Il jouit d'une immense popularité auprès de la grande majorité du peuple américain, mais les élites les plus éclairées ne partagent pas le même enthousiasme pour lui. Il faut pourtant reconnaître que les célébrations publiques se multiplient à l'automne 1830, pour congratuler les Français de leur libération.

¹⁴⁵⁰ Cité par G. W. Pierson, *Tocqueville and Beaumont in America*, New York : Oxford University Press, 1938, p. 73.

¹⁴⁵¹ A. C. Loveland, *Emblem of liberty*, Baton Rouge : Louisiana State Univ. Press, 1971, p. 130.

¹⁴⁵² Cité par G. W. Pierson, *op. cit.*, p. 146.

¹⁴⁵³ Alexis de Tocqueville (1805-1859) étudie, durant son séjour aux États-Unis, la société américaine, ce qui lui permet de publier à son retour *De la démocratie en Amérique*, ouvrage qui connaît un grand succès.

¹⁴⁵⁴ Cité par G. W. Pierson, *op. cit.*, p. 371.

Fêter la révolution de 1830 aux États-Unis

S'il existe quelque voix discordantes, la majorité de l'opinion se réjouit de la révolution en France. Les Américains estiment que sous la direction modérée de Lafayette le peuple français a assuré son droit naturel et a établi un gouvernement par ses propres forces. Le plus vieil allié des États-Unis, selon eux, suit ainsi l'exemple de la jeune république du Nouveau Monde. La présence de Lafayette au cœur des événements aurait ainsi assuré une transition du pouvoir ordonnée et, bien plus important, gagné le soutien américain au nouveau régime, à un moment où son acceptation en Europe est incertaine. L'approbation de Lafayette accordée à Louis-Philippe impose un parrainage américain. L'avènement du nouveau roi français semble, pour les Américains, ouvrir une ère d'amitié entre les deux pays. Les Américains saluent le nouveau régime et manifestent de nombreux témoignages de satisfaction et de sympathie. Un peu partout se déroulent des manifestations de joie et d'allégresse, sous forme de banquets et de défilés et on accorde des jours de congé à certains endroits¹⁴⁵⁵. Il est par exemple précisé dans la presse que

L'enthousiasme à propos de la récente révolution en France continue à s'exprimer très vivement de part en part des États-Unis. Dans toutes les principales villes, ainsi que dans de nombreux autres endroits, des citoyens se sont réunis dans le but de trouver des fonds pour célébrer le glorieux événement¹⁴⁵⁶.

Par exemple, à la Nouvelle-Orléans, une manifestation a lieu en l'honneur des Trois Glorieuses, dès que la nouvelle arrive. Il est rapporté dans la presse que la joie est générale :

Quand la nouvelle fut connue, quand on sut que Charles X avait été forcé de fuir, [...] la sympathie et l'enthousiasme des Louisianais n'eurent plus de bornes, ce sang qui coule dans leurs veines leur rendant plus cher ce glorieux triomphe du peuple, dont ils tirent leur origine et dont ils sont fiers de parler la langue. Les attroupements, les cris, les trépignements, qu'on remarquait et qu'on entendait partout dans les lieux publics, témoignaient de la joie universelle. [...] Des drapeaux tricolores furent fabriqués en quelques heures, portés en triomphe dans toute la ville [...] et incessamment salués par

¹⁴⁵⁵ R. Rémond, *Les États-Unis devant l'opinion française, 1815-1852*, Paris : A. Colin, 1962, p. 655-659 ; R. M. Jones, *op. cit.*, p. 399.

¹⁴⁵⁶ *The Athenian* d'Atlanta (Ga.), 5 octobre 1830.

les passans, qui, répondant aux vœux du peuple régénéré, criaient *vive la liberté ! vive la France libre ! vive Lafayette !*¹⁴⁵⁷

Le *Courrier de la Louisiane* précise aussi que « l'agréable nouvelle, [qui s'est] répandue partout, a occasionné partout une joie indicible. [...] Il y eut la nuit dernière plusieurs maisons illuminées. Nos citoyens donnèrent beaucoup de sérénades avec accompagnement d'une musique militaire¹⁴⁵⁸ ». Le lendemain, encore plus de drapeaux flottent partout dans la ville. Une cinquantaine de coups de canons est tirée et le portrait de Lafayette est affiché à plusieurs endroits. La presse locale semble favorable à ce dernier, qui est présenté ainsi :

[Du] Général Lafayette, qui a donné une preuve non équivoque de son esprit d'égalité, en renonçant au titre héréditaire de marquis, l'opinion générale est qu'il désire le bonheur de la France et, quoiqu'il soit républicain sans bornes, en principe, il est convaincu que la partie la plus saine de la nation préfère une monarchie limitée à la meilleure forme possible de gouvernement républicain. [...] Il aidera au rétablissement de l'ordre, sur la base d'une sage liberté, bien que le plan ne s'accorde pas en tout point à son beau idéal en matière de gouvernement. Et il ne ternira pas la réputation qu'il a acquise par une tentative d'appliquer à la France un régime qui ne lui convient pas, quelque convenable d'ailleurs qu'il puisse être dans les États-Unis d'Amérique¹⁴⁵⁹.

Les réjouissances de la Nouvelle-Orléans sont loin d'être isolées. On en trouve dans d'autres villes, comme par exemple à Cincinnati. De nombreux habitants se réunissent au palais de Justice pour exprimer leur joie face à la révolution de France :

Nous, citoyens, représentant la République des États-Unis d'Amérique du Nord, chérissant les principes pour lesquels le peuple français a si noblement combattu, comme la seule base de bonheur social et politique, croyons que leur adoption fera grandement avancer la paix et la prospérité de toutes les nations. Nous pensons avec grand plaisir que nous devons exprimer à cette occasion notre satisfaction et nos félicitations¹⁴⁶⁰.

Le procès-verbal de cette assemblée de Cincinnati est envoyé à Lafayette, à qui il est demandé de le faire publier dans la presse française¹⁴⁶¹. D'autres célébrations ont lieu dans

¹⁴⁵⁷ AN, 217Mi12, dossier C. Nouvelle-Orléans, 24 septembre 1830. Extrait d'un article de Louis T. Caire dans un journal, dont le titre n'est pas précisé.

¹⁴⁵⁸ *Courrier de la Louisiane*, 24 septembre 1830.

¹⁴⁵⁹ *Courrier de la Louisiane*, 27 septembre 1830.

¹⁴⁶⁰ AN, 217Mi12, dossier C. Cincinnati (Ohio), 9 octobre 1830. Adresse des citoyens de Cincinnati à Lafayette.

¹⁴⁶¹ AN, 217Mi12, dossier B. Cincinnati (Ohio), 10 octobre 1830. Lettre de Samuel Borden à Lafayette.

certaines grandes villes, comme Baltimore¹⁴⁶², Charleston¹⁴⁶³, ou alors dans des plus petites localités, comme Athens¹⁴⁶⁴, où une célébration maçonnique est donnée en l'honneur de Lafayette :

Lors d'un banquet à la taverne des francs-maçons la semaine dernière, pour célébrer le triomphe de la liberté en France, [...] un excellent discours a été prononcé pour faire l'éloge du vétéran patriotique, Lafayette. [...] L'orateur affirmait que le nom de Lafayette est marqué dans l'Histoire comme celui d'un homme grand et bon [...] et il était convaincu que le caractère de Lafayette était le plus parfait au monde¹⁴⁶⁵.

La plus grande fête en l'honneur de la révolution de 1830 et du rôle de Lafayette a cependant lieu à New York, le 26 novembre 1830. Elle est rapportée longuement par la presse new-yorkaise, relayée par d'autres journaux locaux. *L'Evening Post* de New York précise que tous les magasins sont fermés pour l'occasion :

Les affaires de cette grande ville commerciale ont été suspendues pendant une journée pour témoigner la joie de ses citoyens causée par la restauration de la liberté en France. [...] Le drapeau tricolore était levé dès l'aube à côté de celui des États-Unis, sur différents bâtiments publics. [...] Tout au long des différentes rues où passait la procession, la foule attirée de diverses parties de la ville était immense. [...] Sur le passage de la procession, des copies de l'ode préparée pour l'occasion furent jetées dans la foule [...]. Toute la procession et de nombreux spectateurs portaient des badges tricolores¹⁴⁶⁶.

La presse locale estime que la population présente est de 50 000 à 100 000 personnes¹⁴⁶⁷. Le *Daily Advertiser* ajoute que « lors des célébrations pour fêter l'arrivée de Lafayette [en 1824], aussi splendides furent-elles, la foule présente n'était pas aussi nombreuse que durant la présente fête¹⁴⁶⁸ ». Un discours en l'honneur de la révolution en France est prononcé, suivi d'une adresse de résidents français à New York :

Les résidents français de New York ressentent un profond sentiment de gratitude en voyant le vif enthousiasme, avec lequel la nation américaine a acclamé la glorieuse régénération de la France. Cette sympathie est naturelle, car notre cause est la vôtre. Dans

¹⁴⁶² AN, 217Mi14, dossier N. Baltimore (Md.), 27 novembre 1830. Lettre d'Hezekiah Niles à Lafayette.

¹⁴⁶³ AN, 217Mi14, dossier R. Charleston (S.C.), 1^{er} novembre 1830. Lettre de Thomas Roger à Lafayette.

¹⁴⁶⁴ Athens est située dans le comté d'Athens-Clarke, en Géorgie.

¹⁴⁶⁵ *The Athenian* d'Athens (Ga.), 19 octobre 1830.

¹⁴⁶⁶ *Evening Post* de New York, 27 novembre 1830.

¹⁴⁶⁷ La ville ayant alors 245 000 habitants.

¹⁴⁶⁸ *Daily Advertiser* de New York, 30 novembre 1830.

vos annales de juillet 1776, nous lisons l'histoire de juillet 1830. [...] Nous nous souviendrons de ce jour, ainsi que de l'époque glorieuse, qui a vu le triomphe des étendards français et américains unis, grâce à Washington et Lafayette¹⁴⁶⁹.

Un grand chœur chante ensuite la *Marseillaise*, dont le texte est adapté aux circonstances par Samuel Woodworth¹⁴⁷⁰ (Planche 105), qui dédie une strophe à Lafayette :

Immortel Lafayette, nous vous acclamons.
L'ami des droits égaux sur terre [...]
Premier des héros, le meilleur des sages,
La glorieuse couronne que vous avez méritée,
Ô disciple de Washington,
Comme la sienne, s'épanouira pour l'éternité¹⁴⁷¹.

Après les cérémonies, un grand repas est donné, lors duquel plusieurs toasts sont portés, parmi lesquels celui-ci : « Au Général Lafayette, le père de la révolution française de 1830. Les hommes libres l'honorent et les tyrans le détestent [...]. Fils de Washington, second en Amérique, il est l'homme le plus important de France¹⁴⁷² ». À la fin de cette immense festivité, Philip Hone, ancien maire de New York et président du comité d'organisation des festivités, charge une députation de faire porter à Lafayette une adresse de félicitations¹⁴⁷³. Il s'inscrit ainsi dans un courant plus général de félicitations adressées au Général.

Des félicitations écrites à Lafayette

Si de nombreuses célébrations ont lieu aux États-Unis pour fêter la révolution de Juillet et pour mettre Lafayette à l'honneur par la même occasion, ce dernier reçoit aussi un très grand nombre de lettres de félicitations de simples particuliers ou de personnages jouissant d'une notoriété publique. Ces lettres dithyrambiques expriment un certain

¹⁴⁶⁹ *Ibid.*

¹⁴⁷⁰ Samuel Woodworth (1784-1842) est un dramaturge et poète célèbre à son époque.

¹⁴⁷¹ S. Woodworth, *Ode written for the celebration of the French Revolution, in the city of New York*, New York : James Conner, p. 1.

¹⁴⁷² *Evening Post* de New York, 29 novembre 1830.

¹⁴⁷³ AN, 217Mi13, dossier H. New York (N.Y.), 30 novembre 1830. Lettre de Philip Hone à Lafayette.

enthousiasme de la société américaine pour le comportement de Lafayette durant la révolution de 1830. Par exemple, un admirateur écrit à ce dernier :

C'est avec des sentiments de grande joie que je profite de la présente opportunité pour vous féliciter pour les événements glorieux, qui ont dernièrement eu lieu dans *la belle France*¹⁴⁷⁴ [...]. Votre conduite héroïque, votre magnanimité admirable et votre abnégation font l'admiration du monde et vous ont établi un nom aussi impérissable que celui du grand et bon Washington¹⁴⁷⁵.

La conduite désintéressée du Général en Juillet 1830 porte à son paroxysme la vénération des Américains, qui le considèrent comme le seul acteur de la révolution, à l'apogée de sa carrière d'agent de la mission américaine. Il devient ainsi le père de sa nation et peut donc être l'*alter ego* de Washington¹⁴⁷⁶. Un journaliste du *Massachusetts Journal* écrit, par exemple :

Quel désintéressement et quelle discrétion il a montrés ! Quel contraste instructif entre sa vie et celle de Napoléon ! Il est vraiment le second Washington ! Telles sont les expressions que j'ai entendues à Boston, dans toutes les classes et tous les recoins de cette ville, depuis que nous avons entendu parler de votre révolution héroïque¹⁴⁷⁷.

Le caractère désintéressé du Général est souvent mis en avant dans l'opinion américaine. Ce serait ainsi par pur désintérêt qu'il aurait pris la tête des forces révolutionnaires. Sa modération seule aurait permis d'éviter des bains de sang similaires à ceux que la France a connus durant la Terreur. Certains s'intéressent à l'image publique du Général et à sa renommée, ainsi mises en danger par les événements en France :

Permettez-moi de joindre la voix de mon pays, ainsi que celle de [...] chaque pays et d'exprimer mes félicitations pour le succès sans exemple des événements qui ont récemment distingué la France, ainsi que mon admiration pour le rôle que vous y avez joué. [...] Je n'ai pas besoin d'évoquer l'anxiété intense, que vos amis ont ressentie, de ce côté de l'Atlantique, lorsqu'ils ont appris que vous risquiez la renommée que vous aviez acquise par les sacrifices et les souffrances d'une longue vie et que vous placiez de nouveau votre grand nom au premier rang d'une révolution peut-être la plus critique dont le monde

¹⁴⁷⁴ En français dans le texte anglais.

¹⁴⁷⁵ AN, 217Mi12, dossier B. Charleston (S.C.), 5 octobre 1830. Lettre de Thomas W. Bacot à Lafayette.

¹⁴⁷⁶ A. C. Loveland, *op. cit.*, p. 129.

¹⁴⁷⁷ AN, 217Mi23. S. 1., 27 septembre 1830. Lettre de David Lee Child à Lafayette.

ait été témoin. [...] On attribue ici le fait que cette révolution ait été sans effusion de sang, à part dans les batailles, à l'influence de votre caractère modéré¹⁴⁷⁸.

Les actions de Lafayette dans cette dernière révolution portent sa popularité en France à un sommet inégalé, ce qui a des répercussions dans l'opinion américaine, auprès de laquelle la renommée du Général est ravivée. Une admiratrice lui écrit, par exemple : « vous avez désormais atteint le sommet de la gloire humaine, vous êtes aimé, idolâtré par votre propre nation autant que par la nôtre, couvert d'honneurs immortels¹⁴⁷⁹ ». Lafayette jouit donc d'une popularité partagée des deux côtés de l'Atlantique. Le souvenir de son dernier voyage de 1824-1825, qui manifestait sa popularité, semble encore très frais dans les mémoires américaines. Un admirateur rappelle, par exemple, une rencontre à Boston, cinq ans auparavant :

Vous ne savez pas l'excitation d'émotions que la seule mention de votre nom éveille dans la poitrine des hommes, femmes et enfants dans toute l'Union. C'est la main que vous avez serrée en dernier, depuis la fenêtre de votre calèche, lors de votre dernier départ de votre résidence en haut de la Park Street, qui vous écrit. Vous avez dit, lorsque nous nous sommes serré la main, « Dieu vous bénisse » et Dieu a grandement bénis tous ceux qui ont vécu suffisamment pour entendre parler des glorieuses réussites que vous venez d'atteindre. Hier, devant l'une des plus respectables et intelligentes assemblées de cette ville, votre nom, Général, a été annoncé comme celui de la personne désormais la plus importante de notre ère. [...] En tant qu'un des douze millions de libres et heureux citoyens attachés au Général Lafayette par tous les liens de gratitude, d'admiration, de respect et d'amour, [...] je me joins à la chaleureuse admiration de mes concitoyens¹⁴⁸⁰.

Ce type de témoignage populaire signale que l'enthousiasme de la majorité de l'opinion publique américaine à propos du Général est à son comble. Il s'agit d'une vénération sans nuances et sans analyse politique véritable, contrairement à ce que l'on peut trouver dans les écrits d'hommes politiques contemporains. Par exemple l'ancien président américain James Madison, vieil ami de Lafayette, écrit à ce dernier :

La réception des événements de Juillet est exprimée ici par les célébrations dans les villes qui ont parlé pour l'ensemble de la nation. Vos amis sont au courant du rôle que vous avez joué dans le choix d'un substitut pour le gouvernement détrôné. Je crois

¹⁴⁷⁸ AN, 217Mi11. Cambridge (Mass.), 31 janvier 1831. Lettre de Josiah Quincy à Lafayette.

¹⁴⁷⁹ AN, 217Mi12, dossier B. Kalorama (D.C.), 23 décembre 1830. Lettre de M^{me} George Bomford à Lafayette.

¹⁴⁸⁰ AN, 217Mi15, dossier T. Boston (Mass.), 25 octobre 1830. Lettre de Thomas Thomson Jr. à Lafayette.

pouvoir dire que, sauf quelques exceptions, ils faisaient davantage confiance à votre jugement patriotique qu'à leurs propres prétentions à juger la question. Et maintenant que votre point de vue sur la question est connu, ils considèrent comme allant de soi que ce qu'il y avait de mieux à faire a été fait. Pour ma part, aussi républicain que je suis, je conçois aisément que la monarchie constitutionnelle adoptée peut être nécessaire dans les conditions actuelles de la France¹⁴⁸¹.

On peut supposer que l'approbation des élites politiques américaines est aussi importante aux yeux de Lafayette que celle du peuple des États-Unis. De manière générale, la nomination de Louis-Philippe est largement approuvée par les amis américains du Général en France et en Amérique. Le nouveau roi français connaît bien les États-Unis, car il y a séjourné et il continue à s'y intéresser. Il affirme par ailleurs en admirer les institutions, ce qui n'est pas sans déplaire à Lafayette et aux dirigeants américains¹⁴⁸². Justement, le président des États-Unis, Andrew Jackson, félicite le Général pour le choix qu'il vient de faire :

Le rôle que vous avez joué dans la révolution est des plus distingués, car il a été guidé par le sacrifice de soi, sans prétention et plein de modestie. Aucun doute, vous avez bien agi en appelant le duc d'Orléans au trône. Il sera l'instrument d'un peuple libre, subordonné aux principes de liberté civile et religieuse, dont vous avez été le plus grand champion¹⁴⁸³.

C'est là donner l'approbation au nouveau régime français, à un moment où sa reconnaissance par les différentes monarchies européennes n'est pas encore gagnée. Deux mois plus tard, cette approbation devient publique et officielle, lorsque Jackson prononce son discours d'ouverture au Congrès. Il y exprime le soutien des États-Unis pour la révolution de Juillet, menée par Lafayette :

Les importants changements de gouvernement, effectués avec tant de courage et de sagesse par le peuple de France, font bon augure pour leur avenir et ont naturellement suscité [...] une explosion d'applaudissements spontanés et universels par cette nation, qui ressent les mêmes sentiments. [...] On attendait de notre peuple la sympathie la plus

¹⁴⁸¹ LoC, The James Madison Papers, lettre n°0472-0473. Montpellier (Va.), 12 décembre 1830. Lettre de James Madison à Lafayette.

¹⁴⁸² R. Rémond, *Les États-Unis devant l'opinion française, 1815-1852*, Paris : A. Colin, 1962, p. 655 ; S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *Lafayette, hero of two worlds : The art and pageantry of his farewell tour of America, 1824-1825*, Flushing (N.Y.) : Queens Museum, 1989, p. 59.

¹⁴⁸³ AN, 217Mi11. Pendleton (W. Va.), 1^{er} octobre 1830. Lettre d'Andrew Jackson, président américain, à Lafayette.

profonde pour une lutte en faveur des principes sacrés de la liberté, menée dans un esprit digne de cette cause et couronnée par une modération héroïque, qui a désarmé la révolution de sa terreur¹⁴⁸⁴.

La présence rassurante de Lafayette à la tête de la révolution de Juillet permet ainsi de prouver à l'opinion américaine que la France est capable de mener sa propre insurrection dans la modération, facilitant ainsi une plus rapide reconnaissance par la nation américaine. La renommée du Général auprès des Américains en ressort renforcée et sa popularité en est d'autant plus ravivée, voire portée à son paroxysme. Ainsi, au sortir de la révolution de 1830, la renommée et l'image publique de Lafayette sortent améliorées et consolidées en France et aux États-Unis. Malgré des opinions divergentes de certains acteurs, la popularité du Général est encore très largement partagée dans les deux pays. Durant les années suivantes, alors que l'image de Lafayette s'effrite et subit plusieurs attaques, n'observe-t-on pas un amoindrissement de sa popularité ?

¹⁴⁸⁴ National Archives and Records Administration, Records of the United States Senate, 1789-1990, Record Group 46. Message du président Jackson au Congrès, 6 décembre 1830.

TROISIÈME PARTIE :

POPULARITÉ ET RETRAITE (1830-1834)

Une fois qu'il a démissionné de la Garde nationale, Lafayette passe ses trois dernières années retiré à Lagrange, tout en continuant à y recevoir beaucoup de monde et à faire des allers-retours à sa demeure parisienne. Il s'intéresse toujours à la politique nationale, même si son action reste limitée. Durant cette période, de nombreux honneurs lui sont rendus, parmi lesquels on compte les cérémonies maçonniques. Les funérailles agitées du général Lamarque¹⁴⁸⁵ en 1832 sont l'occasion pour Lafayette d'être au cœur des événements, mais son comportement ne suscite au final que des critiques qui nuisent à son image. Sa position se fragilise peu à peu, à mesure qu'il devient un opposant de plus en plus farouche au nouveau régime qu'il avait pourtant aidé à mettre en place.

¹⁴⁸⁵ Jean Maximilien Lamarque (1770-1832), ancien général sous la Révolution et l'Empire, opposant à la Restauration, député de gauche. Ses funérailles donnent lieu en juin 1832 à une grande insurrection à Paris, réprimée dans le sang.

Durant cette période, Lafayette jouit encore auprès des Américains d'une immense popularité. Il se présente comme le premier agent de la mission américaine et tente ainsi de diffuser le modèle américain dans son pays natal. Toutefois, l'opinion française se détache alors des principes américains, lorsqu'elle prend conscience que la réalité est bien différente de l'idéal transmis par Lafayette et son entourage. Les tensions diplomatiques entre les États-Unis et la France augmentent au début de la monarchie de Juillet, malgré les efforts du Général pour améliorer la situation. Celui-ci est encore vu comme l'intermédiaire capable de résoudre les problèmes financiers entre les deux pays. En 1832, son intervention dans la presse américaine sert à apaiser les dissensions intérieures qui rongent les États-Unis à cause de la crise de nullification.

Malgré des honneurs, qui lui sont rendus en France et aux États-Unis, on peut se demander si la popularité du Général est réellement unanime durant ces dernières années. En France surtout, des publications assez virulentes paraissent contre Lafayette et remettent en question sa personne, ainsi que le parti politique républicain. En même temps, c'est l'image entière des États-Unis qui se dégrade dans l'opinion française, ce qui n'est pas sans effet sur la renommée du Général.

Lorsque celui-ci décède en mai 1834, ses funérailles attirent un grand nombre de personnes et sa mort suscite la rédaction d'un grand nombre d'articles élogieux dans la presse française, ainsi que de nouvelles publications en sa faveur. La réception de la nouvelle de son décès aux États-Unis provoque néanmoins une réaction bien plus importante : c'est tout un pays qui est en deuil national et des éloges funèbres sont prononcés de part et d'autre du pays. Les ultimes honneurs rendus en Amérique traduisent une popularité encore très vive et un attachement fort à Lafayette.

Chapitre premier : **Activité et image de Lafayette (1830-1834)**

Une fois évincé du commandement de la Garde nationale, le Général se retrouve de fait à la retraite. Cela ne signifie pas pour autant qu'il reste inactif durant ses dernières années. Il continue à soigner son image auprès de la population française, en expliquant son comportement lors de la révolution de Juillet, mais aussi en soutenant une production éditoriale et iconographique en son honneur. En plus d'un certain nombre d'honneurs reçus en France, il maintient une bonne image de lui-même auprès des Américains, avec lesquels il entretient des liens forts, en les recevant à Lagrange et à Paris, mais aussi en intervenant directement pour résoudre les tensions diplomatiques qui se font plus fortes au début des années 1830. Les lettres d'admirateurs américains traduisent, quant à elles, une renommée encore très grande auprès du peuple américain.

Pour autant, il semble que la situation soit plus nuancée qu'il n'y paraît au premier abord. En effet, sa réputation s'effrite auprès de certains républicains de gauche, qui lui reprochent d'avoir mis en place un régime monarchique qui devient de plus en plus autoritaire. La presse de droite se moque aussi du Général et des divisions qui règnent au sein du camp républicain. Il sera intéressant de confronter les différents points de vue, afin de comprendre que les contemporains français ne sont pas unanimes à propos de la personne de Lafayette.

1. Engagement politique et entretien de la popularité

Durant l'année 1831, Lafayette regagne en influence politique, d'abord en étant nommé conseiller général de Seine-et-Marne en janvier 1831, puis réélu député de ce département, avant de devenir maire de Courpalay. Il reçoit encore de nombreux honneurs, en particulier en juillet 1831, lors de l'anniversaire des Trois Glorieuses. Les créations artistiques et littéraires, qui le mettent en valeur, traduisent une popularité encore assez vive et ses frères maçons continuent à lui offrir des cérémonies en son honneur.

Le retour en politique

Selon Lafayette et bien d'autres républicains, la monarchie de Juillet s'éloigne trop de l'esprit de Juillet 1830, ce qui fait entrer le Général dans l'opposition au nouveau régime. Dès le mois de décembre 1830, Lafayette se réclame de l'esprit de Juillet pour souligner que la Chambre des députés a dévié de la signification des Trois Glorieuses. Il stigmatise la dérive du nouveau régime qu'il juge bien éloigné des promesses, faites par Louis-Philippe¹⁴⁸⁶.

Ce dernier vient d'abroger l'ordre militaire de Saint-Louis, qui rappelait trop l'Ancien Régime et qui est remplacé le 13 décembre 1830 par un nouvel ordre honorifique : celui de la croix de Juillet, qui récompense les héros des Trois Glorieuses, au premier rang desquels Lafayette et Thiers. Cette croix mécontente cependant les républicains, car le bénéficiaire doit prêter serment au roi et à la charte constitutionnelle et le revers de la croix porte la légende « Donné par le roi des Français », ce qui rappelle la charte « octroyée » par Louis

¹⁴⁸⁶ G. Broglie, *La Monarchie de Juillet*, Paris : Fayard, 2011, p. 40-41.

XVIII. De plus, l'éviction de Lafayette, suivie par la retraite de Dupont de l'Eure, l'un des rares ministres favorables aux républicains, ne peuvent que déplaire à ces derniers¹⁴⁸⁷.

Chez les républicains et bonapartistes, c'est la rancœur et le désenchantement qui prévalent au lendemain de la révolution de Juillet et pendant les deux années qui suivent. Nous avons vu (p. 392) qu'en octobre 1830 ont lieu à Paris des émeutes à cause du procès des anciens ministres de Charles X : la foule déchaînée hurle la mort contre les ministres déchus et essaye en vain de se rendre maîtresse du château de Vincennes, où sont détenus les anciens ministres. En décembre, la sentence, jugée insuffisante, donne lieu à de nouvelles émeutes autour du palais du Luxembourg, où ont été jugés les ex-ministres. Mais le pouvoir tente d'éviter l'affrontement direct avec les émeutiers et se limite à des escarmouches, ne voulant pas rompre avec les émeutiers des barricades de Juillet, dont le régime tient son pouvoir¹⁴⁸⁸.

En avril 1831, les émeutiers de décembre sont poursuivis en justice, lors d'un procès médiatisé, où Lafayette sert de témoin. Les agitateurs sont accusés d'avoir tenté de s'introduire dans le palais du Luxembourg, d'avoir « cassé les réverbères, [...] injurié, menacé et attaqué la Garde nationale [et] jeté des pierres, des coquilles d'huîtres, des tessons de bouteilles¹⁴⁸⁹ ». Une publication d'opposition au gouvernement prend parti pour les accusés, qualifiés de « patriotes » et évoque l'intervention de Lafayette en leur faveur :

On procède à l'appel des témoins. Au moment où l'huissier prononce le nom de M. de Lafayette, des applaudissements éclatent dans le fond de l'auditoire. M. le président s'empresse de réclamer le silence, qui se rétablit aussitôt. Avant de se retirer, l'honorable général sourit avec des gestes affectueux à quelques-uns des accusés, qui le saluent respectueusement¹⁴⁹⁰.

Deux jours plus tard, le Général est de nouveau appelé à témoigner. Lorsqu'il s'avance, les jurés, les avocats et les accusés se lèvent spontanément par respect. À la fin de

¹⁴⁸⁷ G. Broglie, *op. cit.*, p. 42 et 72-74.

¹⁴⁸⁸ G. Broglie, *op. cit.*, p. 72-74.

¹⁴⁸⁹ A. Roche et J.-T. Sambuc, *Procès des dix-neuf citoyens accusés de complot tendant à remplacer le gouvernement royal par la république contenant leurs défenses et celles de leurs avocats*, Paris : Prévôt, 1831, p. 1.

¹⁴⁹⁰ A. Roche et J.-T. Sambuc, *ibid.*, p. 20.

sa déposition, « il est salué par tout l'auditoire¹⁴⁹¹ ». Les meneurs de l'émeute finissent par être acquittés le 15 avril 1831.

Lafayette se trouve de nouveau en position d'opposition au gouvernement qu'il a créé. Dans une lettre ouverte, datée du 13 juin 1831, Lafayette adresse une profession de foi aux électeurs de l'arrondissement de Meaux pour marquer les principes qui l'ont guidé. Il se justifie sur son comportement depuis la Révolution française et tente de trouver, dans les souvenirs de son voyage de 1824-1825 en Amérique, une légitimation de son comportement en Europe :

Je méritai qu'après quarante années d'absence il me fût déclaré solennellement, au nom des États-Unis, au sein de leur Congrès national, que chacun de mes actes européens avait été digne d'un disciple de l'école américaine¹⁴⁹².

Dans ce manifeste politique, Lafayette s'explique longuement sur son comportement tout au long de sa carrière et en particulier durant la révolution de 1830. Cette lettre ouverte est aussi publiée dans plusieurs journaux américains, afin de rappeler une fois de plus les intentions du Général et éviter que les Américains cessent de l'admirer. Dans une lettre privée, Lafayette explique pourquoi il a fait publier cette brochure :

C'est pour remettre notre doctrine, notre conduite et nos vues sous leur véritable jour que j'ai écrit sous le nom de *Lettre à mes commettants*, cette espèce de manifeste dont je vous ai adressé quelques exemplaires ; il a d'ailleurs été publié dans presque tous les journaux. On dit que la Cour et le ministère sont fort en colère [...]. Je n'y ai pas cherché à me faire des amis, il est même probable qu'on s'en servira pour effaroucher plusieurs électeurs de Meaux. Je n'en crois pas moins que cette publication au moment des élections doit faire du bien en posant le véritable état de la question¹⁴⁹³.

Ce manifeste, qui ne plaît pas au gouvernement, est répandu en trop grand nombre pour être saisi et il semble satisfaire les électeurs, puisque le 6 juillet 1831 Lafayette est réélu député de l'arrondissement de Meaux par 229 voix contre 102¹⁴⁹⁴, ce qui le pousse à écrire

¹⁴⁹¹ A. Roche et J.-T. Sambuc, *ibid.*, p. 81-82.

¹⁴⁹² *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 579. Lagrange, 13 juin 1831. Lettre de Lafayette aux électeurs de l'arrondissement de Meaux. Voir aussi *Lettre adressée par le Général Lafayette aux électeurs de Meaux : La Grange, 13 Juin 1831*, Paris : Barnel, 1831, 16 p.

¹⁴⁹³ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 591-592. Lagrange, 22 juin 1831. Lettre de Lafayette à Natalie Lafayette Périer. Original consultable aux AN : 729Mi34, dossier 385 ter.

¹⁴⁹⁴ AN, C 1303, Seine-et-Marne.

une nouvelle lettre ouverte pour remercier ses votants¹⁴⁹⁵. Les électeurs d'un autre département, celui du Bas-Rhin, lui font aussi l'honneur de l'élire à Strasbourg par 117 voix contre 92, alors même qu'il n'est pas candidat dans cet arrondissement¹⁴⁹⁶.

Le Général se rend à Paris le 27 juillet 1831, fête funéraire pour l'anniversaire de la révolution de 1830 et pour l'apposition au Panthéon d'une plaque en l'honneur des morts de Juillet. C'est là une nouvelle occasion pour les Parisiens de montrer leur attachement à Lafayette. Une publication contemporaine évoque ainsi cet événement :

Le premier anniversaire des trois grandes journées de Juillet vient de témoigner encore tout ce qu'il y a dans la nation de sympathie pour le nom de Lafayette. Tous les yeux le cherchaient vainement dans le cortège royal. Il était au Panthéon, confondu parmi les spectateurs [...]. À la symphonie funèbre, exécutée en l'honneur des braves morts pour la liberté, succédèrent les chants patriotiques de la *Marseillaise* et de la *Parisienne*. Mais arrivés au couplet « C'est la liberté des deux mondes, c'est Lafayette en cheveux blancs », les chanteurs furent tout-à-coup interrompus par un cri général et prolongé de *vive, vive Lafayette !* À la sortie du Panthéon, on le reconnut dans sa voiture, qui fut aussitôt entourée d'une multitude avide de contempler les traits de cet immuable citoyen. La foule le reconduisit ainsi en triomphe jusque dans sa maison¹⁴⁹⁷.

Sur son passage, plusieurs coups de canon sont tirés par l'artillerie. Arrivé à son hôtel, Lafayette prononce un petit discours, remerciant la foule de son enthousiasme et promettant de continuer à défendre la liberté. Il est alors de nouveau acclamé aux sons de *vive Lafayette !* Ce témoignage populaire semble conforter le Général dans la position politique, comme le montre une lettre qu'il écrit le lendemain, dénonçant l'attitude de Louis-Philippe qui feint de ne pas le reconnaître :

Il paraît que le roi ne m'a pas reconnu sur notre premier banc de députés, lorsqu'il passait au Panthéon devant nous. On m'a comblé de témoignages d'affection publique et par conséquent d'adhésion à mon programme. Hier, les réjouissances ont été magnifiques : point de mesures de répression et par conséquent pas le moindre tumulte¹⁴⁹⁸.

¹⁴⁹⁵ AN, 217Mi23, dossier A. Paris, 24 août 1831. Lettre de Lafayette à ses électeurs de Meaux.

¹⁴⁹⁶ R. Castries, *La Fayette*, Paris : Taillandier, 1981, p. 464-465.

¹⁴⁹⁷ *Histoire de Louis-Philippe I^{er}, roi des Français, suivie de notices sur Monseigneur le duc d'Orléans et le général Lafayette*, Paris : Lecointe, 1831, p. 379-380.

¹⁴⁹⁸ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 595-596. S.l., 28 juillet 1831. Lettre de Lafayette à sa famille.

Lafayette s'éloigne de plus en plus du régime de la monarchie de Juillet et de Louis-Philippe. De nouveau actif en politique, il continue à recevoir un certain nombre d'honneurs, à commencer par des statues et des médailles à son effigie.

Les créations iconographiques

Tandis que l'année 1830 reste pauvre en créations sculpturales, une nouvelle série de statues est réalisée durant les années 1831-1832. Certains sculpteurs anonymes produisent des bustes de Lafayette (Planche 45 et Planche 46) qui s'inspirent plus ou moins de ceux de David d'Angers (Planche 43 et Planche 44). Celui-ci crée une nouvelle statue en bronze du Général en 1832 (Planche 47), assez proche de celle de 1830 (Planche 44). De plus, David réalise, à partir de 1831, la frise du Panthéon, représentant Lafayette parmi les grands hommes que la patrie se doit d'honorer. Il semble que le buste, que David a réalisé en 1828 (Planche 43) et dont il a envoyé un exemplaire au Congrès des États-Unis, connaisse un certain succès auprès du public américain, comme l'évoque un Français qui visite le Capitole lors d'un voyage :

Je me sentis bien profondément ému à la vue de cette sublime tête, que j'avais admirée déjà dans l'atelier du statuaire, alors que, de cette main inspirée qui anima tant de chefs-d'œuvre, il modelait largement les traits du vieillard. Tandis que la foule d'admirateurs se pressait autour du buste, suivait avec tendresse chacun de ces contours expressifs, qui pensent et parlent, debout auprès du piédestal que j'entourais de mes deux mains, je frissonnais d'une nouvelle émotion [...] et je me mis à me rappeler ma patrie, qui est aussi la sienne et sur laquelle il fait rejaillir [...] un rayon de son auréole¹⁴⁹⁹.

À la même période, le sculpteur américain Horatio Greenough, résidant alors à Florence, réalise une statue du Général (Planche 48), représenté comme un empereur romain. Comme David d'Angers, il sculpte Lafayette avec une toge, mais le représente dans un style plus réaliste. Bien que ne reposant pas sur un moulage, le buste réalisé par Greenough n'oublie aucun des traits du personnage âgé. Basé sur les théories contemporaines de physiognomie, le buste de Greenough contraste avec l'idéalisation hors du temps de David d'Angers. En représentant ainsi Lafayette, qui est si cher aux

¹⁴⁹⁹ T. Pavié, *Souvenirs Atlantiques : Voyage aux États-Unis et au Canada*, Paris : Roret, 1833, p. 331.

Américains, Greenough souhaite faire reconnaître aux yeux de ces derniers la valeur de la sculpture¹⁵⁰⁰.

En parallèle de ces bustes particuliers, des souscriptions générales ont lieu pour financer la création de grandes statues du Général. De l'argent est par exemple récolté pour faire réaliser

une statue en bronze, érigée au sauveur de notre grande et magnanime nation, à celui dont le génie reconnu dans les deux mondes, donna tant de preuves d'un civisme inaltérable et qui détourna de la France l'affreuse anarchie, qui la menaçait avant l'arrivée de notre roi citoyen [...]. Sans toi magnanime Lafayette, la belle cause de la liberté, que nous avons soutenue sous tes yeux avec tant de dévouement et d'héroïsme, aurait infailliblement succombée et courrait peut-être encore les périls les plus éminents. Vive donc, vive à jamais ton image libératrice. Qu'elle soit portée en triomphe aux générations futures, pour la reconnaissance de tes concitoyens¹⁵⁰¹.

Si ce type de réalisation sculpturale tente d'inscrire Lafayette dans la pérennité, des créations numismatiques apparaissent à la même période, de l'autre côté de l'Atlantique. En effet, pour le centenaire de la naissance de George Washington, le 22 février 1832, une petite pièce métallique est frappée, mettant en vis-à-vis les têtes de Lafayette et de Washington dans une couronne de lauriers (Planche 37). Au verso, est inscrit : « *Par nobile fratrum* », expression signifiant « le célèbre duo de frères », le terme de *frère* ayant une dimension maçonnique qui unit les frères Washington et Lafayette. Tandis que les Américains ont pour habitude de les montrer sous des rapports père-fils adopté¹⁵⁰², ils sont ici présentés comme deux frères d'une même famille, celle des francs-maçons. Des exemplaires en argent, cuivre, nickel et fer blanc sont diffusés dans le pays. Au même moment apparaît une médaille représentant de manière similaire George Washington et Benjamin Franklin¹⁵⁰³.

¹⁵⁰⁰ S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *Lafayette, hero of two worlds : The art and pageantry of his farewell tour of America, 1824-1825*, Flushing (N.Y.) : Queens Museum, 1989, p. 173-174 ; C. Metzger, *Emerson and Greenough, transcendental pioneers of an american esthetic*, Berkeley : University of California Press, 1954, p. 67-68 ; W. Craven, *Sculpture in America*, New York : Crowell, 1968, p. 100 ; T. Armstrong, *200 years of American sculpture*, Boston : Godine, 1976, p. 34.

¹⁵⁰¹ AN, 217Mi23, dossier C. Souscription pour la fonte d'une statue en bronze en l'honneur du général Lafayette.

¹⁵⁰² Sur les relations entre Lafayette et George Washington, cf. D. A. Clary, *Adopted Son : Washington, Lafayette, and the friendship that saved the Revolution*, New York : Bantam Books, 2007, 564 p.

¹⁵⁰³ P. Olivier, *Iconographie métallique du général Lafayette*, Paris : Florange, 1933, médaille n°39.

Notons que David d'Angers, qui a déjà réalisé plusieurs bustes et une médaille de Lafayette en 1830 (Planche 33), crée en 1831 un grand médaillon de 17 centimètres de diamètre, dans un style néo-classique (Planche 36). Le Général y est représenté de profil, portant une couronne de lauriers et une toge, tel un empereur romain. Ce type de création contribue à inscrire l'image de Lafayette dans la monumentalité et à le présenter comme un grand homme. C'est la même idée que l'on retrouve dans la production éditoriale française.

La nouvelle vague de publications en l'honneur de Lafayette

Durant l'année 1831, une nouvelle série de biographies du Général voient le jour en France. Ces publications sont toutes très élogieuses, mais leur véracité historique peut parfois être approximative. Par exemple, une biographie commune de Louis-Philippe et de Lafayette situe le récent voyage en Amérique de ce dernier en 1829 et non pas en 1824-1825, inscrivant dans la même continuité les honneurs que les Américains et les Français ont offerts au Général :

Voulant revoir, avant de mourir, sa patrie adoptive, celle du grand Washington, Lafayette fit, il y a deux ans, un voyage en Amérique. On peut lire dans les journaux du temps avec quel enthousiasme il fut accueilli par ce peuple reconnaissant. Jamais pareils honneurs ne furent rendus à un conquérant rentrant en vainqueur dans ses états. [...] Ce voyage de Lafayette en Amérique exerça en France la plus salutaire influence sur l'opinion et donna plus de confiance en leurs forces aux partisans des idées libérales. À son retour, tous les départemens qu'il traversa firent éclater pour lui le plus vif enthousiasme ; l'ami de Washington dut se croire encore dans les États-Unis¹⁵⁰⁴.

Suit alors un long développement sur la participation de Lafayette pendant la révolution de Juillet et les mois qui suivent, le présentant toujours comme un grand homme dévoué, souhaitant la modération et le meilleur sort pour la France. C'est la même idée que l'on trouve dans une autre biographie parue en 1831, qui traite de manière assez égale l'implication de Lafayette dans la Révolution française, son voyage de 1824-1825 en Amérique, de 1829 en France, ainsi que la révolution de 1830. Il s'agit d'une longue biographie soignée et méticuleuse, malgré les parti pris, qui jalonnent le récit et présentent

¹⁵⁰⁴ *Histoire de Louis-Philippe I^{er}, roi des Français, suivie de notices sur Monseigneur le duc d'Orléans et le général Lafayette*, Paris : Lecointe, 1831, p. 367-368.

toujours Lafayette sous son meilleur jour. On lit, par exemple, en préambule, l'éloge suivant :

Il est peu d'hommes ou plutôt il n'en est point, dont la vie publique et privée soit aussi riche en actes de vertu, de désintéressement et de dévouement à la patrie et à l'humanité, que celle du héros citoyen, du généreux athlète de la liberté, de l'homme des deux mondes [...]. Grâce à la noble et généreuse impulsion du premier citoyen du monde, du brave et courageux Lafayette, la France [entre dans] la nouvelle ère du monde régénérée¹⁵⁰⁵.

Si cette longue biographie donne un aperçu assez complet de la vie du Général, d'autres récits biographiques n'en font pas de même. Par exemple, une *Histoire politique et militaire du général Lafayette* est supposée paraître en huit livraisons, mais en réalité seulement la première paraît, ne couvrant que les premières années de la vie de Lafayette¹⁵⁰⁶. De manière similaire, un autre ouvrage du même auteur ne traite que des premières années de Lafayette : le récit s'arrête ainsi en 1815, occultant le voyage de 1824-1825 en Amérique, de 1829 en France et la révolution de Juillet¹⁵⁰⁷.

On retrouve la même manière de procéder dans *Histoire de Lafayette*, une petite brochure parue en 1831. Cette publication très élogieuse tente toujours de justifier le comportement du Général en mettant l'accent sur des événements controversés de sa vie, par exemple le fait qu'il se soit endormi la nuit du 5 octobre 1789. À l'exception d'une page sur le voyage de 1824-1825, l'intégralité de la brochure est consacrée aux années avant 1815¹⁵⁰⁸.

La renommée de Lafayette est ainsi supposée reposer davantage sur son engagement dans la guerre d'indépendance américaine, puis pendant la Révolution française et sur son opposition à Napoléon et non pas sur ses actions plus récentes. Cela évite par là au biographe de devoir justifier le comportement de Lafayette, lorsqu'il a choisi Louis-Philippe comme roi.

¹⁵⁰⁵ J. Bécherand, *Histoire complète de la vie civile, politique et militaire du général Lafayette*, Paris : Montagne Sainte-Geneviève, 1831, p. 1-3.

¹⁵⁰⁶ J.-J. Regnault-Warin, *Histoire politique et militaire du général Lafayette, par M. Regnault-Warin, avec des notes et documens du général*, Paris : Janet, 1831, 192 p.

¹⁵⁰⁷ J.-J. Regnault-Warin, *Notice sur le général Lafayette*, Paris : Janet, 1832, XXXII-373 p.

¹⁵⁰⁸ *Histoire de Lafayette*, Marseille : Terrasson, 1831, 24 p.

Si l'année 1831 est encore marquée par d'autres publications biographiques¹⁵⁰⁹, il faut attendre 1833 pour qu'apparaisse une autre vague de publications sur le Général. Il y a tout d'abord des publications, qui font mention de lui, sans lui être directement consacrées. Une jeune femme relate, par exemple, dans ses mémoires, une visite rendue au Général dans son salon parisien :

Depuis longtemps j'avais le plus grand désir d'avoir l'honneur de [voir M. de Lafayette]. Il me reçut avec une bonté toute paternelle et me témoigna prendre un vif intérêt à ma position. J'étais émue en entendant sa parole brune, mais si douce, en contemplant sa figure vénérable, où brille toute la majesté de l'homme, la fierté du citoyen, l'aménité de l'homme du monde et je ne sais quelle quiétude vraiment patriarcale. Je n'avais jamais vu une physionomie qui inspirât à la fois tant de respect et tant de confiance. [...] Je sortis de chez lui [...] pénétrée de reconnaissance pour l'accueil aimable, dont il m'avait honorée. Je termine mes *Mémoires* par ce souvenir, pour pouvoir du moins reposer mon esprit sur une pensée qui n'ait rien de pénible¹⁵¹⁰.

Ce type de témoignage est supposé donner au lecteur une image très positive du vieux patriarche, présenté comme ayant de grandes qualités humaines et relationnelles. Si plusieurs publications de 1831 n'évoquent que les années avant 1825, une grande biographie publiée en 1832 se concentre davantage sur les événements de la révolution de Juillet. Il s'agit de *Lafayette et la révolution de 1830*, de Bernard Sarrans¹⁵¹¹, ancien aide-de-camp de Lafayette en 1830. Cet ouvrage connaît une seconde édition en 1833, ce qui témoigne d'un certain succès. Dans le prologue, Sarrans écrit par ailleurs :

Peu de livres politiques ont eu un écoulement aussi rapide et aussi complet que celui qu'a obtenu *Lafayette et la Révolution de 1830*. Une édition française, une traduction allemande¹⁵¹² et deux traductions anglaises¹⁵¹³, épuisées en quelques semaines, attestent le

¹⁵⁰⁹ Boyer-Nioche, *Fables philosophiques et politiques, dédiées au général Lafayette*, Paris : Igonette, 1831, 241 p. ; A. Châteauneuf, *Le général Lafayette : Mémoires authentiques*, Paris : Dumont, 1831, 80 p.

¹⁵¹⁰ A. Boury, *Mémoires de M^{lle} Adèle Boury*, Paris : Vimont, 1833, p. 346-348.

¹⁵¹¹ Bernard Sarrans (1796-1874), écrivain d'opposition sous la Restauration, prend part à la révolution de 1830, avant d'être élu député en 1848.

¹⁵¹² *Lafayette und die Revolution von 1830 : Geschichte der Dinge und der Menschen des Julius*, Stuttgart : Metzler, 1832.

¹⁵¹³ *Lafayette, Louis-Philippe, and the Revolution of 1830 : Translated from the French*, Londres : Effingham Wilson, 1832, 2 vol. et *Memoirs of general Lafayette and of the French revolution of 1830*, Londres : Bentley, 1832, 2 vol.

degré d'intérêt que mes concitoyens et les amis de la liberté dans tous les pays attachent aux grands événemens, dont j'ai entrepris de tracer l'histoire¹⁵¹⁴.

Comme Sarrans a été aide-de-camp de Lafayette jusqu'à sa démission de la Garde nationale, il a une position de proximité particulière, qui lui permet de livrer ses souvenirs personnels au public. Bernard Sarrans est ami et admirateur de Lafayette, ce qui se traduit dans cet ouvrage très partisan, où l'auteur n'a pas le recul nécessaire pour parler avec neutralité. Sarrans qualifie d'ailleurs Lafayette d'« homme de France [qu'il] vénère le plus¹⁵¹⁵ ». L'auteur tente de transmettre aux lecteurs l'admiration qu'il porte au Général et contribue ainsi à entretenir la popularité de ce dernier. Celle-ci se manifeste par toutes ces publications en sa faveur, mais aussi par d'autres types d'honneurs, en particulier ceux de ses frères maçons.

Les honneurs maçonniques pour Lafayette

Durant les années 1831-1833, le Général continue à faire l'objet d'honneurs maçonniques en France et aux États-Unis. Il jouit toujours, auprès de ses frères maçons, d'une renommée et d'une image intacte et favorable. Par exemple, lors d'une fête en l'honneur de la révolution de Juillet, donnée par l'Orient de Montauban¹⁵¹⁶, le 31 janvier 1831, un toast est porté à Lafayette :

À l'illustre défenseur de la liberté des deux mondes, au généreux et constant appui de nos droits, au grand citoyen qui, dans les fers comme au faite de la faveur, fut inébranlable dans ses principes. [...] Deux fois il vit le soleil de Juillet éclairer le triomphe de la liberté et deux fois il se dévoua pour elle¹⁵¹⁷.

Ce type de toasts en faveur du Général semble assez courant dans plusieurs célébrations maçonniques. Un bien plus grand honneur est fait à l'automne 1831, lorsque le Suprême Conseil décide d'admettre Lafayette en son sein, en qualité de membre titulaire. Le 3 septembre 1831, une délégation du Suprême Conseil se rend à l'hôtel de Lafayette, 6 rue d'Anjou, pour lui annoncer son admission au sein de l'institution. Le Général exprime

¹⁵¹⁴ B. Sarrans, *Lafayette et la révolution de 1830, histoire des choses et des hommes de Juillet*, Paris : Desplaces, 1833, préface.

¹⁵¹⁵ B. Sarrans, *ibid.*, p. VII.

¹⁵¹⁶ Montauban, chef-lieu du département de Tarn-et-Garonne.

¹⁵¹⁷ *L'Abeille maçonnique*, n° 95, 4 avril 1831.

sa reconnaissance, avant d'être introduit selon le rite maçonnique et d'être proclamé solennellement membre titulaire et actif du Suprême Conseil¹⁵¹⁸.

Peu de temps après, Lafayette devient vénérable d'une loge éphémère, enregistrée par le Suprême Conseil, le 12 décembre 1831, et dissoute après l'insurrection du 5 juin 1832 à la suite des funérailles du général Lamarque¹⁵¹⁹. Dénommée loge des Trois Jours en l'honneur des Trois Glorieuses, cette loge, fondée par des combattants des journées de juillet 1830, choisit de travailler sous l'autorité du Suprême Conseil du rite écossais et elle réunit Laborde, Barrot et Laffitte. Lafayette a dans cette loge le plus haut grade, mais en réalité, s'il en fait partie, il n'y participe pas activement, prenant ainsi ses distances avec une loge, dont presque tous les membres n'ont plus d'illusions sur le régime de la monarchie de Juillet¹⁵²⁰.

Une fois cette loge dissoute, en juin 1832, de nombreux membres rejoignent la loge des Amis de la Liberté. L'un des frères y fait un discours évoquant la création de la loge des Trois Jours sous l'égide de Lafayette, mais aussi la méfiance qu'en a le gouvernement qui la fait fermer :

Lorsque juillet 1830 fut accompli, [...] une pensée féconde [...] vint à l'esprit de quelques maçons généreux et la loge des Trois Jours prit naissance. [...] Que vous en dirai-je, sinon que Lafayette la présidait et qu'elle se composait d'hommes, qui tous avaient fait face à la mitraille sur la place publique ébranlée et dont plusieurs avaient été mutilés dans cette grande bataille de la liberté contre le despotisme ? [...] À peine avions-nous pris place, que l'orage se leva contre elle : ce nom qui faisait sa gloire, le nom des Trois Jours, lui porta malheur. L'ignorance, la peur, la sottise et la calomnie firent une ligue¹⁵²¹.

Malgré cet échec, Lafayette continue à être au cœur des célébrations maçonniques en France. En effet, en 1833, il devient représentant du Suprême Conseil du rite écossais auprès du Grand Orient pour l'hémisphère occidental. C'est là le couronnement de sa carrière maçonnique et l'aboutissement de tous les grades qu'il a franchis dans la hiérarchie.

¹⁵¹⁸ P. Chevalier, « La carrière maçonnique de La Fayette » dans *Almanach de Brioude et de son arrondissement*, 65^e année, 1985, p. 63-64 ; P. Payen-Appenzeller, *Hommage de l'Amérique au général de La Fayette*, Montigny-le-Bretonneux : Yvelin-éd., 2008, p. 62.

¹⁵¹⁹ *L'Abeille maçonnique*, n° 111, 12 décembre 1831.

¹⁵²⁰ P. Chevalier, *op. cit.*, p. 61 ; P. Payen-Appenzeller, *op. cit.*, p. 62 ; P. Bourdin, F. Boyer et F. Weil, *La Fayette, entre deux mondes*, Clermont-Ferrand : Presses universitaires Blaise-Pascal, 2009, p. 16.

¹⁵²¹ F. Labrousse, *Discours prononcé à la loge des Amis de la Liberté*, Paris : Demonville, 1833, p. 3-4.

Cette distinction témoigne de la satisfaction de ses pairs, qui ont observé ses actes depuis longtemps, qui l'ont conseillé et aidé¹⁵²².

À ce moment-là, Lafayette prend l'enseignement maçonnique au sérieux et s'efforce de se comporter d'une façon conforme à l'idéal professé par les frères. Il s'attache à défendre, chaque fois qu'il le peut, ses frères maçons¹⁵²³ et continue à assister aux travaux d'une petite loge de Seine-et-Marne, à Rozoy-en-Brie, composées essentiellement de fonctionnaires subalternes et de cultivateurs¹⁵²⁴.

Durant toutes ces années d'activité maçonnique, Lafayette s'efforce de montrer à ses frères maçons l'accord profond entre la doctrine de la franc-maçonnerie et les institutions américaines. Lors d'une tenue du Suprême Conseil de France le 28 janvier 1833, il évoque cette solidarité fondamentale :

[Je m'estime] heureux d'avoir été choisi pour former un lien de plus, le lien maçonnique entre l'ancien et le nouveau monde, déjà en communauté de doctrines sociales [...]. L'origine de cette solidarité d'opinions politiques est dans la maçonnerie elle-même [...]. C'est cette institution, qui a répandu ses bienfaits sur la société américaine, en y portant les principes d'égalité et de liberté, sur lesquels elle repose, et dont ses illustres enfans, Washington, Franklin et ce jeune héros Warren, premier martyr de la liberté et de l'égalité dans le premier combat livré pour leur triomphe, furent de si éloquens interprètes¹⁵²⁵.

Selon René RÉMOND, même si le lien maçonnique n'est pas l'unique ciment de l'amitié franco-américaine, il est indéniable qu'il existe une harmonie profonde entre les principes de l'expérience américaine et le contenu de l'idéologie maçonnique¹⁵²⁶. Et durant toutes ces années, Lafayette joue un rôle central dans les relations entre la France et les États-Unis, avec lesquels il entretient des liens forts.

¹⁵²² F. Ribadeau-Dumas, *La destinée secrète de La Fayette : Le messianisme révolutionnaire*, Paris : Laffont, 1972, p. 388 ; R. Rémond, *Les États-Unis devant l'opinion française, 1815-1852*, Paris : A. Colin, 1962, p. 179 ; P. Bourdin, F. Boyer et F. Weil, *op. cit.*, p. 16 ; P. Chevalier, *op. cit.*, p. 64.

¹⁵²³ AN, 217Mi24, pièce 355. S. l., 1833. Demande d'aide de la loge maçonnique de Bastia à Lafayette pour aider un exilé maçon à passer en Amérique.

¹⁵²⁴ G. Saint-Bris, « Lafayette, perpétuel, universel et multiple », dans *Historia*, n°784, avril 2012, p. 40.

¹⁵²⁵ F.-T. B. Clavel, *Revue historique, scientifique et morale de la franc-maçonnerie*, n° 5, 1833, p. 257-258.

¹⁵²⁶ R. Rémond, *op. cit.*, p. 180.

2. Maintenir les liens avec l'Amérique

Durant ses dernières années, Lafayette continue à se réclamer agent de la mission américaine, mais au même moment, l'opinion française commence à se détacher du modèle américain et les détracteurs de l'école américaine se font de plus en plus nombreux. Si cette prise de distance dessert l'image du Général, il reste très populaire auprès de l'opinion américaine, grâce à ses interventions en faveur de l'apaisement lors de la crise de nullification. Au même moment, Lafayette tente aussi de calmer les tensions diplomatiques qui divisent la France et les États-Unis, son intervention n'étant pourtant ni bénéfique à son image, ni à celle des États-Unis.

La présence de Lafayette dans l'opinion américaine

Jusqu'à son dernier souffle, le Général jouit d'une immense popularité aux États-Unis, grâce à sa réputation d'agent de la mission américaine, mais aussi de Père fondateur, qui souhaite empêcher les factions internes en Amérique. Pour les Américains, Lafayette reste un héros et ses lettres d'admirateurs ne diminuent jamais en volume, ni en ferveur¹⁵²⁷. Le Général entretient avec de nombreux Américains des correspondances prolifiques jusqu'à sa mort¹⁵²⁸. Certains sont proches de Lafayette et leur correspondance est très riche, en particulier la famille Custis ou encore Peter Steven Duponceau. En même temps, ces correspondants américains tiennent au courant le Général des derniers événements qui se sont produits aux États-Unis. Il faut cependant reconnaître que la plupart des correspondances sont en réalité des lettres de recommandations destinées à Lafayette. En même temps, ces lettres de recommandation montrent l'influence qu'a ce dernier, puisqu'il

¹⁵²⁷ R. M. Jones, « The flowering of a legend : Lafayette and the Americans, 1825-1834 », dans *French historical studies*, vol. 4, n° 4, 1966, p. 408.

¹⁵²⁸ On trouve de nombreuses correspondances aux AN : 217Mi10 et 11.

suffit qu'il écrive lui-même une lettre d'introduction, pour que la personne soit acceptée dans la société.

Durant ses dernières années, Lafayette est encore très présent dans l'esprit des Américains, qui souhaitent toujours lui rendre honneur, en lui écrivant des lettres admiratives et en lui faisant des cadeaux. Il peut s'agir de témoignages populaires assez simples, de personnes qui lui offrent toutes sortes d'objets insolites, tel cet Américain, qui envoie au Général quatre bouteilles de médicament pour lui éviter de tomber malade durant l'épidémie de choléra qui touche la France en 1832¹⁵²⁹, ou encore un autre qui fait parvenir au Général « quelques côtes de bon bœuf¹⁵³⁰ » comme témoignage de sa gratitude et de son « estime sincère ». À côté de ce type de petits présents, Lafayette peut aussi recevoir des cadeaux plus conséquents. Il évoque lui-même avec enthousiasme une pièce de joaillerie reçue en 1832 :

J'ai reçu d'un régiment d'artillerie au nom de la Garde nationale de New York, par les mains de M. Cooper et lors d'une belle soirée chez lui, un superbe bijou en or de la Caroline du Nord. Voilà 55 ans que ces témoignages de confiance et d'affection se perpétuent sans la moindre altération. Comment n'y être pas profondément sensible ?¹⁵³¹

Il semble donc que Lafayette jouisse jusqu'à sa mort de l'estime indéfectible d'admirateurs américains. Dans l'opinion américaine, il est intimement lié à la figure de Washington, dont le centenaire de la naissance, le 22 février 1832, est l'occasion de rendre honneur à son fils adoptif, Lafayette. Pour l'occasion, une médaille est frappée, représentant les deux hommes face à face (Planche 37). C'est une opportunité pour des Américains de témoigner leur attachement au Général et de lui offrir de nouveaux cadeaux, à l'instar des chapeliers de Philadelphie qui lui envoient un chapeau

en l'honneur de l'anniversaire de l'illustre Washington, le 22 février 1832 [...]. Lorsque nous regardons en arrière [...], le nom de Lafayette était toujours lié à celui de Washington et il était inscrit avec lui sur toutes les bannières et associé à lui dans tous les cœurs. [...] Nos cœurs sont réchauffés par la gratitude, qui nous donne la satisfaction d'avoir l'opportunité de vous présenter ce maigre tribut de respect qui, malgré sa valeur dérisoire,

¹⁵²⁹ AN, 217Mi15, dossier W. New York, 29 mai 1832. Lettre de D. H. Whiting à Lafayette.

¹⁵³⁰ AN, 217Mi14, dossier M. New York, 10 mars 1831. Lettre de George Merkle à Lafayette.

¹⁵³¹ AN, 217Mi24, pièce 182. Paris, 25 octobre 1832. Lettre de Lafayette à M^{me} George Lafayette. Cette même phrase se trouve aussi dans la lettre de Lafayette à Natalie Lafayette Périer : Lagrange, 25 novembre 1832. Elle est consultable aux AN : 729Mi34, dossier 385 ter.

pourra vous convaincre que le peuple américain se souviendra toujours de votre nom, vous qui êtes un de ses plus nobles défenseurs¹⁵³².

Les innombrables lettres d'admirateurs américains traduisent une popularité encore très vive aux États-Unis. Le Général garde, aux yeux de l'opinion américaine, la réputation du jeune Français venu verser son sang héroïquement durant la guerre d'indépendance, du vénérable Père fondateur, acclamé triomphalement quelques années auparavant, qui s'est illustré une fois de plus par sa modération durant la révolution française de 1830. Il donne aussi l'image du sage, qui tente d'apaiser les factions, qui divisent le peuple américain, en particulier durant la crise de nullification qui ébranle les États-Unis.

En 1828 et 1832 sont créés des tarifs protectionnistes pour l'industrie et ils sont décriés par certains, en particulier dans le Sud. John C. Calhoun s'oppose ouvertement au président Jackson et démissionne de ses fonctions de vice-président, afin de pouvoir défendre vraiment le parti qui réclame l'annulation des tarifs. Une réduction du tarif est négociée, mais cela ne suffit pas à la Caroline du Sud qui promulgue une ordonnance de nullification en 1832 pour déclarer inconstitutionnels les tarifs de 1828 et de 1832 et donc sans effet dans cet État. En février 1833, le Congrès vote l'autorisation pour le président de lever une armée contre la Caroline du Sud et négocie un nouveau tarif plus favorable à cet État qui finit par renoncer à annuler le tarif de 1828, ce qui met un terme à la crise¹⁵³³.

Selon Anne C. LOVELAND, pendant la controverse, les liens entre Lafayette et la période révolutionnaire ont une signification particulière, car le Général représente le lien avec les Pères fondateurs et les principes sur lesquels la république est fondée. En même temps, il est non-partisan et son jugement doit faire autorité. C'est pour cela que les deux partis font appel à Lafayette, pour qu'il les soutienne dans leur cause. Les opposants à l'annulation du tarif mettent le Général de leur côté et au moins deux de ses lettres déplorant les discordes créées par l'annulation sont publiées dans les journaux américains. Par exemple le *Journal of Commerce* de New York et le *Nile's Weekly Register* impriment le 1^{er} décembre 1832 une lettre de Samuel F. B. Morse, qui revient d'une visite à Lagrange.

¹⁵³² AN, 217Mi18, dossier G. Philadelphie, 31 mars 1832. Lettre collective des chapeliers de Philadelphie à Lafayette.

¹⁵³³ A. Desbiens, *Histoire des États-Unis : Des origines à nos jours*, Paris : Nouveau monde, 2012, p. 132-133.

Lafayette aurait affirmé être opposé aux dissensions, qui risquent de compromettre l'avenir des États-Unis en menant à leur dissolution. Selon Morse, le Général s'attacherait à rappeler la période révolutionnaire, où les Américains ont combattu côte à côte pour un but commun. Cette déclaration de Lafayette est plus un stratagème pour faire cesser les dissensions que l'expression d'un doute sur l'avenir de l'Union, mais cela montre que cinquante ans après la guerre d'indépendance, la révolution américaine est toujours évoquée pour maintenir l'union et le consensus¹⁵³⁴. Quelques semaines plus tard, Morse rapporte à Lafayette que la publication de cette lettre

a produit un très bon effet d'un bout à l'autre du pays. J'ai extrait la partie qui évoquait nos malheureuses dissensions et je l'ai préfacée par quelques remarques. Le tout a été inséré dans un journal édité par mes frères qui a été copié dans presque tous les papiers de l'Union. [...] Je ne doute pas que les remarques que vous avez faites dans votre lettre ont été reçues avec gravité¹⁵³⁵.

Une deuxième lettre de Lafayette, datée du 8 octobre 1832, est publiée dans des journaux américains en janvier 1833. Le Général y affirme que la désunion sabote l'héritage de la Révolution américaine : « Le maintien de l'union [est le souci de] tous ceux qui ont combattu et versé leur sang dans la révolution¹⁵³⁶ ». Selon Lafayette, la controverse de l'annulation est « adroitement manigancée par les adversaires des institutions républicaines » et dégrade l'image des États-Unis aux yeux de l'Europe. Lafayette reprend les mêmes arguments, qu'il avait développés lors de son voyage en 1824-1825 : les dissensions au sein des Américains nuisent à la diffusion du modèle républicain dans le monde, en donnant une mauvaise image de lui. En définitive, lorsque la controverse s'arrête, c'est au bon sens du peuple américain, mais aussi à Lafayette, que revient le mérite d'avoir maintenu en vie l'union¹⁵³⁷. Si le Général réussit à garder une bonne image auprès des Américains par son intervention en faveur de l'apaisement du conflit, les tensions diplomatiques entre la France et les États-Unis ont l'effet contraire.

¹⁵³⁴ A. C. Loveland, *Emblem of liberty*, Baton Rouge : Louisiana State Univ. Press, 1971, p. 78-79 ; M.-J. Rossignol, *La naissance de la démocratie américaine*, Paris : Documentation française, 2004, p. 10-11.

¹⁵³⁵ AN, 217Mi11. New York, 26 janvier 1833. Lettre de F. B. Morse à Lafayette.

¹⁵³⁶ *Nile's Weekly Register* de Baltimore, 19 janvier 1833.

¹⁵³⁷ A. C. Loveland, *op. cit.*, p. 80.

Lafayette au cœur des tensions diplomatiques

La France et les États-Unis tentent en vain depuis des années de régler des litiges commerciaux qui datent de l'Empire. En effet, avec le blocus continental, conformément au décret de Milan¹⁵³⁸, les navires américains sont saisis et les cargaisons vendues au profit du Trésor public. Entre 1807 et 1812, 558 navires auraient été ainsi saisis. Les commerçants américains souhaitent être indemnisés pour les pertes causées. Le gouvernement de la Restauration ne souhaite cependant pas être tenu responsable pour les dettes de l'Empire. Le gouvernement considère que les armateurs américains, conscients du décret en vigueur, ont choisi de prendre le risque de se voir confisquer leur navire. De plus, même en acceptant le principe d'un dédommagement, le montant à régler reste controversé. Albert Gallatin, le ministre américain à Paris, propose 40 millions, chiffre rejeté de suite par les négociateurs français. Les tractations traînent pendant de longues années et Gallatin repart après sept années d'exercice sans résultat, malgré les pressions exercées par les marchands et le Congrès américain, qui rappelle périodiquement le point de vue américain¹⁵³⁹. Lafayette ne laisse passer aucune occasion de réaffirmer la légitimité des revendications américaines¹⁵⁴⁰.

Le changement majeur intervient avec l'arrivée à la présidence d'Andrew Jackson, irrité après de nombreuses années de négociations infructueuses et qui veut appliquer sa théorie de l'exécutif fort et des États-Unis puissants, dans la lignée de la doctrine Monroe¹⁵⁴¹. Il autorise en 1829 le ministre à Paris, William Cabell Rives, à ouvrir une négociation générale sur le sujet. La révolution de 1830 change la donne : Louis-Philippe s'intéresse à la cause américaine et en septembre 1830 une commission est constituée, dont font partie Lafayette et son fils George Washington Lafayette pour réexaminer le problème¹⁵⁴².

De son côté, Edward Livingston, alors sénateur de Louisiane, propose le 21 décembre 1830 « un projet de loi pour satisfaire les demandes d'indemnités dues à

¹⁵³⁸ Décret du 17 décembre 1807.

¹⁵³⁹ R. Rémond, *Les États-Unis devant l'opinion française, 1815-1852*, Paris : A. Colin, 1962, p. 780-782.

¹⁵⁴⁰ *Discours du général Lafayette relativement au règlement définitif du budget 1826 : Séance du 23 juin 1828*, Paris : Barthélemy, [1828], 11 p.

¹⁵⁴¹ A. Hage, *Histoire des relations franco-américaines des origines à nos jours*, Paris : Ellipses, 2010, 104-105.

¹⁵⁴² R. Rémond, *op. cit.*, p. 782-783

certains citoyens américains pour des spoliations commises sur leur commerce » : un dédommagement pécuniaire doit être versé par le gouvernement français pour compenser les « captures illégales, les détentions, les saisies forcées et les confiscations¹⁵⁴³ ».

Le président Jackson, qui sait que Lafayette fait partie de la commission française chargée de réexaminer les réclamations américaines, fait appel à celui-ci pour qu'il intervienne en faveur des États-Unis. Il lui écrit une lettre en janvier 1831 pour lui demander d'améliorer les relations franco-américaines, qui « devraient avoir toujours présenté les caractéristiques d'une amitié proche et libérale¹⁵⁴⁴ ». Il souhaite que Lafayette exprime au roi son « respect personnel », afin que celui-ci soit bien disposé à l'égard des revendications américaines. La diplomatie américaine voit la « médiation amicale du Général Lafayette en faveur des demandes d'indemnisations de nos citoyens auprès du gouvernement français » comme une « nouvelle preuve d'intérêt du Général pour les relations amicales entre les deux pays¹⁵⁴⁵ ». Lorsque Lafayette reçoit la lettre du président américain, il s'empresse d'écrire à Louis-Philippe et de joindre la lettre de Jackson :

J[e] reçois une [lettre] du président des États-Unis. Le roi verra qu'elle est confidentielle. Je crois néanmoins devoir la joindre ici. Le Général Jackson [...] exprime en même temps des sentiments que je crois utile de rappeler. La question des *Claims* américaines n'a pas été, à mon avis, suffisamment appréciée. On ne pense qu'aux moyens de payer le moins possible dans cette réparation d'iniquités flagrantes, dont le produit est en grande partie entrée dans le trésor, tandis qu'il faut considérer aussi la justice, l'intérêt politique, les compensations commerciales et la prévision du temps, où les deux marines pourraient avoir à s'unir pour la liberté des mers. Cette négociation me paraît grave et féconde, soit en bon, soit en mauvais résultats¹⁵⁴⁶.

Louis-Philippe répond au Général, tout d'abord pour lui confirmer bonne réception de sa lettre, mais aussi pour lui exprimer ses bonnes dispositions à propos des négociations :

Je vous remercie bien, mon cher Général, de m'avoir communiqué la lettre du Général Jackson que vous trouverez ci-jointe. Vous savez que dès les premiers moments, j'ai

¹⁵⁴³ AN, 217Mi11. S.l., 21 décembre 1830. Projet de loi sur les indemnités de la France envers les États-Unis.

¹⁵⁴⁴ AN, 217Mi11. Washington, 19 janvier 1831. Lettre d'Andrew Jackson, président américain, à Lafayette.

¹⁵⁴⁵ AN, 217Mi11. Washington, 24 janvier 1831. Lettre de Van Buren, du département d'État américain, à William Cabell Rives, ministre plénipotentiaire des États-Unis en France.

¹⁵⁴⁶ AN, 217Mi11. S.l., 12 mars 1831. Lettre de Lafayette à Louis-Philippe.

témoigné à Mr. Reeves¹⁵⁴⁷ combien je désirais voir terminer l'affaire des *American Claims*. Vous pouvez compter que je presserai le général Sébastiani¹⁵⁴⁸ de s'en occuper¹⁵⁴⁹.

La diplomatie américaine ne semble pourtant pas satisfaite de voir Sébastiani chargé des négociations, car celui-ci semble souhaiter réduire au minimum le montant des indemnités. En effet, Rives écrit à Lafayette que,

si le général Sébastiani devait entrer dans les négociations [...], je crains qu'il traite les affaires des deux pays comme une grosse blague. Car les blessures, dont nous nous plaignons, étaient d'un caractère trop grave et de montants trop énormes pour être apaisées par une satisfaction illusoire qui serait en fait une simple moquerie. Le gouvernement des États-Unis a toujours montré une disposition à agir sur ce sujet dans un esprit d'amicale libéralité, mais il y a une estime sacrée, due aux droits de ses citoyens et à son propre honneur national [...]. C'est un sujet, qui concerne tellement profondément les relations de nos deux pays, que je ne peux le considérer sans faire appel à votre sérieuse sollicitude¹⁵⁵⁰.

La commission, dont fait partie Lafayette, rend un rapport en mars 1831, mais sans accord sur les chiffres. Le 28 avril 1831, les négociateurs proposent une indemnisation de 15 millions, mais Rives repousse l'offre comme dérisoire et réclame 40 millions¹⁵⁵¹. Les négociations sont alors assez tendues et Rives ne voit d'autre solution que de faire de nouveau appel à Lafayette. Il lui écrit ainsi début mai :

L'objet de ma lettre, ce matin, est de vous supplier de bien vouloir me faire la faveur de venir à Paris, comme vous me l'aviez gentiment promis en cas de nécessité. Vos conseils me seront de grande importance dans la présente crise de négociations et votre médiation pourrait n'être pas des moindres pour nos deux pays qui ont tous les deux tant de preuves de votre généreuse dévotion¹⁵⁵².

¹⁵⁴⁷ Il s'agit de William Cabell Rives.

¹⁵⁴⁸ Horace Sébastiani (1772-1851), ancien général d'Empire, est alors ministre des Affaires étrangères.

¹⁵⁴⁹ AN, 217Mi11. S.l., 14 mars 1831. Lettre de Louis-Philippe à Lafayette.

¹⁵⁵⁰ AN, 217Mi11. [Paris], s.d. Lettre de William Cabell Rives, ministre plénipotentiaire des États-Unis en France, à Lafayette.

¹⁵⁵¹ R. Rémond, *Les États-Unis devant l'opinion française, 1815-1852*, Paris : A. Colin, 1962, p. 783 ; N. Marion, « Un épisode oublié des relations pécuniaires franco-américaines », dans *Revue des Deux-Mondes*, avril 1928, p. 48-49.

¹⁵⁵² AN, 217Mi11. Paris, 5 mai 1831. Lettre de William Cabell Rives, ministre plénipotentiaire des États-Unis en France, à Lafayette.

C'est ainsi que Lafayette intervient une fois de plus pour conseiller Rives et servir d'intermédiaire. Il écrit à nouveau au roi Louis-Philippe pour lui demander sa bienveillance dans les négociations :

Je ne puis parler d'Amérique à Votre Majesté sans recommander encore à sa protection personnelle l'importante affaire des *Claims*. C'est le seul obstacle à notre intime liaison avec les États-Unis, ce gage le plus assuré de la liberté des mers et même de nos bons rapports britanniques, car elle donne un prix de plus à notre amitié. En vérité, Sire, les offres qu'on a faites sont trop inférieures à ce que déciderait, à mon avis, un arbitrage impartial. [...] Personne dans votre Conseil n'a été aussi à portée que vous de connaître les États-Unis [...]. Puisse cette conciliation des *Claims* se terminer bientôt d'une manière satisfaisante !¹⁵⁵³

Cette intervention de Lafayette semble avoir été efficace, puisque les négociateurs français élèvent le montant à 25 millions de francs, chiffre accepté par Rives en juin 1831. C'est ainsi qu'un traité est signé le 4 juillet 1831, la France s'engageant à payer 25 millions étalés sur six ans. Ce traité ne soulève ni critiques ni éloges dans l'opinion publique française¹⁵⁵⁴.

L'affaire semble close, mais un rebondissement a lieu deux ans plus tard. Les Chambres française n'ont toujours pas ratifié le traité et le ministre français des Finances refuse d'honorer le traité. Lafayette intervient à la Chambre des députés en juin 1833 pour que le traité soit enfin entériné¹⁵⁵⁵. Le gouvernement dépose le texte le 13 janvier 1834 et le traité vient en discussion devant la Chambre des députés le 28 mars 1834. Des discours ont lieu lors du débat pour s'opposer à la ratification. Lafayette intervient indirectement : sa santé l'empêchant de se déplacer, il fait lire par procuration un discours en faveur des États-Unis¹⁵⁵⁶. Un intervenant en faveur des États-Unis sous-entend que le refus du traité provoquerait des représailles américaines. L'opposition s'insurge alors contre le chantage aux représailles et le ton se fait plus acerbe : les journaux prennent le relais, en affirmant qu'il est infâme de menacer les députés du ressentiment d'une puissance étrangère. De longs débats ont encore lieu les jours suivants, mais les intervenants en faveur des États-Unis sont

¹⁵⁵³ AN, 217Mi23, dossier A. Melun, 12 mai 1831. Lettre de Lafayette à Louis-Philippe.

¹⁵⁵⁴ R. M. Jones, « The flowering of a legend : Lafayette and the Americans, 1825-1834 », dans *French historical studies*, vol. 4, n° 4, 1966, p. 403-406.

¹⁵⁵⁵ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 738-740. S.l., 13 juin 1833. Séance de l'Assemblée sur le traité américain du 4 juillet 1831.

¹⁵⁵⁶ R. Rémond, *op. cit.*, p. 783-785.

peu convaincants. À l'inverse, les opposants se montrent acharnés durant le débat. Lafayette ne prend pas part à cette controverse, en raison de sa faible santé. Mais son fils fait savoir l'opinion de son père : la somme de 25 millions est en dessous de ce que l'Amérique est en droit de réclamer. 176 voix contre 168 finissent par repousser la ratification du traité. La surprise est extrême et les ministres sont effondrés¹⁵⁵⁷. *La Quotidienne* écrit :

On s'attendait peu au résultat de la séance d'aujourd'hui. Après les efforts du ministère pour obtenir l'adoption du traité avec les États-Unis, on regardait le vote de la Chambre comme d'avance arrêté. Il n'en a point été ainsi¹⁵⁵⁸.

Lafayette est consterné de voir que ce traité a été refusé par la Chambre des députés. Quelques jours plus tard, il écrit à son ami Fenimore Cooper pour lui exprimer son désarroi face à cette situation désespérée :

Tout ce que j'aurais pu faire à la Chambre par rapport au traité a été complètement rempli [...]. À présent, pour tout ce qui concerne le passé, le présent et les suites de cette malheureuse affaire, je n'ai qu'à m'envelopper dans le manteau de mon affliction¹⁵⁵⁹.

Peu de temps après le rejet du traité franco-américain, a lieu un incident qui aggrave les relations diplomatiques : le 1^{er} mai 1834, la frégate américaine *United States* s'associe à la solennité de la Saint-Philippe, fête du roi des Français, et tire une salve d'honneur. Sauf que des boulets s'abattent sur un navire français et tuent cinq matelots français. Cette bévue aurait pu provoquer une crise grave dans le contexte de tensions diplomatiques. Le commandant de la frégate américaine finit par présenter ses excuses officielles à la Chambre des députés et adresse le produit d'une collecte de son équipage pour les victimes de l'accident. La presse n'y voit qu'un malheureux accident et l'affaire reste sans suites graves¹⁵⁶⁰.

Huit mois passent entre le rejet du traité début avril et la réaction du gouvernement américain début décembre 1834. Le président Jackson rompt le silence dans son message annuel au Congrès. Il accuse le gouvernement français de mauvaise foi et exprime une menace : si le gouvernement français ne ratifie pas le traité, il proposera au Congrès

¹⁵⁵⁷ R. Rémond, *op. cit.*, p. 791 ; N. Marion, *op. cit.*, p. 54.

¹⁵⁵⁸ *La Quotidienne*, 2 avril 1834.

¹⁵⁵⁹ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 759-761. Paris, 14 avril 1834. Lettre de Lafayette à Fenimore Cooper.

¹⁵⁶⁰ R. Rémond, *op. cit.*, p. 793-794.

d'adopter une loi autorisant le gouvernement fédéral à saisir des biens français aux États-Unis. La réception de cette déclaration américaine provoque un tollé dans l'opinion française, dont l'honneur national est blessé. Le nationalisme français d'alors refuse de se courber devant les menaces étrangères. Le gouvernement demande à l'ambassadeur français aux États-Unis de rentrer en France et propose de faire ratifier le traité du 4 juillet 1831, avec une clause supplémentaire davantage favorable à la France. Entre les États-Unis et la France, les tensions sont telles qu'une guerre est envisagée. Pendant trois mois, les débats autour de la ratification du traité sont à la une de la presse et l'opinion française s'intéresse grandement à la controverse. Le traité est ratifié le 18 avril 1835 par la Chambre des députés et le 12 juin par le Sénat. Mais les tensions diplomatiques ne disparaissent pas tout de suite¹⁵⁶¹.

À Paris circulent des critiques acerbes contre le traité d'indemnités. Dans le jardin des Tuileries, des montreurs de marionnettes osent des plaisanteries insolentes contre la politique de Louis-Philippe. Une des marionnettes dit, par exemple :

Finally, nous avons payé les vingt-cinq millions au général Jackson et le sabre qui avait été à moitié tiré a été renforcé au fourreau. Messieurs, si vous voulez récolter des noix de coco aux Antilles, vous lancez des pierres aux singes dans les arbres, sur quoi, devenus furieux, ils font pleuvoir des noix de coco sur vos têtes. C'est de cette façon que le général américain a obtenu ses vingt-cinq millions¹⁵⁶².

Au même moment paraît *De la démocratie en Amérique* de Tocqueville, ouvrage qui connaît un immense succès en France. Quand Tocqueville visite l'Amérique avec Beaumont en 1831, toute la France a pour les États-Unis les yeux de Lafayette, c'est-à-dire un regard admiratif pour sa réussite. Quatre ans plus tard, l'opinion publique française a changé : les Français se sont détournés des États-Unis et ne se font plus d'illusions sur ses institutions. Comme *De la démocratie* paraît en pleine crise diplomatique, qui met les deux pays au bord de la guerre, la description de la société américaine sert à l'un ou l'autre camp : on lit Tocqueville en espérant trouver confirmation de ses préjugés sur les États-Unis. En

¹⁵⁶¹ A. Hage, *op. cit.*, 104-105 ; R. Rémond, *op. cit.*, 1962, p. 796-798 ; R. M. Jones, « The flowering of a legend : Lafayette and the Americans, 1825-1834 », dans *French historical studies*, vol. 4, n° 4, 1966, p. 404-406.

¹⁵⁶² Cité par G. Bertier de Sauvigny, *La France et les Français vus par les voyageurs américains : 1814-1848*, Paris : Flammarion, 1982, vol. 2, p. 267.

définitive, l'essai de Tocqueville contribue à entraîner la balance du côté des ennemis des États-Unis¹⁵⁶³.

Il semble qu'au final, même si les interventions de Lafayette pour l'apaisement du conflit ont été fructueuses, l'image des États-Unis, ainsi que celle du Général, aient souffert de cette crise grave. Certaines critiques considèrent qu'il ne connaît plus bien l'Amérique qui a changé depuis sa jeunesse : « À dix-huit ans, l'Union américaine ne ressemblait guère à ce qu'elle est aujourd'hui¹⁵⁶⁴ ». Et d'ajouter qu'il ne pouvait avoir les idées claires sur la situation des États-Unis visités lors de son dernier voyage, car sa réception lui aurait voilé les yeux. Il serait d'autant plus partial qu'il a reçu de grosses sommes d'argent des États-Unis. Lafayette s'étant toujours identifié aux États-Unis, les critiques qui touchent ce pays l'affectent également. Aux yeux de l'opinion française, la réputation du Général diminue en raison de cette crise diplomatique. De manière plus générale, c'est tout le système américain qui est remis en cause durant ces années de tensions.

L'École américaine remise en question ?

Le personnage de Lafayette est lié de manière profonde à l'image des États-Unis dans l'opinion française. La prise de distance de celle-ci avec les institutions américaines a ainsi des répercussions sur la popularité du Général. Cependant, même si les critiques contre les États-Unis le visent, jusqu'à sa mort, Lafayette continue à se présenter comme le premier agent de la mission américaine. Dans une lettre ouverte aux électeurs de l'arrondissement de Meaux, datée du 13 juin 1831, il affirme ainsi que :

Lorsque l'ère américaine eut fondé la liberté, non plus sur de vagues dénominations de république et monarchie, mais sur une recherche consciencieuse des droits essentiels à tous les hommes, à toutes les nations, il m'a été donné, le 11 juillet 1789, de proclamer le premier en Europe cette déclaration des droits naturels et sociaux, fruit de ma vie passée, gage de ma vie future. [Ce républicanisme], je [le] professai, je [le] pratiquai sous les deux Restaurations comme dans l'intervalle des Cent Jours et je méritai qu'après quarante années d'absence il me fût déclaré solennellement, au nom des États-Unis, au sein de leur

¹⁵⁶³ R. Rémond, *op. cit.*, p. 386-387.

¹⁵⁶⁴ *Revue britannique*, octobre 1831, p. 195.

Congrès national, que chacun de mes actes européens avait été digne d'un disciple de l'école américaine¹⁵⁶⁵.

C'est également ainsi que les Américains continuent à le voir. Par exemple, lors d'une célébration de la déclaration d'indépendance américaine, le 4 juillet 1832 à Paris, Samuel F.B. Morse fait l'éloge de Lafayette comme agent de la mission américaine : « l'ardent et constant défenseur de [...] nos principes, les principes américains¹⁵⁶⁶ ». Morse, comme bien d'autres Américains, pense que Lafayette reste le premier agent de la mission américaine : le défenseur et le diffuseur des idéaux républicains dans le monde¹⁵⁶⁷.

À de nombreuses autres occasions, Lafayette se présente lui-même comme le premier agent de la mission américaine. Par exemple, lors d'une célébration de la déclaration d'indépendance américaine, le 4 juillet 1833, il fait l'éloge du système politique américain, de son bon sens, de ses avancées technologiques et culturelles. Il se présente comme le fils de Washington, un vétéran de la guerre d'indépendance et comme un disciple de l'école américaine, avant de porter un toast au « bon sens national du peuple américain¹⁵⁶⁸ ». Ainsi, jusqu'à sa mort, il défend le système américain qu'il considère comme idéal, alors même qu'auprès de l'opinion française ce modèle s'effrite.

Si l'on observe un regain d'intérêt et un engouement pour les États-Unis au lendemain de la révolution de Juillet, c'est le manque d'informations précises et actualisées sur ce pays qui empêche les Français de se faire une image juste de l'Amérique. On observe en 1832-1834 un changement radical de l'opinion française sur les États-Unis. Les études révèlent, en effet, une réalité différente de l'image que les Français ont de l'Amérique et la désillusion est d'autant plus vive que l'illusion a été forte¹⁵⁶⁹.

Dès juin 1831, un débat est ouvert par la publication d'un article de la *Revue britannique*. Par des raisonnements et des statistiques, l'article démontre que le coût par tête de l'administration est de 35 francs aux États-Unis et seulement de 31 en France, ce qui

¹⁵⁶⁵ Lettre adressée par le général Lafayette aux électeurs de Meaux : La Grange, 13 Juin 1831, Paris : Barnel, 1831, p. 1-2.

¹⁵⁶⁶ AN, 217Mi23, dossier C. Paris, 4 juillet 1832. Toast de Morse.

¹⁵⁶⁷ A. C. Loveland, *Emblem of liberty*, Baton Rouge : Louisiana State Univ. Press, 1971, p. 131.

¹⁵⁶⁸ AN, 217Mi23, dossier C. [Paris], 4 juillet 1833. Discours et toast de Lafayette.

¹⁵⁶⁹ R. Rémond, *op. cit.*, 1962, p. 655-659.

détruit l'idée répandue par Lafayette et son entourage d'un gouvernement « à bon marché » aux États-Unis. Lafayette riposte par la publication de *Le général Lafayette à ses collègues de la Chambre des députés* en janvier 1832. Il fait intervenir ses amis Cooper et le général Bernard¹⁵⁷⁰ qui est rentré en France après quinze ans passés aux États-Unis. Bernard et Cooper réfutent les assertions de l'article de la *Revue britannique*¹⁵⁷¹, qui riposte à son tour en publiant un nouvel article, qui élargit le débat à d'autres points noirs américains : traitements inhumains infligés aux noirs et aux indiens, esclavage, système pénitentiaire déplorable, paupérisme, visées sur les pays voisins, sectes religieuses etc.¹⁵⁷² Le *Moniteur* reprend cet article, ainsi que le *Journal des débats* qui commente :

On a vu dans ces calculs la destruction d'une chimère, l'anéantissement de ces utopies qui, présentant dans un vague lointain la félicité de l'Amérique septentrionale, régie par une agglomération de républiques, font le procès de la monarchie constitutionnelle¹⁵⁷³.

Le débat a même lieu à la Chambre des députés : le 9 mars 1832, le président du Conseil, Casimir Périer, reprend les chiffres de la *Revue britannique*. Lafayette intervient pour rétablir sa version plus favorable aux États-Unis. Il affirme que les chiffres de cette revue sont faux et invite les députés à lire sa brochure. Mais un des députés ridiculise cette publication, en rappelant que Cooper est un romancier et que ses travaux sur le budget américain ne sont qu'un roman et n'ont rien de sérieux¹⁵⁷⁴. Aux yeux des députés et de l'opinion, la *Revue britannique* semble avoir raison. Des articles de détracteurs et partisans des institutions américaines paraissent pendant plusieurs mois encore. L'opinion française y est très attentive et les débats sont repris dans la presse nationale et régionale. Ce débat est une préfiguration de la grande crise diplomatique franco-américaine, qui a lieu peu de temps après, à propos des compensations financières¹⁵⁷⁵.

Lafayette continue malgré cela à intervenir pour défendre les institutions américaines. Entre 1830 et 1834, le culte porté à Lafayette reste inséparable d'une sympathie

¹⁵⁷⁰ Simon Bernard (1779-1839), ancien général d'Empire, séjourne aux États-Unis durant la Restauration, avant de revenir en France après la révolution de Juillet.

¹⁵⁷¹ J. F. Cooper, *Letter of J. Fenimore Cooper, to Gen. Lafayette, on the expenditure of the United States of America*, Paris : Baudry's Foreign Library, 1831, V-50 p.

¹⁵⁷² R. Rémond, *op. cit.*, 1962, p. 690-692.

¹⁵⁷³ *Journal des débats politiques et littéraires*, 26 février 1832.

¹⁵⁷⁴ *Journal des débats politiques et littéraires*, 10 mars 1832.

¹⁵⁷⁵ R. Rémond, *op. cit.*, 1962, p. 693-695.

admirative pour le système américain. La nouvelle vague de biographies du Général sont donc pro-américaines. L'influence de Lafayette est relayée, dans la jeune génération, par les journalistes du *National* et par son rédacteur en chef, Armand Carrel¹⁵⁷⁶. *Le National* milite, en effet, à partir de 1832, pour que la France imite l'expérience américaine. Les rédacteurs admirent, dans le gouvernement américain, l'esprit de légalité qui l'anime, l'harmonie entre l'intérêt général et particulier et la vertu des hommes politiques. Les partisans de l'école américaine englobent les lecteurs du *National*, mais aussi de *La Tribune* qui publie à son tour des articles élogieux sur l'Amérique. Une école américaine idéaliste s'est recrutée parmi la jeunesse, l'armée et les étudiants, mais son importance se voit diminuer d'année en année et fondre ses effectifs, malgré quelques partisans qui perdurent dans les années 1840¹⁵⁷⁷.

Après un premier débat à la Chambre des députés en 1832, une nouvelle controverse y a lieu en 1834, lorsque Guizot, alors ministre de l'Instruction nationale, critique vertement l'école américaine, à la tribune de la Chambre. Le 12 mars 1834, il s'exprime ainsi :

Quant à l'école américaine [...], je me bornerai à dire que ceux qui regardent le gouvernement des États-Unis comme l'état normal des sociétés, comme le dernier terme auquel elles doivent toutes arriver, me paraissent être dans la puérile ignorance [...] Le gouvernement des États-Unis est un bon et beau gouvernement pour les États-Unis, dans les circonstances où cette société s'est trouvée placée à sa naissance, car c'est une société naissante, c'est une société enfant¹⁵⁷⁸.

Deux jours après, *Le National* riposte en adressant à Guizot une lettre ouverte sur le thème « les institutions américaines ne sont pas celles d'un peuple enfant¹⁵⁷⁹ ». Malgré les efforts de Lafayette et de la nouvelle génération de journalistes du *National* pour défendre le système américain, l'opinion française devient davantage critique et la réputation publique du Général diminue. En effet, l'identification de toute la vie de Lafayette avec les États-Unis devient problématique dans les années 1830, parce que les Français ne sont plus à l'aise avec le modèle républicain américain. Si le voyage de Lafayette en Amérique en 1824-1825 et l'opposition au régime Bourbon, partagée par toute la gauche, a rendu l'exemple du

¹⁵⁷⁶ Armand Carrel (1800-1836), qui a participé en 1822 à la conspiration de Belfort, est journaliste libéral pour *Le Constitutionnel*, *Le Globe*, ou encore la *Revue américaine*, avant de fonder *Le National* en janvier 1830.

¹⁵⁷⁷ R. Rémond, *op. cit.*, 1962, p. 660-663.

¹⁵⁷⁸ *Journal des débats politiques et littéraires*, 13 mars 1834.

¹⁵⁷⁹ *Le National*, 14 mars 1834.

Nouveau Monde spécialement attractif, c'est la désillusion qui règne au début de la monarchie de Juillet¹⁵⁸⁰. Ces débats à propos des institutions américaines mènent l'opinion française à remettre en question le personnage même de Lafayette.

¹⁵⁸⁰ R. M. Jones, « The flowering of a legend : Lafayette and the Americans, 1825-1834 », dans *French historical studies*, vol. 4, n° 4, 1966, p. 408 ; S. Neely, « Lafayette's *Mémoires* and the changing legacy of two Revolutions », dans *European History Quarterly*, n°34, 2004, p. 390-391.

3. Une image plus nuancée

Nous nous sommes efforcé de montrer que les tensions diplomatiques entre la France et les États-Unis, durant les années 1830-1835, ainsi que la prise de distance de l'opinion française avec le modèle américain durant la même période, ont eu un effet négatif sur l'image et la réputation de Lafayette. Les critiques contre les États-Unis ont des répercussions en France sur la popularité du Général, qui est ainsi amoindrie. En même temps, la critique de l'école américaine permet à certains médias français d'attaquer directement le personnage de Lafayette. Durant ces années d'après révolution, c'est autant le camp de droite, favorable à Louis-Philippe, que les républicains de gauche, qui s'en prennent à Lafayette dans la presse et des brochures. Ces critiques permettent de comprendre que la popularité de Lafayette est loin de rester intacte durant ses dernières années.

Les funérailles de Lamarque, un moyen d'attaquer Lafayette

Le 5 juin 1832, les dépouilles du général Lamarque, ancien député de gauche, doivent partir de la gare d'Austerlitz pour être transportées dans les Landes. Une immense foule est présente lors du convoi funèbre, lors duquel Lafayette fait l'éloge de son collègue et évoque des souvenirs de 1789 et 1830. Des jeunes gens proposent alors de porter le corps au Panthéon, ce que Lafayette refuse par respect pour les volontés du défunt, mais il n'est pas écouté¹⁵⁸¹. C'est alors qu'a lieu une scène que la presse de droite lui reproche par la suite, mais que *Le Constitutionnel* semble rapporter de manière favorable au Général :

On proposa de proclamer la république, de mener le général Lafayette à l'Hôtel de ville, proposition qui fut accueillie par les cris de *vive la république ! À bas Louis-Philippe*, poussés par les personnes qui entouraient l'estrade. Un fiacre fut aussitôt dételé et le général Lafayette fut forcé, bien plutôt qu'invité, d'y monter. Plusieurs individus, dont les

¹⁵⁸¹ *Journal des débats politiques et littéraires*, 6 juin 1832.

vêtemens étaient en lambeaux, traînèrent alors le fiacre vers le quai et il faut dire, dans cette scène pénible, l'honorable général, dont la figure pâle et les traits altérés indiquaient une affliction profonde, l'honorable général, disons-nous, ressemblait bien plus à une victime qu'à un triomphateur ! Il avait, en terminant son discours, prié la foule de se retirer et de ne pas troubler par le désordre cette triste et funèbre cérémonie. Malheureusement, ses conseils ont été méconnus¹⁵⁸².

Lafayette refusant la nouvelle émeute, il se retire dans son logement parisien. C'est sans lui que des affrontements ont lieu dans tout Paris. Louis-Philippe, alors à Saint-Cloud, rejoint les Tuileries à la hâte, passe en revue les bataillons dans la cour du Carrousel et motive les troupes qui partent combattre les insurgés. La lutte avec l'armée dure plusieurs jours et ne se termine que lorsque Louis-Philippe envoie les canons pour mater les derniers insurgés, repliés dans le cloître Saint-Méry. Une centaine de républicains périssent dans les affrontements¹⁵⁸³. Lafayette reste à Paris durant les affrontements, au cas où une nouvelle révolution aurait lieu. Il exprime son indignation devant les « mesures arbitraires, immorales¹⁵⁸⁴ » du gouvernement :

Le gouvernement peut dire aujourd'hui [...] que l'ordre règne à Paris, mais il y a eu beaucoup de sang répandu. [...] Je vous ai dit comment on s'était efforcé de faire croire aux imbéciles que j'avais couronné le bonnet rouge. Ce qu'il y a d'assez plaisant dans cette affaire, c'est que j'apprends aujourd'hui que des porteurs de ce bonnet s'étaient proposé de me tuer et qu'un républicain non terroriste, entendant ce beau projet, avait menacé l'exécuteur de le tuer lui-même, s'il faisait un pas de mon côté¹⁵⁸⁵.

Deux jours plus tard, il donne davantage de précisions à propos de ce fameux bonnet rouge, qui provoque plus tard un tollé dans la presse de droite. Il précise qu'était alors arboré un drapeau rouge portant la devise révolutionnaire « la liberté ou la mort », qui était surmonté d'un bonnet rouge, symbole de la révolution. Lorsque ce drapeau rouge passa devant l'estrade où Lafayette se trouvait, celui-ci jeta la couronne qu'il avait sur la tête :

Je la jetai en témoignage de dissentiment et de dégoût pour ce qui se passait. Après avoir parlé, je me suis retiré [...]. À quelque distance, j'ai été entouré par des hommes, la plupart jeunes et tout à fait inconnus à mes amis et à moi, qui m'ont demandé avec violence de donner au peuple l'ordre de l'attaque, ajoutant que c'était l'ordre du peuple.

¹⁵⁸² *Le Constitutionnel*, 7 juin 1832.

¹⁵⁸³ E. Fureix, « Tours de ville frondeurs : les boulevards, la mort et la contestation (1815-1848) », dans *Romantisme*, vol. 36, n°134, 2006, p. 12-15 ; R. Castries, *La Fayette*, Paris : Taillandier, 1981, p. 466-467.

¹⁵⁸⁴ AN, 729Mi34, dossier 385 ter. Lagrange, 14 juin 1832. Lettre de Lafayette à Adolphe Périer.

¹⁵⁸⁵ AN, 729Mi33, dossier 373. S.I., 7 juin 1832. Lettre de Lafayette à Virginie de Lasteyrie.

À quoi j'ai répondu qu'ils n'étaient pas le peuple français et que d'ailleurs le premier ordre pour moi était celui de ma conscience et du bon sens. Un détachement de dragons a interrompu cette espèce de lutte et j'ai été conduit chez moi¹⁵⁸⁶.

Lafayette tente de se démarquer des trublions révolutionnaires, mais il prend en même temps ses distances avec le gouvernement, dont il juge désormais le comportement comme autoritaire et disproportionné. Lui qui avait accepté d'être nommé maire en 1831¹⁵⁸⁷, renonce à cette fonction dans une lettre au préfet de Seine-et-Marne¹⁵⁸⁸. Il reste pourtant député de ce département, ainsi que conseiller municipal, car ces deux fonctions sont électives. Dans une correspondance privée, il explique son choix :

Lorsque la révolution de Juillet et mes explications avec le roi, préalables à sa nomination, m'ont promis un trône populaire entouré d'institutions républicaines, je me suis dévoué de tout mon cœur au gouvernement. Lorsque j'ai vu adopter un système différent, je me suis retiré de l'intimité. Je me suis opposé dans la Chambre à ce que je n'approuvais pas. [...] Aujourd'hui le gouvernement arbitraire a succédé aux engagements de la Charte [...]. Dans ces circonstances, tout emploi qui ne serait pas le résultat de l'élection populaire ne convient plus à ma situation individuelle. Je puis être membre de la Chambre des députés et du Conseil général de la commune. Il n'en est pas ainsi de la mairie et de la place au conseil de département¹⁵⁸⁹.

Cette prise de distance ne semble pourtant pas satisfaire la gauche révolutionnaire, ni même la droite. Dans les jours qui suivent les événements, c'est la presse favorable à Louis-Philippe qui s'attaque directement à Lafayette, accusé de complaisance avec les agitateurs. La scène où des jeunes hommes détèlent le fiacre de Lafayette pour le tirer eux-mêmes choque la presse de droite, ce qui n'est pas sans rappeler un événement similaire qui avait eu lieu durant son dernier voyage en Amérique et qui avait dérangé l'opinion américaine (cf. p. 247). *Le Figaro*, journal libéral de gauche avant la révolution de 1830, mais qui connaît alors un revirement et se range du côté de l'ordre et de la monarchie de Juillet, critique les ovations données à Lafayette le jour des funérailles de Lamarque et fournit une réflexion intéressante sur le concept de popularité dans l'esprit de certains contemporains :

¹⁵⁸⁶ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 667-669. Paris, 9 juin 1832. Lettre de Lafayette à Dupont de l'Eure.

¹⁵⁸⁷ AN, 729Mi33, dossier 372bis. S.l., 15 octobre 1831. Lettre de Lafayette à Virginie de Lasteyrie.

¹⁵⁸⁸ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 678-679. Lagrange, 21 juin 1832. Lettre de Lafayette au préfet de Seine-et-Marne.

¹⁵⁸⁹ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 677. Lagrange, 20 juin 1832. Lettre de Lafayette à M.***.

L'homme qui, sans contredit, a payé les frais de la journée, l'homme qui a dû singulièrement souffrir, c'est M. de Lafayette. [...] Un demi-quarteron de jeunes voleurs de quinze à dix-huit ans, vêtus de hardes volées on ne sait où, [...] avaient dételé les chevaux de l'honorable marquis et avec de vieilles cordes traînaient lentement la voiture heurtée et cahotée outre mesure. [...] Qu'on se représente un homme moins tenté et moins juste appréciateur des choses que M. de Lafayette, se laissant enivrer par une niaiserie qu'il prendrait pour une marque d'enthousiasme populaire, humant de toutes ses oreilles ces croassemens patriotiques, s'enivrant de cette gloire, se pavanant dans sa voiture, tandis que d'adroits filous lui volent ses chevaux. Mais M. de Lafayette sait trop que la véritable popularité et la seule qu'il soit beau d'obtenir est celle que l'on acquiert en donnant, après une secousse comme la révolution de Juillet, au peuple une paix et un calme consolidés [...]. C'est cette popularité dont vient d'entendre l'expression [Louis-Philippe] parcourant à cheval les boulevards, n'ayant pour escorte [que] les cris de félicitation du peuple¹⁵⁹⁰.

Dans l'esprit des rédacteurs du *Figaro*, la popularité ne reviendrait donc plus à Lafayette, pour son rôle de défenseur de la liberté, de vieux vétéran de la révolution, mais bien au contraire à Louis-Philippe qui sait faire régner l'ordre en France. Malgré la volonté de Lafayette de se démarquer des agitations révolutionnaires de juin 1832, son image reste entachée, aux yeux de la presse de droite, par les ovations de la « populace » qui sème le trouble. Le lendemain, *Le Figaro* attaque à nouveau le Général dans un article virulent, qui condamne avec ironie autant Lafayette que les révolutionnaires :

Vous qui [...] avez vu Lafayette traîné à bras citoyens, lancé aux airs furieux de la *Marseillaise*, vous qui avez vu cette fête, ces hommes-chevaux, ce triomphe populaire du plus populaire des défenseurs de la vieille liberté, vous vous êtes dit sans doute : Voilà un beau jour pour Lafayette ! [...] La république attelée hennissait sous le cavalier des deux mondes. Le patriotisme, le crin au vent et le mors aux dents, lançait le feu civique par ses larges narines. Une poussière de gloire enveloppait les chevaux, le char et le triomphateur. Les cris de *vive Lafayette !* s'élevaient jusqu'au faite des maisons. [...] Ô Lafayette ! tandis que la foule vous croyait heureux des vociférations de vos terribles admirateurs, que de fois vous avez dû regretter les solitudes de Lagrange [...]. Enfin, le peuple lâcha sa grande victime. Rentré chez lui, le triomphateur, encore tout ému, se hâta d'écrire à ses amis qu'il était sauvé !¹⁵⁹¹

Si le comportement du Général, ainsi que celui des insurgés, est âprement critiqué par ce journal satirique, d'autres journaux de droite présentent Lafayette davantage comme

¹⁵⁹⁰ *Le Figaro*, 7 juin 1832.

¹⁵⁹¹ *Le Figaro*, 8 juin 1832.

une victime des fauteurs de troubles que comme un véritable meneur de révolutionnaires¹⁵⁹². Toujours est-il que son image publique est mise à mal par cet événement : il est vu par la droite comme trop proche des révolutionnaires, mais comme trop modéré par la gauche républicaine. Sa renommée est aussi battue en brèche par la parution d'ouvrages qui l'attaquent plus ou moins directement.

Des brochures critiques

Durant les années 1831-1833 paraissent plusieurs ouvrages qui s'en prennent au personnage de Lafayette, avec plus ou moins d'animosité. Les Américains semblent bien plus modérés que certains républicains français. En effet, il ne paraît qu'une seule brochure américaine sur la révolution de 1830, qui se permette de critiquer Lafayette et encore, les reproches sont plutôt indirects. Nous avons vu (p. 401-403) que les actions et propos du Général pendant la révolution de 1830 ont connu un accueil mitigé dans la presse américaine. En août 1831, une lettre ouverte à Lafayette, écrite par un « Américain du Nord » en réaction à la *Lettre adressée par le Général Lafayette aux électeurs de Meaux*, fait des observations politiques, qui expriment son scepticisme sur le nouveau régime français et même sur la révolution de Juillet. Il écrit ainsi :

De quel droit le peuple de Paris, uni autour d'un homme représentant une petite fraction de la population de France, s'est-il permis de changer la dynastie, sans la participation et l'assentiment de toute la nation ? [...] Vous avez échangé une monarchie limitée par une autre monarchie limitée, un Bourbon par un autre Bourbon¹⁵⁹³.

Cette brochure entre dans des considérations politiques, estimant que la révolution de 1830 n'est pas légitime. L'auteur semble traduire une certaine peur américaine face à la remise en question de la propriété et de l'esclavage, que risque d'engendrer tout type de révolution. En définitive, cette publication met davantage en cause l'illégitimité de la révolution de 1830 que la personnalité de Lafayette lui-même, qui est attaqué de manière indirecte et non personnelle. Ce que ce « Nord-Américain » reproche au Général, c'est sa

¹⁵⁹² *L'Ami de la religion et du roi*, 1832, p. 281.

¹⁵⁹³ *To general Lafayette*, États-Unis : s. n., 1831, p. 3-4.

volonté systématique d'appliquer à la France des institutions américaines qui ne sont pas applicables chez un peuple incapable de les supporter.

Si cette brochure américaine fournit une critique modérée, des Français publient quant à eux des ouvrages qui vont plus loin. En 1832 paraît une brochure d'un certain Théodore Fadeville¹⁵⁹⁴, qui se dit être ni libéral, ni royaliste, mais qui prend ses distances avec le personnage de Lafayette, présenté comme quelqu'un qui « a toujours corrompu ce qu'il touchait¹⁵⁹⁵ ». Il souhaite démontrer au public que la popularité de Lafayette n'est pas justifiée :

Malgré ce titre pompeux de héros des deux mondes, je crois que nul homme plus que vous n'a nui à la cause de la liberté, dont on vous proclame le vétéran. [...] Il peut suffire d'un écrit consciencieux qui fasse jour, pour détruire cet échafaudage d'une renommée colossale et, selon moi, usurpée¹⁵⁹⁶.

Les critiques faites par l'auteur portent avant tout sur le comportement de Lafayette pendant la Révolution française, en particulier sur le massacre du Champ-de-Mars. Fadeville est loin d'être le premier à reprocher cet événement à Lafayette. Il reprend ainsi le discours que l'on a pu trouver dans le camp royaliste avant la révolution de 1830 (cf. p. 356-359). Fadeville s'adresse ainsi à Lafayette :

Général, lorsque depuis que vous avez été au Champ-de-Mars, en foulant sous vos pieds le sang des vieillards, des femmes, des enfans que vous aviez fait fusiller, n'avez-vous jamais senti des remords ? J'ai remarqué plusieurs fois sur votre figure ordinairement calme et sereine, une espèce de tic nerveux pénible à voir. Je l'ai attribué aux reproches que vous faisait votre conscience pour votre conduite à cette époque : me suis-je trompé ?¹⁵⁹⁷

Cette longue brochure s'appuie sur des citations et fait référence à des ouvrages historiques, censés donner raison à l'auteur. Cet ouvrage publie la première lettre de Fadeville, qui devait être suivie d'autres lettres sur les périodes postérieures à la Révolution, mais en réalité les autres lettres ne sont jamais publiées, ce qui peut révéler le peu de succès

¹⁵⁹⁴ Théodore Fadeville (18.-18.) est un historien et un auteur dramatique.

¹⁵⁹⁵ T. Fadeville, *Lettres au général La Fayette sur sa conduite politique depuis 1789 jusqu'à 1831*, Paris : Marchands de nouveautés, 1832, p. 3.

¹⁵⁹⁶ T. Fadeville, *ibid.*, p. 7-8.

¹⁵⁹⁷ T. Fadeville, *ibid.*, p. 50.

de la publication de la première lettre. Il semble par ailleurs que la presse ne fasse pas écho à cette publication.

En 1833, paraît une autre brochure, rédigée par Émile Gigault¹⁵⁹⁸, un jeune républicain. L'auteur a pour but d'écrire une biographie très critique, qui présente la vie de Lafayette d'un point de vue opposé à tous les autres récits biographiques du Général. Il affirme d'emblée que

Lafayette a été l'adversaire de la classe la plus nombreuse, le directeur de la résistance au bien-être des masses : il a suscité la guerre civile, il a été factieux en combattant pour les privilégiés. [...] Nous dirons peu de mots de ses exploits en Amérique. L'insurrection des États-Unis eut pour cause non la souffrance des masses, mais la lésion de quelques intérêts mercantiles. [Lafayette] fut nommé d'emblée major-général et si ses services furent distingués, il le dut plutôt à ce grade qui le mettait en évidence qu'à une véritable supériorité¹⁵⁹⁹.

C'est là aller plus loin que toutes les autres critiques, qui ont pu être exprimées jusque-là contre Lafayette : si certains laissent de côté la gloire américaine pour se concentrer sur les « erreurs » du Général pendant la Révolution française, Gigault considère que sa renommée n'a existé qu'en raison de sa position haut placée, avant d'affirmer que sa popularité ne serait apparue qu'injustement, le Général s'attirant toute la gloire des événements :

Rien n'égale l'impudeur avec laquelle Lafayette s'est toujours affublé de décorations qu'il n'avait pas méritées et d'honneurs qu'il savait bien ne pas lui être dus. Ainsi il se laisse pensionner tout récemment comme vainqueur de la Bastille et il n'était pas à Paris le 14 juillet. Il porte la décoration des combattants des Trois Jours et il ne parut que lorsque la victoire était assurée¹⁶⁰⁰.

Cet auteur républicain critique aussi le comportement de Lafayette durant les journées d'octobre 1789, où le Général aurait commis l'erreur de défendre la famille royale. Dans tout l'ouvrage, Lafayette est présenté comme admiré par la bourgeoisie, classe honnie par l'auteur, qui se veut le défenseur des classes populaires, tandis que le Général est considéré comme un opposant au peuple qu'il fait massacrer sur le Champ-de-Mars en

¹⁵⁹⁸ Émile Gigault de la Bédollière (1812-1883) est un journaliste et écrivain républicain.

¹⁵⁹⁹ É. Gigault, *Vie politique de Marie Paul Jean Roch Yves Gilbert Motié, marquis de Lafayette né à Chavagnac (Haute-Loire) le 6 septembre 1757*, Paris : Delaunay, 1833, p. 1-2.

¹⁶⁰⁰ É. Gigault, *ibid.*, p. 3.

1791. La fuite de Lafayette à l'étranger est présentée comme la désertion d'un traître à la patrie. Le comportement pendant la Restauration est lui aussi âprement critiqué, en même temps que l'auteur exprime une réflexion sur sa popularité « usurpée » :

Nommé député sous la Restauration, il fit, comme la plupart de ses collègues, de l'opposition mesquine et bâtarde, une petite guerre tracassière et chicaneuse aux faits plutôt qu'aux principes. [...] Tels étaient l'ignorance et l'engouement, qu'en France et en Amérique des couronnes, des ovations accueillaient le héros des deux mondes. Les Américains lui donnaient un million et des terres immenses dans la Virginie. Les bourgeois, par esprit d'opposition à l'aristocratie nobiliaire ressuscitée, lui avaient bâti une haute renommée. [La révolution de 1830] lui fournit l'occasion d'abuser d'une popularité usurpée ! [...] Sa popularité ! Mais nous venons de voir par quelle série de crimes il l'avait perdue. A-t-il pu jamais oublier lui-même ce concert d'imprécations populaires dont il fut l'objet ? Comment il a pu recouvrer plus tard quelque popularité, voilà ce qui est vraiment inconcevable !¹⁶⁰¹

L'auteur républicain dénonce le comportement de Lafayette en 1830, lorsqu'il a rétabli le régime monarchique honni par Gigault. Lafayette se serait « prostitué¹⁶⁰² » au régime monarchique :

Quand Lafayette a trompé les patriotes, méconnu ses devoirs, outragé ses principes, abusé de l'autorité de son nom pour jeter la France dans l'abîme où elle se débat, nous n'appelons pas cette conduite une faute, mais un crime¹⁶⁰³.

Dans une seconde édition, l'auteur, qui a pu voir la réception de sa brochure dans l'opinion publique, évoque la réaction du public et des médias face à cette biographie critique :

Sans haine personnelle, comme sans égards pour une réputation usurpée, [l'auteur] a voulu briser le piédestal sur lequel le mensonge élève ses idoles [...]. Ce livre a excité de vives récriminations et il fallait s'y attendre. Quand on heurte de front de fausses opinions, on met contre soi la coalition de ceux chez qui elles sont enracinées. Aussi a-t-on vu les admirateurs de Lafayette employer toutes les armes, chercher à étouffer cette attaque par un silence concerté, ou à la déprécier par la calomnie, abuser du monopole de la presse qu'ils dirigent à leur gré. [...] Les feuilletonistes du pouvoir ont pris occasion des discussions excitées par cette brochure pour dire qu'il y avait scission entre les républicains, que le désordre était au camp des démocrates. Ils ont menti sciemment¹⁶⁰⁴.

¹⁶⁰¹ É. Gigault, *ibid.*, p. 34-36.

¹⁶⁰² É. Gigault, *ibid.*, p. 39.

¹⁶⁰³ É. Gigault, *ibid.*, p. 5.

¹⁶⁰⁴ É. Gigault, *ibid.*, p. 1.

Et pourtant, une scission règne bien au sein du camp républicain, désormais divisé entre partisans et opposants de Lafayette. La presse favorable au régime de Louis-Philippe et donc critique contre les républicains, se moque de ces divisions qui affaiblissent le camp adverse. *Le Figaro*, qui avait critiqué le comportement de Lafayette et des républicains durant les journées de juin 1832, écrit, par exemple :

M. de Lafayette, le 5 juin¹⁶⁰⁵, se laissait traîner en voiture par des vagabonds et repoussait le bonnet rouge qu'ils lui offraient. Aussi la république a-t-elle de terribles comptes à régler avec lui, surtout la république franche, conséquente et qui joue avec les cartes sur la table. [...] Cette fois, ce n'est pas dans la rue, sur la place publique, c'est dans une brochure biographique que les rancunes républicaines sont formulées. [...] M. Motié de Lafayette a été étrangement houspillé dans la brochure de M. Gigault. [...] En définitive, c'est M. de Lafayette qui a payé pour tous, c'est lui qui a fait les frais de la polémique, qui a été cruellement froissé dans le combat. Singulière destinée de ce vieillard qui [...] n'a jamais voulu de la monarchie, ni de la république franchement, qui a passé sa longue vie politique sans jamais profiter des leçons de l'expérience et qui a vécu ainsi dans un perpétuel cahotement et ballotage d'opposition à tout, sans attachement à rien. La conduite de la république actuelle à son égard devrait pourtant lui ouvrir les yeux, si les proscriptions de la vieille république¹⁶⁰⁶ l'avaient laissé aveugle¹⁶⁰⁷.

Face à ce type d'articles et à ceux qui suivent les idées de la publication de Gigault, des fidèles de Lafayette le défendent, en particulier l'ancien secrétaire du Général, Arnold Scheffer, tandis que les républicains radicaux critiquent le choix de Lafayette pour Louis-Philippe, perçu de plus en plus comme un roi despotique. Parmi les défenseurs de Lafayette, le journal le *Bon Sens* écrit, deux jours après la parution de l'article du *Figaro*, que

de prétendus républicains se sont armés de l'injure et de la diffamation contre le vétéran de la liberté républicaine. M. de Lafayette est en butte aux traits des Catons de la démocratie. Voilà qui est bien encourageant pour le patriotisme ! Déclarez-vous donc partisans de la république, pour être confondus avec ces sectaires en délire [...]. Le pamphlet auquel nous faisons allusion paraît écrit de bonne foi. La police l'aurait payé bien cher. Voilà de ces républicains, dont nous avons parlé et qui font si bien les affaires de la monarchie¹⁶⁰⁸.

¹⁶⁰⁵ 1832, funérailles de Lamarque.

¹⁶⁰⁶ Référence à son exil de 1792.

¹⁶⁰⁷ *Le Figaro*, 30 août 1833.

¹⁶⁰⁸ *Le Bon Sens*, 1^{er} septembre 1833.

Émile Gigault répond à ces attaques dans une lettre ouverte au *Bon Sens*, le 2 septembre 1833. Ce journal publie intégralement cette lettre ouverte, tout en se moquant de ce jeune « bousingot¹⁶⁰⁹ » :

Quel âge a M. Émile ? Qu'a-t-il fait ? Où a-t-il gagné ses éperons de patriote ? Il a composé une brochure qui prouve que ses études mêmes sont très incomplètes, bien qu'il s'érige en donneur de leçons. Il prend des gros mots pour de l'énergie et sa logique argumente à coups de poing. Comparé au langage des ouvriers qui occupent notre tribune prolétaire, son style rétrograde d'un siècle¹⁶¹⁰.

Ces critiques sont une occasion de plus pour ce jeune républicain de s'attaquer à Lafayette, présenté comme un riche nanti, ennemi du peuple, avide de popularité :

Lafayette a combattu, a trompé le peuple (la brochure n'est qu'une collection de preuves à l'appui de cette assertion), donc Lafayette est coupable. [...] Riche, il n'a jamais songé aux pauvres. Sa seule pensée a été de se faire un nom, de conserver ce nom, d'acquérir de la popularité. Il s'est trop aimé pour aimer le peuple, il a eu trop d'égoïsme susceptible et mesquin pour se prendre de vive sympathie pour la grande famille des prolétaires. [...] Puissent les vrais patriotes s'unir pour détruire la confiance aveugle du peuple en un homme qui a compromis le sort des deux révolutions !¹⁶¹¹

Cette publication remet ainsi en cause le personnage et la popularité de Lafayette. Elle traduit l'incompréhension de certains républicains radicaux face au succès du Général, alors que celui-ci est perçu comme celui qui a mis en place la monarchie de Juillet, régime considéré comme autoritaire et antipopulaire. En ce début des années 1830 apparaît un langage nouveau lié à la lutte du prolétariat contre les riches privilégiés de la nation, ce qui, quelques années plus tard, donne naissance à la doctrine du socialisme. Et c'est l'image publique de Lafayette qui fait les frais de cette nouvelle perception républicaine, qui se sépare de plus en plus de celui qui jusque-là faisait figure de *leader* du parti libéral et républicain. En même temps que Lafayette souffre des critiques de républicains radicaux, d'autres reproches lui sont faits depuis l'autre camp politique.

¹⁶⁰⁹ Après la révolution de 1830, le terme de bousingot désigne de manière négative les jeunes hommes affichant des opinions républicaines jugées démagogiques et outrancières.

¹⁶¹⁰ É. Gigault, *ibid.*, p. 18-19.

¹⁶¹¹ É. Gigault, *ibid.*, p. 19-20.

Critiquer les républicains et l'école américaine

Nous avons vu (p. 442-446) que durant les années 1832-1834 l'opinion française prend ses distances avec l'idéal américain et qu'un certain nombre de critiques commencent à apparaître contre le modèle américain, ainsi que contre l'école américaine, dont fait partie Lafayette. Si les reproches se sont concentrés jusque-là sur l'idéal américain, on voit de plus en plus de critiques adressées directement à Lafayette. C'est un moyen pour la droite de remettre en cause le parti républicain qui soutient le système américain. Pour la *Revue de Paris*, même si le Général se revendique être disciple de l'école américaine, il en est très éloigné, car, alors qu'il en a eu l'opportunité, il n'a pas su mettre en place un gouvernement stable :

La préoccupation constante de M. de Lafayette [est] de ressembler à Washington, d'appartenir, comme il le dit lui-même, à l'école des hommes d'État américains, de comprendre et de vouloir comme eux le pouvoir et la liberté. M. de Lafayette se berce là d'une illusion. Il n'appartient pas plus à l'école des hommes d'État américains qu'à celle des hommes d'État européens. [...] Washington était un homme de gouvernement et non de parti. Il a soutenu et fait triompher une grande et belle révolution. [Il pensait] qu'au sortir d'une révolution, ce qui importe surtout, c'est de rentrer dans l'ordre et de se confier au cours régulier des choses. [...] L'école américaine est patiente, laborieuse, circonspecte. [...] Il n'y a, en un mot, dans ses idées et ses pratiques point d'anarchie [...]. Est-ce là l'image du parti que M. de Lafayette est bien forcé d'accepter comme le sien, puisque c'est le seul qui l'accepte lui-même pour chef ? Que le chef et le parti renoncent donc à se considérer comme les représentans parmi nous du gouvernement des États-Unis et les disciples de ses glorieux fondateurs. Eux aussi, ils ont été appelés, et plus d'une fois, à fonder un gouvernement : ils n'ont jamais pu y réussir. [...] L'école révolutionnaire est incapable de gouverner et c'est aussi en quoi elle diffère essentiellement de l'école américaine, dont elle voudrait usurper le nom. Entre ces deux écoles, il y a un abîme : M. de Lafayette peut s'y jeter, il ne le comblera point¹⁶¹².

Tandis que le parti républicain soutient les principes américains de révolution, démocratie et républicanisme, la droite favorable au régime de Louis-Philippe s'attaque à ce parti et à Lafayette en présentant le système américain comme très différent de ce que s'imaginent les républicains français, à savoir un pays qui n'a fait une révolution que pour protéger ses intérêts financiers, un pays de propriétaires qui aiment la stabilité et l'ordre, ce qui est opposé aux agissements révolutionnaires des républicains français. La *Revue*

¹⁶¹² *Revue de Paris*, Paris : Bureau de la Revue de Paris, 1831, p. 69-72.

européenne, quant à elle, semble plus modérée par rapport à l'école américaine, dont les sources, selon elle, proviennent des philosophes français du XVIII^e siècle, mais qui reste un idéal que Lafayette et son entourage ne pourront jamais faire appliquer en France :

Le titre d'école américaine ne doit pas [...] être entendu dans un sens absolu. Les amis de M. de Lafayette ne sont point possédés d'un servile esprit d'imitation et ils n'affectent de nous présenter sans cesse la simplicité du gouvernement des États-Unis comme contraste aux abus de la vieille Europe que dans l'espoir de nous faire adopter, avec ces formes étrangères et à leur faveur, les idées politiques qui dominent leur esprit, idées empruntées à la philosophie du dernier siècle, par conséquence française avant tout. [Si] l'Amérique est digne d'éloges, ce n'est pas qu'elle soit parvenue au but, c'est qu'elle ouvre une vaste carrière de perfectibilité qui pourra y conduire un jour. [...] Aux disciples de l'école américaine, [...] comme la statue se montre à l'artiste au fond du bloc de marbre, [...] ils frappent sans cesse [...] et cherchent sans fin le beau modèle qui fuit toujours sous leurs coups. Aussi toute idée hardie, destructive, est-elle avidement exploitée, c'est un corrosif qui peut avancer l'ouvrage, le répandre, en envelopper le globe s'il est possible, voilà leur tâche et nous voyons M. de Lafayette ne pas s'épargner à la remplir¹⁶¹³.

Ainsi, alors même que l'opinion se sépare de l'idéal américain, Lafayette continue à présenter le système américain comme celui qui doit être étendu dans le reste du monde, à commencer par la France, au moment où de plus en plus de personnes savent très bien que ce système ne pourra jamais être appliqué en France. Aux yeux de la presse de droite, Lafayette, qui ne prend pas en compte les spécificités historiques, politiques et sociales de chaque pays, ne serait donc qu'un naïf et un idéaliste. *L'Ami de la religion et du roi*, dans un article critique à propos de la biographie que Sarrans vient de publier sur Lafayette, écrit, par exemple :

Sarrans jeune vient de publier une histoire de la révolution de Juillet. Il va sans dire que l'auteur est plein de bonnes intentions pour son général [...]. Malgré cela, il ne lui a pas été possible de nous faire un héros passable qui parût doué de quelque sagacité. Le sien est dupe et niais d'un bout à l'autre de son livre et mystifié comme un enfant par la plupart des autres acteurs de la comédie [...]. Malgré toute sa bonne volonté pour M. de Lafayette, l'auteur n'a pu le faire sortir blanc de ce sac à charbon. La palme reste aux mains de ceux qui ont eu l'adresse de lui faire tirer les marrons du feu, de le pousser ensuite tout doucement hors de la salle du festin et de l'envoyer faire, où il pourroit, son deuil de la meilleure des républiques¹⁶¹⁴.

¹⁶¹³ *Revue Européenne*, t. IV, 1832, p. 171-172.

¹⁶¹⁴ *L'Ami de la religion et du roi*, 1832, p. 89-90.

C'est là présenter Lafayette comme un homme crédule qui s'est laissé bercer d'illusions dès qu'il a entendu les promesses de Louis-Philippe de s'entourer d'institutions républicaines. Pour la presse de droite, le Général n'est qu'une espèce de pantin affiché par le parti républicain, mais qui n'a pas de véritable personnalité politique. Par exemple, lorsqu'en 1833 Étienne Cabet¹⁶¹⁵ fait l'objet d'un procès à la cour d'assise du département de la Seine pour ses écrits républicains, Lafayette est présent à l'audience, à côté d'autres républicains. *Le Figaro* critique avec ironie la présence « du vénérable Lafayette, l'hôte des deux mondes, en ce sens qu'il assiste aux banquets patriotiques quelconques des deux hémisphères [...]. Le séculaire Lafayette [...] est devenu l'acteur obligé de toutes les comédies politiques : son nom fait bien sur l'affiche¹⁶¹⁶ ». Cabet finit par être acquitté et semble connaître un certain succès auprès de l'audience. *Le Figaro*, en se référant aux funérailles de Lamarque, commente :

Trois gamins se disposaient à dételer le fiacre de M. Cabet, pour le conduire chez lui en triomphe, mais le vénérable Lafayette, qui connaît les inconvénients d'un pareil attelage, l'a arraché aux douceurs de l'ovation et l'a conduit dans sa voiture¹⁶¹⁷.

Le Figaro aime se moquer du Général par ce type de piques sarcastiques. Une autre fois, il écrit par exemple que « M. le général Lafayette a conduit des moutons au concours de Rosoy pour l'amélioration des bestiaux. Ce n'est pas la première fois que l'honorable général a des moutons à sa suite¹⁶¹⁸ ». Ce journal satirique de droite s'en prend aussi aux banquets, qui sont offerts aux députés d'opposition et qui ne seraient que des occasions de « s'empiffrer », dans un esprit contre-républicain :

Parmi les chefs de banquet d'opposition bâtarde, on cite déjà M. Odilon Barrot, [...] M. Laffitte [...] et l'éternel M. de Lafayette. Celui-ci nous permettra de lui faire observer qu'il est mal placé à cette table. Il y a encore trop de parfum lointain de monarchie dans cette réunion, pour qu'il y soit convenablement assis. Je conseille à l'honorable général de faire enlever son couvert. M. de Lafayette est un des hommes qui, malgré leur antipathie pour le bousingotisme, ne sont bien, ne sont logiquement attablés qu'au milieu des bousingots. M. de Lafayette a fait profession de républicanisme. Ici, on n'est républicain que par inconséquence, on ne l'avoue pas. Il est vrai que la république a prononcé la

¹⁶¹⁵ Étienne Cabet (1788-1856), député de la Côte-d'Or sous la monarchie de Juillet, se distingue par ses écrits républicains, avant d'écrire en 1840 son utopie communiste *Voyage en Icarie*.

¹⁶¹⁶ *Le Figaro*, 16 avril 1833.

¹⁶¹⁷ *Ibid.*

¹⁶¹⁸ *Le Figaro*, 6 octobre 1833.

sentence de M. de Lafayette et qu'elle lui a hautement reproché ses crimes¹⁶¹⁹. Les banquets de la république logique et conséquente sont donc fermés pour lui¹⁶²⁰.

Le Figaro n'est pas le seul à présenter Lafayette comme faisant partie des républicains « inconséquents ». La même critique vient aussi de l'autre bord politique : les républicains radicaux, tels que Gigault, reprochent au Général son immobilisme et son manque de conviction républicaine. C'est l'école américaine, défendue par ces républicains « inconséquents », qui est remise en question :

Les républicains inconséquents [ont] des esprits peu français. Ils forment l'école américaine. Cette école sans originalité et sans audace révolutionnaire a pour chef M. de Lafayette. [...] Anachronisme élégant d'une style aristocratique et un peu fade, secret de gêner les affaires de son parti, tout en déployant un certain dévouement qui est réel, quoique inférieur de bien loin à des dévouemens contemporains, [...] voilà l'homme que la démocratie a le droit de juger avec sévérité, parce que nul plus que lui n'a fait de mal à la patrie. Cet homme avec ses hésitations, son inactivité, sa théorie des droits imprescriptibles, la timidité illogique de son système, [...] est le représentant naturel et caractéristique des républicains inconséquents¹⁶²¹.

L'image publique de Lafayette souffre de ce type de critiques, qui viennent autant de la presse doctrinaire de droite que des républicains radicaux, qui lui reprochent d'avoir mis en place le nouveau régime autoritaire, mais aussi de ne pas être un républicain convaincu. C'est ainsi que certains lui en veulent de vouloir mettre en place la république, tandis que d'autres ne sont pas contents qu'il ne l'ait pas mise en place en 1830.

Perceptions contradictoires, qui traduisent une image qui se complexifie après la révolution de Juillet. Même si beaucoup de créations et de témoignages attestent d'une popularité encore vive en fin de vie, il est indéniable que son image est remise en cause par un nombre croissant de publications qui lui sont très critiques. En même temps apparaissent, comme durant la Révolution française, quelques caricatures qui se moquent du Général, en lui reprochant d'avoir mis en place la monarchie de Juillet (Planche 83), ou encore de s'être laissé berné par des promesses de liberté de la part de Louis-Philippe (Planche 82). Alors que sous la Restauration des critiques émanaient presque exclusivement

¹⁶¹⁹ Référence à la brochure de Gigault.

¹⁶²⁰ *Le Figaro*, 27 octobre 1833.

¹⁶²¹ E. Dufaitelle, *Les doctrines républicaines absoutes par le jury lyonnais : Assises du 4 décembre 1832*, Lyon : Perret, 1832, p. 11.

du camp royaliste, les opposants à Lafayette se trouvent désormais autant parmi les républicains de gauche que chez les doctrinaires de droite. Les dernières années du Général sont ainsi marquées par une popularité mitigée et par la prise de distance, du moins en France, de l'opinion par rapport au personnage de Lafayette.

Chapitre second :

La réception de la mort de Lafayette (1834)

Alors qu'en France son image se craquelle, Lafayette jouit tout de même encore d'une grande renommée et il reste toujours très estimé par de nombreux admirateurs en France et aux États-Unis. Lorsqu'il décède en mai 1834, les réactions face à la nouvelle de sa mort permettent de jauger l'étendue de sa popularité, variable d'un pays à un autre. Prévenue par la presse nationale, la foule est très nombreuse à assister aux funérailles du Général, ce qui entraîne quelques altercations avec les autorités, méfiantes en raison du contexte d'ébullition révolutionnaire qui règne dans la capitale.

Après avoir étudié les différents comptes-rendus des funérailles de Lafayette, nous nous pencherons sur la manière dont la presse française entretient une image positive du défunt, avant que ne fleurisse une nouvelle vague de publications en son honneur. Les très nombreuses lettres de condoléances, envoyées de France ou des États-Unis à George Washington Lafayette, traduisent, elles aussi, l'attachement de nombreux admirateurs. Pour terminer, nous pourrions nous attarder sur la façon dont la patrie d'adoption de Lafayette réserve à ce dernier des honneurs funèbres nationaux, dignes de ceux offerts à la mort de George Washington, en 1799, qui manifestent une popularité et une renommée encore très vivaces dans ce pays.

1. Le décès et les funérailles

La mort de Lafayette s'inscrit dans un contexte particulier, qui lui donne une signification politique non négligeable. En effet, dans les années 1820-1830, les funérailles de plusieurs grands hommes donnent lieu à des manifestations politiques, où les débordements sont fréquents, ce qui mène le pouvoir à être de plus en plus méfiant et prudent. Après s'être penché sur le contexte du décès du Général, il sera intéressant de se concentrer sur le sens politique de ses funérailles et sur l'image mitigée qu'elles donnent à l'opinion publique française et américaine.

Le contexte de la mort de Lafayette

Selon Emmanuel FUREIX, les boulevards deviennent le théâtre répété et codifié d'un grand rituel de contestation, né dans les années 1820, ancêtre de la manifestation moderne : l'enterrement d'opposition. Une vingtaine de funérailles de ce type jalonnent l'âge d'or de cette pratique, entre 1820 et 1834. Les plus importantes d'entre elles regroupent plusieurs dizaines de milliers de personnes. Le plus souvent, les funérailles des opposants parcourent les boulevards entre le domicile ou l'église paroissiale et le cimetière, selon un itinéraire fixé en accord avec la Préfecture de police et destiné à éviter les ruelles étroites et populaires du centre de Paris. Au fil des enterrements, la traversée des boulevards par la foule prend, de plus en plus, la forme d'une contestation de la population face au gouvernement et à l'Assemblée. Les boulevards sont d'abord le lieu de rassemblement de la foule, rassemblement en partie dû à la configuration des boulevards, où passants et flâneurs se mêlent aisément au cortège, mais aussi aux rumeurs, qui gagnent rapidement les quartiers

traversés, ainsi qu'aux feuilles volantes et billets d'invitations préalablement affichés ou imprimés¹⁶²².

De 1831 à 1834, le régime devient de plus en plus répressif face aux agitations, qui accompagnent ces funérailles politiques, en particulier après l'enterrement du général Lamarque, en juin 1832, qui a entraîné des agitations importantes dans la capitale. En 1834, pour étouffer la propagande républicaine, le gouvernement fait voter une série de lois, qui soumettent la profession des crieurs publics et marchands de journaux ambulants à une autorisation toujours révocable. Les dirigeants interdisent les associations politiques et défèrent devant la chambre de Paris les complots contre l'État. Le journaliste Armand Carrel invite alors ses lecteurs du *National* à « répondre à la suspension de la légalité par la suspension de l'ordre public ». Le 9 avril 1834, une manifestation est organisée à Lyon par la Société des Droits de l'Homme et le conseil exécutif des sociétés ouvrières de secours mutuel. L'émeute des ouvriers soyeux, qui s'ensuit pendant quatre jours, s'étend dès le 13 avril à la capitale, où Thiers la laisse se développer pour mieux l'écraser. Elle s'achève à Paris le 14 avril, par le massacre des habitants d'une maison de la rue Transnonain. Les occupants du numéro 12 de cette rue, dont la maison est située à côté d'une barricade, sont massacrés sans distinction pour un coup de feu tiré d'un des étages en direction d'un officier : les soldats pénètrent dans la maison, tuent 12 habitants et en blessent de nombreux autres, parmi lesquels on compte des vieillards, des femmes et des enfants¹⁶²³, ce que déplore Lafayette¹⁶²⁴.

C'est dans ce contexte de répression et de méfiance politique que s'inscrit la nouvelle de la mort de Lafayette. Son état de santé est déjà en déclin depuis plusieurs mois lorsqu'a lieu le massacre de la rue Transnonain. En effet, fin janvier 1834, Dulong¹⁶²⁵, un ami de Lafayette, est décédé à la suite d'un duel. Lafayette a assisté à ses obsèques, le 1^{er} février,

¹⁶²² E. Fureix, « Tours de ville frondeurs : les boulevards, la mort et la contestation (1815-1848) », dans *Romantisme*, vol. 36, n°134, 2006, p. 10-12.

¹⁶²³ G. Broglie, *La Monarchie de Juillet*, Paris : Fayard, 2011, p. 108.

¹⁶²⁴ *Mémoires correspondance et manuscrits du général La Fayette*, tome VI, Paris : Fournier, 1837-1838, p. 759-761. Paris, 14 avril 1834. Lettre de Lafayette à Fenimore Cooper.

¹⁶²⁵ François-Charles Dulong (1792-1834) est un avocat et député de l'Eure.

malgré le froid et la longue marche qui l'ont fatigué. Il a fait un malaise durant les longs éloges funèbres et il doit rester alité durant les mois qui suivent¹⁶²⁶.

Énervé par sa longue claustration, Lafayette veut sortir en voiture, lorsqu'il se sent un peu mieux. Au cours de la promenade, le 9 mai 1834, il prend froid et son état s'aggrave rapidement. Jules Cloquet, le médecin personnel du Général, précise en effet que

le 9 mai, le ciel [...] ne tarda pas à se couvrir de nuages épais. Le vent s'éleva, la température de l'air s'abaissa tout-à-coup, le tonnerre se fit entendre et la pluie tomba par torrents. Lafayette était sorti pour faire sa promenade habituelle à Beauséjour. Il ne prit pas assez de précautions pour se garantir du changement brusque de l'atmosphère, s'exposa quelques instants au vent glacial [...] et fut mouillé par la pluie. À son retour, il éprouva du malaise, de l'accablement et ressentit des douleurs aiguës dans les membres¹⁶²⁷.

Son état de santé décline les jours suivants, mais, contrairement à d'autres personnages publics, l'agonie de Lafayette a pour témoin de nombreuses personnes. Plusieurs hommes politiques, décédés dans les années 1830, sont morts entourés uniquement de leurs proches : ce fut le cas du général Foy, décédé en 1825, qui fut accompagné dans ses derniers jours par sa famille et des amis proches ; Manuel mourut au milieu de quelques amis ; Benjamin Constant, par contre, ferma les yeux dans la solitude, alors que ses funérailles furent un immense succès populaire. À l'inverse, un large public s'intéresse à l'état de santé de Lafayette, durant les derniers jours qui lui reste à vivre. Les 17 et 18 mai 1834, deux jours avant son décès, 80 élus lui rendent visite, issus pour l'essentiel de la bourgeoisie et de l'aristocratie libérales¹⁶²⁸. Comme pour la mort d'un souverain, des bulletins médicaux sont parfois publiés dans la presse régionale ou nationale¹⁶²⁹.

¹⁶²⁶ J. Cloquet, *Souvenirs sur la vie privée du général Lafayette*, Paris : Galignani, 1836, p. 288. Original consultable aux AN : 217Mi28, dossier BB.

¹⁶²⁷ J. Cloquet, *ibid.*, p. 293. Original consultable aux AN : 217Mi28, dossier BB.

¹⁶²⁸ E. Fureix, *La France des larmes : deuils politiques à l'âge romantique (1814-1840)*, Seyssel : Champ Vallon, 2009, p. 60.

¹⁶²⁹ Par exemple le 20 mai dans *Le National* ou le 22 mai dans le *Courrier de la Drôme et de l'Ardèche*.

La mort de Lafayette

Tandis qu'une partie de l'opinion publique s'intéresse à la santé de Lafayette, celle-ci décline peu à peu. Le Général décède le 20 mai 1834 au matin. Jules Cloquet, son chirurgien, évoque ainsi sa mort :

Le 20 mai, vers une heure du matin, les accidents augmentèrent encore de gravité. La respiration, qui depuis quarante-huit heures était fort gênée, devint plus difficile et la suffocation plus imminente. L'assoupissement, le léger délire, qui étaient survenu, et la prostration se prononcèrent de plus en plus et Lafayette expira dans nos bras, à quatre heures vingt minutes du matin ! Peu d'instants avant de mourir, Lafayette ouvrit les yeux, les promena avec attendrissement sur ses enfants, qui entouraient son lit, comme pour les bénir et leur dire un éternel adieu. Il me serra la main d'une manière convulsive, éprouva une légère contraction dans le front et les sourcils, fit une profonde et longue inspiration, immédiatement suivie du dernier soupir¹⁶³⁰.

Selon Cloquet, l'entourage familial est effondré par la mort du Général. Une iconographie représente la scène de la mort de Lafayette sous diverses manières : une gravure populaire tente de croquer son dernier soupir, dans son lit, entouré par de nombreuses personnes affligées (Planche 106), tandis qu'une autre gravure en bois met en scène le décès du Général, entouré d'autres militaires qui semblent moins attristés (Planche 107). Ary Scheffer, qui avait peint en 1822 un grand portrait de Lafayette (Planche 49), crée le dernier tableau de ce dernier, représenté sur son lit de mort (Planche 79). Bien que la longue tradition néoclassique de peindre dans des scènes nobles les morts sur leur lit soit évidente, le réalisme et les sentiments d'émotion de la scène, prise sur le vif, dominent cette toile, peinte par un artiste qui connaissait bien Lafayette¹⁶³¹.

Peu de temps après le décès de son père, George Washington Lafayette écrit une lettre à l'Assemblée pour prévenir les députés du décès d'un de leurs confrères les plus renommés. Il s'adresse ainsi au président de la Chambre des députés Dupin¹⁶³² :

Une pénible tâche m'est imposée. La mort, en arrêtant aujourd'hui le cours de la longue et patriotique carrière de mon père, vient d'enlever à la France un de ses plus dévoués

¹⁶³⁰ J. Cloquet, *ibid.*, p. 297. Original consultable aux AN : 217Mi28, dossier BB.

¹⁶³¹ S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *Lafayette, hero of two worlds : The art and pageantry of his farewell tour of America, 1824-1825*, Flushing (N.Y.) : Queens Museum, 1989, p. 175.

¹⁶³² André Dupin (1783-1865) est avocat, député et président de la Chambre des députés de 1832 à 1839.

citoyens. C'est au nom de ma famille, accablée de douleur, que j'ai l'honneur de vous prier, Monsieur le Président, de faire part à la Chambre du malheur qui vient de nous frapper¹⁶³³.

Les députés sont les premiers à être tenus informés du décès du Général. Dupin évoque, dans ses mémoires, la réception de cette nouvelle au sein de la Chambre et les réactions qu'elle suscite :

À l'ouverture de la séance :

M. le président : (Mouvement général d'attention) J'ai la douleur d'apprendre à la Chambre la mort de l'illustre général Lafayette (Morne silence). Il est mort à cinq heures du matin. Je vais tirer au sort la députation qui assistera à ses obsèques. Le jour n'en est pas fixé encore. Je ne doute pas qu'un grand nombre de nos collègues s'empresseront de se joindre à la députation (Oui ! Oui !).

*M. F. Delessert*¹⁶³⁴ : Je demande que M. le président écrive, au nom de la Chambre, aux membres de la famille de M. Lafayette, que nous prenons tous part à la perte que le pays vient de faire.

Voix nombreuses : Oui ! Oui ! Appuyé ! Appuyé !¹⁶³⁵

Une délégation est alors tirée au sort pour représenter l'Assemblée aux funérailles du Général. Le président Dupin déclare alors devant les députés que « le nom du général de Lafayette demeurera célèbre dans notre Histoire ; elle le comptera parmi les principaux fondateurs de la monarchie constitutionnelle, qu'il a saluée avec nous de ses acclamations et de ses vœux¹⁶³⁶ ». Cette déclaration est partiellement reprise dans la lettre de condoléance officielle que Dupin écrit au nom de la Chambre des députés et qui est destinée à la famille de Lafayette :

La Chambre a appris avec une vive douleur la perte qu'elle vient de faire. La mort de M. le général Lafayette l'a privée d'un de ses plus illustres membres, d'un grand citoyen que la liberté a trouvé fidèle à sa cause dans toutes les crises, où elle avait besoin d'être défendue. [...] Le nom du général Lafayette restera célèbre dans notre Histoire¹⁶³⁷.

Si rendre hommage à un confrère décédé semble habituel, la mort de Lafayette, député qui est loin d'être passé inaperçu durant ses mandats, crée une émotion particulière au sein de la Chambre des députés. Le jour même, les journaux apprennent au pays entier

¹⁶³³ AN, C 760, pièce 104. Paris, 20 mai 1834. Lettre de George Washington Lafayette au président de la Chambre des députés.

¹⁶³⁴ François-Marie Delessert (1780-1868) est député de la Seine de 1831 à 1837.

¹⁶³⁵ *Mémoires de M. Dupin : Carrière politique, souvenirs parlementaires*, Paris : Plon, 1861, t. III., p. 392-393.

¹⁶³⁶ *Le Moniteur*, 21 mai 1834.

¹⁶³⁷ AN, 217Mi27, dossier B1. Paris, 20 mai 1834. Lettre d'André-Marie Dupin, président de la Chambre des députés, à George Washington Lafayette.

la nouvelle de la mort du Général, invitant ainsi tous ceux qui en ont la possibilité à assister aux obsèques du défunt.

Les funérailles de Lafayette

Le jour des obsèques est fixé au 22 mai 1834. Le convoi part à neuf heures du matin de la rue d'Anjou pour rejoindre le cimetière de Picpus, en passant par la place Vendôme, la rue de la Paix, les boulevards, la place de la Bastille et le faubourg Saint-Antoine jusqu'à la rue de Picpus. Malgré les convictions maçonniques de Lafayette, une cérémonie religieuse a lieu à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption. Selon le récit de Jules Cloquet, on peut observer un engouement pour toucher le corps du Général, à l'instar de la vénération des reliques de certains saints chrétiens :

Le corps fut accompagné par une foule immense depuis la rue d'Anjou jusqu'à l'église de l'Assomption. Les Gardes nationales, en grande tenue, portant au bras l'écharpe de deuil, formaient avec les troupes de ligne une double haie de chaque côté du cortège. Le parvis de l'église était déjà rempli de ces anciens soldats de Lafayette. Dès que le char funèbre fut arrivé, ils se précipitèrent vers le cercueil et se disputèrent l'honneur de le porter dans le sanctuaire. Chacun voulait approcher les dépouilles mortelles du Général, chacun voulait au moins toucher son linceul en témoignage de respect, de regrets et d'adieux¹⁶³⁸.

Après la cérémonie, le cortège funèbre continue son itinéraire vers le cimetière de Picpus, où Lafayette souhaite être enterré à côté de sa femme. La foule se fait de plus en plus nombreuse : selon certains journaux, 100 000 personnes seraient présentes¹⁶³⁹, tandis que certains historiens estiment le convoi à 60 000 individus¹⁶⁴⁰, ce qui reste quand même un chiffre considérable. Plusieurs délégations assistent aux obsèques, parmi lesquelles on compte les Américains de Paris, mais aussi la loge « la Rose du Parfait Silence » du Grand Orient de Paris, qui lui rend hommage en déployant sa bannière¹⁶⁴¹. Arrivés au cimetière, seulement cinq cent personnes sont admises à entrer, principalement la famille et les amis,

¹⁶³⁸ J. Cloquet, *ibid.*, p. 304. Original consultable aux AN : 217Mi28, dossier BB.

¹⁶³⁹ *Le Bon Sens*, 23 mai 1834.

¹⁶⁴⁰ E. Fureix, *op. cit.*, p. 375.

¹⁶⁴¹ P. Chevalier, « La carrière maçonnique de La Fayette » dans *Almanach de Brioude et de son arrondissement*, 65^e année, 1985, p. 64.

en raison du manque de place. La tombe du Général (Planche 108) est comblée par la terre d'Amérique qu'il avait ramenée de son dernier voyage aux États-Unis. Guizot précise qu'

au cimetière, la religion et les souvenirs intimes de l'âme étaient seuls présents. La politique n'avait point de place auprès du lit du mort et du tombeau de l'homme, dont elle avait rempli et dominé la vie¹⁶⁴².

En effet, aucun éloge funèbre n'est alors prononcé, en accord avec les derniers souhaits du défunt, conformément à un décret de police, pris pour l'occasion, pour tenter d'éviter les discours enflammés. Un rapport rappelle par ailleurs le bon déroulement de la cérémonie au cimetière : « Le corps est arrivé après 2 heures à Picpus et la foule s'est dissipée d'elle-même. La population a montré le plus grand calme pendant toute la cérémonie¹⁶⁴³ ». Tout le monde s'accorde pour dire que le nombre de militaires présents empêche tout débordement qui aurait pu engendrer une insurrection. C'est ainsi que les funérailles s'achèvent paisiblement, sans heurts majeurs.

Selon Emmanuel FUREIX, depuis les funérailles du général Lamarque qui ont mené à l'insurrection des 5 et 6 juin 1832, toutes les obsèques politiques font l'objet d'une surveillance, voire d'une répression. De nouvelles techniques de maintien de l'ordre sont mises en place, à l'instigation du préfet de police Gisquet¹⁶⁴⁴, et appliquées en particulier aux funérailles de Dulong et de Lafayette. Dès lors, la présence physique des militaires et des policiers devient massive et ostensible. Aux funérailles de Lafayette, les canons sont rassemblés à la barrière du Trône, au milieu des baïonnettes et de la cavalerie. La présence, d'ordinaire honorifique, de soldats dans le cortège est inversée ici en force de surveillance et de maintien de l'ordre. Des pelotons ou escouades de sergents de ville, de commissaires de police, d'officiers de paix et de garde municipaux, sont essaimés tout au long du cortège, redoublés d'une haie de soldats de ligne. La vision de l'enterrement change donc : d'un rite soustrait à toute norme légale, il s'apparente à un attroupement potentiellement dangereux soumis à la loi¹⁶⁴⁵.

¹⁶⁴² F. Guizot, *Mémoires pour servir à l'Histoire de mon temps*, Paris : Lévy, 1858, t. III, p. 279.

¹⁶⁴³ AN, F⁷ 6783, dossier 4. Paris, 22 mai 1834, 4h 1/2 du soir. Rapport du colonel de la 1^{re} légion de gendarmerie départementale au ministre de l'Intérieur.

¹⁶⁴⁴ Henri Gisquet (1792-1866), préfet de police de Paris de 1831 à 1836, réprime l'insurrection de juin 1832 et contrôle les autres funérailles politiques qui suivent, afin d'éviter une nouvelle émeute.

¹⁶⁴⁵ E. Fureix, *op. cit.*, p. 375 et 400.

Un mois après les émeutes lyonnaises et parisiennes d'avril 1834 (cf. p. 464), la police craint une nouvelle rébellion républicaine. En plus de la présence militaire s'ajoute un contrôle policier plus fort : les bannières corporatives ou nationales sont interdites, les éloges funèbres sur la tombe sont proscrits, seuls la famille et les amis peuvent entrer dans le cimetière et un drapeau tricolore est arraché des mains de républicains à la sortie du cimetière de Picpus¹⁶⁴⁶.

Pour la foule, qui se sent dépossédée d'un rite funèbre trop strictement encadré, la marge de manœuvre est assez limitée. Lors des funérailles de Lafayette, les républicains de la Société des Droits de l'Homme envisagent de traîner le corbillard vers le Panthéon, ce qui n'est pas accompli, en raison de la forte présence policière et militaire¹⁶⁴⁷. En définitive, les funérailles du Général se déroulent plutôt calmement et n'engendrent pas d'émeute généralisée, même si quelques petits incidents ternissent l'image des obsèques.

Les funérailles, un moyen d'attaquer le gouvernement

Les funérailles de Lafayette donnent l'occasion à certains journaux d'opposition de critiquer le gouvernement et l'encadrement policier qui se manifeste en particulier lors de plusieurs escarmouches. La première, qui a lieu sur la place Vendôme, est rapportée de manière objective par le commandant de gendarmerie :

Vers 11 heures ½, le cortège s'est dirigé sur la place Vendôme, où à peine arrivé, une bande de 5 à 600 jeunes gens, portant un drapeau tricolore, sur lequel on lisait *les écoles*, s'est présentée pour le suivre. Une discussion très vive s'est engagée à ce moment entre les jeunes gens qui voulaient conserver ce signe de ralliement et un détachement de la garde municipale qui voulait le leur faire abattre. Un officier de ce corps est parvenu à le leur arracher. Ce mouvement, qui pouvait devenir sérieux, n'a cependant pas arrêté la marche du convoi, qui a continué sans obstacle¹⁶⁴⁸.

Le National, journal d'opposition, rapporte de manière assez similaire cette petite altercation qui n'a, en réalité, pas de véritables conséquences :

¹⁶⁴⁶ E. Fureix, *op. cit.*, p. 401 ; S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *op. cit.*, p. 60.

¹⁶⁴⁷ E. Fureix, *op. cit.*, p. 385.

¹⁶⁴⁸ AN, F⁷ 6783, dossier 4. Paris, 22 mai 1834. Rapport du chef d'escadron commandant la gendarmerie de la Seine au ministre de l'Intérieur.

Sur la place Vendôme, un garde municipal s'approche d'un groupe qui paraissait formé d'étudiants et qui marchait serré autour d'un drapeau tricolore couvert d'un crêpe. Une lutte s'engage entre le garde municipal et le jeune porte-drapeau. [...] Dans le combat, le drapeau est mis en pièces. [...] Heureusement, personne n'est blessé, cependant, et à une grande distance, tout le monde avait pris la fuite¹⁶⁴⁹.

Néanmoins, même si ce petit accrochage est sans conséquence, il permet à certains journaux d'attaquer la manière de procéder des autorités. La présence policière, selon le *Courrier français*, est trop forte, au moment même où la foule souhaiterait se recueillir pour faire le deuil du défunt :

On n'était pas peu surpris de voir défiler cinq piquets de sergens de ville ayant à leur tête des commissaires de police, comme si l'on marchait à la répression d'une émeute, comme s'il avait fallu mêler à la douleur publique des idées de désordre et de répression violente. Cette innovation date des funérailles de Dulong¹⁶⁵⁰.

C'est, en effet, depuis ces funérailles, que les forces policières et militaires sont devenues davantage ostensibles, afin de dissuader toute tentative d'agitation révolutionnaire. Une publication favorable à ces mesures commente ainsi :

Nous nous bornerons à une réflexion sur les sergens de ville et le déploiement de forces qui assistaient au convoi du général Lafayette. Les journaux de l'opposition ne manqueront pas d'en faire un crime au gouvernement et d'appeler cela une insulte au héros des deux mondes. À qui la faute, si chaque convoi, depuis quelques années est une occasion pour les perturbateurs de jeter le désordre dans la cité ? [Lafayette] fut plus que personne ami de l'ordre public, autant que de la liberté¹⁶⁵¹.

Il est concevable que les autorités, craignant une nouvelle émeute, aient pris toutes les mesures nécessaires au maintien de l'ordre, au risque de passer pour trop répressives. Après la petite altercation de la place Vendôme a lieu un nouvel incident près de la porte Saint-Martin, qui donne lieu à des interprétations divergentes. Selon *Le National*, la cavalerie aurait chargé sans véritable motif sur la foule, ce qui permet au journal de commenter :

Voilà les honneurs auxquels aboutira cette popularité si persévéramment et si noblement cultivée, popularité deux fois portée jusqu'à l'idolâtrie, à la distance d'un demi-siècle, en 1789 et en 1830¹⁶⁵². [...] Un jour, Paris effacera les souillures qu'on s'est efforcé

¹⁶⁴⁹ *Le National*, 23 mai 1834.

¹⁶⁵⁰ *Courrier français*, 23 mai 1834.

¹⁶⁵¹ *Mort du G^{al} Lafayette et notice sur sa vie*, Rouen : Marie, [1834], p. 7-8.

¹⁶⁵² On notera l'absence d'évocation du voyage américain de Lafayette aux États-Unis en 1824-1825.

d'attacher au convoi de Lafayette par l'ignominieux contact de la police. [...] C'est ainsi, [...] par la crainte assez fréquemment renouvelée que la moindre échauffourée n'amenât de nouvelles scènes de juin¹⁶⁵³ et d'avril¹⁶⁵⁴, que le convoi du général Lafayette a manqué de cet éclat, de ce recueillement, de cette religieuse unanimité de pleurs qui entourèrent [...] les cendres de Benjamin Constant¹⁶⁵⁵.

Si ce journal d'opposition en profite pour critiquer la présence policière, cet incident de la porte Saint-Martin semble s'être déroulé tout autrement. Selon le *Journal des débats*¹⁶⁵⁶ et *Le Constitutionnel*, « l'encombrement de la foule et la chute d'un homme, qui était monté sur un arbre, ont causé un mouvement¹⁶⁵⁷ » d'agitation. Selon une brochure favorable au régime, il n'y aurait jamais eu de charge de cavalerie, mais un simple accident de chantier :

À midi et demi, le char funèbre était parvenu à la hauteur de la porte Saint-Martin, quand on a vu des tourbillons de poussière s'élever tout à coup et la foule se sauver dans tous les sens [...]. Déjà mille versions alarmantes circulaient parmi les curieux [...]. La vérité est qu'il n'y a eu ni démonstrations républicaines, ni charges de Garde nationale : vis-à-vis de la porte Saint-Martin était un immense échafaudage en planches, sur lequel s'étaient entassés des femmes et des enfans. [...] L'échafaudage a croulé avec fracas et entraîné dans sa chute plus de cinquante personnes. Des femmes ont été horriblement mutilées. [...] Voilà la cause unique d'un mouvement, qui a de suite donné lieu aux commentaires les plus bizarres¹⁶⁵⁸.

Il ne s'agirait donc que d'un accident où les autorités ne seraient pas impliquées, ce qui enlève aux journaux d'opposition la possibilité de critiquer le gouvernement. La presse s'en prend aussi à la famille royale qui est présentée comme faussement endeuillée. Tandis que *Le National* reproche aux ministres d'avoir été absents au convoi funèbre¹⁶⁵⁹, le *Constitutionnel* précise qu'à la fin de leur Conseil, ces derniers se sont pourtant rendus dans la famille de Lafayette pour lui « offrir leurs complimens de condoléances¹⁶⁶⁰ ». *Le Bon Sens*, quant à lui, critique plusieurs membres de la famille d'Orléans, pour avoir seulement envoyé

¹⁶⁵³ Juin 1832, insurrection à Paris.

¹⁶⁵⁴ Avril 1834, massacre de la rue Transnonain.

¹⁶⁵⁵ *Le National*, 23 mai 1834.

¹⁶⁵⁶ *Journal des débats politiques et littéraires*, 23 mai 1834.

¹⁶⁵⁷ *Le Constitutionnel*, 23 mai 1834.

¹⁶⁵⁸ *Mort du G^{al} Lafayette et notice sur sa vie*, Rouen : Marie, [1834], p. 7.

¹⁶⁵⁹ *Le National*, 23 mai 1834.

¹⁶⁶⁰ *Le Constitutionnel*, 23 mai 1834.

un carrosse, sans avoir été présents en personne. Louis-Philippe est aussi cloué au pilori pour avoir feint d'être attristé par la mort du Général qui était devenu un rival¹⁶⁶¹ :

On voyait défiler quatre voitures vides, quatre voitures du château. M^{me} Adélaïde et chacun des princes d'Orléans, de Nemours et de Joinville y avait envoyé la sienne avec deux laquais en petite livrée. Les voitures de Louis-Philippe y brillaient par leur absence. [...] Il y avait le cortège du pouvoir et le cortège populaire. L'un marchant sur deux rangs, simulant la douleur ou l'étalant par l'ordre, l'autre, sincère, se déroulant sur un vaste espace, marchant sans ordre et témoignant, par une attitude grave et douloureuse, que le pays venait de faire une perte immense. [...] Aujourd'hui, c'était la contre-révolution qui menait hypocritement le deuil de la révolution¹⁶⁶².

L'idée que Louis-Philippe est faussement attristé par la mort d'un Lafayette, devenu gênant, ressort dans une caricature d'Honoré Daumier (Planche 84). Le roi y est présenté comme simulant des larmes lors du convoi funèbre du Général. Ce type de critiques reste pourtant plutôt épisodique, car, durant les quelques jours qui suivent la nouvelle de la mort de Lafayette, la presse française se concentre davantage à faire l'éloge du Général. On peut se demander comment l'opinion publique française, mais aussi américaine, réagit face à cette nouvelle et si de nouveaux honneurs permettent d'indiquer le niveau d'appréciation du Général de part et d'autre de l'Atlantique.

¹⁶⁶¹ J. Gilmore, J.-B. Duroselle et F. Cottin, *La République clandestine : 1818-1848*, Paris : Aubier, 1997, p. 210-211.

¹⁶⁶² *Le Bon Sens*, 23 mai 1834.

2. La réception de l'annonce de la mort de Lafayette en France

La nouvelle du décès du Général est diffusée par la presse nationale, puis locale, qui tente de donner, par un portrait très flatteur, une image extrêmement positive du défunt. Tout le monde s'accorde pour lui reconnaître certaines vertus, que l'on retrouve dans une nouvelle vague de biographies qui fleurissent au lendemain de sa mort. Afin de saisir l'opinion publique à propos de la personne de Lafayette peu de temps après sa mort, l'étude des journaux et brochures sera complétée par celle de jugements de quelques contemporains, ainsi que par celle de lettres de condoléances, qui témoignent de l'affection d'un certain nombre de personnes pour le Général.

L'image de feu Lafayette dans la presse française

Malgré leurs opinions divergentes sur la carrière et le rôle symbolique de Lafayette, différents journaux de l'époque s'accordent à reconnaître ses qualités et tendent à lui rendre hommage¹⁶⁶³. La nouvelle de sa mort fait la une de très nombreux journaux nationaux, puis locaux, qui, presque tous, font l'éloge du Général pendant trois jours, du 21 au 23 mai 1834¹⁶⁶⁴. En plus d'annoncer son décès, la plupart des journaux publient une notice biographique, accompagnée parfois d'une petite gravure du Général, en même temps qu'ils préviennent que ses funérailles auront lieu à Paris le 22 mai. En annonçant sa mort, certains journaux peuvent prendre un ton dithyrambique, à l'instar du *Charivari*, qui écrit :

¹⁶⁶³ A. Vallauri, *Lafayette dans la mémoire collective nationale*, Lyon : IEP, 2011, p. 15.

¹⁶⁶⁴ Les 21, 22 et 23 mai 1834, on trouve, par exemple, des articles sur Lafayette dans les journaux suivants : le *Moniteur*, le *Journal des débats politiques et littéraires*, le *Courrier français*, *Le Figaro*, *Le Bon Sens*, *Le Charivari*, *Le Messenger*, le *Moniteur du Commerce*, le *Bulletin du Soir*, *Le Corsaire*, le *Temps*, *Le Constitutionnel*, le *Journal de Paris*, *La Gazette de France*, *Le Populaire*, *La Quotidienne*, *L'Écho de Vésone*, *Le Journal de l'Ain*.

Lafayette est mort ! Que de larmes dans ces trois mots ! La France pleurera son meilleur fils, le monde son plus grand citoyen, l'Amérique le fondateur de sa liberté, l'Europe le précurseur, le soldat, l'avant-garde de la sienne. La vieille société pleurera son plus loyal adversaire, le jeune siècle son plus digne représentant. Tous les partis pleureront l'honnête homme¹⁶⁶⁵.

Même si tous les journaux ne partagent le même enthousiasme à propos de Lafayette, il faut reconnaître que tous les bords politiques rendent hommage au défunt. Le *Journal des débats*, qui a pu à certains moments critiquer les actions du Général, admet que désormais l'heure est venue de rendre hommage aux qualités de ce dernier. Ce journal exprime des réflexions à propos de la popularité de Lafayette durant la révolution de Juillet :

Nous n'étions point les amis politiques de M. de Lafayette et nous avons souvent combattu ses principes. Mais il est des adversaires à qui on aime à rendre justice ; il est des âmes nobles et pures qu'on aime à saluer d'un respect sincère tant qu'elles demeurent ici-bas et d'un regret douloureux, quand elles se retirent de la terre. M. de Lafayette était pour nous une de ces âmes à part [...]. Il était le modèle de quelques-unes des vertus et des qualités qui sont possibles encore dans nos temps de passions. [...] Qui a conservé à la révolution de Juillet ce caractère d'innocence et de pureté ? M. de Lafayette : c'est lui qui s'est opposé aux caprices des vengeances populaires ; c'est lui qui, aimant la popularité avec passion, n'hésitait pas cependant à sacrifier sa popularité s'il le fallait pour maintenir la mansuétude des mœurs de 1830¹⁶⁶⁶.

C'est ainsi que le Général, allant au-delà de sa « passion » pour la popularité, aurait réprimé les révoltes de décembre 1830, au risque de passer pour impopulaire. Le *Courrier français*, qui, comme beaucoup d'autres journaux, dédie un article de première page à la mort de Lafayette, pendant trois jours d'affilée, affirme qu'en décembre 1830 le régime de Louis-Philippe n'a survécu que grâce à la renommée du Général : « Sa popularité contribuait puissamment à sauver le gouvernement d'une crise redoutable¹⁶⁶⁷ ». Le *Constitutionnel*, qui consacre plusieurs articles à Lafayette, après une longue série d'éloges sur sa carrière, met également en avant ses liens avec George Washington et l'Amérique :

Une grande destinée, une destinée unique dans les siècles, vient de finir. [...] Ami de Washington et fils adoptif de l'Amérique, Lafayette rapporta dans son pays le culte de la liberté, à laquelle il avait juré de consacrer sa vie¹⁶⁶⁸.

¹⁶⁶⁵ *Le Charivari*, 21 mai 1834.

¹⁶⁶⁶ *Journal des débats politiques et littéraires*, 21 mai 1834.

¹⁶⁶⁷ *Courrier français*, 21 mai 1834.

¹⁶⁶⁸ *Le Constitutionnel*, 21 mai 1834.

Rappeler le succès de Lafayette aux États-Unis permet aux journalistes français de montrer au lectorat que le Général a joui d'une popularité inégalée et qu'il a été admiré pour ses vertus et ses qualités. Le *Courrier français* remémore, par exemple, le voyage de Lafayette aux États-Unis en 1824-1825, mais, dans le contexte de tensions diplomatiques avec ce pays, les journalistes prennent leurs distances vis-à-vis du modèle américain :

Il alla revoir en 1823¹⁶⁶⁹ ce pays de liberté où sa présence excita des transports dignes d'un grand peuple. Sa marche triomphale, marquée à chaque pas par les élans d'une reconnaissance passionnée, est peut-être ce qu'il fut donné à un mortel d'éprouver de plus enivrant. [...] Il a joui vraiment de toute sa gloire et de la plus belle gloire que puisse rêver l'ambition humaine. [...] Cette union américaine, ce *self-government* qui, depuis cinquante ans, faisaient envie à l'Europe civilisée, montrèrent tout-à-coup qu'ils n'étaient pas plus que les autres institutions humaines à l'abri des orages et des dissensions¹⁶⁷⁰.

Ce journal fait référence ici à la crise de nullification (cf. p. 434) et le débat émergent sur la banque des États-Unis¹⁶⁷¹. La mort de Lafayette est un tournant important, parce qu'elle prive la France d'un zélé défenseur de la cause américaine. À ce moment-là, les libéraux français se désintéressent du modèle américain, ce qui rend les idées de Lafayette démodées et hors de propos¹⁶⁷². La disparition de Lafayette, symbole de la république et des idées américaines, de l'amitié franco-américaine, concourt à la disparition de l'école américaine. La *Gazette de France* écrit justement que

c'est un grand événement que la mort du général Lafayette. Dès aujourd'hui, les idées américaines, dont il était la personnification, n'ont plus de représentant sur le théâtre politique¹⁶⁷³.

Pendant cinquante ans, Lafayette s'est identifié à l'Amérique. La disparition de Lafayette a des conséquences : sa longévité et sa popularité ont maintenu une image de l'Amérique de moins en moins proche de la réalité. À sa mort, la réputation des États-Unis est livrée aux caprices de l'opinion, sans le voile protecteur qu'était Lafayette, en butte aux

¹⁶⁶⁹ L'auteur de l'article s'est probablement trompé sur la date de ce voyage.

¹⁶⁷⁰ *Courrier français*, 21 mai 1834.

¹⁶⁷¹ Les élections présidentielles américaines de 1832 sont marquées par un vif débat à propos de l'existence ou la disparition de la *Second Bank of the United States*. Les démocrates et Andrew Jackson, qui souhaite être réélu, veulent la voir disparaître, car jugée trop favorable à certains privilégiés, tandis que les républicains, à commencer par Henry Clay et Daniel Webster, espèrent la survie de l'institution.

¹⁶⁷² S. Neely, « Lafayette's *Mémoires* and the changing legacy of two Revolutions », dans *European History Quarterly*, n°34, 2004, p. 390-391.

¹⁶⁷³ *Gazette de France*, 21 mai 1834.

polémiques et aux pamphlétaires. Une publication met justement en avant le décalage entre l'idéal américain selon le Général et la réalité des années 1830 :

Depuis cinquante ans, qui a fait connaître l'Amérique, qui nous l'a vantée en tout, montrée en beau sous toutes ses faces, qui nous a dit ses moindres paroles ? N'est-ce pas Lafayette qui, dans l'ingénuité de sa belle âme, n'ayant vu que l'enfance de cette liberté, si différente aujourd'hui de son premier âge, l'a défendue contre tous ?¹⁶⁷⁴

Quelques mois après sa mort, paraît l'essai de Tocqueville : au défenseur fervent de la liberté américaine succède l'observateur lucide et sans illusions de la démocratie américaine. De nombreux autres voyageurs français vont en Amérique au début des années 1830 et reviennent en France avec une autre image que celle que Lafayette et son entourage présentaient jusque-là. Les républicains de gauche, avec un esprit très jacobin, critiquent le fédéralisme américain, menace de l'unité de tout le pays. Mais ils s'en prennent aussi à d'autres problèmes américains : l'individualisme, identifié comme l'égoïsme, les exterminations d'Indiens et le maintien de l'esclavage¹⁶⁷⁵. À la mort de Lafayette, la presse française est consciente que disparaît l'un des derniers défenseurs du modèle américain en France. C'est même tout le système républicain qui est remis en cause, puisque, selon certains journaux royalistes, le dernier représentant du républicanisme s'en est allé. La *Gazette de France* écrit ainsi :

Mirabeau¹⁶⁷⁶ avait dit en mourant qu'il emportait avec lui la monarchie ; on peut dire avec raison que M. de Lafayette emporte avec lui la république. [...] Les cérémonies funèbres ont jusqu'à présent été fatales à la révolution. On aurait dit que, se sentant mourir, elle voulait se cramponner à la vie à chaque tombe qui s'ouvrait pour ses représentants. Les cérémonies funèbres ont jusqu'à présent été fatales à la révolution. [...] Lamarque, Benjamin Constant, Dulong, ont servi gradativement à marquer les phases de sa décadence. M. de Lafayette ferme la marche. Son convoi sera la dernière de ces solennités. La révolution est morte, puisqu'elle a perdu le dernier de ses représentants¹⁶⁷⁷.

Pour les républicains, sur le plan symbolique, la mort de Lafayette est une perte considérable. Un journal régional écrit ainsi que « la perte de ce grand citoyen sera

¹⁶⁷⁴ *Coup d'œil sur l'état actuel des États-Unis d'Amérique et les événements qui s'y préparent*, Paris : Ledoyen, 1834, p. 17.

¹⁶⁷⁵ R. Rémond, *Les États-Unis devant l'opinion française, 1815-1852*, Paris : A. Colin, 1962, p. 665-666.

¹⁶⁷⁶ Honoré-Gabriel Riqueti de Mirabeau (1749-1791), révolutionnaire français.

¹⁶⁷⁷ *Gazette de France*, 21 mai 1834.

profondément sentie par tous les amis de la liberté¹⁶⁷⁸ ». Pour la presse royaliste et pour Louis-Philippe, c'est un soulagement, car ils le considéraient encore comme un rival dangereux¹⁶⁷⁹. Si de manière globale la presse française tend à reconnaître les qualités du défunt et à en faire l'éloge, les journaux de droite ne se font pour autant plus d'illusions sur le modèle américain et républicain que Lafayette a toujours défendu. Lorsque *Le Moniteur* publie un éloge funèbre, où celui-ci est présenté comme ayant « concouru au triomphe du système monarchique¹⁶⁸⁰ », la *Gazette de France*, journal royaliste, commente :

Le triomphe du système monarchique ! La plaisanterie est un peu forte, quand on songe que c'est M. de Lafayette qui a déclaré la déchéance [de Charles X] et qui a détruit par conséquence le principe de l'inviolabilité royale¹⁶⁸¹.

Dans la logique de royalistes légitimistes, l'aide de Lafayette pour mettre en place le régime de Louis-Philippe n'a ainsi été que destructeur pour la monarchie. Ce ne serait donc qu'une illusion de présenter le Général comme ayant contribué à la cause monarchiste. *L'Ami de la religion* écrit ainsi qu'

il se montra constamment l'ennemi des Bourbons et eut beaucoup de part à leur expulsion en 1830. Il fut tout-puissant pendant plusieurs jours à l'Hôtel de Ville et, s'il consentit à l'élection d'un roi, c'est parce qu'il espéroit de trouver dans son gouvernement l'image d'une république, dont il fut toujours épris¹⁶⁸².

Dans la presse régionale circule une notice biographique très négative sur Lafayette, présenté comme un « comploteur » et comme un opportuniste, dont la renommée n'entrera pas dans la postérité :

Ne pouvant être distingué dans une cour, il voulut être un héros et fut demander à l'Amérique de le dédommager des disgrâces de Versailles. [...] Cette expédition d'Amérique lui valut un air d'héroïsme, auquel cependant tout le monde ne fut pas trompé. [...] Depuis ce temps, sa vie est assez connue : elle se traîne dans la recherche d'une popularité qu'il ne sait pas saisir dans sa partie noble, élevée, et qu'il laisse tomber dans la faveur des applaudissemens d'une populace qu'il faut savoir réprimer et non flatter [...]. Tel fut Lafayette : estimable comme homme privé, pernicieux comme homme public, destitué du talent qui donne les grandes places dans l'Histoire, plus fameux que

¹⁶⁷⁸ *Le Courrier de la Drôme et de l'Ardèche*, 25 mai 1834.

¹⁶⁷⁹ J. Gilmore, J.-B. Duroselle et F. Cottin, *op. cit.*, p. 210-211.

¹⁶⁸⁰ *Le Moniteur*, 21 mai 1834.

¹⁶⁸¹ *Gazette de France*, 22 mai 1834.

¹⁶⁸² *L'ami de la religion*, 22 mai 1834.

célèbre, et ayant plus de droit au bruit qu'à la renommée. Le temps lui enlèvera tout ce que les partis ont pu lui conférer de celle-ci¹⁶⁸³.

Le Figaro, journal royaliste qui a attaqué Lafayette à plusieurs reprises entre 1830 et 1833, se veut davantage élogieux, lorsqu'il publie des articles sur la mort du Général. Il présente ce dernier comme ayant toujours souhaité le maintien de l'ordre et tente de conforter ses positions politiques royalistes en rappelant que Lafayette n'a jamais souhaité l'établissement d'une république anarchique et désordonnée, telle que certains républicains la conçoivent. *Le Figaro* évoque ainsi les funérailles du Général :

Chacun contemplait en silence ce cortège lugubre qui se déroulait sur les longs boulevards pour honorer la mémoire de l'illustre défunt. Ce n'était pas une démonstration politique dans le genre de celles qui ont été le prétexte de scènes sanglantes. [Lafayette] avait lui-même combattu la révolte et réprimé la sédition, tant aux diverses crises de la première révolution, que dans les troubles qui ont suivi notre révolution de Juillet. [...] Le dernier asile qu'il s'est choisi est lui-même une éclatante protestation contre ceux qui voulaient [...] couvrir de sa vieille popularité leurs tentatives pour repousser violemment le pays vers un régime de malheur, de terreur et de sang. Dans le cimetière de Picpus, où l'illustre citoyen a voulu être enseveli, reposent de nobles victimes de la république [...]. C'est là une dernière et solennelle profession de foi, un acte de protestation et d'opposition contre la république, telle qu'elle s'est offerte à nous¹⁶⁸⁴.

Les visions sur le personnage de Lafayette sont donc dissemblables en fonction de l'orientation politique des journaux. Nombreux sont les journalistes à rendre hommage au défunt, dont les valeurs sont appréciées et reconnues. Si une image très positive ressort de la plupart des journaux, plus personne ne se fait d'illusions sur le modèle américain, dont Lafayette s'est fait le défenseur, et, par là même, le système républicain est remis en cause par certains journaux. Même si un petit nombre de journalistes royalistes légitimistes critiquent le comportement du Général en 1830, il faut reconnaître que le ton est moins virulent que ce qu'on aurait pu lire quelques mois auparavant. Alors que les visions restent encore divergentes dans la presse française, les brochures biographiques qui paraissent pour l'occasion sont, quant à elles, bien plus unanimes.

¹⁶⁸³ *Journal de l'Ain*, 4 juin 1834.

¹⁶⁸⁴ *Le Figaro*, 23 mai 1834.

Les publications françaises à la mort de Lafayette

Tandis que les journaux français sont indépendants les uns des autres et peuvent ainsi avoir leur propre opinion sur Lafayette, en fonction de leurs tendances politiques, les brochures biographiques qui paraissent peu de temps après la mort du Général sont toutes très partisans, car elles ont pour but de le présenter de manière élogieuse. Il ne paraît alors aucune biographie critique, telle qu'on en a trouvé du vivant de Lafayette (cf. p. 356-359 et 451-456). Dans la vingtaine de poèmes et de biographies, qui paraissent peu de temps après la mort du Général, tous les événements de sa vie sont vus d'un très bon œil et toujours justifiés en sa faveur. Il s'agit ici de publications populaires à la prose simple, destinées à une large diffusion dans le peuple. Une des brochures, qui se dit être une « édition populaire tirée à 100 000 exemplaires », au prix de 25 centimes de francs seulement, achève son récit par une remarque des plus élogieuses :

Depuis 40 ans, le nom de Lafayette a pris la place la plus noble et la plus élevée dans l'histoire contemporaine. Les peuples ont retenu ce nom comme un exemple, comme un symbole, comme une espérance. [...] Il appartient à la postérité, il est la gloire de la France¹⁶⁸⁵.

Ces biographies prennent soin de justifier le rôle de Lafayette pendant les journées des 5 et 6 octobre 1789, ainsi que son départ à l'étranger, mais elles omettent d'évoquer l'épisode du Champ-de-Mars, qui reste un point noir dans sa carrière. Aucune biographie ne traite de la carrière secrète de Lafayette, c'est-à-dire son implication dans la franc-maçonnerie et le carbonarisme. Dans ces brochures, le voyage de 1824-1825 en Amérique est soit très rapidement abordé, soit carrément omis, comme dans une des biographies qui résume, en une page lacunaire, la période allant de l'emprisonnement à Olmütz jusqu'à sa mort¹⁶⁸⁶. Le récit d'une autre passe directement de la chute de Napoléon à la révolution de 1830, comme si rien ne s'était passé entre-temps¹⁶⁸⁷. De la sorte, le voyage en France en 1829 passe, lui aussi, inaperçu.

¹⁶⁸⁵ *Vie de Lafayette avant, pendant et après la révolution de Juillet 1830*, Paris : Everat, 1834, p. 15-16.

¹⁶⁸⁶ *Vie du général Lafayette, sa conduite privée et politique depuis l'insurrection américaine jusques et compris la révolution de 1830*, Paris : Sétier, 1834, p. 12.

¹⁶⁸⁷ *Vie privée, politique et militaire du G^{al} Lafayette*, Paris : Chassaignon, 1834, p. 5-6.

À l'inverse, compte tenu de la courte période entre la mort du Général et la parution de ces brochures, les détails sur la mort et les obsèques de Lafayette peuvent être nombreux, puisqu'il s'agit d'informer sur la fin de vie de Lafayette et sur le déroulement des funérailles. Une des brochures consacre, par exemple, cinq pages sur douze à cet événement seulement¹⁶⁸⁸. L'une des publications évoque les funérailles de Lafayette avec une touche d'amertume de républicains déçus du régime de Louis-Philippe :

Lorsque Foy, Benjamin Constant, Lamarque quittèrent la vie, le peuple avait l'enthousiasme de la douleur. Aux obsèques de l'illustre Lafayette, il n'en avait que l'abattement. Ne nous en étonnons pas, une trop longue série de déceptions nous a déshabitués de l'espérance¹⁶⁸⁹.

Selon une autre brochure, davantage favorable au régime de Louis-Philippe, la nouvelle de la mort de Lafayette n'aurait pas suscité de réactions émotionnelles importantes, car tout le monde s'attendait au décès prochain du Général :

Cette nouvelle n'avait rien d'inattendu et n'a pas excité dans Paris cette tristesse et cette consternation qu'elle n'aurait pas manqué de produire en toute autre circonstance¹⁶⁹⁰.

Parmi les publications biographiques, qui paraissent à la mort du Général, celle de Jules Cloquet semble se démarquer par la proximité qu'a eu l'auteur avec le Général. Le chirurgien personnel de celui-ci ne voit, en effet, que les côtés positifs et décrit un Lafayette parfait en tous points. De plus, les lettres qu'il publie sont initialement destinées à un public américain et se veulent être élogieuses. L'édition française est traduite en anglais et destinée au public américain¹⁶⁹¹. Cloquet tente de réhabiliter Lafayette face aux critiques qu'il a pu subir :

Bien des gens l'ont méconnu, entraînés qu'ils étaient par leurs préjugés et leurs passions politiques, car les opinions politiques et religieuses ont cela de commun, qu'en excitant les passions haineuses les plus violentes, elles étouffent la raison et tout sentiment de justice [...]. Un jour on reconnaîtra la prodigieuse influence que Lafayette a exercée sur la vraie civilisation : un jour viendra où les Français le connaîtront mieux, regretteront qu'on ne lui ait pas rendu plus de justice pendant sa vie et lui élèveront des statues. [...] La

¹⁶⁸⁸ *Ibid.*, p. 8-12.

¹⁶⁸⁹ *Vie de Lafayette*, Nantes : Mangin & W. Busseuil, 1834, p. 12.

¹⁶⁹⁰ *Mort du G^{al} Lafayette et notice sur sa vie*, Rouen : Marie, [1834], p. 5.

¹⁶⁹¹ J. Cloquet, *Recollections of the private life of General Lafayette*, Londres : Baldwin & Cradock, 1835, 339 p.

France et l'Amérique unirent leurs vœux pour honorer ensemble la mémoire d'un homme qu'elles seront fières, l'une d'avoir porté et l'autre d'avoir adopté¹⁶⁹².

Il ressort de cette nouvelle série de brochures biographiques que, durant plusieurs mois après le décès du Général, l'entourage de celui-ci, à commencer par son propre fils¹⁶⁹³, tente de redorer son image en présentant une fois de plus sa vie de manière élogieuse. La vague de publications s'essouffle peu à peu, à mesure que l'opinion publique se désintéresse du personnage de Lafayette. Après avoir vu la manière dont les écrits – qu'il s'agisse de journaux ou de brochures – tentent de donner au public certaines visions sur Lafayette, on peut se demander comment, lors de son décès, certaines personnes, qui l'ont bien connu, ont pu s'exprimer à son propos.

Quelques jugements de contemporains français

Le décès de Lafayette est l'occasion pour plusieurs personnalités jouissant d'une grande notoriété publique de s'exprimer à son propos dans leurs mémoires. Il est à noter que ces écrits ne sont pour la plupart publiés que bien plus tardivement, ce qui signifie qu'ils n'ont eu aucune répercussion sur l'opinion publique à l'époque de la mort du Général. Dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, par exemple, Chateaubriand porte ce jugement :

En cette année 1834, M. de Lafayette vient de mourir. J'aurais jadis été injuste en parlant de lui ; je l'aurais représenté comme une espèce de niais à double visage et à deux renommées, héros de l'autre côté de l'Atlantique, Gilles de ce côté-ci. Il a fallu plus de quarante années, pour que l'on reconnût dans M. de Lafayette des qualités qu'on s'était obstiné à lui refuser. À la tribune, il s'exprimait facilement et du ton d'un homme de bonne compagnie. Aucune souillure n'est attachée à sa vie ; obligeant et généreux, il ne négligea pas ses affaires néanmoins, également enrichi par la donation du Congrès en Amérique et par la loi de l'indemnité en France. Sous l'Empire, il fut noble et vécut à part ; sous la Restauration, il ne garda pas autant de dignité : il s'abaissa jusqu'à se laisser nommer le *vénérable* des ventes du carbonarisme et le chef des petites conspirations [...]. Son ovation aux États-Unis l'a singulièrement rehaussé ; un peuple, en se levant pour le saluer, l'a couvert de l'éclat de sa reconnaissance¹⁶⁹⁴.

¹⁶⁹² J. Cloquet, *Souvenirs sur la vie privée du général Lafayette*, Paris : Galignani, 1836, p. 340-342. Original consultable aux AN : 217Mi28, dossier BB.

¹⁶⁹³ G. W. Lafayette, *Mort du général Lafayette : Ses dernières paroles, sa vie politique et militaire*, Paris : Bacquenois & Appert, 1834, 2 p.

¹⁶⁹⁴ Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, Paris : Penaud, 1850, t. 11, p. 366-368.

Chateaubriand est l'un des rares à critiquer l'appartenance du Général aux conspirations des carbonari, même s'il reconnaît certaines qualités de Lafayette. Odilon Barrot, quant à lui, en dépit de son amitié avec le défunt et de son admiration pour certaines de ses vertus, déplore le penchant de Lafayette pour l'action clandestine :

C'est le 20 mai 1834 que s'éteignit ce grand citoyen. J'ai peut-être été trop son ami pour en parler avec une entière impartialité. [...] Je n'ai rencontré dans aucun homme plus de grandeur d'âme, unie à plus de bonté et de simplicité. [...] Si même on peut adresser un reproche à cette noble nature, c'est l'exagération de ses qualités. Soupçonnant difficilement dans autrui le mal, qui n'était pas en lui, le général Lafayette accordait trop facilement sa confiance et on en a souvent abusé. Emporté par le besoin de se dévouer, il était trop disposé à préférer les tentatives, où il exposait sa vie aux efforts patients et persévérants de la lutte légale¹⁶⁹⁵.

Odilon Barrot, malgré cette petite nuance, dresse un portrait très flatteur du Général, dont la carrière est présentée comme héroïque et dévouée. C'est ainsi une vision assez positive qui ressort de ses *Mémoires posthumes*. En revanche, une contemporaine anglaise, Mary Berry¹⁶⁹⁶, présente de manière plus nuancée les funérailles de Lafayette, auxquelles elle assiste lors d'un voyage à Paris :

Je reviens de l'enterrement de Lafayette. Cette cérémonie était, sous tous les rapports, aussi mal dirigée et aussi peu imposante que si elle avait eu lieu en Angleterre et *c'est beaucoup dire*. [...] Il n'y avait pas assez de musique et elle n'était nullement appropriée à la circonstance. Le catafalque, sur lequel le cercueil était placé, semblait une grande vilaine machine. [...] La plupart des gens, sur les boulevards, retirèrent leurs chapeaux au passage du cortège, mais il n'y eut pas pendant toute la cérémonie d'agitation parmi la foule. [...] J'ai vu le cortège de la terrasse d'une maison, au coin de la rue Choiseul [...] L'aspect de la foule était tranquille, moins pauvre et moins vulgaire que ne l'eût été une foule anglaise¹⁶⁹⁷.

Aucune critique de Lafayette n'est exprimée ici par cette Anglaise. Il n'en est pas de même dans les écrits de la duchesse de Maillé¹⁶⁹⁸, qui n'apprécie pas le Général, en raison de ses convictions légitimistes :

¹⁶⁹⁵ O. Barrot, *Mémoires posthumes*, Paris : Charpentier, 1875, t. I., p 275-276.

¹⁶⁹⁶ Mary Berry (1763-1852) est un auteur anglaise.

¹⁶⁹⁷ Mary Berry, *Voyages de Miss Berry à Paris : 1782-1836*, Paris : Roblot, 1905, p. 284-286.

¹⁶⁹⁸ Blanche-Joséphine Le Bascle d'Argenteuil, duchesse de Maillé (1787-1851) est la première dame d'honneur de la duchesse de Berry sous la Restauration.

M. de La Fayette vient de mourir. Le héros des deux mondes est allé dans le troisième. Sa mort n'a fait aucun effet politique. Il était devenu incommode et inutile à son parti, il était odieux aux autres, son rôle était fini¹⁶⁹⁹.

Il semble que l'opinion royaliste légitimiste apprécie aussi peu Lafayette après sa mort qu'avant. Ce point de vue semble aussi partagé par certains Français installés à l'étranger, à l'instar de cet émigré légitimiste installé en Louisiane, qui écrit, lorsqu'il apprend la nouvelle du décès du Général : « Nous venons d'apprendre ici que Lafayette était mort en France en may passé. Cet homme a vécu cinquante ans de trop¹⁷⁰⁰ ». Dans ce type de journal intime ou de mémoires, les auteurs se permettent davantage d'exprimer leur point de vue sur Lafayette, en accord avec leurs opinions politiques. C'est une image bien plus idéalisée qui ressort des lettres que certains contemporains ont pu écrire pour reconforter la famille du défunt.

Des lettres de condoléances, traduisant l'admiration de certaines personnes

Même si Lafayette a fait l'objet de nombreuses critiques, en particulier durant ses dernières années, et que sa mort a été ressentie comme un soulagement par certains légitimistes, il a toujours bénéficié du soutien et de l'admiration de nombreuses personnes en France. Les lettres de condoléances, que des Français de tous rangs sociaux ont pu écrire à sa famille, attestent de l'affliction d'un large nombre de personnes. C'est ainsi que l'on trouve des centaines de lettres de condoléances en français, anglais et polonais, écrites par des particuliers, des personnes officielles, mais aussi des gardes nationaux, qui signent collectivement de longues lettres et qui lui rendent quelques derniers honneurs (Planche 109). Nombreuses sont les personnes qui joignent un poème ou un chant à leur lettre, à l'instar de Béranger, qui écrit des *Vers au sujet de la mort de l'illustre général Lafayette*¹⁷⁰¹.

Le Général ayant été un des francs-maçons les plus notables, ses frères sont nombreux à écrire des lettres de condoléances à George Washington Lafayette. L'un d'entre eux souhaite, par exemple, que ce dernier occupe le grade qu'occupait son père :

¹⁶⁹⁹ Cité par G. Antonetti, *Louis-Philippe*, Paris : Fayard, 2002, p. 723.

¹⁷⁰⁰ AM de Bordeaux, 66 S 328. 4 juillet 1834. Journal d'Anne Claude Louis de Feriet.

¹⁷⁰¹ 217Mi27, dossier B1. P.-J. de Béranger, *Vers au sujet de la mort de l'illustre général Lafayette*.

La l.¹⁷⁰² de la « Constante Amitié Orient » de Grenoble avait élu pour son député auprès du Grand Or.¹⁷⁰³ votre digne père, l'illustre général Lafayette. Elle n'a pas cru pouvoir mieux réprimer la perte qu'elle a faite, par la mort du général, qu'en vous priant de le remplacer auprès du Grand Or.¹⁷⁰⁴.

Les élus sont nombreux à écrire à George Washington Lafayette pour lui faire part de leur affliction. Un certain nombre d'entre eux assistent aux funérailles, tandis que d'autres écrivent une lettre de condoléances, à l'instar de Dupont de l'Eure, ancien ami de Lafayette, qui s'empresse d'écrire :

Je reçois l'affreuse nouvelle du malheur immense, dont nous venons tous d'être frappés. J'en suis consterné et j'ai à peine la force de vous dire combien je vous plains, combien je suis à plaindre moi-même : quelle perte pour nous tous ! Quelle perte pour la France entière !¹⁷⁰⁵

La nouvelle du décès du Général se répand non seulement en France, mais aussi à l'étranger, en particulier dans les cours européennes. Les monarques européens semblent sensibles à la nouvelle de la mort d'un acteur politique qui a toujours paru comme une menace pour les régimes monarchiques. Dupin rapporte dans ses mémoires que le roi d'Angleterre accorde un intérêt particulier au déroulement des funérailles de Lafayette¹⁷⁰⁶, tandis qu'un conseiller de la cour prussienne semble compatir à la douleur de la famille du Général, lorsqu'il envoie ses condoléances :

Le plus célèbre homme de l'Europe, de l'Amérique et de notre siècle, le libérateur des États-Unis de l'Amérique et de la France, Monsieur votre père, est mort. [...] Qui plaindra plus que vous, Monsieur le Marquis, la mort d'un tel père célèbre ?¹⁷⁰⁷

Mais si des lettres arrivent de toute l'Europe et sont écrites par des personnages hauts placés, il ne faut pas oublier que des personnes de rang plus modeste tiennent aussi à exprimer leur soutien à George Washington Lafayette. Une simple femme de province nous

¹⁷⁰² L. signifie loge.

¹⁷⁰³ Grand Or. signifie Grand Orient.

¹⁷⁰⁴ AN, 217Mi27, dossier B1. Grenoble, 31 juillet 1834. Lettre de la loge de la « Constante Amitié » de Grenoble à George Washington Lafayette.

¹⁷⁰⁵ AN, 217Mi27, dossier B1. Rouge-Perriers (Eure), 22 mai 1834. Lettre de Jacques-Charles Dupont de l'Eure à George Washington Lafayette.

¹⁷⁰⁶ *Mémoires de M. Dupin : Carrière politique, souvenirs parlementaires*, Paris : Plon, 1861, t. III, p. 393.

¹⁷⁰⁷ AN, 217Mi27, dossier B1. Buchholz, 20 juin 1834. Lettre de Pastor, conseiller intime de la Cour, à George Washington Lafayette.

renseigne, par exemple, sur la manière dont la nouvelle de la mort de Lafayette est reçue par certains admirateurs :

Excellent et cher fils du meilleur des pères, du citoyen du monde [...], accueillez mes larmes ; elles doivent se mêler aux vôtres. [...] Hier seulement un ami me remet en tremblant les journaux où ma vie s'égarait en y trouvant cette terrible vérité : Lafayette n'est plus ! [...] Cependant, cet astre de patriotisme qui brillera toujours sur notre pays réchauffera nos cœurs qui glaceraient d'éternels regrets¹⁷⁰⁸.

Il semble que malgré les nombreuses critiques, qui ont marqué ses dernières années, Lafayette jouisse encore d'une image assez positive auprès de beaucoup de personnes, qui voient toujours en lui le défenseur de la liberté et le vertueux héros. Plusieurs personnes d'un petit village, en apprenant la nouvelle de son décès, écrivent à George Washington Lafayette :

Permettez que des citoyens d'une petite ville de Gascogne vous expriment la sincère affliction qu'ils ont éprouvée ainsi que la France entière à la nouvelle de la mort du généreux, du respectable, du vertueux général Lafayette, le véritable, le fidèle, le constant ami de la liberté¹⁷⁰⁹.

Même si les lettres de condoléances sont par définition amicales et tentent de mettre en avant les bons aspects du défunt, leur grand nombre et l'image positive de Lafayette qui en ressort témoignent malgré tout d'une popularité encore vive au moment de sa mort. Le décès du Général permet à tous ceux qui écrivent à son propos, en public ou en privé, de faire un bilan sur les qualités, mais aussi sur les erreurs de Lafayette. La profusion d'articles de presse et le grand nombre de publications durant les mois qui suivent son décès témoignent de l'importance de Lafayette dans l'opinion française, de son image plus ou moins positive. Son décès est ainsi loin de passer inaperçu en France, mais il faut reconnaître que l'émotion suscitée aux États-Unis est sans commune mesure avec la réception de la nouvelle de sa mort en France.

¹⁷⁰⁸ AN, 217Mi27, dossier B1. Corrèze, 13 juin 1834. Lettre de Mabut à George Washington Lafayette.

¹⁷⁰⁹ AN, 217Mi27, dossier B1. Mauvezin (Gers), 27 mai 1834. Lettre de plusieurs citoyens de la ville à George Washington Lafayette.

3. Les honneurs nationaux aux États-Unis

Tandis que la nouvelle de la mort de Lafayette en France suscite des réactions mitigées, les États-Unis semblent unanimement attristés par la perte de l'un de leurs derniers Pères fondateurs. Après avoir vu la manière dont la presse américaine annonce le décès du Général et comment elle le présente au lectorat, l'étude de la nouvelle production imprimée sur Lafayette permettra de comprendre qu'aux États-Unis, jusqu'à sa mort, sa popularité reste incontestée et unanime. Les nombreuses lettres de condoléances écrites par des Américains traduisent, elles-aussi, une grande affection pour la personne du Général. Néanmoins, à la différence de la France, les États-Unis organisent des honneurs funèbres nationaux, dignes de ceux offerts à la mort de George Washington. Ces ultimes témoignages d'affection et d'estime américains attestent d'une renommée encore immense.

La réception de la nouvelle de la mort de Lafayette dans la presse américaine

L'annonce de la mort du Général arrive fin juin 1834 aux États-Unis. Le journal anglais *Galigani's Messenger* du 20 mai est repris le 19 juin 1830 dans l'*Evening Post* de New York, informant la mort de Lafayette. Un certain nombre de journaux nationaux français sont ensuite cités, ce qui donne un ton plutôt élogieux sur l'événement. L'*Evening Post* commente ainsi la nouvelle :

La mort de Lafayette est une perte pour le monde entier. L'Amérique perd en lui un ancien, énergique et désintéressé champion de son indépendance. L'Europe perd son plus zélé et constant avocat des droits de l'homme. Durant une carrière plus remplie que celle de tout autre homme, cette illustre personne gardait toujours en vue comme but premier la diffusion des principes républicains, l'amélioration du gouvernement et l'élévation des conditions de vie de ses concitoyens. Les sentiments de tristesse seront plus universels

pour sa perte que pour la mort de tout autre homme dans le monde entier, car il a su faire aimer son nom de tous par les nombreuses vertus de son caractère¹⁷¹⁰.

Quand l'opinion américaine apprend le décès de Lafayette, l'émotion générale est intense¹⁷¹¹. La nouvelle se répand avec une rapidité extraordinaire et une grande partie de la population semble affligée. Un jour après avoir annoncé la nouvelle aux Américains, l'*Evening Post* écrit :

La nouvelle reçue hier s'est répandue dans la ville avec une rapidité marquée par une vénération universelle et profonde pour le caractère de Lafayette [...]. Une expression de peine marquait les visages de toute la population et des sentiments de regret étaient prononcés par tout le monde. Tous les drapeaux des bateaux du port et des bâtiments publics étaient baissés à mi-mât, sous l'impulsion d'une émotion spontanée et unanime de peine et de respect¹⁷¹².

Il semble que l'émotion, que ressent alors l'opinion américaine, soit spontanée, en raison du profond et durable attachement des Américains pour le personnage de Lafayette. Néanmoins, les journaux américains, par la manière d'annoncer sa mort, favorisent et entretiennent cette affliction. Un journal écrit par exemple que « la mort du général Lafayette est un événement qui produira, de part en part de tout le pays, une sensation universelle pour la perte d'un ami si ancien, véritable et cher¹⁷¹³ ». L'annonce de sa mort est une occasion supplémentaire de mettre en avant les vertus du Général et son dévouement pour la cause américaine. Les articles incluent souvent une notice biographique élogieuse, qui le présente comme un éternel héros dévoué¹⁷¹⁴ et le dernier Père fondateur¹⁷¹⁵. La mort de Lafayette, une décennie après celle de Jefferson et Adams, intensifie le sentiment chez les Américains d'avoir un fossé grandissant entre eux et la Révolution américaine¹⁷¹⁶.

Dans les récits biographiques, les journaux peuvent éditer des correspondances entières, en particulier entre George Washington et Lafayette. Ils aiment également évoquer

¹⁷¹⁰ *Evening Post* de New York (N.Y.), 19 juin 1834. Article repris dans d'autres journaux américains, comme le *Plattsburgh Republican*, 28 juin 1834.

¹⁷¹¹ A. Krebs, *Informations et documents. Numéro spécial, Lafayette*, Paris : Centre culturel américain, 1957, p. 36.

¹⁷¹² *Evening Post* de New York (N.Y.), 20 juin 1834.

¹⁷¹³ *Southern Recorder* de Milledgeville (Ga.), 2 juillet 1834.

¹⁷¹⁴ Article tiré de l'*Encyclopedia Americana*, publié dans le *Georgia Journal* de Milledgeville (Ga.), 9 juillet 1834 et le *Georgia Telegraph* de Macon (Ga.), 17 juillet 1834.

¹⁷¹⁵ *National Gazette* de Philadelphie, 26 juin 1834.

¹⁷¹⁶ A. C. Loveland, *Emblem of liberty*, Baton Rouge : Louisiana State Univ. Press, 1971, p. 133.

longuement les circonstances de la mort de Lafayette et ses derniers instants¹⁷¹⁷. Certains journaux publient aussi des lettres de condoléances envoyées à George Washington Lafayette¹⁷¹⁸, ainsi que des poèmes funèbres écrits pour l'occasion¹⁷¹⁹, ou encore des éloges funèbres qui viennent d'être prononcés en public¹⁷²⁰. L'image de Lafayette qui ressort de ces articles biographiques est celle du héros de la guerre d'indépendance, l'éternel ami de la cause américaine. Un journal écrit, par exemple :

Mort de Lafayette – La triste nouvelle de la mort de cet homme grand et bon a été reçue avec une profonde sensibilité par le peuple américain. Ses vertus constantes et sa dévotion uniforme pour la liberté, tout au long d'une longue vie mouvementée, justifient l'estime et l'admiration de tous les peuples libres et vertueux. [...] Durant la guerre de notre indépendance, il versa son sang pour notre pays et rendit des services des plus essentiels pour la cause de la liberté. Il n'a jamais cessé de ressentir un ardent attachement pour les États-Unis et leurs institutions républicaines. Il considérait les citoyens des États-Unis comme ses concitoyens. En France, il était l'ami cordial des Américains et sa maison était leur foyer accueillant. [...] Tous les cœurs américains sont affligés par sa mort et seront heureux de rendre des honneurs volontaires à sa mémoire. Au nom vénérable de Washington, ils continueront à associer le nom chéri de Lafayette¹⁷²¹.

Ce type d'article élogieux est repris de journal en journal et c'est, au final, une image très positive du Général qui ressort de la presse américaine. Néanmoins, la position politique délicate dans laquelle Lafayette se tenait après la révolution de 1830, en particulier à cause de son aide dans le choix de Louis-Philippe, est évoquée dans la presse américaine. Si au lendemain de la révolution de Juillet, une partie des journaux américains a du mal à comprendre le choix de Lafayette (cf. p. 401-403), à sa mort, sa situation semble davantage claire :

Lafayette était persuadé qu'une « monarchie entourée d'institutions républicaines », qui, de toutes les formes de gouvernement, lui paraissait la mieux adaptée au tempérament politique des Français, ne pouvait être assurée qu'en étant confiée à un homme comme Louis-Philippe, qui permettait une heureuse combinaison entre sang royal et principes

¹⁷¹⁷ *Georgia Journal* de Milledgeville (Ga.), 23 juillet 1834 et *Plattsburgh Republican* (N.Y.), 2 août 1834.

¹⁷¹⁸ *Georgia Journal* de Milledgeville (Ga.), 30 juillet 1834.

¹⁷¹⁹ *Southern Banner* d'Athens (Ga.), 2 août 1834.

¹⁷²⁰ *Southern Banner* d'Athens (Ga.), 6 septembre 1834.

¹⁷²¹ *Federal Union* de Milledgeville (Ga.), 2 juillet 1834.

républicains [...]. Lafayette avait désapprouvé la déviation graduelle et finalement la séparation totale entre ces principes et Louis-Philippe¹⁷²².

À l'incompréhension face au choix de Lafayette en 1830, succède ainsi la justification de cette décision, mais aussi le besoin des Américains de montrer que le Général a fini par s'opposer à ce régime qui s'éloignait des idéaux républicains. Lafayette reste ainsi le symbole de la lutte républicaine en France et donc le premier agent de la mission américaine. En revanche, Louis-Philippe et sa politique jugée autoritaire et anti-libérale sont condamnés, tandis que son deuil est perçu comme hypocrite. Un article, repris dans plusieurs journaux, s'exprime ainsi :

Lafayette n'est plus – Le courageux, le noble, le généreux et patriotique héros est décédé le 20 mai au matin [...]. Il aura des funérailles publiques et les deux fils de Louis-Philippe feront partie des personnes en deuil. Quelle mascarade ! Ce monarque, qui insultait et disgraciait Lafayette, alors qu'il était encore en vie, fait désormais partie de ceux qui sont affligés par sa mort et veut nous faire croire que ses larmes sont des preuves de sa sincérité. [...] Ces larmes sont des larmes de joie. Louis-Philippe a toujours craint Lafayette et avait peur de l'immense pouvoir que le vétéran avait. [...] Il imagine désormais que la faction des républicains [...] sera annihilée par la mort de Lafayette¹⁷²³.

Même si certains journaux décrivent les funérailles du Général comme montrant « l'étendue de la popularité et l'estime affectueuse, dont le défunt jouissait dans toutes les classes¹⁷²⁴ », d'autres articles s'expriment de manière bien plus négative à propos du peuple français et des mesures de maintien de l'ordre, sans pour autant que la personne de Lafayette ne soit remise en cause. Un journal écrit, par exemple :

Le gouvernement français entretenait la forte crainte que des agitations surgissent et peut-être que le sang fût versé. Les événements qui ont accompagné les funérailles du général Lamarque le rendait prudent [...]. Une grande force militaire était présente pour trois raisons différentes : pour honorer réellement la mémoire du défunt ; pour satisfaire le goût dramatique de la populace française en lui montrant un grand spectacle ; enfin, pour réprimer les agitations s'il devait y en avoir. La volatilité changeante du caractère français comporte une férocité anormale [...] qui dépasse même leur sens du décorum et les mène à insulter, par leur violence, les dépouilles de celui qu'ils sont censés honorer.

¹⁷²² *Daily Advertiser* de New York (N.Y.), 20 juin 1834. Repris entre autres dans *Georgia Journal* de Milledgeville (Ga.), 2 juillet 1834.

¹⁷²³ *Georgia Telegraph* de Macon (Ga.), 3 juillet 1834. Article repris dans le *Southern Banner* d'Athens (Ga.), 5 juillet 1834.

¹⁷²⁴ *Georgia Journal* de Milledgeville (Ga.), 16 juillet 1834. Citation reprise dans *Life of Lafayette : Including an account of the memorable Revolution of the Three Days of 1830*, Boston : Light & Horton, 1835, p. 248.

Les sentiments des grosses assemblées anglaises ou américaines semblent tellement plus réguliers et corrects ! Rien ne les mènerait à commettre des violences ou des outrages lors d'une telle occasion solennelle¹⁷²⁵.

Ce type de critiques touche davantage le peuple et le gouvernement français que la personne de Lafayette elle-même, qui n'est pas remise en cause. C'est une image très positive, qui ressort de tous ces articles nécrologiques et qui permet de penser que la popularité de Lafayette est restée intacte jusqu'à sa mort aux États-Unis. Une nouvelle série de biographies, complétée par de nombreux éloges funèbres, tente de rendre un dernier honneur au Général et d'entretenir le souvenir de sa carrière dans la mémoire collective.

Les nouvelles publications américaines

On peut dénombrer au moins une trentaine de nouvelles publications américaines sur la mort de Lafayette, qu'il s'agisse de nouvelles biographies, d'éloges funèbres, ou encore de chants et poèmes imprimés. La grande majorité de ces publications sont des éloges ou des oraisons funèbres, prononcés de part en part du pays. Deux jours après avoir appris que Lafayette venait de trépasser, le président Andrew Jackson annonce la nouvelle au Congrès américain, lors d'un discours qui est ensuite publié¹⁷²⁶. Les éloges funèbres se multiplient alors et sont parfois prononcés par des personnages politiques éminents. Par exemple, le 31 décembre 1834, à la demande du Congrès, l'ancien président John Quincy Adams prononce un discours de trois heures au Congrès en faveur de Lafayette¹⁷²⁷. Pour ce discours, il s'appuie sur des documents originaux qu'il a demandés à George Washington Lafayette¹⁷²⁸ et que celui-ci lui a envoyés¹⁷²⁹. Pour l'occasion, les tribunes de la Chambre

¹⁷²⁵ *Georgia Journal* de Milledgeville (Ga.), 16 juillet 1834.

¹⁷²⁶ A. Jackson, *Message from the President of the United States announcing the death of Lafayette : June 21, 1834 to the Senate and House of Representatives*, Washington : Gales & Seaton, 1834, 2 p.

¹⁷²⁷ J. Q. Adams, *Oration on the life and character of Gilbert Motier de Lafayette : Delivered at the request of both Houses of the Congress of the United States, before them, in the House of Representatives at Washington, on the 31st December, 1834*, Washington : Gales & Seaton, 1835, 94 p.

¹⁷²⁸ AN, 217Mi10. Washington, 3 juillet 1834. Lettre de John Quincy Adams à George Washington Lafayette.

¹⁷²⁹ AN, 217Mi10. Washington, 11 avril 1835. Lettre de John Quincy Adams à George Washington Lafayette.

des représentants sont ouvertes au public et, sur ordre du Congrès, le discours est imprimé à 60 000 exemplaires et connaît plusieurs éditions¹⁷³⁰.

Si John Quincy Adams reste le personnage politique le plus célèbre à avoir fait un discours funèbre, d'autres hommes influents ont aussi pu en prononcer. C'est ainsi qu'Edward Everett fait un éloge funèbre très apologétique sur Lafayette. Il rappelle le voyage de 1824-1825 dans des termes favorables au Général, tout en rappelant l'amour et la vénération que les Américains lui ont portés pendant les dernières années de sa vie. Il affirme que la carrière entière de Lafayette était avant tout guidée par l'amour de la liberté. Il présente le Général comme « l'ami de Washington¹⁷³¹ » et place les deux Pères fondateurs au rang de Napoléon et de César, car Lafayette, à l'instar de Napoléon, est perçu comme un modéré et non pas comme un révolutionnaire extrémiste.

Dans l'imaginaire de certains Américains, Lafayette passe ainsi du héros des révolutions au réformateur modéré. Cette transformation de son image en 1834 est due aux changements politiques américains des années 1830. Le débat sur la banque des États-Unis (cf. note p. 476), l'essor de l'abolitionnisme, les conflits croissants entre les démocrates et les *whigs*, apparus en 1833, encouragent à croire en la modération. C'est ainsi que les éloges font le portrait de Lafayette comme un homme voyant la nécessité du changement graduel et non révolutionnaire¹⁷³².

Les éloges funèbres, d'une vingtaine ou d'une trentaine de pages, sont toujours très flatteurs et présentent Lafayette comme un héros¹⁷³³. Parfois, les discours peuvent s'adresser à des sociétés militaires de vétérans et mettent en avant les traits habituels appréciés par les Américains : le courage héroïque, les vues désintéressées de Lafayette, sa générosité, son patriotisme et son attachement aux États-Unis, son amour de la liberté, autant de qualités que le Général est supposé avoir eues selon les Américains¹⁷³⁴. Si tous les

¹⁷³⁰ A. Krebs, *Informations et documents. Numéro spécial, Lafayette*, Paris : Centre culturel américain, 1957, p. 36 ; S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *Lafayette, hero of two worlds : The art and pageantry of his farewell tour of America, 1824-1825*, Flushing (N.Y.) : Queens Museum, 1989, p. 60.

¹⁷³¹ E. Everett, *Eulogy on Lafayette, delivered in Faneuil Hall, at the request of the young men of Boston, September 6, 1834*, Boston : Nathan Hale, 1834, p. 95.

¹⁷³² A. C. Loveland, *Emblem of liberty*, Baton Rouge : Louisiana State Univ. Press, 1971, p. 160-161.

¹⁷³³ A. Sampson, *Eulogy of the life and character of La Fayette : Pronounced before the Young Men's Society of Rochester, N.Y., August 19, 1834*, Rochester (N.Y.) : Hoyt & Porter, 1835, 28 p.

¹⁷³⁴ W. B. Sprague, *An oration commemorative of the late General Lafayette pronounced before the Military and Civic Societies of the city of Albany [...] July 24, 1834*, Albany (N.Y.) : Packard & Van Benthuyzen, 1834, p. 5-7.

orateurs s'accordent pour reconnaître certaines qualités du Général, le public auquel ils s'adressent influe sur le contenu de leur discours. Par exemple, en mai 1835, lorsque le président de l'université de l'Indiana fait un long éloge sur Lafayette, son discours se veut didactique. Il souhaite transmettre l'admiration pour Lafayette aux générations nouvelles :

Les vertus de Lafayette méritent d'être célébrées. [...] On devrait rappeler à tout individu de notre république, quelles que soient ses conditions de vie, la dette de gratitude que nous devons tous au grand et bon Lafayette. On devrait apprendre à la nouvelle génération d'aimer et de révéler le nom du bienfaiteur de leur pays, ainsi que de commémorer ses vertus¹⁷³⁵.

Un an après le décès du Général, les panégyriques continuent à fleurir en Amérique, afin de continuer à honorer sa mémoire et à entretenir le souvenir de sa vie. C'est ainsi que le 17 juin 1835 est prononcé un éloge funèbre officiel à la Chambre du New Hampshire. Ce discours est diffusé dans la presse et un millier d'exemplaires de la brochure sont tirés. Après avoir donné les détails des événements de la vie de Lafayette, l'auteur conclut son discours sur le devoir de mémoire des Américains :

Un à un, les pères de notre Révolution s'en vont et, alors que nous nous tenons autour de leurs tombeaux, nos cœurs doivent tressaillir des souvenirs attachés à leur mémoire. [...] Tandis que nous tentons de tresser une couronne en mémoire de Lafayette, les souvenirs associés à son nom nous reviendront à l'esprit et seront le témoignage le plus parfait de son immortelle popularité¹⁷³⁶.

La mémoire de Lafayette est encore honorée par plusieurs chants et poèmes américains qui paraissent alors. C'est ainsi que des marches funèbres sont composées pour les processions funéraires (Planche 114) et que des requiem sont créés pour accompagner les cérémonies de commémoration (Planche 115). On retrouve dans les poèmes de circonstance le même discours panégyrique que dans les éloges funèbres et dans les quelques nouvelles biographies qui sont alors publiées. Ces nouveaux ouvrages tentent de faire un résumé complet de la vie du Général, qu'ils peuvent ainsi léguer à la postérité. L'un d'entre eux affirme ainsi :

¹⁷³⁵ A. Wylie, *An eulogy on Lafayette delivered in Bloomington, Indiana, on the ninth of May, 1835, at the request of the citizens and students*, Cincinnati : Taylor & Tracy, 1835, p. 5.

¹⁷³⁶ N. G. Upham, *Eulogy on Lafayette delivered at Concord, agreeably to a resolve of the New-Hampshire Legislature, on the 17th of June 1835*, Concord : Cyrus Barton, 1835, p. 50-51.

Le récit de la vie de Lafayette, comme celle de notre Washington, doit être mis entre les mains de notre jeunesse, afin que le nom du fils adopté du « Père de cette nation », l'ami de l'Amérique et de l'humanité, le héros, le patriote et philanthrope, soit aussi familier aux nouvelles générations de ce pays qu'à l'actuelle génération. Ainsi, le respect et la vénération pour son nom seront aussi durables que sa renommée et aussi vastes que sa popularité¹⁷³⁷.

Dans la vague de publications de nouvelles biographies sur Lafayette, les auteurs tentent de se distinguer des biographes précédents. Tandis que l'un rédige de prétendus mémoires de Lafayette¹⁷³⁸, l'autre affirme qu'il est le premier à écrire un récit de la vie de Lafayette jusqu'à sa mort¹⁷³⁹. Ce dernier ouvrage, qui s'appuie sur des œuvres antérieures, dont certaines sont assez récentes¹⁷⁴⁰, inclut donc à la fois le récit de la mort et des funérailles de Lafayette, mais aussi les honneurs rendus par les Américains. Pour la description des funérailles du Général, l'auteur prend comme source le journal anglais *Galigani's Messenger*, du 20 mai 1834, ce qui se traduit par une perception positive de l'événement¹⁷⁴¹. En revanche, ce point de vue laudatif n'est pas partagé par tous. Par exemple, l'écrivain américain Nathaniel Parker Willis¹⁷⁴², qui a assisté aux funérailles, en donne une vision indignée :

J'étais aux funérailles de Lafayette. Ils enterrèrent le vieux patriote comme un criminel. Des baïonnettes devant et derrière le corbillard, sa propre Garde nationale désarmée et assez de troupes pour assiéger une ville, tels furent les honneurs rendus par le « roi-citoyen » à celui qui l'avait fait ! L'indignation, le mépris, l'amertume exprimés au passage de deux carrosses royaux vides dans le cortège funèbre me semblèrent indiquer une

¹⁷³⁷ A. Blanchard, *American military biography, containing the lives and characters of the officers of the Revolution who were most distinguished in achieving our national independence : Also, the life of Gilbert Motier La Fayette, major-general of the continental army, marshal of France and commander-in-chief of the national guards*, Cincinnati : Chronicle office, 1834, p. 435-436.

¹⁷³⁸ H. L. V. Ducoudray Holstein, *Memoirs of Gilbert M. Lafayette*, Geneva (N.Y.) : John Greves, 1835, 300 p.

¹⁷³⁹ *Life of Lafayette : Including an account of the memorable Revolution of the Three Days of 1830*, Boston : Light & Horton, 1835, p. III.

¹⁷⁴⁰ J. Cloquet, *Recollections of the private life of General Lafayette*, Londres : Baldwin & Cradock, 1835, 339 p. ; E. Everett, *Eulogy on Lafayette, delivered in Faneuil Hall, at the request of the young men of Boston, September 6, 1834*, Boston : Nathan Hale, 1834, 104 p.

¹⁷⁴¹ *Life of Lafayette : Including an account of the memorable Revolution of the Three Days of 1830*, Boston : Light & Horton, 1835, p. 248-251.

¹⁷⁴² Nathaniel Parker Willis (1806-1867) est un auteur et un journaliste américain qui voyage en Europe dans la première moitié des années 1830.

hostilité bien établie et générale contre le gouvernement. [...] Ils ont enterré ensemble la liberté et Lafayette. Notre dernier espoir en Europe est mort avec lui !¹⁷⁴³

Jusqu'au bout, le Général est perçu par l'opinion américaine comme le principal agent de la mission américaine en France, le seul à pouvoir y faire appliquer les principes républicains. Une fois Lafayette disparu, autant les républicains français qu'américains savent que cette mission sera plus difficile à remplir sans lui. La vague de publications américaines, qui paraissent sur le Général, lorsque celui-ci décède, s'inscrit dans la lignée de la plupart des autres parutions de son vivant, dans le sens où il continue à être présenté comme un grand héros dévoué et un réformateur de la société. C'est ainsi une image dorée qui ressort de cette production littéraire, image que l'on retrouve dans certaines lettres écrites à la famille du défunt.

Des lettres de condoléances américaines

La mort de Lafayette est ressentie aux États-Unis bien au-delà des cercles officiels et sa famille reçoit de tous les coins du pays des lettres de condoléances. Ce dernier flot de lettres d'admirateurs d'Amérique est une preuve révélatrice de la place qui est alors réservée à Lafayette dans l'affection américaine¹⁷⁴⁴. Des personnages les plus hauts placés écrivent à George Washington Lafayette, à commencer par le président Andrew Jackson, qui déplore

la mort du général Lafayette, l'ami des États-Unis, l'ami de Washington et l'ami de la liberté. Je vous assure des condoléances de toute la nation pour la perte irréparable que vous avez subie par cet événement. [...] Je ne peux m'empêcher de vous offrir mes propres condoléances pour votre perte et d'exprimer mon admiration pour les éminentes vertus du distingué patriote qu'il a plu à la Providence de rappeler à elle¹⁷⁴⁵.

Des lettres de condoléances proviennent de plusieurs institutions représentatives, qu'il s'agisse d'assemblées municipales et de Législatures d'États américains. Par exemple, celle de l'État du Tennessee charge le président de la Chambre de transmettre à la famille

¹⁷⁴³ N. P. Willis, *Pencillings by the way : Written during some years of residence and travel in Europe*, Philadelphie : Caret, Lea & Blanchard, 1836, t. II., p. 174.

¹⁷⁴⁴ R. M. Jones, « The flowering of a legend : Lafayette and the Americans, 1825-1834 », dans *French historical studies*, vol. 4, n° 4, 1966, p. 409 ; A. Krebs, *Informations et documents. Numéro spécial, Lafayette*, Paris : Centre culturel américain, 1957, p. 36.

¹⁷⁴⁵ AN, 217Mi27, dossier B2. Washington, 27 juin 1834. Lettre d'Andrew Jackson, président des États-Unis, à George Washington Lafayette.

de Lafayette les condoléances du peuple de cet État. Les représentants du Tennessee écrivent ainsi que

sa perte est irréparable pour l'Amérique, la France et le monde entier. [...] Pendant toute sa vie, il était le chaleureux ami de notre pays et l'admirateur de ses institutions [...]. Le peuple du Tennessee entretient la plus haute admiration et le plus grand respect pour la mémoire de ce grand et bon homme. Le nom de Lafayette est aussi sacré dans leur cœur que la vertu, l'honneur et le patriotisme¹⁷⁴⁶.

La Chambre de cet État décide que tous les représentants porteraient un crêpe au bras gauche, comme signe de deuil pendant quarante jours. Tous les officiers de l'État du Tennessee porteront aussi en témoignage de regret de la mort de Lafayette un badge similaire pendant trente jours. Les représentants du Massachusetts expriment les condoléances à la famille de Lafayette :

La nouvelle inattendue de la mort du général Lafayette a été reçue par les citoyens de Boston avec des manifestations immédiates et spontanées de chagrin et de respect publics [...]. Le général Lafayette est déploré par tout le peuple américain. [Celui-ci] rendra désormais éternellement honneur à sa mémoire chère et précieuse¹⁷⁴⁷.

Il est voté à l'unanimité que les membres du Conseil municipal de Boston porteront pendant trente jours un badge de deuil au bras gauche. La ville de Charleston se met aussi en deuil et le Conseil municipal exprime aussi ses condoléances officielles¹⁷⁴⁸. Dans cette ville, les volontaires français portent le deuil pendant trente jours et une cérémonie funèbre est organisée¹⁷⁴⁹. De même, le maire de New York présente, au nom du peuple de sa ville, des condoléances officielles pour cet événement qui « a rempli tous les cœurs de peine et a mis ce pays en deuil¹⁷⁵⁰ ». Il est là aussi résolu que les membres du Conseil municipal porteront un crêpe de deuil pendant soixante jours et qu'une cérémonie de commémoration

¹⁷⁴⁶ AN, 217Mi27, dossier B2. [Nashville], 1834. Adresse W. B. Carter, président de la Chambre des représentants de l'État du Tennessee, à George Washington Lafayette.

¹⁷⁴⁷ AN, 217Mi27, dossier B2. Boston, 4 juillet 1834. Adresse des représentants du Massachusetts à George Washington Lafayette.

¹⁷⁴⁸ AN, 217Mi27, dossier B2. Charleston, 17 juin 1834. Lettre d'Edward North, intendant de Charleston, à George Washington Lafayette.

¹⁷⁴⁹ AN, 217Mi27, dossier B2. Charleston, 26 juin 1834. Extrait des minutes de l'Assemblée extraordinaire de la compagnie des volontaires français de Charleston.

¹⁷⁵⁰ AN, 217Mi27, dossier B2. New York, 14 juillet 1834. Lettre de Cornelius Van Wick Lawrence, maire de New York, à George Washington Lafayette.

sera organisée : une procession à travers les quartiers de New York en l'honneur de la mort de Lafayette, accompagnée d'un défilé militaire où la *Lafayette Guard* sera mise en avant¹⁷⁵¹.

Les condoléances sont donc exprimées par de nombreuses institutions représentatives américaines, mais aussi par des particuliers qui souhaitent exprimer leur affliction. Parmi les condoléances collectives, on compte celles des francs-maçons américains. Alors qu'ils semblent davantage en retrait durant les dernières années du Général, la mort de ce dernier suscite une forte réaction au sein de l'institution en Amérique. Une loge new-yorkaise, que Lafayette avait visitée en 1824 et dont il était devenu membre, écrit, par exemple, à George Washington Lafayette pour exprimer l'affliction de tout le « corps maçonnique » :

L'honneur conféré à notre institution par votre illustre père en devenant membre [de notre loge] pendant sa dernière visite dans ce pays a accru les sentiments d'amour, de gratitude et de vénération que nous avons l'habitude d'avoir à son égard et nous a permis en particulier de vous offrir cette expression de nos sentiments d'affliction et de condoléances¹⁷⁵².

Le grand maître de la loge se réjouit néanmoins que Lafayette ait terminé son pèlerinage sur cette terre et ait rejoint le « grand Maître de l'univers ». La Grande loge de New York décide, quant à elle,

qu'en témoignage de respect pour notre frère défunt, cette grande loge sera décorée de draperies tendues en signe de deuil pendant un an et qu'il est recommandé aux loges sous sa juridiction d'adopter la même résolution¹⁷⁵³.

Une procession est rapidement organisée par les maçons de la Grande loge de New York pour commémorer la mémoire du frère Lafayette. 600 francs-maçons auraient été présents à ce défilé, qui semble s'être bien déroulé. De plus, de petites loges expriment, elles aussi, leur soutien à la famille du Général, à l'instar d'une loge « Lafayette », créée peu de

¹⁷⁵¹ AN, 217Mi27, dossier B2. New York, juillet 1834. Lettre du général Morton à George Washington Lafayette.

¹⁷⁵² AN, 217Mi27, dossier B2. New York, 14 juillet 1834. Lettre de John Greenfield, grand maître du Morton Encampment, à George Washington Lafayette.

¹⁷⁵³ *Abstract of the proceedings of the right worshipful grand lodge of the State of New York and the grand Stewards lodge*, New York : Mercein, 1834, p. 35-38.

temps après la visite du Général à Frederick¹⁷⁵⁴. À la Nouvelle-Orléans, la Grande loge de l'État de Louisiane rédige une lettre en français au fils de Lafayette :

En recevant ici la nouvelle de sa mort, la consternation fut générale et cet hommage de deuil et de douleur fut aussi spontané et aussi sincère que celui de joie et de bonheur, qui lui avait été rendu, quand son arrivée sur nos rives nous permit de contempler celui dont le nom se mêle à tout ce que les fastes de la liberté dans les deux mondes offrent de généreux. [...] Daignez accueillir à vous, digne famille de ce grand homme, les larmes de ses FF.¹⁷⁵⁵ et l'assurance de leur vive et sincère douleur¹⁷⁵⁶.

Il semble que l'ensemble du corps maçonnique ait été en deuil face à la perte d'un des maçons les plus célèbres. Les lettres de condoléances permettent de comprendre qu'une grande partie de l'opinion américaine regrette le décès de Lafayette et qu'un certain nombre de cérémonies funèbres sont organisées de part en part du pays.

Les célébrations nationales américaines

Aux États-Unis, la mort de Lafayette entraîne un deuil national, car, dans ce pays où son image n'a pas été ternie par des luttes politiques, sa popularité reste indiscutée. Tout le monde garde en mémoire son voyage triomphal de 1824-1825. Le président Jackson donne l'ordre de rendre les mêmes honneurs à Lafayette que ceux qu'avait reçu Washington en 1799¹⁷⁵⁷. George Washington Lafayette écrit au président américain pour le prévenir de la mort de son père¹⁷⁵⁸ et trois jours plus tard, le Congrès adopte à l'unanimité la proposition de John Quincy Adams :

Les deux Chambres ont reçu avec la plus profonde sensibilité la nouvelle de la mort du général Lafayette, l'ami des États-Unis, l'ami de Washington et l'ami de la liberté. [...] Les sacrifices et les efforts de ce personnage illustre dans la cause de notre pays pendant ses luttes pour l'indépendance et l'intérêt affectueux qu'il a manifesté de tout temps pour

¹⁷⁵⁴ AN, 217Mi13, dossier F. Frederick (Md.), 1834. Lettre de W. Dorsey à George Washington Lafayette.

¹⁷⁵⁵ FF. signifie frères.

¹⁷⁵⁶ AN, 217Mi27, dossier B2. Nouvelle-Orléans, 25 septembre 1834. Lettre de la grande loge de l'État de la Louisiane à George Washington Lafayette.

¹⁷⁵⁷ M. Leepson, *Lafayette : Lessons in leadership from the idealist General*, New York : Palgrave Macmillan, 2011, p. 172 ; S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *Lafayette, hero of two worlds : The art and pageantry of his farewell tour of America, 1824-1825*, Flushing (N.Y.) : Queens Museum, 1989, p. 60.

¹⁷⁵⁸ AN, 217Mi27, dossier A. Paris, 29 mai 1834. Lettre de George Washington Lafayette à Andrew Jackson, président des États-Unis.

le succès de ses institutions politiques, réclament de notre gouvernement et du peuple des États-Unis l'expression de condoléance pour sa perte, la vénération pour ses vertus et la gratitude pour ses services¹⁷⁵⁹.

Le Congrès prévoit que le président américain écrive à George Washington Lafayette pour communiquer ses condoléances, ce que Jackson s'empresse de faire¹⁷⁶⁰. Il est également résolu que les membres du Congrès porteront pendant un mois un badge de deuil et qu'il est recommandé au peuple américain d'en porter un semblable. Le 21 juin 1834, Jackson envoie à l'État-major américain un ordre du jour, qui est publié dans plusieurs journaux :

Lafayette était citoyen français, mais il était l'ami distingué des États-Unis. Dans sa jeunesse, il s'est embarqué dans le conflit pour assurer la liberté et l'indépendance de notre pays. Ses services et sacrifices font partie de notre histoire révolutionnaire et sa mémoire ne sera placée qu'en deuxième position derrière celle de Washington dans les cœurs du peuple américain. Dans son propre pays et dans le nôtre, il était le zélé ami et avocat de la liberté raisonnée. [...] Il est décédé, la réputation intacte et faisant l'objet de la vénération partout où la civilisation et les droits de l'homme se sont étendus. [...] Les mêmes honneurs seront rendus, dans différents ports et casernes, que ceux observés lors du décès de Washington¹⁷⁶¹.

C'est ainsi qu'il est décidé que 24 coups de canon seront tirés à l'aube, puis un toutes les demi-heures. Le drapeau sera à mi-mât et les officiers porteront un crêpe au bras gauche pendant six mois (Planche 20)¹⁷⁶². Des célébrations officielles similaires ont lieu partout dans le pays. Par exemple, à Milledgeville, le gouverneur fait publier son ordre du jour dans un journal local, rendant hommage à Lafayette et ordonnant que des honneurs militaires soient rendus dans la ville¹⁷⁶³. À la Nouvelle-Orléans, des honneurs similaires sont rendus :

On a rendu les honneurs funèbres à l'illustre général Lafayette, que les amis de la liberté viennent de perdre, et cette lugubre procession a été célébrée à sa mémoire, comme elle avait été annoncée par les journaux. [...] Le canon de la place d'armes a tiré toute la

¹⁷⁵⁹ AN, 217Mi10. [Washington], 24 juin 1834. Résolution du Congrès sur la mort du général Lafayette. Résolution publiée dans les journaux américains, comme le *Georgia Journal* de Milledgeville (Ga.), 9 juillet 1834.

¹⁷⁶⁰ AN, 217Mi27, dossier B2. Washington, 27 juin 1834. Lettre d'Andrew Jackson, président des États-Unis, à George Washington Lafayette.

¹⁷⁶¹ AN, 217Mi27, dossier B2. Ordre du jour d'Andrew Jackson, président des États-Unis. Publié entre autres dans le *Southern Banner* d'Athens (Ga.), 12 juillet 1834 ou encore dans le *Journal des débats politiques et littéraires*, 1^{er} août 1834.

¹⁷⁶² A. Krebs, *op. cit.*, p. 36.

¹⁷⁶³ *Southern Banner* d'Athens (Ga.), 19 juillet 1834.

journée de demi-heure en demi-heure et tous les magasins sont restés fermés. Cette cérémonie a été pour la ville un jour de deuil et dans un silence général, qui exprimait la douleur sur la perte de cet apôtre distingué pour la liberté des peuples¹⁷⁶⁴.

La presse locale et nationale évoque ces cérémonies qui ont lieu dans de nombreuses villes. Un journal précise ainsi qu'« à Boston, Albany, Philadelphie, Baltimore et autres plus petites localités, les citoyens ont spontanément organisé des cérémonies similaires à celle prévue à New York, dès qu'ils ont appris la triste nouvelle¹⁷⁶⁵ ». Une grande célébration est, en effet, préparée à New York pour le 26 juin 1834. Plusieurs jours à l'avance, des journaux annoncent les festivités à venir, afin de faire participer le plus de personnes possibles, demandant à tous d'être présents et aux commerçants de fermer leurs boutiques¹⁷⁶⁶. La présence des forces armées est aussi prévue pour rendre la cérémonie plus solennelle¹⁷⁶⁷. Le jour même, l'*Evening Post*, journal du soir, paraît exceptionnellement plus tôt pour donner les derniers détails, afin que la cérémonie se passe au mieux¹⁷⁶⁸. Le lendemain, le journal écrit :

La profonde vénération du peuple américain pour le caractère de Lafayette et son chagrin pour sa mort n'auraient pu être plus frappants que lors de l'imposante cérémonie funèbre que notre ville a organisée hier en l'honneur de l'illustre mort. Lors de cette commémoration était présente la plus nombreuse procession que la ville de New York n'ait jamais vue¹⁷⁶⁹.

Un autre journal rapporte que cette grande cérémonie en l'honneur de la mémoire de Lafayette, réunissant des vétérans, des agents municipaux et de nombreux citoyens, a rassemblé jusqu'à 50 000 personnes. Selon le *Plattsburgh Republican*, « c'était le plus grand et imposant spectacle jamais observé dans cette ville, digne d'être le dernier tribut pour l'un des héros les plus nobles de la Révolution américaine¹⁷⁷⁰ ». Parmi toutes les célébrations pour honorer la mémoire de Lafayette, cette cérémonie new-yorkaise semble avoir été la plus importante.

¹⁷⁶⁴ Ste-Gême Family Papers, MSS 100, Williams Research Center, The Historic New Orleans Collection, dossier n° 243. Nouvelle-Orléans, 10 août 1834. Lettre de Jean Boze à un destinataire inconnu.

¹⁷⁶⁵ *Evening Post* de New York (N.Y.), 24 juin 1834.

¹⁷⁶⁶ *Ibid.*, 23 et 24 juin 1834.

¹⁷⁶⁷ *Ibid.*, 25 juin 1834.

¹⁷⁶⁸ *Ibid.*, 26 juin 1834.

¹⁷⁶⁹ *Ibid.*, 27 juin 1834.

¹⁷⁷⁰ *Plattsburgh Republican*, 5 juillet 1834.

Lors des célébrations du 4 juillet 1834, la nouvelle de la mort de Lafayette est déjà connue à travers les États-Unis. Durant les festivités pour commémorer la déclaration d'indépendance américaine, de nombreux toasts sont portés en l'honneur du défunt. À Milledgeville, on trinque, par exemple,

au magnanime et patriotique général Lafayette – bien que décédé, sa mémoire vit toujours dans les cœurs du peuple américain. [...] À Washington et Lafayette – Que l'Union dure aussi longtemps que leur juste célébrité, c'est-à-dire jusqu'à la fin des temps¹⁷⁷¹.

Les toasts s'accordent pour souhaiter que la mémoire de Lafayette dure éternellement et qu'il continue à vivre par le souvenir qu'en ont les Américains. Lors d'une célébration, un toast est, par exemple, porté

À Lafayette – Le père de la liberté républicaine dans les deux hémisphères : si une longue vie passée pour la cause de la liberté l'immortalise, alors il est immortel. Si les pleurs du monde en deuil témoignent du regret, alors son départ est regretté¹⁷⁷².

Ces toasts reprennent de manière classique le discours qui a longtemps entouré le personnage de Lafayette, perçu comme « l'intègre avocat et défenseur des libertés de l'humanité¹⁷⁷³ », qui a versé son sang durant la Révolution américaine. Ce sont ses vertus et ses liens avec George Washington qui sont mis une fois de plus en avant pour valoriser Lafayette. Une nouvelle médaille est créée pour l'occasion, représentant plusieurs héros de la guerre d'indépendance américaine, parmi lesquels Lafayette et Washington sont en première place (Planche 38). Lors d'une célébration du 4 juillet 1834, un toast met aussi en avant le lien entre ces deux personnages :

À Lafayette – tandis que nous révérons sa mémoire, puissions-nous imiter ses vertus. [...] À l'ami de Washington et à l'un des héros les plus distingués de la Révolution américaine qui a mené à l'indépendance. [...] Que sa mémoire soit chérie tant que ce jour est célébré ou que la liberté existe sur terre¹⁷⁷⁴.

L'anniversaire de Lafayette, le 6 septembre 1834, est une occasion supplémentaire pour voir des célébrations en son honneur se multiplier aux États-Unis. Par exemple, à

¹⁷⁷¹ *Federal Union* de Milledgeville (Ga.), 16 juillet 1834.

¹⁷⁷² *Southern Recorder* de Milledgeville (Ga.), 16 juillet 1834.

¹⁷⁷³ *Columbus Enquirer* 19 juillet 1834.

¹⁷⁷⁴ *Southern Recorder* de Milledgeville (Ga.), 16 juillet 1834.

Milledgeville, des honneurs funèbres sont rendus, où sont présents le gouverneur, les autorités civiles, ainsi que la fraternité maçonnique. Des airs solennels sont écrits à la mémoire de Lafayette et chantés lors de la célébration, suivis d'éloges publics prononcés par un pasteur. La cérémonie se termine sur un requiem maçonnique dédié à Lafayette¹⁷⁷⁵.

Les honneurs nationaux, qui sont offerts à la mémoire du Général, contrastent avec la situation en France, où, mis à part ses funérailles, aucune cérémonie n'est organisée en son honneur. Les réactions divergentes face à la nouvelle de la mort de Lafayette traduisent l'image différente qu'il a auprès de l'opinion américaine et française. En effet, en France, où il jouissait d'une grande popularité, mais où les critiques étaient nombreuses, l'annonce de son décès suscite certes des émotions, mais dont l'ampleur est bien moindre qu'aux États-Unis. Outre-Atlantique, en revanche, le deuil est national et général : ce sont les plus hautes autorités, l'armée et une grande partie de la population qui souhaitent rendre hommage au défunt. Jusqu'à sa mort, l'image de Lafayette est ainsi marquée par cette dualité : face à une Amérique unanime, s'oppose une opinion française plus complexe et plus divisée.

¹⁷⁷⁵ *Georgia Journal* de Milledgeville (Ga.), 10 septembre 1834.

CONCLUSION

La variabilité de l'image de Lafayette vient du fait qu'elle est très largement une création de l'imagination collective. Pour les Américains, le Général est avant tout une icône, une légende, plus qu'une personne réelle. Les multiples facettes de son caractère permettent qu'il soit utilisé dans des buts divers, parfois contradictoires. Mais il n'empêche que, pour l'opinion américaine, quelle que soit la manière dont est présenté le personnage de Lafayette, celui-ci garde une belle image jusqu'à sa mort et bien au-delà.

En France, en revanche, sa réputation est bien plus friable : les critiques et les attaques y sont fréquentes et ternissent son image. Et pourtant, durant les dix dernières années de sa vie, Lafayette jouit, d'une part et d'autre de l'Atlantique, d'une popularité inégalée et d'une influence morale et politique immense, malgré des hauts et des bas.

L'étendue de sa popularité se manifeste tout d'abord durant son voyage triomphal aux États-Unis en 1824-1825. Cette tournée marque l'apogée de sa renommée en Amérique et favorise, en France, un grand regain d'intérêt pour sa personne.

Les récits du voyage et les propos républicains hostiles aux régimes européens connaissent une large diffusion en France, mettant ainsi le vieux Général au premier plan de la lutte libérale ainsi revivifiée. Plus que jamais, Lafayette fait figure de vieux révolutionnaire implacable, ayant reçu en Amérique la juste récompense pour ses services rendus, tandis que le gouvernement français le voit d'un œil d'autant plus méfiant que ses propos deviennent hostile au régime de sa patrie d'origine. Les agents du roi, en l'occurrence les membres des ministères, ainsi que les diplomates français aux États-Unis, expriment leur mécontentement et leur mépris pour l'ovation révolutionnaire reçue par Lafayette.

Mais pour ce dernier, tout cela n'est rien comparé au succès qu'il remporte auprès de tout le peuple américain qui l'acclame et qui lui est si reconnaissant. Cet enthousiasme tient au rôle symbolique joué par le vieux Général : dans une Amérique qui s'inquiète sur son avenir et qui revient à ses sources révolutionnaires, la présence de l'hôte de la nation sert de caution morale pour les évolutions récentes du pays. Lafayette est alors considéré comme l'un des Pères fondateurs, comme l'ami de Washington, comme le héros qui incarne les valeurs révolutionnaires et républicaines censées servir de modèle aux nouvelles générations d'Américains.

Dès lors, manifester son attachement au Général revient à prouver sa loyauté aux principes qu'il incarne. C'est un moyen de créer un sentiment d'identité nationale par des célébrations communes, à un moment où les élections présidentielles déchirent les Américains et où les dissensions entre diverses parties de l'Union se font plus vives. Tandis que la suspicion commence à toucher certains groupes, comme celui des francs-maçons, le voyage de Lafayette est un moyen de prouver son attachement aux principes républicains en mettant en avant l'ancienne affiliation du Général et d'autres Pères fondateurs.

La présence de Lafayette est ainsi instrumentalisée pour un certain nombre de causes, ce qui permet un accueil quasi unanime à travers tout le pays. On comprend dès lors mieux pourquoi sa popularité devient aussi importante en Amérique. Elle est alors entretenue par toute une création artistique qui maintient une image idéalisée du Général. Il est ainsi au cœur de créations picturales, musicales, sculpturales, mais aussi littéraires. Son

voyage est relaté aux États-Unis, dans tous les journaux, dans de nombreuses publications et dans les nouvelles qui circulent par le bouche-à-oreille.

Alors qu'il est au faîte de sa gloire, Lafayette utilise sa popularité pour renflouer ses finances personnelles, mais aussi pour aider les révolutionnaires européens et ainsi servir la cause libérale en France. Sa principale participation dans cette lutte est fournie par les récits de son voyage qui donnent un véritable éclat aux libéraux en France. Ils permettent, en effet, de diffuser les idées libérales, mais aussi de montrer que le régime républicain semble viable et qu'il pourrait être appliqué en France. De plus, le succès du Général est supposé prouver à l'Europe que les républicains ne sont pas ingrats et qu'ils n'oublient pas les services rendus par le vieux vétéran.

À son retour en France en octobre 1825, Lafayette rentre de nouveau en politique. Durant les années qui suivent, il fait l'objet de nouveaux honneurs, à commencer par un concours de poésie et une grande fête pour célébrer son retour. Une fois réélu député en 1827, il participe au renouveau libéral, parmi lequel on peut compter les nombreux banquets offerts en son honneur. Au même moment, le Général cultive son image auprès des Américains : il correspond avec certains, en reçoit d'autres dans son château de Lagrange et continue à se présenter, auprès de l'opinion américaine, comme le premier agent de la mission américaine.

Ses liens avec les États-Unis et avec George Washington, ainsi que son passé dans la guerre d'indépendance américaine et la Révolution française sont à nouveau mis en avant lors de sa tournée à succès dans le Sud-Est de la France, à l'été 1829. Le Général est alors reçu par de nombreuses personnes, dans diverses localités, pour les valeurs politiques qu'il incarne. Il fait alors figure de vétéran révolutionnaire et de défenseur des libertés, le seul rempart face à l'« arbitraire » du nouveau ministère de Polignac, mis en place le 8 août 1829. Si l'on observe la mise en place d'une campagne de propagande libérale, similaire à celle qui a eu lieu durant son voyage en Amérique en 1824-1825, cette fois-ci le camp adverse riposte. C'est ainsi qu'une contre-propagande est diffusée en France, *via* plusieurs journaux et brochures royalistes, qui mettent à mal le personnage de Lafayette, à commencer par son activité durant la Révolution française, qui est âprement critiquée.

Cet accroc à l'image de Lafayette n'empêche pas ce dernier de préparer activement la révolution, en encourageant des associations estudiantines qui entraînent les militants au maniement des armes. Lorsque la révolution éclate en Juillet 1830, le Général rejoint vite le mouvement insurrectionnel, dont il prend la tête, en raison de son immense popularité et de son passé de commandant de la Garde nationale. À la tête des révolutionnaires de l'Hôtel de Ville de Paris, c'est lui qui accepte le choix du duc d'Orléans comme chef du pays, espérant trouver en lui le défenseur des valeurs républicaines. Lafayette est alors à l'apogée de sa popularité en France.

Son choix va pourtant être le motif de nombreuses critiques : tandis que l'opinion américaine a du mal à comprendre sa décision, certains républicains français lui reprochent de plus en plus d'avoir aidé à mettre en place un régime qui ne se distingue que peu du précédent. Durant ses dernières années, Lafayette tente pourtant d'entretenir une bonne image de lui-même, en particulier auprès de l'opinion américaine, mais aussi en France, où créations littéraires et iconographiques complètent les nouveaux honneurs maçonniques qui lui sont offerts.

Et pourtant, son image s'effrite au même moment, alors que paraissent des brochures plus critiques que jamais et qu'une partie de la presse s'en prend aussi à lui. Vers 1832-1834, la prise de distance de l'opinion française avec le modèle américain dessert, elle aussi, l'image du Général, qui s'est toujours identifié à l'Amérique.

Lorsqu'il décède en mai 1834, l'opinion française est donc partagée à son sujet. Les républicains sont divisés entre adversaires et défenseurs de Lafayette, alors qu'une partie des royalistes orléanistes se méfient de lui. Il semble pourtant qu'il jouisse jusqu'à sa mort d'une faveur populaire encore grande et que la nouvelle de son décès ait affligé une grande partie des Français, mais aussi surtout des Américains. Aux États-Unis, il garde une place équivalente à celle de George Washington, comme en témoignent les honneurs nationaux qui lui sont rendus à sa mort.

De son voyage de 1824-1825 à sa mort en 1834, le Général sert de motif d'unification du peuple américain, autour des souvenirs communs de la Révolution américaine. En France, si sa participation dans la guerre d'indépendance américaine est peu remise en cause, celle dans la Révolution française l'est, en revanche, davantage. Dans une

France aux forts clivages politiques, la distance ou l'attachement vis-à-vis du personnage du Général dépendent des opinions politiques des contemporains. C'est ainsi que la popularité de Lafayette en France n'est jamais unanime et générale, alors qu'elle l'est bien plus aux États-Unis.

Ces variations d'un pays à l'autre peuvent s'expliquer par l'image contrastée que les contemporains français et américains ont de Lafayette. L'admiration du peuple pour le Général étant intimement liée à son image publique, sa popularité ou son impopularité varie ainsi selon les aléas politiques, qui lui permettent de jouir d'une bonne ou d'une mauvaise image. Néanmoins, la perception du personnage de Lafayette est difficilement comparable entre la France et les États-Unis, en raison de l'influence des divers types de régimes politiques qui y sont en place.

En France, l'image de Lafayette est soumise aux fluctuations et aux factions politiques, qui le perçoivent de manière fort différente en fonction de leurs convictions. Le pays natal du Général n'est guère comparable aux États-Unis, car les types de régimes en place changent à plusieurs reprises. C'est ainsi que du vivant de Lafayette, la France connaît tous les types de régimes : la monarchie de droit divin, la monarchie constitutionnelle, la république, le consulat, l'empire, puis des monarchies constitutionnelles avec plus ou moins de liberté. Et à chaque fois, la nation est divisée entre partisans et opposants du régime. Lafayette, prenant toujours position pour ou contre les gouvernements en place, bénéficie du soutien de ceux qui partagent son opinion politique, mais subit les foudres du camp adverse.

C'est ainsi que sous la Restauration, quand il s'oppose au régime en place, il a derrière lui le soutien admiratif du parti libéral, mais il suscite aussi les critiques des royalistes qui voient en lui un dangereux révolutionnaire. Sous la monarchie de Juillet, son image est de plus en plus controversée, car les royalistes légitimistes le considèrent comme celui qui a abattu la monarchie légitime, tandis que les royalistes orléanistes se méfient de lui. Même le camp républicain est divisé à son propos, puisque ceux qui se situent le plus à gauche lui reprochent d'avoir mis en place la monarchie de Louis-Philippe. On le voit donc, Lafayette ne fait pas l'unanimité en France et ne jouit ainsi jamais d'une popularité générale et complète.

Aux États-Unis, en revanche, le Général semble être admiré de tous pour les vertus républicaines défend et qu'il incarne. À la différence de la France qui connaît plusieurs types de régime successifs, depuis la fin de la guerre d'indépendance, les États-Unis sont une république qui se réfère aux mêmes valeurs communes.

C'est ainsi que durant cette période, et en particulier durant le voyage du Général en Amérique en 1824-1825, les Américains vénèrent l'esprit révolutionnaire des Pères fondateurs, à commencer par Lafayette et George Washington. Ils se tournent souvent vers cette période de la Révolution américaine pour y trouver des valeurs, qui leur permettent de contrebalancer le factionnalisme et l'individualisme qui se développent dans les années 1820-1830.

Le personnage de Lafayette, l'un des rares survivants de cette période révolutionnaire, est ainsi utilisé à des fins politiques par la nouvelle génération d'Américains, qui s'en sert pour lutter contre les divisions qui mettent en péril l'Union, mais aussi pour sauver les relations de plus en plus mauvaises avec la France.

Tout au long de cette période, même si elle connaît de légères modifications, l'image de Lafayette demeure pourtant constante. Et l'admiration, la vénération et l'attachement des Américains pour le Général restent les mêmes, car aucun Américain n'oserait s'en prendre à celui-ci et aux vertus républicaines qu'il incarne, c'est-à-dire l'héroïsme, le courage, le désintéret, la bienveillance et la constance. Puisqu'il y a unanimité des sentiments républicains aux États-Unis, les Américains partagent presque tous la même admiration commune pour le personnage de Lafayette, exception faite de quelques Français installés aux États-Unis.

Celui-ci connaît une large popularité, car il cristallise autour de sa personne des valeurs et parce qu'il sert de symbole vivant de certains idéaux politiques. Aux yeux de l'opinion américaine, il reste l'emblème de la liberté républicaine, grâce aux souvenirs de ses actions dans la guerre d'indépendance, tandis que ses actes en France ne suscitent pas une approbation ni une admiration unanime.

Alors qu'il s'inscrit durablement comme le symbole de la doctrine républicaine en Amérique, il n'est placé en France qu'au rang d'homme politique soumis aux aléas

conjoncturels. S'il est souvent évoqué par rapport à l'Amérique et à George Washington, les Français considèrent ces liens comme positifs tant que les relations avec les États-Unis sont bonnes. Mais lorsque l'image du modèle américain se dégrade dans l'opinion française, la valeur symbolique et les actions de Lafayette sont davantage soumises aux critiques des contemporains.

Dans les deux pays, le Général se soucie pourtant tout le temps d'entretenir son image auprès de l'opinion publique. Lui, qui a souvent été décrit comme aimant la popularité, est conscient qu'il ne peut être populaire que s'il bénéficie d'une bonne image auprès du peuple. C'est pour cela que Lafayette et son entourage, c'est-à-dire sa famille et ses amis, relayés par des admirateurs plus éloignés, soignent son image, en particulier par la publication de nombreuses biographies, de poèmes, de chants, d'articles élogieux, mais aussi par des créations d'artefacts, de médailles, de sculptures, de peintures ou encore de gravures, qui traduisent autant qu'ils entretiennent sa popularité.

On peut ainsi parler d'une véritable « propagande », de « campagnes médiatiques » autour de Lafayette, face auxquelles les quelques publications critiques ne font pas vraiment le poids, bien qu'elles écorchent son image. Sans l'appui de ces médias, on peut imaginer que sa popularité n'aurait jamais été aussi importante, ne serait-ce que parce son nom et son effigie n'auraient pas été autant diffusés et que ses actions auraient été peu connues et donc peu appréciées. La popularité de Lafayette va donc de pair avec la « propagande politique » qui lui permet d'exister et de survivre aux attaques adverses.

De plus, force est de constater que, durant la guerre d'indépendance américaine, des milliers de Français ont combattu aux côtés de Lafayette, mais qu'ils sont presque tous restés dans l'ombre. Le Général se distingue de tous ces militaires non pas uniquement pour ses prouesses guerrières et son haut grade dans l'armée, mais aussi et surtout par son talent de communication, qui lui permet d'orchestrer une habile propagande rappelant jusqu'à sa mort les exploits de sa jeunesse.

Lorsqu'il décède, même si son rôle symbolique persiste, Lafayette perd, de toute évidence, sa force d'acteur politique et il n'est désormais plus là pour contrôler son image auprès des contemporains. Même si, quelques années après sa mort, par la publication de ses *Mémoires*, sa famille entretient son souvenir dans l'esprit des Français, le personnage de

Lafayette, tant du côté américain que français, est peu à peu réduit au lien franco-américain : son nom est à plusieurs reprises invoqué pour apaiser les tensions diplomatiques entre les deux pays.

En 2002, alors que les relations entre la France et les États-Unis se refroidissent, Lafayette est le premier Français à être déclaré citoyen d'honneur américain. Tous les ans, le 4 juillet, date de la fête nationale américaine, l'ambassadeur des États-Unis vient toujours changer le drapeau américain qui flotte, au cimetière de Picpus, sur la tombe du « fils adoptif de l'Amérique¹⁷⁷⁶ ».

¹⁷⁷⁶ *Le Constitutionnel*, 21 mai 1834.

ANNEXES

Sommaire des annexes

Étapes du voyage de Lafayette aux États-Unis (1824-1825).....	513
Étapes du voyage de Lafayette en France (1829).....	516
Catalogue	517
Sommaire du catalogue.....	518
Avertissement sur le catalogue	523
Objets	525
Médailles	547
Sculptures.....	565
Portraits.....	577
Caricatures	609
Imprimés et dessins.....	615
Partitions de musique.....	641

Étapes du voyage de Lafayette aux États-Unis (1824-1825)

Chronologie réalisée par nos soins à partir des ouvrages de J. B. Nolan (*Lafayette in America, day by day*), d'E. E. Brandon (*Lafayette, guest of the nation* et *A pilgrimage of liberty*) et de diverses archives. En **gras** : les arrêts les plus significatifs. En *italique* : noms de bateaux sur lesquels voyage Lafayette.

1824

Août 1824

14-20 août : **New York** (N.Y.)
20 août : New Rochelle (N.Y.)
21 août : Yale (Conn.)
22 août : Norwich (Conn.)
23 août : Providence (R.I.)
24-31 août : **Boston** (Mass.)
31 août : Salem (Mass.),
Newburyport (Mass.), Portsmouth (N.H.)

Septembre 1824

1^{er} septembre : Portsmouth (N.H.)
3 septembre : Worcester (Mass.)
4 septembre : Hartford (Conn.)
5-13 septembre : **New York** (N.Y.)
14 septembre : Castle Garden (N.Y.)
15-16 septembre : fleuve Hudson
17-18 septembre : **Albany** (N.Y.)
18 septembre : Troy (N.Y.)
19 septembre : fleuve Hudson

20-22 septembre : **New York** (N.Y.)
23 septembre : Jersey City, Newark (N.J.)
24 septembre : New Brunswick (N.J.)
25 septembre : Princeton (N.J.)
26 septembre : Bordentown (N.J.)
27 septembre : Holmesburg (Pa.)
28 sept.-5 octobre : **Philadelphie** (Pa.)

Octobre 1824

6 octobre : Brandywine (Pa.), Wilmington (Del.)
7-11 octobre : **Baltimore** (Md.)
12-15 octobre : **Washington** (D.C.)
16 octobre : Alexandria (Va.)
17 octobre : **Mount-Vernon** (Va.)
18-20 octobre : **Yorktown** (Va.)
20-21 octobre : Williamsburg (Va.)
22 octobre : Jamestown (Va.)
22-25 octobre : Norfolk (Va.)
26-28 octobre : Richmond (Va.)
29-30 octobre : Petersburg (Va.)
30 oct.-2 nov. : Richmond (Va.)

Novembre 1824

3-4 novembre : Wilmington (Va.)
4 novembre : Monticello (Va.)
5 novembre : Charlottesville (Va.)
6-15 novembre : **Monticello** (Va.)
16-19 novembre : **Montpelier** (Va.)
20-22 novembre : Fredericksburg (Va.)
23-24 novembre : **Washington** (D.C.)
25-29 novembre : **Baltimore** (Md.)

Décembre 1824

30 nov.-17 déc. : **Washington** (D.C.)
18-21 décembre : Annapolis (Md.)
22-26 décembre : **Washington** (D.C.)
26-28 décembre : **Baltimore** (Md.)
29 décembre : Frederick (Md.)
30 décembre : Washington (D.C.)

1825

Janvier 1825

1^{er}-20 janvier : **Washington** (D.C.)
20 janvier : Baltimore (Md.)
22-25 janvier : **Richmond** (Va.)
26 janvier : Norfolk (Va.)
28-29 janvier : **Baltimore** (Md.)
30 janvier-2 février : Harrisburg (Penn.)

Février 1825

3 février : York (Penn.)
5-20 février : **Washington** (D.C.)
21 février : Alexandria (Va.)
22-23 février : Washington (D.C.)
25 février : Norfolk (Va.)
25-26 février : Suffolk (Va.)
27-28 février : Halifax (N.C.)

Mars 1825

2-3 mars : Raleigh (N.C.)
4-5 mars : Fayetteville (N.C.)
6-7 mars : Cheraw (S.C.)
8 mars : **Camden** (S.C.)
9-12 mars : Columbia (S.C.)
14-17 mars : **Charleston** (S.C.)

19-21 mars : **Savannah** (Ga.)
23-25 mars : Augusta (Ga.)
26-27 mars : Sparta (Ga.)
27-29 mars : Milledgeville (Ga.)
29-30 mars : Macon (Ga.)

Avril 1825

1^{er}-2 avril : frontière de l'Alabama
3 avril : Montgomery (Ala.)
5 avril : Cahawba (Ala.)
6 avril : Claiborne (Ala.)
7 avril : Mobile (Ala.)
7-9 avril : *Natchez*
10-15 avril : **Nouvelle-Orléans** (La.)
15-28 avril : fleuve Mississippi
28 avril : Carondelet (Mo.)
29 avril : **Saint-Louis** (Mo.)
30 avril : Kaskaskia (Ill.)

Mai 1825

1^{er}-2 mai : *Natchez*
4-6 mai : **Nashville** (Tenn.)
7 mai : *Mechanic*
8 mai : Shawneetown (Ill.), naufrage
12-13 mai : Louisville (Ky.)
13-14 mai : Shelbyville (Ky.)

14-15 mai : Frankfort (Ky.)
16-17 mai : Lexington (Ky.)
19-20 mai : **Cincinnati** (Ohio)
22 mai : Gallipolis (Ohio)
24-25 mai : Wheeling (W. Va.)
25 mai : Washington (Penn.)
26-28 mai : Uniontown (Penn.)
30 mai-1^{er} juin : **Pittsburgh** (Penn.)

Juin 1825

2-3 juin : Meadville (Penn.), Erie (N.Y.)
4 juin : **Buffalo** (N.Y.)
5 juin : Niagara Falls (N.Y.)
6 juin : Lockport (N.Y.)
7 juin : Rochester (N.Y.)
8 juin : Canandaigua (N.Y.)
9 juin : Syracuse (N.Y.)
10 juin : Utica (N.Y.), Schenectady (N.Y.)
12-13 juin : **Albany** (N.Y.)
14 juin : Worthington (Mass.)
15 juin : Worcester (Mass.)
15-21 juin : **Boston** (Mass.)
22-23 juin : Concord (Mass.)
24-25 juin : Saco (Me.)
25-26 juin : Portland (Me.)
27 juin : Newport (N.H.)
28 juin : Montpelier (Vt.)
29 juin : Burlington (Vt.)

30 juin : Waterford (N.Y.)

Juillet 1825

2 juillet : Schenectady (N.Y.)
3 juillet : Albany (N.Y.)
4-14 juillet : **New York** (N.Y.)
15 juillet : Morristown (N.J.)
16 juillet : Trenton (N.J.)
17-25 juillet : **Philadelphie** (Pa.)
26-29 juillet : West Chester (Pa.),
30 juillet-1^{er} août : **Baltimore** (Md.)

Août 1825

1^{er}-6 août : **Washington** (D.C.)
6-10 août : Oak Hill (Va.)
11-13 août : Washington (D.C.)
13-15 août : Fredericksburg (Va.)
16-21 août : **Monticello** (Va.)
21-25 août : **Montpellier** (Va.)

Septembre 1825

25 août-7 sept. : **Washington** (D.C.)
8 septembre : *Mount-Vernon*
9 septembre : **Départ**, *Brandywine*

Étapes du voyage de Lafayette en France (1829)

Chronologie réalisée par nos soins à partir de l'*Itinéraire du général Lafayette, de Grenoble à Lyon et Arrivée du général Lafayette au Puy : Le 11 août 1829*, ainsi que grâce à diverses archives manuscrites.

Juillet 1829

Mi-juillet : Paray-le-Monial
Mi-juillet : Moulins
27 juillet : Riom
28 juillet : Clermont-Ferrand
29 juillet : Issoire
30-31 juillet : Brioude
31 juillet : Langeac

Août 1829

1^{er}-11 août : Chavagniac
11-12 août : Le Puy
12 août : Yssingaux

12-13 août : Maubourg (Saint-Maurice-de-Lignon)
14 août : Annonay
17 août : La Côte-Saint-André
17-19 août : Grenoble
19-31 août : Vizille

Septembre 1829

3 septembre : Voiron, Latour-du-Pin
4 septembre : Bourgoin
4 septembre : Vienne
5-8 septembre : Lyon
9 septembre : Roanne
13 septembre : Melun, Rozay, Lagrange
16-19 septembre : Paris
19 septembre : Lagrange

Catalogue

Sommaire du catalogue

Objets

Planche 1 : <i>Brosse Lafayette</i> , 1825	526
Planche 2 : <i>Badges Lafayette</i> , 1824-1825	527
Planche 3 : <i>Gants d'enfants avec portrait de Lafayette</i> , Asher B. Durand, 1824.....	528
Planche 4 : <i>Table avec portrait de Lafayette et détail</i> , Hugh Findlay, ~1824	529
Planche 5 : <i>Miroir Lafayette</i> , ~1824.....	530
Planche 6 : <i>Boîte à tabac</i> , 1824	531
Planche 7 : <i>Tambour « Welcome Lafayette »</i> , ~1824.....	532
Planche 8 : <i>Flacon avec portrait de Lafayette</i> , ~1824-1825	533
Planche 9 : <i>Assiette Lafayette et Washington</i> , 1824	534
Planche 10 : <i>Assiette « Lafayette »</i> , 1825.....	535
Planche 11 : <i>Cruche avec portrait de Lafayette, d'après Ary Scheffer</i> , R. Hall, 1824.....	536
Planche 12 : <i>Landing of Lafayette at Castle Garden</i> , J. & R. Clews, 1825-1830.....	537
Planche 13 : <i>Cruche « Lafayette à la tombe de Franklin »</i> , T. Mayer, 1825	538
Planche 14 : <i>Vase Lafayette</i> , 1824.....	539
Planche 15 : <i>Clé de la Bastille</i>	540
Planche 16 : <i>Épée maçonnique de Lafayette</i> , ~1825.....	541
Planche 17 : <i>Tablier maçonnique porté par Lafayette</i> , 1825.....	542
Planche 18 : <i>Bourse avec portrait de Lafayette</i> , 1830	543
Planche 19 : <i>Pipe avec portrait de Lafayette</i> , 1830.....	544
Planche 20 : <i>Badges de deuil portés à la mort de Lafayette</i> , 1834.....	545

Médailles

Planche 21 : <i>General Lafayette</i> , Halliday, 1824-1825.....	548
--	-----

Planche 22 : <i>Général Lafayette</i> , François-Augustin Caunois, 1824.....	549
Planche 23 : <i>Médaille Lafayette-Washington</i> , Joseph Lewis, 1824.....	550
Planche 24 : <i>Médaille avec autel maçonnique</i> , ~1824-1825.....	551
Planche 25 : <i>L'immortel Lafayette</i> , 1829	552
Planche 26 : <i>Général Lafayette</i> , 1829.....	553
Planche 27 : <i>Lafayette</i> , Brasseur, 1830.....	554
Planche 28 : <i>Lafayette</i> , Caunois, 1830	555
Planche 29 : <i>Général Lafayette</i> , 1830.....	556
Planche 30 : <i>1789-1830</i> , Pingret, 1830.....	557
Planche 31 : <i>Lafayette, général en chef</i> , Pingret, 1830	558
Planche 32 : <i>À Lafayette, l'arrondissement de Meaux</i> , Gatteaux, 1830	559
Planche 33 : <i>Le Général Lafayette</i> , Pierre-Jean David d'Angers, 1830.....	560
Planche 35 : <i>Lafayette, général en chef</i> , 1830	561
Planche 35 bis : <i>Général Lafayette</i> , 1830	561
Planche 36 : <i>Au général Lafayette</i> , David d'Angers, 1831	562
Planche 37 : <i>Médaille Lafayette-Washington</i> , Charles Cushing Wright, 1832.....	563
Planche 38 : <i>To the heros of liberty</i> , Rogat, 1834	564

Sculptures

Planche 39 : <i>Marquis de Lafayette</i> , William Rush, 1825.....	566
Planche 40 : <i>Lafayette</i> , Luigi Persico, 1824	567
Planche 41 : <i>Marquis de Lafayette</i> , Frederick Eckstein, 1825	568
Planche 42 : <i>Moulage de Lafayette</i> , John Henri Isaac Browere, 1824.....	569
Planche 43 : <i>Lafayette</i> , Pierre-Jean David d'Angers, 1828.....	570
Planche 44 : <i>Lafayette</i> , Pierre-Jean David d'Angers, 1830.....	571
Planche 45 : <i>Lafayette</i> , 1831	572
Planche 46 : <i>Lafayette</i> , 1831-1832.....	573

Planche 47 : <i>Le général Lafayette</i> , David d'Angers, 1832.....	574
Planche 48 : <i>Marquis de Lafayette</i> , Horatio Greenough, 1831	575

Portraits

Planche 49 : <i>Gilbert du Motier, Marquis de Lafayette</i> , Ary Scheffer, 1822.....	578
Planche 50 : <i>Lafayette</i> , Matthew Jouett, 1825	579
Planche 51 : <i>Lafayette</i> , Cephas G. Childs, 1825	580
Planche 52 : <i>Lafayette</i> , Alexander Simpson, 1825.....	581
Planche 53 : <i>Lafayette</i> , Jean-Marie Leroux, 1824	582
Planche 54 : <i>Arrivée du général Lafayette aux États-Unis</i> , Esbrard, 1825	583
Planche 55 : <i>Lafayette</i> , Charles de Lasteyrie, 1824	584
Planche 56 : <i>Le général Lafayette</i> , Aloys Senefelder, ~1824.....	585
Planche 57 : <i>La Fayette</i> , Moseley Isaac Danforth, 1825	586
Planche 58 : <i>La Fayette</i> , Charles Cromwell Ingham, 1825	587
Planche 59 : <i>Croquis du portrait de Lafayette</i> , Samuel F.B. Morse, 1824-1825	588
Planche 60 : <i>The Marquis de Lafayette</i> , Samuel F.B. Morse, 1824-1825.....	589
Planche 61 : <i>Marquis de Lafayette</i> , Thomas Sully, 1824.....	590
Planche 62 : <i>Lafayette</i> , Thomas Sully, 1825	591
Planche 63 : <i>Lafayette</i> , Edward F. Peticolas, 1824.....	592
Planche 64 : <i>Lafayette</i> , Charles Bird King, 1824.....	593
Planche 65 : <i>Lafayette</i> , Samuel Lovett Waldo, 1824	594
Planche 66 : <i>Lafayette</i> , Charles Fraser, 1825	595
Planche 67 : <i>Lafayette</i> , François Séraphin Delpech, ~1824	596
Planche 68 : <i>Marquis de Lafayette</i> , Rembrandt Peale, 1824-1825	597
Planche 69 : <i>Silhouette Lafayette</i> , ~1824.....	598
Planche 70 : <i>Silhouette Lafayette</i> , William Henry Brown, 1825	599
Planche 71 : <i>M. le G^{al} de Lafayette</i> , 1830.....	600

Planche 72 : <i>Lafayette</i> , Desfeuilles, 1830	601
Planche 73 : <i>Lafayette</i> , Henry Scheffer, 1830.....	602
Planche 74 : <i>Miniature du marquis de La Fayette</i> , 1830	603
Planche 75 : <i>Lafayette</i> , Cyprien Jacquemin, 1830.....	604
Planche 76 : <i>Lafayette</i> , Louis-François Charon, 1830	605
Planche 77 : <i>Esquisse de Lafayette</i> , Jean-Auguste-Dominique Ingres, 1830.....	606
Planche 78 : <i>Portrait de Lafayette à La Grange</i> , Louise Joubert, 1830	607
Planche 79 : <i>Lafayette sur son lit de mort</i> , Ary Scheffer, 1834	608

Caricatures

Planche 80 : <i>Le cheval libéral est une vieille rosse d'Amérique</i> , 1830	610
Planche 81 : <i>Le cauchemar</i> , Honoré Daumier, 1830.....	611
Planche 82 : <i>Deux Innocents</i> , Charier, 1832.....	612
Planche 83 : <i>Dieu de dieu ! Général !</i> Charles Joseph Travies de Villiers, 1832.....	613
Planche 84 : <i>Les funérailles de Lafayette</i> , Honoré Daumier, 1834	614

Imprimés et dessins

Planche 85 : <i>Le général Lafayette</i> , Achille Moreau, 1825	616
Planche 86 : <i>General La Fayette's arrival at Independence Hall</i> , 1824-1825	617
Planche 87 : <i>Arche érigée en l'honneur de Lafayette à Yorktown</i> , J. Belaume, 1825.....	618
Planche 88 : <i>Réception de l'hôte de la nation aux États-Unis</i> , Bové, ~1825	619
Planche 89 : <i>Monument du Bunker Hill</i> , Solomon Willard, 1825	620
Planche 90 : <i>Le G^{al} Lafayette [à] Bunker Hill</i> , Langlumé, 1825.....	621
Planche 91 : <i>Monument de Kalb</i> , Robert Mills, 1825.....	622
Planche 92 : <i>Carte à jouer, as de pique</i> , Jazaniah Ford, 1824.....	623
Planche 93 : <i>Lafayette</i> , Asaph Willard, 1825	624

Planche 94 : <i>Lafayette</i> , Asaph Willard, 1825	625
Planche 96 : <i>Billet de 5 dollars de la Lafayette Bank</i> , 1837	626
Planche 96 bis : <i>Billet de 20 dollars de la Nouvelle-Orléans</i> , 1842	626
Planche 97 : <i>Lafayette en Amérique</i> , Pierre-Jean Béranger, 1866.....	627
Planche 98 : <i>Le général Lafayette donnant l'accolade au roi Louis-Philippe</i> , 1830.....	628
Planche 99 : <i>Voilà le roi qu'il nous fallait</i> , 1830.....	629
Planche 100 : <i>Arrivée du duc d'Orléans sur la place de l'Hôtel de Ville</i> , Nargeot, 1830.....	630
Planche 101 : <i>Ce grand philosophe est le mentor des gouvernans</i> , 1830.....	631
Planche 102 : <i>Lafayette, la liberté triomphera</i> , Maurin, 1830.....	632
Planche 103 : <i>Arrivée du G^{al} Lafayette à l'Hôtel de Ville</i> , Engelmann, 1830	633
Planche 104 : <i>Souvenir de la Garde nationale</i> , Hocquart, 1830	634
Planche 105 : <i>Ode for the celebration of the French Revolution</i> , Woodworth, 1830.....	635
Planche 106 : <i>La mort de Lafayette</i> , Gudin, 1835.....	636
Planche 107 : <i>Mort du général Lafayette</i> , Gondelfinger, 1834.....	637
Planche 108 : <i>Tombeau de Lafayette</i> , ~1834-1835.....	638
Planche 109 : <i>Souvenir des derniers bonheurs</i> , François Jacques Oberthür, 1834	639

Partitions de musique

Planche 110 : <i>Hail Lafayette</i> , J.N. Barker, 1824.....	642
Planche 111 : <i>Lafayette's March</i> , Caroline Clark, 1824	643
Planche 112 : <i>God Bless Lafayette</i> , Samuel Carels Jr., ~1824.....	644
Planche 113 : <i>The Marquis de Lafayette's military waltz for the piano forte</i> , 1824.....	645
Planche 114 : <i>Lafayette's dead march</i> , Dielmann, 1834.....	646
Planche 115 : <i>Requiem for La Fayette</i> , Gould, 1834	647

Avertissement sur le catalogue

Nous avons choisi de présenter dans ce catalogue une sélection d'images illustrant au mieux la production d'objets artistiques et d'éphémères traduisant et entretenant la popularité de Lafayette en France et aux États-Unis, entre 1824 et 1834.

Il s'agit d'un catalogue sélectif, qui n'a aucunement la vocation d'être exhaustif, même si la majeure partie des œuvres liées à Lafayette durant ses dix dernières années y sont présentes.

En-dessous de la reproduction sont indiqués le titre de l'œuvre, l'auteur, la date, la technique ou le support utilisés, ainsi que le lieu de conservation. Est ensuite précisé, si besoin, l'ouvrage d'où nous avons obtenu l'image. Si aucun ouvrage n'est indiqué, c'est que nous avons nous-même pris en photo l'objet ou l'image dans un centre de conservation, ou alors que l'image est disponible librement sur internet. Pour finir, nous renvoyons vers le passage de notre développement où l'œuvre en question est évoquée.

Objets



Planche 1 : *Brosse Lafayette*, 1825

Créateur inconnu

Brosse

David Bishop Skillman Library, Lafayette College, Easton (Penn.)

Cf. S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *Lafayette, hero of two worlds : The art and pageantry of his farewell tour of America, 1824-1825*, Flushing (N.Y.) : Queens Museum, 1989, p. 82.

Cf. p. 154.



Planche 2 : *Badges Lafayette*, 1824-1825

Créateurs inconnus

National Museum of American History, Smithsonian Institution, Washington (D.C.)

Cf. S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *op. cit.*, p. 115.

Cf. p. 154 et 162.



Planche 3 : *Gants d'enfants avec portrait de Lafayette*, Asher B. Durand, 1824

Gravure sur gants de cuir

The New York Historical Society, New York (N.Y.)

Cf. S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *op. cit.*, p. 116.

Cf. p. 154.

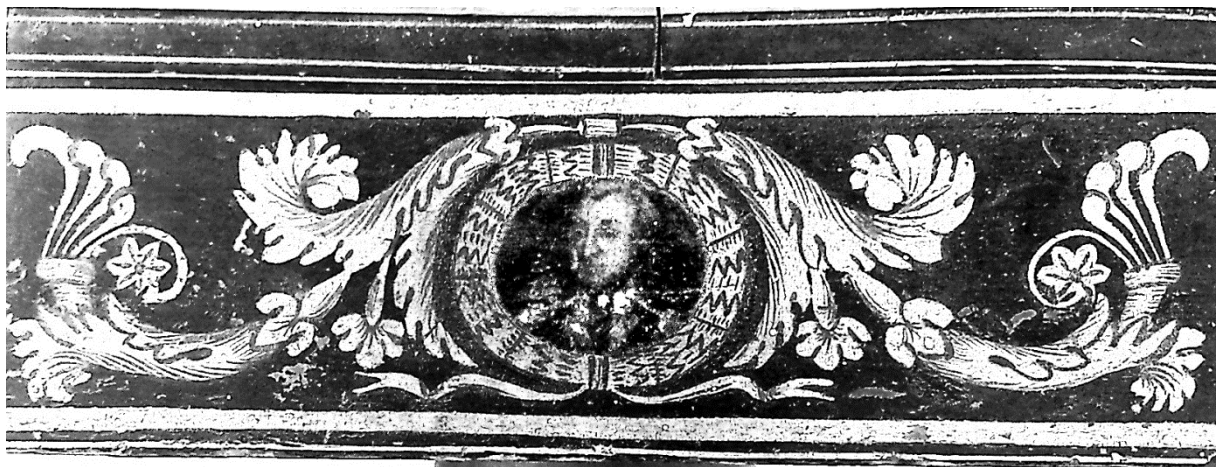


Planche 4 : *Table avec portrait de Lafayette et détail*, Hugh Findlay, ~1824
Bois avec décorations dorées et polychromes

The Moses Myers House - Chrysler Museum of Art, Norfolk (Va.)

Cf. S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *op. cit.*, p. 120.

Cf. p. 154.



Planche 5 : *Miroir Lafayette*, ~1824
Créateur inconnu
Nickel et verre
Cf. p. 154.



Planche 6 : *Boîte à tabac*, 1824

Créateur inconnu

Verre, soie, papier, cuivre

The Henry Francis Dupont Winterthur Museum, Winterthur (Del.)

Cf. p. 154.



Planche 7 : *Tambour « Welcome Lafayette »*, ~1824
Créateur inconnu
Old Sturbridge Village, Pittsfield (Mass.)
Cf. S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *op. cit.*, p. 66.
Cf. p. 154.



Planche 8 : *Flacon avec portrait de Lafayette*, ~1824-1825

Créateur inconnu

Verre

The Henry Francis Dupont Winterthur Museum, Winterthur (Del.)

Cf. S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *op. cit.*, p. 83.

Cf. p. 154.



Planche 9 : *Assiette Lafayette et Washington*, 1824
Créateur inconnu
Céramique du Staffordshire
The Henry Francis Dupont Winterthur Museum, Winterthur (Del.)
Cf. p. 154 et 184.



Planche 10 : *Assiette « Lafayette »*, 1825

P. & H. Choisy

Terre cuite brune

The Henry Francis Dupont Winterthur Museum, Winterthur (Del.)

Cf. p. 154.



Planche 11 : *Cruche avec portrait de Lafayette, d'après Ary Scheffer, R. Hall, 1824*
Terre cuite

David Bishop Skillman Library, Lafayette College, Easton (Penn.)

Cf. p. 154 et 162.



Planche 12 : *Landing of Lafayette at Castle Garden*, J. & R. Clews, 1825-1830
D'après Samuel Maverick
Assiette de céramique
National Museum of American History, Smithsonian Institution, Washington (D.C.)
Cf. p. 154.



Planche 13 : *Cruche « Lafayette à la tombe de Franklin »*, T. Mayer, 1825
Cruche en céramique du Staffordshire
National Museum of American History, Smithsonian Institution, Washington (D.C.)
Cf. p. 154.



Planche 14 : *Vase Lafayette*, 1824
Créateur inconnu
Porcelaine
Metropolitan Museum of Art, New York (N.Y.)
Cf. p. 154 et 162.



Planche 15 : *Clé de la Bastille*

Clé offerte en 1825 par Lafayette à la loge n°22 Alexandria-Washington (Va.)
Métal

George Washington Masonic National Memorial, Alexandria (Va.)

Cf. J. Schneider, *Les réseaux maçonniques franco-américains de 1773 au 14 juillet 1789*,
Sarrebruck : Presses académiques francophones, 2013, p. 156.

Cf. p. 137 et 213.



Planche 16 : *Épée maçonnique de Lafayette*, ~1825
Créateur inconnu
Acier, bronze doré, nacre
Musée du Grand Orient de France
Cf. p. 216.

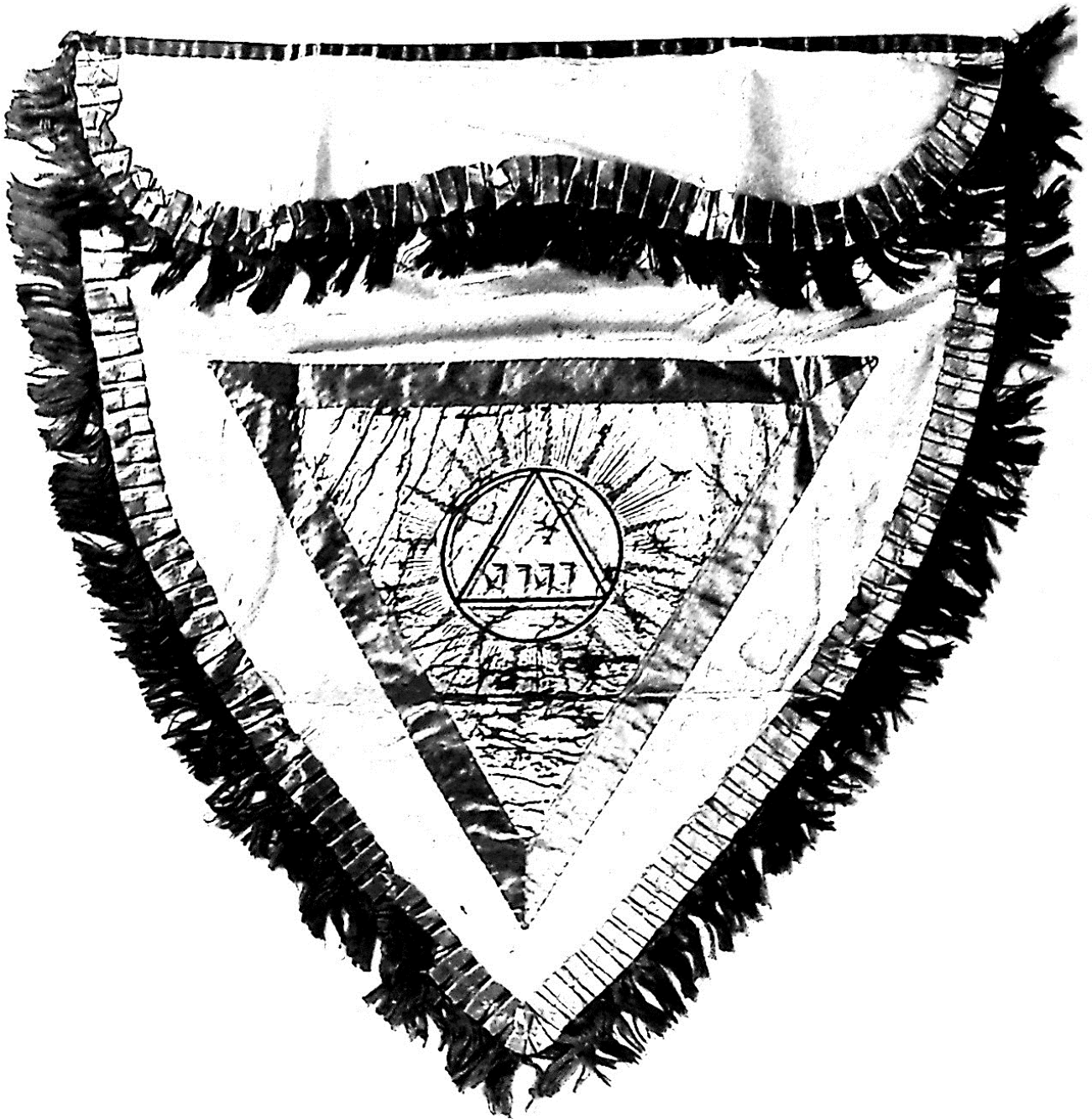


Planche 17 : *Tablier maçonnique porté par Lafayette, 1825*

Créateur inconnu

Tissu brodé

Anderson House, Headquarters and Museum of The Society of the Cincinnati, Washington (D.C.)

Cf. S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *op. cit.*, p. 138.

Cf. p. 228.



Planche 18 : *Bourse avec portrait de Lafayette*, 1830

Créateur inconnu

Gravure sur soie

Cornell University Library, Ithaca (N.Y.)

Cf. S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *op. cit.*, p. 53.

Cf. p. 384.



Planche 19 : *Pipe avec portrait de Lafayette*, 1830
Créateur inconnu

Argile

David Bishop Skillman Library, Lafayette College, Easton (Penn.)

Cf. S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *op. cit.*, p. 53.

Cf. p. 384.



Planche 20 : Badges de deuil portés à la mort de Lafayette, 1834
Tissu et métal

The Historical Society of Pennsylvania, Philadelphie (Va.)
Cf. S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *op. cit.*, p. 58.
Cf. p. 499.

Médailles



Planche 21 : *General Lafayette*, Halliday, 1824-1825

Bronze, étain

Cf. P. Olivier, *op. cit.*, méd. n° 34.

Cf. p. 170.



Planche 22 : *Général Lafayette*, François-Augustin Caunois, 1824
Métal

BnF, MMA, SI. 984

Cf. P. Olivier, *Iconographie métallique du général Lafayette*, Paris : Florange, 1933, méd. n° 35.

Cf. p. 111.



Planche 23 : *Médaille Lafayette-Washington*, Joseph Lewis, 1824
Bronze

Lieu de conservation inconnu

Cf. numismatics.org/collection/1944.56.1. Site consulté le 25 octobre 2013.

Cf. p. 170 et 184.

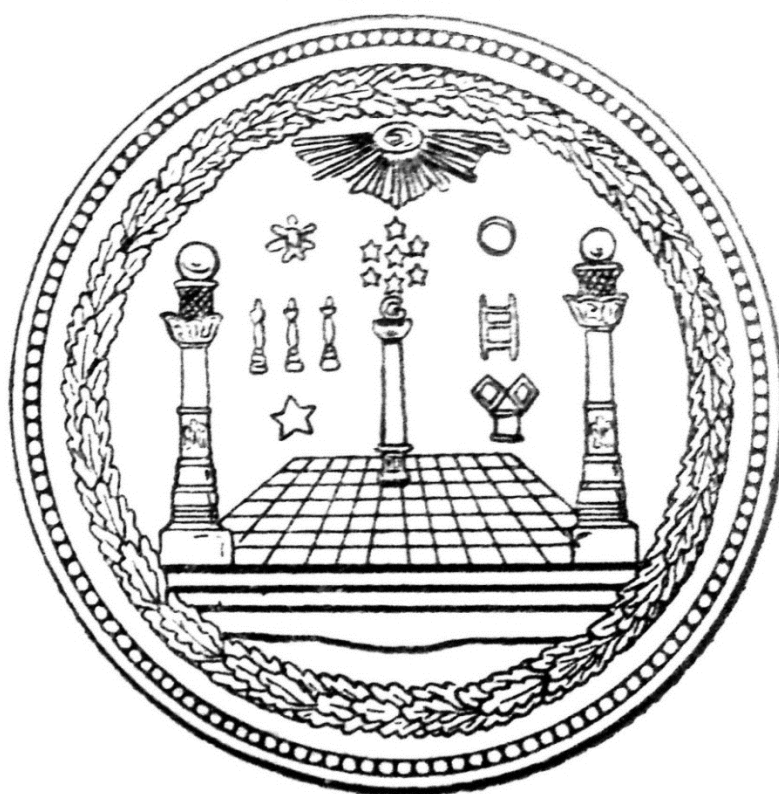


Planche 24 : Médaille avec autel maçonnique, ~1824-1825

Artiste inconnu

Métal

Lieu de conservation inconnu

Cf. P. Olivier, *op. cit.*, méd. n° 40.

Cf. p. 216.



Planche 25 : *L'immortel Lafayette*, 1829

Artiste inconnu

Étain et étain bronzé

Musée des Beaux-Arts de Lyon

Cf. p. 327.



Planche 26 : *Général Lafayette*, 1829
Artiste inconnu
Cuivre doré estampé à belière
Musée de Gadagne à Lyon, n°2201, T. O'Neill
Cf. p. 327.



Planche 27 : *Lafayette*, Brasseux, 1830
Bronze
BnF, MMA, SI. 971
Cf. P. Olivier, *op. cit.*, méd. n° 60.
Cf. p. 385.



Planche 28 : *Lafayette*, Caunois, 1830
Bronze
BnF, MMA, SI. 972
Cf. P. Olivier, *op. cit.*, méd. n° 50.
Cf. p. 385 et 385.



Planche 29 : *Général Lafayette*, 1830
Artiste inconnu
Étain et étain bronzé
Musée des Beaux-Arts de Lyon
Cf. p. 385.



Planche 30 : 1789-1830, Pingret, 1830
Argent
Metropolitan Museum of Art, New York (N.Y.)
Cf. P. Olivier, *op. cit.*, méd. n° 47.
Cf. p. 385.



Planche 31 : *Lafayette, général en chef*, Pingret, 1830

Bronze

Musée des Beaux-Arts de Lyon

Cf. p. 385.



Planche 32 : *À Lafayette, l'arrondissement de Meaux, Gatteaux, 1830*

Bronze

Metropolitan Museum of Art, New York (N.Y.)

Cf. S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *op. cit.*, p. 177.

Cf. p. 385.



Planche 33 : *Le Général Lafayette*, Pierre-Jean David d'Angers, 1830

Bronze

National Museum of American History, Smithsonian Institution, Washington (D.C.)

Cf. S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *op. cit.*, p. 175.

Cf. p. 385.



Planche 35 : *Lafayette, général en chef*, 1830
Artiste inconnu
Étain
Musée des Beaux-Arts de Lyon
Cf. p. 385.



Planche 35 bis : *Général Lafayette*, 1830
Artiste inconnu
Étain
Musée des Beaux-Arts de Lyon
Cf. p. 385.



Planche 36 : *Au général Lafayette*, David d'Angers, 1831
Bronze
Metropolitan Museum of Art, New York (N.Y.)
Cf. p. 426.



Planche 37 : *Médaille Lafayette-Washington*, Charles Cushing Wright,
1832
Argent
Yale University Art Gallery, Yale (Conn.)
Cf. p. 425 et 433.



Planche 38 : *To the heroes of liberty*, Rogat, 1834

Bronze

BnF, MMA, SI. 974.

Cf. P. Olivier, *op. cit.*, méd. n° 108.

Cf. p. 501.

Sculptures



Planche 39 : *Marquis de Lafayette*, William Rush, 1825
Terre cuite
The Pennsylvania Academy of the Fine Arts, Philadelphie (Pa.)
Cf. p. 167.



Planche 40 : *Lafayette*, Luigi Persico, 1824
Plâtre
American Philosophical Society, Philadelphie (Pa.)
Cf. p. 167.



Planche 41 : *Marquis de Lafayette*, Frederick Eckstein, 1825
Plâtre
Cincinnati Art Museum, Cincinnati (Ohio)
Cf. S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *op. cit.*, p. 170.
Cf. p. 168.



Planche 42 : *Moulage de Lafayette*, John Henri Isaac Browere, 1824
Plâtre

New York State Historical Association, Cooperstown (N.Y.)
Cf. S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *op. cit.*, p. 171.
Cf. p. 168.

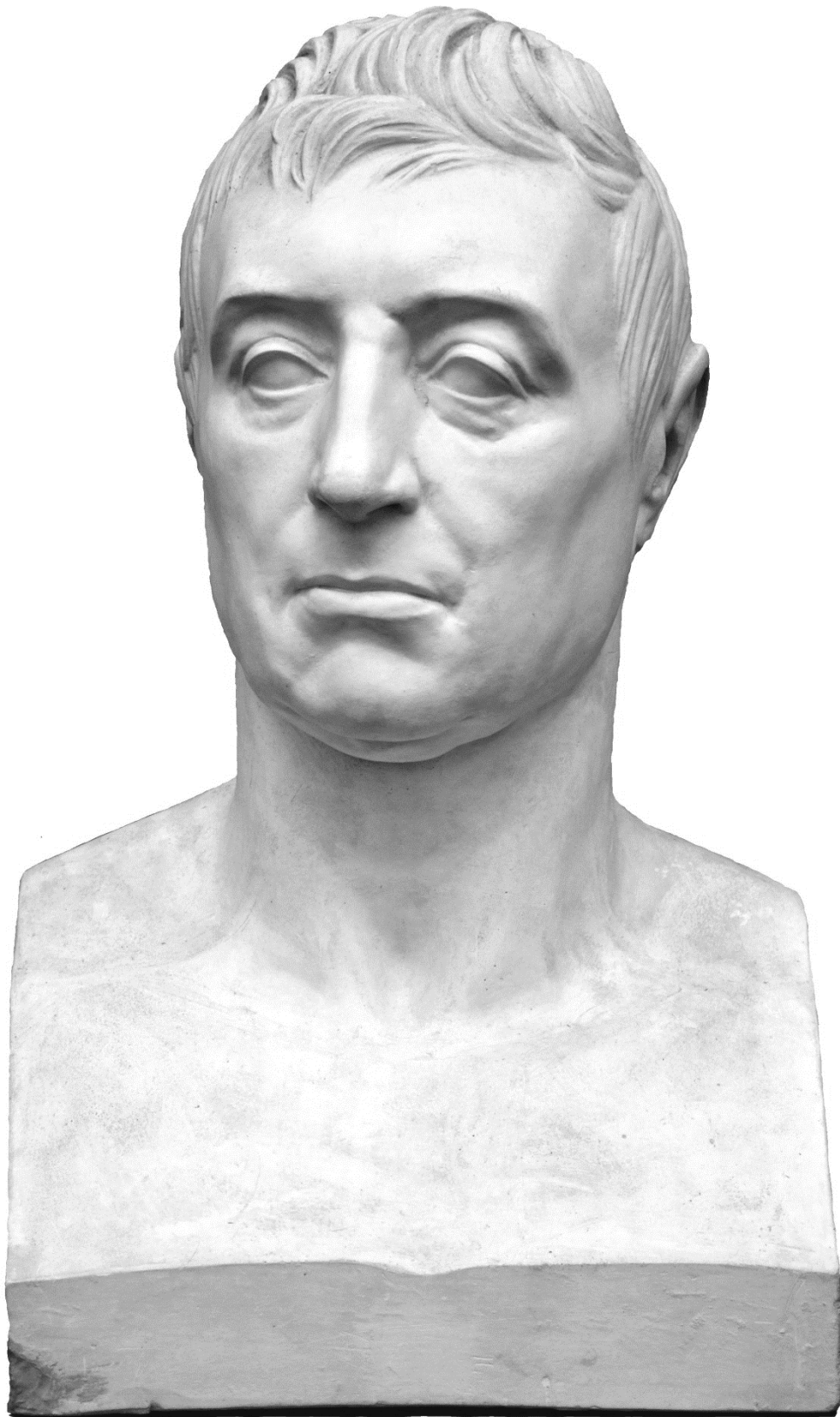


Planche 43 : *Lafayette*, Pierre-Jean David d'Angers, 1828
Marbre
Musée des Beaux-Arts d'Angers
Cf. S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *op. cit.*, p. 173.
Cf. p. 282 et 384.



Planche 44 : *Lafayette*, Pierre-Jean David d'Angers, 1830
Bronze

The Henry Francis Dupont Winterthur Museum, Winterthur (Del.)
Cf. S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *op. cit.*, p. 174.
Cf. p. 384.



Planche 45 : *Lafayette*, 1831

Artiste inconnu

Bronze

David Bishop Skillman Library, Lafayette College, Easton (Penn.)

Cf. p. 424.

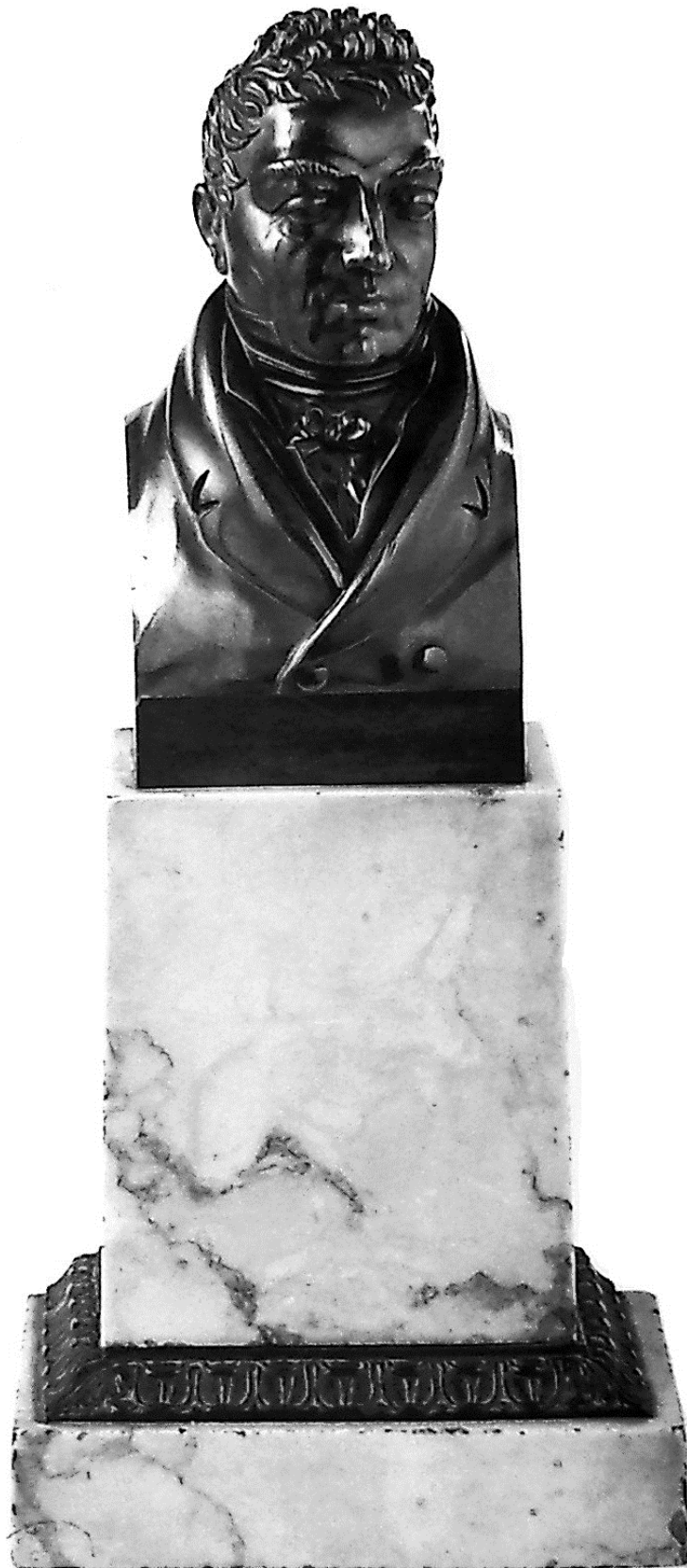


Planche 46 : *Lafayette*, 1831-1832
Artiste inconnu
Bronze et marbre
The Henry Francis Dupont Winterthur Museum, Winterthur (Del.)
Cf. p. 424.



Planche 47 : *Le général Lafayette*, David d'Angers, 1832
Bronze et marbre
Lafayette College Art Collection, Easton (Penn.)
Cf. S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *op. cit.*, p. 174.
Cf. p. 424.



Planche 48 : *Marquis de Lafayette*, Horatio Greenough, 1831
Marbre
The New York Historical Society, New York (N.Y.)
Cf. p. 424.

Portraits



Planche 49 : *Gilbert du Motier, Marquis de Lafayette*, Ary Scheffer, 1822
Peinture à l'huile
United States Capitol Collection, Washington (D.C.)
Cf. p. 161.



Planche 50 : *Lafayette*, Matthew Jouett, 1825
D'après Ary Scheffer
Peinture à l'huile
Kentucky Historical Society, Frankfort (Ky.)
Cf. p. 162.



LAFAYETTE

Painted by A. Scheffer

Engraved & Published by G. Fannin & C. G. Childs - 23 Nassau St.

Planche 51 : *Lafayette*, Cephias G. Childs, 1825
D'après Ary Scheffer
Gravure

The New York Public Library, New York (N.Y.)
Cf. p. 161.



Planche 52 : *Lafayette*, Alexander Simpson, 1825
D'après Ary Scheffer
Gravure
Michigan Historical Museum, Lansing (Mich.)
Cf. p. 161.



Planche 53 : *Lafayette*, Jean-Marie Leroux, 1824

D'après Ary Scheffer

Gravure

Cornell University Library, Ithaca (N.Y.)

Cf. p. 161.



Planche 54 : *Arrivée du général Lafayette aux États-Unis*, Esbrard, 1825

Gravure

BnF, département Estampes et photographie, N-2

Cf. p. 164.



Lafayette.

Planche 55 : *Lafayette*, Charles de Lasteyrie, 1824
Lithographie
Cf. Barbaroux, *Voyage du général Lafayette*, Paris : L'Huillier, 1826
Cf. p. 162.



LE GÉNÉRAL



LA FAYETTE

Planche 56 : *Le général Lafayette*, Aloys Senefelder, ~1824

D'après Joseph Albrier

Lithographie

Bibliothèque communautaire et interuniversitaire de Clermont-Ferrand

Cf. p. 164.



Planche 57 : *La Fayette*, Moseley Isaac Danforth, 1825
D'après Charles Ingham
Gravure
New York Public Library, New York (N.Y.)
Cf. p. 162.



Planche 58 : *La Fayette*, Charles Cromwell Ingham, 1825
Peinture à l'huile
The New York Historical Society, New York (N.Y.)
Cf. p. 162.



Planche 59 : *Croquis du portrait de Lafayette*, Samuel F.B. Morse, 1824-1825

Peinture à l'huile

The New York Public Library, New York (N.Y.)

Cf. p. 163.



Planche 60 : *The Marquis de Lafayette*, Samuel F.B. Morse, 1824-1825
Peinture à l'huile
Art Commission of the City of New York
Cf. p. 163.



Planche 61 : *Marquis de Lafayette*, Thomas Sully, 1824
Peinture à l'huile
BnF, département des estampes, 77C82960
Cf. p. 164.



Planche 62 : *Lafayette*, Thomas Sully, 1825
Peinture à l'huile
Independence National Historical Park, Philadelphie
Cf. p. 164.



Planche 63 : *Lafayette*, Edward F. Peticolas, 1824
Peinture à l'huile
The Valentine Museum, Richmond (Va.)
Cf. p. 164.



Planche 64 : *Lafayette*, Charles Bird King, 1824
Peinture à l'huile
Redwood Library, Newport (R.I.)
Cf. S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *op. cit.*, p. 163.
Cf. p. 164.



Planche 65 : *Lafayette*, Samuel Lovett Waldo, 1824
Peinture à l'huile
Colonial Williamsburg Foundation, Williamsburg (Va.)
Cf. S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *op. cit.*, p. 164.
Cf. p. 164.



Planche 66 : *Lafayette*, Charles Fraser, 1825
Aquerelle sur miniature d'ivoire
Hôtel de Ville, Charleson (S.C.)
Cf. S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *op. cit.*, p. 165.
Cf. p. 164.



Lafayette.

Planche 67 : *Lafayette*, François Séraphin Delpech, ~1824
Lithographie
Bibliothèque communautaire et interuniversitaire de Clermont-Ferrand
Cf. p. 164.



Planche 68 : *Marquis de Lafayette*, Rembrandt Peale, 1824-1825
Peinture à l'huile
The Metropolitan Museum of Art, New York (N.Y.)
Cf. p. 165.

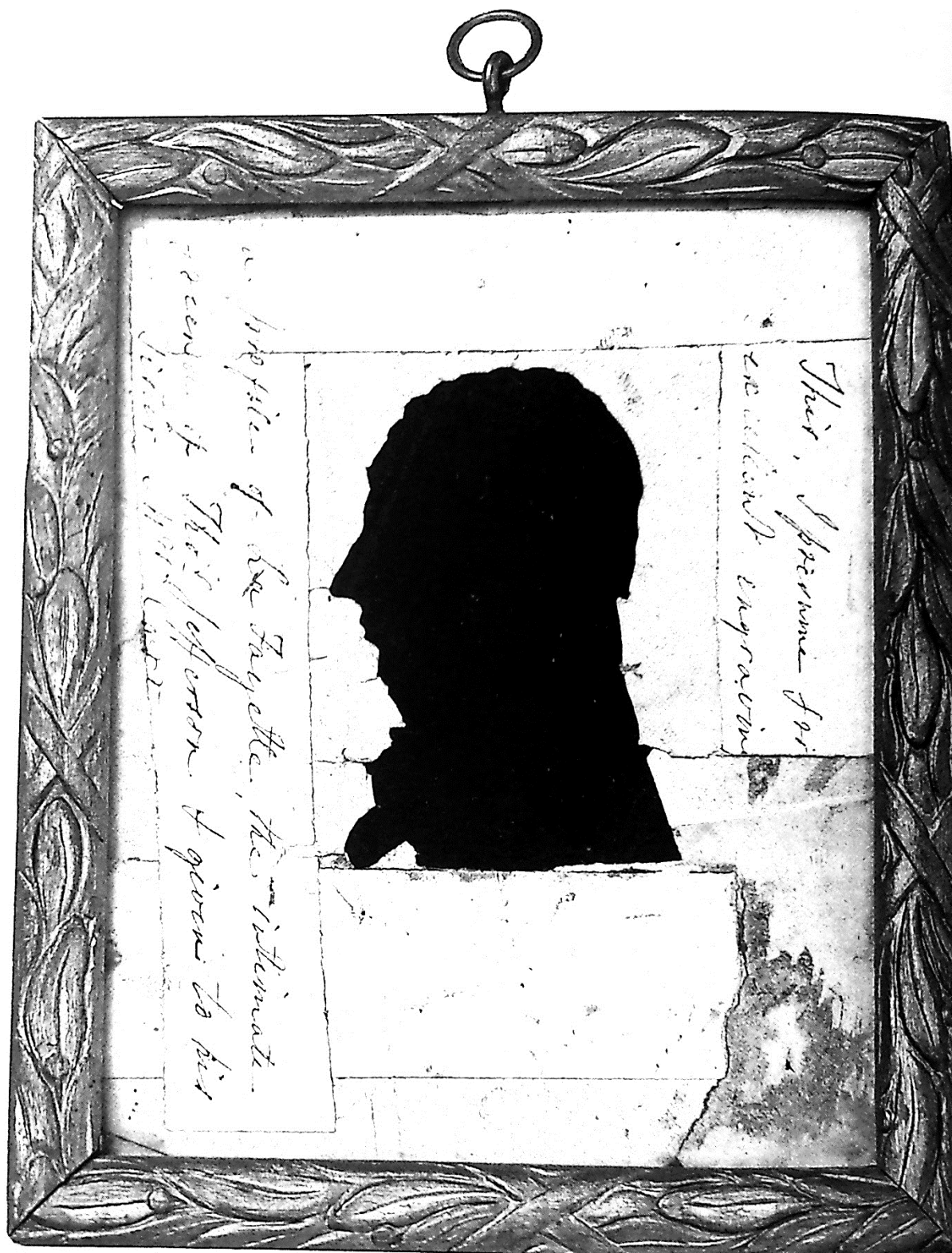


Planche 69 : *Silhouette Lafayette*, ~1824

Artiste inconnu

Silhouette en papier découpé

Anderson House, Headquarters and Museum of the Society of the Cincinnati,
Washington (D.C.)

Cf. S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *op. cit.*, p. 166.

Cf. p. 165.



Planche 70 : *Silhouette Lafayette*, William Henry Brown, 1825
Silhouette en papier découpé
Georgia Historical Society, Savannah (Ga.)
Cf. S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *op. cit.*, p. 167.
Cf. p. 165.



M. LE G.^{AL} DE LAFAYETTE,

Député du Dép^t de Seine et Marne,

*Commandant Général des Gardes Nationales de France,
en 1830.*

Planche 71 : M. le G^{al} de Lafayette, 1830

Artiste inconnu

Burin, pointillé

Bibliothèque communautaire et interuniversitaire de Clermont-Ferrand, MA22005, GRA 5213

Cf. p. 384.

LAFAYETTE,
LIEUTENANT-GÉNÉRAL DES GARDES NATIONALES DE FRANCE.



Planche 72 : *Lafayette*, Desfeuilles, 1830
Gravure
BnF, département des estampes, 76C79238
Cf. p. 384.



Planche 73 : *Lafayette*, Henry Scheffer, 1830
Peinture à l'huile
Musée national du Château de Versailles
Cf. S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *op. cit.*, p. 176.
Cf. p. 384.



Planche 74 : *Miniature du marquis de La Fayette*, 1830
Artiste inconnu
Archives départementales de Seine-et-Marne, 1225 F 35
Cf. p. 384.



LAFAYETTE, D'APRÈS ARY SCHEFFER
(1830)

Planche 75 : *Lafayette*, Cyprien Jacquemin, 1830
D'après Ary Scheffer
Reproduction photomécanique

Bibliothèque communautaire et interuniversitaire de Clermont-Ferrand, MA22017, GRA 1228
Cf. p. 384.



LAFAYETTE

Planche 76 : *Lafayette*, Louis-François Charon, 1830

D'après Pierre Martinet

Aquatinte en couleur

Bibliothèque communautaire et interuniversitaire de Clermont-Ferrand,

MA22024 MA37, GRA 158

Cf. p. 384.



Planche 77 : *Esquisse de Lafayette*, Jean-Auguste-Dominique Ingres,
1830

Crayon sur papier

Musée Bonnat, Bayonne

Cf. S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *op. cit.*, p. 177.

Cf. p. 384 et 385.

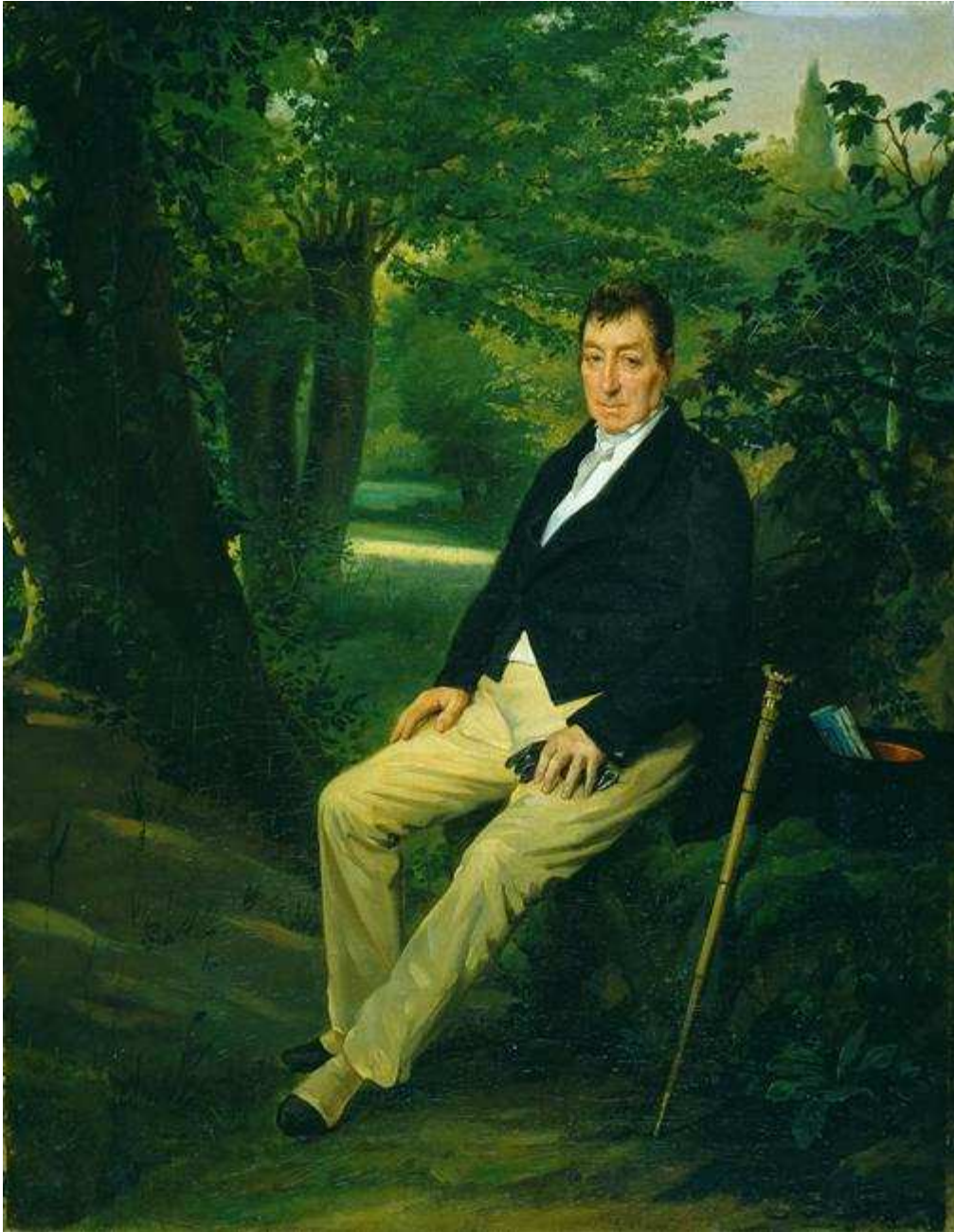


Planche 78 : *Portrait de Lafayette à La Grange*, Louise Joubert, 1830
Peinture à l'huile
Musée de l'Armée, Paris
Cf. p. 384.



Planche 79 : *Lafayette sur son lit de mort*, Ary Scheffer, 1834
Peinture à l'huile
Musée national de Blérancourt, Chauny (Aisne)
Cf. S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *op. cit.*, p. 134.
Cf. p. 466.

Caricatures

La fayette



*Le Cheval libéral est une vieille rosse d'Amérique ...
il s'endort au moment du danger*

Planche 80 : *Le cheval libéral est une vieille rosse d'Amérique*, 1830

Artiste inconnu

Dessin à la plume et lavis sépia

Archives départementales de la Haute-Loire, 6 Fi Motier de La Fayette 7

Cf. p. 394.



Planche 81 : *Le cauchemar*, Honoré Daumier, 1830

Lithographie

David Bishop Skillman Library, Lafayette College, Easton (Penn.)

Cf. S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *op. cit.*, p. 55.

Cf. p. 394.

Deux Innocents.



*Lafay. je la tiens! - que tenex-vous? - ch! parbleu! la liberté
(rire général)*

Planche 82 : *Deux Innocents*, Charier, 1832
Lithographie
David Bishop Skillman Library, Lafayette College, Easton (Penn.)
Cf. p. 460.



Planche 83 : *Dieu de dieu ! Général !* Charles Joseph Travies de Villiers, 1832
Lithographie
La Caricature, n °87.
Cf. p. 460.



Planche 84 : *Les funérailles de Lafayette*, Honoré Daumier, 1834
Lithographie

Blancheteau Collection, Cornell University Library, Ithaca (N.Y.)

Cf. S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *op. cit.*, p. 60.

Cf. p. 473.

Imprimés et dessins



Del. et sculp.

Moreau sculp.

LE GÉNÉRAL LAFAYETTE.

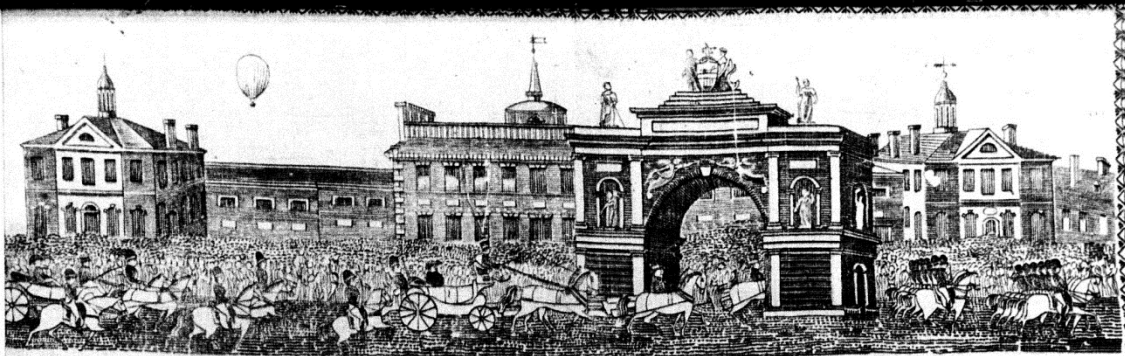
Les ombres des défenseurs de la liberté Américaine viennent le visiter pendant sa traversée, les génies protecteurs de l'Amérique écartent les tempêtes. *The spirits of the defenders of the American liberty are visiting him during his passage, the genius protectors of America drive away the storms.*

Planche 85 : *Le général Lafayette*, Achille Moreau, 1825

Gravure à l'eau-forte et aquatinte

BnF, département Estampes et photographie, Réserve QB-201 (170)-Ft 4 Hennin, 14619

Cf. p. 142, 164 et 184.



General La Fayette's arrival at Independence Hall Philad: Sep: 26th 1824.

*Address of Gov: Duthie
to Gen: La Fayette.*

The citizens of Pennsylvania behold with the most intense veneration and equal regard the illustrious friend and companion of Washington. With sentiments of the highest veneration and gratitude we receive the visit and great benefactor of the United States philosopher and patriot of the hemisphere. The success and universal joy which your arrival has diffused over the nation, is no where more deeply or enthusiastically felt than in Pennsylvania whose fields and streams are rendered memorable by our achievements whose citizens were the followers of your standard and the witnesses of your sacrifices and labors in the defence of American liberty. The successful issues of your useful life and engagement in our cause of freedom has rejoiced at your successes and sympathized with your sorrows. We have seen your glorious services as the friend of man and while your great services rendered in the cause of humanity have communicated our admiration the purity of your motives has inspired the love and affection of Americans.

With the best feelings of the heart we now approach you, with the assurance that if any thing could add to our happiness on this interesting occasion it would be the hope of enjoying the distinguished honor of your permanent residence among us and that a long and splendid life of usefulness may be added to the brief which has been bestowed by your blood generously shed in the cause of virtue liberty and independence.



Answer of Gen: La Fayette

In the happy moment long and eagerly wished for when I once more tread the soil of Pennsylvania I find in her affectionate welcome so kindly expressed by her first magistrate a dear recollection of past favours and a new source of delightful gratifications. The very names of this State and her Capitol tend to the mind those philosophical and liberal sentiments which have marked every step of their progress. Pennsylvania has been the theatre of most important events a partaker in the arduous labors and meritorious sacrifices which have insured the success of our glorious and freighted Revolution I particularly thank you Sir for your gratifying mention of my personal Obligations to the Pennsylvania line nor will I ever forget that on Pennsylvania's ground and far from this spot I enjoyed for the first time the delight to find myself united in every tent and in the vicinity of our beloved Commander in Chief. Vice Sir Pennsylvania is in full possession and reaps all the prosperous and happy consequences of that great national union of those special institutions which by offering in a self governed people the most perfect example of social order that ever existed have reduced to absurdity and refuted the anti popular arguments of pretended statesmen in other countries in whatever manner I may be disposed of by the duties and feelings in which you have been pleased to sympathize I shall ever rank this day among the most fortunate in my life and while I beg your excellency personally to accept my cordial acknowledgments I have the honour to offer to you as the Governor of the State a tribute of my profound gratitude and respectful devotion to the citizens of Pennsylvania.

La Fayette

The arrival of Gen: La Fayette at the Port of New-York in the Ship Cadmus. Capt: Allyn. Aug: 17th 1824.

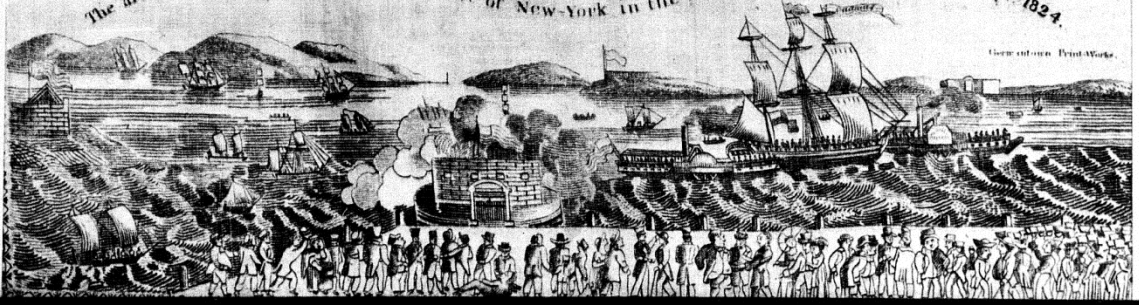


Planche 86 : General La Fayette's arrival at Independence Hall, 1824-1825
 Germantown Print Works (Penn.)
 Mouchoir en lin gravé
 Metropolitan Museum of Art, New York (N.Y.)
 Cf. S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *op. cit.*, p. 125.
 Cf. p. 130, 154 et 162.



Planche 87 : *Arche érigée en l'honneur de Lafayette à Yorktown*, J. Belaume, 1825

Gravure

The Historic New Orleans Collection, Nouvelle-Orléans (La.)

Cf. p. 131.



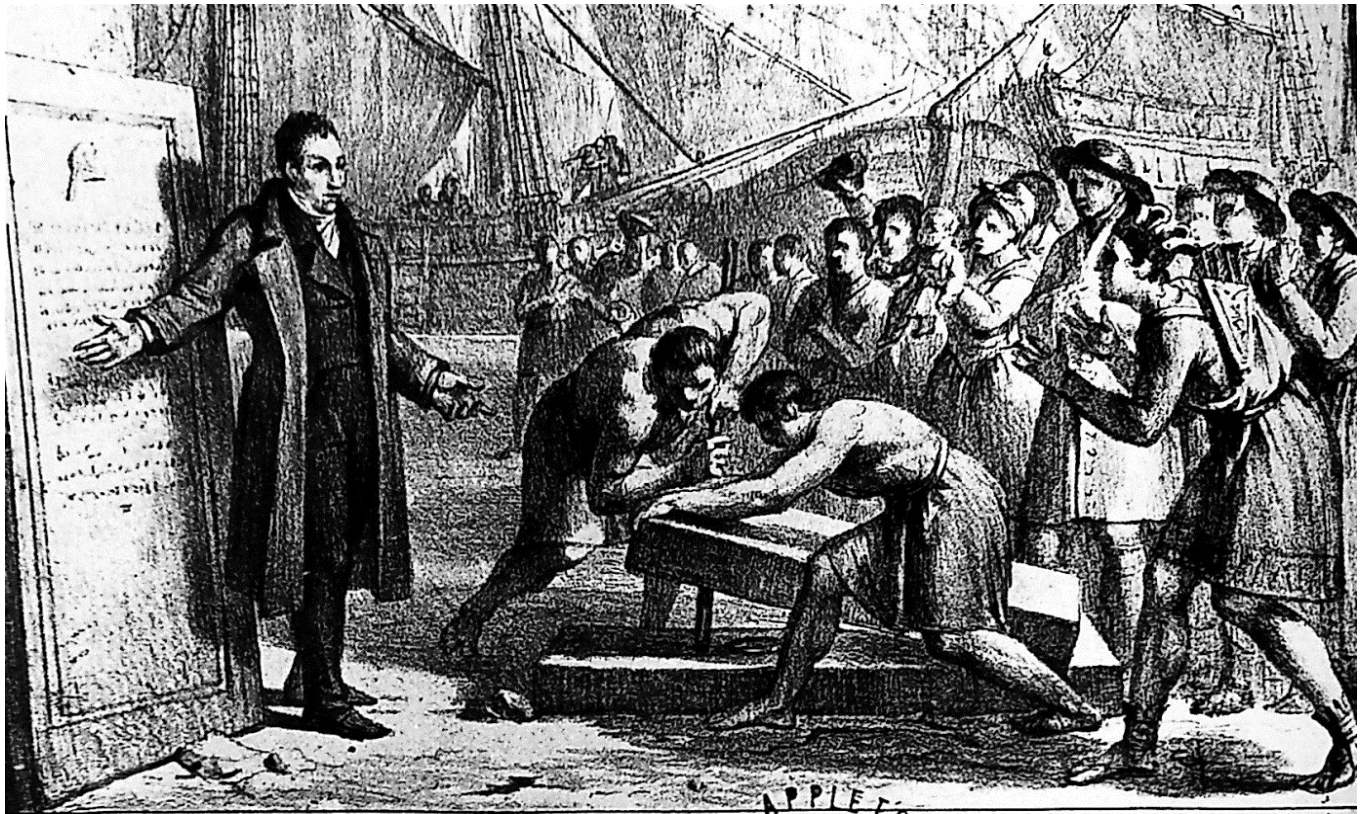
Planche 88 : *Réception de l'hôte de la nation aux États-Unis*, Bové, ~1825
Lithographie colorée
Blancheteau Collection, Cornell University Library, Ithaca (N.Y.)
Cf. p. 124.



Planche 89 : *Monument du Bunker Hill*, Solomon Willard, 1825

Image libre de droits

Cf. p. 140 et 174.



M^{lle} d'Hervilly à Paris.

Le G^{al} Lafayette posant, le 17 Juin 1825, la première pierre de ~~la~~ monument que la reconnaissance publique fait élever à Boston, en l'honneur du Doct^r Warren, et des autres Guerriers Citoyens morts au Combat de Bunker'shill, le 17 Juin 1775.

W. APPLETON

Lith. de Langlumé

Planche 90 : Le G^{al} Lafayette [à] Bunker Hill, Langlumé, 1825

D'après un dessin de Mlle d'Hervilly

Lithographie

David Bishop Skillman Library, Lafayette College, Easton (Penn.)

Cf. S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *op. cit.*, p. 138.

Cf. p. 140 et 174.

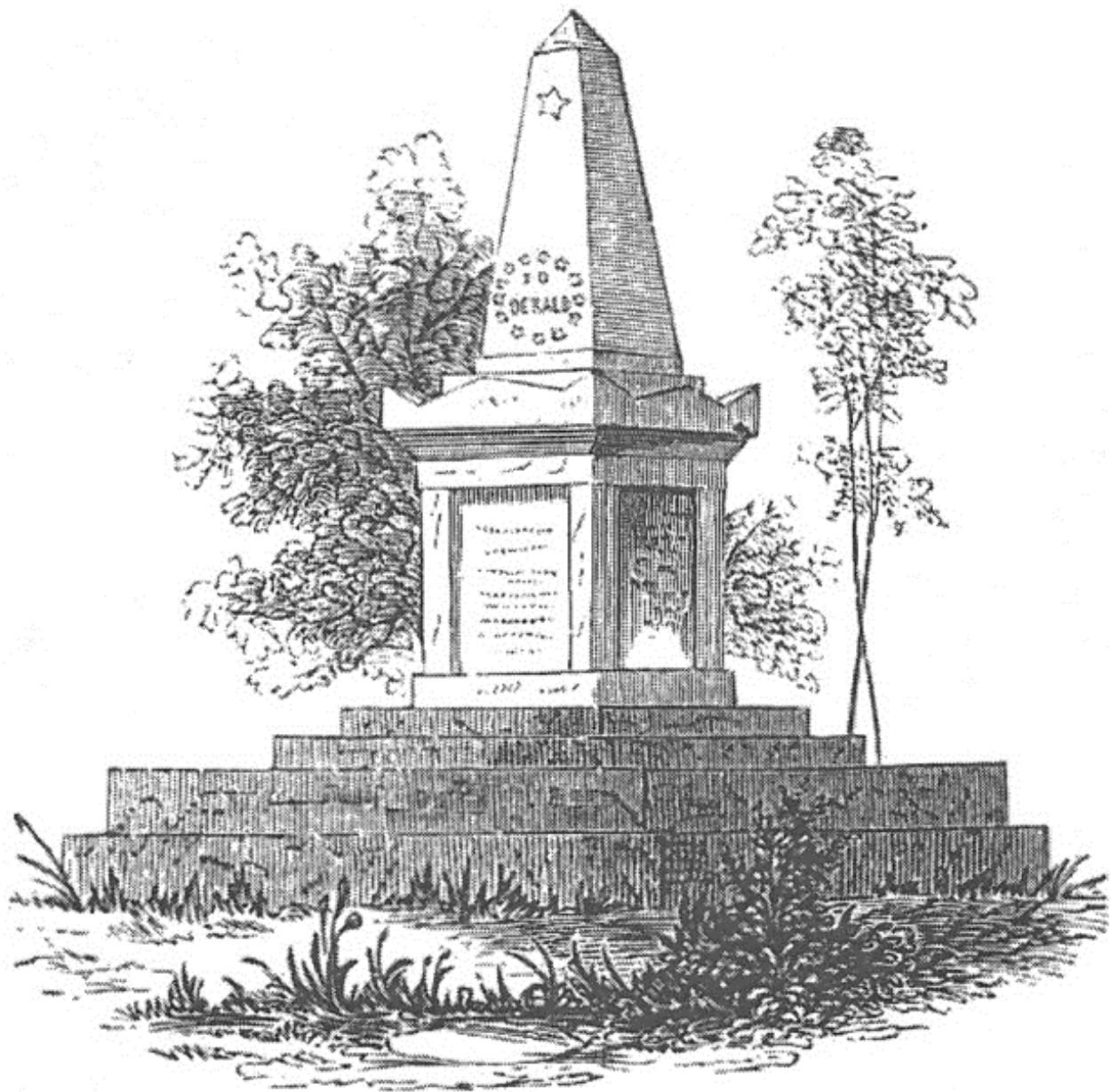


Planche 91 : *Monument de Kalb*, Robert Mills, 1825

Gravure

Cf. B. J. Lossing, *The pictorial field-book of the Revolution*, New York : Harper & Bros, 1851, p. 668.

Cf. p. 176.



Planche 92 : *Carte à jouer, as de pique*, Jazaniah Ford, 1824

Imprimé

Lafayette College, Easton (Penn.)

Cf. p. 162.

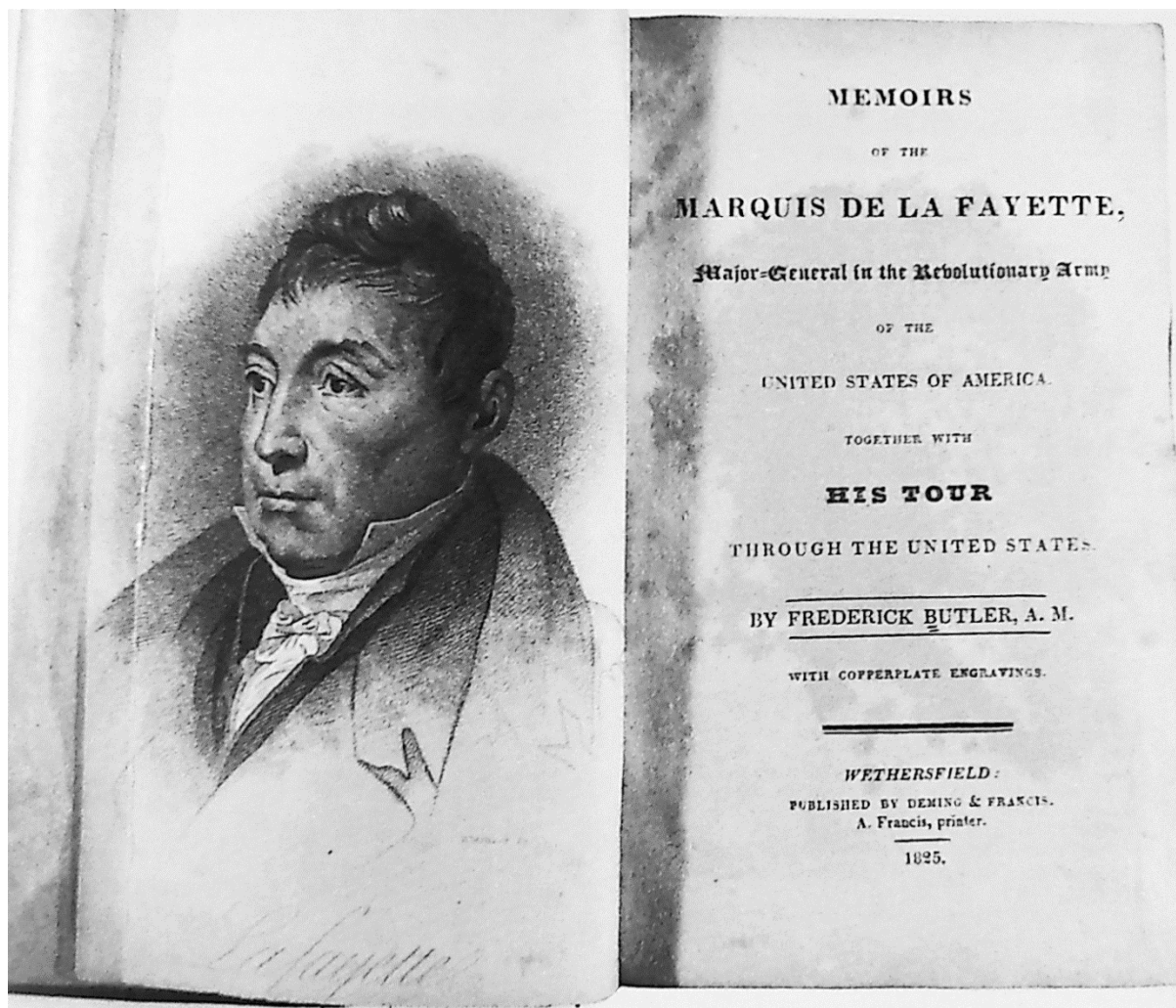


Planche 93 : *Lafayette*, Asaph Willard, 1825
D'après Ary Scheffer
Gravure
Bibliothèque du Congrès
Cf. S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *op. cit.*, p. 187.
Cf. p. 161.



MEMOIRS
OF
GENERAL LA FAYETTE,
EMBRACING
DETAILS OF HIS
PUBLIC AND PRIVATE LIFE,
SKETCHES OF THE AMERICAN REVOLUTION,
THE FRENCH REVOLUTION, THE DOWN-
FALL OF BONAPARTE AND THE
RESTORATION OF THE BOURBONS.
WITH
Biographical Notices
OF INDIVIDUALS WHO HAVE BEEN
DISTINGUISHED ACTORS
IN THESE EVENTS.

NEW YORK,
PUBLISHED BY RUSSELL, ROBBINS,
1825.

Planche 94 : *Lafayette*, Asaph Willard, 1825
D'après Ary Scheffer
Gravure
Virginia Historical Society Library, Richmond (Va.)
Cf. p. 161.



Planche 96 : Billet de 5 dollars de la Lafayette Bank, 1837
 Papier-monnaie
 Lafayette College, Easton (Penn.)
 Cf. p. 162.



Planche 96 bis : Billet de 20 dollars de la Nouvelle-Orléans, 1842
 Papier-monnaie
 Lafayette College, Easton (Penn.)



LAFAYETTE EN AMÉRIQUE

Am : A soixante ans il ne faut pas remettre.

Républicains, quel cortège s'avance ?
 — Un vieux guerrier débarque parmi nous.
 — Vient-il d'un roi vous jurer l'alliance ?
 — Il a des rois allumé le courroux.

— Est-il puissant ? — Seul il franchit les ondes.
 — Qu'a-t-il donc fait ? — Il a brisé des fers.
 Gloire immortelle à l'homme des deux mondes !
 Jours de triomphe, éclairez l'univers !

Européen, partout, sur ce rivage
 Qui retentit de joyeuses clameurs,
 Tu vois régner, sans trouble et sans servage,
 La paix, les lois, le travail et les mœurs.
 Des opprimés ces bords sont le refuge ;
 La tyrannie a peuplé nos deserts.
 L'homme et ses droits ont ici Dieu pour juge.
 Jours de triomphe, éclairez l'univers !

Mais que de sang nous coûta ce bien-être !
 Nous succombions ; Lafayette accourut,
 Montra la France, eut Washington pour maître.
 Lutta, vainquit, et l'Anglais disparut.
 Pour son pays, pour la liberté sainte,
 Il a depuis grandi dans les revers.
 Des fers d'Olmütz nous effaçons l'empreinte.
 Jours de triomphe, éclairez l'univers !

Ce vieil ami que tant d'ivresse accueille,
 Par un héros ce héros adopté,
 Bientôt jadis, à sa première feuille,
 L'arbre naissant de notre liberté.

Mais, aujourd'hui que l'arbre et son feuillage
 Bravent en paix la foudre et les hivers,
 Il vient s'asseoir sous son fertile ombrage.
 Jours de triomphe, éclairez l'univers !

Autour de lui vois nos chefs, vois nos sages,
 Nos vieux soldats, se rappelant ses traits ;
 Vois tout un peuple et ces tribus sauvages
 A son nom seul sortant de leurs forêts.
 L'arbre sacré sur ce concours immense
 Forme un abri de rameaux toujours verts :
 Les vents au loin porteront sa semence.
 Jours de triomphe, éclairez l'univers !

L'Européen, que frappent ces paroles,
 Servit des rois, suivit des conquérants :
 Un peuple esclave encensait ces idoles ;
 Un peuple libre a des honneurs plus grands.
 Hélas ! dit-il, et son œil sur les ondes
 Semble chercher des bords lointains et chers :
 Que la vertu rapproche les deux mondes !
 Jours de triomphe, éclairez l'univers !

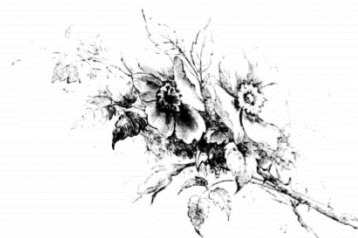


Planche 97 : *Lafayette en Amérique*, Pierre-Jean Béranger, 1866

Gravure et imprimé

BnF

Chansons de P.-J. de Béranger : Anciennes et posthumes, Paris : Perrotin, p. 333-334.

Cf. p. 273 et 388.



*Voilà le roi qu'il nous fallait
C'est la meilleure des républiques*

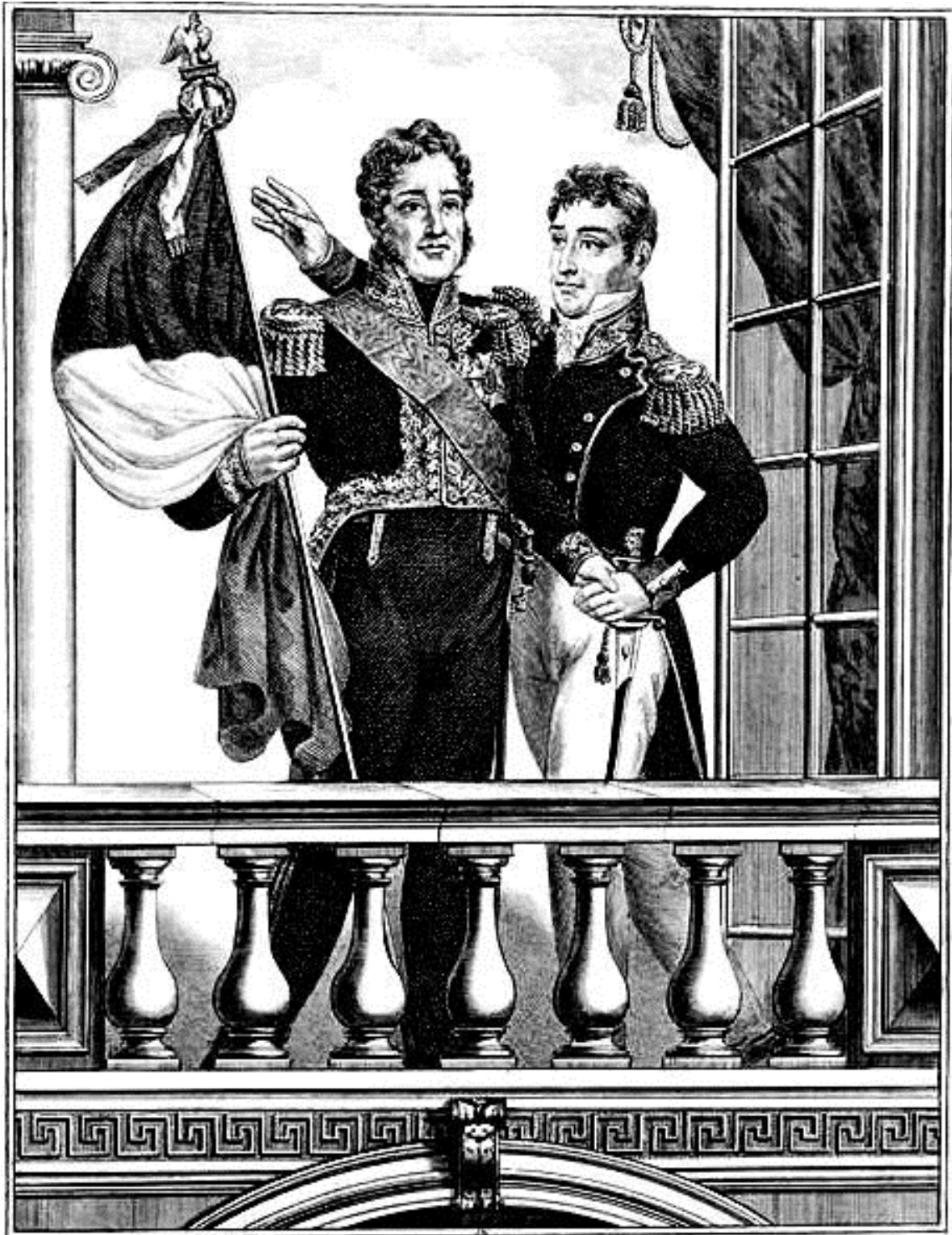
Planche 98 : *Le général Lafayette donnant l'accolade au roi Louis-Philippe, 1830*

Lemercier

Lithographie

BnF, département Estampes et photographie, Réserve Fol-QB-201

Cf. p. 383.



VOILA LE ROI QU'IL NOUS FALLAIT

Planche 99 : *Voilà le roi qu'il nous fallait*, 1830

Artiste inconnu

Gravure

BnF, département Estampes et photographie

Cf. p. 381 et 384.



Planche 100 : *Arrivée du duc d'Orléans sur la place de l'Hôtel de Ville*, Nargeot, 1830

D'après Larivière

Peinture

Blancheteau Collection, Cornell University Library, Ithaca (N.Y.)

Cf. S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *op. cit.*, p. 48.

Cf. p. 380 et 384.



Planche 101 : *Ce grand philosophe est le mentor des gouvernans*, 1830

Artiste inconnu

Lithographie

David Bishop Skillman Library, Lafayette College, Easton (Penn.)

Cf. S. J. Idzerda, A. C. Loveland et M. H. Miller, *op. cit.*, p. 54.

Cf. p. 384.



LAFAYETTE.

La liberté triomphera en votre pays, comme elle

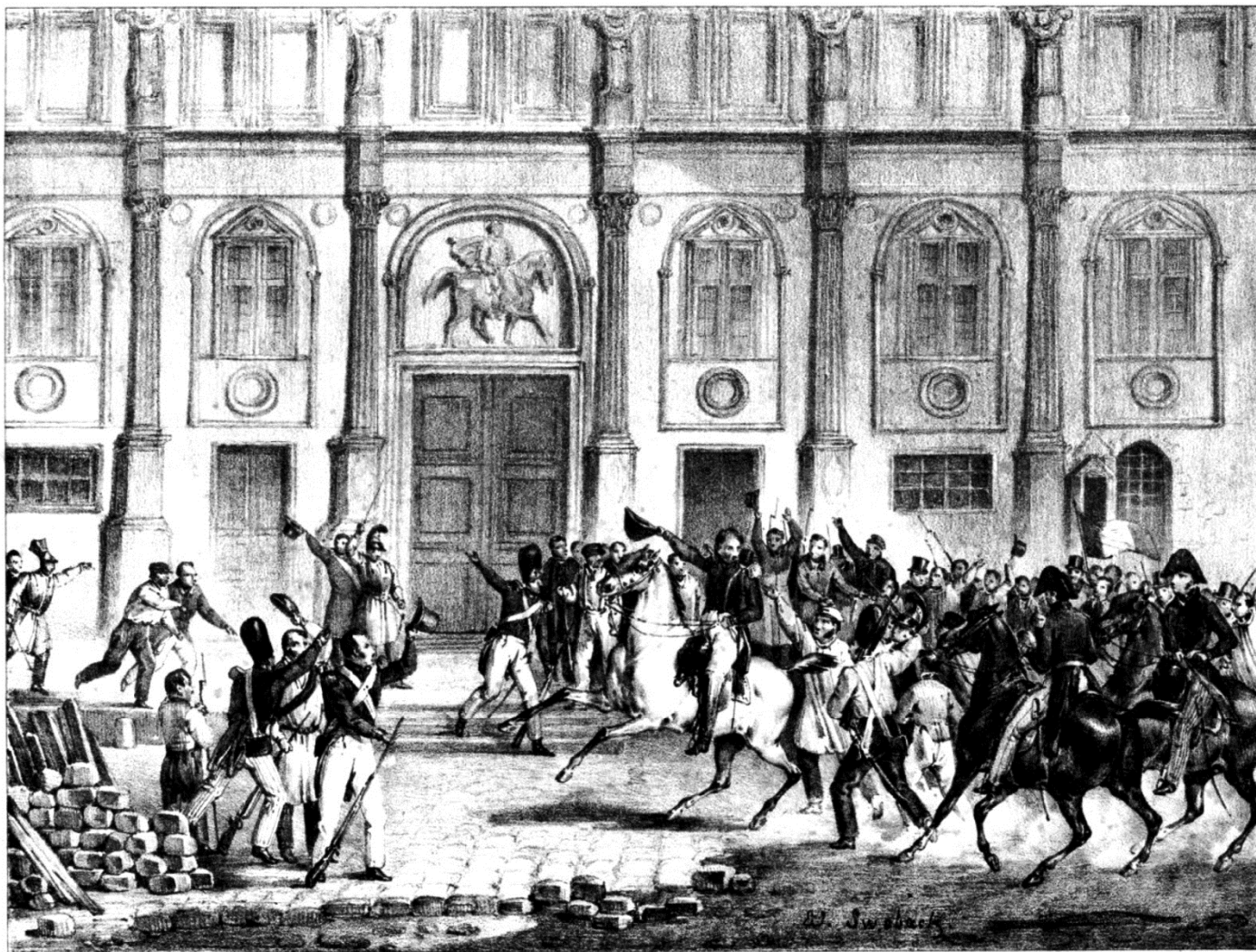
triumpha en la France.

Planche 102 : *Lafayette, la liberté triomphera*, Maurin, 1830

Gravure

BnF, département des estampes, 76C77239

Cf. p. 384.



Lith. de F. Englemann

*L'homme que notre espoir embrassait en rêvant ;
Lafayette a paru comme un drapeau vivant.* (l'insurrection-painée)
(Arrivée du G^{al} Lafayette à l'Hôtel de Ville.)

Planche 103 : Arrivée du G^{al} Lafayette à l'Hôtel de Ville, Englemann, 1830
Lithographie
BnF, département Estampes et photographie, Réserve FT4-QB-370(89)
Cf. p. 378 et 384.

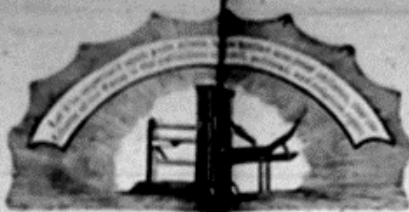


Planche 104 : *Souvenir de la Garde nationale*, Hocquart, 1830

Gravure

Blancheteau Collection, Cornell University Library, Ithaca (N.Y.)

Cf. p. 384.



ODE

WRITTEN FOR THE CELEBRATION
OF THE
FRENCH REVOLUTION,

IN THE CITY OF NEW-YORK, NOV. 25, 1830.

WRITTEN AT THE REQUEST OF THE PRINTERS OF NEW-YORK,
BY SAMUEL WOODWORTH, PRINTER.

TUNE—MARSEILLOIS HYMN.

I.

O'er regal domes, renown'd in story,
The trinal banner proudly waves;
And France resumes the march of glory,
Her gallant sons no longer slaves,
With tyrants vainly had they pleaded—
But when the PRESS in thunder spoke,
It burst their chains with lightning-stroke,
And peace and liberty succeeded.

CHORUS.

Then swell the choral strain,
To hail the bless'd decree;

CHORUS.

Then swell the choral strain,
To hail the bless'd decree;
Rejoice! rejoice! the PRESS shall reign,
And all the world be free.

V.

Thy gallant band of youthful heroes,
Roused by their bleeding country's prayers,
Undaunted hurl'd on ruthless Neros
The vengeance due to crimes like theirs.
Too late they see their fatal error—
Their blood has stain'd his thousand fold.

II.

All hail, renown'd chivalric nation!
Lafayette of the Olive and the Vine;
Inspired with kindred emulation,
Our bosoms glow with joy like thine.
Columbia's grateful sons can never
Forget that, in her darkest hour,
She owed to Gallic arms the power
To disenfranchise her PRESS for ever.

CHORUS.

Then swell the choral strain,
To hail the bless'd decree;
Rejoice! rejoice! the PRESS shall reign,
And all the world be free.

CHORUS.

Then swell the choral strain,
To hail the bless'd decree;
Rejoice! rejoice! the PRESS shall reign,
And all the world be free.

VI.

Their deeds shall live in deathless story,
And song preserve their chaplets green,
Yet still the brightest rays of glory
Circle one godlike brow serene,
Tis his, whose youthful valour aided
Columbia's cause, when hostile bands
Were laying waste her fairest lands,
And all her blooming hopes had faded.

CHORUS.

Then swell the choral strain,
To hail the bless'd decree;
Rejoice! rejoice! the PRESS shall reign,
And all the world be free.

VII.

Immortal LA FAYETTE, we hail thee;
The friend of equal rights on earth;
Though servile tools of kings assail thee,
Columbia knows and owns thy worth.
Thou first of heroes, best of sages,
The glorious chaplet thou hast won,
Disciple of our WASHINGTON,
Shall bloom, like his, for endless ages.

CHORUS.

Then swell the choral strain,
To hail the bless'd decree;
Rejoice! rejoice! the PRESS shall reign,
And all the world be free.

IV.

Thy charter'd rights, with lawless daring,
Beneath oppressors' feet were trod,
Till startled despots heard, despairing,
The people's voice, the voice of God!
Their sovereign will was loudly spoken—
The PRESS proclaimed 't to the world,
Till freedom's ensign waved unfurl'd,
And Gallic's galling chains were broken.

The foregoing Ode was printed on a massive stage, on the 25th of November, 1830, and distributed to the populace, during the procession in honour of the victory of liberal principles in France. It was afterwards sung, on a platform erected for that purpose, in the name of Washington Square, by all the vocalists of the Park Theatre, accompanied by the whole orchestra of that establishment.

J. Hunt & Son, Printers, New York.

Planche 105 : Ode for the celebration of the French Revolution, Woodworth, 1830

Papier imprimé

AN, 217Mi23, dossier B.

Cf. p. 412.



Planche 106 : *La mort de Lafayette*, Gudin, 1835

Gravure

Cf. J. Cloquet, *Souvenirs sur la vie privée du général Lafayette*, Paris, 1836, p. 302.

Cf. p. 466.

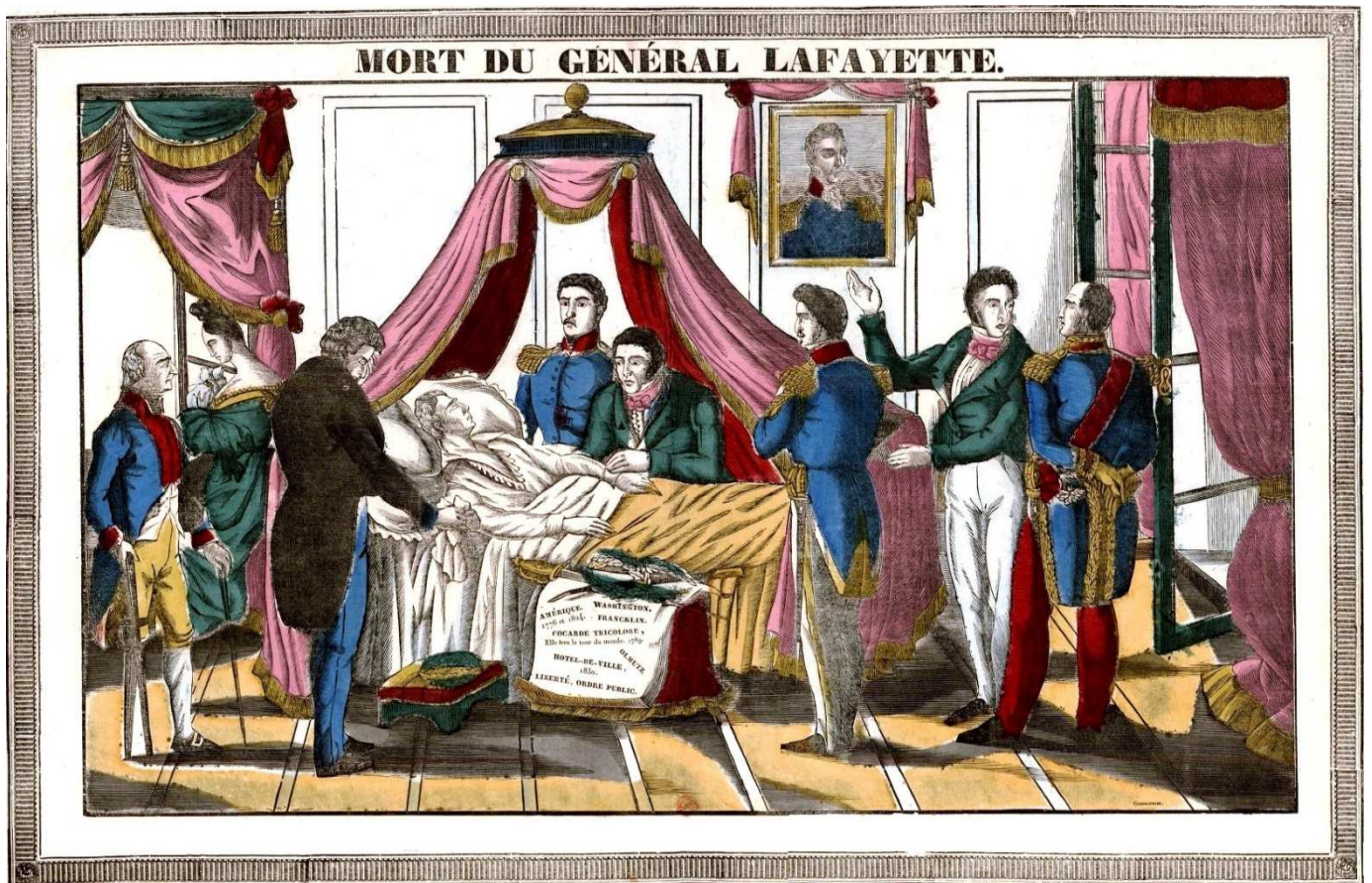
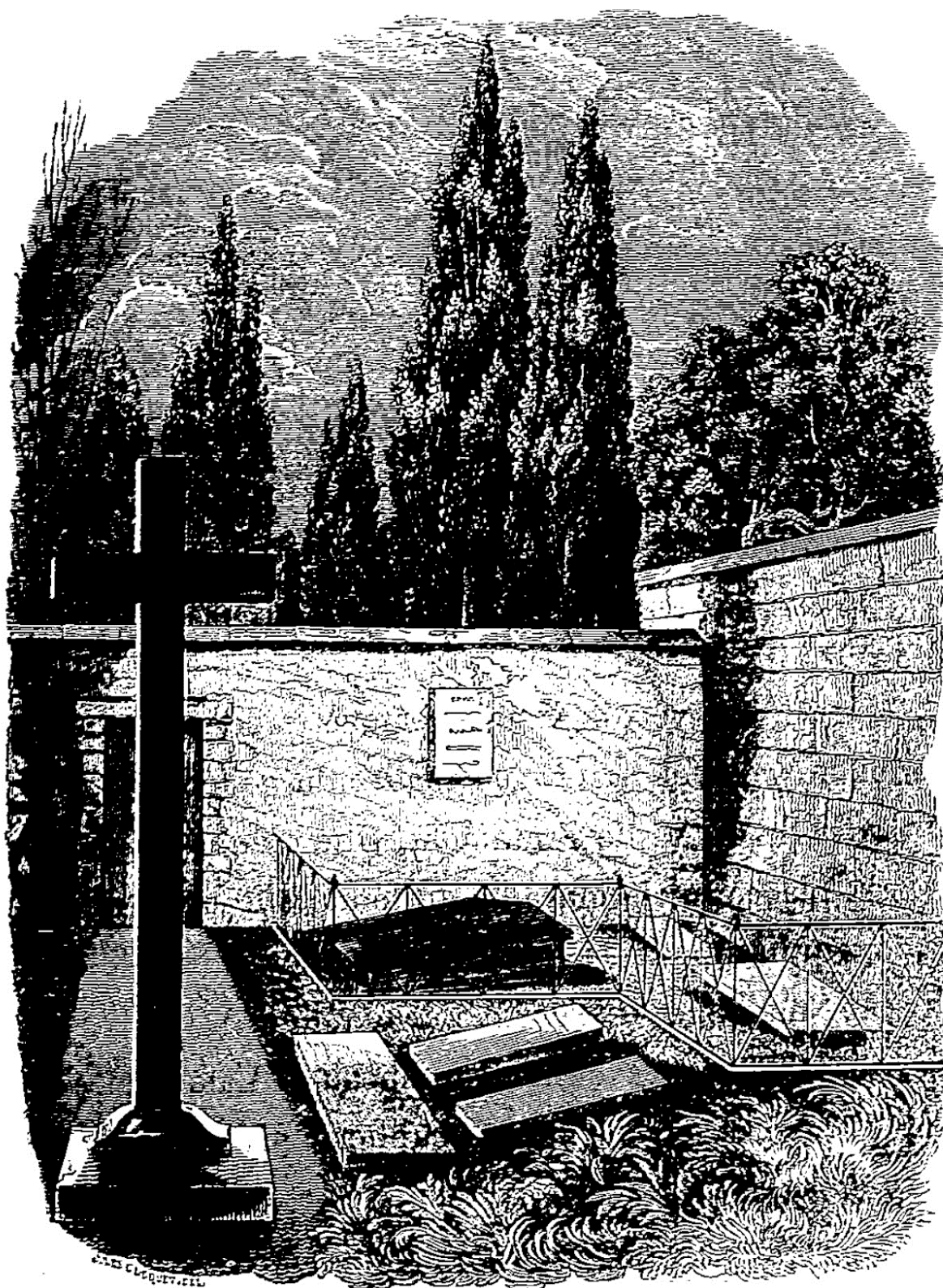


Planche 107 : *Mort du général Lafayette*, Gondelfinger, 1834
Gravure en bois coloriée

BnF

Cf. *Un siècle d'Histoire de France par l'estampe, 1770-1870*,
vol. 95, pièces 12078-12210, Monarchie de Juillet.

Cf. p. 466.



TOMBEAU DE LAFAYETTE.

Planche 108 : *Tombeau de Lafayette*, ~1834-1835

Artiste inconnu

Gravure

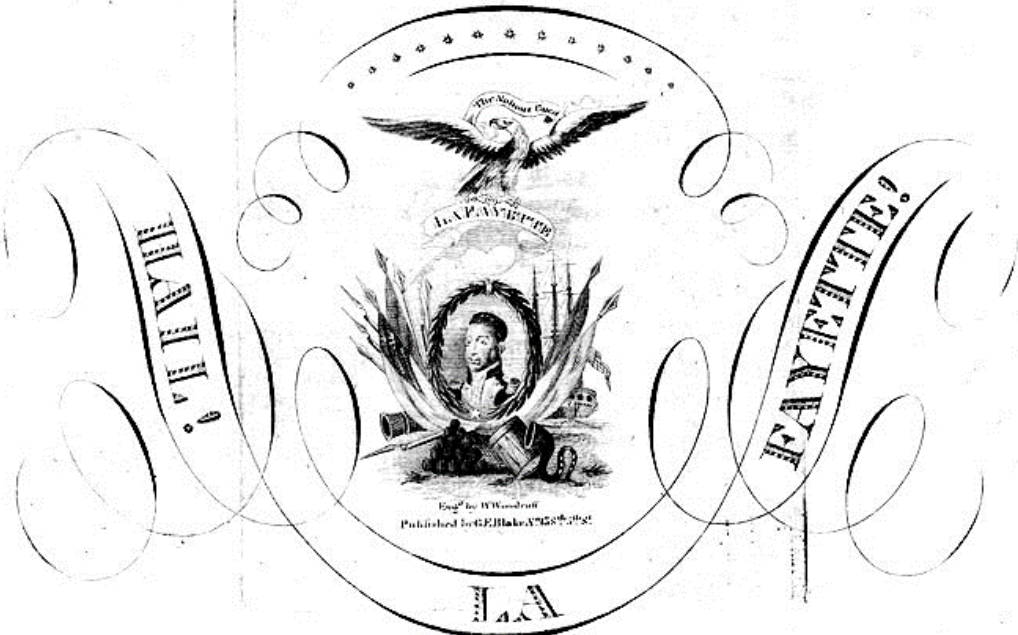
Cf. J. Cloquet, *Souvenirs sur la vie privée du général Lafayette*, Paris, 1836, p. 313.

Cf. p. 469.



Planche 109 : *Souvenir des derniers honneurs*, François Jacques Oberthür, 1834
Lithographie
BnuS NIM26399
Cf. p. 484.

Partitions de musique



Written by

Major J. V. Barker.

A tribute of respect to that illustrious friend of Liberty
on his arrival in the United States,

ADAPTED TO

Gen! La Fayette's March, the Marsellois Hymn.

The Music Arranged for a full Military Band
at the request of the Committee of Arrangement.

(BY F. EST.)

ALLEGRO
MAESTOSO

A musical score for a full military band. It consists of two systems of staves. The first system has a treble clef staff and a bass clef staff. The treble staff starts with a treble clef and a key signature of one sharp (F#). The bass staff starts with a bass clef and a key signature of one sharp (F#). The tempo markings 'ALLEGRO' and 'MAESTOSO' are placed to the left of the staves. Dynamics include 'p' (piano), 'f' (forte), and 'dim' (diminuendo). The second system also has a treble clef staff and a bass clef staff. The treble staff has a treble clef and a key signature of one sharp (F#). The bass staff has a bass clef and a key signature of one sharp (F#). Dynamics include 'f' (forte), 'p' (piano), and 'hr' (fortissimo). There are also some markings like '6' and '1' above the treble staff.

Philadelphia, Published by G. E. Blake No. 13 south Fifth Street.

Planche 110 : Hail Lafayette, J.N. Barker, 1824

Partition imprimée

Lafayette College, Easton (Penn.)

Cf. p. 171.

LAFAYETTE'S MARCH,

Composed by

Miss Caroline Clark

FOR THE

Boston Independent Cadets,
Performed by their Band at the Review in honor of

GEN. LAFAYETTE.

Aug. 30, 1824.

Copy-Right Secured.

Boston: Published for the Author, at N^o 6 Franklin St.

ANDANTE

e press:

f

p f p

Planche 111 : *Lafayette's March*, Caroline Clark, 1824

Partition imprimée

Johns Hopkins University

Cf. p. 172.

GOD BLESS LAFAYETTE

written and Dedicated to the

AMERICAN PEOPLE

by

Samuel Carels, Jr.

the music composed for the Author

— by —

L. MEEHLEN

Fict, Maignen & Co. 264 Market St. Philad.

MODERATO

The piano introduction consists of two staves. The right hand begins with a treble clef, a key signature of one flat (B-flat), and a common time signature. It starts with a 'dolce.' marking and features a melodic line with eighth and sixteenth notes. The left hand starts with a bass clef and a common time signature, playing a rhythmic accompaniment of eighth notes. The piece concludes with a double bar line.

The first system of the song features a vocal line on a single staff and piano accompaniment on two staves. The vocal line is in a treble clef with a key signature of one flat and a common time signature. The lyrics are: "Peace be with him, who fill'd with patriots fire, Stood forth to brave the". The piano accompaniment consists of two staves, with the right hand playing a rhythmic pattern of eighth notes and the left hand providing harmonic support. Dynamics include 'p' (piano) and 'f' (forte).

The second system continues the vocal line and piano accompaniment. The lyrics are: "bloody desposts ire; To save a people, burst from ty-rants chains, To sooth their hearts, and". The piano accompaniment continues with the same rhythmic and harmonic patterns. Dynamics include 'f' (forte) and 'p' (piano).

Property of the Publishers.

Planche 112 : *God Bless Lafayette*, Samuel Carels Jr., ~1824

Composition imprimée

Johns Hopkins University

Cf. p. 172.

The Marquis
DE LA FAYETTE'S
MILITARY WALTZ,
for the
Piano Forte

New York,
 Published by A. & W. Geb.

Copy right

23 Maiden Lane.
 [1822-1827]

Price 25 cts

The musical score is presented in three systems, each with a grand staff (treble and bass clefs). The first system begins with a treble clef, a key signature of one flat (B-flat), and a 3/8 time signature. It features a melodic line in the treble and a bass line with chords. Dynamic markings 'For' and 'Fz' are present. The second system continues the piece with similar notation. The third system includes a 'Solo' marking above the treble staff and a 'Pia' marking below the bass staff, indicating a change in dynamics or performance style.

Planche 113 : *The Marquis de Lafayette's military waltz for the piano forte, 1824*

Compositeur inconnu

Composition imprimée

Lafayette College, Easton (Penn.)

Cf. p. 173.

LA FAYETTE'S

DEAD MARCH

Composed and Arranged
for the

PIANO FORTE

BY

H. DIELMAN.

BALTIMORE Published and Sold by GEO. WILLIG J^r

The musical score is arranged in four systems. The first system includes a piano part with dynamic markings *p*, *cres.*, *f*, *dec.*, and *p*, and a drum part labeled "Drum." The second system continues the piano part with *p*, *cres.*, *f*, and *p*. The third system features *p*, *p*, and *f*. The fourth system includes *sf*, *svv*, and *loco.* markings. The score is written for piano and drum.

Planche 114 : *Lafayette's dead march*, Dielman, 1834

Partition imprimée

Johns Hopkins University, Baltimore (Md.)

Cf. p. 493.

Village Melodies

Nº2.

REQUIEM FOR LA FAYETTE,

Written by

MISS H. F. GOULD,

Composed by

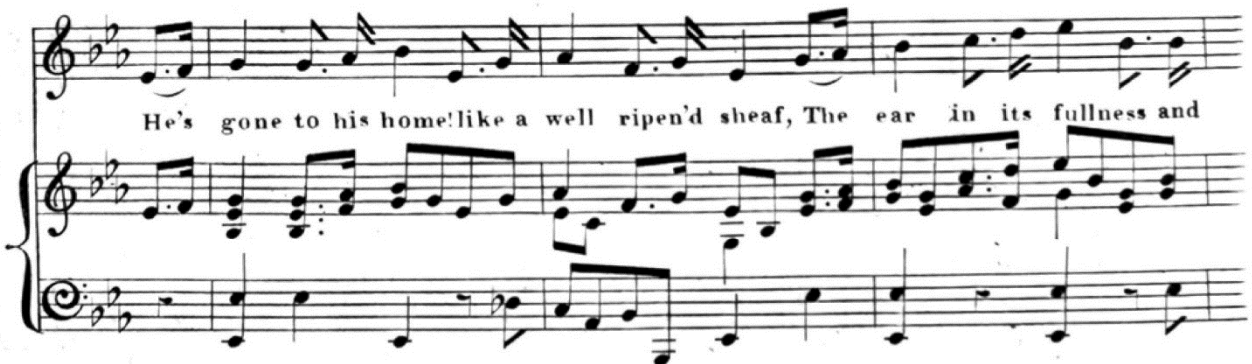
OLIVER SHAW.

PROVIDENCE: Published by the AUTHOR 70 Westminster Street.

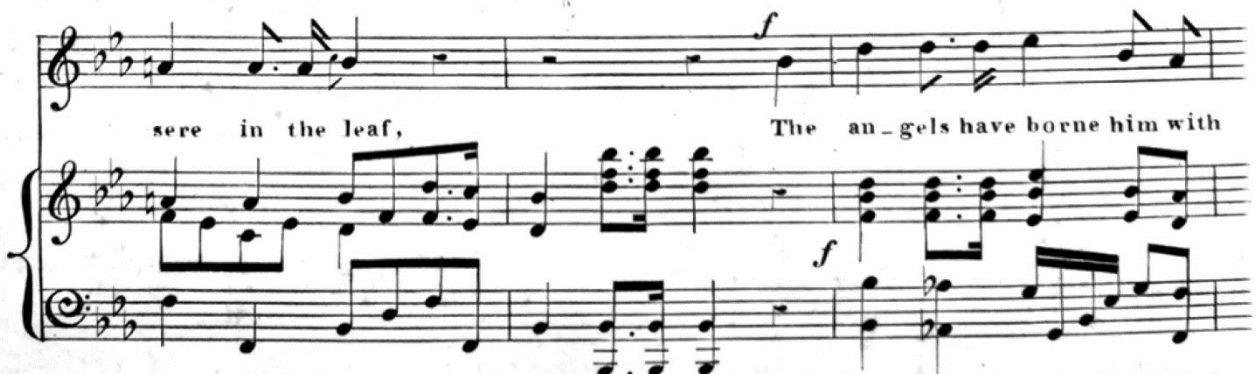
MAESTOSO.



Musical notation for the piano introduction, consisting of two staves (treble and bass clef) in 2/4 time, marked MAESTOSO.



Musical notation for the first vocal line and piano accompaniment. The vocal line is in treble clef, and the piano accompaniment is in two staves (treble and bass clef). The lyrics are: "He's gone to his home! like a well ripen'd sheaf, The ear in its fullness and



Musical notation for the second vocal line and piano accompaniment. The vocal line is in treble clef, and the piano accompaniment is in two staves (treble and bass clef). The lyrics are: "sere in the leaf, The an-gels have borne him with

Entered according to Act of Congress in the year 1834 by Oliver Shaw in the Clerk's office of the District Court of Rhode Island.

Planche 115 : *Requiem for La Fayette*, Gould, 1834

Partition imprimée

Johns Hopkins University, Baltimore (Md.)

Cf. p. 493.

INDEX

Index des lieux¹⁷⁷⁷

France

- Annonay (Ardèche) : p. **317**, 328, 359
- Bastille (forteresse de la) : p. 15, 137, 213, 453, 468, 540
- Belfort (Territoire de Belfort) : p. **93**, 94, 445
- Bourgoin-Jallieu (Isère) : p. **321**, 330, 359
- Brest (Finistère) : p. **90**, 309
- Brioude (Haute-Loire) : p. **311**, 313, 316, 342, 352, 353
- Chavagniac (château de) : p. **9**, 111, 308, 313
- Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) : p. **311**, 312, 316, 343
- Coulommiers (Seine-et-Marne) : p. 268, 269, 270, **279**, 280, 296
- Courpalay (Seine-et-Marne) : p. 18, **110**, 268, 279, 370, 420
- Dieppe (Seine-Maritime) : p. **119**
- Grenoble (Isère) : p. **317**, 318, 319, 320, 321, 322, 334, 344, 350, 351, 360, 361, 362, 485
- Harfleur (Seine-Maritime) : p. **115**
- Havre, Le (Seine-Maritime) : p. **86**, 88, 108, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 193, 241, 242, 259, 260, 261, 262, 263, 265, 266, 331
- Ingouville (Seine-Maritime) : p. **114**, 115, 120, 261
- Issoire (Puy-de-Dôme) : p. **311**, 316
- La Côte-Saint-André (Isère) : p. **317**, 352
- La Tour-du-Pin (Isère) : p. **321**
- Lagrange-Bléneau (château de) : p. **18**, 29, 86, 93, 96, 101, 102, 106, 107, 110, 132, 133, 137, 150, 151, 153, 161, 196, 209, 259, 265, 267, 268, 269, 271, 275, 278, 280, 283, 285, 287, 289, 290, 295,

¹⁷⁷⁷ Nous indiquons en **gras** la page où une note explicative donne davantage d'explications sur un lieu ou un personnage.

296, 297, 298, 308, 311, 318, 328, 344,
346, 349, 362, 369, 374, 375, 386, 417,
419, 422, 433, 434, 448, 449, 450, 505

Le Puy-en-Velay (Haute-Loire) : p. **315**,
316, 342, 354, 359

Lyon (Rhône) : p. 209, 308, 317, 319,
320, **323**, 324, 325, 326, 327, 328, 334,
335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 343,
344, 345, 351, 352, 353, 354, 355, 358,
360, 361, 362, 386, 387, 390, 464, 470,
552

Marseille (Bouches-du-Rhône) : p. **276**,
277

Meaux (Seine-et-Marne) : p. **275**, 279,
281, 284, 285, 286, 393, 422, 423, 442,
451

Melun (Seine-et-Marne) : p. **111**, 269, 284,
328, 329, 370, 371, 439

Metz (Moselle) : p. **10**

Moulins (Allier) : p. **311**

Paray-le-Monial (Saône-et-Loire) : p. **311**

Paris : p. 9, 10, 14, 15, 16, 17, 18, 36, 38,
93, 107, 110, 111, 112, 113, 114, 118,
190, 193, 207, 208, 209, 223, 233, 259,
261, 262, 268, 271, 277, 279, 281, 282,
283, 289, 295, 296, 298, 299, 300, 304,
305, 310, 325, 332, 355, 358, 361, 364,
365, 367, 371, 372, 374, 375, 376, 377,
378, 379, 380, 381, 382, 383, 385, 386,
387, 388, 389, 390, 392, 393, 394, 395,
396, 397, 400, 402, 407, 417, 419, 421,
423, 428, 436, 438, 441, 443, 448, 451,
453, 463, 464, 467, 468, 469, 470, 471,
472, 474, 481, 483, 498, 506

Provins (Seine-et-Marne) : p. **329**, 370

Riom (Puy-de-Dôme) : p. **209**, 311

Rochelle, La (Charente-Maritime) : p. **94**,
96, 392

Rouen (Seine-Maritime) : p. **259**, 260,
261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268,
331, 471, 472, 481

Rozay-en-Brie (Seine-et-Marne) : p. **19**,
209, 270, 271, 328, 431

Saint-Flour (Cantal) : p. **15**, 209

Saumur (Maine-et-Loire) : p. **93**, 94

Versailles (Yvelines) : p. **15**, 16

Vienne (Isère) : p. **321**, 360

Vizille (Isère) : p. **308**, 316, 317, 320, 359,
361, 362

Voiron (Isère) : p. **321**

États-Unis

- Albany (N.Y.) : p. **129**, **185**, 211, 216, 234, 492, 500
- Alexandria (Va.) : p. **130**, 131, 137, 213, 293, 300
- Athens (Ga.) : p. 401, 409, **411**, 489, 490, 499
- Augusta (Ga.) : p. 206, **214**, 220, 235, 400
- Baltimore (Md.) : p. 30, **90**, 103, 109, 130, 133, 139, 141, 152, 212, 244, 249, 253, 254, 296, 407, 411, 435, 500
- Batavia (N.Y.) : p. 218, **219**
- Boston (Mass.) : p. **12**, 90, 108, 109, 127, 129, 137, 140, 153, 174, 175, 184, 199, 216, 394, 406, 413, 414, 425, 490, 492, 494, 496, 500
- Brandywine : p. **9**, 11, 129, 142, 216
- Buffalo (N.Y.) : p. **140**
- Bunker's Hill : p. **127**, 137, 140, 174, 175, 182, 200, 215, 216, 227, 246, 620, 621
- Burlington (Vt.) : p. **177**, 183
- Camden (S.C.) : p. **138**, 157, 176, 182, 227, 228
- Charleston (S.C.) : p. 30, **138**, 149, 164, 212, 214, 218, 226, 231, 234, 249, 411, 413, 496
- Charlottesville (Va.) : p. **132**
- Chesapeake (baie de) : p. **13**
- Cincinnati (Ohio) : p. **140**, 168, 215, 302, 303, 410
- Columbia (S.C.) : p. **182**
- Concord (Mass.) : p. **140**, 493
- Elizabethtown (N.J.) : p. **211**
- Fayetteville (N.C.) : p. 106, **137**
- Frankfort (Ky.) : p. 183, **238**
- Frederick (Md.) : p. **188**, 498
- Fredericksburg (Va.) : p. **212**
- Germantown (Penn.) : p. **216**
- Halifax (N.C.) : p. 137
- Hartford (Conn.) : p. **129**
- Harvard (Université de) : p. **129**, 203
- Lexington (Ky.) : p. **140**, 158, 215, 222
- Lockport (N.Y.) : p. **215**
- Louisville (Ky.) : p. **140**, 187, 215, 221, 222
- Macon (Ga.) : p. **214**, 399, 402, 488, 490
- Milledgeville (Ga.) : p. 124, **138**, 175, 177, 214, 234, 235, 236, 248, 399, 402, 403, 488, 489, 490, 491, 499, 501, 502
- Montgomery (Ala.) : p. 149, **180**, 185
- Monticello (Va.) : p. 104, 126, **132**, 152, 153, 235, 297
- Montpelier (Va.) : p. **132**, 153
- Mount Vernon (Va.) : p. **90**, 131, 142, 153, 213, 282, 283, 297

Nashville (Tenn.) : p. **139**, 215, 220, 225,
232, 234, 496

New Rochelle (N.Y.) : p. **129**

New York (N.Y.) : p. 14, **90**, 91, 108,
109, 124, 125, 126, 129, 133, 139, 141,
142, 145, 148, 149, 150, 151, 153, 155,
162, 163, 165, 167, 170, 178, 184, 191,
204, 205, 207, 211, 212, 216, 219, 225,
244, 248, 249, 251, 276, 294, 296, 297,
298, 301, 302, 331, 399, 400, 411, 412,
433, 434, 435, 487, 488, 490, 496, 497,
500, 635

Norfolk (Va.) : p. **132**, 137, 175, 204, 212,
241, 254

Nouvelle-Orléans (La.) : p. 30, 137, **138**,
139, 151, 191, 207, 212, 214, 221, 239,
249, 250, 251, 252, 253, 303, 409, 410,
498, 499, 500

Oak Hill (Va.) : p. **141**

Philadelphie (Penn.) : p. 12, **90**, 104, 105,
109, 110, 130, 141, 155, 163, 164, 167,
168, 175, 176, 177, 182, 212, 216, 226,
249, 332, 393, 433, 434, 488, 495, 500

Pittsburgh (Penn.) : p. **218**, 237, 238

Portland (Me.) : p. 103, **140**, 156, 216,
224

Portsmouth (N.H.) : p. **181**, 212

Raleigh (N.C.) : p. **137**

Richmond (Va.) : p. **132**, 147, 191, 212,
223

Rochester (N.Y.) : p. **181**, 182, 492

Saint-Louis (Mo.) : p. **139**, 238, 247, 270,
420

Savannah (Ga.) : p. **138**, 151, 157, 177,
182, 196, 212, 214, 227, 228, 230, 238

Schenectady (N.Y.) : p. **238**

Sparta (Ga.) : p. **214**

Staten Island (N.Y.) : p. **124**

Troy (N.Y.) : p. 35, **211**

Utica (N.Y.) : p. 141, **181**, 187

Valley Forge (Penn.) : p. **12**, 208

Washington (D.C.) : p. 30, 103, 104, 130,
132, 137, 141, 142, 163, 164, 169, 185,
239, 244, 249, 293, 437, 491, 499

Williamsburg (Va.) : p. **132**, 144, 251, 253

Wilmington (Del.) : p. **211**, 216

Yale (Université de) : p. **129**

Yorktown (Va.) : p. **9**, 13, 14, 90, 127,
131, 182, 313, 618

Index des personnes

A

- ADAMS, John (1735-1826) : p. **101**, 127, 129, 132, 194, 201, 218, 288, 289, 488
- ADAMS, John Quincy (1767-1848) : p. **99**, 137, 142, 164, 168, 201, 202, 205, 206, 255, 265, 266, 283, 301, 491, 492, 498

B

- BARBAROUX, Charles Ogé (1792-1867) : p. **244**, 291
- BARROT, Odilon (1791-1873) : p. **364**, 373, 383, 394, 459, 483
- BATES, Frederick (1777-1825) : p. **247**
- BAZARD, Saint-Amand (1791-1832) : p. **93**
- BEAUMONT, Gustave de (1802-1866) : p. **407**, 408, 441
- BÉRANGER, Pierre-Jean de (1780-1857) : p. **271**, 273, 388, 484, 627
- BERNARD, Simon (1779-1839) : p. **444**
- BERRY, duc de (1778-1820) : p. **19**, 92
- BERRY, duchesse de (1798-1870) : p. **119**, 483

- BERRY, Mary (1763-1852) : p. **483**
- BERTON, Jean-Baptiste (1769-1822) : p. **94**
- BERVILLE, Saint-Albin (1788-1868) : p. 53, **271**, 272, 391
- BONAPARTE, Napoléon (1769-1821) : p. 18, 19, 42, 91, 107, 157, 200, 209, 270, 318, 407, 413, 427, 480, 492
- BOURMONT, Louis Auguste Victor de Ghaisne de (1772-1848) : p. **314**, 336, 347, 361, 369
- BROWERE, John Henri Isaac (1790–1834) : p. **168**, 169, 569
- BROWN, James (1766-1835) : p. **104**, 113, 401

C

- CABET, Étienne (1788-1856) : p. **459**
- CALHOUN, John Caldwell (1782-1850) : p. **201**, 434
- CARON, Augustin Joseph (1774-1822) : p. **94**
- CARREL, Armand (1800-1836) : p. **445**, 464

CARROLL DE CAROLLTON, Charles
(1737-1832) : p. **288**

CARTER, Nathaniel Hazeltine (1787-
1830) : p. **296**, 297

CAUNOIS, François-Augustin (1787-
1859) : p. **111**, 112, 170, 268, 385, 549,
555

CERNEAU, Joseph (1763-1840?) : p. **211**

CHARLES I^{ER} STUART, roi d'Angleterre
(1600-1649) : p. **97**

CHARLES X, roi de France (1757-1836) :
p. 19, 92, 98, 240, 242, 258, 274, 279,
280, 309, 314, 350, 365, 367, 368, 373,
374, 376, 379, 382, 392, 394, 395, 400,
409, 421, 478

CHATEAUBRIAND, François-René de
(1768-1848) : p. **97**, 401, 482, 483

CHILDS, Cephas G. (1793-1871) : p. **161**,
580

CLAY, Henry (1777-1852) : p. **134**, 135,
201, 205, 206, 476

CLINTON, DeWitt (1769-1828) : p. **225**

CLOQUET, Jules Germain (1790-1883) :
p. **148**, 465, 466, 468, 481, 482, 494,
636, 638

COLES, Edward (1786-1868) : p. **192**

COMMERSON, Jean Louis Auguste (1802-
1879) : p. **272**

COMTE, Charles (1782-1837) : p. **370**

CONSTANT, Benjamin (1767-1830) :
p. **91**, 98, 296, 314, 315, 372, 378, 382,
465, 472, 477, 481

COOPER, James Fenimore (1789-1851) :
p. **203**, 295, 433, 440, 444, 464

CORBIÈRE, Jacques-Joseph, comte de
(1766-1853) : p. **260**, 261, 262, 263,
264, 268, 269

CORNWALLIS, Charles (1738-1805) :
p. **13**

CRAWFORD, William Harris (1772-
1834) : p. **201**, 205

CUSTIS, George Washington Parke
(1781-1857) : p. **131**, 432

D

DAMAS, Ange Hyacinthe Maxence,
baron de (1785-1862) : p. 231, **249**,
250, 251, 252, 253, 255

DANFORTH, Moseley Isaac (1800-1862) :
p. **162**, 586

DANIELL, William Coffee (1792-1868) :
p. **151**

DAUMIER, Honoré (1808-1879) : p. **394**,
473, 611, 614

DAVID D'ANGERS, Pierre-Jean (1788-
1856) : p. **282**, 384, 385, 386, 424, 426,
560, 562, 570, 571, 574

DEANE, Silas (1737-1789) : p. **11**

DECAZE, Élie Louis (1780-1860) : p. **19**,
92

DELAVIGNE, Casimir Jean François
(1793-1843) : p. **273**, 388, 389

DELESSERT, Jules Paul Benjamin (1773-
1847) : p. **116**

DELPECH, François Séraphin (1778-1825) : p. **164**, 596

DESTUTT DE TRACY, Antoine (1754-1836) : p. **296**

DUBOIS, Paul-François (1793-1874) : p. **280**

DULONG, François-Charles (1792-1834) : p. **464**, 469, 471, 477

DUMAS, Mathieu (1753-1837) : p. **393**

DUMOURIEZ, Charles-François du Perrier (1739-1823) : p. **18**, 339

DUPIN, André (1783-1865) : p. **466**, 467, 485

DUPONCEAU, Peter Steven (1760-1844) : p. **401**, 432

DUPONT DE L'EURE, Jacques-Charles (1767-1855) : p. **93**, 98, 285, 421, 449, 485

E

ECKSTEIN, Frederick (1775-1852) : p. **168**, 169, 568

ESBRARD (?-?) : p. **164**, 583

EVANS, Estwick (1787-1866) : p. **233**

EVERETT, Edward (1794-1865) : p. **129**, 203, 492, 494

F

FADEVILLE, Théodore (18.-18..) : p. **452**

FERDINAND VII, roi d'Espagne (1784-1833) : p. **96**, 97, 99

FOY, Maximilien Sébastien (1775-1825) : p. **98**, 271, 392, 465, 481

FRANÇOIS II, empereur d'Autriche (1768-1835) : p. **18**

FRANKLIN, Benjamin (1706-1790) : p. **11**, 163, 185, 195, 212, 216, 224, 225, 226, 229, 326, 425, 431

FRASER, Charles (1782-1860) : p. **164**, 595

FRAZEE, John (1790-1852) : p. **167**, 169

FRÉDÉRIC II, roi de Prusse (1712-1786) : p. **15**

G

GALLATIN, Albert (1761-1849) : p. **105**, 233, 436

GATTEAUX, Jacques-Edouard (1788-1881) : p. **385**, 559

GEORGE IV, roi d'Angleterre (1762-1830) : p. **193**

GIGAULT, Émile de la Bédollière (1812-1883) : p. **453**, 454, 455, 456, 460

GISQUET, Henri (1792-1866) : p. **469**

GREENE, Nathanael (1742-1786) : p. **138**, 157, 176, 177, 182, 196, 225, 228, 229

GREENOUGH, Horatio (1805-1852) : p. **175**, 424, 425, 575

GRÉGOIRE, abbé (1750-1831) : p. **19**

GUILLAUME III D'ORANGE, roi d'Angleterre (1650-1702) : p. **193**

GUIZOT, François (1787-1874) : p. 279, **375**, 445, 469

H

- HALLIDAY (?-?) : p. **170**, 548
HOLLEY, Horace (1781-1827) : p. **158**
HONE, Philip (1780-1851) : p. **294**, 298,
412
HOWE, Richard (1726-1799) : p. **12**
HUGER, Francis (1751-1811) : p. **18**, 127,
138

I

- INGHAM, Charles (1796-1863) : p. **162**,
586, 587
INGRES, Jean-Auguste-Dominique
(1780-1867) : p. **385**, 606

J

- JACKSON, Andrew (1767-1845) : p. 102,
139, 160, 168, 198, 201, 202, 205, 219,
301, 401, 415, 416, 434, 436, 437, 440,
441, 476, 491, 495, 498, 499
JEFFERSON, Thomas (1743-1826) : p. **15**,
30, 101, 103, 104, 105, 126, 127, 132,
137, 140, 141, 152, 153, 168, 194, 198,
235, 236, 239, 240, 288, 289, 290, 297,
301, 488
JOUETT, Matthew (1787-1827) : p. **162**,
579

K

- KALB, Jean de (1721-1780) : p. **138**, 176,
177, 182, 225, 228, 622

- KÉRATRY, Auguste Hilarion, comte de
(1769-1859) : p. **246**, 271
KING, Charles Bird (1785-1862) : p. 163,
164, 593

L

- LA BOURDONNAYE, François Régis de
(1767-1839) : p. **314**, 336, 337, 338,
346, 361
LA ROCHELLE, quatre sergents de : p. 94,
96, 392
LABAT, Eugène Bénigne Antoine (1784-
1859) : p. **272**
LABORDE, Alexandre de (1773-1842) :
p. **391**, 430
LACROIX-LAVAL, Jean de (1772-1860) :
p. 328, **351**, 352, 360
LAFAYETTE, George Washington (1779-
1849) : p. 30, 107, **110**, 111, 113, 120,
126, 211, 243, 279, 280, 281, 283, 311,
329, 349, 436, 440, 462, 466, 467, 482,
484, 485, 486, 489, 491, 495, 496, 497,
498, 499
LAFFITTE, Jacques (1767-1844) : p. **271**,
272, 278, 314, 366, 373, 377, 378, 383,
430, 459
LAMARQUE, Jean Maximilien (1770-
1832) : p. **417**, 430, 447, 449, 455, 459,
464, 469, 477, 481, 490
LASTEYRIE, Charles de (1759-1849) :
p. **162**, 584
LEFEUVRE, Fortuné (?-?) : p. **272**, 273

LEROUX, Jean-Marie (1788-1870) :
 p. **161**, 167, 582
 LEVASSEUR, Auguste (17..-18..) : p. **105**,
 110, 113, 116, 126, 177, 222, 223, 243,
 261, 264, 270, 291, 292, 331, 332, 370
 LEWIS, Joseph (?-?) : p. **170**, 171, 550
 LINCOLN, Abraham (1809-1865) : p. **198**
 LIVINGSTON, Edward (1764-1836) :
 p. **102**, 436
 LIVINGSTON, Robert R. (1746-1813) :
 p. **225**
 LOUIS XVI, roi de France (1754-1793) :
 p. 10, 12, 15, 16, 17, 44, 97, 107, 118,
 119, 249, 250, 251, 291, 355, 367
 LOUIS XVIII, roi de France (1755-
 1824) : p. 19, 30, 93, 96, 97, 98, 157,
 193, 240, 257, 270, 421
 LOUIS-PHILIPPE I^{ER}, roi de France (1773-
 1850) : p. 35, 258, 271, 280, 364, 366,
 373, 375, 378, 379, 380, 381, 382, 383,
 384, 386, 389, 391, 392, 394, 395, 396,
 401, 402, 405, 408, 409, 415, 420, 423,
 424, 426, 427, 436, 437, 438, 439, 441,
 447, 448, 449, 450, 455, 457, 459, 460,
 473, 475, 478, 481, 484, 489, 490, 506,
 507, 614, 628, 629, 630, 631

M

MADISON, James (1751-1836) : p. 30,
 101, 126, 127, 132, 141, 153, 163, 288,
 332, 414, 415

MAILLÉ, Blanche-Joséphine Le Bascle
 d'Argenteuil, duchesse de (1787-
 1851) : p. **483**
 MANUEL, Jacques-Antoine (1775-1827) :
 p. **91**, 93, 94, 96, 97, 98, 274, 277, 278,
 392, 465
 MARAT, Jean-Paul (1743-1793) : p. **355**
 MAREUIL, Joseph Alexandre Jacques
 Durant, baron de (1769-1855) : p. **250**,
 251, 252, 253, 254, 255
 MARIE-ANTOINETTE, reine de France
 (1755-1793) : p. 16
 MARMONT, Auguste Frédéric Louis
 Viesse de (1774-1832) : p. **375**, 376
 MARTIGNAC, Jean-Baptiste Sylvère Gaye,
 vicomte de (1778-1832) : p. **314**
 MÉRILHOU, Joseph (1788-1856) : p. **271**
 MIGNET, François-Auguste-Marie (1796-
 1884) : p. **278**, 373
 MIRABEAU, Honoré-Gabriel Riqueti de
 (1749-1791) : p. **477**
 MITCHELL, George Edward (1781-
 1832) : p. **102**, 103, 133
 MONROE, James (1758-1831) : p. **89**, 99,
 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 130,
 132, 133, 141, 181, 201, 205, 232, 238,
 239, 240, 436
 MOREAU, Achille (17..-18..) : p. **164**, 616
 MORGAN, William (1775-1826?) : p. **218**,
 219, 226
 MORHÉRY, Adolphe Louis Marie
 Napoléon (1805-1864) : p. **365**, 366

MORIN, Jérôme (1797-1861) : p. **344**
MORSE, Jedidiah (1761-1826) : p. **218**
MORSE, Samuel Finley Breese (1791-
1872) : p. **162**, 163, 164, 434, 435, 443,
588, 589

N

NECKER, Jacques (1732-1804) : p. **15**
NOAILLES, Adrienne de (1759-1807) :
p. **10**
NOAILLES, Jean Louis Paul François de
(1739-1824) : p. **10**
NOURRIT, Adolphe (1802-1839) : p. **388**,
393

P

PEALE, Charles Willson (1741-1827) :
p. **160**
PEALE, Rembrandt (1778-1860) : p. 163,
165, 597
PENN, William (1644-1718) : p. **195**
PÉRIER, Adolphe (1802-1862) : p. 282,
283, **308**, 319, 344, 370, 371, 372, 377,
383, 448
PÉRIER, Augustin (1773-1833) : p. 308,
319
PÉRIER, Casimir (1777-1832) : p. **98**, 149,
296, 308, 314, 319, 375, 378, 444
PERSICO, Luigi (1791-1860) : p. **167**, 168,
169, 567
PETICOLAS, Edward F. (1793-1853) :
p. **164**, 592

PEYRONNET, Pierre-Denis de (1778-
1864) : p. 263, **373**

PINGRET, Joseph-Arnold (1798-1862) :
p. **385**, 557, 558

POLIGNAC, Jules Auguste Armand
Marie, duc de (1780-1847) : p. **314**,
316, 334, 336, 337, 338, 339, 342, 346,
347, 362, 363, 367, 369, 371, 376, 378,
505

POWERS, Hiram (1805-1873) : p. **168**

PULASKI, Casimir (1745-1779) : p. **138**,
157, 176, 177, 182, 225, 229

Q

QUINCY, Josiah (1772-1864) : p. **108**,
109, 414

R

RÉMUSAT, Charles-François-Marie,
comte de (1797-1875) : p. **287**, 289,
290, 394

RICHELIEU, Armand-Emmanuel-Sophie-
Septimanie de Vignerot du Plessis, duc
de (1766-1822) : p. **19**, 92

RIEGO, Rafael del (1784-1823) : p. **139**

RIKER, Richard (1773-1842) : p. **151**

RIVES, William Cabell (1793-1868) :
p. **290**, 436, 437, 438, 439

ROCHAMBEAU, Jean-Baptiste Donatien
de Vimeur, comte de (1725-1807) :
p. **13**, 393

ROUSSEAU, Jean-Jacques (1712-1778) :
p. **36**
ROYER-COLLARD, Pierre-Paul (1763-
1845) : p. **98**, 367, 368, 372
RUSH, William (1756-1833) : p. 164, **167**,
235, 566

S

SAMBUC, Jules-Théophile (1804-1834) :
p. **365**, 421, 422
SARRANS, Bernard (1796-1874) : p. **428**,
429, 458
SAUZET, Paul-Jean Pierre (1809-1876) :
p. **319**
SAY, Jean-Baptiste (1767-1832) : p. **296**
SCHEFFER, Arnold (?-?) : p. **244**, 455
SCHEFFER, Ary (1795-1858) : p. **161**, 162,
163, 167, 466, 536, 578, 579, 580, 581,
582, 604, 608, 624, 625
SCHONEN, Auguste Jean Marie de (1782-
1849) : p. **271**, 278
SÉBASTIANI, Horace (1772-1851) : p. **438**
SÉGUR, Philippe-Paul de (1780-1873) :
p. **396**
SEMMES, Thomas (1778-1833) : p. **130**,
213
SENEFELDER, Aloys (1771-1834) :
p. **164**, 585
SHORT, William (1759–1849) : p. **104**,
105, 208
SIMPSON, Alexander (1775-1848) : p. **161**,
581

SPARKS, Jared (1789-1866) : p. **282**, 283,
295
STORRS, Henry Randolph (1787-1837) :
p. **133**
STRICKLAND, William (1788-1854) :
p. **176**
SULLY, Thomas (1783-1872) : p. 162,
163, 164, 590, 591

T

TEISSEIRE, Camille (1764-1842) : p. **319**
THIERS, Adolphe (1797-1877) : p. **373**,
374, 378, 420, 464
TICKNOR, George (1791-1871) : p. **203**
TOCQUEVILLE, Alexis de (1805-1859) :
p. 407, **408**, 441, 442, 477
TOMPKINS, Daniel D. (1774-1825) :
p. **124**

V

VILLÈLE, Joseph de (1773-1854) : p. **274**,
284, 314, 373
VOLTAIRE, François-Marie Arouet, dit
(1694-1778) : p. **38**
VOYER D'ARGENSON, Marc-René Marie
de (1771-1842) : p. **93**, 94, 96, 98, 291,
365

W

WALDO, Samuel Leavitt (1783-1861) :
p. 163, **164**, 594
WALN, Robert (1765-1836) : p. **157**

WASHINGTON, George (1732-1799) :
p. **7**, 9, 11, 12, 13, 14, 15, 18, 34, 89,
90, 91, 100, 109, 121, 130, 131, 139,
145, 152, 153, 160, 163, 165, 170, 175,
176, 177, 179, 180, 184, 185, 186, 190,
194, 195, 198, 201, 206, 207, 208, 209,
212, 213, 224, 225, 226, 228, 229, 232,
264, 272, 282, 283, 289, 297, 301, 313,
320, 321, 323, 324, 326, 338, 357, 386,
387, 393, 394, 397, 402, 412, 413, 425,
426, 431, 433, 443, 457, 462, 475, 487,
488, 489, 492, 494, 498, 499, 501, 504,
505, 506, 508, 509, 534, 550, 563

WEBSTER, Daniel (1782-1852) : p. **140**,
200, 201, 215, 216, 233, 237, 476

WILLARD, Solomon (1783-1861) : p. **175**,
620

WILLIS, Nathaniel Parker (1806-1867) :
p. **494**, 495

WOODWORTH, Samuel (1784-1842) :
p. **412**, 635

Index des thèmes

- Antimaçonnerie : p. 207, 217, 218, 219, 220, 222, 223, 226, 302, 304, 305
- Architecture : p. 98, 137, 138, 140, 141, 157, 160, 166, 173, 174, 175, 176, 177, 182, 192, 196, 207, 225, 226, 227, 228, 229, 235, 246, 284, 380, 407, 411, 488, 617, 618, 620, 621, 622
- Champ-de-Mars (massacre du) : p. 16, 17, 35, 358, 452, 453, 480
- Charbonnerie : p. 19, 93, 94, 95, 98, 157, 161, 209, 271, 278, 343, 365, 377, 405, 483
- Cincinnati (Société des) : p. 108, 109, 129, 138
- Crise de nullification : p. 418, 432, 434, 476
- Despotisme : p. 14, 141, 212, 213, 221, 230, 231, 232, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 246, 253, 286, 289, 316, 319, 330, 339, 359, 397, 412, 430, 455
- Diplomatie : p. 11, 15, 18, 29, 30, 44, 88, 97, 99, 100, 102, 106, 117, 118, 139, 179, 230, 231, 233, 239, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 276, 277, 290, 369, 394, 437, 438, 441, 504, 510
- Doctrines Monroe : p. 99, 100, 436
- École américaine : p. 300, 301, 382, 403, 422, 432, 443, 445, 447, 457, 458, 460, 476
- Empire : p. 18, 19, 94, 98, 157, 169, 282, 314, 375, 393, 396, 417, 436, 438, 444, 482
- Esclavage : p. 15, 132, 190, 191, 192, 198, 201, 252, 253, 301, 444, 451, 477
- Fédération (fête de la) : p. 16, 140, 169
- Franc-maçonnerie : p. 10, 12, 23, 28, 44, 87, 92, 95, 131, 137, 138, 139, 140, 141, 148, 152, 157, 176, 177, 178, 179, 192, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 288, 302, 303, 304, 305, 309, 310, 313, 325, 326, 345, 354, 355, 389, 390, 391, 392, 405, 411, 417, 420, 425, 429, 430, 431, 468, 480, 484, 497, 498, 502, 504, 506, 527, 540, 541, 542, 551

Garde nationale : p. 15, 16, 17, 97, 98,
 258, 279, 319, 352, 353, 375, 377, 378,
 380, 382, 384, 385, 386, 387, 389, 392,
 393, 394, 395, 396, 397, 400, 403, 407,
 417, 419, 421, 429, 433, 468, 472, 484,
 494, 506, 554, 555, 557, 558, 571, 600,
 601, 602, 603, 632, 634

Guerre d'indépendance américaine : p. 7,
 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 22, 41, 43,
 88, 102, 103, 106, 108, 109, 124, 125,
 127, 129, 134, 137, 138, 150, 155, 157,
 174, 176, 179, 180, 181, 182, 183, 186,
 194, 196, 199, 200, 201, 202, 208, 210,
 216, 217, 227, 231, 234, 235, 249, 286,
 293, 295, 303, 313, 318, 319, 320, 342,
 344, 358, 393, 405, 427, 434, 435, 443,
 488, 489, 500, 501, 505, 506, 508

Guerre d'indépendance grecque : p. 100,
 105, 179, 231, 232, 233, 234, 235, 246,
 254

Héroïsation : p. 37, 38, 39, 40, 41, 42, 87,
 155, 196, 197, 206

Individualisme : p. 86, 198, 201, 206, 245,
 477, 508

Légitimisme : p. 280, 478, 479, 483, 484,
 507

Libéralisme politique : p. 8, 14, 15, 19,
 23, 25, 26, 27, 31, 35, 42, 88, 91, 92,
 93, 96, 97, 98, 100, 106, 107, 114, 115,
 116, 117, 118, 119, 120, 139, 161, 231,
 240, 241, 242, 243, 244, 246, 250, 251,
 255, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263,
 264, 265, 266, 267, 269, 270, 271, 272,
 274, 275, 277, 278, 279, 280, 283, 284,
 285, 287, 291, 292, 296, 298, 306, 308,
 309, 310, 314, 315, 316, 317, 318, 319,
 322, 323, 324, 327, 329, 330, 331, 332,
 333, 334, 335, 336, 337, 338, 340, 341,
 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349,
 351, 352, 354, 355, 356, 357, 359, 361,
 362, 363, 364, 365, 366, 367, 369, 370,
 371, 381, 406, 407, 426, 445, 449, 452,
 456, 465, 476, 505, 507

Ministère de l'Intérieur : p. 111, 112, 113,
 114, 118, 260, 261, 262, 263, 264, 268,
 269, 276, 277, 279, 284, 308, 312, 314,
 315, 317, 322, 325, 328, 329, 349, 350,
 351, 352, 359, 360, 361, 370, 373, 469,
 470

Ministère de la Justice : p. 113, 114, 115,
 116, 119

Ministère des Affaires étrangères : p. 28,
 29, 97, 139, 231, 250, 251, 252, 253,
 254, 276, 438

Mission américaine : p. 155, 200, 233,
 234, 237, 259, 270, 281, 287, 288, 298,
 299, 301, 413, 418, 432, 442, 443, 487,
 490, 495, 505

Monarchie de Juillet : p. 27, 93, 308, 319,
 373, 375, 381, 393, 418, 420, 424, 430,
 446, 449, 456, 459, 460, 507

Musique : p. 34, 42, 140, 145, 147, 151,
 154, 160, 171, 172, 173, 177, 178, 181,
 193, 199, 228, 233, 272, 296, 312, 345,

352, 387, 388, 410, 423, 483, 484, 491, 493, 504, 509, 642, 643, 644, 645, 646, 647

Nationalisme : p. 100, 180, 185, 186, 189, 203, 215, 220, 275, 312, 441

Numismatique : p. 24, 106, 111, 112, 154, 160, 169, 170, 171, 178, 216, 225, 229, 268, 272, 327, 358, 384, 385, 386, 407, 424, 425, 426, 433, 509, 548, 549, 550, 551, 552, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564

Orléanisme : p. 94, 280, 281, 366, 376, 506, 507

Patriotisme : p. 108, 116, 120, 121, 124, 139, 140, 154, 155, 160, 165, 172, 173, 177, 180, 182, 183, 188, 189, 192, 198, 199, 201, 206, 220, 228, 234, 241, 285, 289, 300, 310, 313, 317, 318, 320, 321, 322, 328, 330, 345, 350, 354, 371, 379, 387, 388, 389, 391, 397, 400, 401, 403, 404, 411, 415, 421, 423, 450, 454, 455, 456, 459, 466, 486, 490, 492, 494, 496, 501

Peinture : p. 42, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 178, 295, 385, 509, 578, 579, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 597, 602, 603, 607, 608

Pères fondateurs : p. 7, 168, 171, 175, 178, 181, 182, 184, 185, 194, 197, 201, 202, 206, 221, 224, 225, 226, 245, 259, 289, 290, 432, 434, 487, 488, 492, 504, 508

Police : p. 29, 93, 95, 107, 110, 111, 113, 114, 115, 116, 117, 170, 261, 263, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 276, 277, 278, 279, 284, 296, 304, 318, 322, 326, 329, 331, 349, 350, 352, 354, 372, 375, 455, 463, 469, 470, 471, 472

Propagande politique : p. 14, 108, 121, 154, 158, 237, 240, 241, 243, 244, 280, 292, 330, 336, 342, 346, 348, 353, 464, 505, 509

Religion civique : p. 154, 180, 194, 195, 197, 229

Républicanisme : p. 112, 180, 186, 190, 192, 197, 199, 200, 255, 260, 287, 289, 301, 397, 401, 406, 442, 457, 459, 477

République : p. 14, 35, 42, 91, 92, 93, 94, 96, 99, 100, 102, 105, 109, 112, 114, 115, 119, 125, 126, 132, 134, 140, 159, 161, 168, 171, 178, 180, 183, 184, 185, 186, 187, 189, 190, 192, 193, 195, 199, 200, 203, 206, 219, 220, 221, 226, 235, 236, 237, 238, 240, 245, 246, 252, 254, 257, 258, 259, 262, 276, 280, 281, 282, 286, 288, 289, 294, 296, 298, 299, 306, 338, 340, 344, 354, 355, 360, 364, 365, 366, 373, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 386, 394, 396, 401, 402, 403, 405, 409, 410, 415, 418, 419, 420, 421, 434, 435, 442, 443, 444, 445, 447, 448, 450, 451, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 464, 470, 476, 477, 478, 479, 481,

490, 493, 495, 501, 504, 505, 506, 507,
508

Restauration française : p. 8, 19, 23, 27,
88, 89, 91, 98, 107, 169, 200, 241, 245,
274, 301, 304, 305, 310, 314, 318, 333,
336, 364, 393, 417, 428, 436, 444, 454,
460, 482, 483, 507

Révolution française : p. 8, 9, 12, 13, 15,
19, 35, 91, 93, 156, 157, 217, 264, 265,
282, 295, 296, 318, 319, 320, 334, 337,
339, 342, 346, 355, 356, 358, 363, 364,
367, 381, 382, 384, 389, 393, 397, 407,
416, 422, 426, 427, 442, 447, 452, 453,
460, 471, 480, 505, 506

Royalisme : p. 19, 23, 34, 36, 44, 88, 91,
92, 107, 112, 113, 118, 119, 120, 243,
254, 259, 260, 261, 264, 265, 266, 269,

270, 275, 276, 277, 278, 279, 282, 285,
286, 287, 306, 308, 309, 314, 318, 322,
337, 339, 340, 341, 347, 348, 349, 351,
353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360,
362, 363, 367, 370, 371, 372, 373, 374,
375, 381, 407, 452, 461, 477, 478, 479,
484, 505, 506, 507

Sculpture : p. 42, 111, 160, 161, 163, 165,
166, 167, 168, 169, 178, 282, 295, 312,
317, 384, 385, 424, 425, 426, 458, 481,
509, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572,
573, 574, 575

Ultra-royalisme : p. 19, 23, 92, 98, 259,
269, 279, 285, 286, 287, 306, 308, 309,
314, 315, 322, 337, 339, 340, 341, 347,
348, 349, 351, 353, 354, 355, 356, 358,
360, 363, 370, 372, 373, 375

Index des historiens mentionnés

- ALBANESE (Catherine) : p. 194
ARLET (Jacques) : p. 21
BERNIER (Olivier) : p. 21
BOURDIN (Philippe) : p. 22
BOYER (Fabrice) : p. 22
BREWER (John) : p. 154
BROCHER (Henri) : p. 40
BULLOCK (Steven C.) : p. 24, 210
CAMPBELL (Joseph) : p. 41
CASTRIES (René de) : p. 21
CHEVALIER (Pierre) : p. 24
DENSLOW (William. R.) : p. 210
FUREIX (Emmanuel) : p. 463, 469
GILMORE (Jane) : p. 365
HAZAREESINGH (Sudhir) : p. 42
IDZERDA (Stanley J.) : p. 24
JONES (Russel) : p. 26
KERMES (Stephanie) : p. 23
KRAMER (Lloyd S.) : p. 21
LEEPSON (Marc) : p. 21
LEMAIRE (Jacques) : p. 24, 217
LOVELAND (Anne C.) : p. 24, 26, 434
MACINTIRE (Jane Bacon) : p. 25
MAHIET (Damien) : p. 172
MATTHEWS (Jean V.) : p. 23
MCKENDRICK (Neil) : p. 154
MILLER (Marc H.) : p. 24
MONOD (Jean-Claude) : p. 43
MONOD (Paul Kléber) : p. 158
NEELY (Sylvia) : p. 31
OLIVIER (Paul) : p. 169, 327, 384
PAYEN-APPENZELLER (Pascal) : p. 216
PLUMB (John Harold) : p. 154
RANK (Otto) : p. 39
RÉMOND (René) : p. 22, 240, 431
RIBADEAU-DUMAS (François) : p. 24
ROBERT (Vincent) : p. 284, 309, 350
ROUSSE-LACORDAIRE (Jérôme) : p. 24
SCHNEIDER (Jan) : p. 24
SOMKIN (Fred) : p. 23
TAILLEMITE (Étienne) : p. 21
TOURTIER-BONAZZI (Chantal de) : p. 28,
29
TULARD (Jean) : p. 42
WEBER (Max) : p. 43
WEIL (François) : p. 22

Table des matières

Introduction	7
Rappel biographique sur Lafayette.....	9
Questionnements historiographiques sur Lafayette	20
Les sources sur Lafayette.....	28
Définition et justification du sujet.....	33
Sources.....	45
Sources manuscrites	46
Sources imprimées.....	50
Bibliographie	67
Première partie : Le voyage de 1824-1825 en Amérique	85
Chapitre premier : Le grand retour pour les États-Unis	88
1. Le contexte du départ pour l'Amérique.....	89
2. La préparation du voyage aux États-Unis	101
3. Le départ agité du Havre.....	113
Chapitre II : L'hôte de la nation américaine	122
1. L'itinéraire du voyage	123
2. La réception de Lafayette par le peuple américain.....	144
3. Art et iconographie de Lafayette	160
Chapitre III : Une image et une popularité contrastées	179
1. Mémoire de la Révolution, nationalisme et républicanisme	180
2. Lafayette et la franc-maçonnerie américaine.....	207
3. Lafayette et l'Europe, des relations plus complexes	231
Deuxième partie : Engagement politique et popularité (1825-1830)	257

Chapitre premier : Mémoire du voyage et vie politique (1825-1829)	259
1. Un retour en France difficile, mais populaire	260
2. Retour en politique et popularité.....	274
3. La renommée auprès des Américains	288
Chapitre II : Le voyage triomphal de 1829 en France.....	306
1. Contexte et déroulement du voyage.....	308
2. Le voyage de 1829, outil de propagande libérale.....	330
3. Une vision plus mitigée : Lafayette dans les écrits royalistes.....	349
Chapitre III : Lafayette au cœur de la révolution de 1830.....	364
1. Contexte et antécédents de la révolution de 1830.....	365
2. La popularité de Lafayette durant la révolution de 1830	375
3. La réception de la révolution de 1830 aux États-Unis	399
Troisième partie : Popularité et retraite (1830-1834)	417
Chapitre premier : Activité et image de Lafayette (1830-1834)	419
1. Engagement politique et entretien de la popularité	420
2. Maintenir les liens avec l'Amérique	432
3. Une image plus nuancée.....	447
Chapitre second : La réception de la mort de Lafayette (1834).....	462
1. Le décès et les funérailles.....	463
2. La réception de l'annonce de la mort de Lafayette en France.....	474
3. Les honneurs nationaux aux États-Unis.....	487
Conclusion.....	503
Annexes	511
Sommaire des annexes.....	512

Étapes du voyage de Lafayette aux États-Unis (1824-1825)	513
Étapes du voyage de Lafayette en France (1829)	516
Catalogue	517
Sommaire du catalogue	518
Avertissement sur le catalogue	523
Objets	525
Médailles	547
Sculptures.....	565
Portraits.....	577
Caricatures	609
Imprimés et dessins.....	615
Partitions de musique.....	641
Index.....	649
Index des lieux	650
Index des personnes.....	654
Index des thèmes	662
Index des historiens mentionnés.....	666